BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1887
v.5
ex. 2

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session

DATE | NAME - NOM

*S1884

X-9
J
103
H63
1887
1.5
pt. 2

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 5.

PREMIÈRE SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1887.

VOL. XX.

OTTAWA:
Imprimerie MacLean, Roger et Cie, rue Wellington.
1887.

☞ Voir la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

PREMIÈRE SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1887.

A

Acte concernant le cens électoral..... 47*a*, 47*b*
Actionnaires des banques..... 18
Administration des affaires des Sauvages ... 81
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 6
Agriculture, Rapport annuel de l'..... 12
Alberta et Athabaska, Cie du chemin de fer d'..... 74
Antilles, Relations commerciales avec les... 43
Archives du Canada..... 12*b*
Assurances, Compagnies d', extrait des états fournis par les..... 14*a*
Assurances, Rapport du surintendant des, 1885 et 1886..... 14, 14*b*
Auditeur général, Rapport de l'..... 3
Avances pour grains de semence.. ..... 52*a*

B

Baie d'Hudson, Expédition à la..... ..... 15*b*
Banff Springs, Réserve de 82
Banques, Actionnaires des..... 18
Banque d'Echange..... 33
Baptêmes, mariages et sépultures..... 26
Bateaux-traîneaux possédés par le gouvernement..... 49
Bibliothèque du parlement, rapport annuel. 17
Bois, permis et licences de coupe de bois..... 19
Bois, vente de..... 20*c*
Bossières Frères et Cie..... 72
Bremner, M., Rapport de..... 39
Brokowski, Edward 73
Budget supplémentaire..... 2
Budget, 1887-88..... 2
Bureau de poste de "Les Fonds"..... 35

C

Cadets du Collège Militaire Royal..... 84
Canada, Archives du..... 12*b*
Canal Murray..... 42*b*
Canaux, Dépenses sur les..... 8*c*
Canaux, Péages sur les..... 8*b*

C

Canaux, Statistique des 8*a*
Cens électoral, Acte concernant le.....47*a*, 47*b*
Chambly, Surintendant du Canal..... 42
Changement de noms de places..... 66*a*
Chemin de fer Canadien du Pacifique.....34 à 34*d*
Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C. C. P..... 34
Conventions entre James Leamy et Donald McGillivray..... 34*a*
Rapports des travaux—Choix ou réserve de terres—Pointe Douglas—Terres à Donald—Terres sur la réserve des Sauvages à False Creek—Paiements d'argent—Embranchement de New-Westminster—Embranchement de Sudbury et des mines Stobie—Prolongement de l'embranchement d'Algoma—Taux et péages—Détails sous l'autorité de l'acte consolidé des chemins de fer..... 34*b*
Emplacement de ville à Régina..... 34*c*
Terres vendues dans le Manitoba..... 34*d*
Chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow..... 44
Chemins de fer, Commission des 13*b*
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel.. 13
Chemins de fer, Statistique des..... 13*a*
Chemins de fer, Subventions aux Cies de... 80
Chippawa, Sauvages..... 20*a*
Clôture métallique..... 75*f*
Collings, James, M. D..... 32
Colombie-Britannique, Défense de la..... 62
Commerce et navigation, Rapport annuel... 1
Commissaire de la police à cheval du N.-O. 7*a*
Commissaire de la police fédérale..... 28
Compagnie de prêt et de placements Anglo-canadienne..... 27
Comptes publics, Rapport annuel..... 2
Conférence Coloniale.....45, 45*a*
Conseil des examinateurs du service civil, Rapport du..... 5*a*

D

Défenses de la Colombie-Britannique 62
Dépenses et revenus..... 24, 24*a*
Dépenses pour les canaux 8*c*
Dépôts dans les banques d'épargnes du département des postes..... 37
District électoral de Kamouraska..... 47
Diverses dépenses imprévues 22
Droits de pêches des Sauvages..... 20
Droits de propriétés sur ouvrages littéraires 36
Dynamite importée à Halifax 61

E

Elections, Rapports des, 1887..... 53*b*
Elgin, Juge puîné pour le comté d' 56
Emplacements de ville dans le Nord-Ouest. 34*c*
Esquimault à Nanaïmo, Chemin de fer d'. ... 83
Examens de promotions..... 5*d*
Expédition à la Baie d'Hudson..... 15*b*
Exportations et importations 31

F

Fabre, Rapport de l'honorable M..... 88
Falsification des substances alimentaires.... 8*c*
Filature de Montréal..... 67
Fonds consolidé 24

G

Giasson, Destitution de Napoléon..... 64
Goélette "Ste-Anne"..... 86
Gouverneur général, Mandats du..... 21, 21*a*, 21*b*
Grains de semence, Avances pour..... 52*a*
Grains et produits animaux..... 52
Grain transporté sur le chemin de fer Intercolonial 54
Gratifications aux pêcheurs..... 16*c*
Gray, John, Nomination de..... 23
Greffier de la couronne en chancellerie, Rapport du 53, 53*a*, 53*b*

H

Haldimand, Décompte, Election d'..... 53
Halifax, Dynamite importée à..... 61
Haut Commissaire..... 65
Homard, Pêche du..... 16*d*
Howe, William et George, Sommes payées à 70

I

Immigration chinoise..... 57, 57*a*
Inspection des bateaux à vapeur..... ..... 15*a*
Inspection des poids et mesures et du gaz... 8*b*
Institut impérial..... 79, 79*a*
Intercolonial, Chemin de fer—
Matériel roulant..... 75
Wagons Pullman et wagons-palais..... 75*a*
Huile fournie 75*b*
Dépense de capital..... 75*c*
Accidents aux trains 75*d*
Revenus et dépenses 75*e*
Fil métallique et autres clôtures 75*f*
Grain, transporté sur..... 54
Intérieur, Département de l', et C.C.P..... 34
Intérieur, Rapport annuel 7

J

Jackson, Lieut.-col. W. H., Rapport du..... 9*c*
Jaugeage de la mélasse 39
Juge puîné, comté d'Elgin 56
Justice, Rapport annuel. 4

K

Kamouraska, District électoral de..... 47
Kamouraska, Quai à 68
Kingsport, Chemin de fer de..... 78
Kingston et Montréal, Cie de transport de... 85

L

Langlois, Polydore, Quai de..... 68
Laurie, major général, Rapport du..... 9*d*
Leamy, James, Convention avec..... 34*a*
Leeds et Grenville, Licences dans..... 89
Les Fonds, Bureau de Poste de 35
Liste des navires..... 15*c*
Liste du service civil..... 5*b*

M

Main Ducks and Yorkshire, Iles..... 71
Mandats du gouverneur général.....21, 21*a*, 21*b*
Manitoba, Recensement du..... 29
Marine, Rapport annuel de la..... 15
Medicine-Hat, Cie de Chemin de fer et de Houille de..... 74
Mélasse, Jaugeage de la..... 39
Metlakahtla, Sauvages de..... 20*d*
Milice, Liste de la..... .... 9*a*
Milice, Rapport annuel..... 9
Mises à la retraite, Service Civil..... 25
Montmorency, Liste des voteurs..... 53*c*
Montréal, Cie de Filature de..... 67
Montréal, Commission sur les inondations... 46
Murray, Canal..... 42*b*

Mc

McDougall, Michael..... 16*a*
McGillivray, Donald, Convention avec..... 34*a*
McKay, William, Sommes payées à..... 70
McLaren, Inspecteur, Rapport de l'..... 39

N

Navires anglo-américains, Saisie de..... 48, 48*a*
Navires, Liste des..... 15*c*
Neptune, Steamer..... 41
Noms de places changés. 66*a*
Nord-Ouest, Emplacements de ville dans le.. 34*c*
Northern Light, Steamer..... 40
Nouvelle-Ecosse, Cie de chemin de fer Central de la..... 69

O

Obligations et garanties..... 38
O'Donoghue, M. F 77
Officiers-rapporteurs, Détails concernant les 53*a*
Oxford à New-Glasgow, Chemin de fer d' ... 44

P

Pêcheries, Corrospondence relative à la question des..... ..... 16*b*
Pêcheries, Rapport annuel..... 16
Pêcheries, Service de protection des..... 16*a*

P

Pêcheurs, Gratifications aux..... 16c
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....4a à 4p
Permis de coupes de bois..... 19
Pinette, Havre de..... 30c
Poids, Mesures et Gaz, Inspection des..... 8b
Police à cheval, Rapport du Commissaire... 7a
Police fédérale, Commissaire de la..... 28
Ponts sur le canal Welland..... 42a
Port de Pinette..... 30e
Port de refuge à Port-Rowan..... 30b
Port de refuge à Wellington..... 30a
Port-Hood, Havre de..... 30
Port-Moody, Quai à..... 34a
Port-Rowan, Havre de refuge à..... 30b
Postes, Banques d'épargnes des..... 37
Postes, Rapport annuel des..... 10
Prince-Edouard, Liste des voteurs du comté de..... 47b
Prince-Edouard, Subvention à l'Ile du..... 60
Prince-Edouard, Tunnel de l'Ile du..... 63
Produits, animaux et grains..... 52
Promotion, Examens de..... 5d

Q

Quai à Port-Moody..... 34a
Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, Chemin de fer de..... 74

R

Rapport du commissaire exécutif, Exposition coloniale..... 12
Rapport final de la commission des réclamations de la guerre..... 9b
Recensement du Manitoba..... 29
Réclamations dans les territoires en litige... 19a
Réclamations des Sauvages des Six Nations 20b
Recommandations pour *Scrip*..... 59
Relations commerciales avec la France..... 88
Relations commerciales avec les Antilles.... 43
Régina, Emplacement de ville de..... 34c
Représentants à la conférence coloniale..... 45
Réserve sauvage près de la Baie Georgienne 20c
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel..... 8
Revenus et dépenses..... 24, 24a
Reviseurs, Rémunération des..... 47c
Rive Nord, Chemin de fer de la..... 55

S

Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de.....4a à 4q
Rapport supplémentaire de l'Inspecteur des pénitenciers..... 4a
Rapport de l'Inspecteur Moylan..... 4b
Evasion de Fortier..... 4c
Accusation contre Romuald Gadbois..... 4d
Mémoire de J. E. Baillargé..... 4e
Evasion de Dorion..... 4f
Addenda pour la défense du préfet..... 4g
Défense du préfet..... 4h
Lettre de J. B. Desormeau..... 4i
Réconciliation du préfet et de ses aides.... 4j
Lettre de J. E. Durocher..... 4k
Evasion de Herwood et Williams..... 4l
Plaintes du gardien en chef McCarthy..... 4m

S

Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de—*Suite*.
Accusations portées par "L'Etendard"... 4n
Témoignages des employés..... 4o
Lettre de J. H. Bellerose et autres..... 4p
Plaintes contre Adolphe Lefaivre..... 4q
Saisie de navires anglo-américains..... 48, 48a
Sauvages, Administration des affaires des... 81
Sauvages, Droits de pêche des..... 20
Sauvages, Rapport annuel sur les affaires des. 6
Scrip, Recommandations pour..... 59
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du..... 5
Section canadienne, Exposition coloniale, Rapport sur la..... 12
Service civil, Liste du..... 5b
Service civil, Mises à la retraite..... 25
Service civil, Promotions et nominations... 5c, 5e
Service civil, Rapport du bureau des examinateurs..... 5a
Service préventif..... 50
Service transocéanique entre la France et le Canada..... 72
Seymour, M. M., M.D.....
Six Nations, Sauvages des, Réclamations des 20b
Statistique criminelle..... 12a
Statistique des canaux..... 8a
Statistique mortuaire..... 12c
"Ste-Anne," Goélette..... 86
Substances alimentaires, Falsification des... 8c
Subventions aux compagnies de chemins de fer..... 80
Subvention à l'Ile du Prince-Edouard..... 60
Surintendant du Canal Chambly.....
Swisher, Joseph..... 76

T

Taché, Madame V., Quai de..... 68
Taylor, Juge, Rapport du..... 56a
Terres fédérales concédées à des compagnies de chemin de fer..... 74
Terres sur l'Ile Vancouver..... 83
Terres vendues dans le Manitoba par le C.C.P..... 34d
Territoires en litige, Réclamations dans le... 19a
Thé importé..... 51
Tonnerre, Baie du, Explorations du district 66
Tracadie, Havre de..... 58
Travaux publics, Dépenses sur les..... 11a
Travaux publics, Rapport annuel..... 11
Travis, Honorable Jeremiah, Enquête concernant..... 56a
Tunnel de l'Ile du Prince-Edouard..... 63

V

Vancouver, Ile, Terre sur l'..... 83
Voteurs, liste des, Comté de Prince-Edouard.....47a, 47b

W

Walters, John, accusations contre..... 71
Welland, Canal, Pont sur le..... 42a
Wellington, Port de refuge à..... 30a
Windsor et Annapolis, chemin de fer..... 87
Wood, A. F..... 42b

☞ Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et quand il a été présenté aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chaque document de la session, et si l'impression a été ordonnée ou non.

ERRATUM DANS LA LISTE DE 1886.

A la page 6—Réponse nº 9*a*, lisez *Imprimée pour la distribution seulement*, au lieu de *Pas imprimée*.

MATIÈRES DU VOLUME A.

Recensement, 1886, de la province du Manitoba—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 1.

1. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable M. Bowell—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présentés à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Charles Tupper. Budget de l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 9 mai 1887. Budget supplémentaire du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1887 ; présenté le 14 juin 1887. Budget supplémentaire du Canada pour l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 14 juin 1887. Budget supglémentaire additionnel pour l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 30 juin 1887—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 3.

3. Rapport annuel de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 4.

4. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir John A. Macdonald—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*a*. Rapport supplémentaire de l'inspecteur des pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable J. S. D. Thompson—

Imprimé pour le département de la justice seulement.

4*b*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan, sur les plaintes portées par M. Ouimet, sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre J. E. Durocher, ex-garde dans cette institution, en 1881 ; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes. Présentée au Sénat le 27 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* ..... *Voir 4a.*

4*c*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports faits par l'inspecteur des pénitenciers à l'occasion de l'évasion d'un certain prisonnier

du nom de Fortier, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le ou vers le 1er octobre 1884, ainsi que le dossier comprenant les témoignages reçus et les documents produits à l'enquête qui a eu lieu au sujet de cette évasion. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* ..... *Voir* 4*a*.

4*d*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'enquête faite par l'inspecteur Moylan sur certaines plaintes ou accusations portées contre Romuald Gadbois, un des employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, à la fin de l'année 1884, ou au commencement de l'année 1885, ainsi que copie des témoignages reçus à cette enquête et de tous autres documents formant partie du dossier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... *Voir* 4*a*.

4*e*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre ou mémoire adressé par T. G. Baillairgé, écuyer, l'un des membres de la commission chargée de faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1884, à Godefroi Laviolette, préfet de ce pénitencier, le requérant de retrancher de sa réplique à la défense du sous-préfet, Télesphore Ouimet, tout ce qui pouvait être considéré comme une attaque ou une plainte dirigée contre l'inspecteur, l'autre membre de la commission d'enquête ; aussi copie de la réponse de M. Laviolette à cette réquisition ; copie du rapport sur l'état de cette institution présenté par le dit préfet à l'inspecteur, après la visite ordinaire de ce dernier, au commencement de l'année courante (vers le mois de février 1886) ; et copie de la décision rendue par le ministre de la justice sur le rapport que lui ont fait messieurs Moylan et Baillairgé, à la suite de l'enquête tenue par eux en 1884, au sujet de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*—*Voir* 4*a*.

4*f*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur l'enquête par lui faite sur la désertion du nommé Dorion, un des prisonniers alors détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec copie des témoignages et de tous autres documents qui se rapportent à cette désertion, entre autres, de la décision du gouvernement sur le rapport sus-mentionné. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* ..... *Voir* 4*a*.

4*g*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'*addenda* à la défense du préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et déposé à la fin de l'enquête de 1884 ; et aussi copie de la réplique du susdit préfet à la réponse faite par le sous-préfet Ouimet aux accusations portées contre lui par le préfet. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... *Voir* 4*a*.

4*h*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la défense produite sous forme de plaidoyer par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul Laviolette, à la fin de l'enquête tenue en 1884 par messieurs Moylan et Baillairgé sur l'administration de ce pénitencier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... *Voir* 4*a*.

4*i*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-gardien J. B. Desormeaux, protestant contre sa destitution, portant de très graves accusations contre certains fonctionnaires, et réclamant une indemnité. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... *Voir* 4*a*.

4*j*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'un rapport fait par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sur la réconciliation de cet officier avec ses deux aides : le sous-préfet et le gardien en chef, ordonné par le ministre de la justice et mentionné dans le rapport annuel de l'inspecteur pour 1884-85, page xxv, lignes 21-24. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... *Voir* 4*a*.

4*k*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date de 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-garde J. E. Durocher, protestant contre sa destitution et portant de graves accusations contre certains fonctionnaires. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*...*Voir* 4*a*.

4*l*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des rapports faits par l'inspecteur Moylan ou par toutes autres personnes chargées par le gouvernement de faire rapport sur l'évasion des nommés Harwood et Williams, prisonniers au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1881, ainsi que copies des témoignages reçus aux enquêtes qui ont précédé ces rapports, et de tous autres documents formant partie du dossier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*.....*Voir* 4*a*.

4*m*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur les plaintes portées par McCarthy, gardien en chef du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre Hector Demers, garde dans cette institution, en 1884; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*.....*Voir* 4*a*.

4*n*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre du département de la justice, division des pénitenciers, adressée à la fin de juin 1883 au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, requérant ce fonctionnaire d'attirer l'attention du sous-préfet de cette institution sur certaines accusations portées contre ce dernier, le ou vers le 18 juin 1883, par le journal "l'Etendard", qui l'accusait de s'être ingéré abusivement dans les élections du comté de Laval en 1883, ainsi que copie de la réponse du dit sous-préfet; aussi copie d'une deuxième lettre du département de la justice, division des pénitenciers, au dit préfet, au sujet d'une nouvelle accusation portée par le même journal, qui se plaignait que le sous-préfet Ouimet avait employé des prisonniers pour faire sa correspondance et en particulier pour préparer la réponse ci-dessus mentionnée, et requérant le préfet de demander des explications à son subordonné à ce sujet, avec la réponse du sous-préfet; aussi copie de tous mémoires, documents, etc., qui peuvent faire partie du dossier, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs en date aux pièces mentionnées en premier lieu. Présentée au Sénat le 27 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*. *Voir* 4*a*.

4*o*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des témoignages de Jean-Baptiste Désormeaux, de J. E. Durocher, et de Hector Demers, ci-devant employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que copie des témoignages de Félix Lesage, garde, de Léandre Mazuret, économe, de Noël Beauparlant, instructeur cordonnier, d'Adolphe Lefebvre, messager, et de Godfroi Laviolette, préfet, tous appelés à rendre témoignage en 1884 à l'enquête tenue sur l'administration du dit pénitencier par messieurs Moylan et Baillairgé, commissaires nommés à cette fin. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*.....*Voir* 4*a*.

4*p*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre 1886 et signée par Jos. H. Bellerose au sujet des difficultés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec copie de la lettre de C. A. Nutting, écr, avocat, en date du 28 août 1886, sur le même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable ministre de la justice de vérifier les faits énoncés dans cette dernière lettre. Présentée au Sénat le 3 juin 1887.—*L'honorable M. Bellerose*. *Voir* 4*a*.

4*q*. Réponse à une adresse du Sénat, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Bellerose*.....*Voir* 4*a*.

5. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5*a*. Rapport du Bureau des Examinatenrs pour le Service Civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des commnnes le 21 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5*b*. Liste du service civil du Canada, à la date du 1er juillet 1886, aux termes de la clause 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

5*c*. Relevé des noms et des salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1886, conformément à la clause 58 de l' " Acte du Service Civil" (Statuts Refondus, 17). Présenté à la Chambre des communes le 20 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

5*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887:—Etat donnant les noms des candidats aux examens de promotion tenus à Ottawa, depuis le 1er mars; les noms de tous ceux qui ont passé ces examens; copie de tous papiers d'examen soumis à ces candidats. Aussi, un état indiquant si quelques-uns des candidats, et dans ce cas, lesquels, ont été soumis à cet examen plus tard que le 1er mars; et quelles questions ont été posées à tel ou tels candidats. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887.—*M. Casey.....Pas imprimée.*

5*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 20 avril 1887 :—Etat indiquant: 1° Le nombre de vacances existant dans le service civil au 1er janvier 1887 par suite de mises d'employés à la retraite pendant l'année 1886; 2° Le nombre de vacances remplies depuis, et si elles l'ont été par promotions ou par de nouvelles nominations; 3° La date des nominations, le nom des personnes promues ou nommées aux emplois, et le salaire qui leur est payé. 4° Le noms de tous les nouveaux employés du service civil nommés depuis le 1er janvier 1886 jusqu'au 1er avril courant; les fonctions qu'ils remplissent, et le salaire qui leur est payé; aussi, les âges respectifs des nouveaux employés, et les changements et nouvelles nominations dans le Sénat et la Chambre des communes. Présentée à la Chambre des communes le 30 mai 1887.—*M. McMullen.....Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

6. Rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

7. Rapport annuel du département de l'intérieur, pour l'année terminée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par l'honorable Thos. White—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

7*a*. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 6 juin 1887, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

8. Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Présentés à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable J. Costigan —
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

8*a*. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1885, étant le supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

8*b*. 13e rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, qui est le supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur, 1886—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8c. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, étant le supplément n° 3 du rapport du revenu de l'intérieur—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8d. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887. Présenté à la Chambre des communes le 20 juin 1887, par sir Charles Tupper ..... *Pas imprimé.*

8e. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887. Présenté à la Chambre des communes le 20 juin 1887, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

9. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, à la date du 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9a. Liste de la milice du Canada ; corrigée jusqu'à la date du 1er janvier 1887. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

9b. Rapport final de la commission des réclamations militaires sur des matières se rattachant à la suppression des troubles du Nord-Ouest, en 1885, formant la continuation de l'annexe n° 4 du rapport du département de la milice et de la défense, en date du 18 mai 1886. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9c. Rapport du lieutenant-colonel W. H. Jackson, sous-adjudant général, chef du commissariat des forces du Nord-Ouest et président de la commission des réclamations militaires, sur des questions se rattachant à la suppression des troubles du Nord-Ouest, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9d. Rapport du major général Laurie, commandant la base et les lignes de communications, sur les matières se rapportant à la suppression de la rébellion dans les territoires du Nord-Ouest, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 23 juin 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

10. Rapport annuel du directeur-général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11. Rapport annuel du ministre des travaux publics pour l'exercice 1885-86, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par sir Hector Langevin..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11a. Etat des dépenses faites pour les travaux publics du Canada, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1886—; aussi, état des dépenses antérieures et postérieures à la Confédération—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRE DU VOLUME N° 10.

12. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1886. Présenté à la Chambre des communes le 20 avril 1886, par l'honorable John Carling—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12*. Rapport de sir Charles Tupper G.C.M.G., C.B., commissaire exécutif de la section canadienne à l'Exposition des Colonies et des Indes tenue à South-Kensington, en 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par l'honorable J. Carling—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12a. Statistique criminelle pour l'année 1885, qui forment l'annexe du rapport du ministre de l'agriculture pour 1885. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par l'honorable J. Carling..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

12*b*. Rapport sur les archives du Canada, 1886—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

12*c*. Extraits des rapports sur la statistique mortuaire pour l'année 1886—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par l'honorable J. H. Pope—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

13*a*. Rapport et statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, 1885-86. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

13*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887 :—Etat donnant les noms, l'occupation ou la profession des personnes formant la commission des chemins de fer, ainsi que la date de leur nomination ; aussi, copie des instructions données à la commission, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun membre de la commission touchant les questions à être étudiées par elle, et copie des travaux de la commission et des témoignages entendus, ainsi qu'un état faisant connaître les localités où la commission a siégé et la date des séances. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—M. *Mulock*—
Pas imprimée.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

14. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1885—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

14*a*. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par sir Charles Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

14*b*. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1886—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

15. 19me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15*a*. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile finissant le 31 décembre 1886..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session,*

15*b*. Rapport sur l'expédition de la Baie d'Hudson en 1886, sous le commandement du lieutenant A. R. Gordon, M.R..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

15*c*. Liste des navires publiée par le département de la marine et des pêcheries ; étant une liste des navires inscrits sur les registres du Canada le 31ème jour de décembre 1886—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

16. Rapport annuel du département des pêcheries du Canada, pour l'année 1886. Présenté à la Chambre des communes le 2 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*a*. Rapport spécial sur le service de la protection des pêcheries du Canada, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*b*. Correspondance relative à la question des pêcheries, 1885-87. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

16c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat faisant connaître les noms des personnes qui ont demandé, en 1885, des primes à l'encouragement de la pêche, dans le district de Grand-Narrows et Washabuck, comté de Victoria, N.-E.; les noms des personnes dont les demandes ont été refusées, pour la même année; si la demande pour cette prime formulée par Michael McDougall a été repoussée, et pourquoi; si le dit McDougall a été, par après, nommé gardien de pêche, pour le même district; le nom de son prédécesseur dans cet emploi; si ce dernier a été destitué; et s'il a été destitué, pour quel motif. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*

16d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de la correspondance relative à la pêche du homard et à la fermeture de cette pêche dans la province de la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887—*M. Flynn*.....*Pas imprimée.*

17. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 14 avril 1887, par M. l'Orateur—

Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 16.

18. Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada, à la date du 31 décembre 1886. Présentée à la Chambre des communes le 18 août 1887, par sir Charles Tupper.

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

19. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mars 1886—Etat indiquant: 1. Le nombre d'ordres en conseil ou d'ordres administratifs, depuis 1870, recommandant l'octroi de licences ou permis de coupe de bois dans la Puissance du Canada, avec la superficie totale (réelle ou approximative) couverte par tels ordres; 2. Pour chaque année séparément depuis 1870, le nom et l'adresse de chaque personne en faveur de laquelle tels ordres ont été passés; la date de chacun de ces ordres, la superficie de terrain comprise dans chaque ordre; la location du terrain couvert par chaque ordre; le loyer du terrain et les droits de la couronne payés respectivement dans chaque cas, et la prime, s'il en a été payée, en sus des frais d'arpentage exigés dans chaque cas; aussi, la superficie totale couverte par tels ordres, chaque année. 3. Le nombre total de licences émises sous l'autorité des divers ordres en conseil; la superficie totale couverte par chaque licence; si cette superficie consistait de pièces de terrrain détachées ou si elle était d'un seul tenant, et la période pendant laquelle telle licence était effective; et, dans le cas de permis, les fins pour lesquelles le bois était demandé. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1887—*M. Charlton*—

Pas imprimée.

19a Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de l'Ontario, et entre le gouvernement canadien et toute personne ou personnes quelconques, concernant les permis pour l'exploitation forestière et les titres de la couronne à des terres réclamées par des colons ou des mineurs dans les limites du territoire en litige. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Dawson*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

20. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 avril 1886—Copie des pétitions ou lettres adressées par les Sauvages de la rive nord du lac Huron ou du lac Nipissingue, au sujet de leurs droits de pêche dans ces eaux, et de toute correspondance sur le même sujet échangée entre le département des affaires des Sauvages et les surintendants locaux. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1887—*M. O'Brien*.....*Pas imprimée.*

20a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Relevé faisant connaître le chiffre des arrérages actuellement dus aux Sauvages Chippewas, des lacs Huron et Supérieur, pour le transfert de leurs terres en vertu du traité Robinson, et copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le département des Sauvages et le gouvernement de l'Ontario, depuis le 3 mai dernier. Présentée à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*M. O'Brien*.....*Pas imprimée.*

20b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de tous titres, lettres patentes, correspondance et documents concernant les réclamations des Sauvages des

Six Nations, telles qu'exposées dans leur pétition présentée à cette Chambre le 18 avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887.—*M. Paterson (Brant)*—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

20c. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous papiers, lettres, documents, cartes, etc., se rapportant en quelque manière à la décision du gouvernement d'établir une réserve sauvage, en vertu du traité Robinson, ou autre, entre les rivières du Poisson Blanc et Wanattasche, à sept milles au nord du littoral de la baie Georgienne ; aussi, copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre les autorités fédérales et le gouvernement de l'Ontario, et de toute correspondance et autres documents et papiers échangés entre le gouvernement fédéral et toute personne ou personnes touchant la vente du bois qui se trouve sur cette réserve, dans le cas où telle vente aurait été faite. Présentée à la Chambre des communes le 25 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*

20d. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre copie des rapports du commandant du vaisseau de Sa Majesté "Cormorant," et du surintendant des affaires des Sauvages de la Colombie-Britanique, relatifs aux troubles agraires qui ont eu lieu l'hiver dernier sur la réserve des Sauvages de Metlakathla, avec aussi la correspondance échangée en 1886 et 1887, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial sur ce sujet. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Macdonald*.....*Pas imprimée.*

21. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte des exercices 1885-86 Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*

21a. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte des exercices 1886-87. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*

21b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mai 1887—Relevé détaillé des mandats émis par le gouverneur général au cours de chacune des années 1873 à 1886, inclusivement. Présenté à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*Sir Richard Cartwright.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.

22. Relevé de diverses dépenses imprévues. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

23. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 mai 1886, demandant copies de la minute de délibération du bureau de la trésorerie et de la minute de l'ordre en conseil, portant nomination de John Gray à l'emploi de sous-percepteur du revenu de l'intérieur à Prescott ; et aussi copie de l'ordre en conseil ou de tout autre ordre portant révocation de la dite nomination—avec mention des dates respectives de ces pièces. Présentée au Sénat le 18 avril 1887.—*L'honorable M. O'Donohue*.....*Pas imprimée.*

24. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1887—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1885 au 10 avril 1886, et du 1er juillet 1886 au 10 avril 1887, avec l'estimation des recettes et des dépenses. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1887.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

24a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat indiquant les recettes et les dépenses du 1er juillet 1885 au 20 avril 1886, et du 1er juillet 1886 au 20 avril 1887, avec les prévisions budgétaires, pour les mêmes périodes. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1887.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

24b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Relevé des recettes et dépenses à la date du 1er mai 1886 et 1887, respectivement, ainsi que les estimations budgétaires de chacune de ces années. Aussi un état indiquant l'intérêt à solder au 1er mai. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

25. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, etc. pour l'année finissant le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

26. Rapport des baptêmes, mariages et décès dans les districts d'Arthabaska, de Chicoutimi, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par M. l'Orateur.....*Pas imprimé.*

27. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par M. l'Orateur. *Pas imprimé.*

28. Rapport du commissaire de la police fédérale, conformément aux dispositions des Statuts Refondus, ch. 184, article 5. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1887, par l'honorable J. S. D. Thompson.....*Pas imprimé.*

29. Rapport sur le recensement du Manitoba, conformément aux prescriptions de l'Acte de recensement. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1887, par l'honorable J. Carling. *Pas imprimé.*

30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de toute correspondance relative à la fermeture de l'entrée nord du havre de Port-Hood, avec copie des rapports de l'ingénieur en chef du département des travaux publics à ce sujet ; aussi copie des plan, devis et soumissions demandées par le ci-devant ministre des travaux publics en 1878. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1887—*M. Cameron, (Inverness.)*.....*Pas imprimée.*

30*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mai 1887—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports de l'ingénieur en chef et autres, touchant la construction d'un port de refuge, à Wellington, Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887—*M. Platt*.....*Pas imprimée.*

30*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1887—Copie du rapport de l'ingénieur en chef touchant la construction d'un port de refuge à ou près Port-Rowan, Ontario ; aussi du mémoire signé par George Stewart, M.D., et autres, à ce sujet ; de même que de toute correspondance non encore présentée à cette Chambre échangée entre d'autres personnes du Port-Rowan et le gouvernement au même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*

30*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports et autres papiers concernant le dragage du port de Pinette, I. P.-E. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887—*M. Welsh. Pas imprimée.*

31. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1887—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1886 au 1er avril 1887, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1887—*Sir Richard Cartwright. Pas imprimée.*

32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Copie des pièces justificatives, papiers et correspondance concernant la nomination de James Collinge, M.D., comme médecin chargé de traiter les enfants sauvages de l'école industrielle et ceux de Qu'Appelle, qui sont sous la direction du Père Hugonard ; la durée de son service et le chiffre de son traitement. Aussi, un état donnant la date de la nomination de M. M. Seymour, M.D, comme médecin des enfants sauvages dans la dite école, la durée de son service, comme tel, ainsi que la date et le montant des paiements qui lui ont été faits pour ce service. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Montant dû au gouvernement canadien par la banque d'Echange à l'époque de la suspension de ses paiements, et état indiquant toutes les sommes payées à compte de sa dette, avec la date du solde. Présentée à la Chambre des Communes le 28 avril 1887.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*

34. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant :—1, le choix de la route ; 2, le progrès des travaux ; 3, le choix ou la réserve des terres ; 4, le paiement de deniers ; 5, la construction des embranchements ; 6, le progrès des travaux sur les embranchements ; 7, les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ; 8, les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et

ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent; 9, les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état; 10, copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1887, par l'honorable Thos. White.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

34*a*. Convention intervenue entre James Leamy et Donald McGillivray et Sa Majesté la reine Victoaia, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, du Canada, pour l'enlèvement et la réfection de certaines parties du quai de Port-Moody, Colombie Anglaise (107me contrat). Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887, par l'honorable J. H. Pope—

Pas imprimée.

34*b*. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant :—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement des deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1887, par l'honorable J. H. Pope.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

34*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat indiquant la nature de la convention existant entre le gouvernement du Canada et la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou autres parties, s'il en est, relativement à l'emplacement de ville, à Régina, et autres emplacements de ville dont le gouvernement est en partie propriétaire; ce qu'a coûté la perception des versements faits sur les lots vendus dans tels emplacements de ville, jusqu'au 30 juin 1886, ainsi que le montant réalisé par le gouvernement, jusqu'à la même date, sur la vente de tels lots; aussi le nombre de lots, dans tels emplacements de ville, et la quantité de terres arables, dans les Territoires du Nord-Ouest, auquel a droit la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, sans toutefois avoir jusqu'ici obtenu de titre du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Davin*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

34*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Liste de toutes les terres vendues dans la province du Manitoba par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'au 1er avril 1887, avec la date de la vente et le nom de l'acquéreur. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Watson*.....*Pas imprimée.*

35. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de toute pétition, correspondances, ou autres documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à un certain endroit appelé "Les Fonds," dans la paroisse de Saint-Antoine, comté de Lotbinière. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

36. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Etat indiquant toutes sommes d'argent perçues depuis le 1er octobre 1868, en vertu de lois et ordres en conseil passés à cet effet, pour droits sur réimpressions étrangères d'ouvrages anglais soumis au droit de propriété littéraire, ainsi que les montants perçus sur chacun de ces ouvrages, et le total remis chaque année au gouvernement impérial pour être distribué aux personnes ayant des droits de propriété sur tels ouvrages littéraires. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 17.

37. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Relevé des sommes déposées dans les caisses d'épargnes postales et les banques d'épargnes du gouvernement à la date du 1er janvier 1886, indiquant le nombre des déposants ayant des montants au-dessus de $1,000 ; nombre de déposants ayant des montants au-dessus de $500 et au-dessous de $1,000 ;

nombre des déposants ayant des montants au-dessus de $300 et au-dessous de $500; nombre des déposants ayant des montants au-dessous de $300, avec le montant total en possession de chaque classe de déposants respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887.—*M. Charlton*.....*Imprimée pour les documents ds la session seulement.*

38. Etat détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au département du secrétaire d'Etat, soumis au parlement du Canada, en vertu des "Statuts Refondus du Canada," chap. 19, article 23. Présenté à la Chambre des communes le 29 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimée.*

39. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mars 1887—Copie de tous rapports, adressés par l'inspecteur McLaren et M. Bremner, du département des douanes, au ministre des douanes, quant à la méthode suivie pour le mesurage de la mélasse au port de St. Stephens, N.-B., ainsi que de tous rapports au sujet de la méthode suivie au port de Saint-Jean, N.-B., et de tout ordre en conseil passé par suite de ces rapports, ou des instructions données par le département des douanes. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat donnant la date à laquelle le steamer *Northern Light* a commencé ses voyages entre l'Ile du Prince-Edouard et Pictou, dans l'automne de 1886; combien de voyages il a faits; la date de chaque voyage jusqu'au 15 avril courant, et le nombre de passagers. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887—*M Perry*.....*Pas imprimé.*

41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat faisant connaître combien de voyages ont été faits par le steamer *Neptune* l'hiver dernier, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme; la date de chaque voyage; le montant payé pour ce service et le nombre de passagers. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887—*M. Perry*—*Pas imprimée.*

42. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1887—Copie de toutes demandes faites au gouvernement et toutes recommandations faites concernant la place de surintendant du canal Chambly, ainsi que copie de la nomination de titulaire à cette charge, indiquant le montant de son salaire par année, et des dépenses contingentes, etc., qui lui sont accordées. Les dits papiers contenant aussi un état des salaires respectifs payés aux deux prédécesseurs du surintendant actuel. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887. *M. Préfontaine*.....*Pas imprimée.*

42*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mai 1887—Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, ordres et rapports faits soit par l'ingénieur local ou par M. Page, au sujet du pont traversant le canal Welland, à Welland, récemment enlevé, et de la construction d'un nouveau pont pour le remplacer. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*M. Blake*.....*Pas imprimée.*

42*b*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général—Copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuier, de Madoc, comme auditeur ou arbitre pour les réclamations qui se rattachent à la construction du canal Murray; avec un état des sommes d'argent qui lui ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives; plus particulièrement des sommes qui lui ont été payées en novembre 1886, avec mention du nombre de jours pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois. Présentée au Sénat le 23 juin 1887—*L'honorable M. Flint*.....*Pas imprimée.*

43. Rapport sur les relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales, par John P. Wylde, agent commercial du Canada aux Indes Occidentales. Présenté à la Chambre des Communes le 6 avril 1887, par sir Charles Tupper.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

44. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 31 janvier 1887, concernant le chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1887, par l'honorable J.H. Pope.

Pas imprimée.

45. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 avril 1887—Copie de la commission ou autre document nommant sir Alexander Campbell et M Sandford Fleming à titre de représentants du Canada à la conférence tenue à Londres, et de toutes instructions qui leur ont été données en cette qualité et de tous papiers relatifs à cette conférence. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1887—*M Casey.*
Pas imprimée.

45a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mai 1887—Copie de toutes communications reçues par le gouvernement canadien du gouvernement impérial ou d'aucun de ses officiers au sujet de la conférence coloniale ouverte à Londres le 4 avril 1887, et de toute correspondance s'y rattachant, ainsi que des instructions données aux représentants canadiens à la dite conférence. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Edgar* ..... *Pas imprimée.*

46. Rapport de la commission chargée de faire une enquête sur les inondations à Montréal. Présenté à la Chambre des communes le 11 mai 1887, par sir Hector Langevin..... *Pas imprimé*

47. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1887—Copie des comptes de l'officier-reviseur du district électoral de Kamouraska, comprenant les frais d'impression des listes électorales, le compte du greffier du reviseur et celui de son huissier, avec indication du montant payé par le gouvernement à chacun de ces officiers. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887—*M. Dessaint*..... *Pas imprimée,*

47a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1887—Relevé du coût total de la préparation des listes de votation en vertu de l'Acte du cens électoral du Canada, ainsi qu'un état détaillé des dépenses occasionnées dans chaque division électorale pour les salaires de l'officier-reviseur, le greffier et l'huissier, et les frais de voyages, s'il en est, alloués à chacun ; aussi, le montant pour l'impression des listes et à qui il a été payé dans chaque division ; les sommes payées pour publications d'avis relatifs à la location de salles ou à tous autres objets se rapportant au sujet de cette motion, dans chaque division électorale du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887—*M. Landerkin* —
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

47b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Relevé indiquant, jusqu'à date, les diverses sommes payées pour la préparation de la revision des listes des voteurs pour le comté de Prince-Edouard, en 1886, savoir :—A l'officier reviseur, à son greffier, à son huissier, et pour impressions. Aussi, les sommes réclamées pour cette revision, et non payées jusqu'à présent. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1887—*M. Platt*—
Pas imprimée.

47c. Copie certifié d'un ordre en conseil concernant la rémunération à donner aux officiers-reviseurs. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimée pour les documents de la session seulement.

48. Correspondance relative à la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. Présentée à la Chambre des communes le 12 mai 1887, par l'hohorable G. E. Foster ..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

48a. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. Présentée à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat indiquant le nombre de bateaux-traîneaux possédés par le gouvernement pour le service de la traversée aux caps ; le nombre d'hommes employés à ce service pendant l'hiver de 1887 ; combien de voyages ont été faits par les dits bateaux, la date de chaque voyage, et le nombre des voyageurs traversés au moyen des dits bateaux. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1887—*M. Perry*..... *Imprimée pour la distribution seulement.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat donnant le nombre d'officiers nommés depuis le 1er janvier 1886 pour prévenir la contredande sur notre frontière, avec les noms des personnes ainsi nommées, leur résidence et leur salaire. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé de la quantité et la valeur du thé importé de la Chine et du Japon et entré dans les ports douaniers de la Colombie Anglaise ou leurs annexes pour la consommation ou pour être expédié en transit depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 1er avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887. *M. Bowman*.....*Pas imprimée.*

52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 avril 1887—Etat détaillé donnant la description et la valeur des grains et des produits animaux exportés du Canada, depuis le 1er juillet 1886 jusqu'au 1er avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*

52*a*. Mémoire concernant les avances de grains de semence. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable Thos. White. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

53. Rapport du greffier de la couronne en chancellerie, conformément à l'ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887, demandant,—Copie : (1°) du rapport (s'il en est) fait par l'officier-rapporteur du comté de Haldimand, dans l'élection de 1887, après son énumération finale, ou de sa déclaration dans le cas où tel rapport n'aurait pas été fait ainsi que de son rapport à la suite du décompte fait par le juge du comté ; (2°) de l'avis concernant le décompte ou de tout autre procédé signifié au dit officier-rapporteur ; (3°) du certificat émis par le juge du comté de Haldimand quant au dit décompte ; (4°) de toute décision rendue par le dit juge de comté pendant ou après tel décompte, et de tout procès-verbal ou mémoire du dit juge ou de son greffier contenant des entrées ou notes concernant aucun des bulletins contestés pendant le dit décompte, indiquant ce qui a été décidé dans le cas de chacun de ces bulletins, quels bulletins ont été écartés, quelle décision a été prise à l'égard de tels bulletins écartés, et si tel procès-verbal ou autre document a été lu publiquement ou non par tel juge ou greffier au cours du dit décompte. Présenté à la Chambre des communes le 18 mai 1887.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*

53*a* Etat conformément à l'ordre de la Chambre du 2 mai 1887, donnant les noms, professions, domiciles et adresses postales des officiers-rapporteurs aux dernières élections générales pour le parlement fédéral, et leurs divisions respectives. Présenté à la Chambre des communes le 30 mai 1887.—*M. Somerville*.....*Pas imprimé.*

53*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat tiré des documents relatifs aux élections à la Chambre des communes actuelle, indiquant le nombre de votes recueillis pour les candidats respectifs dans les diverses divisions électorales et dans leurs différentes subdivisions, avec le nombre de bulletins rejetés ou maculés dans chaque subdivision lors des dernières élections générales, et dans chaque élection faite subséquemment jusqu'à ce jour ; aussi le nombre d'électeurs placés sur les listes de votation, et la population, d'après le dernier recensement, de chaque district électoral et des municipalités qu'il comprend ; si l'élection a eu lieu par acclamation ou s'il y a eu votation ; et un état séparé dans chaque cas où il y a eu un décompte ou une nouvelle énumération, montrant les changements faits dans toute subdivision lors de tel décompte, avec le nombre de bulletins rejetés après avoir été d'abord admis, et le nombre de ceux admis après avoir été d'abord rejetés, et les raisons de tel rejet ou admission, autant qu'il est possible de les obtenir. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887.—*M. Mills*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

53*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mai 1887—Copie de la liste finale des voteurs pour le comté de Montmorency à lui expédiée par J. A. Charlebois, écuyer, officier-reviseur pour le dit comté, avec la lettre du dit Charlebois accompagnant cette liste ; aussi les autres listes et toutes additions à ces listes, envoyées postérieurement au greffier de la couronne en chancellerie par le dit Charlebois, avec copies des lettres du dit Charlebois accompagnant les dites listes ; aussi les cahiers de votation des paroisses de l'Ange-Gardien et de Saint-Pierre, dans le dit comté de Montmorency. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1887.—*M. Langelier (Montmorency)*.....*Pas imprimée.*

54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Etat donnant la quantité de minots de céréales de toutes espèces transportée par l'Intercolonial depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Halifax, pendant la période comprise entre le 1er juillet 1885 et le 31 mars 1887, et le chiffre des recettes nettes provenant de ce transport porté au crédit du dit chemin de fer. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887.—*M. Ellis*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie des marchés, conventions ou contrats non encore produits, passés entre le gouvernement de Sa Majesté et la compagnie du Grand-Tronc, concernant l'achat du chemin de fer du Nord entre Montréal et Québec, ou entre Saint-Martin et Québec ; et aussi, copie du ou des contrats entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie du Grand-Tronc pour l'achat ou transfert de la dite partie du chemin de fer du Nord. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887—*M. Gigault*.....*Pas imprimée.*

56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de tous mémoires, pétitions et correspondance demandant la nomination d'un juge puîné pour le comté d'Elgin ; ainsi que les noms de tous postulants pour la dite charge depuis le 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887—*M. Wilson (Elgin)*.....*Pas imprimée.*

56*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie du rapport du juge Taylor, fait en vertu de la commission qui le chargeait de s'enquérir de la manière dont la justice avait été administrée par l'honorable Jeremiah Travis dans le Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat faisant connaître, 1. Le nombre total de Chinois arrivés dans les divers ports du Canada entre le 1er janvier 1886 et le 31 mars 1887, et le nom de ces ports. 2. Le montant perçu pendant cette période et provenant de la taxe de capitation imposée sur les Chinois. 3. Le montant payé aux gouvernements provinciaux en vertu de l'Acte de l'immigration chinoise, pendant la même période. 4. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, en vertu d'un permis de retour, et les rapports, s'il en est, dressés à ce sujet par aucun officier de douane. 5. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre d'étudiants, de lettrés ou de touristes. 6. Ce qu'a coûté au gouvernement canadien la mise en vigueur de l'Acte d'immigration chinoise pendant le dernier exercice. Présentée à la Chambre des communes le 26 mai 1887—*M. Gordon.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

57*a*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et réglementer l'immigration chinoise, à venir au 1er janvier 1887 ; aussi avec indication du revenu produit par l'immigration chinoise et de la dépense occasionnée par la mise à exécution du dit acte, entre les deux dates susmentionnées. Présentée au Sénat le 21 juin 1887—*L'honorable M. McInnes*.....*Pas imprimée.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports ou autres pièces concernant le havre de Tracadie, Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1887—*M. Welsh*—
Pas imprimée.

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1887—Etat donnant les noms des personnes n'appartenant pas à la milice, qui ont été recommandées pour du *scrip* pour services de quelque nature que ce soit pendant la récente rébellion. Présentée à la Chambre des communes le 30 mai 1887—*M Davin*.....*Pas imprimée.*

60. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence, accordant à la province de l'Ile du Prince-Edouard une subvention additionnelle de $20,000. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1887, par sir Charles Tupper—
Pas imprimée.

61. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de toutes communications échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses fonctionnaires et des particuliers au sujet d'une certaine quantité de dynamite importée à Halifax, Nouvelle-Ecosse, en 1885, par la maison H. H. Fuller et Cie, et qui a été saisie par les autorités douanières pour prétendue évaluation au-dessous de la valeur et aussi une copie de tous certificats, et autres documents accompagnant ces communications.—Présentée au Sénat le 16 mai 1887.—*L'honorable M. Power.*
Pas imprimée.

62. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 mai 1887, pour copie de toute la correspondance entre les gouvernements impérial et fédéral relativement à la défense de la Colombie-Britannique pendant les années 1886 et 1887. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Macdonald*.....*Pas imprimée.*

63. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 25 mai 1887. *L'honorable M. Howlan*.....*Pas imprimée.*

64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Copie de tous les documents du département des Affaires des Sauvages relatifs à la destitution de M. Napoléon Giasson, comme mesureur de pierre à Caughnawaga, dans le comté de Laprairie. Présentée à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*M. Doyon*.....*Pas imprimée.*

65. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mai 1887—Copie de la lettre de sir Charles Tupper donnant sa démission de la charge de Haut Commissaire, avec la date de telle démission; aussi état indiquant la date à laqnelle l'hôtel du gouvernement où résidait le Haut Commissaire à Londres a été quitté par lui; la personne chargée du soin du dit hôtel depuis qu'il l'a quitté; aussi copie de la commission actuellement en fonction et de toutes instructions qui peuvent avoir été données au commissaire actuel; de même que de toute correspondance échangée entre sir Charles Tupper, alors qu'il était commissaire, et le gouvernement, relativement à sa visite en ce pays, à sa démission de la charge de Haut Commissaire, à sa nouvelle nomination, s'il a été nommé de nouveau, et à son acceptation, pour le présent, d'un portefeuille dans le cabinet. Présentée à la Chambre des communes le 6 juin 1887.—*M. Mills*.....*Pas imprimée.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de tous rapports d'explorations et d'arpentages exécutés sous la direction du bureau géologique, pendant les deux dernières années, dans le district de la Baie du Tonnerre, à l'ouest de Port-Arthur. Présentée à la Chambre des communes le 7 juin 1887.—*M. Dawson*.....*Pas imprimée.*

66*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports et correspondance en possession du gouvernement, concernant l'application de noms nouveaux et inconnus à des localités du pays connus sous d'autres appellations depuis un temps immémorial. Aussi, copie de toutes instructions indiquant en vertu de quelle autorité particulière une nouvelle nomenclature a été adoptée dans les rapports de la Commission Géologique au sujet de localités anciennes et historiques qui portaient des noms français et sauvages rappelant la mémoire des premiers voyageurs et explorateurs. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887.—*M. Dawson*.....*Imprimée pour les documents de la sessions seulement.*

67. Rapports et autres papiers concernant des irrégularités commises par la Filature de coton de Montréal, etc. Présentés à la Chambre des communes le 7 juin 1887, par l'honorable M. Bowell. *Pas imprimés.*

68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie des comptes concernant la construction du quai du gouvernement à Kamouraska, indiquant le montant payé à madame V. Taché pour l'achat de son quai, avec copie du contrat intervenu entre le gouvernement et madame Taché à ce sujet, et aussi copie des conventions intervenues entre le gouvernement et Polydore Langlais, écr, au sujet de la vente de quai de ce dernier, au même endroit, et quel montant lui a été payé par le gouvernement. Présentée à la Chambre des communes de 10 juin 1887.—*M. Dessaint*.....*Pas imprimée.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, concernant une subvention pour le dit chemin de fer, et copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement qui a été chargé d'examiner les travaux. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*M. Eisenhauer*.....*Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat indiquant les diverses sommes payées à, ou réclamées par William Howe et George Howe, ou autres personnes en leur nom, pour ouvrages de peinture ou autres travaux dans les édifices du parlement ou des

départements du gouvernement à Ottawa, depuis le 1er janvier 1884. Aussi réponse à un ordre du 10 mai 1887—Etat faisant connaître les divers montants payés à William MacKay ou à toute autre pensonne, en sa faveur, pour peinturage ou autres travaux dans les édifices du parlement et des départements, à Ottawa, du 1er janvier 1875 au 31 décembre 1878. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*MM. Holton et Taylor*.....*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1878 jusqu'à date, entre le département des Sauvages et John Walters et autres au sujet de l'affermage des îles Main Ducks et Yorkshire, dans le lac Ontario, et de toutes demandes d'achat ou d'affermage des dites îles. Aussi, un état faisant connaître toutes les offres faites au gouvernement par lui au sujet de vente ou d'achat; les rapports de toutes personnes nommées à quelque date que ce soit pour faire l'évaluation des dites îles; le loyer annuel payé par le locataire actuel, et la date de l'expiration de son bail; aussi, toutes plaintes formulées depuis le 1er janvier 1878, contre John Walters, pour violation de son bail ou des règlements du département, et les noms des plaignants, ainsi que le rapport des noms des personnes nommées pour une enquête à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Platt*.....*Pas imprimée.*

72. Copie de l'ordre en conseil relatif à la convention intervenue avec MM. Bossière, Frères et Cie, pour le service des paquebots entre la France et le Canada. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et le sieur Peter Gray, de la Montagne de l'Orignal, concernant le nommé Edward Brokowski, employé du département, de Moosomin, T.N.-O.. et de toutes lettres et communications adressées au département par toutes autres personnes touchant la conduite et la compétence du dit Brokowski à remplir les devoirs de sa charge. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Barron*—

Pas imprimée.

74. Copie des ordres en conseil, correspondances, etc., concernant des octrois de terres aux compagnies de chemins de fer suivantes :—Compagnie du chemin de fer d'Alberta et d'Athabaska; compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan; compagnie du chemin de fer et de charbonnage de Medicine-Hat. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887, par l'honorable Thos. White.....*Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1886, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

75*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé du nombre de chars Pullman et chars-palais appartenant à l'Intercolonial et employés sur ce chemin, le coût de ces chars, et les noms des personnes qui les ont vendus ou construits pour le chemin de fer. Présentée à la Chambre des communes le 19 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

75*b* Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé de la quantité d'huile lubrifiante, où toute autre huile pour wagons ou machines, fournie ou livrée à l'Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1885, les contrats en vertu desquels ces articles ont été livrés, les noms des divers entrepreneurs, et les différentes sommes payées conformément aux termes de ces contrats. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887. *M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

75*c* Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat détaillé des sommes dépensées et portées au compte du capital du chemin de fer Intercolonial pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887.—*M. Jones.*

Imprimée pour les documents de la session seulement

75*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevés des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, pendant l'année 1886 jusqu'au 1er avril 1887, les causes et dates respectives; les noms de tous les chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. Présentée à la Chambre des communes le 20 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean.)*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

75*e*. Relevé comparatif des recettes et dépenses du chemin de fer Intercolonial. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Charles Tupper.

Imprimé pour les documents de la session seulement.

75*f*. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 20 avril 1887—Copie de tout contrat passé pendant l'année civile 1886, pour la fourniture de fil métallique ou autre clôturage pour le chemin de fer Intercolonial, avec indication des noms des entrepreneurs et du montant payé en vertu de chaque contrat, ainsi que le montant des achats de fil de fer ou autre clôturage faits sans contrat (s'il en a été fait) pendant la même période, et le montant d'argent payé pour tels achats. Présentée à la Chambre des communes le 23 juin 1887.—*M. Weldon (Saint-Jean)*..*Pas imprimée.*

76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1887—Copie de toutes pétitions et mémoires d'un certain Joseph Swisher, qui a servi comme volontaire pendant la rébellion de 1837, demandant qu'une compensation raisonnable lui soit accordée, parce que sa santé a grandement souffert par suite de son service comme volontaire pendant la dite rébellion. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887. —*M. Wilson (Elgin)*.....*Pas imprimée.*

77. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1887—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement ou à aucun des membres du cabinet par M. F. O'Donoghue, ou par aucune autre personne en son nom, à propos de compensation pour prétendue perte ou confiscation des propriétés de feu W. R. O'Donoghue, engagé dans les troubles du Nord-Ouest en 1869-70; aussi copie de toutes lettres, ordres en conseil ou de tous autres documents en la possession du gouvernement, au sujet d'aucune réclamation présentée par le dit M. F. O'Donoghue; ainsi qu'un état indiquant les sommes payées par le gouvernement à M. F. O'Donoghue ou à aucune autre personne en son nom pour services rendus ou pour tout autre objet. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 juin 1887—Copie des études d'exploration d'une ligne projetée de chemin de fer à partir de Kingsport, sur le bassin de Minas, pour se raccorder avec le chemin de Windsor et Annapolis; aussi des instructions données aux ingénieurs, et de la correspondance et des télégrammes relatifs à l'exploration ou à une subvention pour aider à la construction du chemin de fer, qui ont été échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun officier du département des chemins de fer et aucune autre personne. Présentée à la Chambre des communes le 20 juin 1887.—*M. Borden.*—

Pas imprimée.

79. Copie de dépêches, etc., concernant l'Institut Impérial projeté. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

79*a*. Papiers additionnels concernant l'Institut Impérial. Présentés à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Charles Tupper.....*Imprimés pour les documents de la session seulement.*

80. Papiers, correspondance, etc., concernant des subventions aux certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit:—A la compagnie du chemin de fer Cental de Sainte-Catherine à Niagara; compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott; compagnie du chemin de fer de Jonction de Richmond Hill; compagnie du chemin de fer du comté de Drummond; compagnie du chemin de fer de Joggins; compagnie du chemin de fer de Moncton et Bouctouche; compagnie du chemin de fer de Jonction de

Beauharnois ; compagnie du chemin d'embranchement de Harvey ; compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié ; compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph ; compagnie du chemin de fer de Massawippi ; compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec ; compagnie du chemin de fer d'Arthabaska et Wolfe ; compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud ; compagnie du chemin de fer de l'Union Jacques-Cartier ; compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron ; compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa ; compagnie du chemin de fer de Chicoutimi et du lac Saint-Jean ; compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique ; compagnie du chemin de fer de Caraquet ; compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et des Basses Laurentides ; compagnie du chemin de fer de la vallée de Saint-Jean et de la Rivière-du-Loup ; compagnie du chemin de fer du lac Témiscamingue ; compagnie du chemin de fer de Carillon et Grenville ; compagnie du chemin de fer d'embranchement sur Minudie ; compagnie de colonisation et de chemin de fer du lac Témiscamingue ; compagnie du chemin de fer de Leamington et de Sainte-Claire ; compagnie de chemin de fer et de houille de Cumberland ; compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du lac Champlain ; compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean ; compagne du chemin de fer de Témiscouata ; compagnie du chemin de fer de la vallée Cornwallis ; compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse ; au chemin de fer de la vallée Tobique ; pour un chemin de fer de Woodstock vers Centreville ; pour un pont de chemin de fer sur le fleuve Saint-Laurent, à Coteau-Landing ; à la compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et Détroit. Présentés à la Chambre des communes le 21 juin 1887, par l'honorable J. H. Pope.....*Pas imprimés.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de toute correspondance échangée entre M. Vankoughnet, ou aucun autre officier du département des Affaires des Sauvages, et le rév. M. James Robertson, surintendant des Missions Presbytériennes, relativement à l'administration des Affaires des Sauvages, et à la conduite des employés du gouvernement au Nord-Ouest, et de toute autre correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Somerville*.....*Pas imprimée.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie du rapport de W. Pearce, arpenteur fédéral, sur la réserve des sources de Banff ; de toutes réclamations présentées relativement à la propriété des dites sources, et de toutes demandes d'indemnité faites pour n'avoir pu prendre possession des dits terrains ; et de tonte correspondance et papiers se rapportant à telles réclamations. Aussi, un relevé détaillé de toute dépense se rapportant à la rétention de Banff ou à toutes prétentions à la propriété des dites sources. Aussi, un état de toutes licences ou répartitions de terrains pour construction d'habitations, exploitation minière, ou autres fins, déjà octroyées sur la dite réserve. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et le gouvernement de la Colombie-Britannique touchant les terres tenues en fidéicommis dans l'Ile de Vancouver par le gouvernement de la Puissance pour la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo en vertu des dispositions de l'Acte de 1884 relatif à la convention avec la Colombie-Britannique. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo ou aucune personne agissant en son nom au sujet des dites terres de chemins de fer. Aussi, copie de toute correspondance avec aucun colons ou *squatters* établis sur les dites terres du chemin de fer ou avec aucune autre personne ou personnes au sujet de telles terres. Aussi, copie des documents dans tous les cas référés au département de la justice quant à la légalité des droits des colons ou *squatters* sur les dites terres du chemin de fer ; de la formule des lettres patentes octroyées aux colons, et de la formule et des conditions des lettres patentes délivrées ou à être délivrées à la compagnie du chemin de fer, ainsi que copie du rapport ou des rapports du ministre de la justice à ce sujet. Aussi, état du nombre de lettres patentes octroyées aux colons établis sur les dites terres du chemin de fer par le département de l'intérieur jusqu'à ce jour. Aussi, copie de tout arrangement pris avec la compagnie, ou d'actes de garantie exigés d'elle pour le prompt octroi de la part de la compagnie, jusqu'à la date du 19 décembre prochain, de titres de préemption aux personnes désirant s'établir sur les dites terres conformément aux dispositions du dit acte de convention avec la Colombie-Britannique. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Gordon*—*Pas imprimée.*

84. Etat donnant les noms des cadets de collège qui ont quitté le Collège Militaire Royal de Kingston avant de compléter le cours d'instruction donné dans cette institution (quatre ans), pour accepter des commissions dans l'armée de Sa Majesté; et aussi, indiquant quels sont ceux qui ont payé $100 en quittant le collège, et ceux qui sont partis sans payer. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour les documents de la session seulement.

85. Papiers concernant la réclamation de la compagnie de Transport de Kingston et Montréal, pour dommages causés par le naufrage de la barge "Williams," près de l'entrée du canal Lachine. Présentés à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable J. H. Pope—

Pas imprimés.

86. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes correspondances, télégrammes, etc., échangés entre le département des douanes et le percepteur des douanes pour le port de Gaspé, concernant la saisie et confiscation de la goëlette *Sainte-Anne* et huit barriques de spiritueux confisquées pour infraction à la loi du revenu de la Puissance, ainsi que copie des comptes payés pour salaires et autres dépenses de la dite goëlette, ainsi que le produit de la vente des dits spiritueux faits le 6 juillet 1885. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Langelier (Montmorency)* .....*Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de la correspondance échangée entre le ministère des chemins de fer et la Chambre de Commerce de Halifax, concernant le droit que possède la Compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, aux termes de son contrat avec le gouvernement, en date de septembre 1872, de se servir du prolongemant du chemin de fer Intercolonial dans la cité d'Halifax. Présentée à la Chambre des communes le 23 juin 1887—*M. Jones*.....*Pas imprimée.*

88. Rapport de l'honorable M. Fabre, agent à Paris, sur les relations commerciales avec la France. Présenté à la Chambre des communes le 23 juin 1887, par l'honorable J. A. Chapleau—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

89. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 juin 1887, pour copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenville depuis l'adoption de l'Acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Sullivan*.....*Pas imprimée.*

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1886.

Imprimé par Ordre du Parlement.

OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1887.

INDEX.

PAGE

Rapport du surintendant-général des affaires des Sauvages..... ix

PARTIE I.

RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET AGENTS.

ONTARIO.

Surintendance de la Grande-Rivière—J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 115
Agence de l'Ile Walpole—Alex. McKelvey, agent—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 19
Surintendance de l'Ouest, 1re division—A. English, agent 1
do do 2e do Thos. Gordon, agent 1
do do 3e do John Beattie, agent 4
do du Nord 1re do Jas. C. Phipps, surintendant-visiteur 5
do do 2e do Thos. S. Walton, M.D., surintendant 7
do do 3e do Wm. Van Abbott, agent des terres des Sauvages 8
do do 4e do J. P. Donnelly, agent—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 20
Agence du lac d'Or—James Paul, agent 10
do de Tyendinaga—Mathew Hill do 11
do du lac Simcoe—J. R. Stevenson do 11
do du cap Croker—J. W. Jermyn do 12
do de Saugeen—J. T. Conaway do 13
do d'Alnwick—John Thackeray do 14
do des lacs du Riz et à la Vase—Edwin Harris, agent 14
do de Rama—D. J. McPhee, agent—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place)... 97
do de Pénétancouchine—H. H. Thompson, agent 15
do de Scugog—G. B. McDermot, agent—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 96
Institution Industrielle de Mount-Elgin—Rapport sur l'—Rév. W. W. Shepherd, principal 16
Institution Mohawk et l'école normale—Rapport sur l'—Rév. R. Ashton do 22
Institution Industrielle de Wikwemikong—Rapport sur l'—Rév. D. Duronquet do 17
Asiles de Shingwauk et Wawanosh—Rapport sur les—Rév. E. F. Wilson do 18

QUÉBEC.

Agence de Caughnawaga—A. Brosseau, agent 23
do Saint-Régis—(Pas de rapport, l'agent est décédé vers le temps où son rapport aurait dû être envoyé) ..... —

PAGE

Agence de Viger—(Pas de rapport de l'agent LeBel) ..... —
do de Saint-François—H. Vassal, agent—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 96
do du lac Saint-Jean—L. E. Otis, agent 24
do de Maria—Rév. J. Gagné, Ptre., agent 25
do de Ristigouche—Très Rév. Chas. Guay, Ptre., agent 26
do de la Rivière Désert—James Martin, agent 26
do de la Jeune Lorette—Rév. G. Giroux, Ptre., missionnaire 25
Surintendance de la rive Nord du Saint-Laurent—L. F. Boucher, surintendent 28

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Surintendance du Nord-Est—Chas. Sargeant, surintendant 33
do Sud-Ouest—1re division—James Farrell, agent 30
do do 2e do Moses Craig do 31

NOUVELLE-ECOSSE.

District n° 1 *a*—Geo. Wells, agent 37
do 1 *b*—F. McDormand, agent.—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 97
do 2 —J. E. Beckwith, agent 37
do 3-4—Rév. Thos. J. Butler, agent 35-36
do 5 —Rév. A. P. Desmond do 38
do 6 *a*—James Gass, agent.—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place).... 169
do 6 *b*—D. H. Muir, M.D., agent 39
do 7 —A. T. Clarke, M.D. do 38
do 8 —Rév. R. McDonald do 39
do 9 —Joseph Chisholm do 35
do 10 —(Pas de rapport de l'agent McDougall) ..... —
do 11 —Rév. D. McIsaac, agent 40
do 12 —(Pas de rapport de l'agent Grant) ..... —
do 13 —Rév. M. McKenzie, agent 39

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault, surintendant 40

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Rapports du commissaire des Sauvages pour le Manitoba, le Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest, des divers agents des Sauvages, des inspecteurs des agences et des fermes, et des directeurs des écoles d'industrie, etc.

E. Dewdney, commissaire des Sauvages, etc.—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) 108
Francis Ogletree, agent, traité n° 1 41-43
A. M. Muckle do do 1 46-49
H. Martineau do do 2 51-57
R. J. N. Pither do do 3 60-63
Geo. McPherson do do 3 65
John McIntyre do do 3 66-69

PAGE

H. Keith, agent intérimaire—Agence des Buttes-du-Tondre, traité n° 4 116
J. B. Lash do do de Muscowpetung, do 4 120
J. A. Markle do do de Birtle do 4 121
P. J. Williams do intérimaire— do des Buttes à la Lime do 4 124
W. S. Grant do do do de la réserve des Assiniboines, traité n° 4 125
Lt -Col. A. Macdonald do do des Lacs-Croches, traité n° 4. 126
J. J. Campbell, agent intérimaire—Agence des Montagnes-de-l'Orignal, traité n° 4, (pas rapp.) —
Joseph Reader, agent—Traité n° 5 71–75
A. Mackay do do 5 81–177
Chas. Adams, agent intérimaire—Agence de Prince-Albert, traité n° 6 127
Rev. J. A. Mackay do do de Battleford do 6 128
Geo. G. Mann do intérimaire— do de Fort-Pitt ou Lac-aux-Oignons, traité n° 6... 130
John A. Mitchell do do de Victoria, traité n° 6 131
S. B. Lucas do do des Buttes-de-la-Paix, traité n° 6 134
W. Anderson do intérimaire— do d'Edmonton do 6 136
W. C. De Balinhard, do intérimaire— do des Sarcis do 7 136
Wm. Pocklington do do des Gens-du-Sang do 7 138
Magnus Begg do do des Pieds-Noir do 7 140
E. McCol, inspecteur des agences et des fermes des Sauvages dans le Manitoba, traités 1, 2, 3 et 4 158
T, P. Wadsworth, inspecteur des agences et des réserves des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, traités 4, 6 et 7 170
Alex. McGibbon, inspecteur des agences et des réserves des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, traités 4, 6 et 7 146
Ecole d'industrie de Qu'Appelle, traité 4—Rapport sur l'—Rév. Père Hugonard, principal... 141
de Battleford, do 6 do Rév. Thos. Clarke, principal 143
do Saint-Joseph do 7 do Rev. Père Claude, princip. intérmi. 144

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Col. I. W. Powell, surintendent des Sauvages 98
Agence de Cowichan W. H. Lomas, agent 94
do de la Cote Ouest, Harry Guillod do 93
do de Kwawkewlth, (pas de rapport de l'agent Pidcock) ..... —
do de la Fraser infér., P. McTiernan, agent 81
do du lac William, W. L. Meason do 83
Agences de Kamloops de Okanagan; J. W. Mackay, agent 85
P. O'Reilly, commissaire des réserves des Sauvages, minutes des décisions concernant l'emplacement et les bornes des réserves des Sauvages 186

RAPPORTS DES ARPENTEURS.

John C. Nelson, A F., en charge des arpentages des réserves des Sauvages, T.N.-O 180
A. W. Ponton, A.F., T N.-O 184
William S. Jemmett, A.F., C.-B 89–91

TABLEAUX.

N° 1—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1886; le montant total des prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages arpentées et cédées qui n'étaient pas vendues à cette date 207
Rapport annuel—division des ventes de terres 209

PAGE

N° 2—Statistiques agricole et industrielle 210
N° 3—Statistique scolaire 212
N° 4—Tableau du recensement 227
Etat indiquant la quantité de grains et de légumes semés et récoltés sur les réserves des Sauvages, etc., dans le Nord-Ouest 236
Etat indiquant le nombre des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, et leurs campements, le 31 décembre 1886 254
Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, 1886 260

PAGE

PARTIE II.

A. 1. Officiers et employés au bureau central 2
A. 2. do do à l'extérieur 4

ÉTATS FINANCIERS.

B. Etat analytique de la caisse des Sauvages, avec états secondaires, 1 à 80 14

1. Sauvages de Batchéwana.
2. Chippewas de Beausoleil.
3. Chippewas de Nawash.
4. Chippewas de Rama.
5. Chippewas de Sarnia
6. Chippewas de Saugeen.
7. Chippewas de l'Ile au Serpent.
8. Chippewas de la Thames
9. Chippewas de l'Ile Walpole.
10. Bande de Fort William.
11. Sauvages de la rivière des Français.
12. Sauvages de la rivière au Jardin.
13. Sauvages de Henvy's Inlet.
14. Sauvages du lac Nipissingue.
15. Sauvages de l'Ile Manitouline (non cédé).
16. Sauvages de Maganattewan.
17. Mississaguas de Alnwick.
18. Mississaguas de Crédit.
19. Mississaguas du lac au Riz.
20. Mississaguas du lac à la Vase.
21. Mississaguas de Scugog.
22. Mohawks de la Baie de Quinté.
23. Moraves de la Thames.
24. Munsees de la Thames.
25. Ojibbewas et Ottawas de l'Ile Manitouline.
26. Ojibbewas et Ottawas, lac Huron.
27. Ojibbewas et Ottawas, lac Supérieur.
28. Bande de la rivière Mississagua.
29. Oneidas de la Thames.
30. Sauvages de l'Ile Parry.
31. Pottawattamies de l'Ile Walpole.
32. Sauvages de la rivière du Serpent.
33. Six Nations.
34. Sauvages de Shawanaga.
35. Sauvages de la rivière des Espagnols.
36. Sauvages de la rivière Thessalon.
37. Tootoomenai et sa bande.
38. Sauvages de la rivière au Poisson-Blanc.
39. Wyandotts d'Anderdon.
40. Abénaquis de Saint-François.
41. Abénakis de Bécancour.
42. Amalécites des Iles Verte et Viger.
43. Sauvages du lac Doré.
44. Hurons de Lorette.
45. Iroquois de Caughnawaga.
46. Iroquois de Saint-Régis.
47. Sauvages du lac Saint-Jean.
48. Sauvages du lac des Deux-Montagnes.
49. Nipissingues, etc., du Haut de l'Outaouais.
50. Sauvages de la rivière Désert.
51. Sauvages Songhees, Colombie-Britannique.
52 Sauvages Cowichan do
53. Sauvages Musqueam do
54. Sauvages de Squamish do
55. Sauvages de la rivière Harrison, Col.-Britanniq.
56 Sauvages Quamichan, Colombie-Britannique.
57. Sauvages de Chemaines do
58. Sauvages de Chilliheitza do
59. Bande de Saint-Pierre, Manitoba.
60. Bande de la rivière de la Tête-Ouverte, Man.
61. Bande du Portage-la-Prairie, Manitoba.
62. Bande de la rivière Rosseau do
63. Bande du Fort-Alexandre do
64. Bande de Assabaskasing do
65. Sauvages du lac des Bois
66. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse.
67. Sauvages du Nouveau-Brunswick.
68. Sauvages de Tobique, Nouveau-Brunswick.
69. Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard.
70. J. P. Clinch.
71. Nancy Maiville.
72. James Manace.
73. William Wabbuck.
74. Fonds des Sauvages de la Province de Québec.
75. Fonds d'administration des terres des Sauvages.
76. Compte indéterminé.
77. Fonds des écoles des Sauvages.
78 Compte des arpentages.
79. Fonds de retraite.
80. Sauvages de la Pointe Grondine.

C. 1. Nouvelle-Ecosse. } Etat de la dépense.
2. Nouveau-Brunswick } Etat de la dépense.
3. Ile du Prince-Edouard } Etat de la dépense.
4. Colombie-Britannique } Etat de la dépense.
5. Compte général—Sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, avec les états A à P.

A. Annuités en vertu des traités.
B. Instruments aratoires, fournis en vertu des traités.
C. Outils
D. Bestiaux.
E. Grains de semence.
F. Munitions et ficelle.
G. Provisions durant les paiements d'annuités.
H. Approvisionnements pour les Sauvages indigents.
I. Habillements.
J. Ecoles.
K. Ecoles industrielles.
L. Arpentages.
M. Gages de la ferme.
N. Entretien de la ferme.
O. Sioux
P. Dépenses en général.

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1886.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 1er janvier 1887.

A Son Excellence le Très honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de ce département, pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1886.

En présentant ce rapport, je suis heureux d'annoncer à Votre Excellence que d'une extrémité à l'autre du Canada les affaires des Sauvages ont suivi d'une manière satisfaisante leur cours accoutumé. L'interruption qui s'est produite à cet état de choses pendant la première moitié de l'année 1885, dans la partie est du district de la Saskatchewan, aux Territoires du Nord-Ouest, et qui a été occasionnée par des circonstances que connaît déjà Votre Excellence et qu'a complètement relatées mon rapport de l'année en question, est heureusement suivie d'une ère de tranquillité et de soumission de la part des Sauvages de cette région, qui avaient été égarés; et quoique, comme on pouvait s'y attendre, ceux qui ont pris part à ce malheureux mouvement si mal inspiré n'aient pas encore entièrement regagné le terrain perdu dans leur marche pour arriver à devenir enfin un groupe se suffisant à lui-même par son industrie, cependant les efforts faits par le département pour rétablir les choses dans leur ancien état, en vue d'amener le résultat si désirable dont il vient d'être parlé, ont été couronnés d'un succès jusqu'à un certain point proportionné à l'énergie qu'il a déployée. Et l'on ne peut guère douter que les Sauvages qui se sont montrés récalcitrants comprennent bien à présent quelle a été la folie de leur conduite et combien ils ont été trompés par de mauvais conseillers. La politique qu'on a adoptée de leur retenir leurs annuités jusqu'à ce que tout ce qu'ils ont détruit sur leurs réserves ait été remplacé, a eu pour effet de leur montrer qu'ils ne sont pas seulement perdants au point de vue de leurs intérêts pécuniaires, pour avoir agi sans foi ni loi dans le passé, mais que si jamais à l'avenir ils se livrent aux mêmes désordres, ce sera à leurs propres dépens. Sous

d'autres rapports, ils ont été traités, en ce qui touche à la satisfaction de leurs besoins immédiats, avec la même libéralité que celle dont on a usé envers l'immense majorité, c'est-à-dire envers les Sauvages qui sont restés fidèles dans les Territoires du Nord-Ouest. Ceux-ci ont fait, durant l'année dernière, des progrès satisfaisants, si l'on tient compte de leur nature et des occupations plus conformes à leur goût auxquelles ils s'adonnaient autrefois. Quelques-uns de ceux qui habitent la vallée de la Qu'Appelle ont même fait preuve d'un esprit d'émulation dans leurs efforts pour rivaliser avec les cultivateurs de race blanche, en envoyant aux expositions annuelles qui ont eu lieu l'automne passé à Régina et à Indian-Head, des produits du sol qui auraient fait honneur à la meilleure classe d'agriculteurs; et ils ont réussi à remporter plusieurs prix.

Un grand nombre de ceux qui ont témoigné leur fidélité pendant les troubles de 1885 par leurs actes et leur bonne conduite, en ont été substantiellement récompensés, avec la sanction de Votre Excellence, par des dons consistant en bétail, en moutons, en instruments aratoires, et même en argent dans quelques cas. Cette manière de reconnaître leur fidélité a eu un effet très avantageux pour les Sauvages en général, et fort agréable pour ceux qui ont reçu les récompenses en question. Les principaux chefs fidèles ont été aussi invités à visiter les provinces d'Ontario et de Québec; ceux ci-après nommés ont accepté l'invitation et sont venus conduits par des fonctionnaires expressément choisis pour cet objet: Chappo-Mexico *alias* Pied-de-Corbeau, chef de la nation des Pieds-Noirs; Trois-Bœufs, un des conseillers de Pied-de-Corbeau; le Corbeau-Rouge, premier chef des Gens-du-Sang; Une-Tache, un des conseillers du Corbeau-Rouge; Hache-du-Nord, premier chef des Piégânes; Ata-Kakoup et Mis-to-wa-sis, premiers chefs des Cris du district de Carleton; Osoup et Ka-ka-wis-ta-ha, chef cris des Lacs-Croches, dans le district d'Assiniboïa.

Les chefs Pied-de-Corbeau et Trois-Bœufs arrivèrent quelque temps avant les autres, et après avoir excité beaucoup l'attention dans les différentes villes qu'ils visitèrent, ils retournèrent chez eux peu après l'arrivée des autres chefs, enchantés de leur voyage et de la manière dont ils avaient été reçus. Les autres chefs furent aussi accueillis avec bienveillance et entourés d'attentions. Ils assistèrent à l'inauguration du monument érigé à Brantford à la mémoire du célèbre chef Mohawk, Thayendenaga, *alias* le capitaine Joseph Brant. Après avoir traversé le pays et visité les principales villes, ils retournèrent aussi chez eux, charmés de tout ce qu'ils avaient vu et de l'attention qu'on leur avait partout marquée. Les chefs Pécan, *alias* Seonum, du Lac-du-Poisson Blanc, dans le district de la Saskatchewan, et Sampson, des Buttes-de-l'Ours, dans le district d'Alberta, avaient été auparavant amenés dans les provinces de l'est, par le révérend M. John McDougall, de Morley. Un jeune Sauvage de la tribu des Assiniboines les accompagnait aussi.

Dans la Colombie-Britannique, l'arpentage des réserves de la côte nord-ouest, assignées à la nation des Tsimpscheams en 1881, a causé du mécontentement chez

quelques-uns de ces Sauvages, imbus de l'idée, répandue parmi eux par des conseillers malintentionnés, qu'ils étaient légalement les propriétaires de tout le pays, et qu'en permettant la délimitation des bornes des réserves destinées à être occupées par eux, ils affaibliraient leurs prétentions au droit de propriété du territoire entier. L'arpenteur qui avait été envoyé sur la côte pour l'objet mentionné ci-dessus, s'efforça, mais en vain, d'accomplir sa mission ;—chaque fois qu'il essaya de se mettre à l'œuvre, les Sauvages l'empêchèrent de force d'exécuter son dessein, mais sans recourir à la violence—sauf une fois qu'ils lui arrachèrent son instrument et qu'il eut le poignet légèrement contusionné dans la lutte. Des représentations ayant été adressées au gouvernement provincial, on retint les services du vaisseau de Sa Majesté, le *Cormorant*, pour transporter dans la localité un magistrat stipendiaire, le chef de police de Victoria et un détachement de constables. A l'arrivée du vaisseau, on opéra l'arrestation de huit des meneurs ; il furent traduits devant le magistrat stipendiaire, trouvés coupables et condamnés à divers termes d'emprisonnement ou renvoyés pour subir leur procès devant une cour de juridiction supérieure, suivant que le comportait la nature de leurs délits respectifs.

L'arpentage des réserves fut commencé avant que le *Cormorant* eut quitté Matlakahtla, et on espère que l'arpenteur ne sera plus molesté par les Sauvages. C'est une justice à rendre à M. Tuck, l'arpenteur, que de dire qu'il fit preuve de beaucoup de courage et d'une indulgence fort louable à l'égard des Sauvages dans les circonstances difficiles où il était placé. La police, en faisant les arrestations, ne rencontra aucune résistance de la part des Sauvages. Ils dirent qu'ils ne savaient pas qu'ils contrevenaient à la loi en empêchant l'arpentage ; qu'on leur avait déclaré qu'ils ne pouvaient être traduits en justice pour cela ; qu'autrement, ils n'auraient pas agi comme ils l'avaient fait ; et ils promirent de ne plus gêner l'arpenteur. Celui-ci recouvra son instrument, ayant reçu une lettre anonyme qui lui révélait l'endroit où il se trouvait.

La conduite répréhensible des Sauvages dans l'affaire de l'arpentage a été, à ce qu'on craint, le résultat des mauvais conseils que leur ont donnés ceux qui, vu la position qu'ils occupent à leur égard, auraient dû les mieux conseiller. Cela est d'autant plus à regretter que l'un au moins, sinon plus, de ceux qu'on soupçonne d'avoir employé leur influence parmi les Sauvages à les inciter à commettre les actes illégaux que j'ai rapportés, a puissamment contribué, pendant de longues années, à développer leur bien-être et même à les faire sortir de leur état sauvage. Mais dans ces dernières années, par suite du dépit que lui causa l'action de la Société des missions de l'Eglise, sous le contrôle de laquelle cette œuvre de progrès avait été conduite dès le principe, et qui refusa de sanctionner certains changements inaugurés ou qu'on proposait d'introduire dans le rituel de l'Eglise anglicane à Metlakahtla, ce qui amena la nomination de l'évêque Ridley comme surveillant de cette mission et des autres missions de l'église anglicane sur cette côte, il s'est élevé un antagonisme acharné, l'ancien titulaire laïque de la mission étant le chef

d'une partie considérable des Sauvages, dont l'hostilité contre l'évêque Ridley et ses adhérents, les ont poussés à commettre des actes qui ne sauraient même être justifiables en droit, bien moins encore au point de vue de la charité chrétienne. Le dernier de ces actes a été la construction d'un bâtiment dans une position telle qu'il interceptait non seulement la lumière de la résidence de l'évêque, mais qu'il permettait de voir ce qui s'y passait; et quoiqu'on obtint de la cour Suprême de Victoria une injonction ordonnant que le bâtiment fût enlevé, cette injonction ne fut obéie qu'après l'arrivée du *Cormorant* à Metlakahtla avec la police, venue pour arrêter ceux qui avaient interrompu l'arpentage. Alors le bâtiment en question fut enlevé par les propriétaires sans que les autorités eussent à intervenir de nouveau.

Il est consolant de détourner les yeux de cet état de choses, pour considérer l'aspect différent que présente la situation en d'autres parties de la province, où les funestes influences que je viens de signaler n'ont pas été mises en œuvre parmi les Sauvages, c'est le contraire qui a eu lieu; et il fait plaisir d'observer les progrès manifestement accomplis par les Sauvages dans la voie de la civilisation, par exemple, à Kincolith, sur la rivière Nass, et à Cowichan, sur l'île Vancouver; à chacune de ces réserves, l'acte de 1884 pour l'avancement des Sauvages a été mis en pratique à la demande des indigènes.

Dans les anciennes provinces du Canada, les affaires des Sauvages ont continué d'être dans un état satisfaisant. De bien des endroits on a reçu des rapports encourageants sur les progrès réalisés. Les écoles pour l'instruction des enfants ont été maintenues sur la plupart des réserves, et il en a été ouvert de nouvelles sur les réserves où les Sauvages se sont plus récemment établis. Toutes ces choses ainsi que les autres affaires des Sauvages dignes d'attention seront mentionnées en détail sous le nom de chaque province.

Les soins à apporter pour la conservation de la santé des Sauvages en général dans toute l'étendue du pays, ont été l'objet d'une attention toute particulière de la part du département; d'amples instructions ont été envoyées aux agents des Sauvages sur les mesures sanitaires à adopter. On a eu et l'on a encore, suivant que les circonstances le demandent, généralement recours à la vaccination pour prévenir l'invasion de la petite-vérole.

Le département ayant été prié de se procurer des échantillons de l'industrie des Sauvages et des produits de leurs fermes pour l'exposition des colonies et des Indes, qui se tenait à Londres, envoya une circulaire à cet effet, et de nombreuses bandes de Sauvages, tant dans les anciennes provinces que dans les nouvelles et les territoires, répondirent promptement à l'appel. Les articles en question furent régulièrement expédiés et exposés; ils excitèrent particulièrement l'attention et furent fort admirés.

L'allocation de $4,000 accordée par le parlement à sa dernière session pour l'achat de bétail et d'instruments aratoires afin de venir en aide, dans leurs travaux

agricoles, à des membres industrieux et méritants de bandes de Sauvages dans les anciennes provinces, qui n'ont pas à leur crédit de fonds placés en fidéicommis dans la caisse du gouvernement, a été en partie employée pour cet objet; mais il importe d'user de grandes précautions dans la distribution de ces biens pour empêcher qu'ils ne tombent en partage qu'à des Sauvages dignes de confiance qui en feront un bon usage et ne les vendront pas. C'est la règle que le département s'est efforcé de mettre en pratique; et à chaque don, celui qui le recevait a été dûment averti qu'il ne devait pas en disposer sans avoir préalablement obtenu le consentement du département.

La préparation et l'enregistrement pour le département des lettres patentes transférant des terres des Sauvages à leurs acquéreurs, fonctions qui lui ont été déléguées par le parlement à sa dernière session en vertu de l'acte 49 Victoria, chapitre 7, facilitent beaucoup l'émission de ces titres, au lieu qu'auparavant cette émission souffrait des retards considérables à cause du nombre de départements par lesquels devaient passer les lettres patentes avant d'être complétées.

ONTARIO.

Le groupe historique qu'on appelle les Six-Nations, et qui occupe une des plus anciennes réserves de cette province, se présente le premier à cette revue des opérations de l'année dernière.

Le dernier recensement y accuse une augmentation de 66 âmes; ces Sauvages comptent maintenant 3,282 âmes. La preuve qu'ils ne menacent pas de s'éteindre comme peuple se trouve dans le fait qu'en cinquante ans leur nombre s'est augmenté de 898; leur population en 1836 était de 2,330, tandis qu'elle a atteint aujourd'hui le chiffre ci-dessus mentionné.

Leur belle réserve située dans les townships de Tuscarora, d'Onéida et d'Onondaga, est appréciée par eux à sa valeur, comme l'atteste le développement de leurs améliorations qui augmentent continuellement; l'exposition agricole témoigne amplement chaque année de l'excellence des produits qu'ils récoltent, et la vive concurrence qu'on y remarque, de même que dans les concours de labour qui ont lieu aussi tous les ans, montre qu'ils sont animés d'un louable esprit d'entreprise. L'état dans lequel les chemins sont entretenus sur la réserve indique aussi que le sentiment du bien public règne parmi eux, tandis que les instruments améliorés d'agriculture qu'ils possèdent sont une marque de progrès qui leur donne droit d'être reconnus pour une population intelligente et éclairée.

Le monument érigé à Brantford, aux frais communs des Six-Nations, des Mississaguas de New-Credit, et des gouvernements fédéral et provincial, à la mémoire de l'ancien grand chef des Six-Nations, le célèbre guerrier et orateur Thayendenaga, *alias* le capitaine Joseph Brant, a été inauguré le mercredi 13 octobre, en présence d'un vaste concours de spectateurs, composé de Sauvages et de blancs; parmi les

premiers se trouvaient les chefs venus des Territoires du Nord-Ouest, comme je l'ai dit au commencement de ce rapport.

L'établissement d'un médecin et de son adjoint dans un endroit central de la réserve des Six-Nations contribuera grandement, on l'espère, à améliorer l'état sanitaire de ces Sauvages.

La terre mise par eux en culture consistait en 28,680 acres, soit une augmentation de 830 acres sur l'étendue cultivée l'année précédente ; et ils ont récolté 91,646 boisseaux de grain et de plantes potagères. Ils ont eu aussi 2,150 tonnes de foin.

L'institut Mohawk, situé près de la ville de Brantford, depuis si longtemps et si favorablement connu comme école modèle et comme école d'industrie, continue son œuvre excellente avec des méthodes améliorées, sous la direction de son habile et énergique principal, le révérend M. R. Ashton, dont on trouvera un rapport intéressant dans les annexes.

La petite bande de Mississaguas, qui occupe une partie de la réserve des Six-Nations dans le township d'Onéida, continue de prospérer. Elle compte 239 âmes, soit une augmentation de 39 depuis l'année dernière.

L'acte de 1884 pour l'avancement des Sauvages a été dernièrement appliqué à cette bande sur sa propre demande, et sous l'autorité de ses dispositions, l'élection d'un bureau de conseillers a eu lieu, la réserve ayant été divisée en cinq quartiers pour cet objet. Cela montre un esprit de progrès qui mérite tous les éloges. On espère que beaucoup d'autres bandes consentiront à ce que les dispositions du même acte leur soient appliquées, destinées telles qu'elles sont à favoriser le bien-être des Sauvages, en leur conférant le pouvoir d'assurer la bonne administration des affaires locales des réserves par l'action d'un conseil électif représentant les quartiers respectifs.

La bande de Mississaguas dont il s'agit, a mis en culture pendant l'année 3,800 acres de terre, soit 150 acres de plus que l'étendue cultivée l'année précédente. Les produits qu'elle a récoltés forment 12,196 boisseaux de grains et de plantes potagères, et 310 tonnes de foin.

Les bandes des Chippewas et de Pottowatamies, qui occupent l'île Walpole, sur la rivière Sainte-Claire, comptent 821 âmes ayant augmenté en nombre, malgré une épidémie de rougeole qui s'est déclarée parmi elles au mois d'août. Leur état a été assez prospère ; aucun cas de dénument n'est survenu dans ces bandes.

L'assistance quotidienne aux écoles a été assez nombreuse pour éprouver la capacité des maisons d'école. C'est là une amélioration consolante, qui montre que ces Sauvages prennent plus d'intérêt à la question de l'éducation et que leur intelligence se développe à cet égard.

L'étendue de terre ensemencée a été de 2,345 acres, soit 48 acres de plus que celle de l'année précédente. Les récoltes ont donné 14,728 boisseaux de grain et 578tonnes de foin. Les autres industries ont rapporté environ $8,000.

Les Chippewas du Chenal-Ecarté et de Sainte-Claire, qui se partagent en trois bandes établies sur des réserves dont l'une est près de Sarnia, l'autre à Kettle-Point, et la troisième à la Rivière-aux-Sables, dans le comté de Lambton, comptent 511 âmes Ils ont fait de grands progrès en agriculture ainsi que dans la construction des bâtiments. L'assistance aux écoles des réserves de Sarnia et de Kettle-Point a été très satisfaisante. On est à construire une nouvelle maison d'école sur la réserve de la Rivière-aux-Sables pour remplacer celle dont on se servait autrefois et qui a été temporairement fermée. Les Sauvages de la réserve de Sarnia ont assidûment travaillé à l'amélioration du chemin de leur réserve qui longe la rivière Sainte-Claire, les conseils municipaux de Moore et de Sarnia étant convenus d'y mettre du gravier quand la chaussée serait prête à le recevoir.

La quantité d'acres de terre mise en culture sur ces trois réserves, a été de 1,221, soit 115 acres de plus que celle cultivée l'année précédente. Ces Sauvages ont récolté 16,524 boisseaux de produits, et fait 236 tonnes de foin, tandis que leurs autres industries leur ont donné un bénéfice de $2,533.

Les bandes de Chippewas et de Munceys qui occupent la réserve située dans le township de Caradoc, comté de Middlesex, comptent, la première 448 âmes, et la seconde 124. Il y a aussi seize familles se composant d'environ quatre-vingts personnes, lesquelles appartiennent à la tribu des Pottawatamies, qui résident sur cette réserve, mais sans avoir aucun droit aux terres qu'elles occupent. Les Chippewas de cette réserve, en permettant il y a plusieurs années, que les terres incultes fussent louées à de bons fermiers blancs, ont fait preuve d'une sage prévoyance. Les terres en question sont affermées à court terme, et à des conditions qui obligent les preneurs à les mettre en bon état de culture, à les clôturer, à y construire les bâtiments nécessaires et à payer en outre une rente rémunérative. A l'expiration du terme, les terres retourneront aux Sauvages au profit desquels elles sont affermées, et pendant la période que durent les baux, le département déduit de la rente reçue pour chacun d'eux une proportion du montant qu'il retiendra jusqu'à ce que le bien-fonds soit remis à qui de droit, et alors la somme ainsi retenue sera employée à l'achat d'instruments aratoires et de bétail pour donner à celui-ci les moyens de cultiver. L'agent rapporte que l'état de la réserve accuse un progrès très sensible, car les terres sont maintenant bien cultivées.

La conduite des Sauvages de cette réserve a été généralement satisfaisante, et leur état sanitaire excellent. Il y a quatre écoles ouvertes sur la réserve, et on y voit cinq églises des communions anglicane et méthodiste. L'excellente école connue sous le nom d'institution de Mount-Elgin, et qui est située sur la réserve, continue de mériter la confiance du département et du public. Des méthodes améliorées pour l'instruction des jeunes Sauvages y ont été introduites et les bâtiments ont été considérablement agrandis, ce qui permet d'y loger un plus grand nombre d'élèves. Un rapport de l'habile principal de cette école, le révérend M. W. W. Shepherd, se trouve dans les annexes.

La bande des Onéidas, dont la réserve est située dans le township de Delaware, appartenant aussi au comté de Middlesex, est comprise dans la même agence que les bandes de Chippewas et de Munceys dont je viens de parler. Elle compte 770 âmes et a soutenu durant l'année dernière la bonne réputation qu'elle s'est acquise.

Trois écoles sont ouvertes sur la réserve, qui possède aussi deux églises, des communions anglicane et méthodiste. Les écoles sont habilement dirigées, et les élèves y ont fait des progrès satisfaisants.

Les trois bandes de Chippewas, de Munceys et d'Onéidas mentionnées en dernier lieu, ont mis en culture l'an passé 8,068 acres, soit 215 acres de plus que l'étendue cultivée en 1885, laquelle était portée par erreur dans mon dernier rapport à 1,853 acres au lieu de 7,853. Les produits qu'elles ont récoltés formaient 54,942 boisseaux de grain et de plantes potagères, et elles ont fait 911 tonnes de foin.

La bande des Moraves ou Delawares, qui occupe une réserve dans le township d'Orford, dans le comté de Kent, a fait des améliorations considérables en construisant des clôtures et des étables et en réparant ses granges et ses maisons. Ces Sauvages ont loué une scierie portative, et ils ont fait une quantité de planches avec les troncs d'arbres qu'ils ont tirés de la forêt. C'est avec ces planches qu'ont été faites les améliorations que je viens de signaler. Ils cultivent une variété de produits, et la quantité qu'ils ont récoltée l'an dernier accuse une grande augmentation. Ils ont envoyé à l'exposition des colonies et de l'Inde qui s'est tenue à Londres, des échantillons de grains cultivés par eux et d'articles de fabrication domestique. Leur exposition agricole annuelle a eu lieu, et a bien réussi. Les chemins et les ponts de la réserve sont entretenus en très bon ordre. Les deux écoles sont habilement dirigées et bien fréquentées, d'où il résulte que les élèves font de grands progrès. Il y a deux églises, dont l'une appartient à la dénomination des Moraves et l'autre à l'Eglise anglicane. La santé générale de ces Sauvages a été bonne. En somme, on peut considérer cette bande comme prospère, et ceux qui en font partie comme très intelligents et entreprenants. Elle compte actuellement 283 âmes, soit une augmentation de 11 depuis la date de mon dernier rapport. Elle a 948 acres en culture, ce qui fait une augmentation de 35 acres sur la quantité cultivée l'année précédente. Elle a récolté 13,315 boisseaux de produits et 114 tonnes de foin.

Les deux bandes de Mississaguas, dont les réserves sont situées sur les lacs du Riz et à la Vase, dans le comté de Northumberland, à en juger par la diminution de leur nombre, n'ont pas vu s'améliorer leur état sanitaire, depuis la date de mon dernier rapport qui constatait qu'ils avaient beaucoup souffert de maladie dans l'année 1885. C'est l'effet, on le craint, de quelques causes locales tenant à l'existence, dans les alentours, de terrains marécageux qui propagent la *malaria*. Les récoltes étaient très bonnes sur les deux réserves, sauf le blé sur celle du Lac-du-Riz, qu'a considérablement endommagé la nielle qui a envahi toute cette partie du pays. Ceux qui, parmi ces deux bandes, se sont adonnés à la culture, ont remar-

quablement réussi. Le rendement du riz sauvage a été considérable, et ils ont fait de l'argent en en vendant une partie, tout en s'en réservant une quantité suffisante pour leur consommation. Ces Sauvages ont du bonheur comme trappeurs et pêcheurs. Ils tuent aussi en grande quantité le daim, le canard sauvage et autre gibier. Il y a sur chaque réserve une école bien tenue. La population de ces deux bandes est de 244 âmes, soit six de moins qu'en 1885. Ils ont mis en culture 890 acres de terre. Ils ont récolté 3,420 boisseaux de produits, et 59 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté un bénéfice net de $4,006.

La bande de Mississaguas dont la réserve se trouve dans le township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, compte 229 âmes, soit une diminution de trois depuis la date de mon dernier rapport. Elle a 2,459 acres en culture, soit 100 acres de plus que la quantité cultivée l'année précédente. Elle a récolté 3,547 boisseaux de produits et 25 tonnes de foin. Par ses autres industries, elle a réalisé environ $3,567. On fait un rapport favorable de l'école ouverte sur cette réserve, et on dit que les élèves qui la fréquentent font des progrès satisfaisants.

La petite bande de Mississaguas, dont la réserve est située dans le township de Scugog, comté d'Ontario, paraît avoir tiré parti de l'occasion qu'on lui a fournie d'améliorer sa situation en lui achetant des chevaux ainsi que des instruments aratoires et en construisant des granges, comme le mentionne mon rapport de 1885.

Ces Sauvages ont fait une récolte abondante, et l'agent rapporte qu'ils se proposaient de faire figurer à l'exposition centrale d'Ontario quelques-uns des produits de leurs fermes et des échantillons des autres industries qu'ils exploitent.

Les écoles publiques du township sont ouvertes aux enfants sauvages, et plusieurs y vont régulièrement. Les chemins sur la réserve sont bien entretenus par les Sauvages. D'après le dernier recensement, ils sont au nombre de quarante-cinq, soit un de plus qu'en 1885. Ils ont 300 acres en culture, soit 100 de plus que la quantité mentionnée dans mon dernier rapport comme étant alors cultivée. Leurs récoltes consistaient en 1,520 boisseaux de grains et de plantes potagères, et en 3½ tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ $1,025.

La bande de Mohawks qui occupe le township de Tyendenaga, dans le comté de Hastings, et qu'on appelle ordinairement les Mohawks de la baie de Quinté, continue de prospérer. Ces Sauvages forment en général une population industrieuse et morale ; de là vient qu'ils jouissent du bien-être et d'une bonne santé. On a continué d'une manière satisfaisante à renouveler les clôtures de nombreuses fermes de la réserve, ce dont je parlais dans mon rapport de 1885. La population de la bande est de 1,010 âmes, soit une augmentation de trente-cinq depuis la date de mon dernier rapport.

Elle a eu une récolte abondante. La quantité d'acres de terre en culture était de 9,300, soit 100 acres de plus que l'étendue cultivée en 1885, d'après le dernier

rapport. Ces Sauvages ont récolté 41,750 boisseaux de grains et de plantes potagères, et 270 tonnes de foin.

Les quatre écoles ouvertes sur la réserve ont continué leur œuvre d'enseignement pendant l'année dernière.

La bande des Chippewas, dont la réserve comprend les îles Georgina et du Serpent sur le lac Simcoe, a considérablement souffert de maladie pendant l'année. Elle a aussi eu, dans l'année 1885, le malheur de voir ses récoltes ravagées par la nielle et la rouille.

Ces Sauvages continuent généralement à donner satisfaction par leur bonne conduite et leur honnêteté. Ils se réjouissaient de la perspective de bonnes récoltes quand l'agent a fait son rapport.

Des billets d'occupation, comprenant les lots de ferme qui avaient été arpentés sur l'île Georgina, ont été accordés aux occupants de ces lots; et il a été fait, durant la dernière saison, un autre arpentage de lots sur la même réserve, lesquels seront alloués de la même manière. L'école de l'île a continué à être tenue pendant l'année.

La population de cette bande est de 132 âmes, soit une diminution de deux depuis la date de mon dernier rapport. Elle a 320 acres en culture, ce qui fait dix acres de plus que l'étendue cultivée auparavant. Elle a récolté 2,470 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 20 tonnes de foin. Ses autres industries lui ont rapporté environ $2,400.

La bande de Chippewas, qui occupe la réserve du township de Rama, dans le comté d'Ontario, est restée au même chiffre qu'en 1885, soit 240 âmes, car il y a eu six naissances et le même nombre de décès. Ces Sauvages sont en somme dans un état prospère, grâce à leur industrie et à leur esprit d'épargne. Il y en a cependant quelques-uns qui cèdent dans l'occasion à leur penchant pour les liqueurs enivrantes.

L'école de la réserve est bien dirigée, et les progrès que font les élèves sont très satisfaisants. L'étendue de terre cultivée est de 781 acres, soit deux de plus que la quantité cultivée en 1885 d'après le rapport de l'année en question. Ces Sauvages ont récolté 4,525 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 73 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté un bénéfice net d'environ $4,594.

La bande de Chippewas occupant la réserve de Saugeen, qui est située à proximité de la ville de Southampton, dans le comté de Bruce, fait des progrès favorables en agriculture, et a été favorisée d'abondantes récoltes. Les champs s'entourent de clôtures du premier ordre, qui sont construites par ceux d'entre ces Sauvages qui s'adonnent à l'agriculture. Cela joint à d'autres améliorations qu'on remarque sur cette réserve et généralement sur celles d'Ontario et des autres provinces, indique un progrès dans la voie de la prospérité matérielle bien rassurant

pour ceux qui croient que leurs frères Sauvages sont capables de rivaliser non sans succès avec les blancs dans les occupations qui demandent de l'industrie et de l'esprit d'entreprise. Cette bande a récemment construit à ses frais un bâtiment très spacieux pour y tenir ses conseils et autres assemblées. Les trois écoles de la réserve sont bien tenues, et la force des élèves est proportionnée à l'habileté des maîtres. La population de la bande est de 352 âmes, soit une augmentation de cinq sur celle de 1885. Elle a 1,000 acres en culture, soit 100 acres de plus que la quantité cultivée dans l'année précédente. Elle a récolté 5,760 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 130 tonnes de foin. Par ses autres industries elle a réalisé environ $955. On doit beaucoup déplorer que les fonds de pêche de ces Sauvages aient été presque entièrement détruits par la sciure de bois que les moulins jettent dans la rivière de Sable et ses tributaires qui se déchargent dans le lac Huron à la baie de Sable. On a appelé l'attention du département des pêcheries sur cette très grave question.

La bande de Chippewas, dont la réserve est située de l'autre côté de la presqu'île de Saugeen, au cap Croker, dans le comté de Bruce, est celle qui s'offre ensuite à l'attention. Ces Sauvages sont de même origine que la bande de Saugeen dont je viens de parler, et ils font de semblables progrès. L'agent local rapporte que, depuis sa nomination en 1884, il a acheté pour eux 60,000 pieds de bois de service et 40,000 bardeaux. On constate un remarquable progrès dans la construction des maisons et de leurs dépendances, qu'ils ont érigées durant l'année dernière. Les chemins traversant la réserve sont entretenus en très bon ordre. Les deux églises qu'il y a sur la réserve sont bien fréquentées, et les trois écoles sont habilement dirigées. La population de la bande est de 390 âmes, soit une augmentation de 13 depuis le recensement précédent. L'étendue de terre mise en culture est de 1,075 acres, soit 33 acres de plus que celle cultivée pendant l'année précédente. La quantité de grains et de plantes potagères qu'elle a récoltée est de 6,190 boisseaux, et celle du foin est de 760 tonnes. Les autres industries exploitées par ces Sauvages ont rapporté environ $3,760.

La bande de Chippewas qu'on appelle les Sauvages de l'île du Chrétien, d'après le nom de cette île qu'ils occupent dans la baie Georgienne, et qu'habitait autrefois la célèbre mais malheureuse tribu des Hurons, se compose d'une population progressive, industrieuse et satisfaite de son sort.

Un monument doit être érigé à Penetanguishene, aux missionnaires français des Hurons, les Pères Brébœuf et L'Allemand, morts martyrs de leur dévouement en 1634. La pierre angulaire de ce monument a été posée en septembre dernier par Son Honneur le lieutenant-gouverneur d'Ontario.

Les améliorations effectuées sur cette réserve et la bonne conduite de la bande témoignent hautement que l'éloge que je viens d'en faire est bien mérité. De fait, les succès de ces Sauvages dans l'industrie agricole ont attiré l'attention de la

société d'agriculture de Tiny et Tay, et ils ont été invités à prendre part à ses expositions annuelles. L'école sur la réserve continue à être ouverte.

La population de la bande est de 326 âmes, soit une augmentation de huit depuis la date de mon dernier rapport.

Elle a mis en culture 480 acres de terre, soit vingt-neuf de plus que la quantité cultivée en 1885. Ses produits ont été de 3,588 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de quatre-vingts tonnes de foin. Par ses autres industries elle a probablement réalisé $718.

On a reçu un rapport très satisfaisant sur l'état général des affaires des Sauvages de l'île Manitouline. Les occupants des diverses réserves de cette île agrandissent leurs maisons, et y introduisent aussi des améliorations pour la commodité et le confort. Leurs récoltes de grain dans la dernière saison et la précédente ont été assez faibles à cause d'une température exceptionnelle. La récolte de pommes de terre a été toutefois abondante, et ces tubercules étaient d'une excellente qualité. La demande de main-d'œuvre dans cette localité donne à ces Sauvages de nouveaux moyens d'ajouter à leurs ressources pour assurer leur subsistance et celle de leurs familles. Les fruits indigènes de l'île, sont pour eux une autre source de revenus, particulièrement les bleuets, dont la vente peut ordinairement rapporter à une famille de $3 à $5 par jour. Le plus grand nombre de Sauvages demeure sur la partie de l'île qui n'est pas concédée, et qui en forme la presqu'île sud-est. Les principaux établissements sont à Wikwemikong, à Wikwemikongsing et à Atchitanaganing. Un des bâtiments destinés à remplacer ceux de l'école industrielle détruits par le feu, dont il est parlé dans mon rapport de 1885, a été construit pour y loger les filles ; et un solide bâtiment en pierre pour les garçons est sur le point d'être achevé. Un troisième bâtiment, en bois, dans lequel on se propose d'établir de nouvelles branches d'industrie, sera aussi terminé sous peu, on l'espère. En attendant, l'enseignement ordinaire s'est continué dans l'espace restreint qu'on a pu se procurer en d'autres maisons louées pour cet objet. On trouvera dans les annexes un rapport intéressant du révérend M. D. Duronquet, le principal, sur le fonctionnement de ces institutions dans tous leurs détails. Il y a deux églises à Wikwemikong, toutes deux catholiques.

A Wikwemikongsing et à Atchitanaganing, il y a aussi des écoles ouvertes, et des églises du culte catholique.

Les Sauvages de la partie non concédée de l'île comptent une population de 960 âmes.

Les Sauvages qui habitent la partie concédée de l'île Manitouline occupent les réserves de Sheguiendah, de la Baie-de-l'Ouest, de Shesheguaning, du Creek-à-la-Carpe, du Lac-à-la-Carpe, de la Baie-du-Sud et de l'île Cockburn. Il y a des écoles et des églises sur toutes ces réserves, excepté sur celle du Lac-à-la-Carpe, qui ne forme qu'un très petit établissement. Les rapports sur l'état des écoles sauvages

de l'île sont généralement favorables. Les Sauvages de la partie concédée de l'île comptent 796 âmes. Ainsi, la population sauvage de l'île Manitouline s'élève à 1,756 âmes. Cette population appartient aux tribus des Ojibbewas ou Chippewas et des Outaouais.

Sur la rive nord du lac Huron, les différentes réserves de Thessalon, de Mississagua, de la Rivière-au-Serpent, de la Rivière-des-Espagnols, de la Rivière-au-Poisson-Blanc, du Lac-au-Poisson-Blanc, de la Pointe-Grondines et de Byng-Inlet sont occupées par des Ojibbewas. Ils comptent 1,621 âmes. Des écoles du jour sont ouvertes sur les réserves de Mississagua, de la Rivière-au-Poisson-Blanc, du Lac au-Poisson-Blanc et de la Rivière-au-Serpent. De plus, bon nombre d'enfants suivent les écoles industrielles de Wikwemikong et du Sault-Sainte-Marie.

Ces Sauvages sont pour la plupart trappeurs de bêtes à fourrure et ils se font un revenu de la vente des peaux. Ils augmentent encore leurs moyens de subsistance par la pêche et la chasse.

Les Sauvages de l'île Manitouline et du lac Huron ont une population totale de 3,377 âmes, soit 34 d'augmentation depuis la date de mon dernier rapport. Ils sont tous compris dans une seule surintendance. Ils ont en culture 5,595 acres, soit 125 de moins que la quantité cultivée en 1885. Celle-ci était portée par erreur dans mon rapport de 1885 à 3,120 acres au lieu de 5,720. Ils ont récolté 49,285 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 1,245 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté approximativement $33,125.00.

Dans les districts de Parry-Sound et de Muskoka, les différentes bandes d'Ojibbewas qui occupent les réserves de l'île Parry, de la rivière Shawanega, de Henvey-Inlet, du lac Nipissing, de la Rivière-des-Français, de Naishcoutayong, du lac Temogamingue, et la bande d'Iroquois dont la réserve est située dans le township de Gibson, sont pour la plupart dans l'aisance et prospèrent; à ce qu'on rapporte.

Deux écoles sont ouvertes sur l'île Parry, et elles sont bien fréquentées. Les chemins de cette réserve ont été beaucoup améliorés par les Sauvages, qui y ont travaillé de leur plein gré. Ils discutent la question de se mettre sous l'effet des dispositions de l'acte de 1884 pour l'avancement des Sauvages.

A Shawanega, les choses ne sont pas dans un état aussi satisfaisant, le sol de la réserve n'étant point aussi propre à la culture. Les Sauvages de cette réserve paraissent pourtant préférer y rester, car ils ont refusé l'offre que leur faisait la bande en dernier lieu mentionnée de venir habiter avec elle l'île Perry. Une école est ouverte sur la réserve.

La bande d'Henvey-Inlet semble tirer bon parti des occasions qui s'offrent à elle de subvenir à sa subsistance, malgré les désavantages dont elle souffre à cause de l'aridité du sol de sa réserve. Son village a un aspect agréable; ses maisons sont proprement badigeonnées, ses jardins bien cultivés, et leurs propriétaires

chaudement vêtus, sont évidemment dans l'aisance et satisfaits. L'école de la réserve est bien dirigée et les élèves font assez de progrès.

La bande du lac Nipissingue a la bonne fortune de posséder des terres très fertiles. Ces Sauvages jouissent du bien-être. Outre l'agriculture que quelques-uns d'entre eux exploitent avec succès, ils ont de bonnes pêches qui leur fournissent des aliments sains, et le gibier, quoiqu'il ne soit pas aussi abondant qu'autrefois, se trouve cependant en assez grande quantité pour accroître sérieusement et varier en même temps leur alimentation. Ils sont aussi trappeurs de bêtes à fourrure et la vente de ces peaux leur donne un revenu considérable. Une école a été ouverte au printemps dans le bâtiment qui, comme le constate mon rapport de 1885, était alors en voie de construction. La bande commerçante des Dokis, dont la réserve est formée de deux riches îles à l'embouchure de la rivière des Français, mais qui, du consentement de la bande du lac Nipissingue, occupe des terrains sur la réserve de cette dernière, continue encore de se livrer au commerce, tout en faisant un peu de jardinage. La situation de ces indigènes est des plus prospères, au point qu'ils sont en état de courir volontiers le risque de voir le feu détruire le beau bois de construction qu'ils ont sur leur réserve de la Rivière-aux-Français plutôt que de le laisser vendre pour en retirer de grands bénéfices.

La bande à qui une réserve a été assignée au lac Temogamingue en 1884, comme je le disais dans mon dernier rapport, est très inquiète des retards apportés dans le règlement de cette question. Le gouvernement fédéral a été depuis quelque temps en communication avec le gouvernement d'Ontario à ce sujet, mais il n'a pas reçu jusqu'ici de réponse catégorique.

En attendant, ces retards sont loin d'encourager les Sauvages à augmenter leurs améliorations, et une dure expérience leur apprend que le gibier et les bêtes à fourrure qui naguère leur fournissaient amplement les moyens de pourvoir à leurs besoins, leur font rapidement défaut, car la colonisation avance : le retentissement que produit la chute des arbres tombant sous les coups des bûcherons et le sifflet des locomotives terrifient l'orignal, le daim rouge, le canard sauvage, les faisant fuir dans des régions inaccessibles à ces chasseurs, qui sont trop pauvres pour acheter assez de vivres et de munitions pour pouvoir se rendre aussi loin que les entraîneraient leur ardeur à la chasse. Ils retournent donc au lac Temogamingue, leur séjour et celui de leurs ancêtres pendant un temps immémorial, découragés du peu de succès de leur chasse, et s'asseyant près du feu de leur campement, ils regardent le chaudron vide en pensant combien on retarde à reconnaître leurs droits à leur patrimoine, mais satisfaits malgré tout, comme le remarque leur surintendant, " d'apprendre que le département faisait tout ce qu'il lui était possible dans l'espèce."

Les sentiments d'humanité, sans parler des principes de la religion chrétienne, devraient certes inspirer la solution de cette question, qui n'est pas si compliquée puisqu'elle se résume simplement à ceci : La terre que ces pauvres Sauvages consi-

dèrent leur appartenir depuis qu'ils savent ce que c'est que de réclamer quelque chose comme leur bien, cette terre où ont vécu leurs ancêtres leur sera-t-elle donnée, ou bien leur sera-t-elle arrachée sans pitié à cause d'une difficulté technique qui consiste en ce qu'ils n'étaient pas représentés quand le traité de 1850 fut conclu avec les autres nomades des vastes régions des lacs Huron et Supérieur, et quand les réserves où ils demeurent et où ont demeuré leurs pères, furent concédées aux autres par le traité?

La bande d'Algonquins du Lac-d'Or, dans le comté de Renfrew, n'a pas récolté autant de produits ni autant de foin, bien que l'étendue de terre mise en culture dépassait celle de l'année précédente.

L'agent néanmoins rapporte qu'elle fait des progrès en matière de construction, et que la réserve a maintenant un aspect tout à fait respectable. Il s'y tient une école. La population de cette petite bande n'est que de quatre-vingt-trois âmes, soit deux d'augmentation depuis la date du recensement précédent. Elle a soixante-dix acres de terre en culture, soit dix de plus qu'en 1885. Elle a récolté 410 boisseaux de grains et de plantes potagères ainsi que six tonnes de foin. Ses autres industries lui ont rapporté environ $740.

La bande d'Iroquois, du township de Gibson, composée de Sauvages transférés d'Oka, au lac des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, continue à prospérer. Le surintendant rapporte que l'établissement ressemble plus à une paroisse populaire et prospère de blancs qu'à une réserve, laquelle n'est occupée que depuis quelques années. Ces Sauvages ont augmenté de trente acres l'étendue de terre déjà cultivée. Une nouvelle et plus grande maison d'école a été construite sur cette réserve.

Quelques familles d'Iroquois d'Oka, qui demeurent à la rivière Blanche, dans le comté d'Ottawa, ayant exprimé le désir d'être transférées à la réserve de Gibson, un employé du département fut envoyé pour conférer avec elles. Elles convinrent de partir, mais demandèrent un peu de temps afin de terminer leurs arrangements pour leur départ. On acquiesça à leur demande, et à l'expiration du délai qu'on leur avait accordé, le même employé leur fit une nouvelle visite, alors que ces Sauvages refusèrent de se déplacer, disant que quelques-uns d'entre eux avaient des difficultés à vendre leurs propriétés, et qu'en conséquence ils avaient changé d'idée.

Les sept bandes de Sauvages mentionnées en dernier lieu, ont une population totale de 806 âmes, soit une augmentation de huit sur celle portée dans mon rapport de 1885. Elles ont en culture 1,160 acres de terre, soit quatre-vingt-dix de plus que la quantité cultivée l'année précédente. Elles ont récolté 15,456 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 203 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ $10,020.

Les Ojibbewas qui résident sur la réserve de la Rivière-au Jardin, dans le district d'Algoma, ont souffert d'une série de mauvaises récoltes, et leur pêche de la

saison dernière n'a pas non plus réussi. Le département a dû, en conséquence, leur payer d'avance durant l'hiver l'intérêt d'une année, qui est ordinairement distribuée au printemps.

Il y avait deux écoles ouvertes sur la réserve, mais l'une d'elles, qui était autrefois dirigée sous les auspices de l'Eglise anglicane, a été fermée en mars dernier, l'instituteur ayant résigné, et l'agent n'a pas pu encore s'assurer les services d'un autre instituteur. L'autre école, qui est sous le contrôle de l'Eglise catholique, continue son œuvre d'enseignement.

La bande de Batchewana se compose aussi d'Ojibbewas. Elle est dispersée en groupes occupant les endroits suivants : la réserve de la Rivière-au-Jardin, la petite réserve au pied des rapides du Sault-Sainte-Marie, la baie Goulais, Batchewana, Mamainse, la rivière Agawa, le lac Supérieur. Ces Sauvages paraissent plus énergiques que ceux de la bande de la Rivière-au-Jardin. Ils pourvoient à leur subsistance principalement par le travail manuel, en faisant concurrence aux autres pour avoir de l'ouvrage, qu'ils semblent obtenir assez aisément. Quelques-uns d'entre eux ont de bonnes fermes et du beau bétail ; l'un d'eux, qui demeure à la baie Goulais, a réussi à remporter plusieurs prix à l'exposition de bestiaux, tenue l'automne dernier au Sault-Sainte-Marie.

La bande de Michipicoten est pareillement composée d'Ojibbewas. Ceux-ci sont par excellence des Nemrods, subsistant du produit de leur chasse et de leur pêche. Ils sont aussi trappeurs de bêtes à fourrure, dont ils vendent les peaux aux commerçants de pelleteries.

Les terrains qu'ils occupent sur la rivière Michipicoten ont été arpentés l'année dernière. Ils y ont bâti des maisons, et en ont aussi défriché une quantité considérable pour la cultiver.

Au Sault-Sainte-Marie, ces excellentes institutions industrielles bien connues, les asiles de Shingwauk et de Wawanosh, ont continué leurs travaux avec grand succès. Leur infatigable principal, le révérend M. Edward F. Wilson, fait cette observation dans son intéressant rapport qu'on trouvera dans les annexes: "En aucun temps, peut-être, depuis la fondation de nos asiles, nous n'avons eu plus de motifs d'encouragement qu'aujourd'hui."

Les Sauvages des réserves de cette partie du district d'Algoma forment une population de 1,060 âmes. Ils ont en culture 1,284 acres de terre, soit 471 acres de plus que la quantité cultivée en 1885. Leurs récoltes consistaient en 6,545 boisseaux de produits et en 387 tonnes de foin. Les autres industries leur ont probablement rapporté $15,560.

La tribu des Ojibbewas occupe aussi plusieurs réserves sur le lac Supérieur.

Sur la réserve de Fort-William, il a été effectué des améliorations considérables en fait de constructions, de chemins, de fossés, dans l'élève du bétail et dans la culture du sol. Une abondante récolte de céréales et de légumes a récompensé les efforts des Sauvages.

Trois écoles sont ouvertes sur cette réserve, et les élèves y font des progrès très satisfaisants. L'abus des liqueurs fortes n'est pas aussi dominant qu'autrefois.

Sur le lac Hélène, la bande de la Roche-Rouge occupe à l'embouchure de la rivière Nepigon, une petite réserve qui n'a été arpentée pour elle qu'en 1885. Elle a fait quelque défrichement, et promet de commencer à cultiver le printemps prochain. Dans le voisinage de la réserve se tient une école que fréquentent les enfants sauvages.

Sur le lac Nepigon, l'Eglise anglicane a fondé une mission où il y a un établissement de Sauvages. Une école est ouverte à la mission. Les Sauvages paraissent faire comme cultivateurs des progrès satisfaisants. L'agent rapporte que les diverses espèces de légumes et le blé Fife que cultivent ces Sauvages ne peuvent être surpassés dans cette partie du pays.

Les Sauvages de la réserve du Pays-Plat font aussi des progrès en agriculture et dans l'élève du bétail.

La bande qui occupe la réserve du Pic a eu de bonnes récoltes de plantes potagères, et fait des progrès dans l'industrie agricole. Cette réserve a une école, et on espère s'assurer bientôt les services d'un instituteur.

Au lac Long se trouve une bande nombreuse de Sauvages industrieux et prospères. Ils réussissent très bien comme trappeurs, et une étendue de terre d'un mille carré a été récemment arpentée pour eux, car ils désirent consacrer une partie de leur temps à l'agriculture, et voir s'établir une école pour l'éducation de leurs enfants.

Il y a aussi un établissement considérable de Sauvages à l'embouchure de la rivière aux Goëlands sur le lac Nepigon. Pour ceux qui forment cet établissement une réserve de quatre milles carrés a été arpentée l'été dernier; elle leur a été assurée par le traité Robinson conclu en 1850. Ces Sauvages sont aussi d'heureux trappeurs de bêtes à fourrure. Beaucoup d'entre eux occupent des maisons avec de bons jardins. Une maison d'école a été bâtie dernièrement sur la réserve et on espère s'assurer sous peu les services d'un bon instituteur.

La population totale des Ojibbewas du lac Supérieur est de 1,698 âmes, soit 31 de plus que celle du recensement de 1885. Ces Sauvages ont cultivé, l'an dernier, 266 acres, dont 9 acres de terre neuve. Ils ont récolté 7,500 boisseaux de grains et de plantes potagères, soit 1,890 de plus qu'en 1885, et ils ont fait 68 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ $28,800.

QUEBEC.

Les Algonquins et les Têtes-de-Boule qui occupent la réserve du township de Maniwaki, ont été favorisés de bonnes récoltes dans la dernière saison. Ils ont ensemencé une plus grande étendue de terre, et ils en défrichent encore pour la culture. Il a été bâti plusieurs nouvelles maisons. On remarque d'autres signes de

progrès sur cette réserve. Les chemins ont été améliorés, et une nouvelle route a été ouverte aux frais et par les soins des Sauvages. Une nouvelle école sera ouverte dans un endroit plus central aussitôt qu'il aura été construit à cet effet un bâtiment pour lequel des soumissions ont été demandées. Il se tient actuellement une école sur la réserve; mais elle n'est pas commodément située, et en conséquence elle est peu fréquentée.

La population de la bande est de 416 âmes, soit une augmentation de 10 depuis la date de mon dernier rapport. Elle a en culture 600 acres de terre, soit 40 de plus que la quantité cultivée en 1885. Ses récoltes ont été de 4,105 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 100 tonnes de foin. Ses autres industries lui ont rapporté approximativement $9,500.

La bande qui occupe la réserve du lac Témiscamingue paraît bien apprécier l'école établie en 1885 pour l'instruction de ses enfants. Les élèves font des progrès satisfaisants, et l'instituteur est énergique et assez habile. Ces Sauvages sont pour la plupart d'origine algonquine. Ce sont d'heureux trappeurs de bêtes à fourrure; le gibier et le poisson composent leur nourriture. Ils cultivent assez peu. La population de la bande est d'environ 200 âmes.

Par suite de la mort encore récente de l'agent des Sauvages de Saint-Régis et de l'absence de rapport et de tableau statistique concernant cette bande d'Iroquois, il m'est impossible de donner des renseignements détaillés sur les progrès et l'état actuel des Sauvages en question, dont la réserve est située à l'endroit ci-dessus mentionné et comprend aussi l'île Cornwall avec d'autres îles de cette partie du fleuve Saint-Laurent. Il n'a pas encore été nommé d'agent pour remplacer feu M. Robert Tyre, l'ancien titulaire.

L'agent intérimaire, qui remplit également les fonctions de sous-percepteur des douanes, rapporte que les choses y sont dans un état satisfaisant. Il y a cinq écoles ouvertes sur la réserve, et la population sauvage est de 1,136 âmes, suivant le recensement de 1885.

Les affaires des Sauvages de Caughnawaga continuent d'être dans un état satisfaisant. Cette réserve, qui est située à une distance d'environ neuf milles du village susdit, mais sur la rive opposée du fleuve, n'a pas complètement échappé à l'épidémie de la variole ou petite-vérole, qui a fait tant de victimes à Montréal. Mais heureusement qu'il n'y a eu que peu de cas sur la réserve, et ce sont les enfants qui en ont le plus souffert; grâce aux mesures énergiques adoptées par les ordres du département et par le conseil local d'hygiène, la maladie fut circonscrite dans la partie de la réserve où elle s'était d'abord déclarée, et le village de Caughnawaga, qui est très peuplé, put se soustraire entièrement à la contagion.

Une nouvelle impulsion sera donnée à l'agriculture sur cette réserve quand la subdivision définitive des terrains par arpentage sera achevée, ce qui, on espère, sera un fait accompli au printemps prochain, alors que chaque occupant recevra un billet d'occupation pour son lot.

L'établissement d'une exposition agricole et industrielle annuelle sur la réserve aura aussi pour effet d'encourager l'esprit d'entreprise parmi ces Sauvages. La dernière exposition a eu un grand succès.

L'agent, dans son rapport qu'on trouvera dans les annexes, fait l'observation suivante sur l'état général des affaires à cet endroit: "Nous jouissons de la paix et de l'harmonie sur la réserve, mais particulièrement au village, lequel ressemble plus à un village composé de blancs qu'à un village habité par des Sauvages."

L'éducation des élèves à l'école du village est habilement dirigée par le nouvel instituteur, et l'assistance y est nombreuse. Le département espère pouvoir établir une école de filles, pour permettre à l'instituteur actuel de donner tout son temps à l'enseignement des garçons, car le nombre des garçons et des filles en âge d'aller à l'école est trop élevé pour qu'un seul maître puisse convenablement surveiller et éduquer tous ces enfants.

Les excellentes carrières sur la réserve ont fourni un emploi lucratif à un grand nombre de ces Sauvages, ainsi que le pont que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique fait construire sur le fleuve, de Lachine à Caughnawaga; et la construction projetée, par la même compagnie, du chemin de fer qui traversera la réserve, va sans doute leur donner aussi le moyen de gagner leur vie à leur porte, pour ainsi dire. La population de la bande est de 1,591 âmes, soit une augmentation de 22 sur le nombre porté dans mon rapport de 1885. Ces Sauvages ont mis en culture 4,060 acres de terre, soit 60 de plus que la quantité cultivée l'année précédente. Ils ont récolté 39,963 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 1,400 tonnes de foin. Les autres industries qu'ils exploitent leur ont rapporté $42,000, d'après l'estimation de l'agent.

La bande d'Abénakis dont la réserve est située à Saint-François du Lac, dans le comté d'Yamaska, s'occupe beaucoup de la fabrication des paniers et des canots d'écorce de bouleau. C'est cette industrie qui lui fournit ses principaux moyens de subsistance.

La rareté des bêtes à fourrure et du gros gibier, dont les peaux et la viande que vendaient ces Sauvages leur rapportaient des bénéfices considérables, les a obligés de se livrer aux occupations que je viens d'indiquer, pour subvenir à leurs besoins. Ce département a été en correspondance avec le département des terres de la Couronne, de la province de Québec, pour qu'il soit concédé de nouvelles terres à cette bande ainsi qu'à la bande d'Abénakis établie sur la réserve de Bécancour, dans le comté de Nicolet, afin que les jeunes gens faisant partie de ces bandes puissent avoir de quoi cultiver, ce qu'ils ne peuvent faire actuellement, vu l'étendue limitée de leurs réserves. La population de la bande d'Abénakis de Saint-François du Lac est de 319 âmes, soit une augmentation de 16 depuis le recensement précédent. Elle a 300 acres en culture. Elle a récolté 3,882 boisseaux de grains et de plantes potagères, soit 671 de plus que la quantité qu'elle a eue en

1885. Elle a fait aussi 57 tonnes de foin. La valeur approximative de ses autres industries a été de $12,815.

La bande de Hurons de Lorette continue à jouir d'un état prospère, quoiqu'elle ait diminué de 23 depuis la date du recensement précédent, lequel portait la population à 288 âmes tandis qu'elle est de 265, d'après le dernier recensement. Il serait à propos de donner gratuitement les soins médicaux à ceux de leurs malades qui sont trop pauvres pour payer un médecin. L'école a continué d'être ouverte et d'être bien fréquentée. Une action en bornage, pour faire décider quelles sont les bornes de la réserve, est pendante devant les tribunaux; il existe en effet une grande incertitude quant à ses limites exactes, ce qui occasionne fréquemment des contestations entre les Sauvages et les fermiers blancs résidant sur des terres voisines de la réserve. Ces Sauvages ne cultivent que bien peu, n'ayant eu que 55 acres en culture l'année dernière; elles leur ont rapporté 200 boisseaux de grains et de plantes potagères, et 18 tonnes de foin. Ils ont réalisé approximativement $46,635 par leurs autres industries. Comme je le disais dans mon rapport de 1885, ces industries consistent principalement dans la fabrication des raquettes, mocassins, crosses, articles en rassade et autres objets dont la confection est particulière aux Sauvages.

Il n'a pas été reçu de rapport de l'agent des bandes nomades d'Amalécites, qui fréquentent la Rivière-du-Loup, Rimouski, Tadoussac et autres localités dans le bas du fleuve; je ne puis, par conséquent, donner de renseignements détaillés sur ces Sauvages.

La réserve de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure, occupée par la bande connue sous le nom de Micmacs de Ristigouche, est très favorablement située pour fournir à ces Sauvages les moyens de vivre dans l'aisance, car elle est au centre d'une bonne région agricole, ayant de bons marchés à proximité, et elle se trouve aussi sur la route conduisant à d'importantes pêches au saumon; or les Sauvages obtiennent des gages lucratifs pendant la saison de la pêche en servant de canotiers aux amateurs. Au surplus, ils peuvent en général trouver en toute saison facilement de l'ouvrage, que leur offrent le chargement et le déchargement des navires, et aussi les cultivateurs ainsi que les habitants des villes et villages circonvoisins.

Ils ont en outre une grande étendue de terre fertile à cultiver dans le township de Mann. Ils possèdent aussi, sur la rivière Ristigouche, une pêche au saumon, dont l'affermage est pour eux une source de revenu.

Des succès satisfaisants ont couronné leurs travaux agricoles l'année dernière. Ils ont aussi fait preuve de bon goût en plantant des arbres d'agrément autour de leurs maisons. L'école a continué d'être ouverte pendant l'année; elle a été assidûment fréquentée par les élèves, qui ont fait des progrès satisfaisants. Comme la maison d'école avait besoin de réparations, celles-ci ont été faites dernièrement, et

le bâtiment a été ainsi complètement restauré. La population est de 512 âmes, soit une augmentation de 12 sur le nombre porté dans mon rapport de 1885. Ces Sauvages ont en culture 600 acres de terre, qui leur ont rapporté 3,335 boisseaux de grains et de plantes potagères, et 250 tonnes de foin.

La bande de Micmacs dont la réserve est située dans le township de Maria, comté de Bonaventure, fait constamment des progrès, d'après le rapport de l'agent. Ces Sauvages ont augmenté leur étendue de terre cultivable par des défrichements assez considérables. Ils ont réparé leurs vieilles maisons et quelques-uns en ont construit de nouvelles. Ils ont augmenté le nombre de leurs chevaux, de leurs charrettes et de leurs instruments aratoires. Un sain esprit d'émulation règne parmi les membres de la bande. Ils sont devenus tempérants en ce qui est des liqueurs fortes, et ceci est d'autant plus remarquable qu'ils étaient précisément tout le contraire il y a encore quelques années.

La population de la bande est de 105 âmes, soit une diminution de deux depuis la date du recensement précédent. Elle a en culture 250 acres, dont vingt de terre neuve faite l'année dernière, suivant le rapport de l'agent. Ses récoltes ont produit 3,111 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que soixante tonnes de foin. Ses autres industries lui ont rapporté environ $2,630.

Les Montagnais du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, dont la réserve est agréablement située sur les bords de ce lac, ont fait de louables progrès, et quoique les récoltes de 1885 n'aient pas aussi bien tourné qu'ils s'y attendaient, ce contretemps ne les a pas découragés, car ils se sont remis à l'ouvrage au printemps dernier avec un redoublement d'énergie; et à en juger par la somme de leurs travaux, on arrive nécessairement à la conclusion qu'ils deviennent rapidement de bons cultivateurs. De fait, la rareté du gibier et des bêtes à fourrure ne leur laisse pas d'alternative à cet égard. Et le changement de leurs moyens de subsistance ne paraît pas leur avoir nui au point de vue hygiénique, car depuis plusieurs années qu'ils passent de l'état de chasseurs à celui d'agriculteurs, on constate une constante augmentation du chiffre de leur population.

Il y a sur la réserve une école pour l'instruction des enfants; cette école paraît être faite avec habileté et avec succès.

Une épidémie de rougeole a sévi pendant la dernière saison. Elle a fait bien des victimes, surtout parmi les enfants. Malgré cette catastrophe, la population s'est accrue de 399 à 407 âmes. Ces Sauvages ont mis en culture 150 acres de terre, soit 50 de plus que la quantité cultivée en 1885. Ils ont récolté 1,679 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 76 tonnes de foin. Les autres industries qu'ils exploitent leur ont rapporté approximativement $14,500.

Les Montagnais du bas du fleuve ont fait une très bonne chasse en 1885-86. Ils ont pris au piége une quantité de bêtes à fourrures, et le produit de la vente des peaux leur a permis de payer leurs dettes et d'obtenir de nouvelles avances

d'approvisionnements avec lesquels ils ont pu retourner faire la chasse, l'automne dernier.

La gelinotte et le lapin sont aussi en abondance, et partant, les Sauvages ont pu varier leur nourriture avec ces délicieux aliments.

La vente des spiritueux, quoiqu'elle ait beaucoup diminué si on la compare à ce qu'elle était il y a quelques années, ne continue que trop dans quelques endroits. Des mesures sévères ont cependant été prises pour traduire en justice les individus contre lesquels peuvent être produites des preuves suffisantes pour les convaincre du délit de vendre ou de donner des boissons enivrantes aux Sauvages.

Les pêches de cette côte ayant manqué l'an passé, les Sauvages ont dû s'en aller faire la chasse plus tôt que de coutume.

Leur état sanitaire a été excellent.

Quelques-uns des Sauvages de Bethsiamits, grâce à la funeste influence d'un chef qui a assumé ces fonctions de sa propre autorité, et d'un blanc ou de blancs qui l'ont fait servir à l'accomplissement de leurs pervers desseins, grâce aussi à la facilité avec laquelle ils pouvaient se procurer des spiritueux à Rimouski, n'ont pas observé une conduite aussi régulière qu'on l'aurait désiré. Le département a toutefois notifié ce prétendu chef et les Sauvages en général qu'il ne le reconnaissait pas comme tel, mais que le fils du feu chef devait être le chef reconnu de la bande ; de plus, on s'est assuré les services du grand constable de Rimouski pour découvrir et traduire en justice les vendeurs, en cette ville, de boissons enivrantes aux Sauvages.

A Musquarro et à Mingan, on a trouvé les Sauvages en bonne santé et se réjouissant d'avoir fait une bonne chasse. On peut en dire autant des Sauvages de Natashquan et de Saint-Augustin ; mais on ne peut ajouter qu'ils ne font pas un abus des spiritueux, car le département a appris que plusieurs d'entre eux, poussés par des traiteurs blancs sans principes, se sont livrés à l'intempérance, et il a donné à qui de droit instruction de traduire les accusés en justice.

Quelques-uns des Sauvages de la rivière Moisie et des Sept-Iles passent une partie de l'année à pêcher la morue soit pour leur compte ou pour les grands établissements de pêche de cette localité. L'un d'eux a réussi à obtenir la prime allouée par le gouvernement, en remplissant les conditions prescrites par le département des pêcheries.

Leur chasse aux phoques a été très bonne.

Aux Escoumains, il se fait quelques essais de culture avec des résultats en général assez satisfaisants ; mais l'an dernier, les récoltes ont été dévastées par de grandes pluies. Outre la chasse en hiver et un peu de culture en été, les Sauvages de cet endroit ont d'autres ressources pour augmenter leurs moyens d'existence—quelques-uns s'engagent comme guides ou comme canotiers pour des excursions de pêche et de chasse ; d'autres fabriquent et vendent aux touristes à Tadoussac des articles dont la confection est particulière aux Sauvages.

Le département, ayant appris que beaucoup de pauvres veuves et d'orphelins dans les différents endroits du bas du fleuve n'étaient pas suffisamment vêtus pour supporter les rigueurs de l'hiver qui est fort dur sur cette côte, a envoyé aux postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson échelonnés sur cette côte, des vêtements chauds pour qu'ils fussent distribués à ces femmes et à ces enfants. Ils se sont montrés très reconnaissants de ces secours. Bien entendu que ces secours étaient en sus du montant expédié tous les printemps et les automnes pour le soulagement en général des malades, des vieillards et des infirmes parmi les Sauvages de cette côte.

Voici un tableau de la population des Sauvages à chacun des endroits qu'ils fréquentent sur la rive nord du bas du Saint-Laurent :—

Bethsiamits, 479 âmes; les Escoumais, 57; Godbout, 39; les Sept-Isles et Moisie, 280; Mingan, 171; Musquarro, 319; soit une population totale de 1,345 Sauvages sur la rive nord du bas du fleuve, et une augmentation de 67 âmes depuis la date du recensement précédent. Ils ont en culture 19 acres de terre, qui leur ont rapporté 490 boisseaux de produits et 10 tonnes de foin. La valeur du produit de la vente de leur poisson et de leurs fourrures a été d'environ $34,250.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Les Sauvages de cette province appartiennent à la tribu des Micmacs. Ils sont disséminés en petits groupes dans presque toute l'étendue de cette province, et ils paraissent augmenter plutôt que diminuer en nombre.

Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la fabrication des cuves et des barils, celle des chaloupes, des canots et des articles dont la confection est particulière aux Sauvages. Ils s'occupent peu d'agriculture. Le département s'est étudié à encourager parmi eux l'industrie agricole en donnant à ceux d'entre eux qui, d'après les rapports des agents, cultivent et que leurs habitudes rangées rendent dignes de confiance, du bétail et des instruments aratoires pour les mettre à même d'exploiter le sol plus avantageusement.

Dans le comté d'Annapolis qui, avec celui de Shelburne, forme une agence, il y a plusieurs réserves de petites dimensions, mais les Sauvages n'y résident pas, préférant le voisinage des villes et villages où ils peuvent vendre aisément leurs marchandises et leur poisson. Il n'existe pas de réserve dans le comté de Shelburne, et il n'y a que quelques familles sauvages qui, pour la plupart, gagnent leur vie à peu près de la même manière que les manœuvres blancs du comté. L'état sanitaire des Sauvages de cette agence a été satisfaisant.

La population sauvage de ces deux comtés est de 114 âmes, soit une augmentation de deux depuis la date de mon dernier rapport. Ces Sauvages ont récolté 250 boisseaux de pommes de terre, et la valeur de leurs autres industries est estimée à $725.

Les comtés de Yarmouth et de Digby forment une autre agence. Dans le premier il n'y a jamais eu de réserve; mais le département est à négocier l'achat d'une étendue de terre dans le but d'y établir les quelques familles Sauvages qui, depuis de longues années, demeurent dans les faubourgs de la ville de Yarmouth et dans d'autres parties du comté.

Dans le comté de Digby, la réserve située sur la rivière aux Ours a une bonne apparence. Les Sauvages y occupent des maisons confortables, et les champs sont assez bien cultivés et clôturés. Les occupants sont bien vêtus; et ils usent rarement de spiritueux.

Une école est ouverte sur la réserve, et les élèves y font assez de progrès. Il y a aussi sur la réserve une chapelle catholique d'une jolie apparence.

La maladie a fait de nombreuses victimes parmi les Sauvages de cette agence, et il en est résulté une diminution de population. Leur nombre actuel est de 222, tandis qu'il était de 225 en 1885, soit une réduction de trois. Ils ont mis en culture 255 acres de terre, soit cinq de plus que la quantité auparavant cultivée. Leurs récoltes ont rapporté 1,474 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que soixante tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont fait réaliser environ $17,893. Ces Sauvages s'adonnent beaucoup à la pêche au marsouin, à la chasse, à la capture des bêtes à fourrure qu'ils prennent au piége, et aux autres industries qui sont communes aux indigènes de cette province.

Comme je l'ai remarqué dans mes rapports précédents, il n'y a pas de réserve dans le comté de King, les Sauvages y sont en petit nombre, et ils vivent sur de petites pièces de terre qu'ils ont achetées ou que les propriétaires leur permettent d'occuper. Il y a quelques années, le gouvernement a fait l'acquisition, à Cambridge, de dix acres de terre sur lesquelles sont établies cinq familles. Ces Sauvages habitent de petites maisons en charpente. Leurs principales occupations sont la fabrication des paniers et la tonnellerie; ils trouvent moyen de s'assurer une existence assez confortable. Un des Sauvages de ce comté, Stephen Knockwood, mérite une mention spéciale pour son esprit d'entreprise et son industrie. Il possédait quatre acres de terre, une maison et une grange, mais ne considérant point cela suffisant, il a acheté récemment une ferme de 50 acres.

Les Sauvages de ce comté forment une population de 90 âmes, soit une augmentatien de 15 depuis le recensement précédent. Ils ont en culture huit acres et demie de terre, soit deux acres et demie de plus que ce qu'ils cultivaient en 1885. Ils ont récolté 276 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 13 tonnes de foin. Le rendement de leurs autres industries a été d'environ $865.

Les comtés de Queen et de Lunenbourg forment une autre agence de Sauvages. Dans le premier il y a plusieurs réserves, mais à l'exception d'un très petit nombre de familles, les Sauvages n'y résident pas, et demeurent près des bourgs de Caledonia, Brookfield, Mill-Village et Milton. C'est à ce dernier endroit que reste le plus grand nombre. Ceux qui cultivent sur les réserves sont dans un état pros-

père. Les autres pourvoient à leur subsistance par la pêche, par la fabrication de cercles de mâts, de manches de haches, de paniers, d'étagères, &c. Les enfants fréquentent en grand nombre les écoles publiques, et le nombre d'élèves sauvages y va croissant.

Dans le comté de Lunenbourg, le principal établissement de Sauvages est à la réserve de New-Germany, où ils cultivent avec assez de succès. Ils possèdent aussi une grande quantité de bétail. Ils sont très industrieux. Une nouvelle maison d'école a été construite sur cette réserve, et elle sera bientôt ouverte aux élèves. L'école s'est tenue depuis quelque temps dans une chambre particulière. Il y a aussi une réserve à Gold-River, mais une seule famille y réside. Quatre familles demeurent à Bridgewater. Elles gagnent leur vie à travailler dans les moulins, à fabriquer des paniers et à d'autres occupations du même genre.

Les Sauvages des deux comtés forment une population totale de 160 âmes, même nombre qu'en 1885. Mon dernier rapport donnait 100, par suite d'une faute d'impression.

Ils ont en culture 314 acres de terre, soit 184 de plus que la quantité cultivée en 1885. Ils ont récolté 755 boisseaux de produits et 79 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté approximativement $300.

Les Sauvages du comté d'Halifax sont, suivant le rapport à leur sujet, très industrieux et s'abstiennent strictement de liqueurs fortes. Quelques-uns qui cultivent, n'ayant pas le moyen d'acheter du bétail et les instruments aratoires nécessaires, en ont été pourvus par le département. La majorité d'entre eux subsiste du produit de la vente de ses objets fabriqués. Ces Sauvages ont dans ce comté plusieurs réserves, mais un très petit nombre y réside.

La réserve qui compte le plus de résidants est celle de la baie des Vaches. Une maison d'école y a été construite l'année dernière, un instituteur y a été nommé, et les livres ainsi que les fournitures d'école nécessaires ont été fournis pour que rien ne manque au bon fonctionnement de l'institution.

La population des Sauvages de ce comté est portée à 85 âmes, et si ce chiffre est exact, il en résulte une diminution de 25 depuis la date du recensement précédent. On rapporte que ces Sauvages ont mis en culture dix acres de terre, tandis qu'ils en avaient cultivé trente en 1885. D'après le même rapport, ils ont récolté 1,590 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 25 tonnes de foin, et leurs autres industries leur ont rapporté environ $160.

Les Sauvages du comté de Hants possèdent des réserves sur le Grand-Lac, lesquelles sont situées du côté ouest de Shubénacadie et à Indian-Brook. On les dit industrieux. Leur population est de 169 âmes. Ils ont en culture 275 acres de terre qui leur ont donné un rendement de 351 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 40 tonnes de foin. Le produit de leurs autres industries est estimé à $250.

Par suite de leur habitude que partagent beaucoup de Sauvages de divers autres comtés, d'aller souvent à Truro, dans le comté de Colchester, pour vendre leurs objets fabriqués, ils en sont insensiblement venus à regarder cette localité comme un endroit commode pour y établir un campement à demeure, si bien que pas moins de 100 Sauvages s'y considèrent maintenant comme chez eux. Ils ont jusqu'ici occupé par tolérance des terrains appartenant à des blancs; mais le département est à la veille de terminer des négociations pour l'achat d'environ trente acres de terre, afin d'établir ces familles sauvages dans les alentours de Truro. Ils ont récolté 100 boisseaux de pommes de terre, et on rapporte que leurs autres industries leur ont rapporté $200.

Dans le comté de Cumberland, l'état des Sauvages s'améliore, suivant le rapport de l'agent. Ils ont augmenté leurs défrichements et amélioré les chemins sur la réserve de Franklin-Manor. On les dit sobres et industrieux pour la plupart. La population de la bande est de 88 âmes, soit une augmentation de 11 sur le nombre porté dans mon dernier rapport. Elle a en culture 20 acres de terre, soit quatre de plus que la quantité cultivée en 1885. Ses récoltes ont été de 565 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 5 tonnes de foin. Ses autres industries lui ont fait gagner approximativement $800.

Il est consolant d'apprendre que dans le comté de Pictou, on voit exister plus de confort parmi les Sauvages de la réserve de Fisher's Grant, mais comme l'agent se borne à mentionner le fait dans son rapport sans dire en quoi il consiste, je ne puis citer de preuves à l'appui de son assertion. Il est fort regrettable que l'école de cette réserve soit restée fermée depuis plus d'un an, par suite de soi-disant difficultés à s'assurer les services d'un instituteur. Les Sauvages de ce comté forment une population de 192 âmes. Ils ont en culture 25 acres de terre, qui leur ont donné 920 boisseaux de grain, et 5 tonnes de foin. Le produit de leurs autres industries est porté à $800.

Les Sauvages des comtés d'Antigonish et de Guysboro composent une agence. Il y a plusieurs réserves dans le premier de ces deux comtés, mais il n'y en a pas dans le second, le peu de Sauvages de Guysboro résident sur des terrains qu'ils ont achetés, ou qui appartiennent à d'autres personnes. L'agent rapporte qu'ils font en agriculture des progrès lents mais sûrs. Mais comme leurs champs sont nécessairement petits à cause du peu d'étendue de leurs réserves, ils ne sauraient récolter suffisamment de produits pour leur subsistanee en ne cultivant que sur leurs réserves, lors même qu'ils deviendraient d'excellents cultivateurs. Il leur faut donc recourir à d'autres moyens pour gagner leur vie, tels que le travail à la journée, la pêche, la tonnellerie, la confection des paniers, des mocassins, etc. On les dit généralement sobres, industrieux et de bonnes mœurs. Ils forment dans les deux comtés une population de 180 âmes. Par une faute d'impression, cette population est portée à 50 âmes au lieu de 150, dans mon rapport de 1885. Il y a donc, en 1886, une augmentation de 30 sur ce dernier nombre. Ces Sauvages ont 332 acres

en culture. Leurs récoltes consistaient en 989 boisseaux de grains et de pommes de terre, et en 45 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont probablement rapporté $4,157.

Dans le comté d'Inverness, les Sauvages des réserves de Whycocomagh et de Malagawatch jouissent du bien-être, sont très industrieux et moraux. Ils s'occupent plus à cultiver et à clôturer leurs champs. Quelques-uns d'entre eux ont fait de la terre neuve dans le cours de l'année. Il y a une école tenue avec succès sur la réserve de Whycocomagh. La population des deux réserves s'élève à 127 âmes, soit 13 de plus qu'elle était en 1885. Elle a en culture 300 acres de terre, soit 40 de plus que la quantité cultivée en 1885. Elle a récolté 1,605 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 100 tonnes de foin. Ses autres industries lui ont rapporté $2,860.

Dans le comté du Cap-Breton, la réserve d'Eskasoni paraît être occupée par un groupe de Sauvages industrieux et prospères. C'est ce que démontrent leurs progrès en agriculture. L'agent rapporte que leur état s'améliore continuellement. La situation n'est pas aussi satisfaisante pour quelques familles qui résident aux environs de Sydney et de Sydney Nord. Il y a une école dirigée avec succès sur la réserve d'Eskasoni. Les Sauvages de ce comté forment une population totale de 254 âmes, soit une augmentation de deux depuis la date du recensement précédent. Ils ont en culture 120 acres de terre. Ils ont récolté 3,170 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 115 tonnes de foin. L'évaluation du produit de leurs autres industries est portée à $400.

De même qu'en 1885, comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, il n'a pas été reçu de rapports ni d'états statistiques pour l'année écoulée, du révérend M. R. Grant, agent des Sauvages pour le comté de Victoria, et du réverend M. John McDougall, agent des Sauvages pour le comté de Richmond. Je me trouve donc dans l'impossibilité de donner à Votre Excellence des renseignements aussi précis qu'il serait désirable sur les Sauvages de ces comtés. Je dois dire cependant que des écoles ont été établies sur la réserve de l'Ile-de-la-Chapelle, dans le comté de Richmond, et sur celle de la rivière du Milieu, dans le comté de Victoria.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les bandes de Micmacs, établies sur les dix réserves des comtés du nord et de l'est de cette province, comptent principalement sur la pêche pour leur subsistance.

Les quelques Sauvages qui résident sur la réserve de la rivière aux Anguilles, dans le comté de Ristigouche, ne cultivent pas beaucoup, mais subsistent du produit de la vente du poisson, de l'éperlan en particulier.

Les Sauvages occupant la réserve de Bathurst, Papineau, dans le comté de Gloucester, obtiennent de bons gages des touristes qui visitent les célèbres fonds de pêche du Grand Nipissiguit sur lequel est située cette réserve, en leur servant

de guides ou de canotiers. Ils font aussi la chasse en hiver et fabriquent des articles sauvages.

Les Sauvages qui occupent la réserve de Red-Bank, dans le comté de Northumberland, sont avantageusement placés, car ils possèdent des terres fertiles. La réserve est aussi à proximité de bons fonds de pêche au saumon et à l'achigan; ce dernier poisson se pêche pendant tout l'hiver. Il y a une église catholique sur la réserve.

La réserve de Eel-Ground, dans le comté de Northumberland, paraît être occupée par un groupe de Sauvages entreprenants et industrieux. Ils cultivent, s'occupent de l'élève du bétail, travaillent aux moulins, et font des cuves, des paniers et en général des articles de fabrique sauvage.

Il y a une église catholique sur la réserve. Une école y est aussi ouverte; elle est bien dirigée, et les élèves y font des progrès.

La grande réserve de l'Eglise-Brûlée, dans le comté de Northumberland, offre aux Sauvages à qui elle appartient un champ excellent pour s'adonner à la culture, qu'ils exploitent faiblement. Les pêches abondantes des environs leur fournissent aussi une source de profits par la vente de leur poisson aux marchands de cette denrée.

Il y a une église catholique sur la réserve.

L'école est sous la direction d'un instituteur compétent.

A la Grand'Anse, dans le comté de Kent, se trouve aussi une grande réserve située sur la rivière Richibouctou. Les Sauvages qui l'occupent sont également favorisés de bonnes pêches et d'un sol fertile; aussi sont-ils dans l'aisance.

Il y a une église catholique sur la réserve.

Il est regrettable que par suite de dissentiments qui se sont produits dans la bande au sujet de l'emplacement à choisir, ou pour quelque autre cause, l'école qu'on projetait d'établir sur cette réserve, comme le dit mon rapport de 1884, ne soit pas encore ouverte.

A l'Ile-des-Sauvages, dans le comté de Kent, il y a un petit établissement de Sauvages qui subsistent de la vente du poisson. Il y a une église à cet endroit.

La grande réserve de Bouctouche, dans le comté de Kent, ne compte que peu de résidents; quoique le sol soit riche et parfaitement propre à la culture, les quelques Sauvages qui habitent cette réserve ont peu cultivé; la plupart gagnent leur vie en faisant la pêche et en confectionnant des cuves et des articles de fabrique sauvage.

Le rapport concernant la bande qui possède la réserve près de Shédiac, dans le comté de Westmoreland, ne lui est pas favorable; bien peu de familles résident sur cette réserve; la majorité de la bande est nomade.

La bande qui occupe la réserve de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland, n'a pas de bonne terre pour la culture; le sol est âpre, rocheux et accidenté. En conséquence, elle cultive peu; ses principaux moyens d'existence proviennent de la vente du poisson.

La population des bandes ci-dessus énumérées s'élève à 932 âmes, soit une augmentation de six depuis la date du recensement précédent.

Cette population a 372 acres de terre en culture, soit 18 de plus que la quantité cultivée en 1885. Elle a récolté 7,134 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 126 tonnes de foin. Ses autres industries lui ont fait réaliser $3,058, suivant les rapports.

Dans les comtés du sud et de l'ouest, qui comprennent la région où était autrefois le territoire de chasse des Amalécites—ces Sauvages occupent plusieurs réserves en différents endroits. Les Sauvages des comtés du sud-ouest sont sous le contrôle d'un agent stationné à Frédéricton, et ceux du nord-ouest sont sous la surveillance d'un agent dont le quartier principal est à Perth Centre, dans le comté de Victoria. Les réserves du sud-ouest sont situées à Kingsclear, dans le comté de York, à Woodstock, dans le comté de Carleton, à Kingston, dans le comté de King, à St-James, sur la rivière Comous, dans le comté de Charlotte, et à Sainte-Marie, dans les environs de Frédéricton.

La plus importante de ces réserves est celle de Kingsclear. Les Sauvages de cette réserve sont industrieux, et partant, à l'aise. Outre les autres industries qu'ils exploitent, ils ont donné beaucoup de temps à la culture; ils ont semé une variété de grains et de légumes avec des résultats satisfaisants, à l'exception des pommes de terre, qui ont été quelque peu endommagées par la brouissure et par les pluies. Ces Sauvages augmentent aussi la quantité de leurs bestiaux, construisent des granges, et montrent de diverses autres manières le désir qu'ils ont de devenir des cultivateurs à l'aise. L'école de cette réserve a continué d'être ouverte l'année dernière.

La petite réserve de Sainte-Marie est trop peuplée, et partant, il ne peut s'y faire de culture sur un grand pied. Toute la terre disponible est cependant cultivée; des petits champs de pommes de terre sont exploités avec succès, mais les produits récoltés ne suffisent pas à la consommation d'hiver. Les Sauvages qui occupent cette réserve subsistent en grande partie de ce que leur rapporte la vente de leurs objets fabriqués, et quelques-uns d'entre eux font de bons gages en travaillant dans la saison de la navigation, au chargement des bateaux employés au transport du bois.

L'agent fait un rapport favorable sur l'école de cette réserve.

La réserve de la rivière Saint-Jean, dans le comté de Carleton, et qui est située à une faible distance de la ville de Woodstock, a un sol fertile; mais jusqu'en 1885, il n'y a été fait que peu de culture. Au printemps de l'année susdite, on a fait

plus d'efforts pour induire les Sauvages à cultiver, avec ce résultat qu'ils ont eu une bonne récolte.

En général, les Sauvages de cette agence, pour pourvoir à leur subsistance, font la chasse, la pêche, servent de canotiers et fabriquent les articles dont la confection est commune à eux tous. La nature de leurs occupations les éloigne nécessairement de leurs réserves une bonne partie de l'année. On rapporte que, règle générale, ils sont parfaitement sobres et se conduisent bien. Leur population totale est de 414 âmes, soit 27 d'augmentation depuis la date de mon dernier rapport.

Ils ont mis en culture 168 acres de terre, soit 16½ de plus que la quantité cultivée l'année précédente. Leurs récoltes leur ont donné 2,395 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 40 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont fait gagner $8,099, d'après les rapports.

Les comtés nord-ouest de Victoria et de Madawaska forment une autre agence. La réserve du premier de ces deux comtés est située sur la Tobique; les deux réserves du second sont situées l'une sur la rivière Saint-Jean, près d'Edmundston, et l'autre aux fourches de la rivière des Iroquois.

Les Sauvages de cette agence, surtout ceux qui occupent la réserve de la Tobique, sont généralement industrieux et tempérants, et cultivent avec succès. Ils fabriquent aussi sur un grand pied des paniers, des mocassins et des raquettes; la vente de ces articles leur est une source considérable de profits. Beaucoup d'entre eux font aussi avec succès la chasse aux bêtes à fourrure. Les jeunes gens font de bons gages en servant de pilotes aux trains de bois, et de canotiers aux touristes remontant les rivières Tobique et Saint-Jean.

L'école de la réserve de la Tobique a continué ses travaux durant l'année.

Les Sauvages de cette agence comptent une population totale de 192 âmes, soit une diminution de 11 depuis la date du recensement précédent, causée par la mort d'un bon nombre de personnes âgées. Ils ont en culture 1,700 acres de terre, dont 5 ont été labourées pour la première fois l'année dernière. Leurs récoltes consistaient en 3,632 boisseaux de grains et de plantes potagères, et en 90 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté $5,600.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Ce qui prouve que les Sauvages de cette province font des progrès c'est que, bien qu'ils aient mis en culture l'an dernier une plus grande étendue de terre que celle cultivée l'année précédente, le département n'a été obligé de leur fournir que la moitié du grain de semence qu'il leur distribue d'ordinaire, car ils en avaient gardé assez de la récolte de l'année précédente pour compléter la balance. Ainsi, en 1885, le département avait dépensé $200 pour cet objet, tandis qu'il n'a dépensé pour cela que $100 en 1886. En 1885, ces Sauvages ont cultivé 135 acres de terre, et ils en ont cultivé 146 en 1886. Les pêches, et celle des huîtres à la drague leur sont aussi une source da bénéfices. Quelques-uns d'entre eux trouvent également

de l'ouvrage comme journaliers ; d'autres sont tonneliers par état, et vendent facilement leurs produits. Les Sauvages qui résident sur la réserve de l'île Lennox et sur la réserve du township 39 ont fait de nouvelles constructions, et ils ont aussi réparé les anciennes.

On a fait un rapport favorable sur l'école de l'île Lennox.

Les Sauvages de cette province forment une population de 323 âmes, soit 16 d'augmentation depuis le date de mon dernier rapport. Ils ont récolté sur les 146 acres de terre qu'ils cultivent 3,424 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 46 tonnes de foin. Le rendement de leurs autres industries est estimé à $5,958.

MANITOBA ET KÉWATIN.

Je suis heureux de pouvoir encore constater qu'il existe des indices consolants de progrès parmi les Sauvages de cette province et de ce district.

L'inspecteur des agences m'informe que l'état général des 65 bandes de Sauvages comprises dans la surintendance, est raisonnablement satisfaisant, et qu'il est encourageant de les voir avancer graduellement dans la voie de la civilisation. Ce fonctionnaire ajoute :

" Leurs misérables wigwams sont presque partout abandonnés et remplacés par de bonnes et confortables cabanes en troncs d'arbres, ayant portes et fenêtres, et meublées de chaises, de tables, d'ustensiles et de poêles de cuisine, ainsi que d'autres améliorations modernes. Au lieu des petits jardins autrefois cultivés par les femmes, à l'aide seulement de houes à essarter, on voit, sur beaucoup de réserves, des champs étendus de blé, d'orge et de pommes de terre. Les Sauvages commencent à comprendre l'avantage qu'il y a pour eux d'utiliser le bétail et les instruments aratoires qu'on leur fournit, en cultivant le sol, vu qu'ils peuvent, grâce à cette méthode améliorée de culture, obtenir de plus fortes récoltes avec moins de travail. Leurs troupeaux de bétail augmentent rapidement en nombre et deviennent un article important pour leur subsistance. Il fait plaisir de voir l'intérêt croissant qu'ils portent à la question de l'éducation.

" Je suis heureux de constater que les diverses fonctions qui incombent aux différents agents des Sauvages sont généralement remplies par eux d'une manière satisfaisante."

Dans le territoire que comprend le traité n° 3, et qu'on peut désigner comme étant situé entre le 90e et le 96e degrés de longitude, la réserve du Lac-des-Mille-Lacs est la première qui appelle l'attention. Les Sauvages qui l'occupent font des progrès, à ce que disent les rapports. Leurs jardins sont mieux cultivés, et comme ils ont reçu leur bétail et leurs instruments aratoires au complet, ils sont en mesure d'augmenter leurs défrichements. Leur état sanitaire est excellent.

La réserve du Lac-de-l'Esturgeon est malheureusement située tout près de la frontière qui sépare la Canada des Etats-Unis. Il en résulte que ces Sauvages sont

continuellement à visiter leurs frères sauvages de ce dernier pays, et ne se trouvent que rarement sur leur réserve. Ils trouvent de l'ouvrage aux mines, et s'occupent très peu de culture.

La bande de Wabegon et du Lac-de-l'Aigle occupe des réserves à ces deux endroits. Ces Sauvages sont très industrieux, et vivent assez à l'aise. Ils sont très honnêtes, et rangés dans leurs habitudes. Leur terres sont bien cultivées et leur bétail bien soigné. Ils ont construit dernièrement une maison d'école sur la réserve.

Les réserves du Lac Seul sont occupées par un groupe de Sauvages prospères. Deux écoles y sont ouvertes, et il y a été dernièrement bâti une nouvelle maison d'école. Trois des enfants de cette bande ont été envoyés aux écoles industrielles du Sault Sainte-Marie. Les champs sont bien cultivés, les maisons sont propres ; quelques-uns des occupants ont des carrés de fleurs dans leurs jardins.

La bande de Mattawan et de la Rivière des-Anglais possède des réserves dans ces localités. Ces Sauvages trouvent moyen de se suffire à eux-mêmes. Il y a une école ouverte sur la réserve à Grassy-Narrows. Ils ont acheté un taureau à leurs frais, le gouvernement ne leur devant plus de bétail. Leurs jardins sont soigneusement cultivés et leur bétail est bien entretenu.

La population des cinq bandes dont je viens de parler est de 833 âmes, soit huit de diminution depuis la date du recensement précédent.

Ces bandes ont en culture 74 acres de terre, soit 4½ de plus que ce qu'elles ont cultivé en 1885. Elles ont récolté 4,494 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que deux tonnes de foin. Les autres industries qu'elles exploitent leur ont rapporté environ $14,548. Ces Sauvages comptent en grande partie sur la pêche et la chasse aux bêtes à fourrure pour gagner de quoi vivre. Cette partie du pays abonde aussi en gibier et en canards sauvages qui sont les principaux aliments des Sauvages.

L'agence de Sauvages la plus voisine est celle de Coutcheeching. Dans les limites de cette agence sont plusieurs bandes qui occupent des réserves aux endroits ci-dessous mentionnés ; il ne sera pas sans intérêt d'en dire quelques mots :—

HUNGRY-HALL.

Une nouvelle école est en voie de construction sur cette réserve. En attendant, une chambre a été mise obligeamment à la disposition de l'instituteur et des élèves par l'honorable Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ces Sauvages cultivent peu.

LONG-SAULT.

Les Sauvages de cette localité paraissent employer plus de temps à la culture que ceux de l'endroit dont je viens de parler. La proximité de ces réserves des Etats-Unis tourne à leur désavantage, car les Sauvages sont trop enclins à visiter

les parents qu'ils ont dans le pays voisin, et ils peuvent se procurer trop facilement des spiritueux de l'autre côté de la frontière.

RAPIDES MANITOU.

Les Sauvages qui occupent les réserves de cet endroit ont de grands champs en culture. Ils sont forts industrieux. Une bonne école est dirigée avec succès sur une de ces réserves.

PETITES-FOURCHES.

Les Sauvages de cette réserve sont tous très industrieux. Ils ont des champs bien cultivés.

COUTCHEECHING.

Les réserves de cet endroit sont en majeure partie incultes; les Sauvages ont fait néanmoins quelques essais de culture.

NECATCHEWENIN.

Les Sauvages occupant la réserve de cet endroit ont aussi fait quelquès essais de jardinage.

NICK-KICK-OS-E-MI-NE-CAN.

Les Sauvages de cet endroit font déjà un peu de culture, et ils expriment l'intention d'augmenter leurs défrichements. Il y a une école en voie de construction sur la réserve.

RIVIÈRE-LA-SEINE.

Les Sauvages de cet endroit font aussi un peu de culture. Il en est de même des Sauvages qui occupent la réserve du Lac-la-Croix.

L'agent rapporte que les Sauvages des réserves ci-dessus sont dans un état assez prospère et se suffisent à eux-mêmes; il y a parmi eux deux ou trois infirmes et nécessiteux, auxquels le département fournit des secours.

Le trafic des spiritueux fait pendant des années par des gens des Etats-Unis avec les Sauvages de cette agence, a été considérablement restreint, sinon entièrement supprimé, grâce aux bons offices des autorités du pays voisin.

Les Sauvages de cette agence trouvent leurs principales ressources dans la chasse aux bêtes à fourrure et dans la pêche.

Leur population totale est de 820 âmes, soit 148 de moins qu'en 1885. Nombre de Métis se sont retirés du traité, ce qui explique la diminution qu'on constate dans le chiffre de la population.

Dans l'agence de l'Assabaskasing, qui embrasse la région du Lac-des-Bois, il y a onze bandes de Sauvages établies aux endroits suivants: Islington, Portage-du-Rat, Grosse-Ile, Angle-Nord-Ouest, Assabaskasing, Baie-du-Poisson-Blanc, Baie-du-Bison, Lac-Plat. Comme l'agent n'a pas donné dans son rapport de renseignements particuliers sur ces différentes bandes, je ne puis en rien dire de plus sauf que l'état général de ces Sauvages est assez satisfaisant. Ils vivent en grande partie de poisson. Ce sont aussi des trappeurs de bêtes à fourrure. Ils ne cultivent

que très peu. Ils ont cependant ajouté, l'année dernière, 31⅛ acres de terre neuve à l'étendue qu'ils cultivaient déjà sur leurs réserves. Les Sauvages de ce district comptent une population de 998 âmes, soit une augmentation de 30 sur le nombre porté dans le recensement de 1885. Ils ont en culture 87 acres, dont 31⅛ ont été rompues l'an dernier, suivant le rapport de l'agent. Ils ont récolté 5,696 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 393 tonnes de foin. Le produit de leurs autres industries est estimé à $10,000 environ.

Sur la réserve de Saint-Pierre, située au nord-ouest de Winnipeg, dans la province du Manitoba, il paraît se faire constamment des progrès dans la voie de la civilisation et sous le rapport de la prospérité. Les principales ressources qu'ont ces Sauvages pour gagner leur vie sont la culture, la pêche, la cueillette des fruits indigènes et la chasse au canard sauvage. Ils possèdent aussi une grande quantité de bétail. Le sol fertile de leur réserve leur donne d'abondantes récoltes. Celle du foin est généralement considérable; l'hiver dernier, ils en avaient plus qu'ils pouvaient en consommer et en vendre. Une grande étendue de terrains marécageux a été égouttée par les Sauvages pendant la dernière saison. Ils ont dépensé à l'exécution de cet utile projet le capital d'environ $3,000 perçu de sources diverses pour eux par le département. La terre qu'ils ont ainsi desséchée est d'une valeur inappréciable.

Cinq écoles ont continué leur œuvre d'enseignement sur la réserve l'an dernier; et on en fait un rapport favorable tant en ce qui regarde la compétence des maîtres que les progrès des élèves.

Cette bande a accepté jusqu'à un certain point les dispositions de l'acte de 1884 concernant l'avancement des Sauvages, c'est-à-dire qu'elle a fait ses règlements locaux en conformité de beaucoup des dispositions de cet acte. Mais elle ne l'a pas adopté en entier.

Quoique la bande occupant la réserve de la Rivière-de-la-Tête-Ouverte soit petite, ceux de ses membres qui y demeurent en permanence paraissent tirer avantageusement parti de la bonté du sol en le cultivant avec succès, et quelques uns d'entre eux récoltent du blé d'excellente qualité. Ils ont aussi d'abondantes récoltes de foin. Ils ont fort bien entretenu leur bétail, dont ils possèdent maintenant un troupeau considérable. Les marchés qui entourent la réserve sont approvisionnés par eux de gibier, de poisson et de fruits sauvages. Partout, ils sont relativement à l'aise. L'orignal abonde dans la localité, et ces Sauvages en tuent en grand nombre.

L'école de cette réserve est très bien dirigée et les progrès des élèves s'en ressentent. Les Sauvages ont élevé les murs d'une nouvelle maison d'école, et le département la fait achever actuellement.

Les Sauvages de la réserve de Fort-Alexander se livrent à peu près aux mêmes occupations que ceux de la rivière de la Tête-Ouverte pour pourvoir à leur

subsistance. Le poisson et le gibier sont fort en abondance dans les environs. L'hiver dernier, il s'y trouvait de grands troupeaux de caribous, et les Sauvages ont tué une quantité de ces animaux, qui, comme le remarque l'agent, "fournissent de la viande, de bons vêtements et des chaussures aux Sauvages et à leurs familles." Deux écoles ont été tenues sur la réserve l'an dernier.

Les trois bandes et réserves dont je viens de parler forment une agence. La population sauvage y est de 1,894 âmes, une diminution de 298 depuis la date du recensement précédent. Cette diminution de population résulte de ce qu'un certain nombre de familles métisses se sont retirées du traité, pour avoir leur part de certificats de terres accordées aux Métis en vertu de la loi existante. Les Sauvages de cette agence ont en culture 708 acres de terre, soit seize de plus que la quantité cultivée en 1885. Leurs récoltes leur ont donné 16,550 boisseaux de plantes potagères et de grains, ainsi que 3,410 tonnes de foin. La valeur de leur poisson, de leurs pelleteries et des autres industries qu'ils exploitent, a été de $32,500.

Les Sauvages à qui appartient la réserve de la Rivière-aux-Roseaux ont été particulièrement détournés de cultiver par la facilité avec laquelle ils touchent de l'argent en vendant la racine connue vulgairement sous le nom de "serpentaire," appelée en botanique *cimicifuga racemosa*, et qu'ils cueillent en grande quantité.

On s'en sert beaucoup en médecine, et elle se vend aisément. Ils paraissent pourtant s'occuper quelque peu de culture, et ils ont demandé une moissonneuse. Une école est ouverte sur cette réserve.

La bande de la Longue Plaine paraît industrieuse, et outre l'exploitation de leurs fermes, ces Sauvages travaillent aussi à la fenaison et abattent du bois pour les cultivateurs blancs du voisinage. Le bétail et la voiture de roulage que leur a fournies le département leur ont donné une grande satisfaction.

Les Sauvages possédant la réserve du Lac-du-Cygne préfèrent demeurer sur les terrains qu'ils occupent depuis nombre d'années à la Traverse de Hamilton, sur l'Assiniboine. Ils finiront sans doute par entendre raison et par s'établir sur la réserve qui leur a été assignée, parce qu'elle est des plus désirables et qu'elle a tout ce qu'il faut pour être agréable. Ils cultivent de petits champs de blé et des pommes de terre à la traverse ci-dessus nommée.

Les trois bandes et réserves dont il vient d'être question forment une agence. L'agent rapporte que, à tout prendre, on constate un progrès marqué parmi ces Sauvages. Ils s'occupent davantage à agrandir et à ensemencer leurs champs, ainsi qu'à accroître leurs troupeaux de bétail.

La population des trois bandes est de 516 âmes, soit une diminution de 367 depuis la date du recensement précédent. Cette forte diminution provient de ce que beaucoup de Métis se sont séparés de ces bandes pour avoir leur part des certificats de terres accordés aux Métis du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Ces Sauvages ont récolté 3,176 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 130 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont fait gagner environ $500.

Le plus grand nombre des membres de la bande qui possède la réserve de la Baie-de-Sable, sur le lac Manitoba, était composé de Métis qui se sont retirés du traité pour accepter des certificats de terre. Il n'y reste, en conséquence, que peu de familles. Mais c'est tant mieux pour elles, puisque leurs intérêts particuliers dans la réserve et dans les biens mobiliers de la bande se trouvent beaucoup plus grands, par suite de la diminution de la population. L'agent rapporte que le bétail et les instruments aratoires de cette réserve sont bien entretenus par les Sauvages. Il s'y tient une bonne école, qui est bien fréquentée par les enfants, et ceux-ci font de louables progrès.

La réserve connue sous le nom de "réserve du Lac-Manitoba," quoiqu'elle ait un sol médiocre, paraît être occupée par une bande de Sauvages industrieux et prospères. On rapporte que tout y est entretenu en bon ordre—jardins, clôtures, bétail, instruments aratoires, etc. Il s'y tient déjà une école, où les élèves font assez de progrès, et à l'autre extrémité de la réserve il a été construit une nouvelle maison d'école qui, on espère, sera ouverte prochainement.

J'ai reçu un rapport très favorable sur la réserve du Lac-du-Flux-et-Reflux. Les champs ont été agrandis, sont mieux clôturés et mieux cultivés; le bétail et les instruments aratoires sont bien entretenus, et il se fait des progrès à l'école. Plus de la moitié des membres de la bande qui occupe cette réserve sont des Métis qui s'en sont séparés pour accepter en cette qualité des certificats de terres. Les Sauvages ont pris possession des terres que les premiers ont ainsi abandonnés, et ils les cultivent en même temps que leurs anciennes terres.

La bande de la Rivière-aux-Grues paraît être également dans un état satisfaisant. Les champs sont bien clôturés et bien cultivés. Le bétail est bien entretenu. Les maisons et les étables sont propres et confortables. L'école est habilement dirigée, et le nombre des enfants qui la fréquentent est considérable.

Les mêmes remarques s'appliquent aux Sauvages qui occupent la réserve de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau, en y ajoutant qu'ils ont construit un bon bassin et achevé un excellent chemin conduisant à la maison d'école.

La réserve du Lac-aux-Canards est habitée par un groupe de Sauvages également industrieux et prospères, et l'état des choses sur cette réserve est aussi satisfaisant que dans les deux bandes dont il vient d'être parlé. La situation de cette bande est à peu près la même en ce qui se rapporte à l'agriculture, aux instruments aratoires, à l'école, au bétail, avec peut-être cet avantage de plus qu'elle semble augmenter en nombre plus rapidement que les deux autres bandes.

A la réserve de la rivière Fairford, les choses sont aussi, à tout prendre, dans un état satisfaisant. Les Sauvages qui l'occupent ont commencé l'élève des moutons, à laquelle la réserve est propre tout particulièrement. Cette bande peut être

rangée parmi les groupes les plus prospères de Sauvages du Manitoba. Il s'y tient maintenant deux écoles; toutes deux sont exceptionnellement bien dirigées, et comptent une nombreuse assistance.

La réserve du Lac-Saint-Martin est occupée par une bande industrieuse de Sauvages, et ils paraissent tout entretenir en bon ordre. Ils ont bâti de solides maisons, et ont construit à leurs propres frais une grande maison d'école. Ils ont de bonnes pêches et de bonnes chasses.

La bande à qui appartient la réserve de la Petite-Saskatchewan compte pour subsister principalement sur le poisson et le gibier.

Ces Sauvages ont construit une maison d'école sur leur réserve, et on rapporte qu'il se fait assez de progrès à cette école.

Les neuf bandes et réserves en dernier lieu mentionnées forment une agence. Elles ont une population de 792 âmes, soit la diminution considérable de 463 âmes depuis 1885. Celle-ci résulte de ce que nombre de Métis se sont retirés du traité pour accepter des certificats de terre. Ces Sauvages ont en culture 138 acres, soit 45¼ de plus que la quantité cultivée en 1885. Ils ont récolté 4,068 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 740 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ $12,410.

A la réserve de la Rivière-Noire, sur la rive sud est du lac Winnipeg, une maison d'école est presque achevée; en attendant, l'école se fait dans la maison du chef de la bande. Ces Sauvages, de même que ceux établis sur la réserve de la Rivière-Creuse, gagnent leur vie par la pêche et la chasse. Une école est aussi ouverte sur cette dernière réserve.

Les Sauvages de la réserve du Détroit-du-Huard paraissent faire assez de progrès en culture et en fait de constructions. L'école de cette réserve a continué son œuvre d'enseignement l'année dernière.

Les Sauvages de la réserve de la Rivière-de-la-Veine-de-Sang vivent principalement de pêche et de chasse. Très peu d'entre eux se sont établis sur la réserve. Cette réserve est la seule de la région comprise dans le traité n° 5 où il n'a pas été fondé d'école; le petit nombre de familles qui y résident n'est pas suffisant pour justifier cette dépense.

Les Sauvages de la Rivière-Fisher s'occupent davantage de culture et de l'élève du bétail. Il existe un établissement réellement considérable sur cette réserve: on y compte jusqu'à 57 maisons. On y voit une école admirablement dirigée, et les élèves paraissent avoir profité de l'attention que leur a donnée leur habile instituteur.

La bande qui occupe la réserve de la Rivière-de-la-Tête-de-Brochet fait des progrès en agriculture et en fait de constructions, à ce qu'on rapporte. L'école de cette réserve a suspendu temporairement ses travaux en attendant la construction

d'une maison d'école dans un endroit plus central; les matériaux de l'ancienne maison d'école seront employés à la construction de la nouvelle.

Une école est ouverte sur la réserve de la Rivière-Beren, et elle est habilement dirigée, suivant le rapport qui la concerne. Une autre école a été aussi ouverte dernièrement sur la réserve de la Rivière-aux-Peupliers; cette réserve est occupée par une branche de la bande de la rivière Beren.

Les Sauvages de la réserve de Norway-House cultivent un peu. Ils possèdent aussi une quantité considérable de bétail. On fait un rapport favorable sur l'école de cette réserve. Celle-ci forme un grand établissement de Sauvages. Ils occupent 83 maisons. Les Sauvages de la rivière Fisher, dont j'ai déjà parlé, sont une branche de cette bande.

Tous les Sauvages de cette agence font la chasse aux bêtes à fourrure et subsistent en grande partie de poisson et de gibier. Ils vendent aussi du poisson en quantité, ce qui leur est une source de profits. L'agent constate qu'ils n'ont pas souffert du manque d'aliments pendant l'hiver ni au printemps. Le poisson était en abondance, le daim et le lapin en grand nombre, ainsi que les bêtes à fourrure.

Les Sauvages de cette agence forment une population totale de 1,937 âmes. Leurs récoltes ont été de 6,856 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 194 tonnes de foin. La valeur de leur poisson et de leurs bêtes à fourrure est estimée à $53,280.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

Les Sauvages de la réserve des Grands-Rapides de la Saskatchewan paraissent agrandir leurs opérations agricoles. Ils gagnent aussi de bons gages des capitaines de navires attérant à ce port d'escale pendant la saison de la navigation. La pêche est excellente, et le gibier n'est pas rare. En conséquence, ils doivent être à l'aise.

L'école a continué ses travaux sous la direction d'un instituteur compétent.

Les Sauvages de Chemawawin ont construit dans ces derniers temps de meilleures maisons, et ils paraissent s'occuper davantage de culture. Leurs principaux moyens d'existence sont néanmoins le poisson, le gibier et les bêtes à fourrure. On ne peut dire autant de l'autre partie de la bande établie sur la réserve du Lac-de-l'Orignal. Une école est ouverte sur chacune de ces réserves.

Les Sauvages qui occupent la réserve du Pas paraissent vouloir imiter les blancs en cultivant et en tenant leurs habitations propres et en bon ordre. Ils ont plus semé l'an dernier que d'habitude, et la promptitude avec laquelle ils se sont conformés aux instructions du département pour établir la propreté dans leurs maisons et leurs dépendances, mérite tous les éloges. A la Rivière-du-Bouleau, où est fixée une autre partie de la même bande, les Métis qui en faisaient partie se sont retirés du traité, ayant accepté des certificats de terre. Le reste de la bande a préparé-

une plus grande étendue de terre pour les semences, et continuera sans doute d'avancer dans la voie de la civilisation. Comme ceux-ci possèdent à présent toute la réserve et les biens mobiliers de la bande, ils ne peuvent être considérés comme perdants par suite de cette retraite d'un si grand nombre de Métis.

Deux écoles sont ouvertes au Pas, et on espère qu'il en sera prochainement ouvert une autre à la Rivière au-Bouleau.

Ces Sauvages subsistent encore principalement de poisson et de gibier, et la vente de leurs fourrures leur donne aussi des ressources.

A la montagne du Pas, une troisième partie de la bande du Pas est établie sur deux réserves, dont l'une est située au lac Plat, et l'autre à un endroit connu sous le nom de Terre-Rouge. Sous la direction personnelle de l'agent, les Sauvages de ces localités ont rompu, le printemps dernier, une étendue considérable de terre, l'ont ensemencée de blé, d'orge et de pommes de terre, et ils ont coupé des perches pour clôturer leurs champs. Ces sauvages, comme leurs frères du Pas et de la Rivière-au-Bouleau, comptent principalement sur la chasse et la pêche pour s'assurer de quoi vivre.

A Cumberland-House, le plus proche endroit où se trouve une réserve, le sol est extrêmement âpre et impropre à la culture. Un grand nombre d'entre les Sauvages à qui appartient cette réserve, comme il est dit dans mon rapport de 1885, se sont transportés à une réserve qui leur a été concédée près du Fort-à-la-Corne, où ils paraissent réussir assez bien. Ceux des membres de la bande qui restent sur l'ancienne réserve gagnent leur vie comme trappeurs de bêtes à fourrure, et subsistent de poisson et de gibier, qui abondent dans cette région.

Les quatre bandes dont il vient d'être question forment une agence. Elles comptent 929 âmes, soit une diminution de 514 depuis la date du recensement précédent. Cette grande diminution dans le chiffre de la population de ces bandes provient de ce que nombre de leurs membres métis se sont retirés du traité pour obtenir des certificats de terre. L'étendue de terre cultivée est de 55½ acres, dont 11 ont été rompues l'an dernier. Leurs récoltes leur ont donné 2,142 boisseaux de plantes potagères et de grains, ainsi que 160 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté probablement $25,590.

Les bandes du chef James Smith, de Chepastapaysen, et de John Smith, dont les réserves sont situées près du Fort à-la-Corne et sur la branche sud de la Saskatchewan, ont eu les services d'un instructeur d'agriculture durant la dernière saison. Dans cette localité est également établie la partie de la bande de Cumberland qui a quitté son ancienne réserve à ce dernier endroit en 1885, parce qu'elle était impropre à la culture, une réserve lui ayant été assignée près du Fort-à-la Corne. Les quatre bandes en question peuvent être considérées comme se suffisant à elles-mêmes.

La bande de la réserve du chef William Twat, au Lac-à-l'Esturgeon, subsiste de chasse et de pêche. Cette région est bien approvisionnée de gibier, de bêtes à fourrures, et le poisson abonde dans ses eaux.

La même remarque s'applique à la bande occupant la réserve du lac Assiniboine, et à celle dont la réserve est située sur le lac Vert.

Les écoles établies sur les réserves des chefs John et James Smith ont été tenues durant l'année dernière.

On rapporte qu'il se fait des progrès encourageants sur les réserves des chefs Mis-ta-wa-sis et Atahkakoop, dans les plaines du Serpent. On voit sur ces réserves de solides maisons, des champs bien clôturés, une grande quantité de bétail, des instruments aratoires et des outils d'un modèle amélioré; et les progrès de ces deux bandes sont des plus louables. Chaque famille occupe une ferme séparée, et les droits de propriété individuelle sont pleinement respectés. Il y a de bonnes écoles sur l'une et l'autre réserve.

La bande de Petequaquay, qui occupe la réserve du lac Muskeg, n'est pas dans une situation aussi favorable, mais je suis heureux de constater qu'elle fait des efforts pour améliorer son état.

Les bandes du Barbu et d'Okeemasis, au Lac-aux-Canards, se sont occupées à recouvrer le terrain perdu, et avec beaucoup de succès. La bande de Une-Flèche, établie sur une réserve de l'autre côté de la branche sud de la Saskatchewan, paraît avoir également persévéré dans ses efforts pour atteindre la même fin.

La bande de Sioux connue comme étant celle de Bonnet-Blanc, dont la réserve est située dans les Bois-d'Orignal, a fait aussi de son mieux pour regagner la confiance des employés du département, et on les représente comme industrieux et d'une bonne conduite.

Les quatorze bandes et réserves mentionnées en dernier lieu forment l'agence de Prince-Albert. Leur population est portée à 1,588 âmes. Elles ont en culture 1,527 acres de terre. Leurs récoltes ont été de 12,225 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 1,045 tonnes de foin. On rapporte que leurs autres industries leur ont fait réaliser $31,370.

Les Sauvages de la bande de Foin-d'Odeur, dont la réserve est située sur la rivière à la Bataille, occupent de bonnes maisons et ont donné la première façon à une bonne étendue de terre dans un nouvel endroit de la réserve, le sol des fermes qu'ils cultivaient auparavant se trouvant trop léger et sableux. Il y a du bois en abondance et le foin n'est pas rare sur cette réserve. Il s'y tient une école.

Sur la réserve occupée par les bandes de Petit-Pin et de l'Homme-Heureux, près de celle de Poundmaker sur la rivière à la Bataille, le sol est excellent, et le bois de service et le foin y abondent.

Comme cette réserve n'est occupée que depuis peu, il n'y a pas encore été mis en culture une grande étendue de terre. Les maisons des Sauvages de cette réserve sont solidement construites.

On a reçu des rapports encourageants sur les progrès et la bonne conduite des Sauvages qui occupent la réserve du chef Moosomin, située du côté sud de la Saskatchewan. Quelques-uns d'entre eux ont pris des fonds de terre séparé, et on espère que leur exemple sera suivi par les autres membres de la bande et par les Sauvages des autres réserves. Le sol est très bon et le bois de service en abondance sur cette réserve. Une école y est ouverte.

La réserve voisine est occupée par le chef l'Enfant du-Tonnerre et par sa bande; elle possède les mêmes avantages que celle du chef Moosomin. Ces Sauvages améliorent le genre de construction de leurs maisons à mesure qu'ils en bâtissent de nouvelles. Ils ont entouré tous leurs champs de nouvelles clôtures, et le chef et ses adhérents se distinguent par leur industrie et leur esprit d'entreprise. Une école a été dernièrement ouverte sur la réserve.

Le sol de la réserve des Assiniboines, aux Buttes-de-l'Aigle, est aussi d'une excellente qualité, et le foin y abonde. Ces Sauvages ont plus de maisons qu'ils n'en peuvent occuper maintenant, parce que beaucoup d'entre eux se sont enfuis aux Etats Unis après les troubles. Une école a été récemment ouverte sur cette réserve, et les Sauvages paraissent vouloir que leurs enfants la fréquentent. Comme la chambre où se donne cet enseignement est trop petite, une nouvelle maison d'école est en voie de construction. L'autre réserve des Buttes-de-l'Aigle, occupée par la bande de Faisan-Rouge, offre de très grands avantages pour la culture, car le sol en est fort bon, et le bois de service et le foin s'y trouvent en abondance. Les maisons des Sauvages sont tous confortables et bien construites.

L'école a repris ses travaux en octobre 1885. La population des bandes établies sur les sept réserves dont je viens de parler, est de 1,130 âmes. Ces bandes sont comprises dans l'agence de Battleford.

Elles ont en culture 1,281 acres de terre, soit 72 de plus que l'étendue cultivée en 1885. Leurs récoltes n'ont été (en 1885) que de 365 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 750 tonnes de foin. On rapporte qu'ils ont réalisé avec leurs autres industries environ $1,565.

Le bâtiment de l'école industrielle à Battleford, qui, comme je le disais dans mon rapport de 1885, dût être cédé temporairement à la milice pour lui servir de caserne, a été réparé, après le retrait des troupes de cet endroit, et l'école y a repris ses travaux. On trouvera dans les annexes un rapport du révérend M. T. Clarke, le principal de cet établissement. Il contient beaucoup de renseignements précieux sur le fonctionnement de l'institution depuis que sont survenues les circonstances désastreuses qui la firent fermer lors des troubles causés par les Métis. Cette institution eut à lutter contre bien des inconvénients résultant de ce

qu'elle se trouvait renfermée dans un espace trop étroit, tandis que l'édifice qu'elle occupait auparavant servait de caserne et ensuite pendant qu'on le réparait.

Les dix bandes dont les réserves sont situées au lac aux Oignons, au lac aux Grenouilles, au lac des Roches, au lac Long et au lac Froid, se sont bien conduites, suivant le rapport de l'agent. Après les troubles de 1885, elles furent toutes transférées à la réserve du Lac-aux-Oignons, où elles travaillèrent activement à rebâtir les maisons et les granges, à faire de la terre neuve, à faucher le foin, etc. Cependant un grand nombre de ces Sauvages ayant été pourvus de fusils de chasse et de munitions, partirent pour faire la chasse au gibier et prendre au piège les bêtes à fourrure. Mais avant la fin de l'hiver, la plupart d'entre eux n'ayant pas réussi à tuer assez de gibier pour leur subsistance, retournèrent au Lac-aux-Oignons et se mirent au travail. Ils abattirent et tirèrent de la forêt du bois en quantité pour la construction des maisons qui, de fait, furent bâties avec toits couverts en chaume, toute la planche nécessaire ayant été faite par les Sauvages à l'aide de grandes scies qui leur furent fournies pour cet objet. L'agent rapporte que, le printemps dernier, les Sauvages ont témoigné le désir de faire une bonne récolte, et qu'ils ont bien travaillé. Trois cent sept acres furent ensemencées de grains et de plantes potagères. L'une des bandes—celle des Chippewayan—ne s'est pas montrée aussi disposée que les autres à cultiver. Elle n'a toutefois point de difficulté à pourvoir à ses besoins par la chasse, la pêche et la capture au piège des bêtes à fourrure. Elle possède aussi une quantité considérable de bétail.

Les différentes bandes et réserves énumérées en dernier lieu forment l'agence du Lac-aux-Oignons. Elles comptent 386 âmes, soit une diminution de 814 depuis la date du recensement précédent. Cette diminution est due en partie à ce que beaucoup de ceux ayant pris part aux troubles de 1885 se sont enfuis aux Etats-Unis, et à ce que d'autres, des Métis, se sont retirés du traité pour obtenir des certificats de terre. Ils ont en culture 427 acres, dont 101 ont été rompues l'année dernière. Leurs récoltes n'ont consisté qu'en foin—300 tonnes—parce qu'il n'a été semé ni grain ni légumes en 1885 à cause des troubles. La valeur de leurs fourrures et de leur poison a été d'environ $16,100.

DISTRICT D'ALBERTA.

Les sept bandes de Sauvages occupant des réserves dans la partie nord-est (représentée par erreur dans mon rapport de 1885 comme étant la partie nord-ouest) de ce district, sont fort heureux d'être restées fidèles pendant les troubles de 1885. Néanmoins, comme, dans l'excitation du moment, grand nombre de ces Sauvages avaient quitté leurs réserves, ils n'ont pas fait de semences. Ils retournèrent à l'automne et se mirent immédiatement à faire leurs préparatifs pour l'hiver en fauchant du foin pour leur bétail, et afin d'avoir de la terre prête à être ensemencée au printemps, ils en rompirent une certaine étendue sur chaque réserve. Comme cela est arrivé pour d'autres bandes sur des réserves situées dans les districts affectés par les troubles en question, ces Sauvages durent pour la plupart être nourris entiè-

rement aux frais du gouvernement, mais quant à beaucoup d'hommes vigoureux, ils furent pourvus de munitions quand abondaient les bêtes à fourrure et le gros gibier, pour qu'ils eussent à se suffire à eux-mêmes en grande partie. On continua cependant à distribuer régulièrement des rations aux malades et aux vieillards.

Les réserves situées au Lac-à-la-Selle, au Lac-au-Poisson-Blanc, au Lac-la-Biche, au Lac-du-Cœur, au Lac-aux Œufs, à Victoria et au Lac aux-Castors, ont été fréquemment visitées par l'agent, et dans l'automne le sous-commissaire des Sauvages et l'inspecteur des agences les ont aussi visitées. A l'ouverture du printemps, les Sauvages se mirent activement à l'œuvre, et ensemencèrent de grains et de légumes une grande étendue de terre.

Comme il avait été tué beaucoup de bétail pour nourrir les Sauvages durant les troubles de 1885, ces Sauvages se trouvèrent à manquer de bœufs de travail, mais depuis il leur en a été fourni une quantité suffisante, y compris ceux qui leur ont été donnés en récompense de leur fidélité. Ce surcroît de ressources leur permettra de poursuivre leurs opérations agricoles avec une plus grande vigueur.

L'école du Lac-au-Poisson-Blanc s'est rouverte après la cessation des troubles de 1885, et une nouvelle maison d'école est en voie de construction sur la même réserve au Lac-du-Bon-Poisson. On projette d'ouvrir pareillement une école sur la réserve du Lac-à-la-Selle.

L'anniversaire de la naissance de Sa Majesté la reine a été célébré avec le plus grand enthousiasme sur la réserve du Lac-à-la-Selle par un pique-nique qu'ont fait les Sauvages, et où ils se sont livrés à des jeux de diverses espèces.

La population des sept bandes dont je viens de parler a été beaucoup réduite parce qu'un grand nombre des membres métis de la bande de Pecaysees du Lac-la-Biche se sont retirés du traité pour prendre leur part des certificats de terre. La population actuelle des différentes bandes ne compte que 521 âmes, tandis qu'elle était de 992 âmes lors du recensement précédent. En 1885 ces Sauvages avaient en culture 269 acres, dont 8 avaient été rompues dans le cours de l'année. Ils n'ont pas fait de récoltes en 1885 par suite des troubles, mais ils ont eu 465 tonnes de foin. La valeur du rendement de leurs autres industries est estimée à $13,700.

Dans l'agence d'Edmonton, qui comprend les bandes et réserves de Pass-pass-chase, près d'Edmonton, de Tête-de-Fer, au Lac-Blanc, de Michel, sur la Rivière-à-l'Esturgeon, d'Alexandre, au Lac-la-Nonne, d'Alexis, au Lac-des-Roches, d'Enoch *alias* Tommy-la-Pataque, aux Plaines-Pierreuses, j'ai reçu des rapports encourageants sur l'industrie dont ont fait preuve les Sauvages de ces diverses bandes soit en travaillant sur leurs fermes, ou en prenant des bêtes à fourrure au piége, ou en faisant la chasse ou la pêche, ainsi que sur la conduite rangée et paisible qu'ils ont observée. Le bétail sur les différentes réserves augmente en nombre, et est bien entretenu par les Sauvages. Leur chasse aux bêtes à fourrure a été fort heureuse

l'hiver dernier, et les pelleteries ont trouvé de bons prix. Le lapin était également en quantité, et a largement contribué à leur alimentation tout en la diversifiant.

Trois nouvelles écoles ont été ouvertes, savoir, sur les réserves de Pass-pass-chase, d'Alexander et d'Enoch.

Un grand nombre de Métis qui faisaient partie de ces bandes s'en sont retirés et ont accepté des certificats de terre. Cette circonstance a causé une diminution de 51 âmes dans le chiffre de la population, celle-ci étant maintenant de 887 âmes, tandis qu'elle était de 938 en 1885. Ces Sauvages ont en culture 535 acres de terre, dont 91 ont été rompues l'an dernier. Leurs récoltes ont été de 9,933 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 415 tonnes de foin. On rapporte que leurs autres industries leur ont fait réaliser $12,050.

Il paraît avoir été fait beaucoup d'ouvrage sur les réserves des Buttes-de-l'Ours et de la Paix. Les champs ont été agrandis, et les terrains déjà cultivés ont été débarrassés des mauvaises herbes. Les récoltes ont été faites avec succès, et les labours d'automne pour les semailles de la prochaine saison ont été faits avec vigueur. La chasse d'hiver a bien réussi ; le nombre des peaux de bêtes capturées a été considérable et elles se sont vendues à de hauts prix.

Le chef Bobtail et le plus grand nombre de sa bande étant Métis, ont accepté des certificats de terre, et se sont ainsi retirés du traité.

La bande du Taureau-Boueux, dont la réserve est située au lac aux Pigeons, a éprouvé une perte regrettable par la mort de son chef, le Taureau-Boueux, l'été dernier. C'était un homme excellent, et il a toujours donné le bon exemple aux Sauvages. Il a eu pour successeur son fils, Louis, dont on fait aussi un rapport favorable.

L'agent rapporte que les Sauvages de cette agence sont bien approvisionnés de bétail et d'instruments aratoires.

Voici quelles sont les bandes et les réserves de cette agence : la bande du Taureau-Boueux, dont la réserve est au Lac-aux-Pigeons ; la bande de Che-poo-stee-quahn, dont la réserve est à la Coulée-du-Loup ; la bande de Tête-Pointue, dont la réserve est à la Rivière-à-la-Bataille et à la Coulée-du-Loup ; la bande de Sampson, dont la réserve est aux Buttes-de-l'Ours ; la bande de Peau-d'Hermine, dont la réserve est dans la même localité ; la bande de l'ancien chef Bobtail, dont la réserve est aussi au même endroit.

La population de ces bandes est de 843 âmes, soit une diminution de 153 depuis la date du recensement précédent ; cette diminution provient de ce que des Métis se sont retirés du traité pour prendre des certificats de terre.

Ces Sauvages ont en culture 340 acres de terre, dont 102 ont été rompues l'année dernière. Ils ont récolté 7,434 boisseaux de plantes potagères et de grains, ainsi que 331 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont fait réaliser $13,521, d'après le rapport.

L'agent des Assiniboines de Morleyville constate qu'ils font des progrès. Une autre école a été ouverte sous les auspices de l'Eglise méthodiste sur cette partie de la réserve située du côté sud de la rivière à l'Arc. Elle se tient à présent dans la maison du chef Chiniquay; mais on espère qu'il sera bientôt construit un bâtiment pour cet objet. Les Assiniboines, encouragés par les bonnes récoltes de 1885, se sont tout particulièrement adonnés, le printemps dernier, à cultiver leurs terres, à les ensemencer, et à les tenir en bon ordre.

Cette bande possède un troupeau de beau bétail qui compte environ 400 têtes. Elle a de magnifiques pâturages et ce troupeau devra augmenter chaque année.

La chasse faite par ces Sauvages aux bêtes à fourrures et au gibier n'est pas couronnée du même succès depuis la construction du chemin de fer. Celle-ci a eu pour effet de chasser les animaux dans des régions bien plus éloignées que celles qu'ils avaient coutume de fréquenter, et quand les Sauvages les y ont suivis sans y trouver assez de gibier pour subsister, le département a dû parfois envoyer des secours aux chasseurs pour leur permettre de revenir à leurs réserves.

Je regrette d'avoir à annoncer la mort du chef Jacob, de cette bande, emporté par la consomption. C'était un homme fort estimable, et par ses sages conseils, il a fait beaucoup de bien aux Assiniboines. Ils ont donc souffert une grande perte par la mort de ce chef, et l'Etat a également perdu un bon et fidèle sujet. Jacob a eu pour successeur son fils Etienne.

Un orphelinat sur le modèle des écoles industrielles est dirigé sous les auspices de l'Eglise méthodiste à Morleyville; il reçoit une subvention du gouvernement. Ainsi il y a de fait trois écoles ouvertes sur la réserve des Assiniboines.

La bande des Sarcis qui occupent la réserve au sud-ouest de Calgary, a tiré meilleur parti, l'an dernier, qu'elle ne le faisait auparavant des avantages que lui offre la possession d'un sol fertile à proximité d'un bon marché. Ces Sauvages ont ensemencé une plus grande étendue de terre et ont eu plus de soin de leurs champs que dans les saisons passées. Les anciennes clôtures ont été remplacées par des clôtures en fil métallique, ce qui est une grande amélioration sur le bois qu'ils employaient autrefois à cet objet, parce que les chevaux et le bétail sont ainsi sûrement retenus en dehors des champs cultivés. Les Assiniboines et les Sarcis se servent maintenant de bœufs pour leurs labours. Le préjugé qu'ils nourrissaient anciennement à ce sujet paraît être disparu. Une maison d'école est en voie de construction sur la réserve. En attendant, quelques-uns des enfants reçoivent leur instruction dans la maison de l'instructeur d'agriculture. Les maisons et les bâtiments en général ont été blanchis à la chaux sur cette réserve, ce qui leur donne à la fois une meilleure apparence et est favorable à la santé des occupants. L'agent de la localité fait cette remarque sur la conduite générale de cette bande: "Sa conduite générale accuse des progrès marqués, et je la trouve attentive et obéissante aux conseils qui lui sont donnés." La population des deux bandes—Assiniboines et

Sarcis—qui forment une agence, est de 1,026 âmes, soit une augmentation de 115 depuis la date du recensement précédent. Ces Sauvages ont en culture 206 acres de terre. Leurs récoltes ont été de 5,050 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 100 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ $750, d'après le rapport de l'agent.

La conduite des Pieds-Noirs a continué d'être bonne. Ils ont eu une abondante récolte de plantes potagères; elle a dépassé ce qu'ils peuvent employer soit pour leur consommation ou pour leurs semences. Il leur a été permis d'en vendre le surplus s'il s'en présentait l'occasion. L'introduction de bœufs de travail parmi les Pieds-Noirs a eu plus de succès que n'en attendaient quelques-uns des fonctionnaires. Ces Sauvages n'avaient vu de bêtes à cornes qu'à l'état sauvage, et en conséquence ils étaient quelque peu effrayés même de ces animaux dans l'état de domesticité. Cependant, ils s'accoutument peu à peu à s'en servir. Ils ont ensemencé une grande étendue de terre de pommes de terre, d'avoine et de pois, au printemps dernier. L'agent se propose de faire une soumission, au nom des Pieds-Noirs, afin d'obtenir le contrat ayant pour objet d'approvisionner de pommes de terre la police à cheval du Nord-Ouest.

L'ancien chef Cris, Poundmaker, qui s'est rendu si notoire dans les troubles des Métis, et qui a été emprisonné, pour y avoir pris part, au pénitencier du Manitoba, mais a été élargi par la clémence de Votre Excellence, après avoir été détenu pendant quelques mois, a visité la réserve des Pieds-Noirs en mai dernier, dans le but déclaré de faire une visite amicale à son chef relatif, Pied-de-Corbeau. Il y resta jusqu'au 4 juillet, où il mourut subitement de la rupture d'un vaisseau sanguin.

L'agent de cette bande importante rapporte que quelques-uns des chefs secondaires ont remarquablement bien travaillé le printemps dernier, en se servant de leurs propres chevaux pour labourer et herser, et que leurs champs feraient honneur à des blancs. L'école de cette réserve est restée ouverte sous la direction d'un nouvel instituteur qui, suivant le rapport, réussit d'une manière satisfaisante. La population de cette bande compte 2,147 âmes, soit une diminution de quatre depuis la date du recensement précédent. Elle a en culture 270 acres, dont 12 de terre neuve. Elle a récolté 19,236 boisseaux de plantes potagères et de grains.

J'ai reçu un rapport également satisfaisant sur la réserve des Gens-du-Sang à la Rivière-du-Ventre, tant en ce qui concerne leur conduite qu'en ce qui regarde leur industrie.

Beaucoup d'entre eux ont fait des labours avec leurs propres chevaux. Ils ont aussi entouré leurs champs de clôtures, le fil métallique leur ayant été fourni par le département pour cet objet. Les Sauvages ont creusé les trous destiné à recevoir les piquets, ils ont planté ceux-ci, ont bandé le fil métallique et ont placé les perches.

Les deux écoles de cette réserve ont suspendu leurs travaux dans la première partie de l'an dernier, et elles n'ont pas été rouvertes depuis. Cependant, les églises

sous les auspices desquelles elles étaient dirigées, savoir, l'Eglise anglicane et l'Eglise méthodiste, sont à construire de nouvelles maisons d'école qui, espère-t-on, seront ouvertes sous peu.

Les Piégânes qui occupent la réserve de la Rivière-du-Vieux ont aussi fait preuve d'une louable industrie, et se sont conduits avec leur régularité habituelle. Ils ont labouré et clôturé leurs champs aussi bien que les Gens-du-Sang. Cette bande a souffert une perte sérieuse par la mort de son vénérable chef Queue-d'Aigle. Il est mort, comme il a vécu, hautement respecté des Peaux-Rouges et des blancs; c'était un homme sage et loyal, qui s'est toujours servi pour le bien de l'influence qu'il exerçait sur sa bande. Queue-d'Aigle a eu pour successeur son fils, Hache-du-Nord, qu'on dépeint comme un tout jeune homme et comme possédant une influence considérable parmi les jeunes gens de la bande.

La population des bandes des Gens-du-Sang et des Piégânes est de 3,322 âmes, soit 70 d'augmentation depuis la date du recensement précédent. Leurs récoltes ont rapporté 9,518 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 80 tonnes de foin.

L'institution industrielle de la Rivière-Haute, située à mi-chemin entre Fort-McLeod et Calgary, a continué ses opérations durant l'année. Il a été très difficile d'induire les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Piégânes à y envoyer leurs enfants, et il a été impossible de les y retenir une fois là. Le département a en conséquence autorisé l'admission d'enfants cris et de quelques Métis, avec ce résultat que depuis, l'assistance a été de 30 à 32, et les progrès que font les élèves sont fort satisfaisants.

Cette institution est très habilement conduite sous la direction du révérend Père E. Claude, O.M.I., remplissant les fonctions de principal; il a été reçu de lui un rapport intéressant qu'on trouvera dans les annexes.

DISTRICT D'ASSINIBOIA ET PARTIE OUEST DU MANITOBA.

Sur les réserves des lacs Croches, occupées par les bandes de Cow-e-sis, de Sakiway, d'Ou-cha-ness, de Kah-kee-wis-ta-haw et d'Och-a-pow-wace, celles-ci ont fait beaucoup d'ouvrage et l'ont bien fait. L'agent rapporte que les labours, les semences et les clôtures faits par ces Sauvages égalent tous travaux de colons blancs en ce genre. Leur bétail est bien entretenu. Ils avaient eu un excédant de récolte de l'année précédente, et partant ils se sont trouvés plus à l'aise que d'ordinaire durant l'hiver. Des écoles sont ouvertes sur les réserves de Cow-e-sis et de Ka-kee-wis-ta-haw; la dernière est sur le modèle des pensionnats, et elle est dirigée sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

La population des cinq bandes comprises dans cette agence, est de 856 âmes, soit une diminution de 17, qui résulte sans doute de ce que quelques familles métisses se sont retirées du traité pour avoir leur part de certificats de terre. Ces Sauvages ont en culture 657 acres de terre, dont 328 ont été nouvellement rompues l'an dernier. Leurs récoltes ont été de 6,369 boisseaux de grains et de plantes

potagères, et de 791 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont fait réaliser $2,375, d'après le rapport de l'agent.

Voici ce que dit l'inspecteur des agences de Sauvages relativement à l'état des choses en général sur les cinq réserves ci-dessus énumérées :

" Les clôtures autour des champs étaient proprement et solidement faites. Les sillons étaient bien formés et le labourage droit, ce qui indique du bon goût et de l'habileté.

" La récolte du foin dans quelques parties des réserves était magnifique, et les Sauvages allaient en faucher et en mettre en meule autant qu'ils pouvaient, parce qu'ils espéraient le vendre un bon prix cette année à cause du manque de cette récolte dans d'autres endroits.

" Les bêtes à cornes paraissaient toutes remarquablement bien. Un bon nombre de Sauvages ont de très beaux spécimens de cochons Berkshire. La plupart des Sauvages ont de très jolies cabanes qui paraissent proprement tenues ; plusieurs possèdent des écuries et étables et autres dépendances. Quelques Sauvages font preuve de beaucoup de goût dans la disposition du terrain autour de leurs maisons; dans un cas en particulier une avenue avait été faite avec de jolis arbres de chaque côté, et les broussailles avaient été enlevées, ce qui faisait une jolie entrée à la maison et au jardin.

" Les jardins réussissent passablement, et un bon nombre de Sauvages auront des oignons, des betteraves et des carottes, outre les pommes de terre.

" J'ai trouvé que plusieurs des Sauvages possédaient en propre, achetés et payés par eux-mêmes, des moissonneuses, des faucheuses et des rateaux à cheval. Un homme possédait une lieuse automatique et un hangar spécialement construit pour la protéger contre les intempéries.

" La bonne apparence des moissons a stimulé les Sauvages à labourer plus de terre pour l'an prochain ; et j'ai été particulièrement heureux de voir de jeunes garçons sauvages occupés à cette besogne et la faisant bien. Les bœufs, les harnais et les charrues étaient en bon état, et les garçons évidemment fiers de leur occupation. J'en ai trouvé quelques-uns qui travaillaient après neuf heures du soir, et ils me dirent qu'ils préféraient travailler ainsi pour se reposer pendant la chaleur du jour."

A Qu'Appelle, l'école industrielle pour les enfants sauvages a continué son cours qui donne satisfaction comme de coutume. Les bâtiments ont été agrandis ; auparavant ils ne pouvaient loger que 40 élèves, tandis qu'à présent ils peuvent en contenir 90. On trouvera dans les annexes un rapport intéressant du révérend M. J. Hugonnard, le principal de cette institution.

Les Sauvages des réserves de Muscowpetung, de Pasquah et de Piapot, fort encouragés par les bons résultats qu'ont produits leurs travaux dans le passé, ont agrandi l'étendue de terre cultivable au point que l'approvisionnement de grain de

semence envoyé d'abord à l'agence, dût être augmenté. Grâce au rendement considérable du foin sur deux de ces réserves, les Sauvages ont pu en vendre 200 tonnes à la police à cheval du Nord-Ouest et aux habitants de Régina. Les Sauvages de cette agence ont acheté de leurs deniers, l'année dernière, des voitures de roulage ; des traîneaux, une moisonneuse, un rateau à cheval, de la planche pour planchéier leurs maisons, et autres articles de nécessité. Le bétail a été bien soigné durant l'hiver.

Les Sauvages ont éprouvé quelque découragement de ce que les pêches ont manqué dans ces endroits. Beaucoup d'entre eux étaient accoutumés à vivre presque exclusivement de poisson en hiver.

Des maisons d'un meilleur modèle ont été construites ou sont encore en voie de construction, et il a été fait de meilleures clôtures.

Des écoles ont été dernièrement ouvertes sur les réserves de Pasquah et de Piapot.

La bande et la réserve du chef Sioux, Bison-Debout, sont aussi comprises dans cette agence.

Quoique industrieux, les Sauvages de cette bande ne réussissent pas autant que les autres bandes de l'agence dans leurs travaux agricoles. Ils sont cependant très heureux comme chasseurs et pêcheurs. Le département les approvisionne de ficelle et de munitions, et ils fournissent du bois pour des bateaux qui sont construits pour eux par l'instructeur d'agriculture. Il y a une école ouverte sur cette réserve. L'agent de ces réserves, M. J. B. Lash, termine dans les termes suivants son rapport, qu'on trouvera dans les annexes :—

" En terminant, permettez-moi de parler des assertions qui circulent dans la presse de l'est, accusant d'immoralité toutes les réserves des Territoires. Par justice pour les employés de cette agence, je dois dire que pas un seul cas d'immoralité n'est venu à ma connaissance."

La population des quatre bandes mentionnées en dernier lieu est de 961 âmes, soit une diminution de 152 depuis la date du recensement précédent. Cette diminution résulte de ce que des Métis se sont retirés du traité pour pouvoir avoir leur part de certificats de terre. Ces bandes ont en culture 705 acres de terres, dont 134 ont été rompues l'an dernier. Leurs récoltes ont été de 2,073 boisseaux de plantes potagères et de grains, et de 982 tonnes de foin. On rapporte que par leurs autres industries ils ont gagné $1,210.

Les quatre bandes de Petit-Ours, de la Couverte-Etoilée, de Pa-pee-kee-sis et d'Okanese, dont les réserves sont situées aux Buttes-de-la-Lime, paraissent avoir été industrieuses pendant l'hiver dernier où elles ont coupé et tiré de la forêt des perches pour faire de la clôture, et au printemps où elles ont posé ces perches. Quelques-uns ont gagné aussi durant l'hiver une assez jolie somme en transportant

des marchandises pour des blancs et pour le département, ainsi que par la vente du foin, du bois, des laines, etc., et des fourrures prises à la chasse. Le bétail est bien entretenu, et après qu'on lui eut donné libéralement du foin tout l'hiver, il en resta une quantité considérable, qui vient à propos s'ajouter à l'approvisionnement de la dernière saison, lequel a été bien modique.

La population des quatre bandes dont il vient d'être parlé est de 419 âmes, soit six d'augmentation depuis la date du recensement précédent.

Ces Sauvages ont en culture 184 acres de terre, dont 61 ont été rompues l'année dernière. Leurs fermes leur ont rapporté 1,340 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 335 tonnes de foin. Par leurs autres industries, ils ont réalisé $441, d'après le rapport de l'agent.

Les trois bandes de l'Homme-qui-a-pris-l'habit, de Longue-Loge et d'Ouchaness, dont les réserves sont situées à Indian-Head et au Lac-du-Croissant, ont également fait preuve de beaucoup d'industrie. Elles ont mis en culture une plus grande étendue de terre que celle auparavant cultivée. Leur mode de labour s'est amélioré et on rapporte qu'elles se servent généralement des instruments aratoires avec plus d'adresse qu'autrefois. Leur bétail a été bien logé et soigné durant l'hiver, et le croît a été considérable. Les femmes sauvages ont appris à tricoter, et elles font maintenant des chaussettes, des écharpes, etc. L'agent constate que les Sauvages prennent des habitudes plus rangées, et qu'ils ne sont pas à errer, autant qu'autrefois dans les établissements des blancs, et négligeant leurs champs, leur bétail et leurs devoirs en général.

Les bandes qui occupent les réserves des Buttes-du-Tondre, nommément celles de Muscow-e-quan, de l'Etoile-du-Jour, du Pauvre-Homme, de Gordon et de Plume-Jaune, paraissent améliorer chaque année leur état.

Nombre de membres métis se sont retirés de la bande de Muscow-e-quan, parce qu'ils désiraient mettre à profit l'occasion d'obtenir des certificats de terre comme Métis. Cette bande appartient à la nation des Sauteux. L'agent constate qu'elle a fait preuve de beaucoup d'industrie sous le rapport agricole, et qu'elle a mis en culture une grande étendue de terre. Une école a été ouverte récemment sur la réserve.

La bande de l'Etoile-du-Jour réussit admirablement dans l'élève du bétail, qu'elle paraît préférer à l'agriculture, quoiqu'elle cultive un peu, ne récoltant toutefois que des plantes potagères.

Les Sauvages de la réserve du Pauvre-Homme ont très bien travaillé tant à cultiver qu'à clôturer leurs champs. Ils ont construit de très bonnes clôtures.

Les Sauvages de la réserve de Gordon sont dans un état très confortable; ils occupent des maisons bien construites et de belles fermes. Il y a une école très bien dirigée sur la réserve. Le jour y est consacré à l'instruction des enfants, et le soir à celle des jeunes gens. Ces Sauvages sont fort industrieux, et on peut les

considérer comme de bons cultivateurs. Leur occupation, comme celle de beaucoup de Sauvages d'autres réserves durant l'hiver, consiste à couper et à sortir de la forêt des perches pour faire de la clôture, et du bois de construction, outre l'entretien de leur bétail et d'autres animaux.

La bande de Plume-Jaune, qui occupe deux réserves, l'une au Lac-aux-Noix, l'autre au Lac-de-la-Pêche, compte principalement pour sa subsistance sur la capture des bêtes à fourrures qui abondent dans ces parages.

L'agent qui a le contrôle de ces cinq bandes et de ces six réserves rapporte que les Sauvages se déshabituent d'errer loin de leurs réserves et que peu à peu ils se fixent sur leurs fermes.

Les Sauvages de cette agence comptent une population de 959 âmes, soit une diminution de 119 depuis la date du recensement précédent; cette diminution provient de ce que des Métis qui voulaient obtenir des certificats de terre se sont retirés du traité. Ils ont en culture 455 acres de terre, dont 45 ont été rompues l'année dernière. Leurs récoltes ont été de 2,068 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 640 tonnes de foin. Leurs autres industries leur ont rapporté environ $7,800.

Les Sauvages des trois réserves de Côté, de Kees-see-Kouse et de La-Clef, situées dans les environs de Fort-Pelly, paraissent être dans un état satisfaisant sous le rapport agricole. On rapporte aussi que leur bétail est bien entretenu et réussit bien, car ces réserves sont particulièrement propres à l'élève des bestiaux, à cause de la richesse des pâturages. Le foin y est aussi abondant, le bétail en est bien approvisionné durant l'hiver. Il y a une école ouverte sur chacune de ces réserves.

La bande du Joueur, dont la réserve est située sur l'Assiniboine, près de la montagne du Canard, a eu une si grande récolte de pommes de terre en 1885 qu'après en avoir gardé pour sa consommation, elle a pu en vendre assez au département pour approvisionner de semence les diverses autres bandes qui n'avaient pas été aussi heureuses. Cela l'a beaucoup encouragée, et dans la dernière saison, elle a ensemencé une variété de produits qui ont rapporté en abondance, le grain étant de la meilleure qualité. Ces Sauvages occupent des maisons propres, cultivent leurs terres avec habileté, et prennent bien soin de leur bétail et de leurs instruments aratoires; quelques-uns de ces derniers sont de la meilleure fabrication.

La bande de Way-way-se-cappo, dont celle du Joueur est une branche, et dont la réserve est à la coulée de la Queue-d'Oiseau, n'est pas dans un état aussi satisfaisant que cette dernière. On y constate cependant une sensible amélioration.

La bande dont la réserve est située à la montagne du Dauphin subsiste en majeure partie du produit de la chasse, et ne cultive que bien peu. Elle paraît toutefois entretenir soigneusement son bétail.

Les mêmes remarques, sauf celle relative au bétail, s'appliquent à la bande de la Plume-du-Sud, dont la réserve est située sur la rivière Roulaute.

La bande de Sioux dont la réserve est située au confluent de la coulée de la Queue-d'Oiseau et de la rivière Assiniboine, paraît continuer marcher à dans la voie du progrès. Outre son bétail, elle possède un grand troupeau de moutons, et tous ces animaux sont bien soignés. Ces Sauvages sont réellement ambitieux, et l'instruction que puisent leurs enfants à leur école est très satisfaisante.

La bande de Sioux dont la réserve côtoie le lac du Chêne, subsiste presque exclusivement du produit de la chasse.

La bande de Sioux qui occupe la réserve de la rivière du Chêne, comme celle de la réserve de la Queue-d'Oiseau, fait de continuels progrès en devenant de plus en plus industrieuse. L'étendue de terre mise en culture par ces Sauvages a été plus considérable que celle qu'ils avaient cultivé dans la précédente saison. Leur bétail est nombreux et bien entretenu.

La bande de Sioux occupant une petite étendue de terre à la Montagne-à-la-Tortue, ne se compose que de 8 familles. Elle a quelques têtes de bétail qui sont bien entretenues, et elle cultive aussi un peu.

Un agent local a été stationné dans la région de la Montagne-de-l'Orignal, où sont situées les réserves des chefs Croupion-de-Faisan, Oreille-Rouge et Ours-Blanc. Ces réserves sont trop éloignées de Birtle pour pouvoir être assez bien surveillées par l'agent qui demeure à cet endroit, et comme ces Sauvages sont de tous ceux du Nord-Ouest probablement les moins avancés en civilisation, ils exigent constamment une attention toute particulière. Ils ont été induits à semer davantage dans la dernière saison. Jusqu'ici ils ont refusé de laisser instruire leurs enfants, mais on fait des efforts pour détruire ce préjugé dans leur esprit.

La population des 14 bandes ci-dessus énumérées est de 2,158 âmes, soit une augmentation de 34 depuis la date du recensement précédent. Elles ont en culture 1,470 acres de terre, dont 150 ont été rompues l'année dernière. Leurs récoltes leur ont donné 33,071 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 1,610 tonnes de foin. La valeur du rendement de leurs autres industries est estimée à $11,200.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le travail d'assignation des réserves aux Sauvages qu'a fait le commissaire des réserves pendant l'année dernière, a été restreint aux côtes de l'île Vancouver et de la partie sud de la terre ferme. Le gouvernement provincial a refusé de confirmer, sous prétexte d'imprévoyance, les assignations faites par le précédent commissaire des réserves des Sauvages ; et comme il était important, sinon absolument nécessaire, d'obtenir l'approbation de ce gouvernement en cette matière, on a jugé à propos, pour éviter les complications, que le commissaire des réserves revisât le travail de son prédécesseur sur la côte.

C'est ce qui a été fait, et l'on trouvera dans les annexes le rapport de ce fonctionnaire rendant compte de ses opérations. Je dois ajouter que depuis, le gouvernement de la Colombie-Britannique à signifié qu'il approuvait les assignations faites. L'arpentage des réserves précédemment assignées ailleurs a été continué par trois partis d'arpenteurs.

AGENCE DE COWICHAN.

Les Sauvages du district de Cowichan, bien que leur récolte de 1885 ait été très faible, n'ont pas manqué du nécessaire, parce que la demande de main-d'œuvre est assez grande, ce qui a permis aux travailleurs de pourvoir à la subsistance de leurs familles, tandis que le département a pris soin, comme d'habitude, des malades et des vieillards. La récolte de la dernière saison a été abondante, et la cueillette du houblon dans le Territoire de Washington, aux Etats-Unis, a donné de l'ouvrage et de bons gages aux Sauvages de ce district ainsi qu'à ceux d'autres endroits. L'argent ainsi gagné a été presque tout dépensé à acheter des articles utiles d'ameublement et d'habillement. L'agent dit qu'il n'est pas rare qu'ils achètent des machines à coudre et des poêles. Ils apportent aussi chez eux en argent une partie considérable de leurs gains. Les écoles qui se tenaient anciennement à Nanaïmo et près du village de Comeakin, et qui avaient suspendu leurs travaux pendant quelque temps, ont été rouvertes ; elles sont dirigées respectivement sous les auspices des églises méthodiste et catholique. Sur la réserve de l'île Kuper, l'école tenue sous la direction de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre continue son œuvre. Il y a aussi une école du soir pour les jeunes gens durant la saison d'hiver.

Quant aux divers villages des Chemainus, il n'y a dans aucun d'eux assez d'enfants en âge d'aller à l'école pour justifier la dépense qui résulterait de l'établissement d'une telle institution. On peut obvier à cet obstacle qui s'oppose à l'éducation des enfants de ces villages en établissant à un endroit central un internat industriel, où les enfants pourraient être logés et dressés à des métiers et à des occupations utiles, tout en apprenant ce qui s'enseigne dans les branches ordinaires d'éducation. L'adoption, par la bande de la réserve de Cowichan, de l'acte de 1884 concernant l'avancement des Sauvages, a été couronnée de résultats très satisfaisants. Ce fait, espère-t-on, induira d'autres bandes à profiter des dispositions du même acte, afin d'inaugurer un système municipal pour la bonne administration de leurs affaires locales.

Une exposition agricole s'est tenue en octobre sur la réserve de Cowichan, et les produits, tant agricoles qu'industriels, qui y ont figuré, méritaient cet honneur. Il y a eu environ 300 entrées, dont 30 étaient pour des grains, et ceux-ci de même que les plantes potagères exposées auraient été, dit-on, au premier rang dans toute exposition ; les travaux d'aiguille et les ouvrages en rassade ont excité aussi beaucoup d'admiration. Il n'y a que les Sauvages auxquels il fut permis de concourir à l'exposition en question. La répétition de semblables expositions détournera,

croit-on, les Sauvages de la célébration de leurs fêtes dites potlach, tout en favorisant en même temps parmi eux un louable esprit d'émulation et d'entreprise, et elle amènera des résultats qui ne peuvent manquer d'être avantageux à eux-mêmes et au public en général.

Les Sauvages de l'agence de Cowichan comptent une population de 2,060 âmes, soit une diminution de 27 depuis la date du recensement précédent. Ils ont en culture 1,723 acres de terre, soit 195 de plus que la quantité cultivée en 1885. Leurs récoltes ont été de 12,769 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 672 tonnes de foin. L'agent se dit incapable de donner une estimation de la valeur de leur poisson et de leurs fourrures ainsi que des autres industries exploitées par ces Sauvages.

CÔTE OUEST DE L'ILE VANCOUVER.

Il a été reçu de Heshquiaht des rapports satisfaisants qui constatent que le phoque abonde au large de cette côte. Les Sauvages qui occupent la réserve de cette localité sont généralement obligés d'aller au loin à la recherche de cet animal. Alaska même a été visité dans ces deux dernières années par des goëlettes transportant des chasseurs de phoque sur cette côte, qui est si favorisée de la présence de cet animal de valeur. Comme des bancs de phoques fréquentent maintenant la mer en face de la réserve de Hesh-qui-aht, on pense qu'il ne sera plus nécessaire que les Sauvages aillent à leur recherche dans des régions aussi éloignées que celles où ils devaient se rendre autrefois.

L'école de cette réserve est restée ouverte l'an dernier.

Au village d'Ah-housaht, situé sur le détroit de Clooquaht, une école sous les auspices de l'Eglise catholique a été dernièrement ouverte avec une assistance de 30 élèves.

La facilité avec laquelle les Sauvages de la réserve de Nitmat, aussi située sur le détroit de Clooquaht, peuvent obtenir des spiritueux de la ville de Victoria, leur nuit grandement. Sur la réserve de Clooquaht, le vice de l'ivrognerie a aussi régné autrefois. Il a été complètement supprimé, ainsi que le jeu, par la police des Sauvages.

A la réserve de Ky-wkaht, l'école a continué son œuvre sous la direction du missionnaire catholique stationné à cet endroit.

Les Sauvages de cette agence comptent 3,415 âmes, soit 30 de diminution depuis la date du recensement précédent. Ils n'ont que 8 acres de terre en culture, et ils en ont récolté 2,770 boisseaux de pommes de terre ainsi que deux tonnes de foin. La valeur du rendement des fourrures qu'ils ont capturés est estimée à $33,000, et celles de leurs autres industries à $6,750.

CÔTE EST DE L'ILE VANCOUVER ET PARTIE DE LA CÔTE OUEST DE LA TERRE FERME.

Les Kwaw-kewlths, dont les réserves sont situées sur ces côtes, sont au nombre des Sauvages les moins civilisés de la province. Cependant, le trafic des spiritueux,

qui a été si longtemps exercé avec de si désastreux résultats pour ces Sauvages, a été, je suis heureux de le dire, considérablement réprimé. Ces Sauvages n'ont pas de difficulté à se procurer leur subsistance, parce que la mer leur offre un approvisionnement inépuisable d'aliments. La facilité avec laquelle ils peuvent ainsi se subvenir à eux-mêmes et à leurs familles les empêche probablement d'adopter ces habitudes industrieuses qui tendent toujours à amener la régularité de mœurs et la sobriété, d'où résultent le confort et la prospérité matérielle.

Le révérend M. Hall, de l'église anglicane, et son estimable épouse et coopératrice, ont persévérés dans leurs louables efforts pour faire du bien à ces pauvres gens. Des écoles ont été dirigées par eux à deux ou trois endroits, et leurs travaux ont été couronnés d'assez de succès pour les encourager à la persévérance. Maintenant, ce digne missionnaire projette la construction d'une scierie, dans le but de fournir à ces nomades des matériaux de construction pour ériger des maisons et d'autres bâtiments, et les encourager ainsi à adopter la vie domestique.

Le changement d'agent à cet endroit m'empêche de donner la statistique relative aux Kwaw-kewlths, l'agent nouvellement nommé n'étant pas depuis assez longtemps en fonction pour avoir pu recueillir les renseignements nécessaires qui lui auraient permis de donner les détails en question.

AGENCE DE LA FRASER INFÉRIEURE.

Comme les pêches au saumon ont manqué, les Sauvages de cette agence qui avaient coutume de gagner beaucoup aux fabriques de conserves alimentaires, ont été obligés de s'en retourner chez eux presque les mains vides, et quelques-uns sans le sou. Afin de gagner assez d'argent pour se procurer le nécessaire durant l'hiver, un très grand nombre sont allés dans le Territoire de Washington, et se sont engagés à des propriétaires de houblonnières, qui donnent des gages rémunérateurs pour la cueillette du houblon.

A l'exception des bandes dont les réserves sont situées sur la rivière Harrison, les Sauvages de cette agence sont à l'aise, et il existe des signes sensibles de civilisation dans leurs villages. Chaque village a son église. Les habitants sont représentés comme industrieux et soumis aux lois. L'état sanitaire de ces Sauvages s'est beaucoup amélioré, sans doute à cause du meilleur genre de construction de leurs maisons et de la supériorité de leurs alentours en général comparés à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Ils ont généralement de bonnes récoltes et du saumon en abondance pour leur consommation d'hiver. Quelques-uns ont également des troupeaux de bétail, mais comme les colons blancs clôturent leurs pâturages, le bétail des Sauvages est maintenant confiné à leurs réserves, et il en résulte qu'ils ne pourront en augmenter beaucoup la quantité, les pâturages qu'offrent les réserves étant presque trop restreints pour leurs troupeaux d'aujourd'hui.

La population des Sauvages de cette agence excède de 233 âmes celle de 1885 ; elle est de 5,020 âmes partagées entre cinquante bandes sur autant de réserves. Ces Sauvages ont en culture 2,355 acres de terre, soit 206 acres de plus que l'éten-

due qu'ils cultivaient en 1885. Leurs récoltes ont été de 31,834 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 1,032 tonnes de foin. La valeur du rendement de leur poisson et de leurs fourrures a été de $44,725.

DISTRICT DE LILLOOET OU DU LAC WILLIAM.

L'absence de renseignements sur chaque bande dans le rapport de l'agent des Sauvages de ce district, me met dans l'impossibilité d'exposer l'état de chaque groupe de Sauvages compris dans ses limites.

En consultant cependant mes rapports de 1884 et 1885, je trouve qu'il existe vingt et une bandes de Sauvages dans cette agence, savoir : les bandes des réserves au nord des montagnes de la Cascade, au lac William, celles de Soda Creek, de Quesnelle, d'Alexandria, du lac Alcali, du creek au Canot, du Pavillon, de La-Fontaine, de Lillooet, de la rivière du Pont, des lacs Seaton et Anderson, de Cayoosh, de Pashilcace, de Chuwack, de High-Bar, de Chilcotin (quatre bandes).

Il n'a pas encore été assigné de réserves aux quatre bandes de Chilcotin. On espère que le commissaire des réserves pourra s'occuper de cette question au printemps prochain. Les Sauvages de Chilcotin ont été approvisionnés en 1885 d'un certain nombre d'instruments aratoires, ce dont ils ont été très reconnaissants.

Les Sauvages de Lillooet et des lacs Anderson et Seaton sont représentés comme étant de bons cultivateurs pratiques ; mais par suite de causes incontrôlables, le rendement de leurs fermes est très faible. Ces causes sont l'insuffisance de terrain, la pauvreté du sol et le manque d'eau pour arroser leurs terres. Les mêmes remarques s'appliquent généralement aux réserves de cette agence et d'autres agences dans l'intérieur de la province. Cela n'empêche pas qu'il y a des gens qui affirment hardiment qu'il a été assigné aux Sauvages des réserves plus grandes qu'ils n'en peuvent exploiter.

La bande de Quesnelle paraît avoir fait des efforts énergiques pour agrandir ses champs, et une abondante récolte a récompensé ses travaux.

La tribu d'Alexandria, grâce à l'abondance des pluies en 1885, a eu aussi une bonne récolte en récompense de l'énergie qu'elle a mise à cultiver ses champs.

Le saumon et les fruits indigènes, deux articles importants dans l'alimentation des Sauvages, ont fort abondé dans ce district, sauf le saumon aux lacs Seaton et Anderson, qui ne sont pas fréquentés par ce poisson. En conséquence, il n'y a pas eu de demande de secours, sauf de la part des Sauvages des endroits mentionnés en dernier lieu, lesquels en ont obtenu pour leurs vieillards et leurs indigents.

L'abus des spiritueux est bien moins fréquent qu'autrefois parmi les Sauvages de cette agence. L'agent local rapporte que " leur sobriété est vraiment surprenante, si l'on considère l'exemple que leur doivent trop souvent des blancs qui passent pour respectables."

La population des Sauvages de cette agence est portée à 1,968 âmes, soit une diminution de 66 depuis la date du recensement précédent. L'agent, néanmoins,

exprime des doutes sur l'exactitude du dernier recensement, car il n'a pu voir les membres de plusieurs bandes lors de la constatation du nombre composant chaque groupe de Sauvages, attendu que ceux-là étaient absents de leurs réserves. Ils ont 853 acres de terre en culture, soit 80 acres de plus que l'étendue cultivée en 1885. Leurs récoltes ont été de 19,286 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 572 tonnes de foin. Leurs fourrures leur ont rapporté probablement $9,100.

AGENCES DE KAMLOOPS ET D'OKANAGAN.

Les tribus des N-hla, Kapm-ah et Su-shwap ont leurs réserves dans les limites de l'agence de Kamloops. La tribu des N-hla-km-ah est partagée en trente-deux bandes ainsi désignées : Spuzzum, Ke-ka-his-sku-whn, Chat-away, Skuzzy, T-qua-ya-um et Quin ska-atin, Ka-pa-tse-tsam, M-paktam, Cho-mok, Spey-um, Ka-mus, Su-uk, N-Katsam, Skappa, Hluk-kluk-a-tan, Siska, Ha-la-ha, N-kya, Kit-tsa-wat, et Il-kam-tcheen, Ni-ca-o-min, N-kum-cheen, Twat, Pim-i-nos, Pa-ka-ist, Spap-tsir Ne-pa, Paska, Stlahliltch et Sh-ha-ha-nih.

Comme les travaux de construction du chemin de fer sont terminés dans cette région, ces Sauvages qui avaient coutume de tirer de cette source une grande partie de leurs moyens d'existence, ont été obligés de trouver d'autres ressources pour subsister. Ils se sont engagés comme manœuvres aux mines de Si-mil-ka-meen, et au printemps ils sont employés à chercher des pépites d'or dans la rivière Fraser, d'où ils tirent pour une valeur d'environ $10,000 de ce précieux métal.

Comme il est dit dans mon rapport de 1885, le manque d'eau pour l'irrigation de leurs terres est pour ces Sauvages un sérieux obstacle à ce qu'ils les cultivent avec succès. L'attention du gouvernement de la Colombie-Britannique a été encore récemment appelée sur cette importante question, et il a promis de s'en occuper ; il a été fourni à ce gouvernement des détails complets de ce qu'il faut sous ce rapport aux diverses bandes de Sauvages.

Des nombreuses bandes de cette agence les suivantes sont mentionnées par l'agent comme faisant plus ou moins de progrès : La bande de Spuzzum a réparé ses maisons et ses clôtures, et a agrandi l'étendue cultivable de sa réserve. La bande de Chat-a way à fait de la clôture, construit un bâtiment, et cultivé. La bande de Ka pa-tse-sam a réparé ses bâtiments et a contribué en argent à la construction d'une maison d'école sur sa réserve. Les bandes de Cho-mok, Spey-um, Kamus et Su-uk ont réparé leurs bâtiments. La bande de K-k-tsam a augmenté l'étendue de terre cultivée sur sa réserve, et avance autrement aussi dans la voie de la prospérité. Les bandes de Ha-la-la et N-kya font constamment des progrès, et quoique l'étendue de terre arable sur la réserve ne soit pas grande, elles sont approvisionnées d'eau, ce qui explique leur prospérité en fait de culture même avec assez peu de terrain. La bande d'Il-kam-tchun est à creuser un fossé d'irrigation pour ses terres. Elle ne peut agrandir l'étendue cultivable de sa réserve avant l'achèvement de cet ouvrage.

A Pim-i-nos et à Pa-ka-ist, les Sauvages font tout leur possible pour exploiter avec succès un sol très pauvre.

La bande de Pas-ka fait aussi des progrès au milieu des difficultés qu'elle a à surmonter. La bande de Stlahliltch cultive avec succès. La bande de Sh-ha-ha-nih a agrandi l'étendue de terre cultivée sur sa réserve, ainsi que le nombre de ses bâtiments; et elle a aussi progressé sous le rapport du confort et de la prospérité.

La tribu de N-hla-ka-pmu progresse, dit-on, continuellement sous le rapport du confort et de la prospérité.

Les bandes suivantes rencontrent plus ou moins d'obstacles dans leurs opérations agricoles, par suite du manque d'eau pour arroser leurs terres : La bande de Skuzzy, celles de T-qua-ya-um, de Skap-pa, de Sis-ka, d'Il-kam-tchun, de Ni-ca-o-min, de N-kam-tcheen, de Ne-pa. Le manque de cet élément nécessaire à l'agriculture a complètement empêché quelques-uns des Sauvages de cultiver leurs champs.

La tribu de Su-shwap se compose des bandes suivantes : Chuk-chu quach-u, Ha-im, Ha-la-ut, Halt-kum, Kamloops, Ku-a-ut, Ne-si-keep, N-hu-meen, N-wa-ih, N-qua-kin, Ska-ap, Ski-chis-tan, Sna-ha-em, Stryn-ne, Ti-kum-cheen, Tluh-ta-us et Ze-up, formant dix-sept groupes établis sur un nombre égal de réserves.

Les réserves des bandes de Tluh-ta-us, de Ski-chis-tan et de Kamloops paraissent sérieusement souffrir de l'insuffisance de l'approvisionnement d'eau.

Une grave complication est résultée de la vente faite par le gouvernement provincial de la réserve de la bande de Ska-ma-as, après qu'elle eut été assigné à ces Sauvages. Ils ne veulent pas y faire d'améliorations avant que leur droit à cette réserve n'ait été reconnu comme supérieur à celui de l'acquéreur.

Beaucoup de Sauvages des tribus de Su-shwap et N-hla-Kapm u possèdent de grands troupeaux de bétail. Ils s'adonnent aussi, là où ils le peuvent, à la culture et au travail manuel d'autres espèces. Ce sont, règle générale, des gens industrieux et entreprenants. Quelques-uns d'entre eux font la chasse aux bêtes à fourrure et au gibier, et tous se procurent autant de poisson, du saumon principalement, qu'il leur en faut pour leur consommation domestique.

La population des deux tribus du district de Kamloops est portée à 2,681 âmes, soit une diminution de 25 depuis la date de mon rapport de 1885. Ces Sauvages ont 4,522 têtes de bétail. Ils ont en culture 397 acres de terre, dont 12¼ ont été labourées pour la première fois l'an dernier. Ils ont récolté 15,648 boisseaux de grains et de plantes potagères, ainsi que 302 tonnes de foin. La valeur du rendement de leur poisson, de leurs fourrures et de leurs autres industries est estimée à $22,625.

Dans le district d'Okanagan, il y a 13 bandes de Su-shwaps ayant les désignations suivantes :—Cheh-che-we-hem, En-ke-mip, En-ke-map-o-tricks, Hun-ka-sis-ket, Ke-rem-e-os, Ni-ack, Pen-tic-ton, Quin-sha-a-tin, Quees-ka-naht, She-nos quan-kin,

Spah-a-man, Spel-lum-a-cheen, Yonkt. Ces Sauvages, sauf ceux demeurant dans la vallée de Similkameen, possèdent de grands troupeaux de bétail, et quelques-uns d'entre eux ont aussi de nombreux chevaux. Partant, ils sont parfaitement à l'aise, comparativement parlant.

La bande de Spel-lum-a-cheen a l'avantage de posséder une bonne pêche au saumon, dont le rendement a été si abondant, l'année dernière, que non seulement elle en a eu suffisamment pour sa consommation particulière, mais qu'elle a pu vendre une grande quantité de ce poisson à d'autres bandes de Sauvages.

La bande d'En-ke-map-o-tricks a clôturé une plus grande étendue de terre sur sa réserve. Elle améliore sa race chevaline.

La bande de Pen-tic-ton fait des progrès satisfaisants. Elle fait du beurre, et vend au marché cette denrée ainsi que des œufs.

La réserve occupée par la bande d'Eu-ke-mip devient sans valeur par suite du manque d'eau pour l'irrigation des terres.

La vente faite par le gouvernement provincial des terrains en prairies sur cette réserve a aussi causé beaucoup de mécontentement parmi ces Sauvages.

La bande de Ni-ack a réparé et augmenté les clôtures sur la réserve, et elle a aussi rendu plus confortables les alentours de ses maisons.

Les Spah-a-man sont souvent employés, à des gages rénumérateurs, comme bergers par les propriétaires blancs de bétail. Ils améliorent beaucoup leur race chevaline. Une église spacieuse a été construite par eux sur leur réserve, et les biens mobiliers ainsi que les commodités de la vie qui se trouvent dans leurs logements et aux alentours indiquent chez eux des progrès satisfaisants. L'un d'eux a pris dernièrement 160 acres de terre en dehors de la réserve, les ayant achetées du gouvernement provincial. Il s'y est établi, en a clôturé une partie, a construit une maison au bord de la route, et on croit qu'il fait de bonnes affaires.

Les 13 bandes de Sauvages du district d'Okanagan ci-dessus énumérées forment une population de 1,004 âmes, soit 16 de diminution depuis la date du recensement précédent. Elles possèdent 6,575 têtes de bétail. Leurs récoltes ont été de 16,919 boisseaux de grains et de plantes potagères, et de 392 tonnes de foin. La valeur du rendement de leur poisson et de leurs fourrures est estimée à $2,050.

LE DISTRICT DE KOOTENAY.

Des réserves dans ce district ont été assignées et sont actuellement arpentées pour les cinq bandes qui comprennent tous les Sauvages qui l'habitent. Quelque malentendu qui s'est élevé au sujet des réserves de la bande du chef Isidore, du Bas-Kootenay, et des Sauvages des Plaines-du-Tabac, a entraîné des complications temporaires qui, espère t-on, seront bientôt écartées. Sous les autres rapports, les choses sont en un état satisfaisant dans ce district. La population totale des Sauvages est d'environ 500 âmes.

ECOLES.

L'importante question des écoles est l'objet d'une attention toute particulière de la part du département. On a jugé que les renseignements qu'il possède sur les besoins actuels, relativement aux facilités d'enseignement à donner aux nombreuses tribus et bandes disséminées par tout le Canada, étaient insuffisants pour proposer un système assez étendu pour embrasser tous les divers groupes de Sauvages. On recueille des renseignements succincts dans le but d'inaugurer un système plus parfait que celui qui existe à présent.

ETAT SANITAIRE.

La santé des Sauvages de la Confédération a été en somme très satisfaisante. Même sur les réserves situées dans le voisinage de centres habités par des blancs, lesquels ont été envahis par une variole d'une très dangereuse espèce, il n'y a eu qu'un fort petit nombre de cas parmi les Sauvages d'une réserve, et les autres réserves ont complètement échappé au fléau. Ceci, sans doute, est dû, après Dieu, aux mesures énergiques adoptées de temps à autre par le département pour faire vacciner avec succès les Sauvages de chacune des réserves, ainsi qu'aux mesures prises sur chaque réserve, lorsque régnait l'épidémie parmi les blancs, en faisant usage de désinfectants, en nettoyant les maisons, etc., des Sauvages.

DIVISION DU COMPTABLE.

La somme placée au crédit du fonds des Sauvages, qui comprend tous les deniers provenant des annuités garanties à ceux-ci par les traités, et de la vente des terres qu'ils ont cédées pour être vendues à leur profit, lesquels deniers sont tenus en fidéicommis pour l'avantage des diverses tribus et bandes,—était, au 30 juin 1886, de $3,281,149.81, capital et intérêts, soit une augmentation de $21,034.29 sur le montant qui se trouvait au crédit du même fonds l'an dernier, à la même date.

Les déboursés faits à même ce fonds pendant l'exercice se sont élevés à $280,680, soit une diminution de $17,107.08 sur ceux de l'année dernière.

Le relevé suivant fait voir les dépenses faites à même les crédits votés par le parlement pendant la même période :—

Manitoba et Nord-Ouest	$1,097,934 05
Nouvelle-Ecosse	5,972 92
Nouveau-Brunswick	5,382 29
Ile du Prince-Edouard	1,995 69
Colombie-Britannique	48,283 69
	$1,159,568 64

Comptes tenus et balancés journellement : deux cent trente.

Chèques émis : sept mille cent quarante deux, soit cinq cent cinquante-neuf de plus que ceux émis l'an dernier.

Certificats de crédit : quatre-vingts.

Etats de compte envoyés avec pièces justificatives à l'auditeur général : soixante.

L'état B qui accompagne le présent rapport et les états supplémentaires qui suivent depuis le n° 1 jusqu'au n° 60 inclusivement, contiennent les détails du revenu et des dépenses des différents comptes tenus pour chaque tribu ; et l'état C 1, 2, 3, 4, 5, et les seize états de sompte depuis A jusqu'à P qui le suivent, donnent les mêmes détails pour les crédits votés par le parlement en faveur des Sauvages.

DIVISION DE LA VENTE DES TERRES.

La quantité d'acres de terres vendues au profit des Sauvages pendant l'année se monte à dix mille cent trente et un acres. La vente de ces terres a rapporté $12,861.83.

La quantité approximative de terres des Sauvages qui restent à vendre est estimée à 470,203 acres.

Le montant perçu sur les ventes nouvelles et anciennes de terres et de bois est de $78,178.39.

Les perceptions en vertu de baux se sont élevées à $14,153.92.

Le montant total du prix d'achat et des arrérages d'intérêts sur ventes de terres, le 30 juin dernier, s'élevait à $360,979.24.

L'état tabulaire n° 1, qu'on trouvera dans les annexes de ce rapport, donne des détails sur la quantité de terres vendues dans chaque township pendant l'année. Ce tableau donne aussi l'étendue de terre restant à vendre dans chaque township.

AFFAIRES GÉNÉRALES.

Permis d'occupation émis et inscrits	76
Nombre de nouvelles ventes de terres inscrit	152
Nombre de paiements sur baux inscrit	566
Rapports d'agents examinés et catalogués	234
Cessions de terres examinées et inscrites	397
Descriptions de lettres patentes préparées et enregistrées	276
Lettres patentes examinées et expédiées	276
Annulations de lettres patentes	2
Annulations de ventes	10

DIVISION TECHNIQUE.

L'occupation générale du personnel de cette branche du département consiste à compiler, à lever et à copier les plans, ainsi que les réductions ou agrandissements, etc., de ces plans selon qu'il en est besoin, à examiner tous les plans et notes des arpenteurs; à préparer les instructions destinées à ces derniers ; à donner des descriptions des terres quand il en est besoin, et à en calculer les superficies ; aussi à faire des rapports et à vérifier des comptes relatifs à ces arpentages ; à préparer des plans, des coupes, des dessins et devis détaillés de bâtiments pour écoles, pour les conseils de Sauvages, pour les agents, pour les employés de ferme ou autres, aussi pour magasins, granges, forges, serres à légumes, etc., et à faire des rapports sur les soumissions reçues et les marchés conclus pour construire ces divers bâtiments; à examiner les plans et devis de ponts, quais, chemins, travaux de desséchements, etc., et à en faire rapport.

Voici un état de l'ouvrage fait dans ces divers genres durant l'année :—

ARPENTAGES.

Nombre des	compilations	3
do	plans	50
do	calques	81
do	estimations	8
do	instructions données	3
do	rapports	157
do	esquisses	3
do	examens	748

ARCHITECTURE.

Nombre des	plans	52
do	calques	13
do	devis	18
do	rapports	73
do	examens	114
do	copies	2
do	estimations	3
do	cautionnements	6

GÉNIE CIVIL.

Nombre des	plans	1
do	rapports	13
do	examens	11

DIVISION DE LA STATISTIQUE ET DES ÉCOLES.

Il a été reçu dans cette division mille cinq cent cinquante documents, sur la plupart desquels des rapports et des recommandations ont été faits au sous-ministre, soit 167 documents de plus que ceux pareillement traités en 1885.

Six cent vingt-deux rapports trimestriels d'école ont été examinés et inscrits dans un livre tenu à cette fin, soit 41 de plus qu'en 1885.

Quatre cent soixante-dix-huit demandes relativement aux traitements des instituteurs ont été vérifiées et inscrites dans le livre des écoles pour paiement, soit 115 demandes de plus qu'en 1885.

Tous les états trimestriels et annuels sur les biens et effets du département, placés sous les soins de ses divers officiers, ont été examinés, et il en a été dressé des rapports.

Quatre cent quinze paires de couvertures ont été dressées et expédiées aux Sauvages d'Ontario et de Québec, soit 15 paires de plus que l'année dernière.

Des fournitures d'école ont été adressées et expédiées aux diverses écoles.

Il a été adressé des circulaires demandant des rapports annuels et des tableaux statistiques dont il a été fait un résumé. On a aussi traité de beaucoup d'affaires de moindre importance.

DIVISION DE LA CORRESPONDANCE ET DE L'ENREGISTRREMENT.

Le nombre de lettres reçues pendant l'année a été de 18,796, soit une augmentation de 2,271 sur le nombre reçu durant l'année 1885.

Le nombre de lettres écrites dans l'année a été de 15,334, remplissant 19,885 pages, soit 1,319 lettres et 1,646 pages de plus qu'en 1885.

Les mémoires, rapports, etc., écrits, couvraient 2,311 pages, soit 567 de plus qu'en 1885.

En sus de ce qui précède, il y a aussi beaucoup d'ouvrage dont il n'est pas tenu ou dont il ne peut être tenu de compte exact. Cet ouvrage consiste en mémoires pour lettres à écrire et choses à faire; en rapports sur les relevés d'approvisionnements distribués ou en magasin aux diverses agences; en rapports sur les opérations relatives aux terres et aux bois; en examens de toutes les soumissions reçues, et en rapports sur ces soumissions; à préparer des formules de soumissions et des cahiers des charges qui les doivent accompagner, à dresser des formules de contrat; à préparer, pour être soumises au parlement, les estimations pour le service des affaires des Sauvages dans tout le Canada, et à en faire rapport pour l'information de l'honorable Conseil privé; à faire des recherches de documents et de renseignements ayant trait en général aux affaires qu'il s'agit de traiter.

Le présent rapport renferme ceux des commissaires, des inspecteurs, des surintendants et des agents pour l'année dernière, ainsi que des états relatifs aux écoles,

aux produits agricoles et au bien-être matériel en général des Sauvages des diverses provinces et territoires, y compris le district de Kéwatin ; de plus, un recensement des différentes tribus et bandes ; un relevé des terres cédées qui ont été vendues l'année dernière, et de celles restant à vendre ; un état des quantités et des variétés de grains et de plantes potagères semées et recoltées par les instructeurs d'agriculture, et sur les réserves des territoires du Nord-Ouest ; enfin, un état donnant le nombre de Sauvages composant chaque bande dans les territoires, et la situation de chaque bande.

Les divers comptes par tribus, relatifs aux fonds tenus en fidéicommis par le gouvernement pour les Sauvages, et les comptes des crédits accordés par le parlement pour les affaires des Sauvages, allant tous du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, font également partie de ce rapport.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN A. MACDONALD,

Surintendant général des affaires des Sauvages.

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

PARTIE I.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—1RE DIVISION,
SARNIA, ONTARIO, 9 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné de relevés statistiques, couvrant l'exercice terminé au 30 juin 1886.

Je n'ai rien de très particulier à noter cette année, mais il me fait grand plaisir d'être en mesure de dire que les Sauvages de mon agence font des progrès sensibles en agriculture.

Ils ont défoncé de nouvelles terres et fait de nouvelles constructions.

Ainsi que vous le verrez par le tableau qui accompagne le présent rapport, ils ont récolté une grande quantité de grain. Je dois mentionner ici que le chemin qu'ils ont confectionné le long de la rivière Sainte-Claire, avec des deniers pris sur leur capital dont le ministère a le dépôt, leur fait le plus grand honneur.

L'école établie sur la réserve de Sarnia a été fort bien suivie, excepté pendant eux mois du printemps.

Je dois en dire autant de celle de Kettle-Point qui cependant a dû être fermée à cause de la rougeole qui avait envahi la réserve.

L'école de la réserve Aux-Sables, placée sous la direction de la Société des Missionnaires Méthodistes, a été fermée pendant un an; mais les Sauvages de cette réserve ont entrepris de construire, pour leurs enfants, une nouvelle école qui est à peu près terminée.

Il n'y a pas plus de maladie que d'habitude parmi mes Sauvages, et, en somme, je les crois dans une meilleure situation que l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. ENGLISH,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—2E DIVISION.
STRATHROY, ONTARIO, 26 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné de tableaux statistiques, concernant les tribus des Oneidas, Chippewas et Munceeis de la Thames, et couvrant l'exercice clos le 30 juin 1886.

ONEIDAS DE LA THAMES.

Cette bande compte 770 âmes et réside dans le township Delaware, comté de Middlesex.

Il y a, sur cette réserve, deux bonnes églises dans lesquelles le service divin est célébré tous les jours du Seigneur. Le service divin est aussi célébré dans la maison d'école n° 3.

La réserve compte trois écoles, dont deux sont dirigées par des instituteurs indigènes et la troisième par un blanc.

Ecole n° 1.

Cette école est dirigée par mademoiselle Mary Beattie. La moyenne des enfants qui la fréquentent est de vingt.

Mademoiselle Beattie est une institutrice consciencieuse ; elle fait tout ce qu'elle peut pour le bien des enfants.

L'école est sous les soins du missionnaire méthodiste de l'endroit.

Ecole n° 2.

Cette école est dirigée par I. T. Schulyer (Sauvage). La moyenne des enfants qui la fréquentent est de dix-huit.

Le ministère lui a donné cette année des cartes géographiques et autres fournitures d'école qui seront d'une grande utilité.

L'école, placée sous les soins spirituels du missionnaire anglican, qui demeure à une courte distance de la réserve, est en voie de progrès.

Ecole n° 3.

Cette école est dirigée par Elijah Sickles (Sauvage). La moyenne des enfants qui la fréquentent est de vingt-deux.

Dans mes tournées d'inspection j'ai constaté que l'assistance était, ici, plus nombreuse qu'ailleurs.

M. Sickles fait tout ce qu'il peut pour l'avancement des enfants qui lui sont confiés.

Dans ces trois écoles on enseigne aux enfants la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'histoire et l'arithmétique ; l'école n° 3 enseigne, en plus, le chant, auquel les élèves paraissent prendre un vif intérêt.

CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Cette bande compte 448 âmes et réside dans le township de Caradoc, comté de Middlesex.

Dans la partie de la réserve de Caradoc affectée aux Chippewas, il y a trois excellentes églises, dont deux méthodistes et une anglicane,—dans lesquelles le service divin est célébré tous les jours du Seigneur.

Cette bande entretient exclusivement à ses frais, trois écoles, dont deux sont dirigées par des instituteurs indigènes et la troisième par un blanc.

Ecole de " River-Settlement."

Elle est dirigée par le chef Joseph Fisher ; moyenne de l'assistance, 21. C'est l'école la plus avancée de toute la réserve.

On y enseigne la lecture, l'écriture, l'orthographe, la géographie, l'histoire, la grammaire, l'exercice sur le tableau, et le dessin.

Ecole de " Back-Settlement."

Elle est dirigée par le chef John Henry. La moyen e des enfants qui la fréquentent est de dix-huit.

Le chef Henry est un chaud partisan de la tempérance et de la moralité sous toutes ses formes.

Dans cette école on enseigne la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire et le dessin. Depuis que le chef Henry en a pris la direction, l'assistance a doublé pour le moins. Les élèves font assez de progrès.

Ecole de Bear-Creek.

Elle est dirigée par mademoiselle Mary Jane Scott. Moyenne de l'assistance, six. C'est l'école la moins fréquentée de la réserve.

Les Sauvages, pour qui cette école a été établie, sont absents de leur réserve une grande partie de l'année, et quand ils ne s'éloignent pas ils négligent d'y envoyer leurs enfants.

Les élèves apprennent la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique. Mademoiselle Scott fait tout son possible pour attirer les enfants à l'école, mais c'est très difficile.

MUNCEES DE LA THAMES.

Cette bande compte 124 âmes, et, avec les Chippewas, elle habite la réserve Caradoc, ou Muncey-Town, dans le comté de Middlesex.

Il y a deux églises sur la partie de la réserve habitée par les Muncees: l'une est sous la direction de l'église d'Angleterre, l'autre sous celle de l'église méthodiste du Canada, et dans les deux le service divin est célébré tous les jours du Seigneur.

Cette bande possède aussi une école, qui est dirigée par une institutrice blanche, Mlle Hannah E. Burdon. Cette école n'a été ouverte que tout dernièrement et elle paraît être bien conduite et progresser. Moyenne de l'assistance, seize. Les cartes géographiques et autres fournitures d'école que le ministère a envoyées ont été reçues avec beaucoup de gratitude.

Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique et l'histoire.

Je dois dire ici que, à part les matières enseignées dans les écoles de cette réserve, j'ai introduit, cette année, la lecture de la Bible ou Nouveau-Testament. Les livres ont été donnés gratuitement par la Société Biblique Britannique et Etrangère.

L'école industrielle de Mount-Elgin continue à produire de bons résultats; elle fait honneur à ceux qui la dirigent avec tant de succès.

Les constructions et les terrains ont subi des réparations complètes cette année; ils ont maintenant une apparence superbe. L'institut est commode et offre tout le confort possible.

La réserve s'est améliorée d'une manière très appréciable, depuis que les terres incultes ont été livrées à l'exploitation.

Les inspecteurs d'écoles publiques ont régulièrement visité toutes les écoles de mon agence.

Un certain nombre de membres de la bande possèdent des maisons très confortables.

L'envoi ordinaire de couvertures destinées aux Chippewas et aux Muncees ont été distribuées avec soin, suivant les instructions reçues.

La santé des Sauvages a été très satisfaisante.

J'ai dit aux Sauvages que le ministère désirait que tous ceux qui n'avaient pas encore été vaccinés se soumissent le plus tôt possible à cette opération; la plupart se sont fait vacciner en conséquence.

A quelques exceptions près, la conduite et les habitudes des Sauvages donnent satisfaction.

Je dois ajouter que trois familles de Sauvages Pottawattamie et trois Métis se sont établis sur la réserve Caradoc; ils ne figurent pas au recensement ni au tableau statistique, attendu qu'ils ne font pas partie des bandes auxquelles appartiennent les terres sauvages de cette réserve. Ces familles constituent dix-huit âmes, ce qui porte à 1,360 âmes le nombre des Sauvages établis dans mon agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GORDON,

Agent des Sauvages.

6—1½

SURINTENDANCE DE L'OUEST—3E DIVISION.
HIGHGATE, ONTARIO, 24 août 1886.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné de relevés statistiques, couvrant l'exercice terminé au 30 juin 1886.

Les Sauvages établis dans cette agence sont connus sous le nom de Moraves de la Thames. Leur réserve se trouve dans le township d'Orford, comté de Kent, et couvre trois mille acres de bonnes terres arables, dont un tiers environ est en culture. Mille cinq cents acres sont encore en bois debout composé principalement de hêtre, d'érable et d'orme, avec çà et là quelques acres de frêne noir. Une grande lacune pour le Sauvage cultivateur, c'est l'absence du bois propre à faire des perches ; voilà pourquoi on voit tant de clôtures défectueuses sur la réserve. Pour parer à ce désavantage, les Sauvages ont, l'été dernier, réuni une grande quantité de billots, principalement d'orme et de bois dur ; puis, avec mon aide, ils se sont procuré une scierie portative avec laquelle ils ont converti les billots en planches à clôtures et en différents bois de service. Ce bois leur a été d'une grande utilité. Plusieurs Sauvages ont confectionné et confectionnent encore des clôtures en planches. Plusieurs étables ont été construites, des granges et des maisons ont été réparées, ce qui, avec plusieurs autres améliorations, ajoute à l'apparence de la réserve. Les frais de confection du bois de service ont été payés par les Sauvages eux-mêmes, et non à même le fonds de la bande.

Il m'est encore donné de constater que la récolte a été bonne. Le rapport du blé, du maïs, de l'avoine et du sarrasin accuse une augmentation considérable ; celui du seigle, des pommes de terre et du foin, une légère diminution ; quant à l'orge, elle a entièrement disparu. Dans mon tableau statistique de cette année, j'ai placé le nombre de boisseaux de fèves récoltées dans la même colonne que les pois ; les fèves constituent, sur cette réserve, un article de consommation très important.

L'automne dernier nos Sauvages ont envoyé à l'exposition coloniale de Londres de très beaux échantillons de grains de différentes sortes, ainsi qu'un certain nombre d'articles de fabrication domestique.

La société d'agriculture opère beaucoup de bien ; l'exposition d'automne a été un beau succès, elle a permis de constater des améliorations très appréciables.

Nous avons deux écoles qui sont assez bien fréquentées ; les élèves font beaucoup de progrès dans leurs études.

Nos églises prospèrent, et les missionnaires déploient beaucoup de zèle et d'énergie pour voir aux besoins spirituels des Sauvages.

Les chemins et les ponts de la réserve sont en excellente condition. Ces travaux sont presque tous exécutés par les Sauvages eux mêmes sans mettre à contribution le fonds général de la bande.

Le 4 mai dernier, je fus averti par le Dr DeCow et le chef que la petite vérole s'était de nouveau déclarée sur la réserve. Les Sauvages ont eu grand'peur pendant quelque temps. Je pris de suite des mesures de quarantaine très rigoureuses, et j'arrêtai toutes communications avec les maisons infectées jusqu'à ce que je me fusse convaincu que le danger était passé. Plusieurs habitants de la réserve et du voisinage pensent que ce n'était pas la petite vérole, quoique les docteurs DeCow et Pope tiennent toujours pour cette maladie. Quoi qu'il en soit, il n'y a eu qu'un seul cas, et aujourd'hui il n'y a plus de trace de cette maladie ou de toute autre ; la santé générale des Sauvages est bonne.

Cette bande compte maintenant 283 âmes,—soit une augmentation de 10 depuis le dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN BEATTIE,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD—1RE DIVISION,
MANITOWANING, ONTARIO, 30 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice terminé au 30 juin 1886.

Depuis mon dernier rapport, il n'est pas survenu de changement notable dans la condition satisfaisante des Sauvages de cette agence. Leur santé générale a été bonne. Le médecin visiteur ne constate pour le moment aucun cas grave exigeant son attention, et il déclare que la santé des diverses bandes est considérablement au-dessus de la moyenne.

On a pris des mesures sanitaires spécialement sur la réserve de Wikwemikong. Les matières délétères ont été enlevées du voisinage des résidences, les maisons blanchies à la chaux, ainsi que les clôtures des jardins, et les établissements ont une belle apparence. Les Sauvages en général semblent vouloir agrandir leurs logements. Plusieurs sont en frais de construire des maisons plus grandes et plus confortables.

La dernière récolte de grains—blé, avoine et pois—a été faible; elle n'a donné que 50 pour 100 environ. Celle du foin a donné le même résultat, mais elle a été meilleure que l'année dernière, et les Sauvages ont obtenu assez de fourrage pour nourrir leurs animaux pendant l'hiver. Les pommes de terre ont été abondantes, et elles étaient d'excellente qualité. Quelques bandes n'ont pu faire leur provision de poisson, ayant trop négligé la pêche d'automne; le mois de novembre est réservé, et ils s'attendaient à pêcher pendant le mois de décembre, mais l'hiver est venu trop brusquement, et le ministère a dû en secourir quelques-uns qui avaient perdu leurs rets. J'espère que la chose ne se renouvellera plus; nous avons démontré aux Sauvages la nécessité de faire leur provision de poisson pour l'hiver avant la saison réservée, et ils n'oublieront pas, je crois, la leçon qu'ils ont reçue l'année dernière.

L'apparence des prochaines récoltes n'est pas très encourageante. La sécheresse a fait grand tort au blé et à l'avoine. Les pois n'ont pas autant souffert; mais le foin donne moins qu'une demi-récolte. On a coupé tout le foin possible, et des endroits qui dans les années ordinaires étaient laissés de côté ont été fauchés avec soin cette année. On me dit que nonobstant la faible récolte, les Sauvages auront assez de foin pour l'hivernage de leurs animaux.

Le maïs, qui n'a été semé qu'en petite quantité est en bonne condition, et les pommes de terre promettent une récolte des plus abondantes.

L'obtention d'ouvrage a été facile. Durant l'été les jeunes gens ont travaillé aux scieries, et aux chantiers pendant l'hiver. Quelques-uns sont employés par des arpenteurs et explorateurs. Les Sauvages sont aussi très souvent employé à charger sur les bâtiments le bois de service, les traverses, perches et poteaux de cèdre, dont il se fait une importante exploitation sur cette île. Les gages donnés pour charger les bâteaux varient de $1.75 à $2.00 par jour. Mais ce service entraîne des pertes de temps considérables, car lorsque les Sauvages savent qu'un bâtiment est attendu, ils se tiennent en disponibilité plusieurs jours avant son arrivée; en sorte que le gain obtenu par le chargement est moins élevé qu'il paraît l'être, si l'on tient compte du temps perdu à attendre.

A part ces sources de gain, la saison des bleuets, des framboises et des atocas fournit une autre industrie, spécialement la cueillette des bleuts. Ce fruit est excessivement abondant, et une famille ordinaire peut gagner de $3 à $5 par jour en le cueillant; toutes les familles se mettent à l'œuvre, même les plus jeunes enfants. Cette année, la cote des bluets a commencé par $2 le boisseau, après quoi elle a graduellement baissé jusqu'à $1 vers la fin. A ma connaissance, une famille composée de cinq membres a réalisé $30 en dix jours. Ceci n'est pas extraordinaire cependant, car plusieurs autres gagnent davantage.

Cette facilité d'obtenir de l'ouvrage et de gagner de l'argent est cause que plusieurs Sauvages négligent leurs récoltes. Trop souvent il arrive que les pommes de terre sont détruites par les punaises ou par des animaux errants.

Les Ojibbewas et les Ottawas de l'île Manitouline sont au nombre de 796. Ils occupent les réserves de Sheguiandah, Baie de l'Ouest, Sheshewaning, Creek-à-la-Carpe, Lac-à-la Carpe et Baie-du-Sud, qui toutes, à l'exception de celle du Lac-à-la-Carpe (laquelle forme un très petit établissement), ont des églises et des écoles.

Les écoles sont visitées et inspectées par les inspecteurs des écoles publiques et des écoles séparées d'Ontario; toutes font beaucoup de bien. Les enfants qui les fréquentent avec régularité font des progrès satisfaisants. La lecture et l'écriture sont mises à la portée de tous, et sous ce rapport les enfants sont plus avancés que leurs parents.

Quelques familles souscrivent à un journal publié en langue sauvage et qui est destiné à faire un grand bien parmi les indigènes. Jusqu'ici, le monde extérieur, ce qui se passait en dehors de leurs réserves, était pour eux un livre fermé. Grâce à ce journal ils se feront de la vie des idées plus larges que celles qu'ils ont eues jusqu'ici.

Les Sauvages de l'île Manitouline sont au nombre de 960. Ils occupent la partie orientale de l'île. Leurs principaux établissements se trouvent à Wikwemikong, Wikwemikongsing et Atchitanoganing, et ils renferment tous des églises et des écoles. A Wikwemikong il y a deux églises et deux écoles industrielles qui sont bien suivies et qui font beaucoup de bien.

Les Ojibbewas du lac Huron sont au nombre de 1,610 et occupent les réserves de Thessalon, Mississagua, Rivière-au-Serpent, Rivière-des-Espagnoles, Rivière-au-Poisson-Blanc, Lac-au-Poisson-Blanc, Pointe-Grondine, Byng-Inlet, et, sur la Baie de l'Ouest, Sheguiandah et la partie de l'île Manitouline, qui n'est pas encore concédée.

Les réserves de Mississagua, de la Rivière-au-Serpent, de la rivière et du lac au Poisson-Blanc, ont des écoles. Bon nombre d'enfants fréquentent l'école industrielle de Wikwemikong et l'asile Shingwauk du Sault-Sainte-Marie.

Tous les Sauvages de cette surintendance ont été vaccinés pendant l'année. Au commencement plusieurs s'y opposaient, mais depuis quelque temps ils se montrent moins récalcitrants et plus désireux de se mettre sous la protection de la vaccination.

La reconstruction des écoles industrielles de Wikwemikong a été poursuivie avec activité. La bâtisse affectée à l'école industrielle des filles est terminée et occupée depuis quelques mois; elle est grande et commode, et nul doute que, sous l'habile direction de madame Miller et de ses aides, l'établissement fera beaucoup de bien.

La maison destinée à l'école des garçons avance, et en attendant qu'elle soit prête on a utilisé une autre construction. Un rapport du principal, le R. P. D. Duranquet, sur le fonctionnement des écoles industrielles, accompagne le présent.

Les Sauvages font des progrès sûrs, sinon rapides. Ils jouissent d'une grande prospérité et entretiennent leurs familles dans le confort. Leur bien-être spirituel est confié à des missionnaires zélés, et leur éducation à des instituteurs capables. Les employés du ministère sont toujours prêts à donner leur concours. Si le progrès n'est pas aussi rapide qu'on pourrait le désirer, on peut affirmer sans crainte que chaque année apporte une amélioration dans la condition matérielle et sociale des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. C. PHIPPS,

Surintendant-visiteur.

SURINTENDANCE DU NORD—2e DIVISION,
PARRY-SOUND, ONTARIO, 25 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, établissant la condition des Sauvages de mon agence pendant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Bande de l'Ile Parry.

On a remarqué cette année, parmi cette bande, une amélioration faible mais constante. Les deux écoles sont bien fréquentées, et dans l'une le progrès est manifeste.

Pour la première fois depuis que je suis en fonctions on a fait la journée de corvée, et les chemins à l'extrémité septentrionale de l'île ont été considérablement améliorés. Pour la première fois aussi, on agite et discute la question de se mettre sous le coup des dispositions de l'Acte concernant l'avancement des Sauvages.

Les récoltes ont été bonnes, ce qui, avec la grande demande de main-d'œuvre, a donné un certain bien-être à la bande.

Bande de Shawanaga.

Cette bande, je regrette de le dire, reste stationnaire. Elle a décliné l'invitation que lui faisait la bande de l'île Parry d'émigrer sur cette île, où elles auraient formé ensemble une colonie relativement considérable. Une des raisons qui peuvent expliquer le peu de progrès qu'elle fait, ce sont les fréquentes gelées d'été, qui neutralisent ses opérations agricoles.

L'école pourrait être plus fréquentée qu'elle ne l'est.

Bande de Henvey-Inlet.

Malgré la situation défavorable où elle se trouve, cette bande paraît prospérer. Pendant que je descendais le canal par une douce brise et un ciel serein, les blanches maisonnettes entourées de jolis petits jardins offraient un coup d'œil ravissant, et les figures joyeuses qui m'accueillirent au débarquement m'indiquèrent que les soucis n'existaient pas parmi cette bande, et que le surintendant, ou *shooneyah*, était le bienvenu.

Je n'ai pas reçu de plaintes—preuve que la bande était satisfaite des opérations de l'année.

J'ai visité l'école dirigée par le révérend Geo. Grant, et j'ai été satisfait des progrès des élèves.

Bande de Nipissingue.

La condition de cette bande est toujours très prospère, et elle le serait davantage si les Sauvages n'étaient pas aussi disséminés sur leur vaste réserve. Cependant, on est prêt à prendre des mesures pour concentrer leurs opérations et établir un village à la baie Beaucache ; si cette entreprise réussit, elle contribuera beaucoup à l'avancement intellectuel et social de la bande. Les bonnes terres sont nombreuses sur la réserve, et la concentration, sans encombrement, serait possible et profitable.

Une nouvelle école a été ouverte lors de ma visite, avec une liste de douze élèves.

Les récoltes ont été bonnes l'année dernière, et ce printemps soixantes acres de terres neuves ont été mis en culture. Une circonstance malheureuse pour cette bande de Sauvages et pour d'autres, ainsi que pour plusieurs colons blancs, c'est que, après avoir cultivé une terre, ils la laissent redevenir inculte.

Bande de Dokis.

J'ai rencontré cette bande chez son chef. En me voyant avec eux dans une salle grande et haute, je me suis cru au milieu de blancs plutôt que de Sauvages. Ainsi que je l'ai déjà dit, ces indigènes se livrent plus au commerce qu'à l'agriculture; ils ne cultivent la terre que dans une mesure très restreinte. Leur condition est évidemment prospère, et ils font preuve d'une grande indépendance de caractère et d'action.

Bande de Temogomingue.

La bande de Temogomingue occupant ce qu'elle appelle ses terrains de chasse et n'ayant pas encore de réserve établie, elle a hâte que la question et le choix d'une réserve soient réglés. Je lui ai expliqué les circonstances qui ont retardé et retardent encore l'accomplissement de son attente, et elle s'est déclarée satisfaite d'apprendre que le gouvernement faisait tout ce qu'il lui était possible dans l'espèce, et elle espère que les obstacles qui causent ces retards auront bientôt disparu.

Elle a déjà déboisé deux acres de terre qu'elle espère voir inclure dans sa réserve; mais elle ne veut pas pousser les travaux plus loin avant d'être fixée sur ce point. La bande entière paraît convaincue que ses anciens moyens de subsistance, la chasse et la trappe, lui font défaut graduellement, et elle reconnaît la nécessité de s'adonner à l'agriculture. Voilà pourquoi elle désire tant avoir une réserve.

En général elle semble être aussi à l'aise que d'habitude, et je n'ai pas entendu formuler une seule plainte; mais quand on songe qu'elle fait peu ou point de culture et que la farine se vend de $15 à $20 le baril, on s'étonne que cette bande puisse exister.

Bande Oka de Gibson.

La partie de la bande Oka établie sur la réserve de Gibson est dans une condition assez prospère. Le gouvernement provincial a fait construire un chemin qui part de Bala et traverse la réserve. A une certaine partie de ce chemin, en voyant une église, des maisons, des champs clôturés où broutent des troupeaux, on se croirait dans un rang de township populeux et riche plutôt que dans une réserve de Sauvages occupée depuis quelques années seulement.

Les récoltes de l'année dernière ont été bonnes; malheureusement la gelée a détruit, au printemps, toutes les pommes de terre de semence; aussi, la distribution gratuite de graines est-elle venue à temps. Une trentaine d'acres de terre neuve ont été mis en culture cette année; mais j'ai eu occasion de faire observer que le labourage des terres déjà défrichées est d'une importance égale à celle d'un nouveau défrichement.

La nouvelle maison d'école n'est pas encore terminée, mais on espère qu'elle le sera bientôt, afin que les classes puissent commencer cet automne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOS. S. WALTON,
Surintendant des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD—3E DIVISION,
SAULT-SAINTE-MARIE, ONTARIO, 27 août 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, ainsi qu'un tableau statistique et le recensement, couvrant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Les Sauvages confiés à mes soins forment trois bandes: la bande de la Rivière-au-Jardin, qui réside sur sa propre réserve et se compose de quatre-vingt-onze familles;

la bande Batchewana, composée de quatre-vingt-cinq familles, dont vingt-trois résident sur la réserve de la Rivière-au-Jardin, cinq sur leur propre réserve au pied des rapides Sainte-Marie, quarante-sept à la Baie-Goulais, Batchewana et Mamainse, et dix à la Rivière-Agowa, lac Supérieur ; et la bande de Michipicotens et de Grosses-Têtes qui réside à la Rivière-Michipicoten et dans l'intérieur. Ces trois bandes comptent 1,060 âmes, une augmentatien de 34 au cours du dernier exercice.

Bande de la Rivière-au-Jardin.

Au sujet de cette bande, j'ai bien peu de chose à signaler depuis mon dernier rapport. Les récoltes n'ont pas été aussi bonnes, je regrette de le dire. La mouche à patates exerce encore de grands ravages, et les pommes de terre constituent la principale culture. L'avoine a donné un faible rendement. Le maïs a été avarié par les premières gelées, et le sol de la réserve est trop pauvre pour le blé, dont il n'a été récolté que quelques boisseaux. A part cela, les Sauvages ont récolté des choux, navets, carottes, pois et autres légumes. Ils ont fait très peu de pêche, pour la raison, disent-ils, que la saison réservée absorbe tout le mois de novembre, qui est le seul pendant lequel ils pourraient prendre du poisson dans la rivière, et qu'ils n'ont pas les engins nécessaires pour faire la pêche en eau profonde. Il y a eu beaucoup de maladie pendant l'hiver, et j'ai dû visiter la réserve jusqu'à six fois avec le Dr Reid. Dans le cours de l'exercice il est survenu 4 décès et 17 naissances. Il y a eu beaucoup de misère que le département a un peu allégée en donnant aux Sauvages, dès le mois de février, l'intérêt d'une année et en leur permettant de couper des traverses de chemin de fer sur la réserve. Je regrette de dire qu'un cas de coups de poignards s'est produit au commencement de la nouvelle année. J'ai traduit en justice trois Sauvages accusés d'en être les auteurs, mais un seul a été trouvé coupable et condamné à six mois de prison. Au sujet de l'école placée sous les auspices de l'église anglicane, je regrette d'avoir à constater qu'elle a fait très peu de progrès et qu'elle a été peu fréquentée. Elle a dû être fermée le 31 mars dernier parce qu'il n'y avait plus d'instituteur, et je ne pense pas qu'il soit facile de s'en procurer un, attendu que le salaire est trop faible.

La vente des terres appartenant à la bande a été très peu considérable cette année ; il ne s'est vendu que 653 acres. Il reste encore à vendre une grande étendue de terres très propres à l'agriculture. Aujourd'hui les townships de Macdonald, Laird et Meredith forment un vaste établissement très prospère. Nul doute que le chemin de fer qu'il est question de construire amènera de nouveaux colons, et on peut s'attendre à des ventes importantes pour l'année prochaine.

Il n'a pas été coupé de bois, l'année dernière, dans les limites de la Rivière-au-Jardin.

La bande Batchewana.

Comme je l'ai déjà dit, une partie de cette bande réside sur la réserve de la Rivière-au-Jardin, où elle fait un peu d'agriculture dont les produits consistent principalement en pommes de terre, blé, avoine, maïs, pois et légumes. Ces Sauvages gagnent leur vie en s'employant aux arpentages, dans les chantiers de bois, dans les mines, et en accompagnant les excursions de pêche pendant l'été. Ils font très peu de chasse et de pêche. Ils possèdent trois ou quatre bonnes terres, et quelques-uns sont fort à l'aise. Les femmes font des ouvrages en écorce, du sucre, et cueillent des fruits sauvages. Cette partie de la bande à l'avantage de posséder une école qui est sous le contrôle d'un prêtre catholique et très bien suivie. Les quelques familles qui habitent la réserve des Rapides ne font guère autre chose que la pêche et la chasse. Deux de ces familles possèdent, dans les townships de Prince et de Kars, des terres sur lesquelles elles cultivent des pommes de terre et autres racines. La plus grande partie de la bande qui réside à la baie Goulais et à Batchewana a quelques bonnes terres et des bêtes à cornes, et elle vit de pêche et de chasse. Une de ces familles a remporté plusieurs prix à l'exposition des animaux d'automne, ici, l'année dernière. Les quelques membres de la bande établis à la rivière Agawa sont les plus contents de tous. Ils font la pêche et la chasse, et l'année dernière ils ont vendu pour plus de $1,400 de fourrures à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Je ne les visite qu'une fois

par année, alors que je leur paie leurs annuités et les intérêts, leur donnant en même temps à chacun, une tablette de tabac et un bon repas pour lesquels il se montrent très reconnaissants.

Les membres de cette bande possèdent une grande étendue de belles terres arables à la Baie Goulais et dans le district de Batchewana, où quelques colons blancs, déjà établis là, ont de belles fermes et récoltent d'aussi bon blé que dans les autres parties d'Ontario. Il y a encore plus de 60,000 acres de ces terres à vendre. L'établissement n'a été commencé qu'en 1878, et tous les colons possèdent aujourd'hui de bonnes fermes et sont à l'aise. Le ministère et le gouvernement d'Ontario ont construit un bon chemin qui va du Sault à la Baie Goulais et à Batchewana.

Bande Michipicoten et Grosses-Têtes.

Ces Sauvages habitent sur la rivière Michipicoten et dans l'intérieur. Ils gagnent leur vie en faisant la pêche et la chasse et en travaillant pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils possèdent une réserve qui a été achetée pour eux du gouvernement d'Ontario; dans le cours de l'année dernière, ils ont construit quinze maisons et deux étables, et défriché une partie considérable d'un terrain sur lequel ils cultivent un peu de pommes de terre. Ils sont aujourd'hui au nombre de 306, soit 11 de plus que l'année dernière. Je ne les visite qu'une fois par année, alors que je paie leurs annuités et l'intérêt, tout en leur donnant quelques couvertures et du tabac. Cette année ils ont ré-élu les deux chefs, Sanson Legarde premier chef, et Jimmy Cuss second chef.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. VAN ABBOTT,
Agent des terres des Sauvages.

COMTÉ DE RENFREW, AGENCE DU LAC-D'OR,
ALGOMA-SUD, 30 juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

La bande du Lac-d'Or compte aujourd'hui 83 âmes, soit une augmentation de 2 sur l'exercice précédent. Au cours du dernier exercice, il est survenu deux naissances et un seul décès.

Le printemps a été tardif et froid; mais, en somme, le grain a bel apparence, et le foin sera meilleur que l'année dernière.

Ces Sauvages témoignent plus d'intérêt qu'auparavant à bâtir, et la réserve présente maintenant une apparence très décente. Le chef s'est construit une maison depuis mon dernier rapport.

Toutefois, ils sont encore lents à défricher leurs terres; mais quelques-uns font des progrès et ils ont des chevaux à eux.

On remarque une amélioration sensible dans l'école depuis que l'inspecteur a commencé ses visites, et en augmentant les appointements de l'instituteur on nous a mis en mesure d'en avoir un compétent.

Il y a eu très peu de maladie, cette année, parmi mes Sauvages.

J'ai réussi, depuis mon dernier rapport, à les faire vacciner,—sauf quatre vieux qui aimeraient mieux mourir plutôt que de se soumettre à l'opération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES PAUL,
Agent des Sauvages.

COMTÉ DE HASTINGS, AGENCE DE TYENDINAGA,
SHANNONVILLE, ONTARIO, 31 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1886.

Cette bande compte aujourd'hui 1,010 âmes, soit une augmentation de 34 durant le dernier exercice. Il y a eu 36 naissances, 11 décès, et 9 personnes ont été admises à faire partie de la bande.

Les quatre écoles de la réserve sont en pleine activité, et les enfants qui les fréquentent font des progrès dans leurs études. Les visites semi-annuelles de l'inspecteur ont de bons résultats.

Les récoltes ont été bonnes, et les provisions abondantes. L'intérêt de l'argent distribué parmi la bande cette année s'est élevé à $3,518.09, et on a distribué parmi les vieillards et les infirmes, la quantité ordinaire de couvertures.

Depuis mon dernier rapport, il a été distribué $15,000 en reconstruction de clôtures, ce qui a été d'un grand avantage pour les propriétaires et locataires, et donné à la réserve une plus belle apparence.

La santé des Sauvages a été satisfaisante. Le réserve est toujours visitée par les docteurs Newton et McLaren, qui donnent pleine satisfaction à ses habitants.

Plusieurs blancs ont été condamnés à l'amende pour avoir fourni de la boisson forte aux Sauvages, et un certain nombre de ces derniers ont été pareillement punis pour s'être enivrés et pour avoir eu de la boisson en leur possession. Il me fait plaisir de dire que l'ivrognerie a été très restreinte cette année. La majorité de la population est composée de gens industrieux, paisibles et sobres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
MATTHEW HILL,
Agent des Sauvages.

AGENCE DU LAC SIMCOE,
GEORGINA, ONTARIO, juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1886.

1. La population est aujourd'hui composée de 132, soit une diminution de deux depuis mon dernier rapport. Il y a eu, durant le dernier exercice, 2 naissances, 3 décès et un départ.

2. Je regrette d'avoir à signaler une diminution notable dans les produits du sol—spécialement le grain—résultat d'une température extrêmement défavorable. Les semences, qui promettaient une récolte abondante jusqu'au moment de la maturité, ont manqué. Cette année elles ont une apparence superbe.

3. Les chevaux et les bêtes à cornes sont en excellente condition ; quelques-uns même sont très beaux.

4. La prospérité générale de la bande est remarquée par le public, qui porte le plus vif intérêt à son bien-être.

5. Mise en contact plus fréquent avec la population blanche dans ses réunions publiques, et ayant sous les yeux l'exemple d'une bonne culture, la bande s'améliore sensiblement.

6. Je regrette de dire que l'assistance à l'école a sensiblement diminué vers la fin de l'année scolaire, plusieurs des enfants s'étant absentés de la réserve.

7. Sur ma demande, le conseil de comté d'York a généreusement placé cette école sur le même pied que toutes les autres écoles du comté, exemptant ainsi la bande des frais d'entretien à venir.

8. Plusieurs Sauvages ont souffert de maladies graves qui ont nécessité les soins du médecin; quoique ce service ait entraîné beaucoup de dépenses, il a été fait avec succès par le Dr Pringle.

9. La vaccination des Sauvages est maintenant complète.

10. Un petit nombre de bêtes à cornes ont été mises en pâturages sur l'île Georgina.

11. Il a été construit une grange par Stephen Le Roue, et deux maisons, dont l'une par James Charles et l'autre par la veuve Lilliby et sa mère.

12. La conduite et les mœurs de la bande continuent à donner la plus grande satisfaction, sauf deux ou trois exceptions.

13. La distribution des billets de location, accompagnée d'une explication de leur valeur, a créé une vive satisfaction parmi les plus intelligents de la bande,—de même l'exercice du droit de suffrage qui vient d'être accordé aux Sauvages.

14. Une bonne note que je tiens à mettre au crédit de mes Sauvages, c'est qu'ils se gardent scrupuleusement d'empiéter sur la propriété des blancs et que le vol est inconnu parmi eux. Ce témoignage, je le dois à tous les membres de la bande sans exception, et je le donne avec d'autant plus de plaisir que certains hommes publics ont représenté les Sauvages comme étant des voleurs et des ivrognes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. STEVENSON,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU CAP-CROKER, 7 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1886.

Cette bande compte maintenant 390 âmes, soit une augmentation de 13 durant le dernier exercice. Je suis heureux de dire que la santé de ces Sauvages a été bonne depuis mon arrivée parmi eux. Leurs principales occupations sont l'agriculture, la pêche, et la sortie du bois pendant l'hiver. La réserve contenant d'excellents pâturages, ils élèvent et vendent une quantité considérable d'animaux—industrie qui ne demande qu'à être développée pour devenir un succès.

Ils y récoltent aussi de grandes quantités de foin qui sert à nourrir le bétail pendant l'hiver.

Les membres de cette bande ont grandement bénéficié de la permission que le ministère leur a donnée de couper et vendre le bois mort; ils y font de l'argent.

Il y a, sur cette réserve, trois écoles, dont deux très confortables. Une quatrième est en voie de construction, et elle sera terminée dans quelques semaines. Elles sont assez bien fréquentées, et je puis dire que nous avons un excellent personnel d'instituteurs qui, je l'espère, rendront avant peu notre système d'éducation aussi parfait que possible. Plusieurs enfants de cette réserve fréquentent les institutions de Shingwauk et de Mount-Elgin, où ils font, je crois, de grands progrès. Ils sont en ce moment en vacances, et ils se déclarent satisfaits de la manière dont ils sont traités dans ces écoles. Leur éducation est très appréciable et elle ne peut manquer d'avoir un bon effet par l'exemple.

Il y a ici deux églises; le service s'y fait tous les dimanches, et il est bien suivi. Les pasteurs font une œuvre spirituelle qui, nul doute, a un bon effet sur leurs ouailles.

A la suite d'un arrêté pris dans leur conseil, les Sauvages ont acheté pour chacun de ces temples un orgue qui rehausse l'éclat de leurs cérémonies.

Un travail dans lequel ces Sauvages excellent, c'est la confection des chemins. La grande route qui traverse la réserve est bien faite, bien entretenue et meilleure que tous les autres chemins des municipalités voisines. Les crédits qu'ils reçoivent du ministère à cet effet sont bien employés et la corvée s'exécute avec avantage.

On a remarqué cette année une amélioration très prononcée dans leurs constructions. Plusieurs d'entre eux habitent des maisons confortables, et leurs bâtiments sont aussi améliorés. Depuis que je suis arrivé ici, j'ai acheté pour eux plus de 60,000 pieds de bois de service et 40,000 bordeaux qu'ils ont utilisés avec avantage. Mon plus vif désir est qu'ils persévèrent dans cette voie de progrès; avec les ressources naturelles que cette réserve leur offre et en y mettant un peu d'efforts, mes Sauvages deviendront avant peu, je n'en ai aucun doute, un peuple heureux et prospère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. JERMYN,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE SAUGEEN,
RÉSERVE SAUGEEN, ONTARIO, 19 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1886.

La bande compte aujourd'hui 352 âmes,—augmentation de 5 pendant le dernier exercice.

Il y a eu 11 naissances, 4 décès et 2 départs.

Agissant selon des instructions reçues du ministère, j'ai fait vacciner par le Dr W. S. Scott tous les enfants et presque tous les adultes; le résultat a été tout ce qu'on pouvait désirer de mieux.

La santé de la bande est satisfaisante sous tous les rapports. Le Dr Scott visite la réserve toutes les semaines, ou plus souvent si c'est nécessaire, et il semble porter un grand intérêt au bien-être des Sauvages.

Nous avons trois écoles qui sont dirigées par des instituteurs compétents: L'école de la Baie-des-Français conduite par un Sauvage nommé Alexander Madwayosh, l'école de la colonie écossaise par John Burr, et l'école du village sauvage de Saugeen par M. S. Spence. L'inspecteur fait un grand éloge de ces écoles et il dit que les enfants font des progrès.

Il me fait plaisir de constater que les récoltes ont été bonnes et que les Sauvages ont pu acheter leurs grains de semence au printemps.

Les semailles ont été plus considérables que jamais, et en général les récoltes promettent un rendement bien au-dessus de la moyenne.

Un grand nombre d'améliorations ont été faites depuis mon dernier rapport; mais il reste encore beaucoup à faire, et plusieurs Sauvages devraient suivre l'exemple de leurs voisins qui ont construit des clôtures de planche et se sont entourés de tout le confort possible.

La nouvelle maison du conseil, 48 pieds de long sur 36 de large, est en cours de construction; une fois terminée, elle sera certainement une des plus belles du comté.

Je regrette d'avoir à dire que la pêche à la seine devient de plus en plus mauvaise tous les ans, par suite de la sciure qui est jetée dans la rivière Sauble et ses tributaires, lesquels se déchargent dans le lac Huron à la baie Sauble ; ces rebuts de scieries ont pour effet de gâter les eaux de la baie où les Sauvages font la pêche. Ces derniers ont à peine pris du poisson depuis deux ans ; par conséquent l'industrie de la pêche est à peu près nulle pour eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES TELFER CONAWAY,
Agent des Sauvages.

AGENCE D'ALNWICK,
ROSENEATH, ONTARIO, 25 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Cette bande compte aujourd'hui 229 âmes, soit une diminution de 3 depuis mon dernier rapport annuel. Durant le dernier exercice, nous avons eu 11 naissances, 16 décès, 1 émigrant et 3 immigrants. La consomption et la pneumonie ont été les principales causes des décès. Je suis heureux de pouvoir ajouter que dans le moment nous avons peu de maladies sur la réserve.

Je regrette d'avoir à dire que plusieurs Sauvages refusent de se laisser vacciner, bien que à diverses reprises je leur aie représenté la nécessité de cette opération. Il est vrai que quelques-uns de ceux qui l'ont subie en ont été malades, et même deux ou trois pendant plusieurs jours ; de là l'aversion des autres.

L'école est dirigée par M. Wellington Salt, un membre de la bande, et il me fait plaisir de constater que sous sa conduite les enfants avancent rapidement.

Il me fait également plaisir de dire que les Sauvages ont, le printemps dernier, ensemencé plusieurs acres en grain et en pommes de terre. Je les ai aidés à acheter leurs semences en leur prêtant de l'argent sans intérêt ou en me portant caution pour eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre humble serviteur,

JOHN THACKERAY,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES LACS AU RIZ ET À LA VASE,
GORE'S-LANDING, ONTARIO, 20 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Lac-au-Riz.

Je regrette d'avoir à constater que la récolte du blé a été considérablement avariée par une nielle qui s'est déclarée quelques jours avant la moisson. L'orge, les pois et l'avoine ont été très bons. Les navets, les carottes et les pommes de terre ont donné un rapport magnifique, bien que la rouille ait fortement compromis les pommes de terre.

La nielle du blé et la pourriture des pommes de terre ne se sont pas bornées à la réserve ; elles ont été générales.

Quelques-uns des Sauvages qui se sont livrés à l'agriculture ont obtenu un succès remarquable.

Le riz sauvage qui pousse sur les bords du Lac-au-Riz était très abondant, et les Sauvages ont fait beaucoup d'argent en en vendant une grande quantité, après en avoir fait pour eux-mêmes une provision suffisante. La pêche, la chasse et la trappe leur ont également bien réussi.

L'école a été dirigée avec beaucoup de soin par mademoiselle Marache (une jeune Sauvagessse), et sous sa direction les enfants ont fait des progrès remarquables.

Il y a eu beaucoup de maladies qui ont enlevé à la bande deux de ses membres.

Lac-à-la-Vase.

Cette réserve est sous la direction de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre. Il y demeure un agent qui est chargé d'enseigner l'agriculture aux Sauvages.

Les récoltes ont été très bonnes, et les Sauvages portent un vif intérêt à la culture du sol ; cependant, ils consacrent une partie très considérable de leur temps à la pêche, à la chasse, à la trappe et à la confection de paniers. Quelques-uns prennent du service chez les cultivateurs, à qui ils donnent pleine satisfaction.

L'école est habilement dirigée par M. Alfred McCue, un membre de la bande qui a su donner toute la satisfaction possible aux Sauvages et à l'agent de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre.

Au cours du dernier exercice, la maladie a enlevé à la bande quatre de ses membres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN HARRIS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE PENETANGUISHENE,
PENETANGUISHENE, ONTARIO, 13 septembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné du tableau statistique ordinaire.

Durant le dernier exercice je suis allé plusieurs fois à l'Ile-du-Chrétien, où j'ai constaté que les Sauvages faisaient des progrès et continuaient à améliorer leur réserve. Leurs récoltes sont assez bonnes, et ils sont contents et heureux. Pendant l'été ils ont eu les mêmes ressources auxiliaires que d'habitude pour gagner leur vie : travail aux scieries de Muskoka et cueillette des fruits sauvages qu'ils vendaient à ce port.

Je me fais un devoir de rendre hommage à la bonne conduite et à la sobriété des Sauvages de cette agence.

La réputation que les Sauvages de l'Ile-du-Chrétien se sont acquise comme cultivateurs a suggéré au président et aux directeurs de la Société d'Agriculture de Tiny et Tay l'idée de les inviter à prendre part à l'exposition annuelle. La société m'a demandé si le ministère ne serait pas disposé à offrir quelques prix spéciaux, afin de créer de l'émulation parmi eux.

Le 5 du mois courant avait lieu une grande cérémonie à l'effet de commémorer les premiers efforts tentés pour évangéliser les Sauvages de cette partie du Canada. Cette cérémonie était la pose de la pierre angulaire du monument national élevé à la mémoire des martyrs Brébœuf et Lallemand, missionnaires français de la nation

huronne en 1634. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robinson y assistait, entouré d'un grand nombre de littérateurs et d'hommes publics. Il y avait foule.

Il y a eu 11 naissances et 8 décès parmi la bande durant le dernier exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. THOMPSON,
Agent des Sauvages.

ECOLE INDUSTRIELLE DE MOUNT-ELGIN,
MUNCEY, ONTARIO.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur la condition de l'école industrielle de Mount-Elgin pendant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

L'assistance moyenne des élèves durant l'année a un peu dépassé le nombre autorisé par le ministère, et cependant elle ne représente qu'une fraction des demandes d'admission qui ont été faites.

En moins de deux ans, neuf de nos élèves ont obtenu des certificats d'enseignement; quatre d'entre eux ont enseigné avec succès pendant un an, et les autres ont poursuivi leurs études afin de se rendre plus compétents.

A quelques exceptions près, les élèves ont fait des progrès appréciables dans toutes leurs études et ont témoigné un vif désir de s'instruire dans les différentes branches d'industrie qui leur sont enseignées.

Leur conduite morale a été digne des plus grands éloges et elle inspire de l'espoir pour l'avenir. Leur santé a été telle que le médecin n'a dû être appelé qu'une seule fois.

La nouvelle salle de spectacle et le cabinet de lecture à l'usage des garçons ajoutent considérablement à leur confort; la salle de spectacle fournit une excellente salle d'étude au second étage.

La classe a été agrandie et on y a installé de nouveaux bancs-pupitres sortant de la manufacture Bennett, de Londres. Elle est chauffée à l'air chaud.

La rallonge de vingt pieds qu'on a faite à l'extrémité sud du corps principal remplit un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps; au premier étage se trouvent une salle de récréation et un lavoir pour les filles; au second on a donné plus d'espace au département des tailleurs, et au troisième le dortoir peut loger dix filles de plus.

On a fait des améliorations considérables sur toute la ferme et pratiqué des labourages qui ont rendu le sol plus productif, puis on a réparé les drains de manière à ce que les animaux aient une eau courante dans tous les champs. La jolie apparence de la ferme a été rehaussée par une habitation commode qui a été construite cette année.

La ferme industrielle aurait grandement besoin de granges plus vastes, y compris une salle pour les machines, des caves pour les racines, une étable dans le bas.

Tous les efforts raisonnables ont été tentés pour augmenter les revenus de la ferme et des ateliers de manière à ce qu'ils puissent, avec le crédit payé par le ministère à la société, couvrir la dépense annuelle; mais jusqu'ici il y a toujours eu un déficit annuel de quelques centaines de piastres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. W. SHEPHERD,
Principal.

ECOLE D'INDUSTRIE DE WIKWEMIKONG,
WIKWEMIKONG, ONT., 30 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport de cette année sur l'administration et le fonctionnement des écoles d'industrie à Wikwemikong. On y verra que malgré la gêne que nous a occasionnée la perte de nos maisons, l'œuvre a progressé de façon à réaliser les espérances exprimées dans le dernier rapport.

Le nombre des pensionnaires a nécessairement été limité, n'étant que de trente-neuf, savoir : vingt filles et dix-neuf garçons. Sur ce nombre même six élèves, qui apprennent des métiers passent leurs journées à l'institution et vont coucher chez eux. Trois sont apprentis cordonniers et trois apprentis forgerons. Dans les ateliers, surtout celui du forgeron et du charron, les jeunes gens sont constamment occupés à leurs métiers. D'autres, dans la scierie mécanique et l'atelier des machines à confectionner les ouvrages en bois, apprennent comment en très peu de temps on peut transformer un tronc d'arbre en meubles de toute sorte.

Un des apprentis forgerons a terminé son apprentissage et est sur le point de s'établir à son propre compte. L'institution lui fournit les outils nécessaires.

Le soir, les élèves des différents métiers vont à l'école où ils s'appliquent à la grammaire, à l'arithmétique, ou à toute autre étude, selon le besoin de chacun. Les jeunes gens du village profitent aussi de cet avantage.

Sous la direction de deux bons maîtres, nos pensionnaires surtout ont fait des progrès remarquables. L'examen récemment conduit par l'inspecteur a été très encourageant.

Après plusieurs années de travaux à améliorer le sol, qui est rocheux, la petite ferme de l'établissement offre aujourd'hui un champ convenable pour la pratique de l'agriculture. Elle est bien fournie de bêtes à cornes, d'attelages, etc. Nos jeunes gens ont aussi l'occasion d'apprendre comment se conduit l'ouvrage d'un fermier dans toutes ses branches.

Le visiteur ne peut manquer de remarquer dans tout l'établissement, les bâtiments, les jardins et les champs, des indices de progrès constants dans les habitudes d'industrie des élèves.

Les menuisiers et les plâtriers sont à terminer le nouveau bâtiment destiné à l'école d'industrie pour les filles. Cette école est bien bâtie et a une belle apparence. Ce département de l'institution sera de nouveau en plein état de fonctionnement à la fin des vacances.

Conformément aux vues du département nous avons adopté pour les autres bâtiments déjà fort avancés, des plans qui donneront tout l'espace nécessaire et comprennent les arrangements les plus commodes pour les besoins des écoles des garçons. Ce sont des bâtiments solidement construits. L'édifice de pierre sera surtout digne de l'intérêt que nous porte le gouvernement, dont la subvention, si elle n'est pas tout à fait suffisante, contribuera dans une grande mesure à l'achèvement des travaux.

Deux excellents maçons, anglais tous deux, ont entrepris la construction. Trois sauvages, qui avaient déjà quelque expérience dans le métier et qui désirent beaucoup se faire maçons, travaillent avec eux et sont d'une grande utilité.

Une autre grande construction, bâtiment en bois destiné à de nouvelles branches d'industrie, sera finie, nous espérons, d'ici à l'hiver. En attendant que l'édifice principal (la bâtisse de pierre) soit terminé, ce bâtiment servira provisoirement de pension et d'école du jour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
D. DURONQUET,
Principal.

6—2*

SHINGWAUK AND WAWANOSH HOMES,
SAULT SAINTE-MARIE, 6 juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande je vous transmets un rapport de mes travaux parmi les enfants des Sauvages dans le cours du dernier exercice.

Nous n'avons peut-être encore jamais eu, depuis l'existence de nos établissements, autant d'encouragement qu'aujourd'hui. Règle générale toute œuvre au milieu des Sauvages est lente, laborieuse et trop souvent ingrate et décourageante, comme peuvent l'attester, je crois, les missionnaires tant catholiques que protestants; néanmoins malgré maintes difficultés nous avons, grâce à Dieu, persévéré, et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que chaque année notre œuvre s'affermit de plus en plus, et de ce qu'elle promet de résulter en avantages permanents pour la population à laquelle elle s'intéresse.

Nous avons à nous féliciter de ce que nos deux établissements ont été presque absolument exempts de maladie pendant le dernier exercice. Nous avons, à l'heure qu'il est, à Shingwauk, quarante-sept petits garçons sauvages et un blanc, tandis qu'à Wawanosh nous comptons vingt-trois petites filles sauvages:—en tout, soixante et onze élèves, c'est-à-dire plus que nous n'en avons jamais eu. Notre personnel comprend un aide-surintendant, M. Mitchell; un maître d'école, M. Tinsdale; une ménagère, un fermier et un charpentier. Le personnel de Wawanosh se compose d'une surintendante, Miss Cunningham; d'une ménagère et d'un jardinier. Nous n'avons pas de cordonnier pour le moment à Shingwauk, mais un élève qui a appris le métier fait toutes les confections et les raccommodages pour les deux établissements, et enseigne aux autres garçons. Nos élèves font, dans leurs études, des progrès qui sont, en grande mesure, dus à ce que nous avons adopté le système de faire subir un examen toutes les cinq semaines au lieu de deux fois par année comme autrefois. Nous nous sommes aussi conformés aux suggestions de l'inspecteur officiel, en donnant aux élèves moins de choses à étudier et en leur faisant mieux apprendre ce qu'ils étudient. Tous ont fait de grands progrès en musique cette année.

Vers la première semaine de mai, j'ai envoyé, pour un semestre, notre élève le plus âgé, David Waubeggis, à l'école du Trinity College, à Port-Hope. J'ai fait la chose à mes frais, comme essai, et pour prouver à ceux qui doutent des aptitudes intellectuelles des sauvages, qu'un enfant sauvage est aussi propre à s'instruire qu'un blanc. Le Dr Bethune, le principal de l'école du Trinity College, m'écrit en date du 29 juin: "Nous sommes tous satisfaits de lui sous tous les rapports. Le garçon paraît être tranquille, laborieux et d'un grand bon sens; il est docile à la discipline et se conduit toujours d'une façon parfaite. * * * Je serai bien content si vous pouvez faire en sorte qu'il revienne. Je m'intéresse beaucoup à lui, et je serais bien aise de le voir continuer ses études et se faire une position pour l'avenir." Le garçon lui-même m'écrivait en date du 26 juin: "Je travaille beaucoup pour obtenir un prix. J'espère que les élèves de Shingwauk s'appliquent aussi beaucoup. Ici les élèves étudient jusqu'à dix heures du soir. J'espère que je serai à la tête en latin, car je suis toujours le premier de ma classe; les autres sont si stupides qu'ils ne peuvent distinguer entre les noms et les adjectifs. Ils déclinent les noms comme les adjectifs. Je suis le seul qui ait décliné comme il faut ce matin."

Développement de notre œuvre.

J'ai souvent écrit au département au sujet du développement de notre œuvre, et le département sait que j'ai fait le printemps dernier un court voyage au Nord-Ouest et choisi les emplacements pour deux succursales, l'une devant être à la Montagne de l'Orignal, dans l'Assiniboia, et l'autre dans une île du lac des Bois, dans le Manitoba. Naturellement nous ne pouvons entreprendrs l'établissement de ces succursales tant que nous n'aurons pas trouvé les moyens d'obtenir les fonds nécessaires. A présent nous avons environ $600 à appliquer à la maison de l'Assiniboia, et $550 à celle du Manitoba.

Pour l'agrandissement et l'amélioration de la maison principale, c'est-à-dire celle de Shingwauk, à Sault Sainte-Marie, il a été contribué $2,000 pendant les huit derniers mois. C'est encourageant, et nous avons commencé deux travaux dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir : 1° le drainage de la ferme, afin de rendre celle-ci propre à la culture et profitable à l'institution ; 2° l'érection d'une infirmerie, pour recevoir les élèves de l'un ou de l'autre établissement qui peuvent tomber malades. L'infirmerie est aujourd'hui en voie de construction ; elle sera, comme la chapelle, en pierres et en charpente. Une fois terminé ce sera un joli petit édifice, où il y aura place pour six malades. Il est possible que nous serons en mesure de recevoir des malades de la réserve des Sauvages de la rivière du Jardin, s'il est pourvu à leur entretien et aux services du médecin. C'est ce que recommande le Dr Reid.

Garçons amenés du Nord-Ouest.

J'ai amené du Nord-Ouest avec moi sept garçons, dont six Sioux de la réserve de la Queue-d'Oiseau, près de Beulah, et un Ojibbewa, du Portage-du-Rat. Ces garçons se sont bien conduits depuis leur arrivée, et sont bons camarades avec nos Ojibbewas. Il y a quelques jours j'ai reçu une demande d'admission de cinq autres garçons (Ojibbewas) de la réserve du Lac-Seul, et bien que nous soyons sans argent, et que notre caisse d'entretien soit en déficit de $800, je leur ai écrit de venir.

Absents.

La seule chose qui m'ennuie c'est que les parents sauvages ne sont pas forcés de se conformer à l'engagement qu'ils prennent de faire rester leurs enfants avec nous pendant un certain nombre d'années, et qu'ils peuvent avec impunité retenir leurs enfants après les vacances, garder les vêtements appartenant à l'institution, et récéler les fugitifs. Je crois que plus tôt on remédiera à cet état de choses mieux ce sera.

Augmentation de la subvention.

Je désire renouveler la prière que j'ai faite dans mon rapport de l'an dernier, où je demandais une augmentation de la subvention qui nous est servie pour l'entretien de notre institution. J'espère aussi qu'il sera possible au département de venir en aide à nos succursales dans le Nord-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD F. WILSON,

Principal.

AGENCE DE L'ILE WALPOLE,

WALLACEBURGH, ONT., 28 septembre 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les Chippewas et les Pottawatamis de l'île Walpole, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886,

L'année a été assez prospère pour les Sauvages de cette réserve.

Les récoltes ont été passables et la pêche assez rémunératrice. L'ouvrage a été en abondance et les gages élevés.

Ceux qui n'ont pu s'absenter pour aller travailler durant l'hiver ont trouvé de l'ouvrage à proximité à couper du bois de corde. Cette occupation ainsi que la fabrication de paniers et de manches de hache, ont fourni à tout le monde des moyens de gagner leur vie, et il n'y a eu ni souffrance ni destitution parmi les Sauvages de l'île Walpole.

Le nombre d'acres de nouvelle terre mise en culture a été à peu près le même que l'année dernière. Les animaux ont été bien hivernés, et, en somme l'année a été encourageante.

Je suis heureux de rapporter une augmentation dans la population des deux bandes, les Chippewas ayant augmenté de vingt et les Pottawattamies de sept, depuis le recensement de l'année dernière.

6—2½*

La présence aux deux écoles a augmenté autant que permettent les deux maisons d'école. L'école des Chippewas est tout à fait trop petite pour le nombre des élèves qui la fréquentent.

Les petits garçons et les petites filles de l'île, qui appartiennent aux établissements de Shingwauk et de Wawanosh, ont passé leurs vacances chez leurs parents à la réserve, et viennent de s'en retourner avec cinq nouveaux élèves appartenant à ces bandes. C'est un plaisir de remarquer combien ces garçons et ces filles profitent de leur séjour dans ces excellentes institutions.

La rougeole s'est déclarée dans l'île dans le cours du mois d'août dernier, mais grâce à des mesures promptes elle a été restreinte à quelques maisons. Trois décès sont résultés de cette maladie. A part cela, la santé des Sauvages a été bonne.

Les Pottowattamis ont terminé leur nouvelle église, et ils méritent, ainsi que leur missionnaire, le révérend M. Preston, beaucoup d'éloges pour les efforts qui ont été faits dans l'accomplissement de l'entreprise.

Il est fort difficile de faire le choix de terres pour les jeunes gens qui désirent s'adonner à la culture, vu que la réserve n'est pas encore arpentée. Pour cette raison, plusieurs s'abstiennent de prendre des terres et tournent leur attention à d'autres occupations. L'arpentage de l'île remédierait à cela, vu qu'il y a assez de terre pour trois fois la population actuelle de la réserve.

La question de l'arpentage de la réserve a été, il y a quelque temps, soumise aux Sauvages en conseil par ordre du département, mais les plus âgés des Sauvages s'y sont opposés si fortement qu'il n'en a rien été fait, bien que les jeunes gens désirent grandement que la réserve soit arpentée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. McKELVEY,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD, 4E DIVISION,
PORT-ARTHUR, ONT., 24 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

La bande des Sauvages de Fort-William a fait de grands progrès dans le cours du dernier exercice. Ces Sauvages se sont construits douze nouvelles maisons et les ont peinturées et blanchies à la chaux. Ces constructions ajoutent beaucoup à l'apparence de l'établissement.

Il a été construit une longueur considérable de fossé et bâti de nouveaux ponceaux. Les Sauvages ont trente têtes de bétail de plus qu'ils n'ont jamais eu, et ils sont à terminer une très belle étable pour les bœufs que leur a donnés le département. Les chemins sur la réserve sont en bon état et sont entretenus par corvée; chaque Sauvage d'au-dessus de dix-huit ans donne deux journées de travail sous la direction d'un voyer nommé par la bande, qui a aussi été nommé gardien de fourrière et inspecteur des clôtures. Il y a huit chevaux, qui sont principalement employés à charroyer du bois de chauffage et du bois de construction en hiver. Les récoltes d'avoine, de pommes de terre, de navets, de pois, d'herbe et de foin, sont d'une abondance plus qu'ordinaire et de bonne qualité. Il a été défriché, labouré et ensemencé une grande étendue de terre en sus de ce qui avait déjà été cultivé les années précédentes.

Il y a trois écoles sur la réserve. L'orphelinat et l'école des filles sont dans le couvent; l'école des garçons est dans un bâtiment séparé. Les progrès des enfants ont été remarqués par l'inspecteur officiel des écoles.

Les mœurs des Sauvages s'améliorent considérablement; l'intempérance s'en va. Sous le rapport de la sobriété, les Sauvages donnent bon exemple à bien des blancs. La bande comprend en tout 429 individus.

La bande de la Roche-Rouge se compose de 168 âmes. Pendant plusieurs années ces Sauvages ont vécu épars; mais depuis qu'il leur a été assigné une réserve sur la rivière Nepigon et le lac Hélène, ils s'établissent plus volontiers dans le voisinage les uns des autres, et ils commencent à défricher leurs terres. Quelques-uns de ces Sauvages ont de bonnes maisons et des jardins, à la mission du lac Hélène, où ils ont une église catholique romaine, une école et un instituteur. Cet établissement est à peu de distance de leur nouvelle réserve.

A environ quarante-cinq milles au nord, et dans l'intérieur des terres, est l'établissement du missionnaire anglican, où s'est fixée une partie des bandes de la Roche-Rouge et de Nepigon. Ils ont une église et une école, et font des progrès en agriculture. L'année dernière ils ont mis en terre des semences de différentes espèces, et ils m'ont envoyé des échantillons de pommes de terre, d'ognons, de betteraves, de carottes, de fèves, de navets et de blé Fife, qui ne peuvent être surpassés dans cette partie du pays. Le bon usage qu'ils ont fait des outils que leur a donnés le département, en défrichant la terre et se construisant des maisons, etc., témoigne en leur faveur. Ils ont fait au printemps dernier l'acquisition d'une vache et d'un veau pour commencer à se créer un troupeau. La bande espère que le gouvernement va lui aider à construire un nouveau chemin l'année prochaine.

La bande de la rivière du Pays-Plat comprend cinquante âmes. Ces Sauvages font des progrès dans l'agriculture et l'élevage. Ils n'ont pas d'école, mais espère en avoir une bientôt avec l'aide du département.

La bande du Pic comprend 247 âmes, et fait d'excellents progrès en agriculture. Ces Sauvages ont de bonnes récoltes de pommes de terre et de navets. Ils ont soin des bœufs que le département leur a fournis, et les gardent exclusivement à leurs dépens. Ils ont une bonne église et une bonne école; ils n'ont pas de maître d'école pour le moment, mais comptent en avoir un bientôt.

La bande du lac Long compte 332 âmes. Cette bande est industrieuse et prospère. La chasse lui rapporte environ $7,000 de fourrures par année, ce qui, ajouté à l'annuité, est suffisant pour l'entretien de ses membres. Cette année cette bande a demandé au département par mon entremise une réserve d'un mille carré à l'embouchure de la rivière Albany, sur le lac Long. Cette réserve lui a été accordée, et on est actuellement à en faire l'arpentage. Pendant la saison de l'été ces Sauvages s'occuperont d'agriculture. La terre est bonne et la végétation très rapide. Ils ont une église et s'attendent d'avoir une autre école l'année prochaine. Le besoin s'en fait sentir.

La bande de Nepigon comprend 462 âmes. Les fourrures lui rapportent environ $6,000 par année. Plusieurs des membres de cette bande ont des maisons sur les bords du lac, avec de bons jardins de pommes de terre. Somme toute, cette bande est très prospère. Cette année elle a demandé au département des affaires des Sauvages une réserve de quatre milles carrés, qui leur a été accordée, et dont l'arpentage se fait en ce moment. Cette réserve est située à la rivière aux Mouettes, sur le lac Nepigon. Le gouvernement a fourni des haches et d'autres outils pour défricher la terre. La bande a une église, et une bonne école, pour laquelle il n'y a malheureusement pas d'instituteur, bien que le nombre des enfants de la bande en état d'aller à l'école dépasse celui de toute autre bande appartenant à mon agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. P. DONNELLY,

Agent des Sauvages.

INSTITUT MOHAWK,
BRANTFORD, ONT., 29 septembre 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur l'état de l'institut Mohawk, de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, l'école industrielle et normale des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

Dans le cours de l'exercice l'école a été fréquentée par autant d'élèves qu'elle pouvait en contenir, (45 garçons et 45 filles).

Vingt-trois élèves ont quitté l'école cette année après y avoir passé différentes périodes, comme suit:

Moins de 1 an	4
De 1 à 2 ans	6
De 2 à 3 ans	8
De 3 à 4 ans	5
De 4 à 5 ans	6
De 5 à 6 ans	2
De 6 à 7 ans	0
De 7 à 8 ans	2

La moyenne pour les garçons étant de 3·05 années, et de 2·72 années, pour les filles.

Je suis bien aise de rapporter que la santé des élèves a été remarquablement bonne; et que dans leur conduite générale il y a eu une amélioration sensible, qui se fait surtout remarquer dans l'empressement avec lequel ils acceptent les tâches qu'on leur assigne, ainsi que dans l'orgueil et l'industrie qu'ils mettent à s'en acquitter.

Etudes.

Toutes les classes ont fait d'excellents progrès. Quatre élèves ont passé l'examen public pour l'entrée à l'Institut collégial à Brantford, et ont obtenu des places qui leur font honneur parmi les soixante et onze candidats qui ont subi l'examen de Noël.

Nombre de points à conserver	755
Maximum conservé	519
Matilda Curley, 3e	508
Joséphine Good, 10e	465
Phœbe Waddilove, 22e	430
Susan Hill, 26e	428

Willis Tobias est entré à l'Institut collégial il y a dix-huit mois. Il est déjà rendu à la quatrième classe. Il est aussi le principal moniteur de l'institution, et à défaut d'un maître, il a la charge des garçons et de leurs habillements. C'est un jeune homme laborieux et digne de confiance.

John Lickers a été promu à la seconde classe à l'Institut collégial, mais étant boiteux, il lui était difficile de faire la distance entre l'école et sa résidence, et une occasion s'étant offerte, il a accepté le poste d'instituteur de l'école n° 10. Il fait bien, et son école est la plus nombreuse de la réserve.

Mary Monture est entrée à l'Institut collégial au milieu de l'été, en 1885, et est maintenant dans la troisième classe.

Josephine Good et Phœbe Waddilove sont entrées à l'Institut collégial en janvier dernier.

Quatre autres élèves ont fréquenté l'institut pendant quelque temps, et quitté l'école. Un d'eux est depuis entré au lycée de Caledonia.

DÉPARTEMENT INDUSTRIEL.

La ferme a donné un bon rendement, et forme un excellent moyen de discipline et d'enseignement pour les garçons.

Les ateliers de métiers ont été principalement employés au service de l'institution.

Il a été construit une nouvelle demeure pour le surintendant. Les quartiers du personnel ont été améliorés, et l'espace consacré aux dortoirs a été grandement augmenté, de façon que ceux des garçons sont aujourd'hui le double de ce qu'ils étaient il y a quelques années. La plus grande partie de la charpente, de la menuiserie et du peinturage a été faite par les élèves, sous direction compétente.

TABLEAU indiquant la condition actuelle des 112 élèves qui ont quitté l'institution dans le cours des quatre années qui ont pris fin le 31 décembre, 1885.

—	Garçons.	Filles.	Total.
Cultive pour son propre compte ou de part	1	.....	1
do à gages ou pour leurs parents	36	.....	36
Ouvriers, commis, ou employés dans les fabriques	5	.....	5
Service domestique, sauvages	.....	2	2
do blancs	.....	1	1
Instituteurs et institutrices	1	4	5
Dans d'autres instituts et collèges	5	.....	5
Demeurent chez des amis et fréquentent l'école	1	4	5
Filles et garçons d'au-dessous de 16 ans, demeurant chez des parents ou amis	5	17	22
Partis pour les Etats-Unis	2	3	5
Admis de nouveau	2	1	3
De mauvaise conduite notoire	.....	1	1
Douteux, nomades ou oisifs	1	1	2
Elève non classifiée, ayant été moins de six mois dans l'institut	.....	1	1
Mariées	.....	10	10
Décédés	2	6	8
	61	51	112

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ROBERT ASHTON,
Surintendant.

(*Original.*)

AGENCE DE CAUGHNAWAGA, P.Q., 31 août 1886.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant les affaires des Iroquois de Caughnawaga, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, ainsi qu'un exposé tabulaire donnant les renseignements relatifs à mon agence.

Il y a eu durant l'année quatre-vingt-quinze naissances et soixante-sept sépultures. La population s'est accrue de vingt-deux depuis mon dernier rapport.

L'état sanitaire de la tribu a été assez satisfaisant durant l'année, bien qu'une partie de la réserve ait été visitée par la variole, sept de ses membres ayant succombé durant l'épidémie. Le comité hygiénique local, ainsi que les Sauvages en général, ont pris des mesures énergiques pour empêcher l'épidémie de se propager sur la réserve, et il n'y a pas eu un seul cas de variole dans le village.

La récolte cette année promet bien. Cependant le foin est médiocre; mais en général les Sauvages qui sont établis sur la réserve sont très satisfaits du succès qu'ils obtiennent en cultivant, et ils désirent ardemment recevoir leurs certificats d'adjudication, ce qui leur donnerait plus de courage et d'émulation pour améliorer leurs propriétés.

M. Dedman continue les travaux de la subdivision, sous la surveillance de M. McLea Walbank, et il y a lieu de croire qu'ils seront bientôt terminés.

L'exposition industrielle et agricole de l'année dernière a très bien réussi, tant pour les organisateurs que pour les exposants, sous le rapport de la qualité, la quantité et la manière dont les articles ont été exposés. Elle a fait l'admiration des visiteurs. Cependant il n'est pas probable qu'il y ait une exposition cet automne, vu les grands travaux que fait actuellement sur la réserve la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique.

La tranquillité et l'harmonie ne cessent de régner sur la réserve, surtout dans le village, qui ressemble plutôt à un village de gens civilisés qu'à un village habité par des Sauvages.

Le constable Lefort est toujours on ne peut plus actif, et n'épargne rien pour accomplir les devoirs de sa charge.

Il y a eu beaucoup de progrès dans l'éducation des enfants cette année. M. O. Roy, le nouvel instituteur, a su s'attirer l'estime des membres de la tribu par son assiduité et sa bonne conduite, et comme l'école a été bien fréquentée, il y a eu succès.

Les concessionnaires des carrières ont eu beaucoup de demandes ils emploient de quarante à cinquante hommes par jour, dont la grande partie sont des Sauvages.

Les ouvrages de rassade diminuent graduellement, et il y a moins de Sauvages qui s'occupent à descendre les radeaux de bois dans les rapides. J'ose espérer qu'en abandonnant cette occupation ils vont se vouer à l'agriculture avec plus d'énergie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BROSSEAU,

Agent des Sauvages.

(*Original.*)

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN, P. Q., 24 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'exercice 1885–86.

Je suis heureux de constater depuis quelques années une augmentation assez considérable parmi notre tribu. L'année dernière elle était de vingt-six ; cette année, malgré une épidemie qui a sévi surtout chez les enfants et qui a fait vingt et une victimes, j'ai encore la satisfaction de pouvoir mentionner un augmentation de huit.

Si nous nous rappelons ce qu'était la petite tribu, il y a quelques années, il nous sera facile d'apercevoir l'immense bienfait que procure l'hôpital ,où les malades reçoivent du docteur Matte des soins intelligents et dévoués, et où ils trouvent une maison confortable qui les met à l'abri des intempéries des saisons.

Le produit de la récolte n'a pas été aussi bon qu'on s'y attendait. Les pluies fréquentes de l'automne dernier ont fait un dommage considérable et le rendement a été médiocre ; cependant nos Montagnais, loin de se laisser aller au découragement, se sont mis à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et si l'automne n'est pas défavorable, la récolte sera excellente.

Maintenant qu'il n'y a comparativement presque plus de chasse, nos sauvages semblent mieux comprendre l'importance de la culture, si l'on en juge par l'ardeur qu'ils ont déployée cet été ; quelques-uns ont fait de la terre à la charrue, d'autres des abattis sur des lots encore en bois debout. Plusieurs qui n'avaient pas encore de lots, en ont fait l'acquisition, et ils veulent même y construire des maisons. Presque tous se proposent de semer le printemps prochain. S'ils persévèrent dans leurs bonnes dispositions, il est facile de voir que dans un avenir peu éloigné les Montagnais de la Pointe-Bleue pourront vivre du produit de leur terre et de leur industrie.

J'ai fait assembler leur conseil trois fois, dans le but de faire régler certaines difficultés survenues entre quelques sauvages au sujet d'un morceau de terre. Le conseil a réglé l'affaire à la satisfaction des intéressés. J'ai profité de ces réunions pour leur donner des conseils sur l'avantage de la culture.

Comme cette partie de la réserve a été incendiée l'année dernière, et qu'il était impossible de retrouver les poteaux d'alignement, j'ai fait relever par un arpenteur quelques lignes de cette partie de la réserve, afin d'éviter à l'avenir toute cause de difficulté.

L'école est toujours bien fréquentée. En outre des matières ordinaires qui y sont enseignées l'instituteur s'efforce toujours de donner aux élèves des leçons d'économie domestique.

En résumé, nous sommes satisfait de nos sauvages; ils sont bons, sobres et industrieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. E. OTIS,

Agent des Sauvages.

(*Original.*)

AGENCE DE LA JEUNE-LORETTE,
VILLAGE HURON DE LORETTE, 31 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Vous trouverez ci-inclus l'état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

Durant la présente année le commerce a été assez prospère. Je ne parle pas de la culture; elle est presque nulle, excepté celle des pommes de terre. La santé des Sauvages a été bonne; mais les enfants ont eu la rougeole. Nous avons beaucoup craint que la petite vérole ne vînt à pénétrer dans le village, ayant fait quelques victimes dans les environs; mais grâce aux précautions prises, et à la vaccination des Sauvages il n'y en a eu aucun cas dans le village.

L'école a été fréquentée par quarante enfants qui ont fait quelques progrès. La cause de ce peu de progrès provient de l'absence trop fréquente des enfants, que les parents retiennent à la maison pour des raisons futiles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GUIL. GIROUX, Ptre,

Missionnaire.

(*Original.*)

AGENCE DE MARIA, P. Q., 23 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur mon agence des Micmacs de Maria pour l'exercice 1885-6. J'y inclus aussi l'exposé tabulaire pour la même période.

Les Micmacs de mon agence continuent dans la voie du progrès. Depuis l'année dernière, plusieurs ont défriché de jolies pièces de terre, qui ont été ensemencées le printemps dernier; d'autres se sont bâti ou réparé de jolies petites maisons; des chevaux, voitures et instruments aratoires ont été achetés. Enfin, on remarque plus

d'aisance parmi mes Sauvages. Je constate aussi qu'il y a émulation parmi eux, et je m'en réjouis, parce que j'en augure de nouveaux progrès.

Mes Micmacs ont été très sobres depuis l'année dernière. Si je puis en faire un peuple sobre, il sera facile de le rendre heureux et prospère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. GAGNÉ, Ptre.,

Agent.

AGENCE DE SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE,

COMTÉ BONAVENTURE, P. Q., 15 juillet 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que les Sauvages de cette réserve font tous les ans quelques progrès en agriculture.

Les semences ce printemps ont été assez bonnes, grâce aux secours de votre département, et les récoltes ont une bien belle apparence.

Au mois de mai dernier, plusieurs ont planté des arbres d'agrément autour de leurs maisons. Un bon nombre, à la suite de l'exemple qui leur a été donné par leur missionnaire, cultivent avec succès des jardins potagers.

L'hiver dernier a été rigoureux pour plusieurs d'entre eux, surtout les infirmes, les malades, les veuves et les orphelins.

J'ai pu placer douze de ces orphelins, par la bienveillance du gouvernement provincial, à l'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, où ils demeureront jusqu'à l'âge de douze ans.

Le besoin d'un hôpital pour recevoir les vieillards et les malades, se fait tous les jours de plus en plus sentir. Espérons que bientôt nous pourrons réaliser le projet d'en établir un.

La chapelle des Sauvages subit actuellement des réparations assez considérables. Bientôt il faudra bâtir une maison pour le missionnaire, qui se trouve sans logement.

La présence d'un constable produit le meilleur effet possible. La paix et le bon ordre ne sont plus troublés maintenant; mais ce gardien de la paix est nécessaire d'un bout de l'année à l'autre pour assurer la tranquillité publique.

L'école est bien fréquentée, et les enfants y font des progrès constants.

La santé chez ces Sauvages a été très bonne toute l'année.

Il y a eu dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin dernier, vingt-quatre naissances, dix-neuf décès et trois mariages.

La population totale est de cinq cents douze âmes.

J'ai constaté par les registres que, pendant les derniers cinquante ans, elle a augmenté de quarante.

Je demeure bien respectueusement, monsieur le surintendant,

Votre tout dévoué serviteur,

CHS. GUAY,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-DÉSERT,

MANIWAKI, Q., 11 août 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné d'un état tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

La bande comprend 416 âmes, soit quatre de plus qu'à la date de mon dernier rapport. Comme plusieurs familles de la bande ne viennent à la réserve qu'à de longs intervalles, il est difficile d'être précis sur la statistique vitale.

Parmi ceux qui résident habituellement sur la réserve ou la visitent fréquemment il y a eu dix décès et onze naissances. Cinq Sauvages ont quitté le pays et huit nouveaux sont arrivés. Le dernier bordereau de paie contenait 311 noms.

Parmi ceux qui sont décédés, quatre étaient des vieillards, l'un ayant atteint l'âge patriarcal de quatre-vingt-quinze ans. Trois décès ont été causés par la consomption, et trois ont résulté de maladies de l'enfance.

La santé générale de la bande continue à être bonne, et à l'exception de quelques cas de consomption (maladie à laquelle les Sauvages sont particulièrement sujets par suite de leurs mœurs), il n'y a aujourd'hui aucune maladie dans la réserve.

Au commencement de l'hiver dernier une famille de blancs, près de la réserve, a été attaquée de la petite vérole, mais grâce aux promptes mesures qui ont été prises pour isoler les membres de cette famille, la maladie ne s'est pas propagée.

En conformité des instructions que j'ai reçues du département, j'ai fait vacciner 139 membres de la bande dans le cours de l'hiver dernier. Comme un grand nombre étaient alors à la chasse, je me propose de vacciner ceux qui ont besoin de l'être, vers le 15 de ce mois, quand tous les membres de la bande seront ici pour célébrer leur fête annuelle.

Les récoltes ont été bonnes et plusieurs Sauvages ont récolté plus de produits que pour leurs propres besoins. Une grande partie des pommes de terres achetées le printemps dernier pour servir de semence aux Sauvages, ont été achetées de membres de cette bande. Il y a eu plus de terre ensemencée cette année que les années précédentes, tandis qu'environ quarante acres de terre neuve ont été faites cet été.

Plusieurs membres de la bande se construisent des maisons neuves cette année, et il ne manque pas d'autres indices de progrès et d'amélioration.

Il a été dépensé sur la réserve une somme de $175 pour chemins, pendant l'été. Le chemin qui traverse le village a été mis en excellent état, et il en a été ouvert un nouveau le long du lac Bitobee, pour l'utilité des colons de cette région.

Les Sauvages travaillent très bien à leurs chemins, et les résultats obtenus, si l'on tient compte de l'argent dépensé, ne le cèdent en rien aux travaux du même genre qui se fait dans les municipalités voisines.

Pour différentes raisons, très peu d'enfants ont fréquenté l'école sauvage dans le cours des quatre dernières années. A une assemblée du conseil tenue en juin dernier il a été unanimement adopté une résolution changeant l'endroit de l'école. Le département m'ayant envoyé un plan et un devis pour le nouveau bâtiment, j'ai demandé des soumissions pour sa construction, et je m'attends à de nombreux élèves quand l'école fontionnera.

Les couvertures de laine reçues l'automne dernier ont été distribuées aussi équitablement que posssible parmi les vieillards et les infirmes.

Bien qu'un nombre considérable des membres de la bande soient sobres, je regrette d'être forcé d'admettre qu'une très forte partie sont adonnés à l'usage des spiritueux, qu'il est très facile pour eux de se procurer. Ce commerce fait le malheur des Sauvages et des blancs. De concert avec le Père Pian, supérieur des Oblats ici, j'ai réussi à faire réduire le nombre des licences à Maniwaki, de huit à deux. Quelques-uns des individus qui n'ont pu réussir à obtenir de licence, vendent des spiritueux en violation de la loi, mais on m'apprend que le percepteur du revenu est décidé à prendre des mesures judiciaires contre eux. Quand la vente des spiritueux est permise à Maniwaki ou dans les townships voisins, il est presque impossible d'empêcher les Sauvages de s'en procurer par l'entremise de tiers sans scrupules.

Les Sauvages de cette bande sont très fortunés en ayant pour chef un homme comme Peter Tenesco, qui mène une vie irréprochable, et qui donne à ses gens un excellent excellent exemple d'intégrité, d'industrie et de sobriété.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES MARTIN,

Agent des Sauvages.

(*Original.*)

COMTÉ ET DISTRICT DE SAGUENAY,
NOTRE-DAME DE BETHSIAMITS, 30 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire, concernant les Sauvages de ma surintendance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

La santé des Sauvages de Muskuaro et des postes avoisinants, a été généralement bonne; il n'y a eu qu'un malade de la pneumonie.

La chasse aux animaux à fourrures a été très productive. Les Sauvages ont pu payer leurs dettes et ont obtenu facilement des avances pour la chasse de l'hiver prochain. La perdrix blanche et le lièvre ont été abondants sur toute la côte nord.

La grande majorité des Sauvages a été bien sobre pendant l'année; mais malheureusement il y en a encore quelques-uns, à Nataskuan et à Saint-Augustin, qui, poussés par quelques traiteurs qui veulent plutôt la destruction des Sauvages que leur bien, ont succombé à la tentation. Les traiteurs trouvent toujours moyen de s'esquiver dès le moment qu'on veut exécuter la loi.

Ces Sauvages ne faisaient pas la pêche pendant que je suis demeuré avec eux. Le poisson d'appât était abondant, mais pas de morue. En général, la pêche de tout poisson a été pauvre sur la côte. Ils préféraient s'en retourner sur leur terre de chasse aussitôt que possible. Nous vivrons mieux dans le bois, disaient-ils.

Des quatorze familles absentes l'année dernière, neuf sont revenues en bonne santé. Les autres familles sont restées sur la côte du Labrador, vers le détroit de Belle-Isle.

Pendant que je suis demeuré à Maskuaro, je n'ai vu qu'une goëlette de traiteur dans le havre, j'ai constaté qu'il n'y avait point de boisson à bord. Tous les Sauvages se sont bien conduits. Je les ai trouvés bons et obéissants.

Après avoir distribué les provisions aux vieillards, aux veuves et aux pauvres, j'ai fait la distribution des couvertures de laine que j'ai reçues l'automne dernier; tous les bénéficiants se sont montrés reconnaissants envers le gouvernement.

En me rendant à Maskuaro, j'ai essuyé près de Watshishow une tempête qui m'a retenu pendant six jours; et en retournant à Mingan, une autre tempête subie à la hauteur des îles Sainte-Geneviève, nous a occasionné beaucoup d'anxiété.

Mingan.

Quand je suis arrivé à Mingan, j'y ai trouvé tous les Sauvages réunis qui m'attendaient, à l'exception de trois familles; on les croit à la Baie des Esquimaux, avec un Sauvage de Neskapi du nom de Ouatshicat; ils ne reviendront que le printemps prochain.

C'est avec plaisir que j'ai appris que cette bande est demeurée sobre pendant toute l'année. Cependant il avait été apporté une bouteille de boisson par un Sauvage qui avait été à Bethsiamits. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas eu de désordre. Je les ai trouvés tous bien bons, bien dociles. Tout le temps que je suis demeuré avec eux, je n'ai pas vu une seule goëlette de traiteur dans le hâvre.

Pendant que je suis demeuré avec ces Sauvages, il en est mort un de vieillesse, et un autre était malade de pneumonie. En général, la condition sanitaire de cette bande a été bonne pendant toute l'année.

La chasse aux animaux à fourrures a été plus productive cette année que la saison précédente, presque tous ont payé leurs dettes de l'automne dernier. Dès qu'ils auront pu se procurer de nouvelles avances et auront terminé leurs canots ils retourneront sur leurs terres de chasse.

Leur pêche a saumon n'a pas été tendue cet été, parce que les filets n'étaient plus de service, d'ailleurs ils ont peu perdu, car il y avait très peu de saumon. En retour, ils ont pris beaucoup de truites à la ligne.

J'ai distribué les provisions et les couvertures de laine reçues l'automne dernier aux vieillards, aux veuves, aux pauvres et aux orphelins; cette distribution a été d'un grand secours pour ces pauvres gens.

Sept-Iles.

A mon arrivée aux Sept-Iles, j'y ai trouvé tous les Sauvages réunis, y compris ceux de Moisie.

La condition sanitaire de cette bande a été bonne pendant toute l'année, elle est demeurée généralement sobre, il n'a été bu que six bouteilles de whisky apportées cet été par un Sauvage de Bethsiamits; et j'ai pu constater qu'il n'y a pas eu de désordre. Tous se sont montrés bien obéissants.

La chasse aux animaux à fourrures a été très productive cette année; les martes ont été en abondance sur toute la côte. Il n'y a eu qu'un chasseur de cette bande qui n'a pas pu tout payer les avances qui avaient été faites à l'automne.

Quelques-uns d'eux font la pêche à la morue pendant une partie de l'été, soit pour leur compte, soit pour des compagnies; tous en retirent du bénéfice. Un d'eux a reçu la prime du département des pêcheries.

Le plus grand nombre ont maintenant reçu des avances de la Compagnie de la Baie d'Hudson et sont retournés sur leurs terres de chasse.

Ceux qui ont chassé le loup-marin pendant l'hiver ont bien fait. Un de ces chasseurs a pu commencer à se bâtir une maison de vingt pieds sur dix-huit, de pièces écarries et couverte en planches. L'hiver prochain, s'il fait bonne chasse, il finira sa maison.

J'ai distribué les provisions de bouche et les couvertures de laine reçues l'automne dernier, aux vieillards, aux veuves, aux pauvres et aux orphelins.

Pendant que j'étais aux Sept-Iles, j'ai reçu de votre département, à l'adresse de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, tous les articles envoyés pour les veuves. Nous en avons fait la distribution immédiatement. C'était tous de bons articles et bien convenables. Ces pauvres femmes sont maintenant vêtues confortablement pour l'hiver prochain. Elles se sont montrées très reconnaissantes enver le gouvernement.

Godbout.

La santé et la conduite des Sauvages de Godbout ont été bonnes pendant toute l'année. A présent ces Sauvages font plus d'efforts pour gagner leur vie.

La chasse aux animaux à fourrures a été bonne, ainsi que la chasse aux loups-marins, pendant l'hiver, mais cet été il y a moins de pourcils.

L'automne dernier, il y a eu un accident. Un jeune Sauvage s'est noyé en faisant la chasse aux loups-marins.

En me rendant à Godbout, j'ai eu beaucoup de mauvais temps, avec des gros vents contraires; et vers la Pointe-des-Monts, nous avons été trois jours ballottés par la mer, à tel point que notre bateau a failli perdre sa mâture.

Escoumains.

La petite bande de Sauvages de la réserve Escoumains se montre toujours docile et se conduit vraiment bien. L'état sanitaire de la bande a été bon toute l'année.

Ces Sauvages parviennent à se faire une existence assez confortable en faisant la chasse aux animaux à fourrures en hiver, et la chasse aux loups-marins en été et en hiver. Ils sont aussi souvent employés par des étrangers pour des expéditions de pêche et de chasse.

Quelques familles vont passer l'été à Tadoussac pendant le passage des étrangers pour vendre le produit de leur industrie.

La récolte de l'été dernier a été bonne. Cette année, le grain promet peu, par suite des pluies, qui sont fréquentes. Les pommes de terre ont une belle apparence.

Quant aux Sauvages de la réserve Betsiamits, je n'ai pas le courage d'en parler. D'ailleurs vous connaissez tout.

L'état tabulaire donne approximativement la quantité et la valeur des fourrures de l'année, pour chaque bande appartenant à ma surintendance, autant que j'ai pu constater.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. F. BOUCHER,
Surintendant des Sauvages Montagnais.

SURINMENDANCE DU SUD-OUEST—1RE DIVISION.
FRÉDÉRICTON, N.-B., 30 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Jai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

King's Clear.

Je suis bien aise de rapporter que la bande de King's Clear a, en outre des autres occupations de ses membres, consacré beaucoup de temps à l'agriculture. La récolte, y compris le blé, l'avoine, le sarrasin, les pois, les fèves et les légumes, a été très bonne et bien faite. Le foin aussi a bien donné en quantité et en qualité, et la récolte en a de beaucoup dépassé celle de l'année dernière. Les pommes de terre, qui sont généralement le principal produit sur lequel compte cette bande pour sa subsistance, ont été loin de la moyenne ordinaire, en conséquence d'une gelée hâtive et des pluies de l'automne. Bien que la perte fût considérable, la récolte a été suffisante pour l'hiver.

Dans le but de permettre aux Sauvages de la bande d'ensemencer de bonne heure, après avoir conféré avec eux sur le meilleur mode de culture et avoir visité leurs terres, je leur ai distribué des graines et des semences de presque toutes sortes. Elles ont toutes été mises en terre, et les récoltes ont maintenant belle apparence. Dans le cours de l'année ces Sauvages ont élevé huit veaux, plusieurs cochons et nombre de volailles. Deux ont aussi entrepris la construction de granges dont l'une est de trente-six pieds sur vingt-six. Cette grange est maintenant terminée. Elle a coûté à son propriétaire $120, qui ont été payées. L'autre sera finie cet automne. On voit là non seulement les progrès que font ces Sauvages, mais encore une preuve de leur désir de cultiver d'une façon pratique.

M. A. L. Morris continue à enseigner à l'école de King's-Clear. De trente à trente-sept élèves ont fréquenté l'école pendant l'année, de façon à donner une présence moyenne de 17·76. Cette moyenne serait plus forte, n'étaient les habitudes nomades des Sauvages. Les élèves qui fréquentent l'école avec assiduité font des progrès dans l'épellation, l'écriture, le dessin, mais ne réussissent pas beaucoup en arithmétique et en géographie.

Sainte-Marie.

Je regrette d'avoir à dire que la bande de Sainte-Marie n'est pas dans des conditions aussi favorables sous le rapport de l'agriculture. La réserve est petite et en grande partie couverte de bâtiments. Les quelques pièces de terre libres sont cultivées tous les ans; on y récolte principalement des pommes de terre et des légumes, qui sont généralement consommés avant l'hiver. En conséquence, afin de se procurer les moyens d'existence pour eux-mêmes et leurs familles, les Sauvages sont forcés de s'appliquer à la confection des articles ordinaires de fabrication sauvage. Quelques-uns des hommes les plus forts de la bande s'occupent, pendant l'été, au chargement des bateaux à bois sur la rivière Nashwack, ce qui leur donne de bons gages. D'autres fréquentent durant l'été Bar-Harbor, station balnéaire de l'état du Maine, où ils fabriquent et vendent aux touristes et autres, à des prix profitables, des articles de fabrication sauvage.

L'école de Sainte-Marie est conduite par Miss M. H. Martin. Elle est bien fréquentée, surtout en hiver, et les progrès que font les élèves sont satisfaisants. Le département a fourni à ces élèves et à ceux de l'école de King's-Clear les fournitures d'école, et tout ce dont ils ont besoin pour leur instruction et leur bien-être personnel.

Comté de Carlton.

Cette bande habite à trois milles en aval de Woodstock, et occupe une réserve que baigne le fleuve Saint-Jean. La terre est fertile et est très propre à l'agriculture. Pour une raison ou une autre, ces Sauvages n'ont pas fait de culture depuis

plusieurs années. Pour leur donner une occasion d'améliorer leur sort, je leur ai fourni des semences et de l'engrais, en 1885. J'ai aussi fait labourer leur terre, ce qui a coûté en tout $50.33. Cette dépense a donné un bon rendement. Le sarrasin cependant a été endommagé par des gelées hâtives.

Dans l'intérêt de leurs travaux agricoles, je les ai visités de nouveau en mai dernier, pour leur distribuer leur part annuelle de semences, etc., mais j'ai été surpris de trouver qu'en conséquence de dissensions parmi eux un certain nombre avaient quitté la réserve. J'ai cependant distribué des semences à ceux qui restaient et désiraient cultiver, et j'ai fait labourer et engraisser leur terre, sachant que si je pouvais en engager même un petit nombre à persévérer dans la culture, les fruits de mes efforts seraient d'une grande utilité pour leurs familles.

Les Sauvages de cette agence, en dehors de ceux des réserves ci-dessus mentionnées sont groupées ci et là dans les comtés de Charlotte, Saint-Jean, King's, Queen's, et Lunenburg. Leurs principales industries et moyens d'existence sont la confection des objets ordinaires de fabrication sauvage, le travail dans les scieries, la chasse et la pêche. Durant l'été, leurs mœurs et leurs coutumes, leur font porter peu d'attention au comfort des demeures, qui ne sont guère que des cabanes ou des huttes. Durant l'hiver ils ont beaucoup de misère, et n'ont souvent pour seules ressources que leur annuité et la bienveillance des blancs du voisinage. Il serait difficile de persuader à tous de s'établir sur des réserves; mais il en est cependant qui une fois établis sur un morceau de terre finiraient par se créer une existence plus aisée.

Je suis bien aise de dire que la majorité des Sauvages ont été strictement tempérants. Naturellement, il en est toujours un petit nombre qui boivent quand ils peuvent se procurer de la boisson. Dans le cours de l'année j'ai assigné M. Thomas Dumphy devant le magistrat de police de Fredericton, pour avoir vendu de la boisson à l'un de ces individus. Le délit a été prouvé, et une amende de $50 a été imposée, mais elle n'a pas encore été payée. Je puis observer ici qu'il n'y a que les vendeurs les moins respectables qui vendent aux Sauvages; ceux qui se respectent refusent absolument de leur vendre sous aucun prétexte.

Il y a eu beaucoup de maladie parmi les Sauvages de cette agence dans le cours de l'hiver; plusieurs sont consomptifs, et sont souvent malades pendant des mois, le moindrement qu'ils s'exposent. D'autres souffrent du rhumatisme, de la maladie de cœur et d'autres maladies.

En général la conduite des Sauvages a été bonne. Ils sont paisibles et dociles aux lois. C'est un état de choses fort louable, et qui doit être attribué à l'influence spirituelle du révérend M. McDevett, de Fredericton, et du révérend M. O'Leary, de King's Clear, qui tous deux ne manquent jamais de s'intéresser au plus haut degré à tout ce qui concerne le bien-être des Sauvages.

Il y a eu pendant l'exercice dix-sept naissances et huit décès, principalement parmi les enfants. La population totale est de 444 âmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FARRELL,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUÉST,—2E DIVISION,
PERTH-CENTRE, COMTÉ DE VICTORIA, N.-B., 31 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport et l'état tabulaire suivants:

Bande de Tobique.

Les Sauvages de cette bande sont au nombre de 162, c'est-à-dire huit de moins que l'année dernière, plusieurs vieillards étant morts.

Les récoltes de l'année dernière ne l'ont pas cédé à celles des années précédentes. Elles comprennent environ 70 boisseaux de blé, 1,000 boisseaux d'avoine, 500 boisseaux de sarrasin, 1,000 boisseaux de pommes de terre, 80 tonneaux de foin, ainsi que du maïs et des légumes. Quelques-uns des Sauvages de cette bande ont de bons jardins potagers.

Il y a sur la réserve huit chevaux, huit vaches, vingt-sept cochons et quinze têtes de jeune bétail.

La bande possède quatre machines à coudre et trois orgues. Elle fabrique des paniers, des souliers mous et des raquettes. Le produit de l'année s'élèvera à peu près à $3,000.

Pendant l'hiver bon nombre des Sauvages de la bande vont à la chasse. Les fourrures qu'ils en ont rapportées cette année s'élèvent à environ $2,000. La pêche ne leur donne pas grand'chose. Le rendement totale de l'année ne dépassera pas $100. Le saumon est rare. Il est presque tout pris avant qu'il arrive à la Tobique.

Au printemps les jeunes gens font le flottage, et durant l'été sont employés avec leurs canots par les touristes qui remontent les eaux de la Tobique et du fleuve Saint-Jean. Tous les ans cette source de revenus augmente.

La plupart sont sobres et industrieux; mais, quelques-uns sont adonnés à la boisson. J'ai poursuivi deux individus pour leur avoir vendu du rhum. Un a été condamné; mais je n'ai pas pu me procurer les preuves suffisantes pour faire condamner l'autre.

L'école a été ouverte toute l'année. Le nombre des élèves a été de vingt-cinq, et la présence moyenne de quatorze.

Conformément aux instructions reçues du département l'automne dernier, j'ai employé un médecin pour vacciner tous les membres de la bande; mais il n'a réussi qu'à en vacciner la moitié. D'aucuns refusaient absolument de se laisser opérer, et d'autres se cachaient, tant ils sont opposés à cette pratique.

En conformité des instructions que j'ai reçues, je me suis procuré onze paniers de différentes espèces, une paire de souliers mous, et une paire de raquettes, fabriqués par les Sauvages de cette bande, pour l'exposition coloniale et des Indes, qui a lieu à Londres cet été, et les ai expédiés selon les directions qui m'ont été données.

Edmundston.

Cette réserve est située au confluent de la rivière Madawaska avec le fleuve Saint-Jean, trente-six milles en amont des Grandes-Chutes. Elle consiste en 500 acres, dont 200 sont défrichées.

Les Sauvages de cette bande sont au nombre de trente, c'est-à-dire, trois de moins que l'année dernière.

Ils ne font pas grand culture eux-mêmes, mais afferment leurs terres; ce qui leur rapporte un bon revenu.

Ils n'ont ni chevaux ni vaches. Leur part des produits leur a donné environ 300 boisseaux d'avoine, 600 boisseaux de sarrasin, et 150 boisseaux de pommes de terre. Les autres industries auxquelles ils s'adonnent sont la fabrication de souliers mous, de raquettes, de paniers, et la chasse.

Ils ne font pas beaucoup la pêche, vu qu'il n'y a pas de saumon en amont des Grandes-Chutes, et que la truite est rare.

Tous ont été vaccinés l'hiver dernier, à l'exception de trois, qui étaient absents à l'époque.

Ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. Cela est regrettable, attendu qu'il y a une bonne école publique dans le voisinage de la réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MOSES CRAIG,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-EST,
CHATHAM HEAD, N.-B., 22 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et un état tabulaire sur les Sauvages de ma surintendance.

Rivière aux Anguilles, comté de Ristigouche.

Il y a peu de changements dans cette bande. Elle compte très peu de membres et leur culture ne s'est pas beaucoup améliorée. Ils dépendent surtout de la pêche pour vivre; la pêche de l'éperlan au moyen de rets à poche à l'embouchure de la rivière leur a grandement aidé.

Bathurst, Papineau, comté de Gloucester.

Les Sauvages de cette réserve cultivent très peu, mais comme leur réserve se trouve près des fonds de pêche du Grand Nipisiquit, si renommé parmi les touristes, ils gagnent beaucoup d'argent pendant la saison d'été, comme guides ou bateliers pour les amateurs de sport. En hiver, quelques-uns d'entre eux font la chasse; d'autres fabriquent des paniers, etc. En somme, ils réussissent passablement bien.

Red Bank, comté de Northumberland.

Cette bande est très-bien située pour réussir, ayant de bonnes terres, dont une grande partie est un vallon dont le produit aide beaucoup aux Sauvages. Elle se trouve aussi à proximité de fonds de pêche qui fournissent du saumon à l'époque où ce poisson donne, et de l'achigan en hiver.

Il y a sur la réserve, une très jolie église qui est principalement entretenue par les catholiques romains du voisinage.

Cette bande n'augmente pas.

Eel Ground, comté de Northumberland.

Cette réserve est à environ quatre milles de la ville de Newcastle. Les Sauvages font un assez bon commerce en vendant des paniers, des cuvettes, ou toutes autres choses qu'ils ont à vendre. En hiver, ils tirent un certain revenu de la vente de l'achigan que des commerçants achètent aussitôt qu'il est pris. J'ai connu des cas où deux Sauvages ont fait jusqu'à $80, en une nuit.

Les Sauvages cultivent sur une assez grande échelle dans cette réserve. Le foin qu'ils offrent en vente leur aide beaucoup; un bon nombre d'entre eux possèdent des animaux, et récoltent assez de foin pour les nourrir tout l'hiver. Pendant l'été les animaux paissent sur la partie inoccupée de la réserve. Un grand nombre travaillent dans les scieries, et quelques-uns gagnent de bons gages.

Il y a sur la réserve, une jolie église où le culte se fait régulièrement, ainsi qu'une école très-bien fréquentée. Il y a un instituteur compétent et les enfants font de grands progrès.

Eglise Brûlée, comté de Northumberland.

Cette grande réserve est située à vingt-cinq milles en aval de Newcastle. Elle tire son nom du fait que la première église construite sur la réserve a été brûlée par des matelots d'un navire de guerre, mouillée dans la baie.

Les Sauvages ici jouissent de grands avantages, ayant occasion de vendre toutes sortes de poissons à des prix rémunérateurs. Les marchands de poisson ont des congélateurs, et tout le poisson est gelé et expédié dans cet état. Ils récoltent des moissons passables sur leurs terres, et quelques-uns ont, parfois, à vendre du grain cultivé par eux-mêmes.

Il y a une église et une école sur cette réserve. Le Rév. William Morrisey, qui est si bien connu et qui s'est montré un si grand bienfaiteur pour la population de ce

comté et d'autres comtés, est leur prêtre-missionnaire. Une institutrice très compétente dirige l'école. Les Sauvages, à peu d'exceptions près, sont ici fort à l'aise.

Grande Anse, comté de Kent.

Cette réserve est située sur la rivière Richibouctou, à dix milles environ de la ville de Richibouctou. Après la réserve de l'Eglise Brûlée, c'est la plus grande en population sur la Miramichi.

Les Sauvages sont passablement à l'aise, jouissant des grands avantages de la pêche, et leurs terres sont très bonnes pour la culture; ils n'y consacrent pas autant d'attention qu'ils pourraient, mais j'espère qu'ils feront des progrès à l'avenir. Il y a ici une très bonne église pour le culte religieux. On en finit actuellement l'intérieur avec l'argent accordé en considération des terres occupées par les blancs sur la réserve, et que les bandes ont remises au gouvernement.

Ile des Sauvages, comté de Kent.

Cette réserve, ou plutôt cet établissement de Sauvages, est situé dans le bas de la rivière, à une très courte distance de son embouchure. Pour gagner leur vie, ils comptent surtout sur la pêche du maquereau, de la morue, et du homard en été et de l'éperlan en hiver. Il y a aussi une autre église sur cette réserve.

Bouctouche, comté de Kent.

C'est une très belle réserve, bien propre à l'agriculture, mais les Sauvages n'y portent pas grande attention et très peu y résident. Eux aussi font la pêche et autres ouvrages, tel que la fabrication des paniers, cuvettes, balais, etc.

Shédiac, comté de Westmoreland.

Cette réserve est située à environ trois milles de la ville de Shédiac. La terre ici n'est pas aussi bonne pour l'agriculture, et les Sauvages n'y portent pas assez d'attention. Il y en a quelques-uns qui ne quittent pas la réserve, mais la plus forte partie de la bande va d'un endroit à un autre; un certain nombre d'entre eux se sont établis à une courte distance de la station du chemin de fer Intercolonial, changement qui ne paraît pas leur avoir fait grand bien.

Cette bande est plus dispersée et plus inconstante qu'aucune des autres.

Fort-Folly, comté de Westmoreland.

Cette bande cultive peu, mais dépend en grande partie de la pêche pour vivre. Il y a une église sur la réserve, et un certain nombre de membres de la bande y demeurent d'une manière permanente. Ils ne font pas grands progrès en agriculture; la terre n'est pas bonne, étant très accidentée, âpre et rocheuse.

Je me suis efforcé de donner une description aussi exacte que je pouvais. En somme, il n'y a pas grand changement depuis mon dernier rapport. Les Sauvages au nord de Bouctouche, dans le comté de Kent, réussissent mieux que ceux au sud de cette place. Ils prennent de mauvaises habitudes et sont toujours en mouvement, probablement parce qu'ils peuvent aller et venir par chemin de fer à très peu de frais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. SARGEANT,
Surintendant.

COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO', N.-E.,
CHAPELLE POMPQUET, 3 août 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et l'état tabulaire qui l'accompagne, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Je dois faire rapport qu'il y a eu pendant l'année dans ce district onze naissances et deux décès, soit, une augmentation de neuf, ce qui porte la population à 180.

La santé des Sauvages de ce district a été généralement bonne pendant l'année. A la vérité, il y eut un peu de maladies dans la partie nomade de la tribu, causée par des maladies chroniques, comme le rhumatisme, l'asthme, et l'influenza, provenant surtout de ce qu'ils sont exposés au froid et à l'humidité dans leurs wigwams mal fermés. Ils ont cependant été exempts de toutes sortes de fièvres virulentes et épidémiques.

Leurs progrès en agriculture sont lents, mais il est agréable de constater une amélioration graduelle. L'étendue de leur réserve n'est pas considérable, et les concessions individuelles sont si petites que les lots leur rapporteront à peine assez pour vivre. Tous sont donc forcés d'avoir plus ou moins recours à d'autres métiers, et ainsi leur travail se trouvant réparti sur plusieurs branches d'industries et de métiers, les progrès qu'ils font dans l'une quelconque de ces branches sont nécessairement lents.

A part la culture de la terre, les autres industries auxquelles ils se livrent sont la pêche, la fabrication de cuvettes, barattes, paniers, mocassins et autres articles de ce genre, dont ils tirent en général une rémunération raisonnable. Un grand nombre de jeunes gens vont chercher de l'ouvrage à l'étranger et obtiennent fréquemment de bons gages.

Comme descendants de l'homme sauvage des forêts, ils se conduisent moralement bien, ils sont en général sobres, strictement honnêtes et industrieux, et chastes dans leurs habitudes.

Leurs récoltes de l'an dernier ont été bonnes. La récolte du grain et du foin a été moyenne, et celle des pommes de terre au-dessus de la moyenne. Plusieurs d'entre eux ont pu mettre de côté des semences pour cette année. Cela aussi m'a permis de consacrer une plus forte partie de la subvention du gouvernement pour fertiliser leurs terres, pour retenir des attelages pour les labourer, et ensemencer une plus grande étendue qu'à l'ordinaire au printemps dans l'espoir d'avoir une plus forte récolte.

Il en résulte qu'il y a aujourd'hui toutes sortes d'indices d'une récolte très abondante.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH CHISHOLM,
Agent des Sauvages, district n° 9.

CALEDONIA, N.-E., 3 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendent général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre au département l'état tabulaire ci-joint qui accompagne mon rapport sur les affaires des Sauvages dans le district n° 3, qui comprend le comté de Queen.

Les Sauvages de ce district résident à Caledonia, à Wild Cat, près Brookfield, à Greenfield, à Mill Village et à Milton.

Trois familles vivent à Caledonia. Elles s'occupent de la fabrication des canots, paniers et cuvettes. Je les trouve sobres, industrieux et observateurs des lois. Madame Luxey, de Wild Cat, s'efforce, avec l'aide de ses deux fils, de cultiver sa terre. Ils réussissent très bien, mais ils ont besoin d'instruments d'agriculture.

Les Glodes, de Greenfield, composés de deux familles, vivent bien à l'aise. Ils cultivent la terre en été, et travaillent dans les bois en hiver. Ils possèdent une belle maison et quelques animaux, et paraissent conduire leurs affaires d'une manière convenable.

Mill Village.

Il y a trois familles dans le village. Elles vivent principalement de pêche. Après avoir ensemencé leurs terres les hommes partent pour la pêche. En leur absence les femmes vivent de la fabrication des paniers. Le gros de la population sauvage de ce district réside à Milton. Ils vivent principalement de pêche et de la fabrication de cercles de mâts, de manches de haches, de paniers, de porte-fleurs, etc.

A une ou deux exceptions près, ils ne cultivent pas sur un grand pied. Ils plantent tous des pommes de terre au printemps, et en récoltent assez pour tout leur hiver.

Les Sauvages qui résident à Milton possèdent une belle réserve dans le comté de Queen-Nord, mais rien ne peut les induire à y demeurer et travailler; il en résulte que du bois de valeur est souvent volé sur les terres de la réserve par les blancs qui demeurent dans le voisinage.

Je suis heureux de constater que les Sauvages font très peu usage de boissons enivrantes. Le seul homme trouvé ivre pendant la dernière année m'a promis de s'en abstenir à l'avenir.

Plusieurs des enfants sauvages de Milton, Mill Village et autres endroits dans le comté fréquentent les écoles publiques. Plusieurs d'entre eux lisent et écrivent très bien. Je trouve que le nombre de ceux qui fréquentent l'école augmente.

En somme c'est une population tranquille et soumise aux lois. J'en suis bien satisfait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOMAS J. BUTLER,
Agent des Sauvages, district n° 3.

CALEDONIA, N.-E., 3 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport, accompagné d'un état tabulaire, sur les affaires des Sauvages dans le district n° 4. Les Sauvages de ce district vivent à New-Germany, Bridgewater, et Gold River. La plus grande partie de la population sauvage du comté de Lunenburg, réside à New Germany. Ce sont des cultivateurs possédant de belles maisons, de nombreux animaux et de belles récoltes. Ce sont les Sauvages les plus industrieux des deux comtés de Queen et de Lunenburg. Ils portent un vif intérêt aux affaires d'écoles. Jusqu'à présent ils ont envoyé leurs enfants à une école tenue dans une chambre particulière. La nouvelle maison d'école en voie de construction sera une grande bénédiction pour eux. Ils sont très reconnaissants au département qui leur a donné cette maison d'école. Environ vingt enfants la fréquentent.

Les Sauvages de Bridgewater—quatre familles—gagnent leur vie à travailler dans les scieries, à fabriquer des paniers, etc. Ils ne sont pas aussi industrieux que j'aimerais à les voir. Ils ont refusé de se faire vacciner, disant qu'ils pouvaient vivre sans l'aide du gouvernement. Ils envoient leurs enfants à l'école, mais irregulièrement.

Une seule famille vit à Gold River.

Je ne connais pas un seul cas d'ivrognerie parmi les Sauvages du comté de Lunenburg. Ils sont attentifs à leurs devoirs religieux et sont populaires parmi leurs voisins blancs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOMAS J. BUTLER,
Agent des Sauvages, district n° 4.

AGENCE N° 2, COMTÉ DE KING,
KENTVILLE, N.-E., 10 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur l'état des Sauvages de cette agence, avec un état tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin, 1886.

Il n'y a pas de réserves ou terres sauvages, excepté dix acres à Cambridge achetées par le département il y a environ sept ans, et sur lesquels résident cinq familles. Ils sont rangés, tempérants et raisonnablement industrieux. Ils ont tous de petites maisons en charpente, et des morceaux de terres cultivés, mais ils ne peuvent guère réussir parce que la terre est pauvre. Ils sont par état tonneliers et fabricants de paniers, et, avec un peu d'aide, surtout lorsqu'ils sont malades, ils vivent passablement bien.

Madame Joseph Glode possède aussi un acre de terre qui appartient je présume au gouvernement, et qu'elle cultive en entier, mais par manque de culture convenable, elle n'en retire pas grand'chose. Je sais qu'elle a soigné et enterré son mari, son fils, ses deux filles, un de ses petit-fils, et je l'ai jamais vu verser une larme, mais dans une occasion qu'elle était venue me trouver pour obtenir quelque chose du médecin pour soulager ses douleurs et une toux pénible, une larme monta à ses yeux malgré elle, et se tournant un instant comme si elle en était honteuse, elle reprit possession d'elle-même.

Stephen Knockwood est au-dessus d'eux tous comme homme industrieux, entreprenant et ambitieux. Non content des quatre acres de terre, de la maison et de la grange qu'il a toujours possédés en propre, il a acheté, dans le cours de la dernière année, cinquante acres de terre plus haut sur la rivière, et bien qu'il en doive la plus grande partie, je crois qu'il paiera sa dette si sa santé reste bonne pendant quelques années.

Il y a eu un peu de maladie parmi les Sauvages pendant la dernière saison, cependant je ne crois pas qu'il y en ait eu autant qu'il en existe communément parmi eux.

Il y a eu une légère augmentation de population pendant la dernière année, provenant et de causes naturelles et d'un retour, après une longue absence, de quelques sauvages natifs de ce comté. En somme cette saison a été salubre et bonne pour eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. E. BECKWITH,
Agent des Sauvages, district n°. 2.

ANNAPOLIS ROYAL, N.-E., 18 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et mon état tabulaire sur les Sauvages du district d'Annapolis et de Shelburne. On verra qu'il y a une légère augmentation de population. Autant que je puis m'en assurer, il n'y a que deux enfants qui fréquentent l'école dans ce district, et je ne puis convaincre les parents à y envoyer leurs enfants, bien que les écoles publiques leur soient ouvertes. Ceci est plus particulièrement vrai dans la section connue sous le nom de Lequille, éloignée de la maison d'école d'environ trois quarts de mille.

Il est impossible d'amener les Sauvages à vivre sur leurs réserves, parce qu'ils préfèrent vivre près des villes. Dans ces localités ils trouvent un marché facile pour leur ouvrage et au printemps pour le saumon qu'ils pêchent dans les cours d'eau; mais comme on n'empêche pas les propriétaires de scieries de jeter de la sciure et

autres matières dans l'eau, et qu'il n'y a aucun moyen convenable de laisser monter et descendre le poisson, cette industrie disparaît rapidement.

La santé des Sauvages a été très bonne pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. WELLS,
Agent des Sauvages du district n° 1 "A."

ENFIELD, N.-E.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous transmettant mon rapport et un état tabulaire pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, j'ai l'honneur d'informer le département que les Sauvages du comté d'Halifax sont très industrieux et strictement tempérants.

La quantité d'articles qu'ils ont expédiés à l'exposition de Londres a, peut-être, été la plus forte envoyée par aucune autre agence du Canada. Les ouvrages qu'ils ont faits étaient dignes de remarque et ont dû attirer beaucoup d'attention.

Grâce au département, les cultivateurs sauvages de mon agence ont, cette année, consacré plus de temps que jamais à la culture de leurs terres, parce qu'on leur a fourni des bœufs et des charrues.

On est à construire, à la Baie des Vaches, une école qui sera d'un grand avantage pour les Sauvages de cette localité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. P. DESMOND,
Agent des Sauvages, district n° 5.

PARRSBORO', N.-E., 22 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

La condition des Sauvages de cette agence n'a pas matériellement changé depuis mon dernier rapport. Ceux qui sont établis sur la réserve ont agrandi leurs terres, labouré quelques dix acres de nouvelles terres, et grandement amélioré la condition de leurs chemins. Ils ont eu bien soin de leurs moissons, et jusqu'à présent, il y a toute apparence d'une bonne récolte. Les membres de cette bande qui habitent sur le lac Halfway, font des négociations pour vendre leurs terres à cet endroit, dans l'intention de venir s'établir sur la réserve. A une ou deux exceptions près, ils sont sobres et industrieux, et méritent l'encouragement qu'ils ont reçu du département. Les autres Sauvages du comté continuent à peu près dans le même état que les années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. T. CLARKE,
Agent des Sauvages, district n° 7.

TRURO, N.E., 24 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

J'ai très peu de choses à rapporter. Il y a eu un peu de maladie et quelques décès, mais aucune maladie contagieuse sur la réserve.

Conformément aux instructions reçues du département, tous les Sauvages confiés à mes soins ont été vaccinés l'automne dernier, et il n'y a pas de doute qu'ils avaient grandement besoin de l'être, parce que l'opération a réussi dans presque chaque cas.

J'éprouve toujours de grandes difficultés à convaincre les Sauvages de se livrer à l'agriculture. Ils n'ont pas de réserve, et dans ces circonstances, leur octroi de grain de semence est un gaspillage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. H. MUIR, *M.D.*
Agent des Sauvages, district n° 6, " B."

PICTOU, N.-E., 28 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendent général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En soumettant mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1886, je dois dire que j'ai très peu de renseignements à communiquer au département en sus de ceux contenus dans l'état tabulaire ci-joint.

Il est remarquable qu'il n'y a eu comparativement que très peu de maladie parmi les Sauvages de ce district pendant ces deux dernières années. On constate parmi eux des indices d'un plus grand comfort.

Je regrette d'avoir à faire rapport que vu la difficulté d'obtenir un instituteur l'école de la réserve est restée fermée pendant toute l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviter,

RODERICK McDONALD,
Agent des Sauvages, district n° 8.

ILE CHRISTMAS, N.-E., 27 septembre 1886.

Au Très honorable
Surintendent général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel accompagné d'un état tabulaire sur les affaires des Sauvages dans le comté du Cap-Breton, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Les Sauvages de cette agence font autant de progrès qu'on peut en attendre d'eux, surtout sur la réserve d'Eskasoni. Je suis très content des efforts qu'ils font sous le rapport de la culture de la terre. Il y a une amélioration constante, et il est probable qu'elle continuera. La récolte de pommes de terre cultivées sur cette réserve l'an dernier, a été la plus abondante qu'ils aient encore obtenu, le rendement total ayant été de 3,000 boisseaux.

Les habitudes des Sauvages de cette réserve sont bonnes. Ils sont sobres, honnêtes et industrieux. Ils observent strictement tous leurs devoirs religieux; ils sont toujours prêts à recevoir l'avis de leurs prêtres; ils sont dociles et obéissants à l'auto-

rité civile. Je ne puis en dire autant des Sauvages campés dans le voisinage des villes de Sydney et de Sydney-Nord. Il ne peut y avoir aucune amélioration dans leur cas avant qu'on leur ait trouvé un endroit dans le pays où l'on puisse les engager à porter leur attention à la culture de la terre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
M. McKENZIE,
Agent des Sauvages, district n° 13.

RIVIÈRE DES HABITANTS, COMTÉ D'INVERNESS.
GLENDALE, N.-E., 1er octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre pour l'information du département mon rapport accompagné d'un état tabulaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

L'état tabulaire indique une diminution de quatre, et une augmentation par immigration et naissance, de vingt-quatre, d'après le recensement que j'ai fait récemment.

Les Sauvages de mon agence sont soumis aux lois et donnent un exemple que quelques-uns de leurs voisins blancs feraient bien de suivre. Je suis peiné de dire que les empiètements sur la réserve sont encore fréquents, et je trouve qu'il est difficile de faire observer la loi vu que les Sauvages ne veulent pas faire de plaintes contre les transgresseurs parce qu'ils craignent d'être assaillis par eux.

Les remarques au sujet de la condition des Sauvages ne peuvent varier que très peu de ce que j'ai dit l'an dernier. Ils montrent plus d'intérêt que les années précédentes à améliorer et prendre de nouvelles terres, à cultiver leurs champs et à les maintenir bien clôturés, et l'aide que le département leur donne pour acheter des instruments d'agriculture leur sera d'un grand avantage.

La maison d'école sur la réserve Whycocomagh a été recouverte en bardeaux. L'école est bien dirigée et les enfants qui la fréquentent, font des progrès raisonnables.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,
D. McISAAC.
Agent des Sauvages, n° 11.

ILE LENNOX, I.P.-E., 20 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, accompagné de l'état tabulaire, mon rapport sur les affaires des Sauvages de cette surintendance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Je suis heureux de pouvoir commencer mon rapport en disant que les Sauvages font des progrès constants en agriculture, leur récolte cette année est aussi bonne que celle de l'an dernier, qui a été, comme je l'ai dit dans mon rapport, la plus belle récolte qu'ils aient obtenue ici jusqu'à ce jour.

Jusqu'à présent on dépensait $200 chaque année pour l'achat de graines ; cette année on n'a dépensé que $100 pour cette fin ; bien qu'ils aient ensemencé plus de terres que l'an dernier un grand nombre d'entre eux ont épargné leur blé de semence et leurs pommes de terres de la récolte de l'année précédente. Les Sauvages résidant sur les réserves ont abandonné leurs habitudes nomades, ils ne quittent plus les réserves comme autrefois, mais ils restent pour prendre soin de leurs récoltes.

En été, plusieurs d'entre eux vivent ainsi que leurs familles en faisant la pêche pendant la saison qui dure cinq mois, et qui comprend le dragage pour les huîtres

Quelques-uns s'engagent à la journée et trouvent de l'emploi dans le voisinage des réserves; d'autres travaillent à leur métier, fabriquant des tinettes qui se vendent facilement trente cents la pièce. En hiver ils vivent du produit de leurs fermes et de la vente de paniers à pommes de terre et de manches de haches.

Ils se servent de l'octroi du gouvernement pour acheter des matériaux de construction. Ils construisent cet été trois maisons et quatre granges, et cinq maisons construites l'été dernier, mais qui n'avaient pas été terminées, ont été achevées cet été.

La chapelle, le presbytère et la clôture en planche qui entoure le terrain de la chapelle ont été blanchis à la chaux, ce qui donne une jolie apparence à l'endroit. Ce blanchissage s'est fait antérieurement à la réception de Sa Grandeur Monseigneur McIntyre qui est venu ici le 2 juillet dernier, pour confirmer un certain nombre de jeunes Sauvages.

Il y a eu augmentation de population cette année. J'ai fait le recensement aussi soigneusement que possible et j'ai trouvé 323 âmes, augmentation de seize sur l'an dernier.

J'enseigne encore l'école sur l'Ile Lennox. Les enfants qui fréquentent l'école régulièrement font des progrès raisonnables.

M. l'inspecteur Arbuckle visita l'école le 4 juin dernier, et parut satisfait du résultat de son examen. Il dit qu'il avait intention de faire une seconde visite au mois d'octobre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN O. ARSENAULT,
Surintendant des Sauvages.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE—TRAITÉ N° 1,
MANITOBA, 17 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport spécial avec état tabulaire, en double, jusqu'à la date du 1er du courant.

Je puis dire qu'en somme, il paraît y avoir une amélioration marquée chez les Sauvages des diverses bandes sous mon contrôle. Ils prennent plus d'intérêt à l'amélioration de leurs réserves respectives; et pour les encourager j'ai dû leur avancer quelques provisions pour leur permettre d'acheter le foin nécessaire à leurs animaux et les soutenir pendant qu'ils récoltaient leurs grains.

Les bandes de la rivière Roseau

ont sur leur réserve près de neuf acres de blé, qui a été coupé et mis en meule, me dit-on, sans avoir été beaucoup endommagé par la gelée, et il est maintenant en meule. J'ai fait des arrangements avec M. William Robertson, de Dominion City, pour couper le blé avec une lieuse automatique, en fournissant lui-même la corde, pour la somme de $1.40 par acre; les Sauvages l'ont eux-même mis en meule. Leurs autres récoltes ont belle apparence et sont bien entretenues cette année. Le blé, d'après toutes les apparences rapportera, je crois, au moins vingt boisseaux l'acre. Les pommes de terre étaient bonnes, et les fèves et autres légumes dans bien des cas très bons. Le printemps dernier, je fis des arrangements avec quelques Métis vivant avec des Sauvagesses sur la réserve, en vertu desquels ils devaient aider les Sauvages à labourer de nouvelles terres, à condition que je leur allouerais $1.50 par acre pour le premier labourage et autant pour le second, les provisions qui leur seraient avancées pendant qu'ils feraient ces travaux devant être déduites de la somme gagnée. Par ce moyen j'ai eu vingt acres de nouvelles terres labourées, et j'espère les faire labourer une seconde fois cet automne, pour les ensemencer au printemps. C'est la seule manière dont je puisse induire les Sauvages à travailler, et après quelques années, lors-

que nous aurons une vaste étendue de terre en culture, il sera plus facile de leur faire prendre intérêt à ce travail, quand ils verront les avantages qu'ils retirent de leur propre culture. Ces bandes pourraient élever un nombre considérable d'animaux sur leurs réserves, parce que la terre y est très propre à l'élevage; il y a une abondance de foin à couper. J'ai fait des arrangements avec certaines personnes qui voulaient couper du foin sur la réserve, d'en couper un certain nombre de charges pour les Sauvages en paiement du foin qu'ils couperaient pour elles-mêmes. Les bêtes à cornes étaient en très bonne condition la dernière fois que je les ai vues. A l'avenir, ils auront toutes leurs terres cultivées en un seul bloc, vu que j'ai trouvé une vaste étendue de bonne terre sèche, après avoir examiné la majeure partie de la réserve.

La bande de la Longue Plaine.

Sur cette réserve, il y a vingt-cinq acres d'aussi beau blé que n'importe où dans le pays. La récolte n'a pas été très forte, mais le grain est excellent. Il était mûr, et une grande partie coupé avant la gelée. Outre les vingt-cinq acres, deux Sauvages ont chacun un acre de très bon blé. Le rendement de cette réserve, j'en suis certain, sera d'au moins vingt boisseaux l'acre, peut-être vingt-cinq. Les pommes de terre sont très bonnes, et les Sauvages en ont pris grand soin et les ont gardées nettes. Je suis allé à la réserve du lac du Cygne, le 9 du courant, pour y voir aux récoltes, et en passant la Longue Plaine il n'y avait pas de blé en meule, mais en revenant je fus surpris de trouver six belles meules très bien faites, et entourées d'une bonne clôture pour empêcher les animaux de détruire le grain.

Les Sauvages commençaient leurs préparatifs de labourage avec deux attelages. Ils vont essayer de labourer avec une paire de leurs petits chevaux jusqu'à ce que je leur procure un bœuf. Je n'ai que quatre ou cinq acres de nouvelles terres labourées cette année, parce que le Sauvage qui fait le labourage a perdu sa femme. Elle avait été malade depuis longtemps avant son décès, ce qui l'empêchait de travailler. Il y a quatre autres Sauvages qui ont labouré de nouvelles terres pour eux-mêmes, ce qui fait un total de près de vingt acres de nouvelles terres labourées cette année, et après le second labourage il y aura, avec les anciennes terres, pour les semences de l'an prochain, environ quarante cinq acres—à part leurs terrains pour les pommes de terre. Ils sont très contents d'avoir eu leurs vaches et leur taureau, attendu que ceux qui restent sur la réserve ont le bénéfice du lait. Ils ont aussi l'usage des vaches qui ont été laissées là pour la bande de la Plume Jaune par l'entrepreneur, attendu que je n'ai pas voulu les accepter avant d'être convaincu qu'elles étaient du type exigé par le contrat. Il était surprenant de voir l'habileté avec laquelle ils coupaient leur blé avec la moissonneuse. La récolte était coupée aussi nette que pourrait le faire aucun de leurs voisins blancs, et la mise en meule était bien faite aussi.

Ce qui retarde le plus l'avancement de cette bande, c'est l'usage des boissons enivrantes. Ils vivent si près de la ville qu'ils trouvent toujours quelqu'un pour leur fournir de la boisson lorsqu'ils peuvent payer. Il y a peu de temps, j'ai condamné un brasseur à une amende de $150 pour avoir fourni de la bière à un Sauvage, et l'on m'informe qu'il y a peu de jours plusieurs d'entre eux buvaient à la même place. Il est presque impossible de leur faire dénoncer la personne qui leur fournit des boissons. Le dénonciateur, dans le cas mentionné plus haut, était un blanc qui a appelé le Sauvage à rendre témoignage.

Je me propose d'insister fortement auprès de cette bande pour leur faire couper du bois cet hiver pour construire une maison d'école. Il ont du bon bois en abondance sur leur réserve, et pourraient, s'ils le voulaient, en couper assez en peu de jours pour construire une maison d'école. Aucun d'eux ne parait tenir beaucoup à faire instruire ses enfants.

La bande du lac du Cygne.

J'ai fait entourer trente acres de la réserve du lac du Cygne d'une magnifique clôture en fil métallique. Tous les poteaux sont en chêne, de bonne dimension, plantés à seize pieds et demi les uns des autres, supportant quatre rangées de fil

métallique. En l'examinant l'autre jour, j'ai trouvé que c'était un des plus jolis champs du sud du Manitoba et la moisson de blé, me disent les voisins, est la mieux garantie contre la gelée dans toute cette partie du pays. Les huit acres semés en orge, ont aussi très belle apparence; ils rendront au moins de 240 à 300 boisseaux. Les pommes de terre n'ont pas aussi bien poussé; elles sont très pauvres. La terre ne paraît pas aussi bonne pour les pommes de terre que pour le grain. Cette réserve est beaucoup en avant des autres de mon agence sous le rapport de la culture. Il y a une vaste étendue de prairie et beaucoup de foin et de bois pour tous les usages. Aux jardins, il y a six ou sept acres de blé qui paraissait bien et semblait n'avoir pas souffert de la gelée. S'ils en prennent bien soin, ils auront environ 160 boisseaux, et ils désirent que je le fasse battre pour eux. Leur récolte de pommes de terre est bonne. Ils prennent grand soin de leurs animaux, et ils ont coupé une quantité de foin pour les nourrir. Ils ont fait le premier labour d'environ cinq acres de terres nouvelles cette année. Leurs bœufs paraissaient bien lorsque je les ai vus il y a quelques jours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FRANCIS OGLETREE,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA, TRAITÉ N° 1,
AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE, 24 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant, accompagné d'un état tabulaire, concernant l'état des Sauvages qui sont sous ma surveillance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Les bandes de la rivière Roseau

avaient neuf acres de blé que j'ai fait couper et mettre en meule, mais je suis peiné de dire qu'il a été brûlé par un feu de prairie qui a ravagé toute cette partie du pays, en causant beaucoup de dommages à bon nombre de colons blancs et sauvages; à ma connaissance, c'est la première fois que j'entends dire que le feu a couru sur un terrain couvert de chaume. La récolte des pommes de terre a été légère; le sol de cette réserve ne paraît pas convenir à la culture des pommes de terre. La difficulté est qu'on ne peut faire comprendre aux Sauvages de les entretenir nettes et bien houées. En général, après les avoir plantées, ils s'en vont faire la chasse et ne reviennent qu'après que les pommes de terre auraient dû être cultivées.

Dans ces trois dernières années, ces bandes ont fait beaucoup d'argent en arrachant et en vendant de la serpentine.

Il y a vingt-neuf acres de blé sur cette réserve cette année, les vingt acres que j'ai fait labourer une première et une seconde fois l'an dernier ont été semés en blé, de même que les neuf acres déjà semés en blé l'an dernier, et j'ai fait construire une bonne clôture autour des vingt acres, et j'ai fait clôturer aussi vingt acres que j'ai fait labourer une première fois cette année, ce qui fait en tout un champ de quarante acres. Les poteaux sont en chêne, plantés à un rod de distance et supportent quatre rangs de fil métallique.

Ces derniers vingt acres ont été bien labourés et en temps utile. Avec la permission du département, j'ai fait faire ce premier labour au taux de $1.50 l'acre et autant pour le second labour, ce qui fait pour les deux $3. Les récoltes sur cette réserve—vu l'extrême sécheresse de la saison—ont été très légères. Le blé ne dépassera pas, je crois, douze boisseaux l'acre, mais le grain sera bon.

Bien que cette réserve ait été, les années précédentes, couverte d'une herbe des plus luxuriante, cette année, il y a à peine assez de foin pour les animaux.

J'ai fait avec M. William Robertson, de Dominion City, des arrangements, en vertu desquels, il couperait le blé avec une moissonneuse-lieuse automatique en fournissant lui-même la corde, à raison de $1.45 l'acre; les Sauvages doivent le mettre en meule eux-mêmes.

On a fourni à ces bandes, cette année, le reste de leurs animaux. Ils possèdent quatre très belles vaches et quatre veaux. Ils ont aussi reçu un excellent wagon pour le bois et plusieurs instruments d'agriculture plus petits. Ils désirent beaucoup avoir une moissonneuse, l'an prochain.

Une école a été ouverte sur cette réserve, le 9 décembre dernier, dans une maison appartenant à un des Sauvages. Très peu d'enfants la fréquentent; le nombre le plus élevé inscrit sur le régistre est de quatorze. Je ne puis rien dire du progrès des enfants, parce qu'ils sont enseignés en français; l'instituteur ne parle pas l'anglais et je ne sais pas le français.

Un des chefs de ces bandes mourut après les paiements, en 1885. Il s'appelait Shayweyaas, et son frère Wasuskookoon fut élu pour le remplacer. Washwahoope a aussi été réélu chef, après l'avoir été pendant trois ans; deux conseillers ont aussi été élus, l'un pour remplacer Wasuskookoon, et l'autre, parce que son terme d'office était expiré.

Les Sauvages de ces bandes, qui résident aux rapides de la rivière Rousseau, désirent beaucoup y obtenir une réserve, et sont prêts à renoncer à toute réclamation qu'ils pourraient avoir sur la réserve à l'embouchure de la rivière. A une ou deux exceptions près, toutes leurs améliorations se trouvent sur une section d'école, et leur concéder leurs propriétés ne nuirait pas beaucoup aux colons.

La bande de la Longue Plaine.

Cette bande avait une très belle récolte de blé l'an dernier. Ils avaient environ vingt-sept acres en blé, qui rendirent 740 boisseaux de blé de première qualité, quelques acres rapportant vingt-neuf boisseaux l'acre. Ils avaient aussi une très belle récolte de pommes de terre. Je leur ai fait semer dix-huit boisseaux pour la semence dont ils ont ensillé 227 boisseaux, quinze ou vingt boisseaux furent gelés; mais ils en avaient en abondance pour leur usage et pour la semence de celles qu'ils avaient récoltées, s'élevant en tout à environ 700 boisseaux. Les récoltes sur cette réserve cette année sont médiocres. La partie de prairie de cette réserve que nous cultivons est un sol sablonneux très léger qui ne peut supporter la sécheresse, et cet été ayant été extrêmement sec, le blé, immédiatement après avoir épié, n'a plus poussé, et la paille était tellement courte qu'on ne pouvait l'engerber, il y a très peu de grain dans l'épi, et il est de qualité inférieure. Je ne crois pas qu'il rapporte plus de cinq ou six boisseaux l'acre. Nous avons sur cette réserve ensemencé en blé quarante-six acres entourés d'une clôture en perches, et environ cinq acres de pommes de terre. J'ai fait labourer aux Sauvages, cette année, vingt acres dans la vallée de la rivière où la terre est beaucoup plus riche, et soutiendra bien mieux la sècheresse. Les Sauvages labourèrent eux-mêmes, mais pour les encourager et les garder à l'ouvrage, j'ai dû leur donner un peu de lard et de thé. Un certain nombre de Sauvages travaillent très bien; ils peuvent obtenir constamment de l'ouvrage chez les cultivateurs depuis le temps des foins jusqu'après le battage du grain, et pendant l'hiver ils coupent du bois pour les fermiers et autres personnes.

Le taureau et les vaches ont été fournis à cette bande cette année, et ils en sont très contents, mais j'ai eu beaucoup de difficulté à obtenir des animaux que je considérais conformes au type mentionné dans le contrat, et j'ai dû refuser quelques-uns de ces animaux quatre fois différentes. Ils ont maintenant un taureau, quatre vaches, quatre bœufs, quatre veaux âgés d'un an, et quatre autres veaux, fournis par le gouvernement; un Sauvage possède une paire de bœufs en propre, ce qui forme en tout dix-neuf bêtes à cornes. Ils sont très fiers du nouveau wagon qu'ils ont reçu cette année; ils ont fait un bon chevalet, et s'en servent pour transporter leur blé.

J'insiste depuis plusieurs années auprès de cette bande pour la décider à ouvrir une école, mais je n'ai fait que très peu de progrès. Le printemps dernier quelques-uns ont coupé des pièces de bois pour construire une maison d'école, mais pas assez, et j'ai intention d'essayer de leur en faire couper suffisamment cet hiver, afin de la construire le printemps prochain.

La bande du lac du Cygne.

La majorité de cette bande est établie sur ce qu'on appelle le Jardin Sauvage, près de la traverse d'Hamilton, sur la rivière Assiniboine, à environ vingt-deux

milles à l'ouest et au sud ouest du Portage-la-Prairie. Ils refusent encore de se rendre sur la réserve du lac du Cygne. Par un arrêté du conseil du 23 mars 1885, les conseillers de cette bande ont été démis pour leur insubordination générale envers le département, et pour la manière dont ils ont empêché les autres Sauvages de s'établir sur la réserve.

En vertu d'instructions reçues du département à l'époque où je les faisais vacciner, le printemps dernier, je leur demandai d'élire quatre conseillers pour remplacer les quatre qui avaient été démis, mais ils refusèrent de le faire. Avant de commencer à les payer cette année, je ramenai cette affaire sur le tapis et j'expliquai à ceux qui étaient absents la raison pour laquelle on leur demandait d'élire de nouveaux conseillers. Je les informai aussi que le département m'avait demandé de nommer quatre conseillers, s'ils refusaient d'en élire, que je leur proposerais les noms de ceux que j'avais choisis et qu'ils pouvaient les élire ou en nommer d'autres, mais aucun des conseillers démis ; ils refusèrent encore et j'entrai payer le chef. Aussitôt que j'eûs payé le chef, les quatre conseillers démis s'avancèrent et réclamèrent leurs $16, comme d'habitude, mais je refusai de les leur payer. Je demandai alors aux autres membres de la bande de s'approcher pour être payés. Lorsque j'eûs presque fini, deux des anciens conseillers vinrent chercher leur argent, et peu de temps après les deux autres vinrent aussi se faire payer. L'un d'eux était l'ancien porte-parole principal qui m'accusa de garder leur argent, et il déclara que l'affaire n'en resterait pas là, mais qu'il me rapporterait aux autorités. Cet homme, quoique démis, possède encore de l'influence sur un certain nombre de membres de la bande, et si elle ne le craignait pas, ainsi qu'un ou deux autres, il n'y aurait aucune difficulté avec cette bande.

L'homme qui a toujours été appelé le porte-parole principal, ne respecte personne et il dit aux Sauvages que personne n'a le pouvoir d'annuler une nomination de conseiller ; un certain nombre d'entre eux semblent le craindre, et en sa présence ils ne feront rien pour s'opposer à lui. Cet homme m'a souvent mis le poing devant la figure en me disant que je gardais leur argent, lorsque j'ai découvert que lui et quelques autres avaient frauduleusement retiré des annuités pour des Sauvages qui n'existaient pas.

Le chef et quelques autres ont des petits morceaux ensemencés en blé et en pommes de terre aux jardins, qui paraissaient très bien lorsque je suis allé faire les paiements. Ils ont aussi eu leur taureau et leurs vaches l'an dernier, et ils ont eu cette année un wagon. Le chef en paraît bien satisfait. Les trente acres de terre, sur la réserve du lac du Cygne, ont rapporté 386 boisseaux de blé et 310 boisseaux d'orge l'an dernier. Cette année je l'ai encore fait ensemencer en blé. J'ai fait avec M. R. C. McLaren des arrangements pour couper ce blé avec une moissonneuse-lieuse automatique, en fournissant lui-même la corde, à raison de $1.38 l'acre. Le blé, d'après moi, ne rapportera pas plus de douze boisseaux l'acre, au plus, et peut-être, pas autant.

Je me suis efforcé de faire comprendre aux Sauvages la nécessité de conserver leurs personnes, leurs tentes et leurs maisons propres, mais ils paraissent croire que cela ne me regarde pas. Cependant, la plupart des Sauvages sous mes soins ne vivent pas dans des maisons l'été, et lorsqu'ils vivent sous la tente, cette dernière ne reste jamais longtemps à la même place. L'hiver dernier j'ai fait vacciner la majorité d'entre eux. Le Dr Kerr, de Winnipeg, a vacciné tous ceux qui étaient présents, à part deux familles qui ne voulurent pas consentir à l'opération. A cette époque nous ne pouvions traverser la rivière pour nous rendre jusqu'à la bande de la Plume Jaune, mais le docteur vint au printemps et vaccina toute la bande, à l'exception de quelques-uns qui étaient à la chasse. Lorsque je les payai cette année, ils s'opposèrent à être vaccinés à cause de la chaleur excessive qu'il faisait, et dirent que cela les empêcherait de travailler à leurs foins. Je leur dis alors que lorsqu'ils me feraient prévenir, je viendrais avec un médecin qui les vaccinerait.

Je suis heureux de faire rapport qu'en somme, l'ivrognerie parmi les différentes bandes de Sauvages sous mes soins allait en diminuant, surtout à la réserve de la rivière Roseau. Cette année depuis mon arrivée sur la réserve jusqu'à mon départ

je n'ai pas vu un seul Sauvage sous l'influence de la boisson. J'ai eu occasion d'emprisonner quelques Sauvages mais je n'ai pu constater un seul cas de vente de boissons aux Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FRANCIS OGLETREE,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE CLANDEBOYE,
CLANDEBOYE, MAN., 22 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport spécial suivant, et je suis heureux de pouvoir constater que les Sauvages ont eu cette année une récolte abondante; car, à l'exception de quelques uns des légumes les plus tendres, qui ont été endommagés par la gelée, ils ont pu récolter leur grain et leurs racines sans dommages. Les pommes de terre rapporteront plus de 300 boisseaux par acre. Le grain, si on en juge d'après les enclos qui ont été coupés donnera en moyenne pour le blé vingt-six boisseaux; l'orge, quarante; l'avoine, cinquante-deux; et le maïs au moins soixante et quinze boisseaux l'acre. Je n'ai jamais vu de récolte de foin comme celle de l'été dernier. A Saint-Pierre, les Sauvages ont coupé au moins 3,000 tonnes, et à la Tête-Ouverte environ 500 tonnes de foin. Les habitants du fort Alexander ont aussi coupé assez de foin pour hiverner leurs animaux.

Le recensement a donné beaucoup de trouble. Les Sauvages sont soupçonneux, et aiment qu'on les laisse tranquilles. Ils ne peuvent comprendre l'utilité de donner leur âge et celui de leur famille, et ils soupçonnent que cela peut leur faire du tort; aucune explication ne changeait leur opinion sur ce sujet.

Je suis heureux de dire qu'il ne s'est jamais fait de paiement à Saint-Pierre pendant lequel il y ait eu si peu de boissons. En même temps, je regrette d'avoir à dire qu'il a été plus vendu des boissons par des membres de la bande que par des étrangers et des marchands de whisky, et d'après les informations que j'ai eues il n'y a aucun doute qu'il a été fait de grands préparatifs pour faire ce commerce, mais avec l'aide des constables que m'a fournis M. McColl, ils ont soit quitté la réserve, ou bien ils ont été pris et punis.

Le maintien du bon ordre à Saint-Pierre, pendant les paiements annuels est une tâche ardue. La proximité de la réserve de Selkirk et de Winnipeg attire des centaines de visiteurs. Lors du dernier paiement une diligence faisait toutes les heures le trajet entre Selkirk et la réserve, et un bateau à vapeur de Selkirk allait et venait jour et nuit. Il y avait de nombreux Sauvages d'autres bandes, et il devait y avoir de deux à trois mille personnes sur le terrain la plus grande partie du temps. Les commerçants avec leurs vastes tentes forment des rues sur le terrain, et les Sauvages soumis aux traités, à peu d'exceptions près, dépensent leur argent avant de partir, quelques-uns d'entre eux y campant plusieurs jours avant et après les paiements. Ils dansaient toute la journée et si je l'avais permis ils auraient dansé toute la nuit aussi, mais cette année les lumières ont été éteintes à minuit, et ordre donné à tout le monde de regagner sa tente, et aux étrangers de quitter la réserve. Cela eût un bon effet, attendu que les constables et moi avons pu voir les gens suspects qui rôdaient autour de nous.

Quant à la quantité de terre sous culture, il paraîtrait à première vue, que les gens n'ont pas fait grands progrès en agriculture, parce qu'ils n'ont pas beaucoup plus de terre sous culture qu'ils n'en avaient il y a quelques années; mais ils ont souffert de même que tous les autres anciens établissements de la rivière Rouge, d'avoir cultivé la même terre depuis vingt ou trente ans, jusqu'à ce qu'elle fut complètement épuisée. Puis le fléau des chardons canadiens et autres mauvaises herbes se sont emparés de leurs champs et ils ont dû les abandonner et ouvrir de nouveaux champs ou parcs comme ils les appellent, loin de la rivière. C'est là qu'ils cultivent leur grain,

et j'ai vu quelques magnifiques échantillons de blé Fife provenant de la graine que leur a fournie le département le printemps dernier. Je dois dire ici que le blé Fife est un bon blé pour les meuniers, mais non pas pour le cultivateur, parce qu'il rapporte peu, et prend trop de temps à mûrir pour nos courtes saisons. Ils ont récolté 2,000 boisseaux de blé, 750 boisseaux d'orge, 850 boisseaux d'avoine et 9,000 boisseaux de pommes de terre, outre une grande quantité de légumes de jardins et de maïs.

Les gens d'ici ont une nouvelle industrie qui leur rapporte de l'argent aux dépens de l'entretien de leurs maisons, celle de la cueillette des baies. Ils partent par pleins bateaux pour l'île à l'Orignal et autres endroits le long du lac Winnipeg pour cueillir des bluets, des canneberges et des prunes. Un homme en une semaine a cueilli une pleine charge de prunes; il les porta à Winnipeg et les vendit pour $10. Puis lorsqu'arrive le 1er septembre, les hommes partent pour les marais à l'embouchure de la rivière Rouge chasser le canard, et un tireur passable peut gagner d'$1 à $10 par jour, jusqu'à ce que la glace prenne. Quant au poisson, mon expérience de cette automne est que n'importe qui peut se rendre à l'embouchure de la rivière Rouge sur le bord du lac et là, avec un ou deux bons filets prendre en une semaine assez de poisson pour son hiver.

Si je pouvais seulement enseigner aux Sauvages sous mes soins à économiser, à penser au lendemain, et à ne compter que sur eux-mêmes, ils serait bientôt riches. De fait comme je leur dis souvent qu'ils sont riches, ils ne savent pas ce qu'est la pauvreté, ils vivent dans l'abondance ; ils sont aussi indépendants que le vent, et lorsqu'on en parle au chef Prince et aux autres de la bande de Saint-Pierre, qui allèrent en Egypte avec Lord Wolseley, ils reconnaissent ce fait et parlent de la misère et de la pauvreté dont ils ont été témoins parmi les populations pauvres de l'Egypte et autres endroits qu'ils ont visités pendant leur voyage.

Cette bande a accepté l'acte de l'avancement des Sauvages de 1884, à l'exception des paragraphes cinq et onze de l'article dix. Quant au paragraphe cinq ils n'aiment pas cette idée, parce qu'ils désirent que la réserve, à l'exception de ce qui est clôturé, soit en commun, c'est-à-dire, ce qui se trouve en dehors de la lisière des deux milles, mais en dedans de cette lisière, ils appellent ces terres des propriétés particulières parce que dans presque tous les cas ils ont acheté la terre de Peguis ou de l'ex-chef Henry Prince et l'ont payée. Pour moi, je ne vois pas quelles bonnes raisons ils peuvent avoir de ne pas accepter ce paragraphe. Quant au paragraphe onze, le mot " taxes " leur suffit, et ils n'en veulent pas du tout pour le présent.

Rivière de la Tête-Ouverte.

J'arrivai à la Tête-Ouverte dans la soirée du 10 juillet, trois jours après la date fixée pour les paiements. Ici, j'ai trouvé tous les Sauvages assemblés, et, comme à Saint-Pierre, ils parlèrent du traité du Fort-de-Pierre. Il est bien agréable de voir les troupeaux de bêtes à cornes que possèdent ces gens. Sous ce rapport, ils donnent l'exemple à toutes les autres bandes sur le lac Winnipeg, ayant plus de soixante têtes, dont quarante-sept sont des animaux nés de ceux que le département leur a fournis.

Les récoltes sur cette réserve sont bonnes, le foin est splendide, et comme ils ont un marché facile pour leur poisson, leurs canards, leurs baies et pour tous les autres articles qu'ils peuvent vendre, on commence à trouver dans leurs maisons des signes de confort—des bons poëles, des chaises, des lits, des tableaux, etc.; ils construisent aussi des maisons d'un meilleur genre, et ceux qui vivent sur la réserve sont à l'aise.

La partie païenne de cette bande, à l'exception de quelques familles, n'habite pas la réserve, bien qu'ils promettent de le faire. Ils paraissent vagabonder autour de Winnipeg et autres villes, et, règle générale, ils vivent misérablement. Je crois que si on leur permettait de se joindre à la bande de la rivière Roseau, on pourrait les induire à s'y fixer, parce que cette partie du pays est leur lieu de naissance.

Les Sauvages ont construit les murs d'une école, mais jusqu'à présent personne n'a offert d'entreprendre de la finir. Le vieux chef prétend qu'on lui a promis une école, et tant qu'il vivra, tant que l'eau coulera et tant que le soleil luira, jamais il n'en bâtira une, à moins que le département n'en paie tous les frais.

Ces Sauvages refusent absolument de se soumettre à l'acte de l'avancement des Sauvages de 1884. Ils ne donnent aucune raison de leur refus, excepté qu'ils sont (comme ils le disent) trop ignorants actuellement pour faire des lois, et qu'ils ont peur de la loi.

Le révérend père Allard demanda cet été, au chef et au conseil, un morceau de terre pour en faire un cimetière catholique, mais ils refusèrent, parce qu'ils ne voulaient avoir que l'église actuelle—épiscopalienne—sur la réserve. Il n'y a que deux familles catholiques actuellement sur la réserve.

Grâce à la vigilance des constables que j'avais avec moi, aucune boisson n'a été vendue, et il n'y a pas eu un seul cas d'ivrognerie sur la réserve, et jusqu'à présent, je n'ai entendu parler d'aucun cas depuis que j'ai fini mes paiements. Le lundi, 13 juillet, je visitai tous les champs et jardins dans l'après-midi, bien qu'il tombât de la pluie.

Le lendemain matin j'examinai l'école, mais je n'ai pu partir parce qu'il soufflait un fort vent debout. Le vent se calma dans l'après-midi, et à deux heures et demie nous partîmes—à la rame ; peu de temps après un vent favorable s'éleva et nous poussa jusqu'à Fort-Alexander, où nous arrivâmes à 11 heures du soir, le voyage le plus rapide que j'aie jamais fait entre la Tête-Ouverte et le Fort-Alexander.

Fort-Alexander.

Je commençai à payer le 17, six jours après le temps fixé.

Le 15, j'allai voir le facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et je trouvai qu'il n'avait pas envoyé les provisions au lieu du traité. Je divisai alors la ficelle, etc., et il expédia la quantité voulue. En arrivant au lieu du traité, à midi, je ne fus pas reçu comme d'habitude par un salut, ni par le chef et son conseil. Aussitôt que ma tente eût été dressée j'allai voir le chef, qui me dit que son cœur était malade ; qu'il était le chef de toute la réserve ; qu'il ne voulait pas avoir deux chefs sur la réserve, et qu'il avait entendu dire que j'avais emporté de la ficelle, etc., qui appartenait à lui et à son peuple. Il voulait tout avoir. Après avoir pris des renseignements, j'appris de lui qu'on lui avait dit qu'un des Métis français soumis au traité avait été nommé chef, et qu'il ne serait lui-même que le chef des Sauvages. Naturellement, je lui dis que tel n'était pas le cas ; que je n'en avais jamais entendu parler, et que le département n'avait jamais eu la moindre idée d'avoir deux chefs sur la réserve, et que tant qu'il se conduirait bien, il resterait chef. Il parut alors satisfait, puis ils sortirent tous et tirèrent une salve. Cette conversation dura toute l'après-midi, et vers la brunante il commença à pleuvoir. La pluie tomba toute la nuit et toute la journée du lendemain, et comme il n'y a pas de maison sur le terrain du traité excepté celle du chef, qui n'est couverte que de bâtons et de vase, il n'y avait pas d'endroit pour faire les paiements ; et même, le lendemain, pendant que nous payions, il tombait de l'eau et de la vase sur nos livres et sur nos têtes. La maison d'école du gouvernement est l'endroit où les paiements devraient se faire ; mais, en même temps, je ne sais si quelques-uns des Sauvages s'y renderaient pour recevoir leur annuité.

Cette bande a aussi refusé de se soumettre à l'acte de l'avancement des Sauvages. Le chef dit qu'il est le chef et peut conduire son peuple sans lois nouvelles.

Après avoir terminé les paiements je n'avais aucune hâte de quitter la réserve, attendu que certaines gens d'un caractère suspect étaient descendus du Portage-du-Rat par la rivière, mais n'étaient pas venus sur la réserve. Même si j'eûs voulu partir cependant, je n'aurais pu le faire, parcequ'il soufflait un fort vent du nord, contre lequel il eût été impossible de ramer, même dans la rivière. Après les paiements j'eûs une longue conférence avec la bande. Ils parlent encore du traité du Fort-de-Pierre. Le chef dit qu'il n'a jamais signé de papier abandonnant les promesses non comprises dans le traité, et qu'il voulait qu'on les tint. Naturellement il veut avoir les $5 au lieu des $3 mentionnées dans le traité du Fort-de-Pierre. J'ai visité les jardins, examiné les écoles, et aussitôt que le vent modéra je me mis en route pour revenir chez moi.

Je n'ai pas vu un seul Sauvage ivre. Je soupçonnai cependant quelques-uns d'avoir bu, mais comme j'avais averti le chef, le conseil et toute la bande que

toute personne trouvée en possession de boissons enivrantes, ou ivres, seraient punies de la plus forte pénalité décrétée par la loi, ils se tinrent évidemment sur leurs gardes, car il n'y eut aucune ivrognerie soit pendant que j'étais sur la réserve soit après mon départ, autant que j'ai pu le savoir.

Je suis peiné d'avoir à dire qu'il y a eu plusieurs cas d'empoisonnements sur sur cette réserve, mais les personnes qui se servent de ce poison, bien que soupçonnées, sont tellement expertes dans ce genre, qu'un seul homme a été pris sur le fait depuis cinquante ans. Ce poison ne cause pas la mort, mais produit la folie, des plaies sur tout le corps, noircit la peau, contorsionne la figure, et reste dans le système pendant des années.

Je dois attirer votre attention sur le fait que l'habitude d'employer un bateau dit York dans mon agence, est très dispendieux à cause du nombre d'homme qu'il faut pour le manœuvrer—six ou sept hommes. Puis s'il souffle le moindre vent debout, il devient inutile. Ce qu'il faudrait, serait un bon bateau à quille mobile à deux mâts, dans le genre des bateaux de pêche de Collingwood. Il ne me faudrait alors que quatre hommes pour la manœuvre en allant faire mes paiements annuels, lorsque je dois être à certains endroits à certain jour fixe, tandis que dans d'autres temps, deux hommes me suffiraient. Il ne serait pas nécessaire de mettre à l'ancre, attendu que nous pourrions marcher contre le vent, excepté pendant les grosses tempêtes, et l'on ferait ainsi une économie de temps, de gages et de rations, qui paierait bientôt, je crois, un bateau de ce genre qu'on pourrait faire construire ici avec les voiles et tout le grément complet pour $200. L'ancre et les chaînes coûtent environ $50.

Les sauvages (protestants) viennent de finir une nouvelle maison d'école, près de l'embouchure de la rivière Winnipeg ; Joseph Henderson, un des conseillers, a entrepris et terminé l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,

Agent des sauvages.

AGENCE DE CLANDEBOYE,

CLANDEBOYE, 19 août 1886.

Au Très-honorable,

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant accompagné d'un état tabulaire, concernant l'état des différentes bandes de sauvages qui sont sous ma surveillance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Il me fait plaisir de dire que tous ces sauvages ont passé une année comparativement prospère, et qu'il y eu peu de cas de maladies parmi eux.

Saint-Pierre.

Cette bande continue à se civiliser et à prospérer, et comme le taux des gages diminue d'année en année et qu'il faut se rendre de plus en plus loin pour trouver de l'occupation dans les bois ou sur le chemin de fer, les sauvages prennent le parti de s'établir sur leurs réserves et de chercher à gagner leur vie chez eux, quelques-uns en se livrant à la culture, d'autres à la pêche. Tous cependant cultivent un peu. Ils ont semé cette année 152 boisseaux de blé, cinquante d'avoine, 55 d'orge, 8 à peu près de maïs et 850 boisseaux de pommes de terre, sans parler des légumes. Ils possèdent 41 chevaux, 559 bêtes à cornes et 50 cochons. Ils ont vendu environ 400 tonnes de foin l'hiver dernier, mais comme le prix du foin était peu élevé ils n'ont pas vendu tout ce qu'ils avaient récolté, de sorte qu'il leur en reste de grandes quantités pour l'hiver prochain.

Au commencement de l'hiver dernier les sauvages ont pris un grand nombre de brochets, 20,000 à peu près, et ils les ont vendus au prix de un centin à un centin et demi la livre. Je remarque que tous les poissons de la partie méridionale du lac

Winnipeg, sauf l'esturgeon, sont d'une plus petite taille qu'autrefois, et les sauvages qui habitent à l'embouchure de la rivière Rouge ont dû en conséquence diminuer les mailles de leurs rets. Ces derniers demandent instamment qu'on leur délimite des réserves de pêche.

L'hiver dernier la bande, après avoir obtenu un permis, a pu vendre du bois sèche ou du bois mort ; cinquante-deux sauvages seulement ont profité de cet avantage. Ils ont vendu 690 cordes pour lesquelles ils ont reçu $1,016.60, ce qui leur a été d'un grand secours. Ce travail a été accompli pour la plus grande partie par les cultivateurs qui possédaient des bœufs ; ils sont ainsi demeuré chez eux et ont bien employé leur argent.

Les sauvages de cette bande ont creusé un drain de cinq milles de longueur, et tout le monde a été surpris de la quantité d'ouvrage qu'ils peuvent faire et qu'ils ont fait en une journée ;—un homme a pu bêcher trente-trois verges cubes dans une journée en travaillant naturellement depuis le point du jour jusqu'à ce qu'il fît nuit.

Ce travail a pu se faire assez facilement par suite de la sécheresse de l'été ; en effet la terre était sèche à des endroits qui étaient autrefois couverts d'eau. Il est très difficile de déterminer les avantages que cette réserve retirera de ces drains. Il y avait des centaines d'acres de terre qui ne pouvaient servir même pour le pâturage. Grâce à eux les bestiaux et chevaux paissent maintenant à des endroits qu'ils ne pouvaient atteindre avant, et je suis convaincu que des centaines d'acres de ce marécage formeront dans quelques années la prairie peut être la plus fertile et la plus belle de toute cette partie du pays. Il serait tout à fait profitable que l'on terminât ce système de drainage.

Les enfants ont fréquenté les écoles d'une manière plus satisfaisante cette année, cependant il y a encore beaucoup à désirer sous ce rapport. La population désire vivement qu'on établisse une école industrielle où les garçons pourront apprendre des métiers et les filles l'économie domestique.

Tête-Cassée.

Les sauvages de cette réserve ont passé un bon hiver et ont bien vendu leurs poissons et gibier. Ils ont tué un grand nombre d'orignaux. Cet animal paraît être chaque année plus nombreux dans ce voisinage.

Trois autres membres païens de cette bande se sont construits des maisons et se sont établis sur la réserve ; j'espère qu'ils finiront tous par ce faire. Ces sauvages envoient aussi quelques-uns de leurs enfants à l'école. Lors du dernier trimestre, M. Black, l'instituteur, comptait trente noms sur ses relevés ; c'est un fait très encourageant.

Un des bœufs fournis par l'Etat a été blessé le printemps dernier et il a fallu l'abattre ; tous les autres bestiaux ont bien hiverné.

La meilleur échantillon de blé que M. Colcleugh, un grand acheteur de blé de Selkirk, a acheté l'année dernière, avait été obtenu d'un des membres de cette bande.

Fort Alexandre.

Cette bande n'a pris que 20,000 poissons blancs à peu près l'automne dernier ; ils se sont cependant dédommagés par la pêche de *tulippies*, poisson qui ressemble un peu au poisson blanc mais qui est plus petit. Ils en ont pris plus de 90,000, et la Compagnie de la Baie-d'Hudson leur en a acheté pour au-delà de $3,000, somme qui leur a considérablement aidé à passer l'hiver. Ces sauvages ont aussi fait une assez bonne pêche d'autres poissons dans le cours de l'hiver. Le gibier abondait et il y a bien des années qu'ils n'ont fait une aussi bonne chasse au daim. Il est venu des caribous par troupeaux du nord-est, et les sauvages en ont tué un grand nombre, se procurant ainsi de la viande, de bons habits et chaussures pour eux et leurs familles.

Les écoles établies sur cette réserve n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait par suite du fait particulièrement que les parents se sont montrés indifférents à y envoyer leurs enfants, et aussi à raison de la mauvaise santé du rév. Père Madore.

Le beau taureau de race Durham qui a été donné à ces sauvages l'année dernière a été blessé par un des autres animaux, et, après avoir langui tout l'hiver, est mort le printemps dernier. Leurs autres animaux ont passé un bon hiver, car ils avaient du foin en abondance.

Observations générales.

Les sauvages possèdent beaucoup de qualités estimables ; ils sont très généreux les uns pour les autres, qu'ils soient en bonne santé ou malades, mais ils jouissent du présent sans penser à l'avenir. C'est une des raisons pour lesquelles aucun d'eux ne s'enrichit, car ils préfèrent demeurer pauvres plutôt que d'être appelés avares. Ce sont ces hommes qui insistent le plus fortement pour obtenir de l'aide du département. Ils désirent toujours qu'on leur donne des grains de semence et des pommes de terre ; ils ont constamment des besoins, bien qu'ils puissent ensuite donner cinq ou six danses et soupers pendant l'hiver. J'en connais qui ont vendu un animal plus de $30 et ont ensuite dépensé tout cet argent pendant une de ces danses qui se célèbrent probablement une centaine de fois sur la réserve de Saint-Pierre au cours de chaque hiver.

Je me suis efforcé d'établir une ferme qui sera exploitée en commun par la population de Saint-Pierre, et pour encourager les sauvages je leur ai distribué des provisions et fait réparer leurs charrues. Je n'ai pu faire rompre jusqu'à présent qu'environ vingt acres, cependant je pourrai, je l'espère, rendre un meilleur compte de l'entreprise dans mon rapport du mois d'octobre prochain.

L'état sanitaire des sauvages de mon agence a toujours été bon, ce qui est dû plus à notre climat dont le salubrité est merveilleuse qu'aux soins que prend la population à cet égard ;—toutes les tripailles qu'ils jettent sont de suite dévorées par les chiens qui remplacent les vidangeurs dans cette partie du monde.

Il n'est tombé jusqu'à ce jour qu'un demi-pouce de pluie, néanmoins les récoltes ont belle apparence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. M. MUCKLE,
Agent des sauvages.

AGENCE DE MANITO-WAH-PAH, TRAITÉ N° 2,
LES NARROWS DU LAC MANITOBA, 12 septembre 1885.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions de M. l'inspecteur E. McColl, en date du 2 juillet 1886, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport spécial, accompagné d'un état tabulaire sur les affaires des sauvages du traité n° 2, du 30 juin au 1er septembre 1885.

Je suis parti de Winnipeg le 6 juillet pour faire les paiements d'annuité aux bandes de Sauvages placées sous ma surveillance. Je suis arrivé à la

Réserve de la Baie-du-Sable

sur le lac Manitoba, dans l'après-midi du 7.

Les récoltes avaient très belle apparence, mais les graines potagères avaient été presque partout mangées par la vermine.

Les bestiaux paraissaient très-bien et étaient en bon état. En général, on prend bien soin des instruments aratoires.

La maison d'école et la nouvelle maison de l'instituteur sont maintenant terminées et elles ont été entourées de très bonnes clôtures. J'ai inspecté l'école dans laquelle il y avait ce jour-là quarante-deux enfants ; ils étaient divisés comme suit :—

1re classe. Trois garçons et une fille, page 47, premier livre. Lecture et épellation, très bien. Les élèves de cette classe écrivent passablement dans leurs cahiers et additionnent correctement sur l'ardoise.

2e classe. Quatre garçons et une fille. Deuxième livre (*Second Primer*), page 47. Lecture, bien ; épellation, très bien ; arithmétique, bien.

3e classe. Six filles et deux garçons. Premier livre de lecture, page 20. Lecture, passable ; épellation, bien.

4e classe. Deux garçons et deux filles. Premier livre (*First Primer*), page 14. Epellation, très bien. Ces élèves sont de très jeunes enfants.

5e classe. Deux filles. *Golden Primer*, page 20. Epellation, passable.

6e classe. Trois garçons. Premier livre, page 12. Epellation, bien.

7e classe. Deux garçons. Premier livre, page 22. Epellation, bien.

Un garçon n'appartenant à aucune classe. Premier livre, page 10. Epellation, bien. Un autre garçon du Creek-du-Chien (*Dog Creek*) n'appartenant aussi à aucune classe. Premier livre de lecture, page 22. Lecture et épellation, bien.

Bande du lac Manitoba.

J'ai visité une partie de la réserve et mon aide a visité l'autre. Nous avons constaté un progrès sensible dans les jardins. Les clôtures sont en très bon ordre et il n'y a pas de mauvaises herbes. Les bêtes à cornes étaient en bon état de même que les instruments aratoires en général.

Le principal sujet de discussion comprenait l'école et la maison d'école. La réserve du lac Manitoba que les sauvages ont eux-mêmes choisie est très pauvre, à mon sens, pour la raison qu'elle ne se compose que d'une suite de marais et de bois épais. La bande est divisée en deux parties distinctes, l'une réside à la Pointe-de-l'Orme, à une des extrémités de la réserve, et l'autre au Creek-du-Chien, à l'extrémité opposée. Quelques sauvages demeurent au centre de la réserve, et parmi ces derniers on compte le chef et un conseiller. La nouvelle maison d'école est construite presque au centre, à environ deux milles et demi de la maison du chef, au bord du bois. Dix verges en avant à peu près se trouve le grand marais qui s'étend jusqu'au lac.

J'ai inspecté l'école confiée aux soins de William Sanderson et j'ai constaté que les élèves y ont fait des progrès très passables. Ils étaient divisés comme suit :—

1re classe. Deux garçons et une fille. Premier livre de lecture, deuxième partie, page 9. Lecture passable ; épellation, bien.

2e classe. Un garçon. Première partie du premier livre, page 12. Lecture et épellation, bien.

3e classe. Deux garçons et deux filles. Première partie du premier livre, page 3. Lecture, bien ; épellation, passable.

Classe de l'abécédaire. Une fille, passable ; trois autres ne savaient pas leur alphabet. Il y avait douze enfants présents.

Arithmetique, soustraction, bien. Ecriture sur ardoise et cahier, passable ; chant, bien.

Les récoltes avaient bonne apparence, sauf pour les graines potagères qui ont été détruites par la vermine.

Bande du lac du Flux et du Reflux.

J'ai éprouvé du retard sur cette réserve par suite du fait que les provisions n'ont été reçues que le lendemain de mon arrivée. Après les avoir examinées je constatai que les provisions étaient de la qualité exigée et qu'il n'en manquait pas. Je les distribuai aux sauvages, surveillant moi-même cette distribution aux membres de la bande, après quoi je fis les paiements.

Un bon nombre de métis se sont retirés du traité avec l'entente qu'ils ne seraient pas tenus de rembourser l'argent reçu d'après l'acte des Sauvages qui a été modifié et mis en vigueur cette année. J'avais de plus reçu instruction de les informer qu'en se présentant aux autorités compétentes, ils obtiendraient maintenant des certificats de terre (scrip.)

On a donné à cette bande une paire de bœufs qui lui a été livrée pendant que je me trouvais sur la réserve. Les bœufs étaient en bon état.

En parcourant la réserve j'ai constaté des améliorations très sensibles. Les champs étaient plus grands que d'habitude et les clôtures plus solides. Les récoltes avaient belle apparence et promettaient un bon rendement, mais les graines potagères étaient un peu tardives par suite de la sècheresse de la saison.

J'ai inspecté l'école où je constatai ce qui suit :—

Il y avait vingt-sept élèves présents. Chant, bien.

1ère classe. Garçons et cinq filles. Troisième livre de lecture, page 194. Lecture et épellation, bien.

2e classe. Quatre filles. Deuxième livre, page 64. Lecture et épellation, bien.

3e classe. Un garçon et trois filles. Deuxième livre de lecture, page 48. Lecture, mal; épellation, bonne.

4e classe. Deux filles. Premier livre, deuxième partie, page 26. Lecture, bien; épellation, passable.

5e classe. Premier livre de lecture, première partie, page 9. Un garçon. Lecture, passable; épellation, mauvaise.

6e classe. Deux garçons dans le premier livre. Lecture, passable; pas d'épellation.

7e classe. Un garçon et une fille. Premier livre, page 6. Lecture bien.

Classe de l'abécédaire. Cinq garçons et trois filles. Passable. L'arithmétique sur le tableau et l'addition, bien. Géographie, indication des endroits sur la carte, bien; écriture sur cahier, bien.

Fairford, " Rivière d'en haut."

J'atteignis cette réserve le 19 juillet, à 6 p.m., mais comme c'était le dimanche je ne pouvais faire d'affaires. Il me fut impossible de me mettre à l'œuvre avant deux heures lundi, car il est arrivé un accident au bateau qui apportait les provisions et les sauvages ne voulaient pas recevoir leurs annuités avant l'arrivée des provisions. Je profitai de ce retard pour inspecter les jardins et récoltes et je constatai que tout avait bonne apparence et promettait un bon rendement. La sècheresse de la saison a empêché le foin de pousser, et les sauvages appréhendent en conséquence un dur hiver pour leurs bestiaux.

Après avoir fait l'inspection des provisions et paiements, j'en surveillai le partage, puis je fis les paiements le lendemain. Plusieurs métis se sont retirés du traité aux mêmes conditions qui ont déjà été mentionnées plus haut. J'ai inspecté l'école du haut de la réserve et j'ai constaté que les élèves faisaient des progrès satisfaisants.

Classe des commençants. Deux garçons et trois filles. Premier livre, page 8. Lecture et épellation, bien.

2e classe. Trois garçons. Premier livre, première partie, page 10. Lecture, passable.

3e classe. Trois garçons et une fille. Deuxième livre, page 84. Lecture et épellation, bien.

4e classe. Un garçon. Deuxième livre, page 46. Lecture et épellation, bien.

5e classe. Quatre garçons et deux filles. Deuxième livre, page 156. Lecture et épellation, bien.

6e classe. Un garçon et une fille. Deuxième livre, page 15. Lecture, bien; explication, bien.

7e classe. Deux garçons et six filles. Troisième livre, page 71. Lecture, très bien; épellation et explication, très bien.

8e classe. Quatre garçons. Troisième livre de lecture, page 89; lecture, très bien. Ces garçons peuvent expliquer ce qu'ils lisent.

9e classe. Six filles et six garçons. Troisième livre de lecture canadien, page 55. Lecture, explication du sujet et épellation, très bien. Page 72. Lecture dans l'histoire du Canada, à la page 1; explication du sujet, très bien. Dictée, très bien. Arithmétique mentale :—addition, multiplication et soustraction, très bien. Grammaire, bien. Géographie, page 26 et indication des endroits sur la carte, très bien. Ecriture sur les cahiers, passable.

Les instruments de même que les bestiaux qui se trouvaient sur cette réserve, étaient, sauf quelques exceptions, en bon état.

Bande de la Petite Saskatchewan, à la réserve de la Baie-du-Sable, sur le lac Saint-Martin.

J'ai payé les sauvages de cette bande le 23. Après avoir distribué les provisions j'inspectai l'école où je constatai les résultats suivants :—

1re classe. Trois filles et un garçon. Troisième livre de lecture canadien, page 55. Lecture, bien; explication du sujet, passable; épellation dans le livre d'épella-

tion, aux pages 40 et 98, bien. Arithmétique, règle de multiplication de deux chiffres faites correctement.

2e classe. Deux garçons et deux filles. Deuxième livre de lecture, page 46. Lecture et épellation, assez bien. Arithmétique, multiplication et addition, bien.

3e classe. Premier livre, deuxième partie, page 9. Lecture, bien ; épellation, très bien ; arithmétique, bien.

4e classe. Premier livre, première partie, page 15. Lecture et épellation, bien. Il y a trois filles et un garçon dans cette classe.

5e classe. Une fille. Premier livre, première partie, page 26. Lecture et épellation, bien.

6e classe. Un garçon et deux filles. Premier livre, page 6. Lecture et épellation, passables.

7e classe. Une fille. Premier livre, page 6. Lecture et épellation, passables.

Classe de l'abécédaire. Trois garçons et trois filles, passable.

Ecriture dans les cahiers, passable. Somme toute, il y a une amélioration sensible.

Trois jeunes gens fréquentent l'école de temps en temps. Ils lisent dans le troisième livre de lecture.

Les sauvages ont terminé une maison d'école et posé les fenêtres nécessaires. Ils doivent bientôt la meubler et la couvrir en chaume. C'est un très bon bâtiment qui fait honneur à la bande.

J'ai visité les jardins, mais je regrette de dire qu'il n'y aura pas de récolte à cause de la sècheresse de la saison Les sauvages devront vivre de l'exploitation de leurs pêches comme ils l'ont fait jusqu'à présent.

Bande du lac Saint-Martin.

J'arrivais sur cette réserve dans la soirée du 21. Les sauvages se trouvant tous présents je leur distribuai les provisions et le lendemain je fis les paiements.

La bande en général désire qu'un des conseiller- se démette parce qu'il a une mauvaise santé et qu'il ne peut assister aux assemblées ou faire des affaires d'aucune sorte.

J'ai visité l'école mais je n'ai été aucunement surpris de constater que les élèves n'avaient fait que peu de progrès ;—en effet, l'instituteur manque d'énergie. Lors de ma dernière inspection je l'ai réprimandé, mais ce sera en vain, j'en ai peur. Il y avait à l'école neuf garçons et quatre filles présents.

1re classe. Trois garçons et une fille. Troisième livre de lecture, page 10. Lecture, passable ; épellation, bien ; explication, passable ; arithmétique, assez correctement ;—un garçon, le fils de Sahkooset, très bien.

2e classe. Deux garçons. Deuxième livre de lecture, page 150. Lecture, épellation et explication, passables.

3e classe. Un garçon. Deuxième livre, page 18. Lecture, épellation et explication, bien.

4e classe. Une fille. Deuxième livre, page 14. Lecture, bien ; épellation, passable.

5e classe. Une fille. Deuxième livre, page 21. Lecture, bien ; épellation, passable ; explication, bien.

6e classe. Deuxième livre, page 16. Lecture et épellation, bien.

Ecriture sur des cahiers, bien. Pas de progrès par suite de la maladie de l'instituteur.

J'ai inspecté les bestiaux, instruments et maisons, et tout était en bon état.

J'ai également visité les jardins ; ils étaient en bon état et bien clôturés.

Les sauvages construisent de bonnes maisons. Ils ont élevé les murs d'une maison d'école de 18 par 24 et de 10 pieds de hauteur, du plancher au plafond. Cette maison est faite de bons billots d'épinette équarris, et les sauvages s'attendent à ce que le gouvernement leur accorde le même crédit que les autres bandes ont obtenu.

Les récoltes ont très belle apparence et promettent un bon rapport ; cependant les menus grains ont été détruits par la vermine ou la sècheresse. Le foin est très abondant.

Les pêches sont très bonnes pendant la plus grande partie de l'année, ce qui est d'un grand secours pour les sauvages. Ces derniers se plaignent que les blancs viennent empiéter sur leurs pêches du lac Saint-Martin.

Je partis de cette réserve dimanche à 11 a.m. pour la

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE INFÉRIEURE DE FAIRFORD.

où j'inspectai les jardins des deux côtés de la rivière ainsi que la charpente de la nouvelle maison d'école qui vient d'être construite. Cette maison se compose de billots d'épinette et de tremble taillés avec soin.

Le lendemain j'ai inspecté l'école de William Anderson et j'y constatai de grands progrès. C'est la meilleure école de toutes celles que j'ai visitées, sous le rapport de la discipline et du progrès.

1ère classe. Cinq garçons et trois filles. Quatrième livre de lecture, page 313. Lecture, épellation et explication, bien ; arithmétique et récitation, très bien ; géographie, page 39, et indication sur la carte, très bien ; grammaire et dictée, très bien.

2e classe. Un garçon et une fille. Troisième livre de lecture, page 152. Lecture, explication, épellation et écriture, bien.

3e classe. Cinq garçons et trois filles. Deuxième livre de lecture, page 150. Lecture, explication et épellation, bien,

4e classe. Trois garçons. Premier livre, première partie, page 16. Lecture et épellation, bien.

5e classe. Un garçon et une fille. Premier livre, première partie, page 10. Lecture, bien.

6e classe. Trois garçons et deux filles. Premier livre, première partie, page 20. Lecture et épellation, bien.

Observations générales.

L'écriture et le chant sont très bien. Cette école a fait de grands progrès et mérite un prix. Je suis allé visiter la réserve en compagnie de mon aide et nous avons examiné les jardins, maisons, écuries et fermes. Il y a partout sur cette réserve un progrès sensible. Les sauvages construisent de meilleures maisons, les chemins sont mieux entretenus, bref la réserve de Fairford promet de faire honneur à mon district. Le chef est un bon homme, en tout digne de la charge qu'il occupe ; il a beaucoup d'influence sur sa bande et il s'en sert pour leur bien. Il possède un certain nombre de bêtes à cornes et il a ensemencé plusieurs acres de terre.

Réserve de la Rivière-aux-Grues.

J'arrivai sur cette réserve le 30 matin. Le vieux chef venait de perdre sa femme et la bande déplorait sa perte. Je présidai à une assemblée de la bande, puis je fis le paiement des annuités. J'allai aussi inspecter l'école placée sous les soins de l'instituteur William Henry Anderson, et je constatai qu'elle donnait d'excellents résultats.

1ère classe. Deux garçons. Troisième livre de lecture, page 30. Lecture et épellation, passables. Arithmétique, multiplication, très bien.

2e classe. Une fille. Troisième livre de lecture, page 32. Lecture, épellation et arithmétique, bien.

3e classe. Sept filles. Deuxième livre, pages 30 et 132, et deuxième livre de lecture, page 2. Lecture, épellation, arithmétique et écriture, bien.

4e classe. Quatre filles. Deuxième partie, premier livre, page 44 et 77. Lecture et épellation, bien.

5e classe. Deux garçons. Deuxième livre, première partie, page 20. Lecture et épellation, bien.

6e classe. Trois garçons. Première partie, deuxième livre, pages 10 et 17.—Lecture et épellation, bien.

Classe de l'abécédaire, bien.

Somme toute il y a amélioration marquée depuis ma dernière visite. Le lendemain j'ai inspecté les jardins, instruments, maisons, écuries et bestiaux. J'ai tout trouvé en bon état sauf un bœuf et un taureau qui s'étaient blessés dans les bois. Les charrues et herses n'étaient pas à l'abri, mais ces instruments étaient en bon ordre.

Les jardins étaient très propres et solidement enclos. Les récoltes ont belle apparence mais la vermine a détruit une partie des graines potagères.

Réserve de la Rivière à la-Poule-d'Eau.

Toute la bande s'était rendue au débarcadère du bateau et j'ai eu une réception très cordiale. Les sauvages ont construit un bon quai et fait un excellent chemin jusqu'à la maison d'école. Ils ont planté des arbres le long de ce chemin. Je fus escorté jusqu'à la maison d'école où il me fut présenté deux adresses dans lesquelles les sauvages m'exprimaient leur loyauté envers leur grande mère la Reine. Je payai les annuités et inspectai l'école et les jardins, après quoi je visitai la réserve. Il est vraiment merveilleux que des enfants qui, il y a dix-huit mois, ne pouvaient même comprendre un mot d'anglais, puissent maintenant lire et écrire en français et en anglais. Les classes sont comme suit:

1ère classe. Une fille. Lecture, bien.

2e classe. Quatre filles et deux garçons. Deuxième livre de lecture, page 24. Très bien.

3e classe. Huit garçons et une fille. Deuxième partie, premier livre, page 34. Lecture, épellation et écriture sur l'ardoise, très bien.

4e classe. Une fille. Premier livre, page 20. Lecture, bien.

5e classe. Deux garçons et deux filles. Premier livre, page 23. Lecture, bien. Cinq garçons et deux filles écrivent sur des ardoises.

6e classe. Deux garçons et deux filles. Premier livre, page 21. Lecture et épellation, très bien.

1ère classe. Dictée, cinq filles et deux garçons; écriture sur ardoises, très bien.

2e classe. Huit garçons et une fille; dictée, bien; addition sur le tableau, très bien.

J'ai aussi examiné les élèves des différentes classes sur le français, avec le résultat suivant:—

1ère classe. Trois garçons et six filles. Lecture, page 14, illustration de la bible, très bien.

2e classe. Sept garçons, *Devoir du Chrétien*, page 9. Lecture, très bien.

3e classe. Syllabaire, page 38. Une fille et deux garçons. Très bien.

4e classe. Un garçon et deux filles. Syllabaire, page 27. Lecture, très bien.

5e classe. Première partie, premier livre, page 40. Epellation, très bien; deux filles et deux garçons.

Classe de l'abécédaire. Quatre garçons et six filles. Bien.

1ère classe. Huit garçons et cinq filles, écriture, très bien; écriture sur ardoises, très bien.

2e classe. Ecriture, trois garçons et une fille, très bien.

1ère classe. Trois garçons et six filles, épellation, très bien.

2e classe. Sept garçons, épellation, très bien.

Arithmétique. Neuf garçons et huit filles.

Addition, multiplication et soustraction sur le tableau, très bien.

Les récoltes avaient belle apparence et promettaient un bon rapport à l'exception des menus grains qui avaient été détruits par la vermine. Il y a des signes de progrès partout sur la réserve. En réalité, c'est étonnant de voir avec quelle rapidité ils ont changé leur manière de vivre. Les bestiaux paraissent bien et les instruments sont en bon état. Je quittai la Poule-d'Eau et me rendis à la

Baie aux-Canards.

Je suis arrivé sur cette réserve le 13 août. On me fit rapport qu'une femme sauvage avait donné une dose de poison à une autre femme sauvage avec l'intention de la tuer. Je fis une enquête à ce sujet, et après avoir trouvé la femme coupable, je la condamnai à subir un procès. Je suis d'avis qu'on devrait faire un exemple, car les cas de ce genre ne se répètent que trop souvent. Je payai les annuités aux membres de la bande et leur distribuai des présents. Il y a un certain nombre de métis qui désirent se retirer du traité.

J'inspectai l'école de cette réserve et constatai qu'elle occupait le deuxième rang parmi celles de mon district. J'examinai aussi les élèves en anglais, et constatai les résultats suivants :—

1ère classe. Deux garçons et quatre filles, premier livre, page 20. Lecture, très bien.

2e classe. Un garçon et deux filles. Deuxième livre, page 18. Très bien.

3e classe. Un garçon et une fille. Lecture, très bien.

4e classe. Un garçon et quatre filles. Lecture et écriture, très bien.

Je les examinai aussi en français et je constatai les résultats suivants :—

1ère classe. Deux garçons et quatre filles. Lecture, explication et épellation, très bien.

2e classe. Un garçon et deux fiilles. Lecture et épellation, bien.

4e classe. Un garçon et trois filles. Page 20. Lecture, épellation et écriture, très bien.

5e classe. Trois garçons. Premier livre, deuxième partie, page 30. Lecture, épellation et écriture, très bien.

6e classe. Cinq garçons et une fille. Page 45. Lecture et épellation, très bien.

Classe de l'abécédaire. Six garçons et trois filles. Très bien.

Les jardins avaient très bonne apparence, ne contenaient pas de mauvaises herbes et étaient bien clôturés.

Les bestiaux étaient en bon état et leur nombre augmente rapidement.

On prend grand soin des instruments qui sont en bon état.

En revenant j'arrêtai de nouveau à la réserve de la rivière aux Grues pour inspecter les outils et instruments et les livrer aux sauvages. J'arrivais à cet endroit le 18 pour en partir le lendemain pour l'agence.

Observations générales.

Suit la classification des instituteurs sous le rapport de la discipline et du progrès. La meilleure école est celle de la Fairford inférieure, instituteur William Anderson, sen.; 2e Baie-aux-Canards, Wilfred Adam, instituteur; 3e Fairford supérieure, George Bruce, instituteur; 4e Rivière de la Poule-d'Eau, Jules Tabouret, instituteur; 5e Ecole de la Baie-du-Sable sur le lac Manitoba, Robert Tweddell, instituteur; 6e Ecole de la Petite-Saskatchewan, Colin Sanderson, instituteur; 7e Ecole de la rivière aux Grues, W. H. Anderson, instituteur; 8e Ecole du lac du Flux et du Reflux, Caroline Asham, institutrice; 9e Ecole du lac Manitoba, William Sanderson, instituteur; 10e Ecole du lac Saint Martin, Francis Storr, instituteur.

J'ai reçu avec plaisir le yacht que le département m'a envoyé.

En général les bandes de mon district s'acheminent vers le progrès et il est très satisfaisant de remarquer combien il leur faut peu d'aide, comparativement à d'autres districts.

L'état sanitaire des différentes bandes a été très bon, règle générale, et les Sauvages ont appris avec beaucoup de satisfaction que le département devait leur fournir des médicaments. Je regrette de dire qu'il se commet bien des immoralités parmi les sauvages, mais j'ai peur qu'on ne puisse facilement remédier à ce mal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,

Agent des sauvages.

AGENCE DE MANITO-WAH-PAH,

LES NARROWS DU LAC MANITOBA, 21 août 1886.

Au Très-honorable,

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions qui m'ont été données j'ai l'honneur de vous transmettre, avec un état tabulaire, le rapport annuel pour l'exercice terminé

le 30 juin dernier. J'y joins des observations supplémentaires au sujet de mes visites aux différentes réserves de cette agence, en juillet et août.

TRAITÉ N° 1.

Bande de la Baie-du-Sable.

Avant mon départ, lors du dernier paiement des annuités, j'ai inspecté tous les bestiaux provenant du gouvernement et je constatai qu'ils étaient en bon état. Je les plaçai sous les soins de l'instituteur après avoir passé un contrat avec un métis du nom de Nicholas Spence, pour la fourniture sur la réserve de la quantité de foin nécessaire pour l'hiver.

Suivant les instructions que j'avais reçues du département, les instruments et provisions qui n'avaient pas été distribués ont été emmagasinés dans la maison d'école et confiés aux soins de l'instituteur en attendant l'ordre d'en disposer d'une manière définitive. Depuis la date de mon dernier rapport, l'école a été tenue régulièrement et avec habileté, et lorsqu'elle a été fermée j'ai constaté que les élèves avaient fait de bons progrès.

TRAITÉ N° 2.

Bande du lac Manitoba.

Au cours de mes visites à cette bande j'ai constaté que les animaux étaient mis dans des écuries, bien soignés, et qu'ils étaient en bonne condition.

Les écoles se trouvaient dans un état très satisfaisant, et les élèves avaient fait de bons progrès. Il a été bâti une nouvelle maison d'école et l'on demande un autre instituteur. Cette école est située à l'autre extrémité de la réserve, à une distance de près de six milles. Les sauvages sont prospères, leurs jardins ont bonne apparence et les graines qui leur ont été fournies ce printemps donnent entière satisfaction.

Bande du lac du Flux et du Reflux.

Une moitié à peu près des membres de cette bande, en leur qualité de métis, se sont retirés du traité et le reste, au nombre de seize familles, demande qu'il soit nommé un chef et deux conseillers pour remplacer ceux qui se sont retirés. Je me suis engagé à faire connaître leur désir au département.

Les sauvages qui appartiennent encore à ce traité sont industrieux et réussissent en agriculture ; ils ont employé toutes les semences qui leur ont été fournies au printemps. Ils cultivent et ensemencent les terres laissées vacantes par les métis qui se sont retirés. Leurs récoltes ont une belle apparence, et à tout prendre on peut dire que ces sauvages sont dans une bonne condition.

Il est pris grand soin des animaux et des outils, et l'école qui a été rouverte au mois d'octobre dernier fait des progrès sous la direction du nouvel instituteur.

Réserve de Fairford.

Cette réserve n'a pas cessé d'être l'une des plus importantes et l'une des plus prospères de mon agence, bien que plusieurs métis se soient retirés du traité. Ces derniers habitaient la réserve avant de faire partie du traité et l'occupaient avant même qu'elle n'eut été cédée au Canada, et comme dans plusieurs cas il a été fait d'importantes améliorations qui leur donnent des droits, disent-ils, d'après l'acte du Manitoba, ils demandent qu'on ne les trouble point et qu'ils puissent demeurer sur la réserve.

Les récoltes des sauvages ont bonne apparence, à l'exception du foin qui est rare par suite de la sécheresse. Le bétail appartenant à l'Etat augmente considérablement en nombre et l'on en prend bien soin. Lors du dernier paiement des annuités trois brebis et un bélier ont été mis bas en bon état ; la réserve convient parfaitement à l'élève des moutons. Les sauvages demandent qu'il leur soit donné une machine à carder et un rouet à filer la laine.

Les écoles sont bien dirigées et très fréquentées, l'une de ces écoles est la propriété de la mission. Une nouvelle école a été construite par l'Etat dans le bas de la réserve et elle est d'une grande commodité.

Bande du lac Saint-Martin.

Les sauvages de cette réserve s'occupent d'agriculture tout en consacrant une partie de leur temps à la chasse et à la pêche. Leurs jardins sont bien entretenus, mais la récolte des pommes de terre est très médiocre. Je suis fier de dire qu'on prend bien soin du bétail. La bande a accepté le taureau et la vache qu'on lui a envoyés l'automne dernier.

Il a été construit une grande maison d'école qui coûtera, après avoir été finie et couverte en bardeaux, à peu près $150 ; cette somme a été souscrite par les sauvages sur l'argent de leurs annuités. Ils font beaucoup d'argent par la vente du poisson blanc.

Bande de la Petite Saskatchewan.

Cette bande ne cultive que très peu et la récolte des pommes de terre était très pauvre par suite de la sècheresse et de la négligence des sauvages.

De grands feux de forêts ont causé des dommages considérables sur la réserve ; il a été brûlé deux charrues ainsi que d'autres instruments.

L'école fait des progrès passables. Le bétail est bien nourri, car on a de l'excellent foin en abondance. Lors du dernier paiement des annuités, le chef m'a exposé que par suite de la rareté du bois de construction sur la réserve, les sauvages désiraient qu'il leur fut permis de couper du bois sur les terres de l'Etat, ou qu'il leur fut échangé un mille carré des terres boisées du voisinage pour une étendue semblable prise à l'extrémité de l'est.

Réserve de la rivière aux Grues.

L'arpentage de cette réserve n'est pas encore terminé, et les sauvages demandent que cela soit fini le plus tôt possible. Ces sauvages sont prospères et portés à devenir industrieux. Il est bien pris soin du bétail et l'école est dans une condition satisfaisante. Les élèves sont nombreux et font de bons progrès sous la direction de leur nouvel instituteur. Les jardins sont bien entretenus et les récoltes bonnes.

Réserve de la Rivière à la Poule-d'Eau.

Cette réserve est dans un état passablement prospère, les bâtiments sont convenables et les sauvages sont en général à l'aise. Par suite de la sècheresse de la saison, les récoltes, et particulièrement celle des pommes de terre ne sont cependant pas aussi bonnes que d'habitude. Comme il y a abondance de poissons blancs et de gros gibier ils ne souffriront pas de faim, avec de la prudence.

Les bestiaux paraissaient bien et gras. L'école est une des meilleures de mon district ; elle est bien fréquentée et fait des progrès passables. Les élèves montrent un grand désir de s'instruire. Comme l'instituteur a quitté son poste par suite de maladie les sauvages demandent qu'il en soit nommé un autre pour le remplacer dans l'intervalle.

TRAITÉ N° 4.

Réserve de la Baie-aux-Canards.

Cette bande qui est peu nombreuse est très industrieuse. Les membres possèdent des jardins et maisons très propres, et les récoltes ont belle apparence.

Ils prennent bien soin des bestiaux dont ils se montrent très fiers. L'école est dans un état qui leur fait honneur.

Lors du dernier paiement les sauvages de cette réserve ont exprimé leur ardent désir de se transporter au Creek-du Pin à douze milles plus loin, et ils demandent qu'on leur arpente une réserve à cet endroit. Les métis de cette bande qui se sont retirés du traité et dont plusieurs y possèdent de belles fermes qu'ils ont considérablement améliorées, désirent cependant les conserver à titre de homesteads individuels.

Observations générales.

Au cours de mes visites aux différentes réserves ce printemps, j'ai fait placarder à des endroits bien en vue, conformément aux instructions qui m'avaient été données,

des avis aux sauvages d'enlever de leurs demeures toute ordure et autres causes de maladie; j'ai constaté qu'ils s'étaient généralement conformés à ces avis et je n'ai eu connaissance d'aucun cas de maladie contagieuse.

J'ai vacciné comme d'habitude et les sauvages étaient contents.

On a exprimé la crainte que le poisson blanc ne se fît rare par suite de l'accroissement des opérations de pêche des commerçants blancs et autres, et les sauvages désirent que le gouvernement soumette ces derniers à certaines restrictions afin de conserver ce précieux poisson qui forme leur principal moyen de subsistance.

L'orignal et les autres gros gibiers se font rares, disent-ils, à cause des grands feux qui ont exercé des ravages tout l'été dans les bois voisins des différentes réserves du Traité n° 2. Les sauvages sont en conséquence dans une grande anxiété pour subvenir aux besoins de leurs familles dans l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU.

Agent des sauvages.

AGENCE DE COUTCHECHING,

LAC LA PLUIE, 10 août 1885.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que j'ai reçues du département j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur mes opérations depuis le 30 juin dernier.

J'ai quitté le Portage-du-Rat en compagnie de mon aide, le 6 juillet à midi, sur le remorqueur à vapeur *N. Mosher*. Ce vapeur remorquait les approvisionnements des sauvages de cette agence. Comme j'avais appris qu'il se trouvait des colporteurs de liqueurs fortes sur la Rivière LaPluie, je me suis procuré les services d'un constable de M. Lyons, le magistrat de police d'Ontario.

Nous avons eu du temps très rude sur le lac des Bois, et comme nous cherchions à traverser la batture de sable, à l'entrée de la rivière LaPluie, et que la nuit était sombre et orageuse nous nous sommes trompés de chenal et le steamer s'est échoué. En reculant il est allé frapper un tronc d'arbre ce qui a produit une voie d'eau et quelques minutes plus tard il enfonçait dans environ cinq pieds d'eau. Comme nous avions perdu le petit bateau précédemment, nous ne pouvions nous échapper et il nous a fallu en conséquence y passer toute la nuit au grand danger de nos vies. Au matin le temps était encore si mauvais qu'aucun bateau ou steamer ne pouvait nous approcher, toutefois, les personnes qui se trouvaient à bord de la barge, également échouée à environ cinquante verges de nous, furent assez heureux pour construire un radeau de planches, et le constable ayant offert de nager avec un câble jusqu'à la barge nous avons pu ainsi traîner le radeau sur lequel nous nous sommes sauvés avec difficulté en emportant la boite de dépêches contenant l'argent pour les paiements des sauvages.

Réserve de Hungry-Hall.

Je suis arrivé à cette réserve dans la soirée du 9 et le lendemain matin j'ai commencé les paiements, c'est-à-dire trois jours après la date à laquelle ils auraient dû être faits. J'ai distribué les approvisionnements et ai inspecté les jardins des bandes nos 1 et 2.

Long-Sault.

J'y suis arrivé à bonne heure le lendemain matin, et après avoir distribué les approvisionnements et avoir payé l'argent des annuités aux bandes nos 1 et 2 et terminé tout l'ouvrage que cela entraîne, je partis pour les

Rapides du Manitou

où j'arrivais le 12 matin (dimanche), et comme j'étais en retard je crus à propos de payer de suite au lieu d'attendre au lundi matin, afin de pouvoir continuer mon voyage.

D'après l'inspection que j'ai faite personnellement des jardins des bandes nos 1 et 2 je juge que les récoltes de maïs et de pommes de terre, ainsi que 2½ acres de blé seront très bonnes.

Le chef Mawintobinesse du Long Sault qui nous y avait accompagné me dit, au cours des paiements, que tous les sauvages de la rivière désiraient qu'on dépense l'argent perçu par le gouvernement de Macaulay pour violation de propriété, à acheter des clous, serrures, châssis, etc., pour leurs maisons, et j'ai communiqué cette demande au département.

Les chefs des bandes nos 1 et 2 me demandent aussi qu'il leur soit donné une carte de leur réserve.

Petites-Fourches.

Je suis arrivé sur cette réserve le 13 matin, et après avoir tenu un conseil je terminai les paiements.

Il me fait grand plaisir de faire mention de l'industrie des sauvages de cette réserve. Leurs jardins sont bien tenus et les récoltes ont une apparence extraordinairement bonne. Ainsi qu'on le remarquera par l'état tabulaire, leur récolte excède de beaucoup celle de l'année dernière. On a labouré et clôturé au mois d'octobre dernier deux acres que l'on a ensemencées, en mai, de blé, d'avoine et d'orge. Les sauvages désirent en exprimer leur satisfaction et gratitude.

Le chef me demande de plus qu'on lui donne une carte de sa réserve.

Coutcheching et Stangccoming.

En attendant l'arrivée des approvisionnements qui se trouvaient dans le navire naufragé je fis les paiements sur ces réserves. J'avais auparavant tenu un conseil pour faire l'élection d'un conseiller afin de remplacer celui qui avait été tué par le tonnerre. Les approvisionnements arrivèrent et furent distribués le 17.

Necatchewenin.

Je suis arrivé à cette réserve, à 3 heures p.m. le 18, et je tins un conseil pour l'élection d'un conseiller pour remplacer celui qui est mort depuis le dernier paiement. Je distribuai ensuite les approvisionnements et fis l'inspection de tous les jardins avant le soir.

Nickickesminescan.

Je suis parti pour cette réserve le 20 matin pour y arriver le même soir. Le lendemain matin je fis les paiements. Je partis à midi.

Rivière-la-Seine.

Je suis arrivé à cette réserve à 10 heures a.m. le 22 pour commencer de suite les paiements. On m'informa qu'il y avait des colporteurs de whisky américains dans le voisinage, mais il n'a pas été apporté de liqueurs sur cette réserve pendant que nous y étions, et les sauvages ont été respectueux et paisibles. Je campai sur la réserve et partis à bonne heure le lendemain matin.

Lac la-Croix.

Je suis arrivé sur cette réserve pendant la soirée du 24, et le lendemain matin je réunis le conseil pour l'élection d'un chef et d'un conseiller.

Un colporteur de wiskey était campé du côté américain, mais il n'a pas été vendu de liqueurs sur la réserve à ma connaissance pendant que je m'y trouvais, bien qu'on m'ait informé par la suite qu'il en avait été vendues. Le vice de l'ivrognerie fait beaucoup de ravages parmi ces Sauvages. Je fais allusion à ce sujet dans les observations qui terminent ce rapport.

Les jardins, je regrette de le dire, sont très petits, mal entretenus et les récoltes sont pauvres.

Observations générales.

En terminant ce rapport je suis heureux de dire que les sauvages placés sous ma surveillance sont dans une condition passablement prospère, et qu'en général ils subviennent eux-mêmes à leurs besoins. Il n'y a parmi eux que deux ou trois pauvres et infirmes.

Lors des paiements, les vêtements des chefs et principaux n'étaient pas arrivés par suite de retard éprouvé sur la route entre Kingston et le Portage-du-Rat. Je les ai reçus depuis mon retour à l'agence et en ai fait la distribution.

La crue des eaux, je regrette de le dire, aura pour effet de faire manquer la récolte du riz, heureusement qu'il y en a en abondance sur un lac de l'intérieur, du côté américain.

Les approvisionnements fournis par la Compagnie de la Baie-d'Hudson étaient conformes aux échantillons, et les sauvages ont été très satisfaits de la qualité supérieure de la farine.

Deux instituteurs ont été nommés pour les écoles des réserves du Long-Sault et des Petites-Fourches; ils sont partis pour leurs postes respectifs le 23 juillet dernier. Ces écoles ont reçu leur ameublement. M. OKeefe, de la réserve de la Rivière aux-Anglais, a été envoyé à cette agence et il y a ouvert l'école le 1er courant. La présence à cette école est très bonne et les élèves feront de rapides progrès, je crois, sous la direction de O'Keefe.

Relativement aux troubles et à la démoralisation qu'entraîne dans cette agence le trafic des liqueurs du côté américain à la suite des paiement annuels, il est à espérer qu'on pourra à l'avenir nommer des constables pour surveiller ce commerce illicite, du moins pendant les paiements. Cette agence est dans une situation exceptionnelle, car elle a son front tout entier sur la frontière internationale.

La conduite générale des sauvages pendant mes visites à leurs réserves a été paisible et respectueuse.

Suit une estimation approximative de l'état des récoltes sur les différentes réserves de mon agence, d'après les indications actuelles.

Hungry Hall, n° 1.—Pommes de terre, 500 boisseaux; maïs, 50. Le grain semé a manqué. Les jardins ont bonne apparence et ont été agrandis.

Hungry Hall, n° 2.—Pommes de terre, 200 boisseaux; maïs, 50. Cette bande possède également des jardins, du côté américain de la rivière.

Long-Sault, n° 1.—Pommes de terre, 1,000 boisseaux; maïs, 200; avoine, 30. Cette bande est industrieuse, les jardins sont bien entretenus et ont une plus grande étendue.

Longt-Sault, n° 2.—Pommes de terre, 800 boisseaux; maïs, 100.

Rapides Manitou, n° 1.—Pommes de terre, 2,000 boisseaux; maïs, 500; avoine, 50; blé, 40. Cette bande aura des pommes de terre à vendre. Le blé a très belle apparence, mais il est trop dru.

Rapides Manitou, n° 2.—Pommes de terre, 500 boisseaux; maïs, 80. Deux sauvages seulement de cette bande cultivent.

Petites-Fourches.—Pommes de terre, 500 boisseaux; maïs, 80; avoine, 80; blé, 40; orge, 30. J'ai déjà parlé au long de cette bande de sauvages dans le cours de ce rapport.

Coutcheching.—Pommes de terre, 1,000 boisseaux; maïs, pas de récolte, les corneilles l'ont entièrement détruite.

Stangecoming.—Pommes de terre, 150 boisseaux; maïs, 30; il y a aussi une petite quantité de blé qui ne vaudra pas la peine d'être coupé.

Nacatchewenin.—Pommes de terre, 200 boisseaux; maïs, 10. Les sauvages de cette bande sont de très pauvres jardiniers et s'intéressent peu à la culture.

Nickickesminescan.—Pommes de terre, 400 boisseaux; maïs, 30. La même remarque s'applique à cette bande.

Rivière LaSeine.—Pommes de terres, 200 boisseaux; maïs, 8. Il a été observé de nombreuses mouches des patates dans ces jardins.

Lac-la-Croix.—Pommes de terre, 150 boisseaux; maïs, 10. On a aussi observé la mouche des patates sur cette réserve. Les jardins étaient mal entretenus.

La culture des petits jardins potagers n'a pas réussi.

J'ai reçu et inspecté le 4 courant les bestiaux envoyés à la bande des Petites-Fourches, et j'ai distribué à la même époque les vêtements des sauvages de la rivière qui avaient été reçus après la date des paiements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. J. N. PITHER,
Agent des sauvages.

AGENCE DE COUTCHECHING,
6 juillet 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Les sauvages des différentes réserves sont dans une condition passablement prospère malgré que des gelées hâtives aient détruit les pommes de terre à plusieurs endroits. La pêche et la chasse leur ont cependant fourni les moyens de subvenir à leurs besoins, à l'exception de quelques vieillards et infirmes qui ont reçu des provisions pendant l'hiver dernier.

D'après les instructions qui m'ont été données par M. l'inspecteur McColl, j'ai donné à l'entreprise le labourage de quinze acres de terre sur la réserve des Petites-Fourches, sur la rivière LaPluie. Une partie fut labourée en octobre et le reste en avril. On a semé ce printemps quatre boisseaux de blé, dix d'avoine et deux d'orge, et les sauvages ont planté du maïs et des pommes de terre sur le reste du terrain préparé. Malgré la sècheresse, il y a toute apparence d'un bon rapport. Je suis chagrin d'avoir à faire rapport que, faute de pluie pendant les mois de mai et juin, la récolte du foin est pauvre.

J'ai visité le 17 décembre, ainsi que le 2 mars les écoles du Long-Sault, des Rapides Manitou et des Petites-Fourches. J'ai été surpris des progrès faits par les enfants. Les instituteurs du Long-Sault et des Petites-Fourches sont partis au printemps pour leurs missions de Youkon et d'Athabaska; il en a été nommé d'autres pour les remplacer.

On a donné aux différentes bandes 100 boisseaux de pommes de terre pour leur semence, car la gelée avait détruit la plus grande partie de celles qu'elles conservaient pour cette fin. Il leur a aussi été distribué différentes graines potagères.

En ce qui concerne les paiements de cette année on trouvera toutes les informations nécessaires dans le rapport supplémentaire ci-inclus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. J. N. PITHER,
Agent des sauvages.

AGENCE DE COUTCHECHING. TRAITÉ N° 3.
LAC LAPLUIE, 1er août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ainsi que l'état tabulaire suivant pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Hungry Hall.

Je suis parti de Portage-du-Rat le 6 juillet pour arriver à Hungry Hall le 7, à midi. Après avoir tenu un conseil j'allai visiter les jardins. Quelques-uns ont beaucoup souffert du manque de pluie et les mouches des patates sont nombreuses. Les

femmes et enfants passent par les sillons avec des vases contenant de l'écorce allumée et brûlent les mouches.

Ces sauvages ont élevé la charpente d'une maison d'école. Je leur ai donné 20 livres de clous pour les planchers. Dans le moment la classe est faite dans une chambre de la maison de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Ces deux bandes possèdent encore sur le côté américain des jardins dans lesquelles elles plantent du maïs et des pommes de terre.

Je payai et distribuai les approvisionnements à ces bandes le 8.

Le Dr Lambert a vacciné ces sauvages.

M. Redden, le chef de police du Portage-du-Rat, a saisi une certaine quantité de liqueurs qu'on devait débarquer sur le côté américain. Ce dernier est demeuré sur la réserve jusqu'au 12.

Long-Sault.

Arrivé à la réserve du Long-Sault le 9, je tins un conseil, puis visitai les jardins et payai ces deux bandes.

Les jardins de maïs et de pommes de terre ont bonne apparence, et il n'y a pas de mouches des patates, mais le grain a beaucoup souffert du manque de pluie.

J'ai livré une paire de bœufs avec le harnais à la bande n° 1. Le chef s'est montré très reconnaissant et a promis d'en faire bon usage.

Il y a une école sur cette réserve et les enfants font des progrès.

J'ai laissé un constable sur ces réserves, car nous avions entendu dire qu'il avait été caché des liqueurs fortes du côté américain.

Rapides Manitou.

Le 10 je suis arrivé aux rapides Manitou et tins un conseil après quoi je distribuai les approvisionnements, visitai les jardins et payai les deux bandes.

Ces sauvages possèdent de grands jardins de maïs et de pommes de terre. Ils ont aussi à peu près quatre acres de blé et d'avoine. Ils sont industrieux.

Trois vaches, trois veaux et un taureau ont été livrés à la bande n° 2.

Il y a une école sur cette réserve et les enfants font des progrès. L'école a été fermée pendant les vacances.

Petites-Fourches.

Il a été labouré quinze acres de terre et semé quatre boisseaux de blé, dix d'avoine et deux d'orge pour les sauvages de cette bande. Ces derniers ont ensemencé leurs anciens jardins de maïs et de pommes de terre. Leurs récoltes ont bonne apparence malgré la sècheresse du mois de juin.

Coutcheching.

Les deux bandes de Coutcheching ont été payées le 14.

Quelques sauvages de la bande de Mickiscese ont fait des jardins sur la grande réserve, mais comme ces derniers n'ont enlevé que les broussailles et ont laissé les arbres, les pommes de terre ont une apparence chétive. J'ai envoyé un homme labourer une acre de terre pour le chef, mais comme celui-ci n'avait pas eu le soin de l'enclore solidement, les cochons ont mangé les pommes de terre.

Bien que ces sauvages possèdent des chevaux, ils ne peuvent s'en servir pour labourer parce qu'ils n'ont pas de harnais. Ils ont demandé un harnais de pony.

Il y a une école sur cette réserve et les enfants font des progrès.

Le Dr Lambert a vacciné tous ces sauvages ainsi que quelques enfants n'appartenant pas au traité.

Par suite de la sècheresse, le foin du marais est rare, cependant les sauvages en trouveront suffisamment pour leurs bestiaux.

Kaicatchewenan.

Je suis parti le 15 pour Kaicathewenan où j'arrivai dans la soirée. Je payai la bande, distribuai les approvisionnements et campai sur la réserve.

Le Dr Lambert a vacciné les sauvages de cette bande.

Je visitai leurs jardins. Ils ont des pois, fèves et pommes de terre qui ont bonne apparence. Les graines fines ont manqué, faute de pluie.

Nickickoseminecan.

Je suis arrivé à cette réserve le 19, je tins un conseil, distribuai les approvisionnements, payai la bande et campai.

Ces sauvages ont entrepris de construire une maison d'école. Ils se proposent également de défricher le terrain le long de la petite rivière qui se jette dans la baie.

Leurs jardins de pommes de terre ont belle apparence, mais le maïs a manqué. Ils ont près de leurs maisons une rizière d'une grande étendue qui promet de rapporter une abondante récolte.

Rivière-la-Seine.

Le 21 je suis arrivé à cette réserve, je tins un conseil, distribuai les approvisionnements et payai la bande. Quelques membres de cette bande se trouvaient à la Savane sur le Lac-des-Mille Lacs, et il m'a été rapporté que quelques-uns avaient été payés à la Savane par M. l'agent McIntyre.

Leurs jardins ont bonne apparence.

Lac-la-Croix.

Je suis arrivé à cette réserve le 24, et après avoir tenu un conseil, je distribuai les approvisionnements et payai la bande.

J'ai visitai les jardins qui ont bonne apparence. Les fèves qu'on a envoyées le printemps dernier donneront un bon rendement. Il y a quantité de mouches des patates dans certains champs, cependant quelques jardins ont belle apparence et promettent un excellent rapport.

Observations générales.

Il me fait plaisir de dire qu'il n'a pas été vendu de boissons enivrantes aux sauvages, à ma connaissance, sauf à Hungry-Hall. Les trafiquants de Vermillion apportaient autrefois de la boisson au Lac-la-Croix, mais j'ai appris que la police avait fait cette année bonne garde et qu'aucun commerçant n'avait pu apporter de liqueurs sur la réserve. Cette réserve est située à environ un mille de la frontière américaine.

La récolte du riz sauvage promet d'être abondante. J'ai averti les sauvages qu'ils devraient garder des pommes de terre pour les semences.

Les approvisionnements ont été délivrés sur les différentes réserves à l'époque des paiements et conformément aux pièces justificatives.

La conduite générale de tous les sauvages pendant ma visite à leurs réserves a été sage et respectueuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. J. N. PITHER,
Agent des sauvages.

AGENCE D'ASSABASKASING,
LAC-DES-BOIS, 10 septembre 1885.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant et l'état tabulaire concernant les sauvages placés sous le contrôle de cette agence, depuis qu'a été fait mon rapport daté du 11 août dernier.

Les annuités ont été payées, comme d'habitude, sans que les sauvages aient élevé la moindre difficulté, parce qu'ils sont satisfaits de la manière dont ils sont traités par le gouvernement.

En tant que j'en puis juger, les vivres, la ficelle, les munitions et les instruments aratoires fournis cette année aux sauvages, m'ont paru être de la meilleure qualité. Tous les effets correspondaient aux échantillons qui m'ont été donnés par M. l'ins-

pecteur McColl. Les fournitures ont toutes été livrées dans le meilleur état et en temps utile aux différents endroits où ont été effectués les paiements d'annuités.

D'après ce que j'en puis savoir, les débitants de boissons enivrantes n'ont pas eu grande chance d'en vendre aux sauvages. Ils ont été bien surveillés par les gens qui me servaient de canotiers et par les sauvages eux-mêmes.

Conformément à mes instructions, j'ai inspecté, autant que possible, tous les jardins qui appartiennent aux sauvages dans l'étendue de cette agence. Ceux que possèdent les bandes d'Islington et du Portage-du-Rat l'ont été en juillet, quand ont été payées les annuités. Les récoltes avaient une belle apparence et promettaient un rendement abondant.

C'est le 17 août que j'ai commencé à inspecter les jardins des bandes du Lac-des-Bois et du Lac-Plat, la maladie m'ayant empêché de remplir ce devoir plus tôt. La récolte des pommes de terre ne sera pas aussi considérable qu'on s'y attendait, mais pour le reste ces jardins présentaient une bonne apparence.

Le riz sauvage n'est pas venu cette année au Lac-des-Bois, et on me dit qu'il en est de même dans tous les endroits des alentours où cette plante a coutume d'être cultivée. C'est la crue des eaux qui en a été la cause. Les sauvages vont en éprouver de sérieux inconvénients, car il vivent généralement de riz sauvage en hiver.

Il ne s'est pas déclaré de maladie d'une nature grave parmi les sauvages de cette agence depuis l'envoi de mon dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
GEO. McPHERSON,
Agent des sauvages.

AGENCE D'ASSABASKASING—TRAITÉ N° 3,
LAC-DES-BOIS, 26 juillet 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre information, le rapport suivant ainsi que l'état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1886.

La coqueluche accompagnée d'une autre maladie d'un caractère moins grave, a sévi cette année parmi les sauvages, et a causé beaucoup de souffrances ; nombre d'enfants en bas âge en sont morts.

N'eût été l'obligeance du département qui a fourni des semences en mai dernier, un bon nombre de sauvages n'auraient pas pu semer ni planter cette année. La récolte de riz sauvage a manqué l'été dernier, par suite de la crue des eaux.

La pêche de l'automne dernier n'a pas été aussi bonne que celle de l'année précédente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
G. McPHERSON,
Agent des sauvages.

AGENCE DE LA SAVANE—TRAITÉ N° 3, 16 septembre 1885.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport spécial sur les affaires des sauvages formant les bandes comprises dans mon agence, avec l'état tabulaire qui l'accompagne.

Lac-des-Mille-Lacs.

J'ai visité cette bande le 28 mai, lui apportant des pommes de terre et des graines potagères ; je n'ai trouvé sur la réserve que trois familles. Ces sauvages

ont perdu une grande partie de leurs semences de pommes de terre par suite de la gelée durant l'hiver dernier. J'ai de nouveau visité cette bande le 8 juillet pour lui payer son annuité, et je l'ai convoquée en assemblée pour lui faire élire deux nouveaux conseillers en remplacement de Wiskaskanini et de Magigisk qui étaient continuellement absents de la réserve et ne remplissaient pas les devoirs de leurs fonctions. Cette bande commence à faire des améliorations ; elle s'occupe de défrichements pour la culture du foin et se bâtit des maisons. Les jardins sont assez bien cultivés, et d'après ce que disent les sauvages, ils ont planté environ trente boisseaux de pommes de terre. Ils ont encore droit d'avoir trois vaches, mais ils voudraient avoir deux bœufs au lieu de deux de ces vaches. Je ne crois pas opportun de leur fournir le bétail en question cette année, parce qu'ils n'ont pas assez de foin. Leurs outils étaient très mal entretenus, le toit du bâtiment qui les contenait étant près de s'écrouler. Je représentai aux conseillers qu'il était de leur devoir de voir à cela, et qu'ils devaient construire un autre local pour y mettre ces outils. Ils se montrèrent bien satisfaits des provisions et des effets d'habillement qui leur étaient donnés.

Lac-de-l'Esturgeon.

J'ai visité cette bande le 31 mai, lui apportant des graines potagères et des pommes de terre ; je n'ai trouvé que trois familles sur la réserve. J'y ai fait une nouvelle visite le 12 juillet, mais je n'y ai trouvé personne; toute la bande campait au bord du lac à six milles plus bas, fabricant des canots. Elle n'a fait aucun progrès dans le cours des dix dernières années. Les sauvages ne demeurent guère sur la réserve que le temps de faire du sucre, de planter des pommes de terre et d'en faire la récolte. Ils trouvent de l'ouvrage aux mines. Je leur payai leur annuité et leur distribuai les fournitures, dont ils se montrèrent satisfaits. Le chef représenta qu'ils préféreraient avoir plus de ficelle et moins de lard. Ils n'ont pas de bâtiment pour leurs outils, de sorte qu'il s'en détruit et s'en perd en quantité. Ils veulent qu'on leur fournisse quelques outils supplémentaires auxquels ils n'ont pas droit, pour s'en servir à bâtir des maisons. Le chef et les conseillers ont promis d'être plus soigneux que ne l'était l'ancien chef. En visitant leurs jardins, je les ai trouvés très mal entretenus. Cinq sauvages seulement y cultivaient de petits morceaux de terre. Les gelées de l'hiver dernier leur ont fait perdre leurs semences de pommes de terre; ils ont reçu avec reconnaissance celles qu'on leur a fournies cette année, et veulent bien venir chercher à la Savane leurs semences au printemps. Ils retourneront à leur réserve ce mois-ci pour arracher leurs pommes de terre et faire leur pêche d'automne. Il n'y a eu ni naissances ni décès parmi eux dans le cours de l'année.

Wabegon et Lac-de l'Aigle.

Je suis arrivé à cette réserve le 17 juillet au soir. J'ai reçu des entrepreneurs les fournitures, et j'ai fait un partage égal des provisions. La bande du Lac-de-l'Aigle a préféré garder sa part indivise jusqu'à ce qu'elle soit retournée à sa réserve. Le 18 juillet je leur payai leurs annuités, fis le recensement, distribuai les outils, les munitions et la ficelle, etc., donnai le joug fourni cette année à Wabegon, et le harnais que la bande de Wabegon avait au Lac-de-l'Aigle, car elle n'a pas reçu de harnais avec son bœuf. J'inspectai ensuite les jardins de la réserve qui sont très mal cultivés; ils se trouvent principalement sur les îles en dehors de la réserve où l'on voit des pommes de terre, des navets, des carottes, des pois, des fèves, des oignons et des citrouilles, le tout ayant une assez bonne apparence. Ils ont planté 169 boisseaux de pommes de terre, et ils ont pris l'hiver passé, pour $1,968 de bêtes à fourrure, outre qu'ils ont fait une pêche abondante. Leur bétail qui consiste en un taureau, trois vaches, deux bœufs et trois veaux, est en très bon état.

J'ai conclu un arrangement avec cette bande pour qu'elle donnât son taureau d'un an à celle du Lac-de-l'Aigle dont le sien s'est noyé dans un silo à pommes de terre.

Le chef et son fils, un des conseillers, ont promis de construire une maison d'école, mais toute la bande s'y oppose dans le moment.

6—5½*

Lac-Seul.

Je suis arrivé à la Tête-du-Français le 21 juillet. J'examinai les jardins et tins un conseil à la maison de Mark. La bande de Kutchechewanini qui autrefois était payée au Lac-des-Mille-Lacs et qui l'est maintenant au Lac-Seul, veut avoir une réserve hors des limites de celle de la Tête-du-Français. La plupart de ceux faisant partie de cette bande sont catholiques et sous la direction du Père Marcoux, qui insiste pour faire bâtir une maison d'école avant que les sauvages aient défriché leurs terres ou se soient construit des maisons. Ces bandes (celles de Kutchechewinini et de la Tête-du-Français) veulent que leurs annuités leur soient payées à la Tête-du-Français, parce qu'elles trouvent qu'elles ont trop de chemin à parcourir pour se rendre au Lac-Seul pendant la saison où il y a le plus à faire. Les bateaux chargés de fournitures peuvent attérir ici et confier ces fournitures aux soins du conseiller Mark. Ces bandes se composent de 118 sauvages.

J'ai inspecté la nouvelle maison d'école, qui est presque achevée. Elle est bien bâtie en bois équarri, et ferait honneur à n'importe quel charpentier. Cette école, ouverte le 1er juillet par M. Spence, se tient dans la maison de Mark; elle comptait alors environ quarante élèves, mais le prêtre a engagé ses ouailles à en retirer leurs enfants, et maintenant vingt-huit noms figurent sur le registre, tandis que la moyenne de ceux qui la fréquentent chaque jour est de seize. Ils lisent remarquablement bien, épellent passablement ; leur écriture et leur connaissance du calcul feraient honneur à des élèves de trois ou quatre années d'études. Il a été suggéré de séparer par une cloison une petite partie de la maison d'école pour l'usage de l'instituteur cet hiver, le local serait alors toujours chaud pour les enfants.

J'ai payé son annuité à cette bande les 22 et 23 juillet, au Lac-Seul, et je lui ai distribué les provisions et les fournitures reçues des entrepreneurs. Les herses et le joug n'ont pas été reçus à temps pour en faire la distribution; j'ai refusé les charrues, et les ai laissées dans les magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au Réservoir de Wabegon, parce qu'elles ne convenaient pas à cette partie du territoire. J'ai aussi inspecté l'école sous la direction du révérend Jas Irvine, et en la présence de Sa Seigneurie l'évêque de la Terre de Rupert. Il y avait vingt-huit noms sur la liste, avec une assistance moyenne de vingt élèves. Lecture, passable, mais sans être accompagnée d'explications; épellation, très bonne; écriture, satisfaisante; arithmétique, règles simples, assez bien; en somme peu de progrès depuis l'an dernier, ce qui doit, sans doute, être attribué à ce que les enfants ne fréquentent pas régulièrement l'école.

Après cette inspection, je tins un autre conseil. Je fis ensuite des arrangements pour le transport du taureau de cette bande à la Tête-du-Français. Je m'entendis également avec eux pour qu'elle allât au réservoir de Wabigon chercher ses semences au printemps.

L'année dernière, cette bande a récolté 2,264 boisseaux de pommes de terre, et en a planté 360 boisseaux ce printemps.

Matawan et Rivière-des-Anglais.

J'ai visité cette bande le 26 juillet ; j'avais promis aux sauvages d'être chez eux à cette date.

J'ai reçu les fournitures de M. Mackenzie, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et je les trouvai toutes en bon ordre. Je les donnai au chef et aux conseillers, et je veillai à ce qu'elles fussent également partagées entre les membres de la bande à la satisfaction de tous.

Comme c'était le dimanche, les sauvages décidèrent de n'accepter leur annuité que le lundi. Après que celle-ci fut payée, je tins de nouveau un conseil avec la bande. Elle veut savoir où elle sera payée à l'avenir. Les sauvages désirent être payés sur leurs réserves de Bichowaykang et de Grassy-Narrows ; ce qui, je crois, serait ce qu'il y a de mieux à faire. Le chef affirme que promesse lui a été faite qu'ils seraient payés sur leurs réserves.

Cette bande veut qu'il soit établi sur sa réserve de Bichowaykang une école de la communion anglicane. Les sauvages bâtiront la maison d'école pour qu'elle soit

prête au prochain paiement de l'annuité, époque où ils espèrent recevoir l'allocation du gouvernement. Ils préféreraient un instituteur qui pourrait parler sauvage.

A Grassy-Narrows, je trouvai la maison d'école fermée et l'instituteur, M. O'Keefe, parti. Je trouvai en bon ordre les ardoises et les livres qui consistaient en premiers et seconds livres de lecture, en grammaires, en histoires et en géographies; l'écriture des cahiers était remarquable. Le Père Marcoux désire se charger de cette école et y faire les réparations nécessaires. Il voulait savoir s'il serait payé pour l'école par le département si, quand elle serait achevée, il faisait rapport en conséquence. Je lui répondis que lorsque j'inspecterais cette école au prochain paiement de l'annuité, j'en ferais rapport, et que si le département en était satisfait, il obtiendrait la balance de l'allocation du gouvernement. Maintenant les sauvages n'ont plus d'excuse pour ne pas bâtir une meilleure maison d'école; ils ont des outils, et un bœuf pour le transport du bois de service.

A Grassy-Narrows, je trouvai douze maisons, très mal construites et fort sales, mais toutes inhabitées.

Les jardins, consistant principalement en pommes de terre, étaient bien cultivés.

Le bétail, composé d'un bœuf, d'une vache et d'un veau, était en bon état.

A mon arrivée au Portage-du-Rat, je rencontrai le Père Marcoux, qui me dit qu'au lieu du bœuf fourni à cette bande l'hiver dernier, elle aurait dû avoir un taureau, parce qu'elle n'en a jamais reçu. Je dus lui montrer l'état pour le convaincre que ce bœuf était en sus de ce que la bande en question avait droit d'exiger.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,

Agent des sauvages.

AGENCE DE LA SAVANE—TRAITÉ N° 3,

KÉWATIN, 13 août 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec l'état tabulaire qui l'accompagne, mon rapport annuel sur les affaires des sauvages composant les bandes de mon agence.

Bande du Lac-des-Mille-Lacs.

Le 27 mai, j'ai visité cette bande et lui ai distribué les semences. Le 5 juillet, je partis de Fort-William pour la Savane, où m'attendait mon assistant, M. Bannatyne, de Winnipeg. J'engageai un équipage et payai l'annuité à la Pointe-au-Peuplier.

Les sauvages ont fait quelque progrès dans la construction de leurs maisons et dans la culture. Jusqu'à présent je n'ai pas réussi à leur faire bâtir une maison d'école. Leurs jardins sont mieux cultivés que l'an dernier, et comme ils ont reçu tout le bétail auquel ils avaient droit, ainsi qu'une charrue et les herses nécessaires, ils sont maintenant en état de faire plus de défrichement et de cultiver une plus grande étendue de terrain.

Ces sauvages ont choisi leurs fonds de pêche aux Narrows, sur le Lac-des-Mille-Lacs et en face de leur réserve.

Comme les provisions n'étaient pas arrivées à l'époque où j'ai fait le paiement de l'annuité, je les ai distribuées à mon retour du Lac-de-l'Esturgeon.

Ces sauvages sont très bien portants. Vingt-quatre ont été vaccinés. Depuis ma dernière visite, il y a eu trois naissances et un décès causé par la vieillesse.

Bande du Lac-de-l'Esturgeon.

J'ai visité cette bande le 12 juillet et lui ai payé son annuité. Les sauvages n'ont pas fait de progrès en agriculture, ni en fait de constructions. Comme ils sont près de la frontière des Etats-Unis, ils sont toujours à voyager, et ne retournent à leur réserve que pour planter et arracher leurs pommes de terre, recevoir leur annuité et faire leur pêche d'automne.

Je leur ai donné quelques outils et des clous pour les encourager à bâtir. Ils n'ont pas de hangar à outils, et le peu qu'ils en ont est en très mauvais état. Cette bande a choisi ses fonds de pêche en face de sa réserve. Neuf sauvages y ont été vaccinés. Il y a eu une naissance depuis ma dernière tournée d'inspection. Ils se sont montrés bien satisfaits des fournitures.

Bande de Wabegon et du Lac-de-l'Aigle.

J'ai visité cette bande le 27 février, et je l'ai trouvée fort inquiète, n'ayant pas assez de foin pour l'entretien de son bétail. J'ai télégraphié à M. l'inspecteur McColl d'en envoyer, les sauvages offrant d'en payer la valeur.

Au Lac-de-l'Aigle, une des vaches, ayant été percée à coups de corne par un bœuf, a été tuée, et la viande a été vendue $35, que j'ai transmises à M. McColl pour en acheter une autre. Ceci fait honneur à l'honnêteté de ces sauvages.

J'ai fait une nouvelle visite à cette bande le 30 mai; je lui ai distribué des semences, et choisi un emplacement pour la maison d'école. J'ai fait des arrangements avec M. Houston, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, pour fournir aux Sauvages quelques provisions tandis qu'ils construiront cette maison d'école.

Le 19 juillet, j'ai payé l'annuité et distribué les provisions, etc. Les jardins sont bien cultivés, et doivent donner un bon rendement.

La maison d'école est presque achevée, et on demande un instituteur protestant.

Ces sauvages subviennent à leurs besoins; et sont très industrieux. Ils ont payé à même leur annuité le foin qui leur a été fourni l'hiver dernier. Il se trouvait un certain nombre de trafiquants lors du paiement de l'annuité, mais aucun d'eux n'avait de boisson.

Depuis l'année dernière, vingt-huit ont été vaccinés, et il y a eu trois naissances et un décès.

Bande du Lac-Seul.

J'ai visité cette bande le 1er mars pour faire rapport au sujet des écoles, et inspecter le bétail.

Le 23 juillet, je lui ai payé son annuité et distribué les provisions qui toutes correspondaient aux échantillons. J'ai visité les jardins à la Tête-du-Français, et j'y ai trouvé les pommes de terre, l'orge, le blé, le maïs et les autres plantes potagères plus avancés que dans tous les autres jardins dont j'ai fait l'inspection. Les maisons sont toutes très propres et bien tenues. L'école ici, sous la conduite de M. Spence, a fait beaucoup de progrès; les élèves réussissent bien dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Lors de ma visite l'hiver passé, je leur donnai du fil de laine et des aiguilles à tricoter, ainsi qu'un assortiment de graines de fleurs pour les encourager à la culture. Les fleurs avaient une fort belle apparence, et les filles avaient tricoté trois paires de chaussettes. J'ai aussi inspecté l'école du lac-Seul, sous la direction du révérend James Irvine. Les élèves présents étaient peu nombreux, parce que c'était jour de paye. La moyenne est de quinze. Le grand obstacle à leurs progrès est le peu de régularité qu'ils mettent à fréquenter l'école; ils paraissent néanmoins avoir le désir d'apprendre.

La nouvelle maison d'école sur la réserve sera achevée cet automne, et les sauvages y bâtissent leurs maisons près de l'école pour la commodité des enfants. M. Irvine a réussi à faire envoyer à l'asile de Shingwauk, au Sault Sainte-Marie, pour leur faire apprendre des métiers, quatre garçons intelligents du Lac-Seul, et un de Wabegon. Deux veulent être charpentiers, deux instituteurs, et un, fermier. Cette bande a beaucoup progressé depuis l'an dernier. Il y a eu dix-neuf naissances et quatorze décès. Il a été vacciné ici cent vingt-sept sauvages. Trois membres de cette bande ont reçu une commutation de leur annuité.

Bande de Matawan et de la Rivière-des-Anglais.

J'ai visité cette bande le 8 mars pour inspecter le bétail et faire rapport au sujet de l'école de Grassy-Narrows. Le 26 juillet, j'arrivai à Matawan pour payer l'annuité. Je convoquai un conseil, mais comme le fournisseur n'était pas arrivé, je fus retardé une journée, les sauvages ne voulant pas recevoir leur annuité avant la distribution

des provisions. Le fournisseur arriva le lendemain, et je distribuai les provisions ainsi que l'annuité. Ces sauvages voudraient être payés sur leurs réserves l'an prochain—une bande à Wabaskung et l'autre à Grassy-Narrows. Ils ont aussi choisi leurs fonds de pêche en face de leurs réserves. Cette bande pourvoit à sa subsistance, quoiqu'elle ne soit pas aussi industrieuse que celles du Lac-Seul et de Wabegon. J'inspectai l'école qui est sous la direction de M. Blais. Elle était bien plus propre et en meilleur ordre que lors de ma dernière inspection. Il n'y avait que cinq élèves; les autres ne veulent pas y aller. On remarque très peu de progrès chez ces élèves. L'instituteur ne parle pas sauvage, et les enfants ne le comprennent pas.

La bande de Grassy-Narrows a acheté, l'hiver dernier, un taureau qu'elle a payé à même son annuité, car elle avait déjà reçu tout le bétail auquel elle avait droit.

Le vieux chef était très souffrant et a été transporté à l'hôpital de Winnipeg par l'aide du Dr Kerr.

Il y a eu, depuis ma dernière visite, six naissances et deux décès.

Vingt-quatre sauvages ont été vaccinés ici et onze l'ont été à Grassy-Narrows.

En transmettant respectueusement le rapport ci-dessus,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,

Agent des sauvages.

AGENCE DU PAS—TRAITÉ N° 5,

CUMBERLAND, T.N.O., 4 septembre 1885.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité des instructions qui m'ont été données récemment lors du paiement des annuités, j'ai l'honneur de transmettre mon rapport spécial sur les affaires des sauvages de cette agence, avec l'état tabulaire qui l'accompagne et qui comprend des faits survenus depuis mon départ de mon bureau pour Winnipeg dans le but de payer les annuités.

Le 22 juin dernier, je partis du Pas pour Winnipeg par la voie des Grands Rapides. En descendant la rivière je rencontrai quelques-uns des sauvages de Chemawawin, et leur donnai des conseils au sujet de la maison d'école alors en voie de construction.

Le 26 juin j'arrivai aux Grands Rapides où je restai à attendre le bateau du lac jusqu'au 9 juillet, alors que j'embarquai sur le *Colville* pour me rendre jusqu'à l'Ile-à-la-Savane, et de là je pris un bateau d'York pour débarquer à Selkirk le lundi suivant. Le lendemain j'étais à Winnipeg où j'arrêtai jusqu'au samedi suivant. Dans l'intervalle je fus principalement occupé à des entrevues avec M. l'inspecteur McColl, à des travaux au bureau des sauvages et à des préparatifs pour mon voyage de retour.

M. I. W. Jowett m'ayant été nommé comme assistant, le 18 juillet, nous étions à bord du *Marquette* à Winnipeg, et le lendemain nous prenions le *Princess* pour les Grands Rapides, où nous débarquâmes dans l'après-midi du 22. Le jour suivant, comme la pluie empêchait le debarquement des provisions, j'inspectai les jardins ainsi que les maisons, et je remarquai avec plaisir que les récoltes accusaient une différence considérable avec celle de l'an dernier, de sorte qu'avec l'approvisionnement additionnel de munitions et de ficelle qu'ont à leur disposition les sauvages, je ne m'attends à aucune détresse particulière parmi eux l'hiver prochain.

Les maisons de cette réserve, quoique passables pour des logements de Sauvages, ne sont pas aussi bien construites ni aussi commodes qu'elles devraient l'être, si l'on considère que cette localité des Grands Rapides est à la porte de la civilisation. Le fait est que ces sauvages sont incapables de dépenser utilement l'argent qu'ils gagnent aux quais à l'arrivée des bateaux.

Le chef me dit qu'il devait avoir une meilleure maison en automne, bien que s'il a un logement misérable, ce n'est pas par la raison que je viens de mentionner, mais parce qu'il est en partie aveugle.

Comme la maison d'école du gouvernement est à présent achevée, les paiements s'y sont faits cette année les 23 et 24 juillet, et aussi le recensement en même temps.

Après quoi, nous retravers-âmes la rivière, nous eûmes une entrevue avec le chef et les conseillers et nous préparâmes quelques estimations pour l'année prochaine.

Le jour suivant, nous distribuâmes les provisions et nous adressâmes la parole aux sauvages, mais comme quelques unes des fournitures n'étaient pas encore débarquées, nous ne pûmes compléter les paiements. Dans l'après-midi nous traversâmes le portage, mais nous ne pûmes aller plus loin ce jour-là, à cause d'une très forte pluie.

Le lendemain étant un dimanche, nous stationnâmes à l'extrémité ouest jusqu'au lundi matin.

Le 27 juillet, à 5 heures du matin, nous quittâmes les Grands Rapides pour Chemawawin où nous arrivâmes à bonne heure le 29 au matin. L'annuité fut payée et le recensement fait le même jour.

Après les paiements, j'examinai les enfants d'école, présents au nombre de vingt-cinq. M Lindsay, l'instituteur de la réserve, paraît faire de son mieux, mais il souffre quelque peu de mauvaise santé. Les progrès des élèves sont lents, mais réels.

On occupe actuellement la maison d'école de Chemawawin, quoiqu'elle ne soit pas complètement achevée. Les sauvages qui l'ont bâtie ont fait de leur mieux, mais elle n'est pas d'un aspect attrayant.

Le maître de cette école demande d'être transféré à une autre réserve où la moyenne de l'assistance quotidienne lui donnerait une augmentation de traitement.

Les maisons de la réserve prennent graduellement une meilleure apparence, et les jardins promettent décidément une meilleure récolte que celle de l'an dernier, mais l'étendue de terre en culture est bien trop limitée ; néanmoins avec la ficelle et les munitions fournies aux sauvages cette année, ils ne seront pas réduits à la famine l'hiver prochain.

Le jour suivant, après avoir fait des arrangements pour l'entretien du bétail, donné les instructions nécessaires à l'instituteur relativement au biscuit à distribuer à ses élèves, et complété le recensement ainsi que quelques estimations, nous partîmes de Chemawawin pour le Lac de-l'Orignal, et nous arrivâmes au fort le 31 juillet.

Le 1er août, nous sortîmes du fort à 3.30 hrs du matin, et nous fûmes à la réserve peu après 8 heures. Nous commençâmes à faire les paiements et le recensement ce matin même, et le tout fut fini dans l'après-midi.

Après les paiements, je m'entretins avec la bande pendant à peu après une heure, puis j'inspectai les jardins. Ici de même, la perspective est meilleure pour l'hiver prochain, de sorte que, le Lac-de l'Orignal étant très bon pour la pêche, les sauvages, avec la ficelle qu'ils ont à leur disposition, devront y avoir ce qu'il leur faut pour faire face aux besoins de l'hiver avant le commencement de cette saison.

Comme l'école de cette réserve n'est pas ouverte durant le présent trimestre, je n'ai pu examiner les élèves, mais la maison d'école du gouvernement est en voie d'achèvement.

Nous partîmes, la nuit, de la réserve, et nous arrivâmes au fort le lendemain, dimanche.

Les provisions et les autres fournitures ayant été débarquées le dimanche, elles furent examinées et distribuées au chef le matin du jour suivant. Je lui conseillai de réserver la plus grande partie des munitions pour s'en servir à l'automne, ce qu'il promit de faire.

Le biscuit destiné aux élèves fut livré à M. Settee, l'instituteur, avec les instructions nécessaires.

Le 3 août, dans l'après-midi à bonne heure, nous quittâmes le Lac de-l'Orignal pour le Pas, où nous débarquâmes le 5.

Après une entrevue avec le chef et les conseillers, les provisions furent examinées et distribuées.

Le jour suivant, nous commençâmes à faire les paiements et le recensement qui furent achevés le lendemain.

Après les paiements, le reste des fournitures fut examiné et distribué au chef et aux conseillers. Ici pareillement, je donnai instruction pour qu'il ne fût distribué

tout de suite qu'une partie des munitions et que le reste en fût réservé pour la majorité des membres de la bande qui ne se rendraient au Pas probablement que tard à l'automne.

Dans la soirée il s'assembla près de la tente un grand nombre de sauvages et je leur parlai assez longuement.

Le lendemain, je me rendis à Eddy, et inspectai quelques jardins dans cette localité et autour du Lac-aux-Brochets. De là j'allai à mon bureau où je passai le jour suivant qui était un dimanche.

Le lundi matin, j'examinai le reste des jardins sur les bords du Lac-aux-Brochets, puis je descendis à pied par les bois jusqu'au Pas, tout en examinant les jardins et en donnant des instructions aux sauvages au sujet de leurs récoltes. Dans la soirée, je visitai quelques autres des jardins.

Le lendemain matin, il me fut adressé quelques demandes de fournitures pour l'année prochaine, et dans l'après-midi je vis le chef ainsi que les conseillers, et livrai les bœufs amenés pour les sauvages de la montagne du Pas. Dans la soirée je visitai les autres jardins. Je livrai ensuite les deux vaches amenées pour les sauvages du Pas à ceux qui furent jugés aptes à en prendre soin en leur donnant les instructions nécessaires. Je me fis donner en même temps par le chef et les conseillers les pièces justificatives relatives aux fournitures.

Le 12 août, nous partîmes du Pas pour la rivière-au-Bouleau. En passant à Gros-Eddy, j'examinai les élèves qui reçoivent l'enseignement de M. Louis Ahenakew. Cette école compte quatre classes qui toutes font des progrès satisfaisants. L'instituteur a déjà réussi à inculquer aux enfants de bonnes notions élémentaires en arithmétique, en lecture et en épellation.

Nous quittâmes Eddy le même jour, et nous arrivâmes au portage de la rivière-au-Bouleau le 14 août. Toutes les fournitures, à l'exception des faulx et des manches de faulx qui n'étaient pas encore débarqués, furent examinées et livrées au conseiller.

Le lendemain matin, nous fîmes les paiements et le recensement. Dans l'après-midi je passai quelque temps à surveiller la distribution des outils, etc., et ensuite je traversai le portage pour inspecter les jardins.

La maisons d'école que le gouvernement fait bâtir sur la réserve est passablement en voie d'achèvement, et il est probable qu'elle sera prête cet automne.

Les sauvages de la rivière-au-Bouleau attendent un instituteur pour l'occuper.

En revenant d'inspecter les jardins, je rencontrai la bande, et lui parlai de ses jardins, de l'école, de ses demandes de fournitures et d'autres sujets jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Nous restâmes sur la réserve jusqu'au lundi matin, alors que nous partîmes pour Cumberland où nous n'arrivâmes que le matin du jour suivant, à cause d'un fort vent debout.

Le jour même de notre arrivée à Cumberland, les fournitures furent examinées et distribuées au chef et aux conseillers. Je surveillai la distribution, qui ne fut terminée que tard dans la soirée.

Le lendemain, 19 août, j'examinai les élèves dont vingt-cinq étaient présents. En entrant à l'école, je fus frappé de la propreté et de l'extérieur soigné des enfants. Cette école continue assurément de faire des progrès, et je n'hésite pas à dire qu'elle est la meilleure du district. Elle compte quatre classes dans lesquelles sont enseignées les diverses branches de l'intruction élémentaire. La classe de dictée et d'arithmétique fait honneur à l'instituteur. Les cahiers d'écriture font également honneur à M. Beddome et à ses élèves.

La maison d'école que le gouvernement fait construire sur cette réserve était encore inachevée, mais depuis le paiement récent de l'annuité, les Sauvages se sont remués et en ont entrepris l'achèvement.

Après l'examen de l'école, les paiements et le recensement furent faits et complétés le jour suivant, sauf pour trois qui arrivèrent plus tard et reçurent leurs annuités le 22.

Les paiements terminés, les demandes de fournitures furent préparées, et des arrangements furent en partie conclus pour l'entretien à venir du bétail compris dans le traité.

Après les paiements, M. Jowet se mit à l'œuvre pour compléter les bordereaux de paie, travail qu'il a exécuté d'une façon magistrale, mais qui, par suite du fait que quelques uns des sauvages n'ont été payés que subséquemment, à cause de leur absence à l'époque du paiement général, n'a pas l'air aussi soigné qu'il l'aurait eu s'il eût été fait dans d'autres conditions.

Le lendemain, 21, je visitai le reste des jardins et trouvai qu'il y avait apparence d'une assez bonne récolte de pommes de terre, mais il restait du terrain inexploité. Dans l'après-midi du même jour, je rencontrai le chef et les conseillers ainsi que quelques autres sauvages, et je leur parlai de leur école, de leurs jardins, de leurs maisons, des certificats de terre pour les métis et de l'acte ayant pour objet l'avancement des sauvages, passé en 1884. Le jour suivant, qui était le samedi, fut passé plus ou moins au fort à vérifier et à signer les comptes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. On avait débarqué le reste des outils qui furent ensuite examinés et distribués au chef et aux conseillers, en même temps que nous prenions note des noms de ceux qui recevaient ces outils.

Le dimanche, 23 août, au soir, nous partîmes de Cumberland pour le Pas, et nous arrivâmes à mon bureau le lendemain. Sur la route je débarquai à l'Ile-aux-Pommes de-terre, sur le lac Wikumak, et j'examinai les jardins des sauvages; j'y trouvai quelque trois acres de terre en culture, et je promis des pommes de terre pour la consommation des sauvages durant l'hiver prochain. En conséquence, si les sauvages du Pas font bon emploi, cet automne, de leur supplément de ficelle et de munitions, ils devront avoir de quoi subvenir aux besoins de leur hiver.

Nous restâmes à mon bureau jusqu'au samedi matin, et pendant ce laps de temps, M. Jowett travailla activement à dresser les diverses estimations et demandes de fournitures, m'aidant aussi à écrire une certaine quantité de lettres à l'inspecteur et à me mettre au fait de la comptabilité. Mon assistant m'a rendu de précieux services tant à mon bureau qu'ailleurs.

Nous avions été avertis par H. Bélanger, écr., d'être au Pas le 31 août, pour nous rendre par bateau à vapeur aux Grands Rapides. Nous avions projeté de nous mettre en route la veille, samedi, mais le matin de ce jour à bonne heure deux hommes vinrent à nous en disant que le bateau était arrivé et attendait au fort; nous partîmes presque aussitôt, mais pour arriver un quart d'heure trop tard.

Le même jour, samedi, vers midi, nous partîmes du Pas à bord de mon bateau, et nous arrêtâmes à Chemawawin le dimanche. Comme on s'attendait que le bateau du lac serait aux Rapides avant que nous pussions y arriver, nous fûmes obligés dans les circonstances de distribuer les fournitures qui n'avaient pas été débarquées lors du paiement de l'annuité.

Nous fûmes aux Grands Rapides le lundi matin et nous y attendons encore le *Princess*. Depuis notre arrivée ici le temps a été mauvais et froid, de sorte qu'il a été expédié peu d'écritures; mais aujourd'hui, 5 septembre, il fait plus chaud.

Cornelius Tanner n'était pas ici lors des paiements, mais il s'est procuré une note de l'inspecteur pour obtenir son annuité et il a été payé en conséquence.

Depuis que nous sommes ici, Abraham Scott, un des conseillers de cette bande, a été accusé d'ivrognerie. Il confesse avoir pris de la boisson, mais refuse absolument de révéler le nom de celui qui lui en a donné. Il veut se démettre de sa charge.

Le reste des fournitures destinées à cette bande, qui n'avait pas été débarqué lors des paiements, est maintenant distribué.

Les sauvages des Grands Rapides ont décidément achevé la construction de la maison d'école; ils attendent la rémunération de leurs services et un instituteur.

En terminant ce rapport spécial, qu'il me soit permis de déclarer que pendant le paiement récent des annuités et la distribution des vivres et des autres gratifications, la conduite des sauvages de cette agence a été loyale et paisible, et qu'ils paraissent être reconnaissants de tout ce qu'ils ont reçu, surtout de la ficelle et des munitions qui leur ont été si généreusement fournis; ces articles sont d'un très grand service pour tout sauvage de ce district.

La montagne du Pas est la seule réserve qui n'ait pas été visitée cet automne, mais je ne m'attends à aucune disette sérieuse, même pour les sauvages de cette réserve, l'hiver prochain, parce qu'ils sont bien pourvus de ficelle et de munitions.

Ils désirent vivement recevoir leurs annuités sur leur réserve l'année prochaine.

Pour finir, je dois dire qu'il y a apparence d'une récolte comparativement satisfaisante de pommes de terre, eu égard à la petite quantité qui en a été plantée le printemps dernier. Il est donc probable que les sauvages de cette agence ne seront pas réduits à la famine l'hiver prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. READER,

Agent des sauvages.

AGENCE DU PAS—TRAITÉ N° 5.

CUMBERLAND, T. N. O., 2 juillet 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, datées d'Ottawa le 12 avril dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de cette agence, avec l'état tabulaire qui l'accompagne, et la liste des effets appartenant au gouvernement, y compris l'ameublement du bureau, pour la période écoulée depuis la date de mon rapport spécial que j'ai envoyé dans les premiers jours de septembre 1885.

Après les paiements de l'automne dernier, j'avais résolu de retourner à Winnipeg avec les bordereaux de paie et l'argent qui me restait des annuités, quand je rencontrai aux Grands Rapides M. l'inspecteur McColl, circonstance qui me dispensa d'aller plus loin. En conséquence, ce qu'il fallait faire avant mon départ avec mon assistant fut achevé pendant le séjour de l'inspecteur aux Rapides.

Le 10 septembre, je quittai les Grands Rapides à bord du *Marquis* pour retourner au Pas ; pendant le voyage j'eus le privilége d'avoir de nombreuses et utiles entrevues avec l'inspecteur.

Le 17, je rencontrai de nouveau au Pas l'inspecteur qui revenait de Cumberland et de la rivière-au-Bouleau, et j'y restai avec lui—tantôt au fort, tantôt à inspecter l'école, ou à nous entretenir avec les sauvages, ou dans la tente—jusqu'au 18 au matin où nous partîmes pour Winnipeg.

Le 13 septembre, je fis une nouvelle visite à la réserve du Pas pour examiner en quel état étaient les deux maisons d'école avant leur réouverture après la vacance d'été.

La saison était arrivée où il est difficile de voyager et où il faut se préparer pour l'hiver, de sorte que je n'ai pas de voyage à rapporter pour le mois d'octobre.

Le 3 novembre, je visitai la réserve du Pas pour y porter le courrier du bureau que devait prendre le premier paquebot d'hiver de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et pour faire quelque investigation au sujet d'une commande frauduleuse faite par un membre de la bande. Ce fut le seul voyage que je fis en novembre.

Le 7 décembre, je fis une nouvelle visite à la réserve du Pas pour inspecter les deux écoles et prendre des dispositions dans le but de visiter quelques-unes des autres réserves de cette agence.

Le 10 du même mois, je partis de mon bureau pour visiter les réserves de la rivière-au-Bouleau, de la montagne du Pas et de Cumberland. Le trajet était difficile parce qu'il n'y avait pas de neige.

A la réserve du Lac-Plat, au pied de la montagne, les sauvages n'ont fait que de bien médiocres essais de culture. Le fait est que jusqu'à ces derniers temps ils n'avaient pas de bœuf, et ils ne sont pas hommes à travailler ferme avec la houe, quoique le sol soit presque tout ce qu'on peut désirer de mieux pour produire d'excellentes récoltes. Pendant ma visite, j'appelai fortement leur attention sur la question agricole, et je leur promis de visiter de nouveau la réserve au printemps pour leur enseigner et les encourager à cultiver le sol.

De la réserve du Lac-Plat j'allai à environ dix milles plus loin à Terre-Rouge. Les sauvages (la plupart païens) vivaient principalement de pommes de terre. Je

restai parmi eux jusqu'au lendemain, dimanche, après-midi, et m'en retournai ensuite au Lac-Plat.

Avant de quitter la montagne du Pas, je dressai une liste des sauvages indigents que je donnai au commis de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui eut l'obligeance de se charger de la distribution des secours du gouvernement.

A la réserve de la rivière-au-Bouleau, j'accompagnai le conseiller Bell pour voir une grande pièce de terre que les sauvages avaient essartée, sur les conseils de l'inspecteur l'automne dernier. Si cette bande était restée soumise au traité, elle aurait probablement obtenu des avantages satisfaisants des conseils et de l'assistance qui lui ont été donnés pour la faire avancer dans la voie de la civilisation.

La pêche d'automne ayant manqué à la rivière-aux-Carottes, le nécessaire a plus ou moins fait défaut à la rivière-au-Bouleau pendant quelques-uns des mois d'hiver. Avant de quitter cette réserve, je pris des mesures pour le soulagement des indigents.

De la rivière-au-Bouleau, je me rendis à Cumberland, le 16 décembre. J'inspectai l'école protestante, alors sous la direction de M. W. E. Beddome, et elle me parut évidemment la plus avancée du district. L'école catholique était fermée, et l'instituteur absent.

Comme la bande de Cumberland a fait une bonne pêche d'automne, il n'y avait que peu d'indigents, et il a été fait des arrangements pour les secourir.

Je donnai avis à la bande de l'occasion qui s'offrait pour les métis de se retirer du traité, mais il n'y en eut que quelques-uns qui se prévalurent de ce privilége.

Après avoir quitté Cumberland, je retournai à mon bureau par la route du Pas, pour recueillir des renseignements que je voulais avoir à propos des vaches et de quelques outils apportés l'été dernier, et aussi pour m'aboucher avec la bande, dans le but de lui faire accepter l'acte pour l'avancement des sauvages.

Le deuxième jour du nouvel an, je visitai la réserve du Pas, afin d'adopter des mesures pour le soulagement des indigents, et de dresser des demandes de libération du traité.

Les demandes à cet effet commencèrent avant Noël, et continuèrent plus ou moins jusqu'à mon départ du Pas, le 21 juin.

Je visitai de nouveau la réserve du Pas, le 12 janvier, pour dresser encore des demandes de libération du traité.

Je quittai mon bureau, le 3 février, pour visiter les réserves de Chemawawin, des Grands-Rapides et du Lac-de-l'Orignal, afin de m'assurer de l'état des sauvages, de prendre des mesures pour le soulagement des indigents et de dresser des demandes de libération du traité. Je n'arrivai à Chemawawin que le 5, parce qu'il y avait beaucoup de neige. Il s'y est élevé une difficulté au sujet de la maison d'école, juste avant Noël, alors que l'instituteur, M. Charles Lindsay, qui, paraît-il, s'était servi d'une partie du local pour y faire le commerce, exprima son intention de fermer l'école pendant les fêtes. Les sauvages s'y objectèrent, disant que l'école était à eux, attendu qu'ils n'avaient jamais été payés de leurs travaux de construction, quoique le département eût déjà dépensé plus de $70 pour l'achever et la meubler en partie. Je leur fis des remontrances sur leur conduite et m'emparai aussi de la clef de l'école, que je gardai à mon bureau jusqu'à mon départ, il y a deux semaines.

Parti de Chemawawin le 6, j'arrivai aux Grands Rapides le lendemain matin, dimanche, et j'y séjournai jusqu'au mardi après-midi.

L'école de cette réserve est sous la direction de M. Hodgson Padmore, homme parfaitement instruit, et qui, à cinquante ans, prend plaisir à enseigner les rudiments à une quinzaine ou une vingtaine d'enfants.

Avec l'aide de M. Padmore, je préparai les pièces nécessaires pour neuf demandes de libération du traité, et j'en terminai la rédaction au fort le lendemain, mardi.

J'y fis aussi des arrangements pour le soulagement des malades et des indigents.

Je partis des Grands Rapides le 9 pour arriver le lendemain à Chemawawin, en allant au Lac-de-l'Orignal.

Tandis que j'étais à Chemawawin, j'inspectai le bétail donné par le gouvernement et je le trouvai en bon état, mais logé dans une mauvaise étable. J'expliquai au gardien comment il devait en prendre soin.

Je quittai cette réserve à 1 heure du matin et j'arrivai le matin même au fort du Lac-de-l'Orignal. J'y rédigeai trois demandes de libération du traité et j'y adoptai des mesures pour le secours des malades et des indigents. Je me rendis ensuite à la réserve, située à environ quinze milles plus loin.

J'examinai le bétail donné, l'été dernier, à la bande du Lac-de-l'Orignal et je le trouvai bien logé et en bon état. La maison d'école n'était pas encore finie, mais elle le sera probablement dans le cours de l'été.

Je rencontrai les sauvages chez le chef, et leur parlai entre autres choses de l'achèvement de l'école et de la conduite des trois conseillers de Chemawawin, car le chef de la bande veut que l'un d'eux réside au Lac-de-l'Orignal et tous trois s'y refusent.

Le chef du Lac-de-l'Orignal s'intéresse à la civilisation et au bien-être de sa tribu ; mais il n'est apprécié par aucun des conseillers, de sorte qu'il ne paraît pas exister entre les deux réserves ce sentiment de conciliation et d'union si nécessaire à leur prospérité mutuelle.

Les sauvages de Chemawawin font pour la plupart profession d'être chrétiens, tandis que ceux du Lac-de-l'Orignal pratiquent en majeure partie une fausse religion qui, tout en admettant et en proclamant même l'existence d'un Dieu, nie cependant que l'Evangile de Jésus-Christ convienne aux sauvages.

Au lieu de m'en retourner à mon bureau par le Pas, je partis tout droit de la réserve du Lac-de-l'Orignal par un chemin neuf et presque inconnu pour arriver le samedi, treize, raccourcissant la distance de probablement plus de quarante milles.

En mars, il se présenta un grand nombre de solliciteurs pour être libérés du traité, ce pourquoi il me fallut voyager plus que de coutume, et, dans un cas, visiter deux fois en un mois la réserve de la rivière-au-Bouleau.

Le 9 mars, je quittai mon bureau pour visiter Cumberland en passant par le Pas, dans le but de dresser des demandes de libération du traité. J'arrêtai, sur ma route, à la rivière-au-Bouleau où je rencontrai la bande, et reçus onze noms de solliciteurs pour être libérés du traité.

L'idée de se retirer du traité et de prendre des certificats de terre en compensation des annuités, une fois qu'elle se fut bien emparée de l'esprit de quelques-uns des métis de cette agence, se propagea presque comme une contagion. Je les avertis qu'ils auraient à souffrir davantage de leur pauvreté s'ils ne pouvaient se subvenir à eux-mêmes. Ce fut avec peine que je pus partir de Cumberland le 12, à cause du nombre des solliciteurs, dont les pièces nécessaires devaient être faites en duplicata.

Le lundi suivant, 15 mars, deux solliciteurs se rendirent au bureau, où leurs pièces furent dressées.

Le 17 du même mois, je fis un voyage spécial à la réserve de la rivière-au-Bouleau pour préparer des demandes de libération. J'y restai jusqu'au 19 à midi, et j'y rencontrai un certain nombre de métis de la réserve de Cumberland, qui voulaient se retirer du traité. Presque toute la bande de la rivière-au-Bouleau a demandé sa libération, qu'elle a depuis obtenue.

Dans l'après-midi du 19, je retournai au Pas, et le lendemain matin, je dressai de nouvelles demandes de libération avant de revenir à mon bureau.

Le 23 mars, cinq membres de la bande de Cumberland arrivèrent à mon bureau pour demander d'être libérés du traité. Comme il n'y avait pas de témoins, il ne put rien être fait de définitif. Ils descendirent au Pas où je promis de les rejoindre.

Le 25, pour me conformer aux désirs des métis, je visitai la réserve du Pas où je stationnai jusqu'au 27. Durant l'intervalle, je fis en duplicata vingt-et-une demandes de libération. Puis j'envoyai à Cumberland un messager spécial avec le courrier afin qu'il y fût à temps pour le paquebot du printemps de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Je partis de nouveau le 29 mars pour la réserve du Pas dans le but de m'aboucher avec M. le facteur en chef Bélanger revenant de Winnipeg, mais j'arrivai trop tard. Sur la route je rencontrai un M. Gow, envoyé à cette agence comme instituteur, et qui apportait un courrier de l'inspecteur. Je m'en revins avec M. Gow au bureau où il resta jusqu'au 31.

Le 31, j'accompagnai M. Gow à Gros-Eddy, où je le présentai à l'école et aux sauvages. Je me rendis ensuite au Pas pour inspecter l'autre école et le bétail du gouvernement. Pendant cette visite, j'achetai aussi des semences de pommes de terre pour les sauvages de la montagne du Pas.

Le 12 avril, le révérend J. R. Settee, du Lac-de-l'Orignal, et John Garrioch, du Pas, tous deux faisant partie de la bande de Saint-Pierre, arrivèrent au bureau, demandant leur libération du traité. Leurs demandes furent dressées le lendemain.

Comme les sauvages du Pas s'attendaient qu'une élection aurait lieu dans la semaine de Pâques, je visitai la réserve le 27, pour leur dire que les instructions nécessaires n'étaient pas encore arrivées, et aussi pour faire des arrangements dans le but de visiter les réserves de la montagne du Pas. Pendant que j'étais au Pas, je préparai deux nouvelles demandes de libération.

Le temps était alors venu de commencer les préparatifs pour la culture. En conséquence, pour apprendre aux sauvages de la montagne du Pas à cultiver le superbe sol de leurs réserves et pour les y encourager, je quittai mon bureau le 3 mai et je me mis en route dans ce but. L'officier de la Compagnie de la Baie-d'Hudson stationné au Pas eut l'obligeance de me prêter un bateau plat d'assez grande dimension qui partit le lendemain, chargé de quelques instruments aratoires, de vingt-cinq boisseaux de pommes de terre, de dix boisseaux de blé, de douze boisseaux d'orge et de quelques provisions. Dans l'après-midi je le suivis en canot avec un homme.

En remontant la rivière-aux-Carottes, j'inspectai la réserve boisée de la Coulée-de-la-Pointe de la montagne. Il est regrettable que près de la moitié du bois de cette réserve, à ce qu'il m'a paru, ne puisse guère être utilisée pour bâtir.

Le samedi, 8 mai, j'arrivai à la réserve du Lac-Plat, où je rencontrai les sauvages, leur expliquant quel était l'objet de ma visite, et choisissant quelques endroits appropriés au labourage. Le bateau arriva tard dans la nuit avec les fournitures.

Le lundi matin commença la besogne. Ceux disposés à travailler eurent chacun leurs rations; je les accompagnai avec les bateliers et je fis préparer le sol. Voici la méthode qui fut généralement suivie : Le sol fut d'abord nettoyé, les angles et autres parties non utilisés furent houés, et le tout hersé. Ensuite je semai le blé, après quoi deux des bateliers suivirent avec le bœuf attelé à la herse. Un jardin fini, on passait à un autre pour en faire autant. Il n'y eut toutefois qu'une partie de chaque jardin qui fut ensemencée de blé, le reste fut réservé pour les pommes de terre.

Après avoir ainsi semé le blé au Lac-Plat, je me rendis à Terre-Rouge, le 11, pour le même objet. Ce fut avec difficulté que je parvins aux jardins de cette réserve, tout devant être transporté par le bois, la boue et l'eau. J'arrivai sur les lieux avant le coucher du soleil, fis distribuer leurs rations aux sauvages qui avaient quitté leur campement à ma demande pour travailler à leurs jardins, disposai la herse de façon à être tirée par des hommes à défaut d'un bœuf, puis j'adressai la parole à ceux qui étaient arrivés tandis qu'ils étaient à préparer un souper tardif sur un grand feu en plein air. Le lendemain fut semé le blé d'après la même méthode que celle adoptée au Lac-Plat, sauf qu'à Terre-Rouge des hommes traînaient la herse, à défaut d'un bœuf. Dans la soirée je retournai à la rivière, et le matin du jour suivant je partis de Terre-Rouge pour arriver au Lac-Plat avant midi.

Pendant mon absence de la réserve du Lac-Plat, les sauvages avaient essarté deux grandes pièces de terre et mis le feu aux broussailles pour y faire les labours; à ma grande surprise, ils avaient eux-mêmes tiré la charrue, faisant ainsi près d'une demi-acre de terre neuve. Dans l'après-midi, avec l'aide des bateliers, je labourai avec l'attelage de bœufs. Un certain nombre des sauvages de Terre-Rouge vinrent aussi aider à préparer le sol pour l'ensemencer d'orge. Après qu'une pièce était labourée, une vingtaine de sauvages la remuaient à la houe. Quand un champ fut ainsi préparé, je semai l'orge et fit bien herser le tout, les sauvages eux mêmes tirant une herse, car l'un des bœufs n'était pas assez vigoureux pour qu'on l'employât sans interruption à ce travail.

Pendant qu'on labourait la première pièce d'un autre champ, les sauvages s'occupaient activement à couper des perches dans les bois. En peu de temps le

conseiller vint m'apporter la satisfaisante nouvelle que plus de 1,200 perches étaient coupées et en pile. C'était un spectacle encourageant que de voir vingt sauvages revenant des bois, la hache sur l'épaule, pour prendre leur déjeuner.

Le 18, après le labourage et l'ensemencement du second champ, les sauvages achevèrent le hersage, tandis que les bateliers faisaient les préparatifs du départ pour retourner au Pas.

Dans l'après-midi je tins une assemblée de la bande, et distribuai les pommes de terre ainsi que les graines potagères. A cette assemblée, un des anciens sauvages fit un discours dans lequel il exprima sa satisfaction et sa reconnaissance pour ce qui avait été fait en leur faveur. Plus tard, je traversai le Lac-Plat et campai au portage.

Le 19 mai à bonne heure, je partis de la montagne du Pas pour arriver au Pas le lendemain après-midi.

Comme l'inspecteur m'avait demandé d'apprendre aux sauvages de cette agence à tenir propres leurs maisons et leurs propriétés en général, après en avoir averti les sauvages du Pas et les avoir informés de mon intention de leur aller faire visite dans un mois à compter de la date de ma lettre, le 21 et partie du 22 du même mois, je visitai en conséquence leurs jardins ainsi que leurs maisons et vis avec plaisir que, sauf quelques exceptions, ils avaient suivi mes instructions. Les maisons avaient été nettoyées, les cours balayées et les déchets brûlés ou enleves des bâtiments. Une maison excita particulièrement mon intérêt. S'attendant à recevoir une visite d'inspection, l'occupant avait blanchi son logis à l'intérieur et à l'extérieur, fait disparaître les déchets, planté de distance en distance un certain nombre de petits sapins, et même il en avait mis un sur le faîte de sa maison. Tout avait l'air propre et soigné, et les murs étaient ornés de menues branches de sapin.

J'avais aussi au préalable fait part à ces sauvages de mon intention d'examiner leurs jardins avant de leur donner des semences, que je leur fournirais en proportion de l'étendue de terre qu'ils auraient préparée. En conséquence, pendant que j'étais à la montagne, ils se mirent à labourer et à houer, et il leur tardait d'obtenir les semences en question. Leurs jardins furent donc inspectés (à l'exception de quelques-uns très éloignés) et il leur fut donné des semences en proportion de l'étendue de terre préparée.

Après la visite des jardins, je distribuai environ cinquante boisseaux d'orge et soixante boisseaux de pommes de terre, d'après la liste dressée dans les conditions ci-dessus mentionnées. Par la suite, le chef demanda encore de l'orge pour en ensemencer le terrain qui pourrait être utilisé, et il en reçut une nouvelle quantité.

Le 17 juin je quittai mon bureau pour aller à Winnipeg, dans le but de procéder au paiement des annuités. Comme le bateau de l'agent avait besoin de quelques réparations et qu'il était au Pas, j'y restai pour cet objet et j'en partis enfin le lundi suivant.

Le lendemain, j'arrêtai à la réserve de Chemawawin, et communiquai les instructions de l'inspecteur au sujet de la difficulté survenue à propos de l'école, l'hiver dernier. Le 24, j'arrivai aux Rapides.

Depuis mon arrivée aux Grands Rapides, j'ai examiné l'école de M. Padmore, mais comme les métis s'en vont vivre ailleurs, le nombre des élèves est minime. Toutefois, l'instituteur est content de l'existence monotone qu'il lui faut passer là, et la bande atteste qu'il s'acquitte parfaitement de ses fonctions. Cependant, il n'a pas de maison à lui et il est obligé d'emprunter une cabane de sauvage.

En descendant aux Rapides, je rencontrai le vapeur *North-West*, et comme le capitaine me dit qu'il était probable que je rejoindrais le bateau du lac dans un ou deux jours, je fis la route en canot, mais j'ai attendu en vain jusqu'à présent. Je ne puis non plus affréter ici un bateau propre à la navigation du lac, de sorte qu'il me semble probable que les prochains paiements ne pourront se faire à l'époque fixée.

La partie qui précède du présent rapport a pour objet de faire connaître ce que j'ai fait dans mes voyages à l'agence depuis le paiement des annuités l'automne dernier.

Mon ouvrage de bureau consiste à recevoir des lettres écrites sur une variété de sujets et à y répondre, à examiner les comptes et pièces justificatives, à tenir un

journal mensuel en double, à copier, mettre en liasse, cataloguer et inscrire les lettres, à m'aboucher avec les sauvages et à soulager fréquemment ceux d'entre eux qui se trouvent dans le dénûment.

Depuis que j'ai renoncé à mon assistant le 10 septembre dernier, j'ai écrit 348 lettres dont un grand nombre en double, y compris nombre de pièces incluses dans ces lettres, et j'en ai reçu 250. J'ai dressé aussi en duplicata plus de cent demandes de libération du traité.

Comme environ cent familles dans cette agence se sont retirées du traité, quelques-unes des réserves paraissent être dans un état de transition. Beaucoup ont quitté Cumberland, tandis qu'à la rivière-au-Bouleau presque toute la bande a été libérée du traité. La population du Pas et des Grands Rapides a considérablement diminué, mais celle de Chemawawin, du Lac-de l'Orignal et de la montagne du Pas reste presqu'au complet.

Les écoles ont souffert par une suite naturelle du fait qu'un si grand nombre se sont retirés du traité. Quelques-uns des instituteurs ont résigné non pas tant à cause de cela qu'à cause de l'heure additionnelle de classe par jour, qui leur a été imposée. L'école de Chemawawin a été fermée l'hiver passé, l'instituteur, M. Charles Lindsay, ayant résigné par suite d'un différend qui a surgi entre lui et la bande. L'école catholique de Cumberland a été fermée pendant la majeure partie de l'hiver, l'instituteur, messire Jules Teston, ayant été transféré à quelque autre mission. L'école protestante de Cumberlaad et celle de Gros-Eddy ont été fermées en mars, par suite de la résignation des instituteurs, M. W. E. Beddome et M. L. Ahenakew, et l'école du Pas est maintenant fermée, à ce que je présume, car le printemps dernier l'instituteur, M. D. D. McDonald, donnait avis de son intention de se démettre de ses fonctions le 30 juin.

L'école de Gros-Eddy a été rouverte le 1er avril, par M. W. G. Gow, et compte une moyenne d'environ quarante élèves chaque jour, depuis le commencement de l'été.

L'école des Grands Rapides continue d'être ouverte, sous la direction de M. Hodgson Padmore, et n'a qu'une moyenne restreinte d'élèves.

Jusqu'ici, il n'y a pas d'école au Lac-de-l'Orignal, mais on espère qu'il s'en ouvrira une avant l'hiver prochain.

Quant à l'état général des sauvages de cette agence pendant l'hiver dernier, je puis dire, sans crainte de me tromper, que s'il en est qui ont souffert de privations parmi eux, la faute en est principalement à leurs habitudes d'imprévoyance; car ils ont reçu, l'automne passé, un bon approvisionnement de ficelle et de munitions qui les mettait en mesure de s'approvisionner de vivres pour leur consommation en hiver. Si les récoltes de leurs jardins eussent été bonnes, ils n'auraient aucune excuse, sauf dans un ou deux cas où la pêche d'automne a manqué. Il s'est certainement rencontré des cas où il était simplement impossible aux malheureux de subvenir à leurs besoins, mais ils ont été assistés en tant que le permettait l'allocation faite pour cet objet.

La perspective est meilleure pour l'hiver prochain en ce qui est des subsistances, au Pas et à la montagne du Pas, vu la quantité relativement considérable de semences qui ont été faites cette année.

En finissant, j'ai l'honneur de constater que pendant la période que comprend le présent rapport, il n'a été porté à ma connaissance aucun cas d'immoralité flagrante, et qu'il est satisfaisant de voir au sein des bandes en général, un désir croissant d'avancer, au moins en apparence, dans la voie de la civilisation chrétienne. Le bien que fait la *Church Missionary Society* tend indubitablement à conduire ces sauvages au bien-être et à la prospérité. Mais, chez beaucoup d'entre eux, la religion semble être purement superficielle, et dès qu'ils sont exposés aux tentations, ils ne suivent que trop facilement les penchants de l'homme naturel. Ce qui plus est, ils sont passionnés pour les cartes et la danse; ils perdent ainsi bien du temps, tandis qu'ils détestent et négligent les occupations plus sérieuses et plus profitables qu'ils trouveraient en s'adonnant à l'industrie et à la pratique de l'épargne. On ne doit pas être moins satisfait de savoir qu'à cette règle générale il y a quelques heureuses exceptions.

Je veux aussi reconnaître que la *Church Missionary Society* et la Compagnie de la Baie d'Hudson donnent beaucoup de secours à ces sauvages, particulièrement en hiver, et que dans mes voyages parmi les différentes bandes j'ai reçu le plus bienveillant accueil partout où l'une de ces institutions ou toutes deux ont quelque représentant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. READER,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE BEREN—TRAITÉ N° 5,

LAC WINNIPEG, 28 juillet 1886.

Au très-honorable

Surintendant-général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre la dernière partie de mon rapport annuel sur les affaires des Sauvages de cette agence, depuis le 5 octobre dernier jusqu'au 30 juin 1886.

J'ai déjà envoyé, par l'intermédiaire de l'inspecteur McColl, un état tabulaire avec la première partie de ce rapport, en date du 5 octobre dernier, qui, j'espère, a été reçu par le département.

J'ai l'honneur de constater que les sauvages placés sous mon contrôle n'ont pas souffert du manque de nourriture pendant l'hiver et le printemps. Ils ont eu en abondance du poisson ; il y a eu quantité de chevreuils et de lapins, et les bêtes à fourrure ont abondé dans le district que comprend le traité.

J'ai visité une fois durant l'hiver les différentes réserves pour inspecter les écoles et m'assurer de l'état des diverses bandes.

Je constatai que, sauf quelques exceptions, elles ont eu peu à souffrir de la maladie, et quoique l'hiver ait été excessivement froid, les subsistances ont été en assez grande abondance ; grâce aux secours en vivres reçus du département, les vieillards et les indigents n'ont pas manqué du nécessaire.

Bien qu'il ait été fait des progrès dans quelques réserves, je considère que l'instruction des sauvages en cette partie du territoire qu'embrasse le traité est dans un état très peu satisfaisant.

Pendant l'hiver, beaucoup de sauvages ont pris en grande quantité du poisson blanc qu'ils ont vendu aux trafiquants, contribuant ainsi à la destruction de leurs pêches et de leurs moyens d'existence.

Dans le but de payer leurs annuités aux sauvages, je pris passage, le 19 juin, à bord du vapeur *Colville* allant à Selkirk par Norway-House, et j'arrivai à Winnipeg le 3 courant.

Tandis que j'étais à Norway-House, je découvris qu'il y avait une folle parmi la bande. Je fis rapport du cas à M. Bedson, juge de paix de Keewatin, qui la fit transporter à l'asile provincial des aliénés établi à Selkirk.

Je suis peiné d'avoir à dire qu'à défaut de moyens et de magistrats résidents dans le territoire que comprend ce traité, il ne peut être pourvu à d'autres cas d'aliénation, et on laisse les patients errer en liberté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,

Agent des sauvages.

AGENCE DE LA FRASER-INFÉRIEURE,

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 17 août 1886.

Au très-honorable

Surintendant-général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et l'état tabulaire, ainsi que la liste des effets appartenant au gouvernement et qui sont sous mon contrôle.

Comme d'habitude, les sauvages de cette agence s'adonnent à toute occupation qu'ils peuvent trouver pour vivre. Il est à regretter que la pêche du saumon, cet été, ait presque complètement manqué sur la rivière Fraser. La quantité qu'on y a prise n'a pas atteint le quart de celle qu'on y pêche d'ordinaire, et il en est résulté que les sauvages venus pour se livrer à cette industrie n'ont fait que des gains minimes ; beaucoup d'entre eux n'y ont pas gagné une piastre. J'en connais plusieurs qui sont retournés à leurs réserves sans avoir pu acheter un sac de farine avec le produit de leur travail durant toute la saison, pour l'apporter à leurs familles.

Les Sauvages qui demeurent entre la tête du lac Douglas et les Prairies Pemberton, sur la rivière Harrison, vont, je le crains, se ressentir durement de l'hiver prochain. Le sol de la région est de la plus médiocre qualité, et ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'ils peuvent récolter un peu de pommes de terre d'une qualité inférieure. Dans les années précédentes, ils gagnaient assez aux fabriques de conserves pour leur permettre d'acheter en abondance de la farine, des épiceries et des vêtements pour eux-mêmes et leurs enfants ; mais cette année ils ont été obligés de retourner chez eux sans faire de ces achats. Cet été il est venu aux pêches un plus grand nombre de sauvages de presque toutes les parties de la province que dans aucune autre année antérieure. Ils se sont admirablement conduits ; il n'y a guère eu d'ivrognerie parmi eux. Bien entendu que la rareté de l'argent a quelque chose à faire avec ce changement de mœurs. Pour se dédommager du mauvais résultat de leurs travaux aux pêches, grand nombre de Sauvages sont allés travailler aux houblonnières du Territoire de Washington. Je regrette qu'ils soient dans la nécessité d'aller chercher là de l'ouvrage, car ils ne manqueront pas d'y contracter de mauvaises habitudes au contact de la pire classe de blancs et avec des Sauvages livrés à l'intempérance. La passion du jeu est une des plus déplorables habitudes qu'ils prennent aux houblonnières. Je regrette aussi qu'il y en ait beaucoup d'entre eux qui soient partis pour cette destination avant que j'aie eu le temps de les vacciner.

A l'exception des bandes de Douglas que je viens de mentionner, les Sauvages de cette agence sont à l'aise. Ils ont de très bonnes récoltes, des pommes de terre en abondance, et un approvisionnement suffisant de saumon séché et salé. Ils n'ont pas eu cette année autant de foin que de coutume. Il y a tant de colons de race blanche qui ont pris des terres et les ont clôturées dans tous les endroits où les Sauvages faisaient auparavant paître leur bétail, que ceux-ci sont à présent obligés de le renfermer dans les réserves et de convertir en pâturages une partie de leurs prairies ; c'est pourquoi le rendement du foin est au moins le quart moindre que celui de l'an dernier.

L'état sanitaire des Sauvages de la rivière Fraser s'est grandement amélioré. Ils ont pour la plupart des maisons propres et confortables. Leurs villages prennent rapidement un air de civilisation. Dans chacun on voit une église assez spacieuse, et on est sûr qu'elle sera toujours bien entretenue. Ils sont industrieux, soumis aux lois et bien disposés à l'égard de leurs voisins, les blancs. Les différends qui surgissent parmi eux me sont tous déférés pour que j'en décide, et les intéressés se soumettent de bonne grâce à ma décision.

Une affaire qui les agite beaucoup dans le moment c'est que le gouvernement provincial a levé des taxes sur quelques Sauvages de Yale, Hope et Cheam. Ils croient que le gouvernement a l'intention de faire payer un impôt de $3 à tous les Sauvages âgés de dix-huit ans et plus. Cela les inquiète beaucoup. Je pense qu'ils ne paieront jamais cette imposition, quoiqu'ils soient toujours d'humeur pacifique. Ce qui n'empêche pas que si le gouvernement essaie de mettre à effet le paiement de cette taxe, il est sûr que cette tentative causera quelque perturbation.

Le gouvernement provincial ne peut soutenir de bonne foi qu'il lui en coûte quelque chose pour gouverner ou régir les Sauvages. Des plaines de Lillooet à Bute-Inlet, dans cette agence, on compte 500 milles. Le gouvernement n'a, sur cette longue distance, ni dans aucune autre partie de cette agence, aucun constable ou autre fonctionnaire (sauf le percepteur des taxes) pour surveiller ou contrôler les Sauvages.

La grande prison de la Colombie-Britannique se trouve en cette ville. Elle ne renferme en ce moment que quatre détenus sauvages, et ce nombre représente à peu

près la moyenne annuelle. Les détenus sont constamment occupés aux ponts et chaussées de la province, et leur travail rapporte à l'Etat trois fois plus que les frais de leur entretien. Aussi, les Sauvages demandent pourquoi on leur fait payer la taxe, puisqu'ils ne sont pas admis aux hôpitaux provinciaux, non plus qu'aux écoles publiques.

Le trafic des boissons enivrantes, dans cette agence, se borne à quelques Sauvages des districts éloignés qui, venant en ville pour affaires, réussissent à se procurer une bouteille par-ci par-là. J'use de douceur à l'égard de ceux qui pêchent sous ce rapport. J'ai constaté qu'en leur faisant de simples représentations et en exigeant d'eux une caution qu'ils ne répéteront pas l'offence pendant six ou douze mois, on obtient l'effet désiré. La santé des Sauvages a été bonne pendant tout l'hiver et ce printemps. L'augmentation de la population n'est pas considérable, mais elle est constante.

Les missionnaires n'épargnent aucun effort pour le bien des Sauvages. L'agence compte en ce moment vingt-quatre églises catholiques, quatre épiscopaliennes et cinq méthodistes, toutes pour les Sauvages. A Sainte-Marie, les catholiques ont deux écoles,—une pour les filles et l'autre pour les garçons,—dans lesquelles trente-sept enfants sont instruits, nourris et habillés. A Yale, l'église anglicane a une école dirigée par des sœurs qui instruisent, nourrissent et habillent seize jeunes filles. A Chilliwack, le missionnaire méthodiste, M. Tate, a une école de jour qui est suivie par quinze ou seize garçons et filles sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. McTIERNAN,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU LAC WILLIAMS,

LESSER-DOG-CREEK, C.-B., 31 août 1886.

Au très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon tableau statistique annuel, accompagné d'une liste des propriétés de l'Etat confiées à ma charge, jusqu'au 30 juin 1886.

J'ai aussi l'honneur de vous présenter mon rapport couvrant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Agissant d'après les instructions que le surintendant Powell m'avait données, j'ai fait, l'été dernier, le recensement de toutes les tribus qui habitent mon agence, à l'exception des Chilcotins, qu'il est impossible de réunir, à moins de les en prévenir plusieurs semaines d'avance. Par conséquent, le recensement de cette dernière tribu est le même que celui qui a été fait par les prêtres il y a deux ans : il indique le nombre des âmes, sans donner le nom et le nombre des adultes et des enfants.

La bande du lac Williams était absente lors de ma visite. Il n'y avait dans le village que cinq ou six personnes qui m'accompagnèrent de maison en maison, me donnant les noms des occupants au meilleur de leur souvenir; mais plusieurs noms doivent avoir échappé à leur mémoire, car le résultat accuse une diminution de trente-un depuis le dernier recensement, et il n'y a pas eu de mortalité dans la tribu.

A ces exceptions près, on peut tenir le présent recensement comme strictement exact. On y trouvera les noms de tous les hommes, femmes et enfants de chaque bande, ainsi que l'âge de ces derniers aussi exactement que possible.

Le recensement que j'ai pris dans les deux premières années qui ont suivi mon entrée en fonctions était basé sur le recensement officiel de 1880; j'y ai fait entrer en ligne de compte les naissances et les décès de chaque année subséquente.

Dans le premier recensement des trois bandes de Pavillion, de Canoe-Creek et de Cayoosh-Creek on a dû commettre une erreur importante, car le dernier recensement établit pour ces tribus une diminution de dix-neuf, de trente et de quarante et un, tandis que la mortalité n'a pas dépassé chez elles, dans ces dernières années, la moyenne ordinaire.

6—6½*

Les chefs se targuent d'avoir une tribu nombreuse, et pour cela ils ne dédaignent pas de compter comme appartenant à leur bande des Sauvages qui leur sont certainement attachés par des liens de famille, mais qui sont depuis longtemps incorporés dans d'autres bandes et qui se trouvent ainsi à être portés deux fois dans le même recensement.

Je n'ai pas mis de chiffres dans la colonne du tableau affectée à la "valeur du poisson capturé," attendu que mes Sauvages ne pêchent le poisson que pour leur propre consommation et n'en font pas commerce.

J'ai aussi laissé en blanc la colonne consacrée à la "valeur de l'or extrait des mines," car ils ne se soucient guère de vendre, même à leurs amis de la tribu, le produit de leurs travaux. Sur ce point, il m'a été impossible d'obtenir des données exactes.

La valeur des terres des réserves a été cotée au prix officiel de $1 l'acre; mais dans bien peu de réserves ce prix n'aurait pu être obtenu pour tout un bloc, et dans plusieurs la valeur vénale réelle aurait pu être représentée par zéro.

La quantité des produits agricoles a été vérifiée avec le plus grand soin; j'ai même pris la peine, sur la plupart des réserves, d'interroger chaque Sauvage à ce sujet. J'ai aussi vérifié la quantité de grain semée, et si le tableau contenait une colonne consacrée aux semailles, elle ferait connaître la valeur exacte du sol en culture. Il arrive souvent que des réserves, spécialement celles qui entourent Lilloet et qui se trouvent sur les bords des lacs Anderson et Seaton, donnent des résultats comme ceux-ci:

	Semé.	Récolté.		Semé.	Récolté.
Pommes de terre.....	100 lbs.	Rien.	Blé.....	100 lbs.	Rien.
"	200 lbs.	300 lbs.	"	300 lbs.	500 lbs.
"	100 lbs.	400 lbs.	"	75 lbs.	100 lbs.

Il ne faut pas oublier que tous ces Sauvages sont de bons cultivateurs pratiques. Plusieurs jeunes gens appartenant aux différentes tribus ont travaillé depuis leur enfance sur des fermes de blancs; par conséquent le médiocre résultat que je viens de constater n'est pas dû à leur ignorance de la manière de cultiver. La cause en est plutôt à l'absence d'eau, à la pauvreté du sol et au fait que le terrain en culture n'est pas assez étendu pour que l'on puisse le laisser reposer pendant une année.

Voilà quinze ans que ces pièces de terre ont été cultivées sans repos, et comme le sol était déjà très pauvre, il est facile de s'expliquer pourquoi les moissons sont aujourd'hui si misérables.

Ces observations s'appliquent à plusieurs, sinon à la plupart, des réserves de cette agence.

Au commencement du printemps dernier, les Chilcotins ont reçu une distribution de charrues, de herses, de harnais, de faulx, etc., et ils offrent l'expression de leur gratitude à la reine pour sa libéralité.

Je suis heureux de dire que la tribu Quesnelle a rempli la promesse qu'elle m'avait faite l'année dernière: depuis lors, elle a défoncé et cultivé une vingtaine d'acres de nouvelles terres. La récolte a été bonne, ce qui va encourager ces Sauvages à consacrer à l'agriculture plus de temps et d'efforts qu'ils n'en ont mis jusqu'ici.

Heureusement pour les Sauvages de la tribu Alexandria il est tombé beaucoup de pluie l'année dernière, et leur merveilleuse énergie a été récompensée par une bonne récolte. Je regrette d'ajouter que le présent été est très sec, et j'en redoute les conséquences pour la prochaine récolte.

Le saumon et les fruits sauvages, qui ont été très abondants l'année dernière, ont amplement suffi à la subsistance des Sauvages pendant l'hiver et le printemps, Il y a eu peu de secours à distribuer, excepté aux tribus des lacs Anderson et Seaton où il n'y a pas de saumon et où la pauvreté du sol et l'absence d'eau pour les fins d'irrigation laissent à peine de quoi vivre. Aux vieillards et aux nécessiteux de ces tribus j'ai dû distribuer de la farine, lors de ma visite l'hiver dernier.

Le saumon a assez bien donné cet été, et les aliments ne manqueront pas l'hiver prochain.

Je dois dire, en terminant, que la conduite générale de toutes les tribus de mon agence a été bonne. Il n'a pas été commis de crimes sérieux. Il y a eu moins d'ivrognerie que l'année précédente parmi la plupart des tribus. Sous ce rapport, leur sobriété est merveilleuse, si on tient compte de l'exemple qui leur est trop souvent donné par des blancs qui passent pour des gens respectables. Il y a eu très peu de maladie; la plupart des décès ont été le résultat de la vieillesse et de maladies d'enfants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. LAING MEASON,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE KAMLOOPS ET D'OKANAGAN,
KAMLOOPS, C. B., 28 août 1886.

Au très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, concernant l'exercice terminé le 30 juin 1886, sur les affaires des Sauvages de ces agences.

AGENCE DE KAMLOOPS.

Tribu N-hla-Kapm uh.

La demande de ces Sauvages pour les travaux de chemins de fer est maintenant très faible. Quelques-uns ont trouvé de l'ouvrage, l'automne et le printemps dernier, aux mines de Similkameen, comme porte-faix et journaliers. Les eaux de la rivière Fraser ont été exceptionnellement basses le printemps dernier. Les Sauvages ont profité de cette circonstance pour chercher de la poudre d'or, et ils en ont recueilli pour une valeur de plus de $10,000. Le saumon abondait dans le haut de la rivière Fraser, l'été dernier. Les Sauvages en ont fait une provision considérable, en sorte qu'ils ne manquent pas de nourriture. Vu la sècheresse de l'année dernière, l'eau pour les fins d'irrigation a été très rare, ce qui a empêché les Sauvages d'étendre leurs opérations agricoles.

Voici maintenant des détails qui concernent les différentes bandes séparément:

La bande Spuzzum.—Ces Sauvages ont amélioré leurs maisons et leurs clôtures, et ajouté aux terres qu'ils cultivent. Un membre entreprenant de la bande a établi une épicerie sur la réserve.

La bande Ke-ka-lus.—Ces Sauvages sont incertains sur la tenure du terrain qu'ils occupent. Leur voisin, M. W. L. Alexander, avait promis de leur transporter ou pour leur usage le morceau de terre en question; mais il est mort l'hiver dernier sans terminer le transport, et l'affaire est en suspens.

La bande Sku-wha.—Ces Sauvages n'ont pas ajouté à leurs terres cultivées, mais ils ont amélioré leurs maisons et leurs clôtures.

Les Sauvages Chat-away.—Ils ont construit une maison et quelques clôtures, et cultivé une petite pièce de terre.

La bande Skuzzy.—Ces Sauvages ont besoin d'eau. Elle ne peut être dirigée sur leurs terres que par des conduits en bois. Ils ne se soucient pas d'entreprendre ces travaux dont les frais leur font peur; mais la nécessité les forcera peut-être de les exécuter. Ils cueillent un peu d'or.

La bande T-qua ya-um.—Ces Sauvages sont aussi arrêtés par la rareté de l'eau. La moitié d'entre eux ont émigré sur leur réserve à pâturage, sur la rivière Eau-Froide (Quin-sha-atin) où ils sont à enclore quelques pièces de terre cultivables, dans l'espoir de récolter quelques racines et céréales. Ils cueillent un peu d'or.

La bande Ka pa-tse-tsan.—Jusqu'ici ces Sauvages ont toujours trouvé de l'ouvrage sur le chemin de fer. Ils ont amélioré leurs constructions. Ils ont une somme d'argent provenant du bois qu'ils ont vendu à l'entrepreneur du chemin de fer canadien du Pacifique. Ils ont cédé cet argent à la mission anglicane de Saint-Paul pour faire construire une maison d'école sur leur réserve.

La bande M. Pak-tam.—Ces Sauvages ont été employés l'année dernière comme porte-faix ; ils n'ont pas augmenté l'étendue de leurs jardins.

Les Sauvages des bandes Cho-mok, Speyum, Ka-mus et Su-uk ont été employés comme porte-faix. Ils n'ont pas augmenté l'étendue de leurs terres. Ils ont amélioré leurs constructions, et, tout en gagnant leur subsistance, ils ont ajouté à leur bien-être et à leur confort.

Les sauvages N. Ka tsam ont augmenté l'étendue de leurs terres cultivées ; ils avancent aussi dans la voie de la prospérité.

Les Sauvages Skappa cultivent quelques pièces de terre sur les réserves Stichanny et Lorne ; ils récoltent surtout du foin. On manque d'eau sur la réserve des Skappa.

Les Sauvages Hluk-klux-a-tan n'ont guère fait d'améliorations. Le printemps dernier un incendie a détruit six de leurs maisons, quatre bâtiments et des meubles de ménage pour une valeur de $400 à $500. Ils réussissent à se procurer tout ce qu'il faut pour vivre, et ils ont été assez prospères cette année.

La réserve de la bande Sis-ka ne vaut pas grand'chose. Ces Sauvages n'ont pas les moyens d'amener l'eau sur leurs terres cultivables. Ils obtiennent de l'ouvrage sur le chemin de fer et ailleurs, et ils sont assez industrieux, ils ont assez d'énergie pour prospérer en dépit de circonstances et de conditions défavorables.

A Ha-la-ha et N-ky, sur la rive occidentale de la Fraser, les Sauvages font des progrès constants, bien que l'étendue de leurs terres arables ne soit pas très grande. L'eau ne leur manque pas, et ils en font bon usage.

Les Sauvages Kit-tsa-wat n'ont pas fait grand'chose sur leur réserve. Ils ont passé la plus grande partie de leur temps aux mines de Similkameen.

Bande Il-kam-tcheen (Lytton).—Ces Sauvages ont construit une rigole pour amener l'eau sur leurs terres. Ils ont cueilli une quantité d'or considérable. La plus grande partie de l'or que les Sauvages extraient de la Fraser, entre N-kat-sam et Nes-i-keep, est dépensé à Lytton. Il est donc difficile de déterminer la proportion cueillie par chaque bande. Tant que les Sauvages de Lytton n'auront pas réussi à amener plus d'eau sur leur réserve, ils ne pourront pas donner de développement à leurs opérations agricoles. Ils ont fait une bonne provision de saumon l'été dernier ; la nourriture et le vêtement ne leur manqueront pas. Les dix petites bandes établies entre Lytton et Nes-i-keep font des progrès. Outre les produits de leurs champs, elles ont réussi à faire une abondante provision de saumon, et les mines d'or leur rapportent un appoint qui n'est pas à dédaigner.

La bande Ni-cao-min.—Ces Sauvages sont à court d'eau ; ils ont cependant les moyens d'augmenter leur approvisionnement. Ils n'ont pas encore défriché toutes les bonnes terres disponibles. Comme on n'a plus beaucoup besoin d'eux pour les travaux du chemin de fer, je les invite fort à cultiver celles de leurs terres qui sont susceptibles d'amélioration.

La bande N-kam-cheen.—La réserve Twat, située dans un vallon élevé des montagnes, à 7 milles de Spence-Bridge, ayant été récemment arpentée, les Sauvages N-kam-cheen se préparent à y étendre leurs opérations agricoles. L'avoine, l'orge et les pommes de terre peuvent être cultivées dans ce vallon, mais il est trop élevé et trop exposé aux vents pour permettre la culture heureuse du blé. L'eau y est en quantité restreinte.

A Piminos et Pak a-ist, les Sauvages font de leur mieux pour améliorer des terres qui ont un aspect repoussant. Ils n'ont pas été indemnisés de la violation de leurs cimetières pendant la construction du chemin de fer. Une partie de la réserve est envahie par quelques-uns de leurs voisins blancs. La demande qu'ils ont faite d'une prairie dans la vallée des hautes terres, à environ 7 milles de Pak-a-ist, n'a pas encore eu de résultats.

Les Sauvages Spaptsin ont dû céder une partie considérable de leurs terres arables aux exigences du chemin de fer. Il ne leur en reste plus que quelques acres qui soient propres à l'agriculture.

Les Sauvages Ne-pa ont été transférés de leur réserve sur le chemin de fer à une concession qui leur a été accordée dans les hautes terres, à 3 milles en arrière. Ils sont à court d'eau.

La bande Paska progresse autant que ses ressources restreintes le lui permettent.

Bande Stlaht-tch (Ash-croft).—Ces Sauvages cultivent, avec de bons résultats, quelques pièces de terres basses près la rivière Thompson. Ils prennent à des sources qui coulent des terres hautes l'eau nécessaire à l'irrigation.

Les Sauvages Sh-ha-ha-nit prospèrent. Ils ont agrandi leurs champs et augmenté le nombre de leurs maisons, et ils ajoutent sans cesse à leur bien-être matériel. L'ivrognerie et l'immoralité ont diminué parmi eux.

Les Sauvages N-hla-kapm-uh, quoique diminuant en nombre, augmentent toujours leurs ressources et leur confort. Leur moralité semble aussi s'améliorer.

Les missionnaires anglicans et catholiques travaillent avec zèle parmi eux. Mais ils ne sont pas assez nombreux et ils n'ont pas assez de ressources pour faire face aux besoins de leurs ouailles sous le rapport de l'éducation. Le pays est raboteux et stérile; par suite les bandes de Sauvages sont très disséminées.

La tribu Su-shwap.

Une partie seulement de cette tribu relève de mon agence.

Bande Tluh ta-us (Bonaparte).—Ces Sauvages sont obligés d'abandonner leurs opérations agricoles sur la rivière Bonaparte, par suite de la rareté de l'eau. L'eau pourrait être amenée de la rivière Bonaparte à leur réserve, mais ils n'ont ni l'habileté ni les instruments nécessaires. Ils essaient de cultiver la terre à pâturage qui leur a été donnée à Hat-Creek, mais ils n'obtiennent qu'un médiocre succès. Le terrain de la vallée de Hat-Creek est un peu élevé et trop accessible aux gelées d'été. Ces Sauvages auraient besoin d'aide pour avoir de l'eau destinée à l'irrigation.

A Rocky-Point, sur la rivière Thompson, quelques familles appartenant à cette bande voudraient arroser leur terre en pompant l'eau de la rivière Thompson à l'aide d'un moulin à vent; mais elles n'ont pas entre elles les moyens d'acheter la machinerie nécessaire.

Bande Ski-chis-tan.—Ces Sauvages cultivent autant de terre que leur approvisionnement d'eau peut le permettre. Leur canal d'irrigation est très petit. Ils cherchent à engager des blancs habiles pour leur construire un grand canal, et ils offrent de les payer en bétail. Ils réussiront peut-être à avoir ce canal l'automne prochain. La rivière Ski-chis-tan contient une abondance d'eau qui coule dans leur réserve. Il faut de l'habileté et de l'expérience pour construire l'aqueduc que ces Sauvages devraient avoir.

Réserve de Kamloops.—La sécheresse qui dure dans cette région a tellement diminué le volume de l'eau que plusieurs des champs de cette réserve naguère si féconde ne rendent pas même l'équivalent du grain qu'on y a semé. Je conseille fortement aux membres les plus entreprenants de la bande de faire venir, au moyen de pompes et de moulins à vent, l'eau dont ils ont besoin. Pour eux l'idée est nouvelle et ils ne la comprennent pas encore. Ceux qui se trouvent le plus près de la rivière pourraient essayer de ce plan afin d'en faire voir le bon résultat avant la prochaine saison. Ces sauvages progressent rapidement.

Les bandes Ha-la-ut, Halt-um et Ku-a-ut qui sont établies dans le bas du lac et aux alentours, ont réussi, l'automne dernier, à se faire une bonne provision de saumon pour l'hiver. Ils attendent avec hâte qu'on leur paie les terrains de leurs réserves qui ont été pris pour le chemin de fer et ils se proposent d'affecter ces indemnités à l'acquisition d'instruments aratoires, spécialement de charrues dont ils ont grand besoin. Ces trois bandes ont reçu deux réserves en commun à la tête de Salmon-Arm, et la distribution des bons lots de ces terres parmi les membres des différentes bandes est en ce moment l'objet de beaucoup de disputes, car ils ne peuvent s'entendre sur une base équitable.

Les Su-shwaps ne font pas d'améliorations sur la réserve S-kam-a-us. Le terrain a été vendu par le gouvernement provincial après avoir été réparti à ces Sauvages qui attendent aujourd'hui le règlement de la question.

Les Sauvages Chuk-chu-qualk passent la plus grande partie de leur temps à la chasse. La meilleure partie de leur réserve est inondée par les crues d'été et pourrait être convertie en excellente prairie à foin dont les produits pourraient être

amenés à un marché certain et profitable ici. Cependant, le gibier est si abondant dans le voisinage, que les Sauvages trouvent plus facile de vivre par la chasse que par le travail moins excitant et plus ardu de la culture du sol. Ils se sont assurés d'une bonne provision de saumon l'automne dernier. Ils sont sobres et pleins d'énergie, et, avec le temps, lorsque le gibier aura disparu, ils pourront devenir de bons cultivateurs.

Agence d'Okanagan.

Les Sauvages de cette agence, ayant de bonnes terres, prospèrent plus vite que leurs voisins de l'agence de Kamloops, sauf ceux de la vallée de Similkameen où le pays est raboteux et le sol pauvre.

Sur les réserves Spellumacheen, les Sauvages vivent principalement du produit de leurs champs. Le saumon abondait durant la dernière saison, et ils en ont vendu des quantités considérables à leurs voisins moins heureux.

Les Sauvages N-kam-ap-tix prolongent leurs clôtures, mais ils n'ont pas ajouté à leurs terres cultivées. Ils sont employés comme pâtres et ouvriers agricoles par les colons voisins. Quoique professant la religion catholique, ils ne sont pas aussi soumis qu'ils devraient l'être aux enseignements et à la discipline de leurs prêtres. Ils consacrent une grande partie du temps à l'entretien de leurs animaux; ils s'occupent plus de l'amélioration de leurs chevaux que de leur augmentation. Ils possèdent quelques poulains qui promettent beaucoup et qui auront un grand prix dans quelques années.

Les Sauvages de la mission, ayant à leur tête le chef Si-kin-chute, occupent encore leur vieil établissement sur la rive occidentale du lac Okanagan, vis-à-vis la mission. Il ne leur a pas encore été donné de réserve. Ils ont hâte que cette question soit réglée, car les colons blancs s'emparent graduellement des terres qui entourent leur établissement.

Les Sauvages Penticton s'améliorent rapidement. Le chef François est mécontent de moi parce que je ne veux pas permettre à son gendre, H. Shuttleworth, de se choisir une terre dans les limites présumées de la réserve. H. Shuttleworth est le fils légitime d'un blanc et d'une sauvagesse. Ces Sauvages font du beurre et vendent des œufs, ainsi que d'autres produits. Le spectateur qui sait apprécier reçoit une impression favorable en voyant les Sauvagesses sortir de bonne heure le matin, un seau à la main, pour aller traire leurs vaches, et il en augure bien pour le progrès des Sauvages. Ces derniers font régulièrement leurs devoirs religieux.

Les Sauvages N-kam-ip ont très peu de terres arables sur lesquelles ils peuvent avoir de l'eau. La vente de leurs terres de prairies par le gouvernement de la Colombie-Britannique est toujours une source de plaintes parmi eux. Je leur ai conseillé de diminuer le nombre de leurs animaux et d'en améliorer la qualité, particulièrement les chevaux. Le diminutif pony sauvage a une bien faible valeur commerciale en ce pays.

Les Sauvages Similkameen sont toujours dans l'incertitude au sujet des limites de leurs réserves. Dernièrement, dans une querelle d'ivrogne, un Sauvage appartenant à une famille de la bande Keremens a tué un jeune chef allié aux bandes Kamloops et N kam-ap-tix. Cette affaire a grandement excité les Su-shwaps et les Okanagans, qui ont fait des menaces de représailles immédiates. J'ai pour le moment réussi à les persuader de rester tranquilles et de laisser la loi des blancs suivre son cours. L'homicide est encore en liberté. Il faut espérer que les autorités vont bientôt le traduire en justice; autrement les intéressés dans cette affaire occasionneront des troubles.

Les Sauvages Zohet vivent principalement en travaillant pour les colons voisins.

A N-zis-kot les Sauvages se querellent entre eux au sujet de la répartition de leurs terres. Le règlement de leurs griefs est remis à l'automne prochain, alors que tous les membres de la bande seront revenus dans la réserve.

Les réserves de Quin-sha-a-tin ont été arpentées le printemps dernier. Les Sauvages se proposent d'enclore et d'améliorer leurs terres arables. Un très grand

nombre de Sauvages T-qua-ya-um restent ici la plupart du temps, soignant leurs chevaux.

Les Sauvages Na-a-ik n'ont pas ajouté à l'étendue de leurs champs. Ils ont amélioré et prolongé leurs clôtures, et rendu leurs maisons plus confortables. L'école établie ici par les wesleyens est fermée pour le moment, par suite de dissensions parmi les Sauvages eux-mêmes.

Il y a eu de l'excitation chez les Sauvages Spohamins. Leur chef Basil a été tué, dans une bataille d'ivrognes, par un des membres de sa bande. La cour supérieure de la Colombie-Britannique a jugé cette cause. Ces Sauvages sont très employés comme pâtres, occupation qui leur rapporte de bons gages. Ils élèvent quelques chevaux de prix. Ils ont construit une grande église sur leur réserve. Ils ne croissent pas en nombre, mais ils augmentent leur bien-être. Un des membres de cette bande, Tinemalst, a demandé au gouvernement provincial, l'automne dernier, la permission d'acheter 100 acres de terres sur le chemin de Nicola-Similkameen. Il a fixé son claim, construit une maison sur le bord du chemin et enclos une prairie qui lui donne un bon rapport de foin sauvage. Il paraît faire de l'argent et acquitte ses taxes, et sous tous les rapports il cherche à se rendre utile.

Les Sauvages Quis-kan aht ne peuvent pas agrandir leurs fermes, car ils n'ont pas beaucoup de terres susceptibles de culture. Ils paraissent être suffisamment pourvus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. W. MACKAY,
Agent des Sauvages.

ARPENTAGE DE RÉSERVES SAUVAGES,
RIVIÈRE NASS, C.B., 1er juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires de Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que depuis le moment où je vous ai envoyé mon rapport sur les opération faites jusqu'au 30 juin 1885, époque où je faisais l'arpentage des réserves des Sauvages connus sous le nom de Boothroyd, sur le chemin des voitures, à une trentaine de milles en amont de Yale, les travaux suivants ont été exécutés :

Le 4 juillet je me rendis à la 42e borne milliaire, et près de là j'arpentai les réserves sur chaque côté de la rivière Fraser. Ceci terminait les réserves des Sauvages Boothroyd.

Le 16 juillet, je transportai le camp à Canaka-Bar, à environ 47 milles en amont de Yale. Ici je fus retardé, partie parce qu'il me manquait un canot qu'il me fallut envoyer chercher dans le haut de la rivière, et partie par la difficulté de fixer certaines anciennes bornes. En cet endroit, j'arpentai des réserves sur chaque côté de la rivière Fraser.

Le 4 août, je montai à Siska-Flat où j'arpentai toutes les réserves, à l'exception de la réserve n° 4, endroit où je fixai les tombes sauvages ; le terrain se trouve dans les limites de la propriété de madame Noël. Ces tombes avaient été transférées de l'ancien cimetière plus rapproché de la rivière Fraser. J'allai ensuite à Skuppah, où j'arpentai les différentes réserves de cette tribu. Toutes ces réserves ont été assignées aux Sauvages par l'ancien commissaire, M. Sproat.

Le 2 septembre, j'établis mon camp à Lytton-Creek, un peu au sud de la ville de Lytton, et j'arpentai deux bonnes réserves sur la rive droite de la Fraser où les Sauvages font d'excellentes récoltes de blé, de pommes de terre et de toutes espèces de légumes. Le terrain est bien enclos et en bon ordre. J'arpentai aussi quelques petites réserves en dehors de la ville de Lytton. Ces réserve ont été toutes assignées par M. Sproat.

Le 16 septembre, je partis avec des chevaux sauvages pour les montagnes Boothany, à environ 14 milles de là et à 3,000 pieds au dessus de la ville, où il y a deux

réserves appartenant aux Sauvages Lytton, où ils coupent leur foin et tiennent leurs chevaux. C'est, en été, le rendez-vous préféré de tous les Sauvages des environs. J'arpentai ces réserves et je jalonnai les lignes d'un canal d'irrigation qu'il est question de confectionner. J'ai été retardé ici par les longues et difficiles escalades qu'il m'a fallu faire; j'ai dû camper dans le vallon, à cause de l'eau.

Je levai le camp de Boothany le 20 octobre et descendis à la rivière Fraser; je campai immédiatement en aval de Cameron-Bar, puis je renouvelai les bornes des réserves Nick el-palm et arpentai deux réserves sur la rive droite de la Fraser.

Le 26 octobre, je transportai le camp à la réserve Lytton n° 11, et j'arpentai les réserves nos 10 et 11, ainsi que la réserve de Spintlum-Flat.

Le 4 novembre, je descendis à l'ancienne réserve Styen, à environ 5 milles en amont de Lytton où je remplaçai les vieilles bornes par des neuves et arpentai une pièce additionnelle, ainsi qu'une petite réserve sur la rive gauche de la Fraser.

Le 10 novembre, je descendis à l'ancienne réserve Nehoween dont je remplaçai les vieilles bornes par des neuves. Ensuite j'arpentai la réserve n° 24 située sur la rive gauche de la Fraser et la rive droite de la Thompson, ainsi qu'une petite réserve sur la rive gauche de la Thompson.

Le 16 novembre, je transportai mon camp chez M. Seward, d'où j'arpentai trois réserves voisines, sur les côtés est et sud des lots nos 11 et 12 de M. Seward.

Le 1er décembre, je transportai mon camp à la tête du futur canal d'irrigation, près du lot n° 47 G. 1 de M. Seward, et près des lignes de ce canal jusqu'à la réserve Kleetlekut.

Le 8 décembre, j'arpentai une petite réserve sur la rive droite de la Thompson.

Ceci complétait toutes les réserves Lytton, sauf une petite sur la rive droite de la Thompson; les Sauvages étaient absents et avaient emporté le canot avec eux.

Ces réserves furent assignées par MM. les commissaires O'Reilly et Sproat.

Le 10 décembre, je levai le camp et descendis par le chemin des voitures jusqu'à Yale; le 14, j'arrivai à New-Westminster où je licenciai mon personnel.

Je restai quelques jours à New-Westminster où je travaillai mon livre de notes que j'avais dû négliger à la suite de la blessure que je m'étais faite au bras droit à Boothany et qui m'avait empêché d'écrire.

Au mois de janvier 1886, j'arrivai à Victoria où je travaillai à terminer mon livre de notes et à rapporter mes travaux de la dernière campagne et quelques-uns de ceux de la campagne précédente.

Le 23 mai 1886, suivant instructions reçues, je partis de Victoria avec mon personnel d'arpentage à bord du steamer *Barbara Boscowitz* pour la rivière Nass sur la côte occidentale de la terre ferme de cette province, où j'arrivai dans la matinée du 29.

Le 31, les Sauvages eurent une assemblée à laquelle j'assistai. Ils étaient très contents de me voir arriver pour arpenter leur réserve. Ils avaient entendu dire que les Sauvages Tshimpsean ne voulaient pas que les réserves Nass fussent arpentées, parce qu'ils prétendaient que le terrain leur appartenait. Le 1er juin, je reçus, des chefs et des Sauvages de fort Thompson, une lettre à cet effet, et j'en fis rapport. Je commençai par arpenter la réserve Kincolith à l'embouchure de la rivière Nass, et je terminai cet ouvrage le 14.

Le 16 juin, je partis en canot de la réserve Kincolith et j'arrivai, le 18, à Kitwil-luc-shilt, ou réserve n° 7; voyant qu'il était impossible d'aller plus loin à cause de la mer houleuse, je décidai d'arpenter de suite cette réserve.

Les Sauvages de cette réserve me prièrent d'assister à une assemblée, et je m'y rendis, car j'avais appris qu'on les avait indisposés contre l'arpentage. Je répondis aussi bien que je pus à toutes leurs questions, et tout se passa bien. Le 21, je commençai l'arpentage de cette réserve que je terminai le 1er juillet. Le 29 juin, Sabasba —le grand chef de cette tribu, je crois—qui se trouvait absent le 18 juin, arriva et me pria d'aller immédiatement le rencontrer, lui et les autres chefs, à leur village. Je lui répondis que je les verrais le lendemain en revenant de mon ouvrage et en passant par leur village—ce que je fis. Le grand chef était hostile à l'arpentage, mais les autres chefs ne paraissaient pas partager son opinion. Un jour ou deux après, il partit pour Metlakahtla.

Ces Sauvages désirent beaucoup obtenir une pièce de terre un peu plus en bas de la rivière, et ils se plaignent de ce que les lignes de division se trouvent trop près de leurs jardins.

Je terminerai l'arpentage des réserves sauvages Kincolith en descendant. Cette tribu désire vivement obtenir des terres à Observatory-Inlet,—des terres à bois, si possible.

J'ai l'honneur de vous inclure dans cet envoi un relevé des différentes réserves que j'ai arpentées entre le 1er juillet 1885 et le 1er juillet 1886. J'ôse espérer que vous le trouverez satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WILLIAM S. JEMMETT,
Arpenteur fédéral.

RELEVÉ des réserves, etc., arpentées par le capitaine Jemmett pendant la campagne du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.

Vols.	Date.	Réserves, &c.	Chaînage. Milles	Chaînons.	Milles	Chaînons.	Acres.
	1885.						
3	Juillet.....	Sauvages de Boothroyd, Rés. n° 7.....	1	1049			
	do	do Rechaîné, anc. rés. n° 6.....	1	4890			
	do	do Rés. n° 8.....	1	3510			
	do	do Rés. n° 10.....	.....	5574			
	do	do Ligne de raccordement, rés. n°s 10 à 8.....	.....	3513			
	do	do Rés. n° 9.....	1	1932			
	do	do Ligne de raccordement, n° 9 au C.C.P. et n° 8.....	.....	6500			
					7	3018	
1	do	Sauvages de Kanaka-Bar, Rés. n° 1.....	.....	7985			
	do	do Ligne de raccordement, rés. n°s 1 à 2.....	1	0563			
	do	do Rés. n° 3.....	.....	4011			
	do	do Ligne de raccordement rés. n°s 3 à 2.....	.....	3100			
	do	do Rés. n° 4.....	3	7707			
	do	do Rés. n° 2.....	2	3530			
					9	2896	
2	Août.....	Sauvages de Siska-Flat, Rés. n° 2.....	.....	5267			
	do	do Rés. n° 2.....	2	1635			
	do	do Ligne de raccordement, rés. n°s 2 à 3.....	.....	5902			
	do	do Rés. n° 7.....	3	5892			
	do	do Rés. n° 6.....	.....	4012			
	do	do Res. n° 1.....	.....	5996			
	do	do Ligne de raccordement, rés. n°s 1 à 3.....	.....	2917			
	do	do Rés. n° 5.....	1	2224			
	do	do Ligne de raccordement, rés. n°s 5 à 6.....	.....	2119			
	do	do Ligne de raccordement, rés. n°s 5 to 3.....	.....	5369			
					11	1333	
1	do	Sauvages de Skuppah, Rés. n° 1.....	.....	6031			
	do	do Ligne de raccordement, n° 1 à rés. principale.....	.....	2300			
	do	do Rés. principale.....	.....	4453			
	do	do Rés. n° 2.....	2	4869			
	do	do Ligne de raccordement, n° 2 à la rés. principale.....	.....	3891			
	do	do Rés. n° 3.....	.....	6009			
					5	3553	

RELEVÉ des réserves, etc., arpentées par le capitaine Jemmett, etc.—*Fin.*

Vols.	Date.	Réserves, &c.	Chaînage. Milles	Chaînons.	Milles	Chaînons.	Acres.
	1886.						
	Septembre	Sauvages de Lytton, Rés. n° 4	.....	6707			
	do ...	do Neekeyyah, r. n° 25, et Shayaynope, rés. n° 26	5	3251			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés nos 4 à 16	1	7401			
	do ...	do Rés. Klakamack	1	0467			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. n° 25 jusq. tombes, lot 9, g. 1	.....	3324			
	do ...	do Klickumcheen, rés. n° 18	1	0370			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. nos 18 à 16	.....	2616			
	Octobre ...	do Boothany et Mananahoat	14	4000			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. n° 15 jusqu'au fossé projeté	2	3578			
	do ...	do Ligne d'essai, rés n° 1	2	0135			
	do ...	do Ligne du fossé projeté	2	3578			
	Octobre ...	Sauvages de Lytton, Rés. n° 13	1	5569			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. nos 13 à 12	.....	7684			
	do ...	do Rés. n° 12	1	7232			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. nos 12 à 11	1	1056			
	do ...	do Rés. nos 11 à 10	7	3415			
	Novembre	do Spintlum-Flat	3	3552			
	do ...	do Addition à Stryen	3	1770			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. n° 10 à Stryen	1	3553			
	do ...	do Rés. n° 14	1	4291			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. nos 9 à 23	1	5901			
	do ...	do Rés. n° 24	2	6606			
	do ...	do Rés. n° 19	.....	4244			
	do ...	do Ligne de raccordement, Rés. nos 91 à 18	1	1099			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. nos 24 à 2	.....	4237			
	do ...	do Kleetlekut, rés. n° 22	2	5994			
	do ...	do Lignes d'essai, rés. No. 22	1	1266			
	do ...	do Rés. n° 2	2	4901			
	do ...	do Inkluckcheen, rés. n° 21	2	3841			
	do ...	do Ligne de raccordement, depuis la tête du fossé projeté jusqu'au coin supposé du lot 47, g 1	1	1845			
	do ...	do Rés. n° 8	.....	3999			
	do ...	do Ligne de raccordement, rés. nos 8 à 19	.....	5800			
					73	3282	
	1886.						
	Juin	Sauvages de la Riv. Nass, Kincolith, rés. n° 14	6	1691			
	do	do Kitwillucshilt, rés. n° 7	7	7049			
					14	0740	
		Total	.....	.....	120	6822	

WILLIAM S. JEMMETT,
Arpenteur fédéral.

RIVIÈRE NASS, C.B., 1er juillet 1886.

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE,
UCLUELET, C.B., 7 septembre 1886.

Au très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et mon tableau statistique annuels couvrant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Ainsi que je le disais dans mon dernier rapport, la goëlette *Favorite*, montée par un équipage sauvage de Heshquiaht, est allée, l'été dernier, faire la chasse aux phoques à fourrures dans la mer de Behring. L'expédition a eu plein succès; chaque homme est revenu avec une valeur de $160. Un canot s'est perdu, mais ceux qui le montaient ont été traités avec humanité par les Sauvages et les blancs de l'Alaska, et ils ont pu retourner chez eux par voie de San Francisco.

Cette année, huit goëlettes ont pris des équipages sauvages et sont revenues avec de bonnes captures, sauf une seule qui a été confisquée par les autorités américaines pour prétendue infraction aux lois des pêcheries.

Comme la pêche a donné de bons résultats cette année, la plupart de ces tribus ne seront pas aussi nomades que d'habitude.

J'ai visité Clakquot-Sound cet hiver, et je me suis rendu à Heshquiaht où j'ai présenté au jeune chef Aimé la médaille que le gouvernement des Etats-Unis lui a donnée en témoignage de sa vaillante conduite lors du naufrage de la barque *Malleville*, en 1883. J'ai aussi accompagné l'honorable P. O'Reilly à Heshquiaht où il a fait la répartition des réserves, au mois de juin.

Le printemps dernier, l'archevêque Seghers a fait la visite des missions catholiques de cette côte, et il a été fort bien accueilli par les Sauvages. Les Claoquahts désirant beaucoup avoir un missionnaire au milieu d'eux, l'archevêque leur promit une église et une école, et il confia les intérêts spirituels des Sauvages de Claoquaht-Sound au R. P. Lemmens. Celui-ci réside actuellement au village de Ah-houssaht où il a ouvert une école qui est fréquentée par une trentaine d'enfants.

A Nitmat, je constatai que la plupart des hommes étaient allés visiter une autre tribu. Ces Sauvages continuent toujours à se procurer de la boisson à Victoria, et ils décroissent en nombre plus vite que les autres tribus. Je vais tâcher d'aller les voir cet hiver ou au commencement du printemps, alors qu'ils seront tous chez eux, car la côte est mauvaise pour les canots en hiver. Les autres tribus étaient presque toutes dans leurs villages, à l'exception des jeunes gens qui étaient allés faire la chasse aux phoques.

A Claoquaht, je réunis la tribu et j'eus avec ses membres un long entretien au sujet de leur bien-être. Le Sauvage chargé de faire la police en cet endroit a réussi à mettre fin à l'ivrognerie et au jeu, et quoiqu'il rencontre parfois de l'opposition et qu'il commette des erreurs, il fait beaucoup de bien à la tribu.

A Kyukaht, où le R. P. Nicolaye réussit bien dans sa mission, presque tous les Sauvages étaient chez eux; quelques-uns avaient passé plusieurs années à Puget-Sound. Actis est un joli village, composé de plusieurs bonnes maisons. J'ai assisté à une danse en l'honneur de quelques sauvages Kitkahtla qui étaient venus faire la chasse à la loutre. Cette danse consistaient en une marche autour de la maison, par les hommes d'abord, puis par les femmes, deux par deux, tous habillés en gens civilisés, au son d'un concertina et de deux tambours; les hommes de police, en uniformes de soldats, sabre nu, maintenaient l'ordre et commandaient "Halte!" ou "Marche!" Après que les processionnistes se furent rangés le long de la maison, les enfants d'écoles arrivèrent, bannières déployées, et passèrent au centre de la maison où des livres d'écoles furent distribués et plusieurs chansons chantées en anglais. La cérémonie finit par une courte danse à trois, visages masqués; après quoi une montre et une paire de couvertures furent données au chef étranger. Cette distribution eut lieu dans la maison du chef, une construction en charpente de 100 pieds de longueur sur 50 de largeur et 20 de hauteur; les cloisons sont en planches brutes lattées. Elle est bien éclairée et couverte en bardeaux.

Après avoir visité toutes les tribus, je me rendis à Alberni pour assister à une grande assemblée de Sauvages où tout, je suis heureux de le dire, s'est passé sans

bruit et avec ordre. Tandisque je ne m'en trouvais pas très éloigné, j'allai au lac McKay sur la réserve Tseshat pour en examiner le débouché afin de voir s'il serait possible de remettre en *claims* le terrain marégageux qui entoure le lac et qui est inondé en hiver. Après mûr examen, je décidai que la chose pouvait se faire sans abaisser le débouché qui est rocheux; le roc qu'il s'agit d'enlever a 10 pieds de large et 30 de long. Nous aurions alors à disposer de 200 acres pour le foin et d'autres récoltes.

Les Opitchesahts, dont les jardins promettent beaucoup cette année, m'ont demandé de leur donner une charrue et un harnais.

Quant aux danses en vogue parmi les Sauvages, elles sont inoffensives et elles peuvent toutes être vues par les blancs. La klooquahva, qui était la plus superstitieuse de leurs danses, n'est pas autant pratiquée qu'autrefois et ils en ont abandonné les parties les plus susceptibles d'objection, en sorte qu'elle est devenue une source d'amusement pour les spectateurs.

Le *potlach* est une question plus difficile, car tous les chefs qui ont encore une grande influence y perdraient s'il était abandonné; voilà pourquoi ils tiennent tant à ce qu'il continue. Les Sauvages de cette côte se sont peu mêlés aux blancs, et il est naturel qu'ils tiennent plus à leurs vieilles coutumes que ceux de la côte orientale qui ont vécu pendant des années au milieu de la civilisation; mais je n'ai aucun doute que lorsque le *potlach* sera supprimé sur la côte orientale, les tribus de la côte occidentale suivront l'exemple et obéiront aux lois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HARRY GUILLOD,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE COWICHAN,

QUAMICHAN, C.B., 15 septembre 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon tableau statistique couvrant l'exercice terminé le 30 juin dernier, avec une liste des propriétés de l'Etat confiées à ma charge.

Le recensement qui figure au tableau est aussi exact que possible, quoique quelques-uns des chiffres soient pris sur le relevé de l'année dernière. Je n'ai pu compléter le recensement de l'agence depuis que j'ai reçu vos instructions à ce sujet.

Comme on s'y attendait, la moisson de l'année dernière a été très faible. Sur quelques réserves, la récolte des pommes de terre a complètement manqué. Heureusement la demande de main-d'œuvre a empêché la misère d'être générale; nous n'avons eu à secourir que ceux qui par l'âge ou la maladie étaient empêchés de travailler.

Cette année la récolte a été considérable et le grain bien rentré; mais le prix élevé offert aux ouvriers dans les champs de houblon a engagé un grand nombre de Sauvages à pratiquer cette industrie au détriment de leurs récoltes de racines.

On doit regretter que si peu de Sauvages restent toute l'année sur les lots qui leur ont été répartis et qui les feraient vivre s'ils étaient bien cultivés; mais ils ne peuvent résister aux offres de gros gages et à l'excitation des grandes réunions. Les femmes et les enfants sauvages sont les plus ardents à aller aux champs de houblon où il gagnent toujours beaucoup d'argent, et parmi ces Sauvages la bourse de la femme est en général entièrement séparée de celle du mari. Une bonne partie du gain est affectée à l'achat de vêtements et de meubles de ménage. Des poëles et des machines à coudre font souvent partie du fret des canots; mais ils rapportent aussi plusieurs milliers de piastres, et il est rare que les Sauvages les plus industrieux dépensent leur argent à boire, surtout lorsqu'ils sont loin de leurs villages.

Depuis mon dernier rapport annuel, deux écoles ont été ré-ouvertes dans cette agence: une à Nanaïmo, pour les deux sexes, sous la direction des missionnaires

wesleyens; l'autre, pour les garçons, à la mission catholique, près du village Comeakin. Cette dernière école a été suivie très régulièrement. On est en ce moment à l'agrandir afin qu'elle puisse recevoir garçons et filles. Les deux écoles reçoivent une subvention basée sur la moyenne du nombre des enfants qui les fréquentent. L'école de la maison anglicane, sur l'île Kuper, n'a pas encore reçu la subvention du gouvernement parce que, durant quelques mois de l'année, la plupart des enfants l'abandonnent pour aller, avec leurs parents, travailler aux établissements de conserves et aux scieries.

L'hiver dernier on a ouvert, pour les jeunes gens, une école du soir qui a donné des résultats très satisfaisants.

Grand nombre de ces Sauvages commencent à comprendre l'avantage de faire instruire leurs enfants, mais ils comprennent aussi que les nombreux villages Chemainus ne fournissent pas un nombre d'enfants suffisant pour entretenir une école, et à plusieurs reprises ils se sont informés s'il ne serait pas possible d'établir des écoles-pensions qui pourraient recevoir leurs enfants pendant que les parents travaillent aux scieries et aux établissements de conserves.

Au commencement de l'année, les Sauvages de la réserve de Cowichan ont voulu profiter de l'acte concernant leur avancement, et ils m'ont autorisé à faire une élection de conseillers. Plusieurs d'entre eux étaient au fait des modes d'élection; la lutte a été vive, mais amicale. Il a été établi différents règlements que j'ai eu l'honneur de soumettre à votre approbation et qui produisent actuellement d'excellents résultats. Si ce conseil continue à agir aussi judicieusement et à porter le même intérêt aux affaires municipales, nul doute que plusieurs autres bandes ne tarderont pas à suivre son exemple. Pour le moment les vieux ne s'intéressent guère aux matières municipales, ce qui ne les empêche pas de murmurer lorsqu'un règlement nouveau contrarie leurs vieilles habitudes, et comme la loi exige que son application soit demandée par une majorité de la population mâle, il est difficile pour la majorité, composée des membres les plus jeunes et les plus intelligents de la bande, de passer outre.

Une grande réunion de Sauvages eut lieu, au mois de juin, dans le village de Quamichan: il s'agissait de remettre les couvertures et autres articles reçus à des *potlaches* précédents. Plus de 3,000 Sauvages, accourus de toutes les parties de la côte, étaient présents, et ils parurent s'amuser immensément. La fête dura deux semaines et se passa dans le plus grand ordre: pas d'ivresse, pas de querelles, grâce à la vigilance de la police de Cowichan habilement secondée par les constables des autres agences. Plusieurs différends créés à l'occasion d'objets prêtés lors de *potlaches* précédents furent réglés à l'amiable. Les femmes de la côte occidentale écoulèrent facilement des paniers et paillassons de fantaisie qu'elles avaient apportés pour vendre, et tout se passa bien mieux qu'on ne s'y attendait. De fait, une réunion aussi considérable de blancs dans une fête de deux semaines serait accompagnée de plus de troubles.

Je me propose de faire, vers la fin d'octobre, près la baie de Cowichan, une exposition industrielle à laquelle j'invite les Sauvages de toutes les parties de la côte à concourir. Si cette exposition réussit, elle remplacera, je crois, les réunions de potlaches et elle donnera aux tribus éloignées l'occasion de se rencontrer, de trafiquer et de payer leurs dettes. La concurrence dans les produits agricoles et dans les jeux créera un esprit d'émulation qui, je l'espère, donnera une nouvelle impulsion à l'industrie et à la bonne entente parmi les Sauvages.

Je ne pense pas que la population de l'agence augmente; mais je ne puis parler avec certitude avant que mes notes du recensement soient complétées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS.

Agent des Sauvages.

VILLAGE ABENAKIS DE SAINT-FRANÇOIS DU LAC,
QUÉBEC, 2 octobre 1886.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Nous n'avons pas à nous plaindre de la condition morale des Sauvages. S'il y a un changement il est pour le mieux, surtout en ce qui concerne l'intempérance qui a diminué graduellement depuis deux ans.

Les affaires commerciales et industrielles des Sauvages sont aussi prospères qu'auparavant. Le trafic des paniers est toujours bon, mais l'écorce de frêne et de bouleau devient rare, et bientôt les objets que les Sauvages avaient coutume d'en fabriquer ne rapporteront plus aucun profit.

Il y a pas plus de vingt-cinq ou trente ans ils pouvaient vivre avec la chasse, ainsi que avec les mocassins et les mitaines qu'ils vendaient; mais maintenant que la colonisation a chassé presque tout le gibier, ils ne peuvent plus se procurer des peaux aussi facilement, et ils ont dû recourir à d'autres ressources pour vivre; voilà pourquoi ils se sont livrés à la fabrication de paniers et de petits canots d'écorce.

L'avenir de leurs enfants ne peut être assuré que par la culture du sol; mais comme leur réserve actuelle n'offre aucun avantage sous ce rapport, il faut espérer que la réserve qui leur a été promise leur sera donnée le plus tôt possible.

Je pense que s'ils étaient établis sur une terre qu'ils pourraient cultiver avec profit, cela les encouragerait puissamment à adopter l'agriculture comme moyen de subsistance.

Je crois devoir attirer l'attention du ministère sur un sujet qui, bien que n'étant pas directement de mon ressort, offre néanmoins un vif intérêt: je veux parler des vieux manuscrits abénakis écrits par les pères Jésuites et conservés depuis par les missionnaires, leurs successeurs, et par d'autres personnes. Les plus précieux de ces manuscrits sont les dictionnaires français-abénaki, abénaki-latin et latin-abénaki; il y a aussi un vocabulaire abénaki-français. Tous ces manuscrits ont été reliés dernièrement, mais il y en a d'autres qui méritent la même attention. Ils sont dans une condition telle qu'ils seront perdus pour le pays si on n'en prend pas bientôt soin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissannt serviteur,
H. VASSAL,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE SCUGOG,
SCUGOG, ONTARIO, 27 août 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport et un tableau statistique couvrant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Depuis mon dernier rapport, les Sauvages de Scugog ont fait en agriculture des progrès merveilleux. Ils sont très occupés en ce moment à rentrer leurs récoltes qui sont des meilleures. J'ai eu le plaisir de voir un voyage de blé vendu sur le marché par Wm. Marsden; le grain pesait soixante et deux livres au boisseau.

Cette réserve a considérablement changé d'apparence pour le mieux; on y remarque quatre nouvelles granges et étables qui lui donnent l'aspect de fermes améliorées. Les Sauvages apprécient parfaitement aujourd'hui ce que le ministère a fait pour eux; ils sont en mesure de travailler sur leurs terres, et ils trouvent dans cette occupation profit et plaisir. Cette année ils ont été amplement récompensés de leurs labeurs par d'abondantes récoltes, et je suis sûr que mon prochain tableau statistique accusera un résultat des plus satisfaisants.

Les Sauvages ont l'intention d'envoyer une grande quantité de produits à l'exposition centrale d'Ontario qui doit avoir lieu à Port-Perry; leur envoi comprendra

grains, racines, fruits, poisson séché et fumé, paniers et autres articles de fabrication indigène, et j'espère qu'il formera un appoint intéressant de l'exposition.

Ainsi que je le disais dans mon dernier rapport, j'ai fait des efforts énergiques pour amener la découverte des gens qui procuraient de la boisson aux Sauvages, et j'ai réussi à faire condamner deux hôteliers à $50 d'amende et les frais, chacun; un autre a quitté le pays pour éviter la poursuite. Cependant, je regrette d'avoir à ajouter que depuis l'établissement de la loi Scott quelques Sauvages paraissent n'avoir pas de misère à se procurer du whisky, grâce sans doute au grand nombre d'alambics qui fonctionnent illicitement dans ce district; mais j'espère en venir bientôt à bout et à faire punir les coupables.

Les affaires scolaires s'améliorent; plusieurs enfants suivent l'école régulièrement.

Les Sauvages ont aussi fait régulièrement leur corvée cette année, et leurs chemins sont considérablement améliorés.

La population sauvage augmente tranquillement, et la bande compte aujourd'hui 45 âmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. B. McDERMOT,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE RAMA.
UPTERGROVE, ONTARIO, 4 octobre 1886.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport et un tableau statistique couvrant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

La population est restée stationnaire: le nombre des naissances a égalé celui des décès, 6. Suivant les instructions reçues de votre ministère, j'ai fait vacciner avec succès environ 200 Sauvages. Leurs maisons sont propres et confortables, et, à quelques exceptions près, ils ont joui d'une bonne santé cette année. Les récoltes promettent un bon rendement, surtout les pommes de terre qui sont extraordinairement grosses. Les Sauvages trouvent l'occasion de travailler à des gages raisonnables; quelques jeunes gens gagnent jusqu'à $30 par mois comme conducteurs de trains de bois, mais la plupart travaillent aux scieries, où ils sont bien payés. Leur chef leur donne un bon exemple: il fait tout en son pouvoir pour amener les Sauvages à s'abstenir de boire et à abandonner les habitudes immorales. C'est un plaisir pour moi de constater les progrès que font les enfants qui fréquentent l'école dirigée avec soin par mademoiselle Battey. Je regrette de dire que quelques Sauvages sont adonnés à l'ivrognerie. J'ai souvent averti les hôteliers de ne pas donner de boissons enivrantes aux Sauvages, dont quelques-uns, lorsqu'ils ne peuvent pas en obtenir directement, s'en procurent par l'intermédiaire de blancs sans principes et dégradés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
D. J. McPHEE,
Agent des Sauvages.

RIVIÈRE À L'OURS, N.-E., 10 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, concernant les affaires des Sauvages de ce district (n° 1 "B"), qui comprend les comtés de Digby et de Yarmouth.

Je n'ai pas de changements importants à noter au sujet des Sauvages placés sous ma charge; cependant, il y a une amélioration appréciable dans leurs habitudes et

leur manière de vivre, moralement et socialement. L'observateur ne peut manquer de saisir, en comparant leurs logements actuels, propres et confortables, avec le chétif wigwam d'autrefois, le changement qui s'est opéré. Le vêtement de l'homme civilisé a remplacé la couverture traditionnelle de l'indien et la vieille capote militaire; puis, l'intempérance et les maux qui l'accompagnent ont considérablement diminué. Le printemps dernier, les Sauvages ont confié à la terre plus que la quantité ordinaire de semences. L'argent provenant du grain donné par le ministère et des pâturages a été affecté, sous ma direction, à la confection de clôtures, ainsi qu'à l'achat d'engrais, de charrues, etc.

Il y a eu un peu de maladie et de mortalité sur la réserve, ainsi que dans le comté de Yarmouth. Le nombre des décès a été de 12 contre 8 l'année précédente, celui des naissances de 10, et le chiffre de la population est aujourd'hui de 222. A part des logements mentionnés au tableau statistique, il y a sur la réserve une bonne école et une jolie chapelle fort bien entretenue par les Sauvages qui professent la religion catholique. L'école est sous la direction de T. C. Kerr, et les enfants y font assez de progrès, si l'on tient compte de la regrettable indifférence des parents. Nous espérons qu'elle sera mieux fréquentée à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FREEMAN McDORMAND,
Agent des Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-B., 5 novembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Otttawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de la Colombie-Britannique pendant le dernier exercice.

Les rapports des différents agents placés sous mon contrôle ont été, avec des états tabulaires, envoyés au ministère.

On observera que l'année a été, en somme, favorable au progrès des indigènes de la province, qui sont contents—la plupart prospères—et qui vivent généralement en paix et dans des termes d'amitié avec les colons blancs. Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser l'année dernière, j'ai signalé une source féconde d'inquiétudes et de malaise à propos des droits d'irrigation sans lesquels la plupart des réserves accordées aux Sauvages deviennent inutiles et ne peuvent être cultivées. Tant qu'une question aussi vitale que celle-là reste sans solution, chaque année voit augmenter l'embarras, car le pays se peuple rapidement et les autorités ne peuvent plus traiter libéralement avec les Sauvages.

Les promesses que la commission collective des réserves avait faites à ces derniers n'ont pas été remplies ou reconnues, et dans quelques cas on a été jusqu'à aliéner et vendre les terres qui leur avaient été assignées. Aussi, je suis tout surpris d'avoir à dire que la paix n'a pas cessé de régner parmi les tribus ainsi traitées.

Un grand inconvénient, c'est la nature différente des relations des autorités fédérale et provinciale avec les Sauvages.

Ils sont sous la tutelle de Sa Majesté; par conséquent leur protection est dévolue à son représentant, le gouverneur général.

D'un autre côté, les terres et les droits d'irrigation sont contrôlés par le gouvernement local, qui, par conséquent, doit prendre les mesures nécessaires pour maintenir la paix parmi eux.

Le maintien de la paix parmi les Sauvages constitue une question embarrassante, car le gouvernement provincial est d'avis que ce service appartient aux autorités fédérales. Aussi, quoique des agents aient été préposés à quelques districts, ils se trouvent impuissants à exécuter les dispositions de l'Acte concernant les Sauvages, ou, dans des occasions malheureusement trop fréquentes, à s'autoriser du ministère local de la justice, même dans les matières criminelles. On ne doit pas s'attendre

alors à ce qu'ils s'acquittent de leurs devoirs avec efficacité, et il n'est pas possible qu'ils commandent le respect que les Sauvages porteraient invariablement à des fonctionnaires autorisés et soutenus par l'appui moral et réel de l'autorité gouvernementale.

La côte occidentale de l'île Vancouver est habitée sur un parcours de 300 milles par 3,500 Sauvages. Dans toute cette vaste région, avec laquelle il n'existe que de rares communications, la seule personne d'un caractère officiel quelconque est l'agent des Sauvages. Il n'y a ni magistrat, ni constable, ni lieu de détention. Il en est de même des autres localités éloignées ou isolées, comme par exemple l'agence de Kwawkewlth, où se trouve une population de 2,000 Sauvages avec un très petit nombre de colons blancs.

L'état de choses est sous ce rapport encore plus à déplorer sur la côte nord-ouest.

Ici les plus grandes réserves sont en possession et sous la direction de personnes qui, sous des dehors de missionnaires, ont en réalité d'autres intérêts, et ont assumé l'entier contrôle des Sauvages dans leurs affaires tant temporelles que spirituelles, leur conseillant de repousser les agents du gouvernement, et empêchant ainsi jusqu'à présent la mise en opération de l'Acte concernant les Sauvages, et des autres mesures nécessaires pour la création de conseils pouvant réglementer les réserves assignées aux Sauvages et amener ceux-ci à l'obéissance aux autorités constituées.

En représentant avec instance que l'adjudication des terres ne devrait souffrir aucun délai, je n'ai fait que répéter la prière de M. Duncan, qui alors avait la charge de la mission de Metlakahtla sous la direction de la Société des Missions de l'Eglise. Lorsque peu de temps après, le commissaire actuel de la réserve reçut des deux gouvernements instruction d'adjuger les terres sur la côte du nord ouest, il eut plusieurs consultations avec M. Duncan et les Sauvages qu'il représentait. M. Duncan prépara même, avec l'aide des Sauvages, une liste de toutes les terres qu'ils désiraient réserver, et déclara en ma présence que si ces terres étaient réservées, les Sauvages de sa mission seraient tranquilles à l'avenir.

Tous les terrains ainsi indiqués, sans exception, ainsi que d'autres encore, choisis par le commissaire, furent promptement adjugés, et M. Duncan en a subséquemment exprimé au commissaire, et à moi son entière satisfaction. Il faut donc remonter au delà de la fameuse " question des terres," et des prétendus droits des aborigènes au pays tout entier, pour arriver à la cause réelle des troubles.

Les missionnaires qui se sont créés d'autres intérêts que ceux pour lesquels ils avaient été envoyés sont naturellement jaloux de l'intervention du gouvernement ou de ses employés. Pour ce qui est de M. Duncan, à la suite de représentations et de différents rapports présentés par les autorités ecclésiastiques, la Société des Missions de l'Eglise constitua le district de la côte nord-ouest en un diocèse séparé, et le Dr Ridley, en qualité d'évêque de Caledonia, fut envoyé pour prendre direction de toutes les missions de la société. Il s'éleva aussitôt entre ces ecclésiastiques des différends qui entraînèrent la retraite de M. Duncan de la société, à la suite de quoi, ce missionnaire ayant formé ce qu'il appelle l'Eglise indépendante de Metlakahtla, les luttes pour la suprématie définitive ont été longues et acerbes. Les grands bâtiments de la mission érigés par la société sont situés sur un terrain de deux acres, réservé et possédé en fidéicommis par le gouvernement provincial, et les plus violents efforts ont été faits par les adhérents de M. Duncan pour s'emparer de la propriété et en chasser l'évêque. Les menaces, les assauts, et toute espèce d'intimidations, ont pendant une longue période aujourd'hui passée été vainement essayés, et on peut dire que la place n'a été tenue que *vi et armis*.

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que les mêmes Sauvages, qui se sont mis en nombres pour faire obstacle aux arpentages, ont abattu les clôtures qui entourent l'établissement de la mission, pris possession du terrain, et construit à côté de la résidence de l'évêque un bâtiment qui leur sert pour les fins de possession et en même temps comme poste d'observation.

Ce poste est occupé par des relais de Sauvages dont l'occupation est de surveiller et de guetter ce que font les personnes de la résidence de l'évêque, et de leur créer des ennuis.

Le conseil a saisi la grande église construite en partie à l'aide des contributions de ceux qu'ils opposent, ainsi que la grande maison d'école que le département a subventionnée.

Ils ont rasé un grand magasin bâti sur le terrain de la Société des Missions de l'Eglise, en ont enlevé de force les matériaux, et l'ont reconstruit dans un autre endroit pour eux-mêmes.

Ils ont pris possession de la prison, et en gardent les clés. Ils n'hésitent pas à imposer des amendes ou l'emprisonnement à ceux qu'ils ne peuvent atteindre autrement. Il est pénible en vérité de rapporter pareilles choses d'un homme que j'ai grandement admiré dans le passé, et dont j'ai été si heureux de constater les succès dans sa campagne contre le commerce des spiritueux, mais les intérêts de M. Duncan ne sont plus les mêmes.

Agence de Cowichan.

Le rapport de M. Lomas est en somme très satisfaisant, et les données statistiques suivantes sont l'indice de progrès dans les résultats de la culture des terres assignées à ces Sauvages.

Pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, les bandes de Cowichan ont fait les récoltes suivantes :

Blé, 800 boisseaux ; avoine, 2,989 boisseaux ; pois, 300 boisseaux ; pommes de terre, 8,680 boisseaux ; foin, 672 tonneaux.

Ils possèdent 85 charrues, 45 herses, 71 wagons et charrettes, et 1 vanneuse, qu'ils ont tous achetés eux-mêmes.

Ils ont 429 chevaux, 337 vaches, 292 moutons, 208 cochons, 142 bœufs, et 480 jeunes animaux.

La valeur de leur biens meubles à part ce qu'ils possèdent en argent est de $343,215 ; celle de leurs bâtiments est de $63,628.00.

Ils ont 1,723 acres de terre en culture et 44 acres de terre neuve.

La nature nomade qu'ils ont héritée en porte plusieurs à s'éloigner de leurs foyers pour s'engager dans d'autres industries au détriment de leurs récoltes. Quand les établissements de conserves de saumon ne sont pas en pleine activité, un grand nombre aiment à se diriger vers les champs de houblon du Territoire de Washington, où les Sauvages ont quelquefois des gages très élevés et où vieux et jeunes, femmes et enfants trouvent de l'emploi.

M. Lomas dit qu'il est gagné de cette façon beaucoup d'argent qui est dépensé en meubles, poêles, machines à coudre, instruments aratoires et outils de jardinage.

Chose consolante c'est qu'il est rare que les Sauvages les plus indistrieux dépensent leur argent en boisson. Il en est surtout ainsi des Sauvages de Cowichan, ainsi que le prouve l'abondance d'instrument aratoires, de wagons, de charrettes, et d'autres biens meubles, qu'ils possèdent.

Le conseil formé l'année dernière par ces Sauvages sous l'empire de l'acte pour l'avancement des Sauvages, est le premier qui se soit formé dans cette province, et, sous la direction de M. Lomas, il fonctionne bien.

Le sceau de la légalité est maintenant attaché à leurs actes, et il y a tout lieu de croire qu'ils apprendront l'art de se gouverner eux-mêmes grâces à l'autorité qui leur est maintenant donnée.

Quant aux écoles, M. Lomas dit que plusieurs Sauvages commencent à comprendre les avantages qu'il y a à faire instruire leurs enfants. Il n'y a pas de doute que l'établissement d'une école d'industrie dans le voisinage aurait des résultats beaucoup plus importants que ceux qu'on pourrait attendre d'écoles ordinaires de jour ; et je ne connais pas de meilleur endroit pour pareille institution que dans les limites de cette agence.

Grâce à l'énergie de M. Lomas, et à la subvention accordée pour cette fin, il a été fait à Cowichan une exposition industrielle de produits sauvages qui a fort réussi. Elle a attiré non-seulement les Sauvages des environs, mais encore plusieurs colons qui ont été fort intéressés et surpris de l'excellence et de la quantité des produits exposés. Il y avait à peu près trois cents articles ou collections exposés, dont trente

de grains. Ces grains et les légumes exposés auraient été remarqués dans n'importe quelle exposition provinciale.

Les ouvrages en rassado et à l'aiguille étaient excellents; et les juges les ont déclarés égaux à n'importe quel ouvrage du genre qui puisse se voir dans les expositions de Victoria.

Il a aussi été exposé un grand nombre de curiosités sauvages qui ont été vendues ensuite à des prix élevés. L'agent a eu l'aide de plusieurs dames et messieurs du district qui ont grandement contribué au succès de l'entreprise.

M. Lomas espère qu'il sera accordé une plus forte subvention l'année prochaine, vu qu'il est impossible de faire face aux dépenses avec la petite somme fournie par le département.

Environ quatorze cents Sauvages ont visité l'exposition.

J'ai été extrêmement chagrin de ne pouvoir y assister moi-même, et en priant M. Lomas d'en exprimer mes regrets aux Sauvages, je l'ai aussi chargé de présenter au chef Lohah une belle médaille d'argent portant une inscription, en considération de ses efforts pour aider au département dans toutes choses concernant le bien-être de son peuple. Lohah est un chef héréditaire, d'une excellente nature et d'une influence considérable. Il a eu l'honneur d'être le premier chef élu dans la province sous l'empire de l'Acte pour l'avancement des Sauvages. L'agent m'apprend que Lohah est enchanté de sa décoration et a été tout à fait touché des félicitations qu'il a reçues des blancs du voisinage.

Dans le but d'encourager les expositions futures, qui, nous l'espérons, pourront remplacer les rassemblements du *potlach*, je suis d'avis qu'une subvention suffisante serait un judicieux emploi d'argent.

AGENCE DU FRASER.

M. McTiernan rapporte qu'il y a eu beaucoup de désappointement chez les Sauvages de son agence, par suite de la rareté du saumon pendant la saison et de la fermeture de l'établissement de conserves. Les Sauvages de la rivière Harrison, sur les portages de Douglas, ont surtout souffert, vu que leur réserve est petite, pauvre et insuffisante pour leur subsistance. Ces Sauvages devraient avoir plus de terrain, mais il est impossible de leur en procurer autrement qu'en en achetant. On se rappellera que les endroits qu'ils occupent ont été récemment inclus dans l'agence de M. McTiernan, et que ces Sauvages n'ont en conséquence été que peu de temps sous son contrôle. Les Sauvages de Douglas sont une peuplade bien disposée et qui mérite qu'on lui vienne en aide si elle n'est pas en état de pourvoir à sa subsistance pendant l'hiver.

L'agent parle d'une façon encourageante des autres bandes de son agence. Plusieurs d'entre elles ont des villages qui sont des modèles de propreté et de soin, et l'état suivant de leurs produits et de leurs bestiaux fait voir qu'ils sont loin de manquer de prudence et d'industrie: maïs, 75 boisseaux; blé, 985 boisseaux; avoine, 4,475 boisseaux; pois, 2,369; orge, 1,065 boisseaux; pommes de terre, 22,915 boisseaux; foin, 788 tonneaux; vaches, 553; bœufs, 158; moutons, 175; cochons, 1,991; jeunes animaux, 505; chevaux, 837.

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE.

M. Guillod fait un rapport favorable des Sauvages de la côte occidentale de Vancouver, et bien que ces Sauvages soient les moins civilisés de tous ceux de la province, néanmoins, si l'on en juge par le peu de temps qu'ils ont passé en tutelle, ils sont faciles à gouverner, extrêmement industrieux, et moins inquiétants que plusieurs autres bandes à l'avancement et à l'éducation desquelles il a été travaillé beaucoup plus longtemps.

Le pire qu'on puisse en dire c'est qu'en général ils désirent s'en tenir à leurs coutumes, telles que le *potlach*, et qu'ils ne comprennent pas pourquoi le gouvernement voudrait les empêcher de force de faire de leurs possessions ce que bon leur semble.

L'absence de magistrats, de constables et de prison au milieu d'eux, bien qu'ils vivent dans une région comparativement isolée, témoigne de leur nature paisible et

inoffensive. Ils sont susceptibles de persuasion, et il n'y a pas de doute qu'ils finiront par se conformer à la loi qui s'oppose à leurs coutumes repréhensibles.

Pour le moment il n'existe aucun moyen de mettre à exécution les mesures jugées nécessaires pour leur bien-être, ni même de punir les crimes.

Les catholiques romains ont établi parmi eux des missions et des écoles partout où il a été possible; et à l'occasion des troubles dont il est question dans une autre partie de ce rapport, je suis bien aise de dire que l'obéissance aux lois dont ces indigènes ont fait preuve, et la rareté notoire des crimes parmi eux, sont dans une grande mesure dues à la sagesse et à la salutaire influence de leurs directeurs spirituels.

Ces ecclésiastiques sont pleins de dévoûment et d'abnégation; et bien qu'ils se contentent des travaux de leurs missions dans le vrai sens des mots, je les ai toujours trouvés on ne peut mieux disposés à faire respecter l'autorité parmi les Sauvages, à faire naître chez eux de bonnes dispositions envers les colons blancs, et particulièrement à encourager l'obéissance aux lois et le maintien de l'ordre.

A part un peu de jardinage et de culture de la pomme de terre, les Sauvages de la côte occidentale sont presque étrangers aux travaux agricoles.

Ils ont, cependant, dans la mer un héritage immense et fertile qu'ils s'entendent fort bien à faire valoir.

Les contreforts et les chaînes de montagnes de la côte abondent en gibier, et les femmes et les enfants peuvent cueillir une grande variété de baies et de fruits.

M. Guillod parle de leurs riches captures de phoques et de loutres de mer, de sorte que malgré le peu de produits du sol accusé par les statistiques, il est peu de Sauvages dans la province qui puissent se créer de l'aisance avec si peu de difficulté que ceux dont il est en ce moment question. On n'a pas encore trouvé le moyen de constater au juste la véritable valeur de leurs produits, et on ne peut encore qu'en former une estimation approximative. Les produits connus ont donné, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, les chiffres suivants: fourrures et huile, $39,750; pommes de terre, $2,770.

C'est à peine s'ils possèdent quelques animaux, attendu que leurs industries, comme on le voit plus haut, ne les portent pas à en acquérir. Près d'Alberni, où il existe un établissement de blancs, les Sauvages cultivent un certain nombre de jardins et possèdent douze chevaux.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Je suis chagrin de ne pouvoir dire des Sauvages de cette agence autant de bien que de leurs voisins sur la côte occidentale. Nés nomades, avec peu ou point d'attachements domestiques, et aucun désir de "s'établir," ces Sauvages sont les pires de tous les indigènes du pays. Les missionnaires de toutes les professions, qui ont jamais essayé de les évangéliser, ont trouvé chez eux un vaste champ, mais n'ont jamais, je le crains, fait que des moissons pauvres et pénibles. Il est facile de dégénérer, et ces Sauvages sont beaucoup plus portés à cela qu'à s'améliorer. Ils ne sont pas cependant vicieux dans le pire sens du mot, et on ne saurait dire non plus qu'ils ne soient bien disposés, mais ils sont réellement Sauvages, sans restreinte, aimant les réjouissances et les fêtes à leur façon. En général, la facilité avec laquelle ils se procurent les produits de la mer, les rend, non seulement sujets à retarder l'heure du travail, mais produit chez eux l'oisiveté et les maux qui s'en suivent, pendant la plus grande partie de l'année.

Les vieillards et les pauvres n'ont aucuns soins, les camps sont froids et désolés, et les femmes sans guère de restreinte sous le rapport des mœurs et de la discipline. Il n'y a pas ainsi à s'étonner du peu d'enfants qui se voient dans un village, et de ce que cette nation, autrefois remarquable par son nombre, soit aujourd'hui aussi réduite.

Toutes ces bandes se réduisent très rapidement en nombre.

M. Blenkinsop, le ci-devant agent, n'a pu faire que très peu de chose en fait de réforme, bien que le grand commerce de whiskey qui se faisait autrefois en cet endroit ait été assez réduit. La nomination de M. Pidcock comme successeur de M.

Blenkinsop, aura j'espère, des résultats plus satisfaisants que ceux qui ont jusqu'à présent été obtenus.

Malgré ce que je dis ci-dessus de peu favorable aux Kwawkewlths comme nation, il ne s'en suit pas qu'il n'y ait parmi eux plusieurs Sauvages de mérite qui soutiennent la réputation d'industrie et d'indépendance des indigènes de la côte du Pacifique.

M. Hall, qui représente la Société des Missions de l'Eglise à Alert-Bay, est un homme qui se donne beaucoup de peine et ses efforts sont bien secondés par ceux de sa femme.

Madame Hall dirige une école d'industrie pour les filles, et neuf ou dix pensionnaires sont entretenus grâce principalement à ses efforts.

M. Hall dirige une école du jour, et pousse ses travaux jusqu'à Fort-Rupert. Tout son temps est donné à l'enseignement et aux labeurs de sa mission. Il est resté plus longtemps consacré à cette œuvre qu'aucun de ses prédécesseurs, ce qui est une grande preuve de persévérance et fait espérer que le but de la société en le maintenant dans cette mission finira par être atteint.

Il n'a pas été reçu de rapport de M. l'agent Pidcock, mais comme il a été nommé récemment, il n'a pas été assez longtemps à la tête de l'agence pour se renseigner et arriver à des conclusions.

AGENCES OKANAGAN ET KAMLOOPS.

Si l'on revient à la terre ferme, les deux agences sont les plus importantes. M. McKay, qui a aujourd'hui la charge des deux, a visité toutes les bandes qui y appartiennent, et il a donné des renseignements sur l'état et la perspective de chacune d'elles.

Somme toute, ce qu'il en dit est encourageant, mais les doutes dans lesquels ils sont relativement à leurs droits d'irrigation sont une source d'anxiétés pour ces sauvages. Plusieurs de leurs réserves ne peuvent être utilisées, et la bonne intention que l'on a eue en leur adjugeant des terrains, a naturellement été dans une grande mesure frustrée.

Ce serait répéter des rapports précédents que de m'étendre longuement sur ce grief réel, et je ne puis qu'exprimer le sincère espoir que ces droits leurs seront reconnus sans délais et que leurs réserves seront améliorées. Ce serait autrement une moquerie que de prétendre que la nomination d'une commission des réserves aurait été autre chose qu'un leurre, ou qu'ils puissent faire des progrès d'aucune importance dans le développement de leurs ressources agricoles.

Ce sont tous d'excellents écuyers, de bons pâtres, plusieurs d'entre eux d'assez bons cultivateurs, ne manquant pas d'esprit d'industrie et d'indépendance, de sorte que l'Etat y trouverait son compte en agissant équitablement et avec humanité à leur égard.

La lettre suivante de l'honorable premier ministre et commissaire en chef des terres et des travaux publics expose l'état de choses à ce sujet:

"VICTORIA, C.-B., 5 décembre 1884.

"MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 21 du mois dernier, contenant copie d'une lettre de M. l'agent McKay, au sujet des droits d'irrigation reconnus aux Sauvages de la réserve de Neskahnilth par la commission des réserves des Sauvages en 1877, j'ai l'honneur de dire que le gouvernement provincial ne paraît avoir aucun droit d'ingérence dans les droits de ceux qui ont des privilèges d'eau.

"La loi des terres règle comment s'acquièrent les privilèges d'eau, et m'est avis qu'elle s'applique aux Sauvages comme aux blancs.

"Les commissaires des Sauvages ne paraissent avoir eu aucune autorité de conférer des droits d'irrigation aux Sauvages, et en faisant la chose ils n'ont pu que faire tort à ceux qu'ils prétendaient favoriser.

"La commission eût beaucoup mieux fait pour tous ceux qui sont intéressés dans le bon gouvernement du pays, si elle avait enseigné aux Sauvages qu'ils sont tout à fait assujétis à la loi et non au-dessus d'elle; et elle n'aurait pu mieux leur enseigner

la chose qu'en leur expliquant qu'elle-même était assujétie à la loi et qu'elle ne pouvait pas accorder des droits et des privilèges malgré la loi explicite sur le sujet.

" Si les Sauvages de la réserve de Neskanilth ont besoin d'eau pour irrigation, qu'ils fassent directement ou par l'entremise de l'agent chargé de leurs affaires, la demande d'une quantité raisonnable d'eau, et je ne vois pas pourquoi le privilège ne leur serait pas accordé. Si la commission avait adopté cette manière de voir en 1877 au lieu de dire aux Sauvages qu'en qualité de " premiers propriétaires et occupants du sol " ils avaient droit à toute l'eau dont ils pouvaient avoir besoin, sa décision eût été beaucoup plus judicieuse, patriotique et acceptable.

" WM SMITHE,
" *Commissaire en chef des terres et des travaux publics.*

" Lieut.-colonel I. W. POWELL,
" Surintendant des affaires des Sauvages."

Subséquemment, en obéissant à vos instructions, j'ai fait la demande suivante pour les bandes Sauvages y nommées.

" BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
" VICTORIA, 23 mars 1886.

" MONSIEUR,—En continuation de la correspondance déjà échangée au sujet de l'eau dont ont besoin différentes bandes de Sauvages qui habitent l'intérieur de cette province, et particulièrement en conformité de votre lettre du 5 décembre 1884, dans laquelle, en réponse à la mienne du 21 novembre précédent, vous dites entre autres choses relativement aux privilèges d'irrigation des Niskahnilths, que " si les Sauvages de la réserve de Naskahnilth ont besoin d'eau pour irrigation, qu'ils fassent directement ou par l'entremise de l'agent chargé de leurs affaires, la demande d'une quantité raisonnable d'eau, et je ne vois pas pourquoi le privilège ne leur serait pas accordé."

" J'ai aujourd'hui l'honneur, au nom des bandes de Neskahnilth, Spuzzum, Boston-Bar, Boothroyd, Kanaka-Bar, Siska, et Skuppah, de vous faire une demande formelle des quantités d'eau mentionnées dans l'annexe de la présente lettre et dont ils ont besoin pour irrigation.

" Tous ces Sauvages cultivent sur les réserves mentionnées ; ils ont fait des travaux importants et sont industrieux.

" Afin de donner les renseignements aussi complets qu'il m'est possible, j'ai donné la population de chaque tribu.

" I. W. POWELL,
" *Surintendant des Sauvages.*"

L'honorable Commissaire en chef
des terres et des travaux publics.

Sauvages de Naskahnilth.

Population, 140.
N° 1. Réserve de Halaut.—Quatre cents pouces d'eau du ruisseau de Naskahnilth.
N° 2. Réserve de Halaut.—Cent pouces d'eau de la rivière Chase.

Sauvages de Spuzzum.

Population, 237.
N° 1. Réserve de Spuzzum.—Trois cents pouces d'eau du ruisseau de Spuzzum.
N° 2. Teequaloose.—Toutes les sources dans les limites de cette réserve.
N° 3. Skuwha (Jack).—Cinq pouces d'eau du cours d'eau de Skuwka.
N° 4. Réserve de Yelakin.
N° 5. Réserve de Papsillqua.
N° 6. Poste de Pêche.—Toutes les sources d'eau dans les limites de ces réserves.

Sauvages de Boston Bar.

Population, 316.

N° 1. Réserve de Tuckkwiowhum.—Cent pouces d'eau du ruisseau de Ryan et du second ruisseau en aval de la réserve, et deux cents pouces d'eau du ruisseau de Anderson.

N° 2. Réserve de Kapacheelsun.—La moitié de l'eau du cours d'eau de Kapacheelsun, et deux cents pouces d'eau du premier cours d'eau en aval de la réserve.

N° 3. Réserve d'Austin Flat.—Dix pouces d'eau d'un petit cours d'eau en amont de la réserve.

N° 4. Réserve d'Imbuctum (Butcher's Flat).—Cent pouces d'eau du cours d'eau d'Imbuctum et des sources en arrière de la réserve.

N° 5. Réserve de Skahzeeze.—Cinquante pouces d'eau du cours d'eau de Skuzzy.

N° 6. Réserve de Skokeum (de Paul).—Cinq pouces d'eau des sources qui sont derrière et sur la réserve.

N° 7. Réserve de Shryptattooks.—Cent pouces d'eau de la rivière Skuzzy.

Sauvages de Boothroyd.

Population, 251.

N° 1. Réserve Tsawawmuck.—Quarante pouces d'eau du ruisseau d'Ainsley et des sources en arrière de la réserve.

N° 2. Réserve Tsintahktl.—Vingt pouces d'eau du cours d'eau de Kamus.

N° 3. Réserve Speyum.—Cinquante pouces d'eau du cours d'eau de Speyum, et cinquante pouces de celui de Nepopulcheen.

N° 4. Réserve de Kalmoose.—Vingt pouces d'eau du cours d'eau du ruisseau de Kamus (Jamieson).

N° 5. Réserve de Shook.—Deux cents pouces d'eau du ruisseau de Nkatsam et des sources en arrière de la réserve.

N° 6. Réserve d'Inkahtsaph.—Deux cents pouces d'eau du ruisseau de Nkatsam.

N° 7. Réserve de Chuckcheet.—Cent pouces d'eau du cours d'eau de Chuckcheet.

N° 8. Réserve Stichanny—Cinquante pouces d'eau du ruisseau de la Chute.

N° 9. Réserve de Stluckameent—Quarante pouces d'eau du ruisseau de Stluckameent.

N° 10. Réserve de Dufferin—Vingt pouces d'eau du ruisseau de la Chute.

Sauvages de Kanaka-Bar.

Population, 106.

N° 1. Réserve de Nekliptum—Vingt-cinq pouces d'eau du ruisseau de Nekliptum.

Nos 2 et 3. Réserve de Kanaka-Bar. Dix pouces d'eau du cours d'eau de Nekliptum; cinq pouces de celui de Momeylun; cinq pouces de celui de Peg-leg.

N° 4. Réserve Whycek—Cent pouces d'eau du cours d'eau de Whycek.

Sauvages de Siska.

Population, 37.

Nos 1 et 2. Réserve de Kupcheynalth—Vingt-cinq pouces d'eau du ruisseau de Kupcheynalth.

N° 3. Réserve de Siska.—Cinquante pouces d'eau du cours d'eau de Siska.

N° 4. Tombeau des Sauvages.

N° 5. Réserve de Zacht—Soixante-quinze pouces d'eau du cours d'eau de Teska.

N° 6. Réserve Humhumph—Vingt pouces d'eau du cours d'eau de Humhumph.

N° 7. Réserve—Cinquante pouces d'eau du cours d'eau qui traverse cette réserve, et cinquante pouces du ruisseau immédiatement au sud de la réserve.

Sauvages de Skuppah.

Population, 55.

N° 1. Réserve et n° 4. Réserve de Skuppah—Vingt-cinq pouces d'eau du ruisseau de Skuppah.

N° 2. Réserve—Vingt pouces d'eau du cours d'eau d'Inklyukkinatko.

N° 3. Réserve de Pooeyelth—Quarante pouces d'eau du ruisseau de Pooeyelth.

En réponse à cette demande M. Smithe m'informa qu'il s'occuperait de l'affaire quand la prorogation de la législature aurait mis fin à ses travaux législatifs. Depuis lors, à part une note que je lui écrivis quelque temps après pour lui rappeler qu'il avait promis de s'occuper de cette affaire, il n'a pas été échangé d'autre correspondance entre nous, et je ne sache pas qu'il ait rien été fait pour régler définitivement cette affaire.

Quelques-unes des terres données aux Sauvages de ces agences, ont, soit par erreur soit autrement, été aliénées, et la bande de la mission, du côté opposé du lac Okanagan, est encore sans aucune réserve.

Si l'on tient compte de leurs autres industries, et de l'état de choses actuel, l'état statistique suivant de leurs produits ne manquera pas d'intérêt:

Maïs, 142 boisseaux; blé, 4,545 boisseaux; avoine, 3,820 boisseaux; pois, 60 boisseaux; orge, 100 boisseaux; pommes de terre, 23,900 boisseaux; foin, 694 tonneaux; chevaux, 8,427; vaches, 924; cochons, 193; jeunes animaux, 1,423; moutons, 130.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Le rapport de M. l'agent Meason est extrêmement favorable, relativement à la bonne conduite et aux habitudes d'industrie des Sauvages confiés à ses soins, mais indique fortement qu'il est nécessaire de donner plus de terre à plusieurs bandes qui sont réellement sans ressources dans cet important district. Les Sauvages de Anderson et du lac Seton, qui vivent le long de l'ancien chemin de Caribou par voie des Portages de Douglas, et dans le voisinage de ceux du lac Harrison, dont parle le rapport de M. McTiernan, sont aussi pauvres que ces derniers. Le rapport parle d'eux comme de bons fermiers s'entendant à leurs travaux, et comme d'une population bien disposée, mais les lopins de terre qui leur ont été assignés sont si petits et si pauvres, et ont été tellement fatigués par les récoltes de quinze années, que certains d'entre eux ont cessé de rendre même la semence, et d'autres guère plus. La valeur réelle et marchande de ces terres est représentée, suivant l'agent, par zéro; et comme il n'y a pas de saumon dans les environs, il va falloir avant longtemps acheter quelques-unes des préemptions des blancs, ou prendre quelque autre moyen de leur fournir des terres arables et de l'eau, si on veut les empêcher de mourir de faim. Ces observations s'appliquent à plusieurs sinon à la plupart des bandes de cette agence. J'ai déjà eu l'honneur de vous signaler plusieurs fois l'état de choses chez les Sauvages de Soda-Creek. Le fait est que les seuls Sauvages de l'agence du lac Williams, qui aient assez de terres, sont ceux qui à force d'énergie ont réussi à s'acheter des terres pour eux-mêmes, comme par exemple dans le voisinage de la montagne Pavillion et au lac Williams, où il a été acheté des terres par le département.

Blé, 8,986 boisseaux; avoine, 1,840 boisseaux; pois, 319 boisseaux; orge, 570 boisseaux; pommes de terre, 7,151 boisseaux; foin, 272 tonneaux; chevaux, 2,620; vaches, 249; cochons, 288.

Depuis qu'il a été fourni des instruments aratoires aux tribus de Chilcotin, selon vos instructions, elles se sont montrées reconnaissantes et en ont fait un bon usage. Il est malheureux que leurs terres ne leur aient pas encore été assignées, mais le commissaire de la réserve m'assure qu'au printemps prochain, il verra lui-même à leurs besoins sous ce rapport. En attendant, il est à espérer que les autorités provinciales ne permettront pas qu'il soit fait d'achats ou de préemptions dans ce district d'ici à ce que les réserves soient délimitées.

AGENCE DE LA KOOTENAY.

Je viens de terminer une visite officielle de toute l'agence de la Kootenay, accompagné une partie du temps par l'agent provisoire, M. A. W. Vowell, commissaire des mines d'or et magistrat stipendiaire. J'ai visité les réserves que M. Skinner est à arpenter, et j'ai eu des entrevues avec les différentes bandes.

ARPENTAGES.

Il a été employé deux corps d'arpentage. L'un, sous la direction du capitaine Jemmett, a été envoyé au fleuve Nass, sur la côte du nord-ouest.

Le second, sous la direction de M. E. M. Skinner, a reçu instruction de terminer quelques arpentages dans l'agence Okanagan, et de se rendre ensuite à Kootenay.

Vu qu'il est urgent de nommer un agent résident sur la côte nord-ouest, et qu'il est à désirer que les réserves qui ont été assignées aux Sauvages soient arpentées, un troisième corps dirigé par M. Tuck, ingénieur civil, a été envoyé à Metlakahtla, d'après vos instructions.

En se rendant à la Kootenay, M. Skinner et ses aides ont eu le malheur de se trouver à bord d'un convoi du chemin de fer Canadien du Pacifique qui a brûlé, et ils ont perdu leurs instruments et leurs équipements. Je pris la responsabilité de lui demander de revenir immédiatement à Victoria, et après s'être rapidement équipé de nouveau, il se hâta de se rendre à ses travaux.

J'ai visité son camp sur la réserve du haut de la Kootenay, ainsi qu'aux plaines de Tabac, et j'ai été satisfait des progrès qu'il paraissait faire.. A mon départ, il semblait n'y avoir aucun doute qu'il pourrait terminer l'arpentage de toutes les réserves de la Kootenay avant la fin de la saison.

ÉCOLES.

Autant qu'il est venu à ma connaissance, les écoles des missions sauvages suivantes, ont reçu la subvention ordinaire sanctionnée par arrêté du conseil :

Lakalsap, rivière Nass, W.
Port-Simpson, W.
Bellabella, W.
Kincolith, A.
Masset, A.
Baie de l'Alerte, A.
Cowichan, C.R.
Hesquiaht, C.R.
Kyuquaht, C.R.
Ehetzet, C.R.
Sainte-Marie, C.R.

J'ai l'espoir que le projet d'établir deux ou trois écoles d'industrie pour les indigènes, pourra être mis à exécution dans le cours de la saison, et qu'on pourvoira ainsi à un besoin longtemps senti et souvent exprimé par les bandes sauvages.

MÉDICAMENTS ET SERVICES DE MÉDECINS.

Il a été dépensé une somme relativement considérable pour médicaments et soins de médecins. Il est difficile de fournir des médicaments à plusieurs de ceux qui veulent en dispenser, et il y a lieu de douter en certains cas s'il n'en résulte pas plus de mal que de bien.

Quoi qu'il en soit les médicaments les plus simples sont choisis pour ceux qui n'ont pas de connaissances médicales, et toutes les précautions possibles sont prises pour empêcher des erreurs qui pourraient être fatales. Il a été fourni une grande quantité de vaccin et les agents ont reçu instruction de l'appliquer selon les directions du département.

Je suis heureux d'ajouter qu'il n'y a pas eu beaucoup de maladie parmi les tribus de la province, et qu'il n'y a pas eu d'épidémies fatales à combattre.

FOURRURES, POISSON, HUILE.

Les Sauvages prennent une part si importante dans la prise et la mise en conserves du saumon, qu'il n'est pas hors de propos de donner un aperçu du produit total de la province pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier.

L'huile de poisson est un produit qui résulte presque totalement du travail des Sauvages.

Fourrures (marines)	$211,096 00
" (autres)	246,780 00
Saumon en conserve	405,898 00
" en salaison	15,540 00
Huile de poisson	9,269 00
	$888,583 00

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
I. W. POWELL,
Commissaire des Sauvages.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES, POUR LE MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
RÉGINA, 17 novembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les affaires des Sauvages des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice 1885-86.

Je disais dans mon dernier rapport que la politique de justice, tempérée par autant de miséricorde que possible, qui a été suivie dans le traitement des Sauvages rebelles, avait déjà rétabli la confiance dans les districts où se sont manifestés les troubles, et aurait l'effet de maintenir l'ordre.

Je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui que je ne me trompais pas dans ce que j'attendais de la politique de l'exécutif.

Les Sauvages sont aussi bien disposés envers leur mère et ses représentants qu'en aucun temps depuis que nous avons des traités avec eux, tandis que ceux d'entre eux qui ont pris part aux troubles de l'année dernière se sont tranquillement remis à la vie paisible.

Le temps a maintenant permis aux colons d'envisager avec calme les événements du passé, et a rétabli la sécurité dans les esprits.

Ils voient aujourd'hui que même dans les conditions les plus dangereuses, quand on pouvait raisonnablement penser que les esprits, surtout chez les jeunes parmi les Sauvages, étaient enflammés par les rumeurs d'événements pleins de trouble se passant à peu de distance, quand il était fait appel à leurs préjugés de race, et quand ils étaient tentés par les promesses de gens qu'ils devaient croire capables de les remplir, la majorité de ces Sauvages sont demeurés paisibles.

Dans les districts troublés l'ordre a été rétabli; le rouage administratif à l'aide duquel le gouvernement fait son œuvre parmi les Sauvages a été de nouveau mis en fonctionnement, et la poursuite des industries reprise et continuée comme s'il n'y avait guère eu d'interruption.

Récompenses et châtiments.

La récompense de ceux qui se sont montrés fidèles et la privation des rebelles de leurs annuités, ont eu un excellent résultat. Cette suspension des annuités, qui devrait être continuée au moins jusqu'à ce que la propriété détruite soit payée, est le meilleur moyen possible de rappeler à la mémoire de ceux qui seraient tenter d'oublier trop tôt les conséquences certaines des actes dont ils se sont rendus coupables; et comme ils sont pourvus comme auparavant de nourriture et de vêtements, il n'y a pas de tentation pour eux de se mal conduire.

D'un autre côté, la bonté dont ils sont l'objet leur permet d'espérer que s'ils continuent à se bien conduire ils finiront par reprendre leurs privilèges perdus.

Un autre bon résultat de cette politique c'est que la récompense de ceux qui sont restés fidèles ayant dans une grande mesure pris la forme de dons de bestiaux, les troupeaux qui ont été si malheureusement détruits l'année dernière sont en bonne voie de reprendre leurs proportions.

Travaux agricoles.

Comme il a été dit l'année dernière, l'interruption des travaux agricoles a eu pour résultat nécessaire de laisser un grand nombre de Sauvages sans récoltes, et, conséquemment, sans les moyens d'ensemencer les grandes étendues de terre qu'ils avaient préparées à cette fin.

Cependant la généreuse politique poursuivie par le gouvernement leur a donné les moyens de reprendre leurs travaux agricoles, et il en est résulté qu'une fois les champs ensemencés il y avait tout lieu d'espérer que partout dans les Territoires les efforts des Sauvages seraient récompensés par une abondante récolte.

Je regrette cependant d'avoir à dire que ces attentes n'ont pas été tout à fait réalisées.

On doit se rappeler que cela est dû à des causes absolument hors de notre contrôle.

Un agréable contraste sous ce rapport s'est vu dans les agences des lacs Croches, de l'Assiniboine et de Birtle, où l'on a fait quelques-unes des plus belles récoltes qu'aient produites les Territoires, tandis que quelques-unes des fermes des agences de Prince-Albert, d'Edmonton et des Buttes-de-la-Paix, ont donné des résultats loin d'être décourageants. Là où les récoltes ont manqué, la chose a été due aux influences climatériques qui se sont fait sentir durant l'été dernier, phénomènes que l'expérience a démontrés comme inséparables de la conquête des terres vierges.

D'un autre côté, on voit avec plaisir que là où les circonstances ont été plus favorables, les Sauvages ont montré qu'ils prennent dans leurs travaux un intérêt croissant. En certains cas, ils paraissent même s'enorgueillir de ce qu'ils font en agriculture, ce qui fait espérer qu'ils pourront un jour conquérir une indépendance au moins partielle sinon absolue.

Subsistance.

Je suis aussi bien aise de pouvoir à ce propos vous informer que quelques-uns de ces Sauvages, plus heureux que la majorité dans leurs récoltes, ont cette année pour la première fois été quelque temps au moins laissés entièrement à leurs propres ressources.

Tandis que cela n'a été possible que pour un petit nombre, partout où il y a eu récolte de racines, il y a eu diminution temporaire des rations, avec le double résultat de diminuer dans une certaine mesure la charge qui repose sur les contribuables, et de donner aux Sauvages une leçon sans prix.

Je désire appuyer sur ceci, c'est que ce que je viens de dire s'applique aux Sauvages qui, ayant abandonné la chasse comme moyen de subsistance, dépendent entièrement des résultats de leur culture pour tout ce qu'ils peuvent avoir en dehors de ce que leur fournit le gouvernement.

Autre chose digne de remarque, c'est que les Sauvages qui vivent dans le voisinage d'un marché quelconque s'efforcent de plus en plus à produire ce qu'ils peuvent trouver à vendre. A l'appui de ceci, je puis mentionner que les Sauvages de la réserve de Muscowpetung ont d'eux-mêmes fait et mis à exécution l'entreprise de fournir 100 tonneaux de foin, et si l'occasion leur en eût été offerte, ils en auraient fourni le double.

Un fait encore plus significatif, c'est que les Sauvages ont montré moins de désir que par le passé de dépenser inutilement l'argent ainsi gagné; mais, au contraire, beaucoup d'empressement à l'appliquer à l'achat de machines à battre, de moissonneuses, de rateleuses, de voitures et d'autres articles d'égale utilité.

Pour tout esprit sans préjugé, ces faits rapportés sans vernis font voir un progrès réel et rapide, si l'on tient compte de tout, et indiquent que le temps viendra où les Sauvages du Nord-Ouest cesseront d'être à charge au pays.

Qu'un pareil changement ne puisse se produire en un jour, c'est ce que doivent admettre les plus optimistes; et je me garde de vouloir donner l'impression que ce que j'ai pu dire avec vérité d'un certain nombre de nos Sauvages puisse se dire de la majorité d'entre eux.

Au contraire, relativement aux Gens-du-Sang, aux Piégânes et aux Pieds-Noirs, il faut admettre qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès d'opéré dans les tentatives qui ont été faites pour les engager à s'adonner à l'agriculture. Les circonstances particulières dans lesquelles se trouvent ces Sauvages rendent les efforts en ce sens plus difficiles qu'avec les Sauvages des autres pays. Quoi qu'il en soit, les réserves du traité n° 7 se trouvant, de chaque côté de la ligne, si près de grands ranches, il faut exercer la plus grande prudence, dans l'application de la seule discipline possible, pour forcer les Sauvages à travailler contrairement à leurs inclinations.

Si l'on persistait dans la suspension des rations de ces Sauvages, il est plus que probable qu'ils commettraient des déprédations dans les ranches, et si ces déprédations étaient commises sur le territoire américain, elles pourraient entraîner des complications sérieuses. Cependant, pour ce qui est de ces Sauvages, on peut dire qu'il n'y a pas plus lieu de désespérer de leur progrès qu'il n'y avait autrefois de l'avancement d'autres indigènes qui ont fait un pas considérable vers la civilisation; et si en attendant les frais de l'entretien de ces tribus sont considérables, il nous reste à espérer qu'avec de la patience et de la persévérance on pourra arriver au but désiré.

Ressources naturelles.

Avant de quitter le sujet de la subsistance des Sauvages, je dois vous rappeler qu'une des premières mesures adoptées pour augmenter les ressources naturelles des réserves a été la distribution dans les agences d'une semence de riz sauvage. Si cette expérience réussit, les ressources pour la subsistance des Sauvages se trouveront de beaucoup augmentées, non seulement en ce que cette plante leur produira un article alimentaire sain et nutritif, mais encore en ce qu'elle attirera des quantités de poules sauvages sur les lacs aux bords desquels on s'attend qu'elle croîtra.

En conformité de vos instructions la plus grande partie de la semence sera, comme dans les localités où le riz est indigène, mise en terre en automne. Cependant comme les différences climatériques pourraient peut-être vouloir qu'il en soit autrement ici, il sera gardé une certaine quantité de grain qui permettra de faire l'expérience d'un ensemencement en différentes saisons. Il sera tenu notes des expériences et des résultats.

Quant à une autre expérience d'une nature quelque peu analogue, vous avez en votre possession des renseignements recueillis avec soin, sur les conditions dans lesquelles on peut introduire la carpe allemande et autres poissons.

Subdivision des réserves.

On se souviendra que dans mon rapport du dernier exercice, je mentionnais que le chef Gambler et ses hommes avaient demandé la subdivision de leur réserve en fermes, et je dois vous informer aujourd'hui que la chose a été faite non seulement à la réserve de la Montagne-à-la-Tortue, mais qu'on a également subdivisé la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau.

On remarquera que cette répartition des terres attaque au cœur le régime de la tribu et de la communauté des terres, fait naître chez les Sauvages la confiance en eux mêmes, l'habitude de compter sur soi, et l'esprit d'émulation, et hâte par là l'avénement de leur indépendance. Je ne manque jamais de représenter aux agents la grande importance qu'il y a de faire tous les efforts possibles pour faire comprendre aux Sauvages en général les avantages de ce système, parce que je suis convaincu qu'il fera plus pour civiliser les Sauvages qu'aucune autre mesure que nous pouvons adopter, et si l'on avait réparti les terres aux individus en fermes au lieu de les donner aux bandes en commun sous forme de réserves, lors des traités, le sentiment de la propriété et de la responsabilité personnelle les eût avancé bien au delà de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Subdivision des plus grandes agences.

La subdivision des réserves m'amène à parler d'un autre sujet, qui est la subdivision de quelques-unes des plus grandes agences en agences de moindre étendue.

On a obtenu les meilleurs résultats possibles en détachant de Battleford le district de Fort-Pitt, aujourd'hui connu sous le nom de Lac-à-l'Oignon; et celui de la Mon-

tagne-à-la-Tortue, de Birtle ; et en divisant l'ancienne agence du traité n° 4, en cinq agences, savoir : celles des Buttes-de-Tondre, des Buttes-de-la-Lime, de Muscowpetung, d'Assiniboine et des Lacs-Croches. On verra, je n'en ai aucun doute, que dans certaines limites raisonnables le moyen le plus économique d'administrer les affaires des Sauvages, sera de leur donner un nombre d'agents assez considérable pour que chacun puisse s'occuper directement de ceux qui lui sont confiés.

Un des bons résultats de la possibilité pour tout Sauvage d'avoir accès direct à un agent, c'est qu'il peut immédiatement être fait droit à toute plainte ou requête de peu d'importance. Ci-devant, quand il n'en était pas ainsi, les Sauvages mettaient pour ainsi dire en faisceau toute les petites affaires dont ils étaient mécontents, puis ils formaient un corps pour aller conférer avec les autorités. Cette pratique les encourageaient à passer en voyages le temps qu'ils auraient dû employer au travail, et à grossir énormément chaque petit grief qu'il pouvaient avoir.

Nous avons fait beaucoup de progrès dans le sens des instructions que vous nous avez données, de n'employer que des hommes mariés au service des affaires des Sauvages.

FOURNITURES.

Cette augmentation du corps des agents a eu d'excellents résultats dans un autre sens ; et d'année en année il est devenu plus facile de tenir compte des choses qui appartiennent au département. Le soin qui est apporté aujourd'hui à la distribution des provisions est tel qu'on peut affirmer qu'il ne se fait aucune perte qui puisse s'éviter.

La quantité et la qualité des articles fournis par les entrepreneurs ont été contrôlés avec plus de soin que jamais, grâce à la nomination que vous avez faite d'un inspecteur des agences. Le moindre défaut dans l'accomplissement des obligations a été rapporté, et quand le défaut d'un article a été suffisant pour le faire rejeter, il a été remplacé par un autre conforme au type, tandis que dans d'autres cas il a été fait dans le prix une réduction correspondante.

Je dois néanmoins dire à l'honneur des entrepreneurs, qu'en dépit du rigoureux contrôle exercé, il ne s'est présenté que peu de cas où il y a eu lieu d'appliquer l'une ou l'autre des alternatives ci-dessus.

Comme vous le voyez, il a été quelque peu difficile d'obtenir unanimité d'opinion, et conséquemment uniformité d'action parmi nos agents, relativement à l'acceptation ou au rejet de certains articles, dont la quantité voulue ne pouvait être déterminée que par l'interprétation des descriptions fournies dans les cahiers des prix. C'est pourquoi vous avez fourni à chaque agence une collection d'articles types produits par les meilleurs fabricants, y compris des outils et instruments de différentes sortes, comme échantillons destinés à faciliter le contrôle des articles fournis.

SANTÉ.

Pour passer à un autre aspect de l'état de nos Sauvages, je suis heureux de pouvoir faire un bon rapport de l'état général de santé parmi eux.

Malgré les difficultés qu'il y a à combattre leurs préjugés, le nombre de nos Sauvages qui n'ont pas été vaccinés avec succès constitue une très petite minorité.

Comme vous avez appris d'autre source, il s'est déclaré une épidémie de rougeole dans l'agence Victoria, vers la fin de l'été, mais grâce aux mesures qui ont été prises, il n'y a eu que neuf cas de fatals dans ce district. La maladie s'est ensuite étendue vers le sud parmi nos Sauvages, mais n'a pas encore causé beaucoup de décès.

En conformité de vos instructions, j'ai représenté aux agents la nécessité qu'il y a de prendre les plus grandes précautions sanitaires ; et l'absence des maladies qui peuvent résulter de la négligence de ces précautions fait voir que ces instructions ont été suivies.

Une forte partie des maladies et des décès sont directement dus à des causes héréditaires qui datent d'une époque antérieure à celle où a commencé notre responsabilité. Au sujet de la mortalité, il faut se rappeler de plus que les moyens de constatation sont beaucoup plus complets que par le passé, et il en résulte qu'on livre aujourd'hui à la publicité des données qu'on n'aurait pas pu obtenir à une époque antérieure.

D'un autre côté, on enregistre aujourd'hui les décès d'enfants faibles et maladifs dont il n'était aucunement tenu compte autrefois, et la mortalité se trouve augmentée d'autant.

ÉCOLES.

Après avoir mentionné les enfants, je passe naturellement à un sujet de la plus haute importance: celui de l'éducation. Sur ce point aussi je puis parler avec satisfaction. Tout peu favorable que le dernier exercice devait naturellement être sous ce rapport, il a été ouvert sept nouvelles écoles sur nos réserves, et durant le présent exercice, cinq autres ont été ajoutées à la liste. Le nombre des enfants inscrits, qui, l'année dernière, avait augmenté de 576 à 726, s'est accru encore jusqu'à atteindre le chiffre de 885, qui a donné un pointage moyen de 495·06.

L'école d'industrie de Fort-Qu'Appelle a continué d'augmenter en résultats désirables, et sous l'habile direction de son principal, le R. P. Hugonnard, elle promet d'exercer l'influence la plus salutaire sur la génération naissante. Il a été ajouté un département pour les filles, et l'importance de la chose ne saurait être trop prisée. Grâce à ce département, les jeunes gens qui se seront instruits à l'école pourront trouver dans ses élèves des femmes qui leur conviendront; et ainsi on aura empêché que ces jeunes gens perdent une partie des bienfaits de l'éducation, ou retombent peut-être totalement dans leur condition naturelle.

L'école d'industrie de Battleford a été, comme vous savez, jetée considérablement en arrière par les événements de l'année dernière, mais l'ordre a été rétabli, et le bâtiment, qui a beaucoup souffert entre les mains des rebelles, a été totalement réparé et est de nouveau occupé par les élèves et le personnel qui en a la charge. Ici aussi, comme à Qu'Appelle, on fait des efforts pour l'éducation des filles.

L'école d'industrie de la Rivière-Haute, qui a été privée de ses élèves dans les circonstances qui vous ont été rapportées l'année dernière, est à peu près dans l'état où elle était alors. Mais il est fait des efforts pour obtenir des élèves dignes des avantages de l'éducation, dont les parents, chez les Sauvages de ce district, sont particulièrement lents à profiter.

On avait décidé, comme vous savez, d'établir une nouvelle école d'industrie qui aurait été bâtie au Lac-Long, et mis sous le contrôle des presbytériens.

On espérait pouvoir commencer la construction assez tôt à l'automne pour permettre aux travaux scolaires de commencer dans le cours de cet hiver.

Nous avons cependant été désappointés, par suite de délais tout à fait imprévus qu'il a fallu subir avant d'obtenir le terrain qui constitue l'excellent emplacement choisi par l'assistant commissaire, en compagnie du révérend professeur Thomas Hart, de Winnipeg.

Avec de la patience, et grâce au bon vouloir qu'ont montré tous les intéressés dans le terrain, on a fini par surmonter les difficultés; et comme le bâtiment va être construit avec les améliorations suggérées par l'expérience gagnée dans les autres institutions analogues dans les Territoires, l'établissement sera dès ses commencements dans les conditions les plus favorables, et on pourra en laisser la conduite avec confiance à ceux qui ont déjà montré à sa création un intérêt si marqué.

Métis.

Une autre considération à signaler dans ce rapport, c'est la mesure de la réduction des Sauvages due à l'abandon de ceux qui, tout en ayant dans les veines assez de sang blanc pour leur donner droit au rang de Métis, avaient d'abord préféré être comptés comme Sauvages.

Si tous ceux qui ont été alléchés par l'idée d'obtenir un scrip pouvant être converti en ce qui pour eux est une somme considérable d'argent, avaient été laissés à leur inclination, le nombre des désertions eut été encore beaucoup plus considérable.

Un de nos inspecteurs a accompagné le commissaire des scrips, et on a eu le plus grand soin d'empêcher de quitter les rangs des Sauvages ceux qui, après avoir dépensé l'équivalent de leur scrip, auraient encore été à la charge du gouvernement, ou que la misère eût poussés au crime.

D'un autre côté, aucun Métis qui paraissait capable d'avoir soin de ses affaires n'a été retenu contre son désir.

Bâtiments.

Dès que l'administration a voulu que l'on n'emploie que des hommes mariés dans le service des Sauvages, il est devenu nécessaire de fournir une meilleure classe de maisons aux commis des agences, aux fermiers instructeurs et autres employés, qui ne peuvent pas amener leurs femmes et leurs familles dans des lieux qui pourraient contenter des garçons.

J'ai à vous apprendre à ce sujet qu'il a été construit un nombre considérable de maisons aussi peu dispendieuses que possible mais commodes et confortables. Le contentement qu'en éprouvent les employés du service ne peut que se manifester avec profit pour ceux qui sont sous leurs soins.

Tandis que j'en suis sur le sujet des constructions, je dois mentionner qu'il a été construit des abattoirs par tout le district du traité 7. Grâce à l'aménagement admirable de ces constructions, la boucherie peut s'y faire avec expédition et économie.

Il est devenu si évident qu'on avait bien fait d'accorder une prime pour l'établissement à la Montagne-à-l'Orignal d'un moulin où les Sauvages des environs pourraient faire moudre leur grain à des conditions exceptionnellement favorables, qu'il a été résolu d'en faire autant ailleurs. On a donc accordé une prime à un moulin en construction dans la municipalité de Wolsely, près de la Indian-Head. Cette prime est à des conditions encore plus avantageuses pour les Sauvages que celle qui est mentionnée plus haut.

Il reste à parler d'une ou deux choses dignes de vous êtes signalées.

Divers.

La première c'est que les articles de l'Acte des Sauvages relatifs à l'admission de ceux-ci à jouir des droits de citoyens, ont été appliqués à trois bandes dans les Territoires, savoir : celles du chef Peccan, dans l'agence de Victoria ; celle de John Smith, dans l'agence de Prince Albert ; et celle de Gambler, dans l'agence de Birtle. Si l'on considère combien peu de temps ces Sauvages ont été soumis à l'influence de la civilisation, on verra quels rapides progrès ils ont pu faire.

Une preuve importante de la satisfaction que produisent chez nos Sauvages les traitements qu'ils reçoivent, c'est que nombre de Sioux sont venus de l'autre côté des lignes dans l'espoir qu'on leur permettra de s'établir chez nous et de jouir des privilèges accordés à ceux de leurs parents qui ont été adoptés par le pays. A mon grand regret d'avoir à désappointer ces pauvres gens, il est évident que mon devoir relativement à l'emploi des deniers publics ne me permet pas de faire autrement que d'exiger que ces Sauvages retournent aux autorités dont ils dépendent.

La visite de quelques-uns de nos principaux chefs auxquels vous avez avec sagesse permis d'assister à l'inauguration du monument de Brant, ne pourra manquer d'avoir les meilleurs effets.

Ces chefs ont été frappés du nombre des blancs, de leur puissance, et en même temps de leur bienveillance, et l'impression reçue aura son effet sur l'esprit de ceux auxquels ils raconteront leur voyage.

Votre propre visite a créé le plus grand enthousiasme parmi les Sauvages, et restera longtemps dans la mémoire de ceux que le peu de temps à votre disposition et l'état de votre santé vous ont permis de voir.

Les assurances de fidèle respect que vous avez reçues doivent avoir été de nature à vous encourager dans la tâche ardue et souvent ingrate de poursuivre la ligne de conduite que votre sagesse vous a dictée comme la meilleure dans l'intérêt de vos protégés.

Rumeurs inquiétantes.

Je serais bien aise de pouvoir terminer mon rapport sans parler de la conduite des personnes qui, mues par des motifs suspects ou d'un égoïsme dégradant, ont fait des efforts pour mettre et entretenir en circulation des rumeurs de nature à produire absolument l'état de choses qu'ils prétendent exister et qu'ils professent hypocrite-

ment déplorer. Quand on considère quels peuvent être les effets de pareille conduite, on est presque tenté de désirer, pour l'honneur de l'humanité, qu'il existe quelque chose de plausible qui puisse expliquer leurs assertions. Cependant, en face de ce qui a été admis à l'unanimité par les membres du conseil du Nord-Ouest, où toutes les nuances politiques sont représentées par des personnes de toutes les parties des Territoires, à propos de ce qui leur a été soumis à l'ouverture de la dernière session, au sujet des affaires des Sauvages entre autres choses, il ne saurait y avoir d'excuse.

Qu'il n'en soit pas résulté des maux sérieux, c'est ce dont il y a lieu d'être surpris et reconnaissant; car il est difficile d'imaginer rien qui fût plus propre à exciter l'esprit des Sauvages et alarmer les colons, que les rumeurs dont je parle.

Il y a certainement eu plusieurs actes de déprédation de commis près de la frontière. Nos Sauvages en ont dans presque tous les cas été accusés injustement, car chaque fois qu'il a été possible d'en découvrir les auteurs, on a presque toujours constaté que les coupables étaient les Piégânes du Sud, qui demeurent de l'autre côte de la ligne.

Dans d'autres cas douteux, les soupçons se sont généralement reposés sur la même tribu. On sait que ces maraudeurs d'au delà de la frontière, quand not re gendarmerie ou d'autres leur donnent la chasse, essaient toujours de se faire passer pour des Sauvages du Canada.

La protection que leur donnent les ténèbres dans lesquels ils font leurs coups leur est favorable dans cette déception.

Qu'il y ait des Sauvages des Territoires du Nord-Ouest, particulièrement chez les jeunes gens, qui restent suffisamment fidèles à leur nature pour voler des chevaux, ce n'est pas ce dont il y a lieu de s'étonner. Mais il est particulièrement injuste qu'après avoir fait un marché avec nos Gens-du-Sang de s'abstenir mutuellement de pareils actes, les Gros-Ventres se soient mis encore à leur voler des chevaux ; et on ne pourrait être surpris si, en dépit de toute la vigilance possible, il s'est organisé de petites expéditions de représailles de notre côté des frontières.

Ce n'est que grâce à la surveillance la plus vigilante exercée par la gendarmerie à cheval et par nos propres préposés, qu'il ne s'est produit encore rien de beaucoup plus sérieux.

La manière dont la gendarmerie, malgré son nombre relativement petit, a réussi à surveiller une si grande étendue de frontière, et à contenir dans de si étroites limites les vols de chevaux, la vente des spiritueux et autres crimes ou délits de cette nature, fait honneur à ce corps.

En terminant je me permettrai de vous renvoyer, pour les détails de l'ouvrage fait dans les différentes agences, aux rapports de nos inspecteurs et agents, et de vous rappeler que tout ce qui a été fait pour perfectionner le service d'administration de nos Sauvages a entraîné une augmentation correspondante dans le travail à faire au bureau principal.

Pour expédier l'ouvrage au fur et à mesure, le personnel a été obligé de travailler constamment et sans relâche, et quelques-uns certainement au delà de leurs forces.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états suivants, viz : Etat tabulaire indiquant la condition des différentes écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ; état approximatif de la quantité des grains et racines semés et récoltés par les bandes des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un état détaillé de la quantité semée et récoltée par les Sauvages individuellement ; aussi état indiquant le nombre et la résidence des Sauvages dans les Territoires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEWDNEY,

Commissaire.

SURINTENDANCE DE LA GRANDE-RIVIÈRE,
BRANTFORD, 9 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les Sauvages et réserves dont j'ai la surveillance, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. Le recensement qui a été fait l'automne dernier a donné le résultat suivant :—

Chez les Six-Nations :

Naissances	112	
Accroissement par suite de mariages et de la réintégration des Sauvages sur la liste des membres	24	
		136
Décès	57	
Départs par suite de mariage	13	
		70
Augmentation		66

Chez les Mississaguas :—

Naissances	10	
Accroissement par suite de mariages et de la réintégration de Sauvages sur la liste des membres	11	
		21
Décès	7	
Départs par suite de mariage	1	
		8
Augmentation		13

Les Six-Nations se chiffrent par	3,282
Les Mississaguas "	239
Total de la population	3,521

soit une augmentation de soixante-dix-neuf pendant l'année qui vient de finir. Une chose qu'il fait plaisir de constater c'est que le nombre des naissances excède de cinquante-huit celui des décès. Ce résultat indique qu'au lieu de s'éteindre, la race sauvage, chez les bandes civilisées, augmente au contraire graduellement.

En 1836, les Sauvages des Six-Nations comptaient 2,330 âmes, et maintenant ils atteignent le chiffre de 3,282, soit une augmentation de population de 898 dans l'espace de trente ans.

Les rapports des médecins pour l'année ont été satisfaisants et le nombre des décès a été de moins de 2 par 100.

L'éducation forme l'occupation constante des personnes attachées à ce service, et la population en général s'intéresse plus vivement aux écoles de la réserve. Les examens des élèves ont témoigné de leurs progrès.

On projette de construire deux nouvelles maisons d'école, et les huit écoles qui sont sous le contrôle du bureau des écoles sont pourvues de tout ce qui leur est nécessaire. Sauf une, toutes les autres écoles ont été inspectées par M. l'inspecteur des écoles du comté, le Dr Kelly.

L'institut Mohawk, près de Brantford, continue à procurer une éducation admirable aux enfants Sauvages qui le fréquentent. Après avoir obtenu leurs diplômes d'instituteurs, ou avoir appris ce qu'il faut pour devenir des cultivateurs, artisans ou serviteurs capables, les élèves s'en retournent chez eux, où, grâce à l'éducation et à l'instruction qu'ils ont reçus, ils exerceront certainement une heureuse influence.

La nouvelle résidence en briques, que la compagnie de la Nouvelle-Angleterre a fait construire et terminer tout récemment pour le surintendant, le révérend M. R. Ashton, ajoute beaucoup à l'apparence de l'institut et au confort des élèves.

A tout prendre les récoltes ont été passables, et il fait plaisir d'observer que l'on continue à améliorer les réserves en défrichant les terres et communes, et par la construction de clôtures, nouveaux bâtiments, etc.

Grâce à l'esprit d'entreprise de plusieurs Sauvages, on emploie maintenant sur la réserve trois batteuses à vapeur.

La dix-huitième exposition annuelle de la société d'agriculture des Six-Nations a eu lieu pendant le mois d'octobre sur les terrains et dans le bâtiment de la société; les objets exposés faisaient grand honneur aux Sauvages, et plusieurs ont obtenu des prix en argent. Il y avait beaucoup de Sauvages et de visiteurs blancs présents à l'exposition, et le temps était très propice.

Les concours de labour ordinaires ont eu lieu en novembre. Le labour était excellent. La charrue offerte par le gouverneur général a été gagnée par un jeune Mohawk, du nom de James W. Garlow.

Le conseil des Six-Nations est à faire construire une sonnette avec mouton de dix-neuf cents livres pesant, dont on se servira pour enfoncer les pilots destinés à supporter les nombreux ponts de la réserve. Il a aussi acheté une machine à bardeaux qui sera d'une grande utilité sur la réserve.

On s'acquitte de la corvée d'une manière judicieuse et avec zèle; aussi les chemins sont aussi bons que ceux des townships avoisinants.

Des efforts continuels sont faits pour empêcher la vente des liqueurs enivrantes aux Sauvages, et il a été adopté des mesures rigoureuses afin de punir les personnes qui violent la loi à cet effet.

Les Six-Nations ont observé l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté avec la même loyauté que d'habitude. Plusieurs cents Sauvages et visiteurs étaient présents et le beau temps et la musique n'ont pas peu contribué à ajouter au plaisir de la fête.

Les Mississaguas, qui ont dernièrement adopté des règlements pour la meilleure administration des affaires de la bande, s'occupent actuellement à examiner s'ils ne doivent pas se faire appliquer l'Acte d'Avancement de 1884. Dans le cas où elle serait affirmative, leur décision pourra engager les Six-Nations à suivre leur exemple.

Il est très encourageant de constater que les Six-Nations et Mississaguas sont dans un état de prospérité qui promet beaucoup pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. T. GILKISON,

Surintendant-visiteur et commissaire.

BUREAU DES SAUVAGES,

BUTTES-DE-TONDRE, 22 juillet 1886.

Au Très-honorable,

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, accompagné d'un état tabulaire indiquant le recensement, les industries et la condition des Sauvages sous ma surveillance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886; j'inclus aussi une liste de tous les effets appartenant à l'Etat et leur valeur approximative.

Je quittai Indian-Head le 2 juillet 1885 pour arriver aux Buttes-de-Tondre le 4, où je continuai les fonctions d'agent intérimaire des Sauvages pour ce district.

Les Sauvages commencèrent les foins vers le 20 juillet. Ils en coupèrent sur chaque réserve de grandes quantités, la plus grande partie à la faux, et le mirent en meules. Je suis heureux de pouvoir dire que le département n'a pas été obligé d'acheter du foin, nonobstant le fait que les feux de prairies ont ravagé tout le pays et causé un tort considérable aux colons. Grâce à notre vigilance nous avons pu combattre les flammes et sauver tout notre foin.

J'ai commencé le 12 octobre le paiement des annuités. Avec l'autorisation du commissaire des Sauvages, je me procurai les services de M. A. J. McNeill, qui est demeuré avec moi depuis lors. Il me fait plaisir de dire que j'ai payé chaque bande sur sa propre réserve, évitant ainsi tous les pourparlers qu'il fallait avoir jusqu'ici par suite de la réunion des Sauvages.

Après le battage on a constaté que, pour différentes raisons, les récoltes n'avaient pas donné le rendement qu'on en attendait. J'ai pu cependant acheter des Sauvages une quantité suffisante de blé, et ces derniers ont employé leur argent à obtenir du thé, du tabac et des vêtements.

Grâce à ce qui m'a été envoyé en fait d'articles de vêtements et de cuir pour chaussures, pour être distribués aux Sauvages, ces derniers ont passé l'hiver d'une manière très confortable. Les commerçants m'informent qu'au moment où j'écris ce rapport les Sauvages n'ont encore fait que très peu de dettes, c'est-à-dire qu'ils n'ont reçu que très peu d'avances en marchandises à compte de leur argent des annuités, tandis que les années précédentes ils devaient tout leur argent avant que le temps ne fut arrivé de le leur payer.

Le Dr Hall, du Fort-Qu'Appelle, a vacciné les Sauvages le 15 février dernier, et comme ils ont confiance en cette opération il n'y a eu aucun trouble.

Suit un état du nombre d'acres ensemencées le printemps dernier :—

	Acres.
Blé	121
Orge	97
Avoine	61
Pois	16
Pommes de terre	80
Navets	19
Menus grains	5
Total	399

Dans le cours de l'automne dernier le département a fait construire, près du bureau du télégraphe, de nouveaux bâtiments comprenant une habitation, un magasin et grenier combinés, un bureau, une remise à bois et une écurie. Ces différentes constructions sont bien finies, l'habitation a été crépie à l'intérieur et peinturée à l'extérieur. Tous les autres bâtiments ont également été peinturés à l'extérieur. J'ai abandonné en novembre dernier la maison de l'ancienne ferme, connue jusqu'ici comme la ferme n° 6, pour entrer dans ma nouvelle demeure, qui est très confortable et se trouve à peu près à égale distance des différentes réserves des environs.

Le département a aussi fait construire sur la réserve de Pauvre-Homme une maison confortable pour l'instructeur; j'ai fait démolir les anciens bâtiments en troncs d'arbres, et les matériaux qui en ont été tirés ont été employés à construire une maison pour l'interprète sur la même réserve, ainsi qu'une autre à l'agence.

Les réserves placées sous ma surveillance sont désignées comme suit :—

	Ames.
Mus-cow-e-quan	282
Etoile-du-jour	113
Pauvre-Homme	166
George Gordon	202
Lac-aux-Noix, Lac-à la-Pêche } Plume-Jaune	311
Total	1,074

Bande de Mus cow-e-quan.

La bande de Mus-cow-e-quan est sous la surveillance de M. l'instructeur Gooderham, jeune homme laborieux que les Sauvages aiment beaucoup. Cette bande se

compose de Métis français et de Sauvages de la tribu des Sauteux. Le chef est un beau vieillard qui s'efforce d'exécuter mes ordres et ceux de l'instructeur. L'automne dernier j'ai construit une maison servant à la fois de logement et magasin, ainsi qu'une écurie. Ces bâtiments ont été mis à la disposition de l'instructeur.

Les membres de cette bande ont bien travaillé le printemps dernier et ont cultivé un nombre considérable d'acres de terre. Avant de commencer les semences de pommes de terre tous les Métis de la bande tinrent un conseil afin de décider s'ils ne se retireraient pas du traité. Ce n'est pas qu'ils fussent mécontents de la manière dont ils étaient traités, car presque tous possédaient des bestiaux, instruments aratoires et de bonnes maisons, et de plus les grains qu'ils avaient ensemencés avaient bonne apparence, mais cette idée leur avait été inspirée par des étrangers. Ils désiraient vivement obtenir des certificats de terre (*scrips*), qu'ils espéraient vendre afin de pouvoir ensuite se mettre en état de faire la concurrence aux blancs du pays.

Cet événement est ce qui pouvait arriver de mieux à la bande, car l'expérience m'a démontré que les Sauvages et Métis ne gagnent rien à habiter la même réserve.

Les Sauvages cultivent 115 acres de terre et sont libéralement pourvus de bestiaux et instruments aratoires.

Il y a sur cette réserve une école qui était bien fréquentée avant que les Métis ne se fussent retirés du traité. La feuille de présence contenait les noms de vingt-six enfants.

J'ai construit sur la réserve une nouvelle maison d'école ; c'est un beau et spacieux bâtiment en troncs d'arbres, de 20 par 30 pieds, bien fini avec du mortier, et l'instituteur habite l'étage supérieur.

M. Dennety, l'instituteur, a entrepris une rude besogne ; en effet, aucun des enfants ne parle un mot d'anglais. Je n'ai cependant pas de craintes sur le succès futur de cette école, car M. Dennety y porte un très vif intérêt et les enfants ont déjà fait de grands progrès.

Le département fournit des biscuits que l'instituteur distribue chaque jour aux enfants pour leur goûter.

Bande de Plume-Jaune.

La bande de Plume-Jaune, qui est également sous la surveillance de M. l'inspecteur Gooderham, est divisée en deux parties et possède deux réserves. Le chef et une partie de la bande habitent celle du Lac-aux-Noix, situées à quelque cent milles d'ici, et les autres, sous le contrôle d'Awasis, ou L'Enfant, celle du Lac-à-la-Pêche.

Ces Sauvages cultivent peu et ne récoltent qu'une petite quantité de pommes de terre. Ils subviennent en grande partie à leurs besoins, car leurs réserves sont situées dans une excellente partie du pays et abondent en animaux à fourrures de toutes espèces, ce qui leur fournit les moyens de vivre passablement.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson possède un poste de commerce au Lac-aux-Noix, ce qui est d'un grand avantage pour les Sauvages.

Il est cultivé à peu près vingt-neuf acres de terre sur les deux réserves.

Les bandes de l'Etoile-du-jour, de Pauvre-Homme et de George Gordon, ont été surveillées par M. l'inspecteur Couture jusqu'au 31 mars dernier. A cette date ce dernier s'est démis de ses fonctions, et le commissaire l'a remplacé par M. T. J. Fleetham. Je dois dire que M. Fleetham s'acquitte parfaitement de ses fonctions et qu'il a engagé les Sauvages à faire beaucoup d'ouvrage.

Les bâtiments de l'instructeur, qui sont situés sur la réserve de Pauvre-Homme, comprennent une maison renfermant à la fois un logement, un magasin et un bureau, puis une écurie et l'habitation de l'interprète. Sur les deux autres réserves il y a un magasin, et le jour où se distribuent les rations l'instructeur y prend les provisions. Cela prévient les rassemblements trop nombreux, sans parler de la grande commodité pour les vieillards et malades qui ne peuvent aller loin pour chercher leurs approvisionnements.

Réserve de l'Etoile-du Jour.

Cette réserve n'est pas très propre à la culture du grain, car elle est entrecoupée de grands lacs et de bouquets de bois autour desquels les gelées se font sentir pendant

l'été. Les pommes de terre et les navets croissent bien. Les membres de cette bande s'occupent plutôt de l'élève des bestiaux, et ils ont obtenu des résultats surprenants avec les animaux qui leur ont été fournis. Au printemps ils avaient quinze vaches, nées pour la plupart des quatre qui leur ont été données, aux termes du traité et qui toutes ont heureusement vêlé, et chose étrange, les deux tiers du croît se composaient de génisses.

Il n'y a pas eu de décès parmi les Sauvages de cette bande dans le cours de l'hiver dernier, ce qui montre que l'huile de foie de morue ainsi que les autres médicaments fournis par le département leur ont fait du bien. La pulmonie est la maladie dont ils souffrent principalement. Le chef Etoile-du-Jour a beaucoup d'influence sur sa bande, parmi laquelle se trouvent de bons travailleurs. Il n'y a rien à reprocher à ce chef, qui suit à la lettre mes instructions et celles de son instructeur. La bande cultive à peu près quatre-vingt-six acres de terre.

Bande de Pauvre-Homme.

Ces Sauvages possèdent une splendide réserve à environ dix milles au nord-ouest de l'agence. Il me fait peine d'avoir à faire rapport de la mort de l'ancien chef Ka-wa-ka-toose, duquel cette bande tient son nom, arrivée le printemps dernier. L'instructeur et moi-même nous avons pris bien soin de lui jusqu'au jour de sa mort. Il avait abandonné, il y a trois ans, le commandement à son fils aîné, Tah-way kese-quape, le chef actuel.

Ces Sauvages ont coupé un grand nombre de poteaux et perches pour remplacer ceux qui ont été détruits par le feu l'année dernière. Ils ont bien travaillé ce printemps et construit des clôtures qui leur font grand honneur. Ils cultivent à peu près quatre-vingt-dix-sept acres de terre.

Bande de George Gordon.

La bande de George Gordon se compose de Métis anglais et de Sauvages. Les maisons sont confortables et la plupart des membres de cette bande possèdent de bonnes fermes.

Cette réserve renferme une mission de l'Eglise d'Angleterre sous la direction du Rév. M. Gilbert Cook, ainsi qu'une école ayant pour instituteur M. Owen Owen. Puisque je parle de ce dernier je désire dire quelques mots en sa faveur. Grâce à son énergie infatigable il a réussi à mettre son école sur le niveau qu'elle occupe maintenant. Plus de trente élèves la fréquentent. M. Owen fait l'école aux enfants le jour et le soir aux jeunes gens qui travaillent aux champs durant la journée. Le gouvernement a eu beaucoup de chance de s'assurer les services d'un homme aussi précieux.

Je viens de terminer la construction d'un nouveau bâtiment en troncs d'arbres, de 18 par 30 pieds, dans lequel l'instituteur réside.

Il y a sur cette réserve un magasin contenant les provisions que l'on distribue aux Sauvages.

Cette réserve se compose des meilleures terres du pays et abonde en fruits pendant l'été.

Les Sauvages et Métis ont bien travaillé, et leurs semences ont été bien faites.

Dans le cours de l'hiver dernier les membres de cette bande ont coupé et sorti du bois une grande quantité de poteaux et perches de clôtures, ainsi que les troncs d'arbres pour la construction de bâtiments.

On cultive sur cette réserve environ 132 acres de terre.

La conduite générale de tous les Sauvages de mon district a été bonne, et je ne sache pas qu'aucun des colons du voisinage ait eu à se plaindre d'eux. Je suis bien certain qu'il existe peu de pays au monde où tant d'indigènes sont à peine entrés dans la voie de la civilisation, dans lequel il se commet moins de déprédations que dans celui-ci, et c'est mon opinion que les Sauvages forment une race d'hommes paisibles.

Les Sauvages s'établissent graduellement sur leurs réserves et perdent le goût de la vie nomade. Lorsque quelqu'un désire aller quelque part, il vient toujours me confier ses projets et me demander une passe pour un temps déterminé, et s'il éprouve un refus il ne s'en plaint aucunement.

La santé a été bonne et la plupart des décès se sont produits parmi les vieillards. Les principales maladies dont ils souffrent sont la pulmonie, la syphilis et les scrofules. Je leur ai donné instruction de blanchir toutes leurs maisons à la chaux ainsi que de nettoyer les alentours, afin de se garantir contre les maladies contagieuses.

J'ai fait de nombreuses visites aux différentes réserves de mon district, et tout mon temps a été employé à surveiller pour que tout aille bien, ainsi qu'à voyager parmi les Sauvages.

Il m'a fait plaisir de recevoir des cartes des différentes réserves, car il s'est élevé déjà plusieurs contestations au sujet de la position exacte des lignes, et je puis maintenant les décider après avoir étudié les cartes.

Dans le courant de l'année dernière ce bureau a écrit cinq cent soixante-treize lettres, couvrant sept cent soixante-neuf feuilles de papier tellière, et délivré deux cent quatre vingt-dix-neuf pièces justificatives.

Mon commis, M. A. J. McNeill, a accompli ses fonctions avec diligence et se tire bien d'affaires avec les Sauvages.

Mes livres et magasins ont été inspectés par l'ancien inspecteur, M. Lawrence Herchmer, qui, je l'espère, a été satisfait de mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

H. KEITH,

Faisant fonctions d'agent des Sauvages.

TRAITÉ N° 4,

AGENCE DE MUSCOWPETUNG, 5 août 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires des Sauvages de ce district, pour l'année terminée le 30 juin 1886.

Cette agence a été établie le 1er juillet 1885, et comprend quatre bandes habitant la vallée de la Qu'Appelle, savoir : les bandes de Piapot, Muscowpetung, Pasquah et Bison-Debout.

Les bâtiments de l'agence sont situés dans un endroit central, en sorte que tous le district peut être contrôlé.

Les terres à foin des réserves occupées par les bandes de Piapot et Muscowpetung ont donné de bons résultats, cela a encouragé les Sauvages et leur a démontré tout l'avantage de pouvoir se supporter eux-mêmes. Deux cents tonnes de foin ont été vendues et livrées à Régina, à la police à cheval du Nord-Ouest ainsi qu'à d'autres personnes

On a fait tout ce qui a été possible de faire pour engager les Sauvages à acheter des choses utiles avec l'argent qu'ils ont gagné. L'année dernière ils se sont procurés sept wagons doubles, quatre traîneaux doubles, une batteuse et un râteau, au prix total de $720, outre du bois de plancher et autres articles nécessaires pour rendre leurs maisons confortables. Les Sauvages prennent beaucoup de soin des voitures qu'ils se sont procurées de cette manière, car ils ont constaté qu'ils pouvaient gagner quelque chose en se livrant au charriage.

La santé des Sauvages pendant l'année a été en général excellente. Le Dr Dodd a reçu instructions de vacciner tous les Sauvages de l'agence. Ce dernier s'est rendu sur la réserve pendant les paiements. C'était le meilleur temps pour rencontrer tous les Sauvages, et il a vacciné la plus grande partie des membres de chaque bande. En mars le Dr Dodd a de nouveau fait le tour du district pour constater les résultats de sa première visite. Il a fait rapport que tous avaient été heureusement vaccinés, sauf quelques vieillards et autres personnes qui, par suite de préventions, n'avaient pas voulu se laisser opérer.

Les visites mensuelles faites par le Dr Seymour aux réserves de Pasquah et des Sioux, ont donné d'excellents résultats. Le Dr s'intéresse vivement à son œuvre et possède l'entière confiance des Sauvages.

Les Sauvages ont pris grand soin des bestiaux pendant l'hiver et avaient assez de foin pour les travaux au printemps.

La pêche dans le district a donné un rendement très faible, et les Sauvages qui avaient été envoyés au lac Long sont revenus très découragés. Les poissons abondaient autrefois, et plusieurs familles profitaient de ce moyen pour se supporter elles-mêmes pendant la plus grande partie de l'hiver.

Au commencement de janvier il m'a fallu secourir les Sioux de la bande de Bison-Debout, car leurs récoltes ne suffisaient pas pour passer l'hiver et le travail dans le voisinage était rare. Ces Sauvages sont de bons travailleurs.

Les présents distribués aux Sauvages qui sont devenus loyaux et qui se sont distingués pendant les troubles de 1885, ont été fort appréciés et donneront certainement d'heureux résultats.

Le printemps a commencé à bonne heure et les Sauvages ont bien travaillé. Bien qu'on eut libéralement distribué des grains de semence sur les différentes réserves, il a fallu cependant donner une nouvelle quantité de grain, parce qu'il avait été préparé une étendue de terre plus grande qu'on ne s'y attendait. J'ai cru à propos d'encourager tous les travailleurs et leur démontrer qu'on est prêt à encourager et aider ceux qui cherchent à s'aider eux-mêmes.

Il a été donné à chaque famille des pommes de terre, navets et menus grains. On a aussi préparé la terre pour les vieillards, infirmes et veuves, et dans quelques cas fait les semences. Le but était de procurer de l'ouvrage à tous et de permettre à chaque famille d'avoir des légumes pendant l'hiver.

Les écoles de jour sur les réserves de Pasquah et de Piapot seront bientôt ouvertes, et j'espère qu'on parviendra à détruire les préjugés qui existent dans l'esprit des anciens des bandes. L'école ouverte en juin sur la réserve des Sioux, dans un bâtiment temporaire, est passablement fréquentée, et l'avenir paraît très encourageant.

Les approvisionnements fournis par les entrepreneurs, l'année dernière, étaient très satisfaisants ; les provisions étaient conformes aux échantillons.

Les vêtements distribués au cours de l'hiver ont été très bien reçus et ont grandement contribué au bien-être de tous les Sauvages.

On a construit pendant l'année de très bonnes maisons ainsi que des clôtures solides. Ces clôtures sont très nécessaires, et les Sauvages s'épargnent ainsi beaucoup de travaux pour réparer chaque printemps les clôtures temporaires.

J'ai constaté un progrès sensible dans le cours de l'année dernière. Les Sauvages sont moins nomades et apprennent par expérience que l'industrie leur apportera beaucoup de bien-être.

Comme je demeure sur la réserve et au centre du district, tout mon temps est bien employé, car je suis en communication constante avec eux tous.

En terminant je me permettrai de faire allusion aux rapports publiés dans la presse des provinces de l'est sur les prétendues immoralités qui se commettent sur toutes les réserves sauvages des Territoires. Je dois aux employés de cette agence de déclarer que je n'ai pas eu connaissance d'un seul cas d'immoralité.

Ci-inclus se trouve un état tabulaire ainsi que l'inventaire de toutes les choses placées sous ma surveillance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. B. LASH,
Agent des Sauvages.

TRAITÉ N° 4,
AGENCE DE BIRTLE, 16 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre information, avec un état tabulaire et un inventaire, le rapport suivant sur l'état des Sauvages confiés à mes soins.

Le commencement de la saison a été très beau et l'on a ensemencé une plus grande étendue de terre que par le passé. Il y a peu à redire mais beaucoup à louer, car par suite de l'absence des gelées les Sauvages ont constaté que le grain, qu'ils ont réussi à récolter, valait pleinement celui de leurs voisins blancs, et ils en sont bien encouragés. Je puis ajouter que le premier blé envoyé au moulin était d'une qualité excellente, et provenait de la réserve des Sioux de la Queue-d'Oiseau.

Sur les trois réserves situées près de Fort-Pelly, celles de Côté, de Kee-see-kouse et de La-Clef, la récolte promet d'être bonne. L'orge est excellente et le rendement au-dessus de la moyenne. Bien que par places le blé soit clair-semé il est de première qualité, et les Sauvages sont à le récolter. Les pommes de terre ont parfaitement réussi. Vous apprendrez avec plaisir qu'il y a toute apparence que ces bandes récolteront leurs semences de la prochaine année. Les animaux en leur possession ont bonne apparence et se multiplient dans les riches pâturages de la vallée de la rivière Assiniboine, dans laquelle ces réserves sont situées. Les Sauvages ont pris la précaution ordinaire de réserver une grande quantité de foin pour l'hiver.

La bande du Joueur.

Un grand nombre des membres de cette bande gagnent leur vie à faire la chasse à la Montagne-du-Canard. Ceux qui cultivent possédaient le printemps dernier une grande quantité de pommes de terre que j'ai pu acheter et distribuer aux bandes qui demeurent près de Fort-Pelly. Ces derniers ont été si satisfaits des résultats qu'ils ont obtenu l'année dernière, et si encouragés en même temps, que leur réserve contient cette année d'excellentes récoltes. Le blé, l'orge et l'avoine,—dont on fait actuellement la moisson—accusent un rendement au-dessus de la moyenne et sont de première qualité. Les fermes sont bien cultivées, les maisons propres, et quelques champs sont parfaitement clôturés.

Ces Sauvages ont grand soin des instruments aratoires, machines et tout autre objet qui peut leur être confié.

La condition du bétail montre qu'on en prend bien soin.

Bande de Way-way-si-cappo.

Je suis heureux de constater que cette bande fait des progrès. Cette année la récolte est passable, bien que l'étendue ensemencée ne soit pas plus grande que l'année dernière. Les Sauvages semblent plus disposés qu'autrefois à demeurer sur leur réserve, et ils ne passent pas autant de temps près des villages qu'ils le faisaient par le passé. Cette bande n'a pas montré beaucoup de goût pour le travail, mais est plutôt disposée à se faire nourrir qu'à se nourrir elle-même, cependant j'ai bon espoir qu'il y aura changement si l'année est heureuse, et lorsqu'on constatera les effets du travail parmi les bandes du voisinage.

Bande de la Montagne-du-Dauphin.

Un grand nombre des membres de cette bande gagnent leur vie à faire la chasse. Ils paraissent prendre soin du bétail, qui a bonne apparence.

La bande de la rivière Roulante, commandée par La Plume-Sud, n'a fait que peu de culture. Un certain nombre font la chasse, mais la bande en général paraît avoir des habitudes nomades.

Pierre Comtois continue à remplir les fonctions d'instructeur. La récolte de blé et d'orge est très faible cette année, mais celle des pommes de terre est bonne.

Bande de la Montagne-de l'Orignal—du Croupion du-Faisan, des Oreilles-Rouges et de l'Ours Blanc.

Ces bandes ont cultivé une grande étendue de terre cette année.

Les bestiaux ont assez bonne apparence, bien que la bande de l'Ours-Blanc ne paraît pas s'intéresser à ses bestiaux comme je le désirerais. Ces Sauvages sont probablement les moins civilisés de cette agence, mais l'enseignement que leur donne l'instructeur Lawford les mettra avant longtemps en état de comprendre les avantages du travail, du soin des bestiaux et de l'agriculture en général.

Nous n'avons pas encore réussi à persuader à ces Sauvages d'envoyer leurs enfants à l'école.

Il y a quelque temps une missionnaire a offert de se consacrer à leur éducation, mais les Sauvages paraissent redouter le changement que l'instruction apportera dans leur manière de vivre. Ils désirent qu'on leur enseigne à tricoter et à coudre, etc., et si la missionnaire veut bien leur apprendre ces choses, il est probable qu'on pourra alors les décider à fréquenter régulièrement l'école.

Il faudra beaucoup de patience et de persévérance pour parvenir à civiliser ces bandes.

La bande de Sioux qui demeure à l'embouchure de la rivière de la Queue-d'Oiseau prospère. Ces Sauvages ont une récolte passable, et les bestiaux, y compris un grand nombre de moutons, ont bonne apparence. Ils sont à bon titre fiers de leur réserve. Un grand nombre d'entre eux font de grands progrès sous le rapport de l'instruction.

Ils montrent un grand désir d'étudier et s'instruire, grâce surtout à M. Burgess, leur instituteur, qui m'a été d'un grand secours sous ce rapport. Ces Sauvages possèdent une bonne église et ils assistent à toutes les offices du culte. Ils s'efforcent actuellement de se procurer un orgue, et dans ce but ils ont ouvert une liste de souscription, comme cela se fait chez leurs frères blancs, et un des principaux membres de la bande, Bin, ne manque pas une occasion de faire souscrire les gens.

Bande du Lac du-Chêne.

Cette bande ne possède que quelques acres de grain et de pommes de terre, et ne montre pas grande disposition à améliorer son sort. Ses membres sont peu nombreux et la plus grande partie vit de chasse.

Rivière du-Chêne.

Cette bande a ensemencé une plus grande étendue de terre que l'année dernière, et les grains ont assez bonne apparence, bien qu'ils soient clair-semés à plusieurs endroits. Ces Sauvages possèdent un grand nombre de bestiaux qui ont excessivement bonne apparence et dont il est pris grand soin. Comme ils demeurent près de Brandon et d'autres villes, plusieurs se laissent facilement gagner à s'absenter de leur réserve au lieu d'y demeurer pour améliorer leurs terres. Somme toute, cependant, je ne crois pas qu'il y ait autant lieu à redire que par le passé.

Beaucoup de louanges sont dues au révérend M. Burman, qui, par ses labeurs au milieu de cette bande, m'a été d'un grand secours.

La réserve de la Montagne-à-la-Tortue n'occupe qu'une section et a été subdivisée en huit lots égaux, et les Sauvages qui l'habitent sont si peu nombreux que chaque famille aura son lot.

Ces Sauvages possèdent à peu près vingt-cinq acres de blé et quelques acres de pommes de terre, et la récolte a une apparence remarquablement bonne. Ils n'ont que quelques animaux, qui sont dans une splendide condition.

Ecoles.

Il y a maintenant dans cette agence des écoles chez les bandes suivantes :—La Clef, Kee-see-kouse, Côté, Ku-su-kos-wims à la Montagne-du-Dauphin, et chez les Sioux de la rivière de la Queue-d'Oiseau. Toutes ces écoles fonctionnent à merveille, et les élèves, sous la direction d'instituteurs soigneux et habiles, font de bons progrès.

Les Sauvages apprécient les écoles établies sur leurs réserves et sont très reconnaissants de l'intérêt qu'on leur porte.

Santé.

Il me fait beaucoup de plaisir de constater qu'il y a eu peu de maladie l'année dernière, et le bordereau de paie indiquera je crois que le nombre des naissances a plus que contrebalancé celui des décès.

Approvisionnements.

Les approvisionnements fournis étaient excellents et ont donné pleine satisfaction aux Sauvages. Il n'y a pas eu lieu de se plaindre raisonnablement ni de la qualité ni de la quantité.

Ça été pour les Sauvages une grande cause de satisfaction qu'on ait acheté d'eux les racines, bestiaux ou autres objets qu'ils avaient à vendre lorsque le besoin s'en est fait sentir, et qu'on les ait employés au service de transport ainsi que pour les autres travaux qu'ils peuvent faire et que j'ai cru nécessaire de faire exécuter. Je donne toujours la préférence aux Sauvages dans ces occasions, et cela les encourage.

L'ouvrage du bureau a augmenté et une grande partie de mon temps est employée pour mes rapports avec les Sauvages individuellement, ce qui leur donne plus de satisfaction.

Somme toute, je puis parler en termes très favorables des réserves de cette agence. Les Sauvages font des demandes plus raisonnables. Ils se montrent mieux disposés à travailler et à se tirer d'affaires eux-mêmes. L'éducation les intéresse davantage. Ils sont plus industrieux et prévoyants, prennent mieux soin des bestiaux, et réservent de quoi les faire vivre pendant l'hiver. Bref les Sauvages s'absentent moins de leurs réserves, et on peut maintenant dire qu'ils les considèrent comme leurs domiciles et qu'ils s'efforcent en général d'en faire tout ce que le mot comporte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. A. MARKLE,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,
BUTTES-DE-LA-LIME, 23 juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport annuel sur les affaires des Sauvages des réserves des Buttes-de-la-Lime, dont j'ai la surveillance depuis le mois de septembre.

On a semé sur ces réserves, dans le cours du printemps dernier, 190 boisseaux de blé, 100 d'orge et 10 de pois. Outre ces grains et une quantité assez grande de navets, carottes et graines potagères, les Sauvages ont de plus planté 600 boisseaux de pommes de terre. Pendant l'hiver les Sauvages avaient coupé des perches et les avaient charriées sur leurs réserves, et aussitôt après les semences, ils les ont employées à faire de bonnes et solides clôtures.

Cinq familles sauvages se sont distinguées parmi celles qui, à l'époque des troubles de l'année dernière, se sont déclarées pour le gouvernement et ont exercé leur influence pour soutenir les fonctionnaires du département. Aussi ce dernier a envoyé cet été en présent une vache à chacune de trois de ces familles, un poêle de cuisine à une autre, et une paire de traîneaux à la cinquième. Ces cadeaux étaient le propre choix de ces Sauvages et ont eu je crois un bon effet, car ils sont très fiers de leurs présents. Les Sauvages de ces réserves ont gagné pendant l'année environ $450 en argent par la chasse, le service de transport et la vente de différentes choses, viz: foin, bois, chevaux, laine, etc. Ils ont désiré de tenir une danse du soleil sur leur réserve, mais j'ai réussi à les faire renoncer à ce projet. Malheureusement cela ne servira à rien si l'on permet les danses sur d'autres réserves. Bien que ces danses ne soient en elles-mêmes qu'une cérémonie inoffensive, elles ont pour effet de déranger les Sauvages, qui se rendent à tous les endroits où on les célèbre, pour ne retourner bien souvent à leur réserve qu'à l'époque du paiement des annuités. Ils négligent pour cette cause leurs champs et domiciles.

Il y a sur cette réserve une bonne maison d'école en troncs d'arbres qui peut recevoir vingt ou vingt-cinq élèves, et qui est située de manière à permettre aux enfants ayant l'âge d'aller à l'école de la fréquenter. Comme la plus grande partie des habitations des Sauvages se trouvent à proximité, cette école donnerait d'excellents résultats, je crois, s'il était nommé un instituteur énergique avec des appointements suffisants pour le rémunérer et l'encourager à accomplir sa rude tâche. Quatre garçons et une fille de ces réserves ont fréquenté l'école industrielle depuis sa fondation et peuvent maintenant lire presque tout imprimé ainsi qu'écrire d'une main

passable et lisible. Mais je regrette d'avoir à faire rapport que deux de ces garçons viennent de mourrir, ce qui fortifiera les préjugés que quelques-uns de ces Sauvages nourrissent lorsqu'il s'agit d'envoyer leurs enfants à l'école. Depuis la fin du dernier exercice il y a eu sur ces réserves vingt-six décès contre vingt-une naissances. Les médecins ont souvent été appelés à donner des soins aux malades et l'on possède à l'agence une quantité considérable de médicaments qui sont distribués au besoin avec les instructions nécessaires sur la manière de s'en servir.

Ces quatre réserves renferment cent cinquante têtes de bétail, et trente-six veaux ont été mis bas le printemps dernier. Les animaux ont été bien nourris et soignés pendant l'hiver, et il est resté beaucoup de foin qu'on trouvera bien, car il est très rare cette année.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un état tabulaire et un inventaire de toutes les choses appartenant à l'Etat placées sous ma surveillance, au 30 juin dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
B WILLIAMS,
Faisant fonctions d'agent des Sauvages.

RÉSERVE D'ASSINIBOINE,
INDIAN-HEAD, 28 juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire du 12 avril dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon premier rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire au sujet des affaires des Sauvages de cette agence.

J'ai reçu instruction, vers le 20 août 1885, qu'il avait été jugé à propos de me nommer agent stagiaire pour l'espace d'une année, et que je devais surveiller les Assiniboines.

Il fut alors construit une bonne maison, ce qui rendait la charge plus enviable, et le magasin, qui se trouvait autrefois à Indian-Head, fut transporté à cet endroit.

Les Sauvages de cette agence portent un plus vif intérêt à leurs travaux et se servent mieux de leurs outils et instruments. C'est une chose qui a son importance, car on ne peut s'attendre à de bonnes récoltes que si la culture est bonne, le labourage profond et le sol bien remué. Depuis l'année dernière on a beaucoup augmenté l'étendue de terre qui est aujourd'hui cultivée ; plusieurs Sauvages qui ne s'occupaient qu'avec indifférence des travaux agricoles se sont décidés, après mûre réflexion, de se créer un chez soi et de cultiver pour eux-mêmes.

On a pris grand soin des animaux l'hiver dernier, et le croît a été considérable au printemps. Comme le foin avait été abondant, les Sauvages en avaient coupé des quantités considérables. Ils l'ont ensuite placé à l'abri des feux de prairie, qui auraient causé de grands dommages, n'eût été de l'énergie déployée par les Sauvages en général.

Une grande étendue de terre a été ensemencée de blé et de pommes de terre, et la récolte promet.

La danse ordinaire du soleil a eu lieu en juin ; les Sauvages ont paru y prendre moins d'intérêt, et ils ont déclaré que cette fête était célébrée "pour la dernière fois."

On a ouvert une école, et bien que la fréquentation moyenne soit peu considérable, les enfants ont fait des progrès étonnants. Une association de dames de Toronto et de Clinton a envoyé une certaine quantité de vêtements, ce qui a eu l'effet d'en engager plusieurs à se rendre à l'école.

Les femmes Sauvages se sont aussi adonnées à une industrie à la fois utile et louable, le tricotage de bas, d'écharpes, etc. Il est étonnant de voir avec quelle agilité elles pratiquent cet art, quelques-unes sont d'habiles tricoteuses—ce qui leur procure beaucoup d'avantages.

Les Sauvages sont plus attachés à leur réserve, qu'ils considèrent comme leurs domiciles, ils s'occupent moins de parcourir les établissements comme ils étaient enclins autrefois à le faire, négligeant ainsi leur ouvrage.

En même temps que l'état tabulaire, j'inclus un relevé de tous les effets appartenant à l'Etat en la possession des Sauvages de cette agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. GRANT,

Faisant fonctions d'agent des Sauvages.

TRAITÉ N° 4,

LAC-CROCHE, 28 août 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec un état tabulaire et un inventaire de toutes les choses appartenant à l'Etat placées sous ma surveillance, mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Conformément aux instructions qui m'ont été données par le commissaire des Sauvages, je suis venu au Lac-Croche au commencement de juillet. J'occupe depuis lors les bâtiments que le département a construits pour les fins de l'agence.

Pour encourager les Sauvages à semer de nouveau le printemps dernier, j'ai loué un wagon pour porter leurs grains au moulin de Indian-Head.

Je puis ajouter que la récolte d'orge, d'avoine et de pois était très pauvre.

Les animaux ont bien hiverné ; ils étaient en bon état au printemps, et les bœufs étaient prêts à commencer les opérations de labour.

Il avait été fait une quantité assez considérable de labour d'automne sur la réserve n° 73, mais bien peu sur les autres. Comme les semences ont pu se faire à bonne heure sur la réserve de Petit-Enfant, et que par suite la récolte a été bonne, les Sauvages ont pu constater les résultats pratiques des labours d'automne.

Le temps a été très propice pour les opérations agricoles au commencement de la saison. Les petites averses tombées pendant les semences ont fait germer rapidement le grain qui sortait de terre quelques jours plus tard. Tout le grain de ces réserves a été mis en meule ; il n'y a pas encore eu de gelées.

Les pommes de terre donnent un très bon rendement et sont d'une excellente qualité.

A prendre l'ensemble de notre récolte de blé et de pommes de terre, la comparaison avec celle des colons montre que les Sauvages de ces réserves n'ont pas beaucoup lieu de se plaindre.

Ci-joint vous trouverez un état des noms des chefs de famille qui ont fait de la culture le printemps dernier, ainsi que l'étendue de terre cultivée et la quantité semée par chacun.

Les Sauvages ont travaillé ce printemps avec un zèle très louable; leurs labours, semences et clôtures valent ceux des colons, et je suis d'avis qu'ils comprennent les avantages que ces travaux leur apportent. De plus ils sont satisfaits et contents et ne montrent aucune disposition de quitter leurs réserves. Chaque fois qu'ils doivent s'absenter ils ne manquent jamais de venir demander une passe.

Les Sauvages ont passé un très bon hiver et il ne m'a pas été fait une seule plainte.

Pendant l'automne de 1885 on a construit sur les réserves nos 71 et 72, pour un prix très modéré, une maison pour l'instructeur ainsi qu'un magasin et une écurie; on n'a dépensé d'argent que pour les matériaux, car tout l'ouvrage a été fait par les personnes employées à surveiller les Sauvages.

La présence d'un instructeur sur chaque réserve est d'un grand avantage pour les Sauvages, car ce dernier pourvoit directement à leurs besoins et distribue les rations à chaque bande sur sa propre réserve.

A ces avantages il faut ajouter les facilités que les instructeurs ont de visiter chaque jour les travailleurs Sauvages et de voir à ce que tout soit convenablement fait.

Il a été tenu une école sur la réserve de Petit-Enfant dans le cours de l'année dernière. Les enfants sont pleins d'aptitudes et apprennent facilement, cependant comme l'hiver a été très rigoureux l'école n'a pas été fréquentée autant qu'on l'eut désiré.

Le Dr Dodd a fait un examen complet et soigneux de tous les Sauvages de ces réserves et a vacciné tous ceux qui en avaient besoin.

La santé des Sauvages a été assez bonne pendant l'année, et la majeure partie des décès ont été causés par la consomption.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,

Agent des Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES,

PRINCE-ALBERT, 30 août 1886.

Au Très-honorable,

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un état tabulaire au sujet des affaires des Sauvages du district de Prince-Albert.

Comme ma nomination date du mois de février, mon rapport ne couvre que la période depuis lors.

Mon premier soin en arrivant à cette agence a été de visiter les réserves en compagnie de mon prédécesseur, M. Rae. Cela a pris un mois.

Les Sauvages étaient tranquilles, travaillaient fort et se préparaient aux travaux agricoles du printemps en coupant et charriant des perches.

Comme il n'y pas eu de récoltes l'année dernière par suite des troubles parmi les Métis, il a fallu nourrir tous les Sauvages de cette agence, ce qui a entraîné une grande dépense de provisions.

Les bandes des chefs Mistowasis et Attakakoop sont beaucoup plus avancées que je le croyais. On peut en dire presque autant, en réalité, de celles de Barbu et d'Okeemasees. Beaucoup de louanges sont dues à feu l'instructeur Tomkins et à l'instructeur Chaffee, et je ne pourrais trop reconnaître ce qu'ils ont fait.

Le département a perdu un fonctionnaire énergique et persévérant par la mort de M. John Tomkins, autrefois du Lac-aux-Canards.

Les bandes du Lac aux-Canards et de Une-Flèche ont maintenant pour instructeur M. Louis Marion. Ce dernier connaît parfaitement les Sauvages, et il fera, je crois, un excellent instructeur.

Les bandes de Lacorne ont la bonne fortune de profiter des services et de l'expérience de l'instructeur, M. George Goodfellow, un ancien habitant des Orcades, qui demeure depuis longtemps dans ce pays.

La conduite des Sauvages loyaux continue d'être exemplaire, et il en est particulièrement ainsi de Mistowasis, Attakakoop et John Smith.

Tous les Sauvages rebelles sont tranquilles, se conduisent très bien, travaillent fort, et font tout ce qu'ils peuvent pour racheter le passé. Je mentionnerai particulièrement les bandes du Lac-aux-Canards. Les Sioux de Bonnet-Blanc se conduisent également bien.

Par suite de la rébellion on n'a pas semé l'année dernière, et le département a été obligé de fournir des grains à toutes les réserves. Chaque espèce distribuée était de première qualité, et il y a apparence d'une production considérable.

Quelques-unes des bandes ne possédaient pas assez d'animaux. Toutefois, dans le cours du printemps et de l'été, le département leur en a donné si libéralement qu'il y a bonne apparence pour les labours d'automne, et l'on espère qu'ils auront une autre année plus d'avance que le printemps dernier.

Il y a peu de lacs dans le voisinage des réserves où l'on puisse faire la pêche; en conséquence cette ressource ne leur est pas d'un grand avantage.

On a vacciné sur toutes les réserves, et lorsque l'opération n'a pas réussi elle a été recommencée.

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi aucune des bandes de nos Sauvages, néanmoins les scrofules et la pulmonie, qui sont la principale cause des décès parmi ces pauvres gens, ont fait le nombre ordinaire de victimes.

Il y a sur quatre réserves des écoles qui donnent d'excellents résultats.

Grâce aux efforts déployés par les missionnaires la conduite des Sauvages est beaucoup meilleure, et il en est ainsi pour les bandes de Mistowasis et d'Attakakoop particulièrement.

En terminant je puis dire que tous mes employés remplissent leurs fonctions avec fidélité et d'une manière satisfaisante, ce qui contribue beaucoup à contenter les Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
CHARLES ADAMS,
Faisant fonctions d'agent des Sauvages.

AGENCE DE BATTLEFORD, TRAITÉ N° 6,
BATTLEFORD, 13 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre information, mon rapport concernant les affaires des Sauvages de l'agence de Battleford, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Ma nomination à la charge d'agent des Sauvages ne date que du 23 février dernier, cependant comme j'ai été envoyé dans ce district en ma qualité de missionnaire immédiatement après la rébellion, et que je suis demeuré presque constamment sur les réserves depuis lors à y exercer mes fonctions, je connais parfaitement l'état des affaires des Sauvages pendant la période comprise dans ce rapport.

La rébellion a été cause qu'il n'a pas été fait de travaux agricoles en temps convenable l'année dernière, aussi il n'y a pas eu de récoltes dans cette agence, sauf environ 300 boisseaux de pommes de terre récoltés par les Assiniboines et environ 50 par les Cris de la bande du Faisan-Rouge. On a semé un peu d'orge et d'avoine sur la plupart des réserves, mais il aurait mieux valu garder le grain en magasin, parce qu'il a été semé trop tard pour lui donner le temps de mûrir.

Les Sauvages ont donc été obligés de compter sur le gouvernement pour vivre, aussi la dépense pour la nourriture et autres approvisionnements a été très forte.

Les troubles terminés, on n'a trouvé que quelques instructeurs pour prendre soin des réserves, et il a fallu faire des arrangements temporaires. Toutefois la réorganisation se fit graduellement, et au commencement de l'hiver il y avait de nouveau des instructeurs sur toutes les réserves, et l'ouvrage du département se faisait comme avant.

Pendant l'hiver les Sauvages se sont occupés principalement de soigner les bestiaux et de se procurer des perches de clôtures et des troncs d'arbres pour les maisons. Ils ont également charrié avec les bœufs de la ferme les approvisionnements requis pour les réserves, mais lorsque le temps fut venu de se livrer aux travaux agricoles on employa des voituriers pendant un court espace de temps, afin de laisser reposer les bœufs dont on avait besoin sur les fermes, et permettre aux Sauvages de s'occuper entièrement de culture.

Le printemps se passa tranquillement, et bien que les Sauvages ne reconnaissent pas comme ils le devraient les nombreux efforts faits par le département pour leur progrès et bien-être futur, cependant cela a eu l'effet de leur faire espérer en l'avenir.

Une quantité considérable de grains, pommes de terre et graines potagères ont été fournis en temps opportun pour les semences; il a été envoyé d'autres bœufs sur

toutes les fermes, et les instruments aratoires, qui avaient été détruits dans le cours de la rébellion, furent remplacés par d'autres. Les semences ont été finies dans le bon temps et passablement bien faites. Un peu plus tard des vaches et génisses ont aussi été fournies aux différentes réserves.

Il n'est peut-être pas hors de propos de donner un court rapport sur chacune des réserves en commençant par celles de la rivière Bataille.

Réserve de Foin-d'Odeur.

Les terres qu'on cultivait autrefois, près de la rivière Bataille, sont en grande partie légères et sablonneuses. Il a été établi une nouvelle ferme, sur un creek situé à environ six milles dans les terres; le sol y est excellent et cette ferme donnera presque toute la récolte de l'année. Les Sauvages possèdent de très bonnes maisons, mais ils ont toujours l'ancienne habitude de les abandonner pour aller vivre dans les tepees (*huttes*) aussitôt que la chaleur se fait sentir.

Il n'y a pas d'école sur la réserve, mais on a rassemblé les matériaux pour en construire une.

Il y a beaucoup de bois sur cette réserve et les années ordinaires on peut s'y procurer une quantité de foin suffisante.

Réserve de Poundmaker.

Le sol de cette réserve est léger et sablonneux, à l'exception d'une partie située sur le creek Cut-Knife. Il y a aussi très peu de bois de construction ou autre, et chaque année la provision de foin ne peut suffire.

Il y a sur cette réserve une école dirigée par la mission catholique romaine.

Les Sauvages ont détruit pendant la dernière rébellion les bâtiments de la ferme, la maison d'école, quelques-unes de leurs habitations et une grande partie des clôtures. Les clôtures ont été presque toutes reconstruites depuis, mais il n'en a pas été de même des maisons.

Presque toutes les maisons des Sauvages sont d'une classe très inférieure, par suite principalement de la rareté du bon bois de construction.

Réserve de Petit-Pin.

Cette réserve renferme un sol excellent, quantité de bois de construction et assez de terres à foin, les années ordinaires.

De toutes les réserves de cette agence c'est celle qui est établie depuis le moins longtemps et les bandes qui l'occupent (celles de Petit-Pin et de l'Homme-Chanceux) ont perdu beaucoup de leurs membres par suite de la rébellion. Plusieurs désertions ont eu lieu dans le cours de l'été et de l'automne derniers.

Il y est fait très peu de culture comparativement à d'autres réserves et il a fallu le printemps dernier semer une bonne partie des grains dans des terres nouvellement rompues.

Les maisons des Sauvages ne sont pas grandes mais elles sont bien construites dans un endroit où l'eau peut être obtenue plus facilement que sur toute autre réserve.

Ces Sauvages, de même que tous ceux qui sont établis sur la rivière Bataille, ont l'avantage de pouvoir faire un peu de pêche dans le cours de l'été au moyen de paniers ou nasses.

D'après les apparences actuelles il y aura une bonne récolte.

Réserve de la Saskatchewan—Moosomin.

Il y a abondance de bonnes terres arables et de bois sur cette réserve, mais très peu de foin. La réserve est située sur le côté sud de la Saskatchewan, mais les Sauvages doivent couper la plus grande partie de leur foin de l'autre côté de la rivière.

Trois des maisons des Sauvages sont les plus grandes de toutes celles de l'agence, mais les autres ne sont que des huttes ordinaires.

L'automne dernier le feu a détruit une grande partie des clôtures, on les a reconstruites depuis.

Deux Sauvages de cette réserve ont reçu ce printemps une paire de bœufs chacun comme récompense de leur loyauté pendant la rébellion et leur bonne conduite

en général suivant la promesse que leur avait faite l'été précédent le commissaire-adjoint des Sauvages. Ces derniers ont maintenant commencé l'exploitation des fermes séparées pour leur propre compte, et l'attention qu'ils portent à leurs travaux et leur désir d'améliorer leur sort indiquent que le cadeau a été judicieusement accordé et sera pour les autres Sauvages un encouragement à suivre la même ligne de conduite.

L'école, qui a été tenue depuis quelques années sur cette réserve sous les auspices de la Société des Missions de l'Eglise, a été rouverte en octobre, et l'enseignement est donné comme avant par l'épouse de l'instructeur d'agriculture.

Réserve de l'Enfant-du-Tonnerre.

Cette réserve est voisine de celle de Moosomin et possède les mêmes avantages que cette dernière sous le rapport du sol et du bois. Il y a de plus sur le côté nord de la rivière des terres à foin où la bande peut trouver ce qu'il lui faut dans les années ordinaires.

On a élevé sur cette réserve les murs de trois bonnes maisons, mais les huttes que les Sauvages ont occupées jusqu'ici sont très misérables. Dans cette réserve comme sur presque toutes les autres les Sauvages passent l'été dans les tepees. Cette bande est forcée d'en agir ainsi parce qu'il est impossible de vivre dans les huttes pendant l'été.

Toutes les clôtures ont été renouvelées.

En octobre une école a été ouverte sur cette réserve, sous les auspices de la Société des Missions de l'Eglise, et a donné jusqu'à présent des résultats satisfaisants.

Réserve des Buttes-de-l'Aigle—Assiniboines.

Les Sauvages de cette réserve sont bien moins nombreux depuis la rébellion, car il y a eu beaucoup de désertions dans le cours de l'été et de l'automne.

Il y a sur cette réserve de bonnes terres et du foin en abondance.

Les maisons sont pour la plupart très misérables; quelques-unes des plus mauvaises cependant n'ont pas été habitées l'hiver dernier par suite de la diminution du nombre des membres de la bande.

Il a été établi une école sur cette réserve et l'instituteur est en partie soutenu par la Société des Missions de l'Eglise. Les Sauvages se sont montrés plus disposés à envoyer leurs enfants à l'école qu'on aurait pu s'y attendre, cependant comme la salle où se tient temporairement l'école est très petite il n'en a été admis qu'un nombre restreint. Il sera construit sous peu une bonne maison d'école.

Réserve du Faisan-Rouge.

Cette réserve est la mieux partagée de toutes celles de cette agence, car elle possède en abondance de bonnes terres, du bois et du foin. Les maisons sont d'une meilleure classe que partout ailleurs et les Sauvages les occupent presque toutes de préférence aux tepees, en été comme en hiver—c'est un progrès qui ne se constate pas sur aucune des autres réserves.

L'école qui a été tenue pendant plusieurs années sous les auspices de la Société des Missions de l'Eglise a été de nouveau ouverte en octobre. Elle a été tenue régulièrement depuis et passablement fréquentée.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. MACKAY,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE PITT, T.-N.-O.

LAC AUX OIGNONS, 13 juillet 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin, ainsi qu'un état tabulaire.

A la fin de juillet 1885, j'amenai tous les Sauvages appartenant aux diverses réserves de ce district, à l'époque de leur soumission à Fort-Pitt, au lac aux Oignons, Ferme n° 14, et je commençai à rebâtir les bâtiments de ferme qui avaient été détruits à l'époque de la révolte. Les Sauvages montraient qu'ils voulaient travailler. Par conséquent nous fîmes de grandes améliorations outre la coupe d'une grande quantité de foin ; n'ayant que sept bœufs nous ne pûmes faire beaucoup de labour. Le sous-commissaire arriva ici en septembre et décida que toute la culture se ferait sur la réserve du lac aux Oignons dans ce district, et permit à tous les Sauvages appartenant aux diverses réserves de gagner leur vie au moyen de la chasse s'ils ne désiraient pas cultiver. La majeure partie des bandes de Kee-he-wish, Ne-pow-hay-hous, Puska-ha-go-wins et Wee-mis-ti-coo si-ah-was-sis, décidèrent de faire la chasse. Avant la fin de l'hiver, un bon nombre revinrent ici, n'ayant pu gagner leur vie, et travaillent passablement bien maintenant. Le premier décembre, nous reçûmes un bon nombre de bœufs, et nous avons pu sortir un bon nombre de troncs d'arbres pour des maisons. Presque chaque famille aura cet hiver une bonne maison couverte de chaume. Les sauvages ont scié tout le bois nécessaire aux édifices du gouvernement et aux maisons des sauvages de cette réserve. Le 19 avril j'ai commencé nos travaux du printemps. Les Sauvages ont exprimé le désir de semer une bonne moisson, et ont très bien fait leur ouvrage. Ils ont sous culture 307 acres, qui ont été bien ensemencés. Ils sont très paisibles et semblent contents, et travaillent bien. Les Chippewayans ne montrent pas un grand désir de cultiver ; en conséquence, ils n'ont pas reçu beaucoup d'aide ; ils ont vingt acres ensemencés ; ils vivent bien de pêche et de chasse.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. G. MANN,
Agent intérimaire des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES, TRAITÉ N° 6,
VICTORIA, ALBERTA, 27 juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel pour les douze mois qui se sont écoulés depuis ma nomination comme agent de ce district.

En prenant la direction de cette agence en juillet dernier, j'ai trouvé que plusieurs bandes étaient ou avaient été absentes de leur réserve par suite de leur proximité du théâtre de la dernière insurrection et par conséquent qu'il n'avait été fait aucune culture.

La présence au milieu d'eux d'un agent du département ayant eu l'effet de leur rendre confiance ils revinrent de suite dans leurs réserves respectives, et commencèrent d'actifs préparatifs pour l'hiver et le printemps prochains, en s'assurant d'un approvisionnement de foin, et en faisant autant de labour d'automne que leur permettait le nombre restreint d'animaux en leur possession.

Pendant tout le temps que les bandes loyales ont travaillé sur leurs réserves, on leur a beaucoup aidé sous forme de distribution de provisions, etc., mais lorsque par l'abondance des animaux à fourrure et du gibier, il devint évident que les hommes valides de ces bandes pourraient facilement subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, on réduisit la distribution des provisions et des rations, et on y substitua des munitions.

Dans les cas où par suite de maladie, grand âge ou autre raison on ne pouvait s'attendre à ce qu'ils supportassent leurs familles, on les aida toujours avec promptitude et en quantité suffisante pour prévenir toute misère.

Mes nombreuses visites aux réserves dans le cours de l'hiver et du printemps, m'ont donné l'occasion de connaître l'opinion des principaux membres des différentes bandes au sujet du traitement qu'ils ont reçu, et en tout temps je les ai trouvés contents et reconnaissants d'être restés loyaux envers un gouvernement qu'ils croient les avoir traités avec justice.

Ce district reçut en septembre la visite de M. H. Reid, sous-commissaire des Sauvages, qui fit une tournée d'inspection aux réserves du lac du Castor, du lac du Poisson Blanc, du lac La Selle, de Wah-sah-atanow, et de la Plume-Bleue, priant et encourageant les Sauvages à profiter autant que possible des occasions qui se présentaient à eux.

En octobre, M. Woodworth visita l'agence, et fit une inspection complète des livres et des provisions délivrées par contrat pour l'année courante.

Les paiements des annuités commencèrent le 6 novembre, et le 11 je partis de Victoria avec une escorte de la police à cheval du Nord-Ouest pour faire les paiements au lac La Biche.

Un grand nombre de Métis de la bande de Pee-ay-sis ou du lac La Biche, ayant exprimé le désir de se retirer du traité en vertu des dispositions de l'article 14 de l'Acte refondu des Sauvages, et la question ayant été préalablement soumise à l'honorable commissaire des Sauvages, et le consentement du gouvernement obtenu, on leur permit de se prévaloir de l'occasion qui se présentait, et avant de commencer les paiements on accorda des certificats de décharge à cinquante-quatre membres adultes et chefs de famille. Après avoir terminé les paiements à la bande des Chipeweyan et à ceux qui restaient de la bande de Pee-ay-sis, je quittai le lac La Biche pour me rendre au lac du Poisson-Blanc.

Pendant mon séjour au lac La Biche, plusieurs membres de la bande du lac du Castor qui s'étaient mis en évidence pendant les troubles de l'an dernier, comme chefs de bande dans le pillage du comptoir de la Baie-d'Hudson à cet endroit, ont été arrêtés à la demande de la compagnie, et après une enquête devant un juge de paix local, furent condamnés à subir leur procès et envoyés à Edmonton.

Au lac du Poisson-Blanc, on arrêta, sur une accusation de trahison-félonie, le Gros-Serpent et Ah-kah-mus-in-ees, membres de la bande de Pacan, qui, pendant la rébellion, tentèrent d'inciter et d'intimider les membres loyaux de cette bande pour les faire prendre le parti du Gros-Ours.

Ayant fait les paiements à la bande de Pacan, et l'examen des prévenus ayant été terminé devant M. H. S. Young, J. P., qui les condamna à subir leur procès, je revins à Victoria et j'expédiai les prévenus à Edmonton pour y attendre leur procès.

En mars dernier, ces prévenus furent relâchés à ma demande sur l'ordre de l'honorable commissaire des Sauvages, après avoir promis de se conduire convenablement à l'avenir. Ils ont tenu leur promesse, et leur influence, depuis leur retour sur la réserve, a été exercée pour le bien parmi les jeunes gens de leurs bandes.

Dans les derniers mois de l'hiver et les premiers mois du printemps, les Sauvages se sont activement préparés à cultiver une vaste étendue de terre, le manque de récolte de la saison précédente leur ayant montré la nécessité de faire de plus grands efforts que les années précédentes.

On avait fait ample provision pour leurs besoins de grains et de pommes de terre de semence, la meilleure qualité que pouvait produire le pays ayant été achetée et fournie aux Sauvages.

Les semences furent finies de bonne heure, la graine a été très bien semée et on en attend un fort rendement. Cette espérance se réalisera je crois, sur toutes les réserves moins une, mais je regrette de dire qu'au lac du Poisson-Blanc, la moisson sera au-dessous de la moyenne.

De temps à autre pendant le printemps, les Sauvages qui avaient participé à la rébellion sont revenus sur leurs réserves et ont montré des dispositions de s'établir et de cultiver, et sous ce rapport ils ont toujours été encouragés. Et ayant eu l'expérience d'un hiver tout entier pour essayer de subvenir à leurs besoins par la chasse, j'ai confiance qu'ils porteront maintenant toute leur attention à la culture de la terre.

L'œuvre de masser les Sauvages dans la partie sud du district dans une ou plusieurs réserves dans le voisinage immédiat de la ferme n° 16 a passablement bien réussi, des arrangements ayant été faits par le sous-comité des Sauvages avec le chef Pacan pour arpenter une grande partie de la réserve de ce chef à cet endroit. Des arrangements ont aussi été faits avec la Plume Bleue, de la bande du lac aux Œufs, pour transporter cette bande à la même localité au printemps de 1887.

Ecoles.

On a aussi fait des progrès considérables sous le rapport de l'éducation des enfants sauvages.

L'école de la réserve du lac du Poisson-Blanc resta fermée pendant quelque temps après la suppression de la rébellion, mais elle fut réouverte à l'automne sous la direction de M. J. A. Youmans, et continua ses opérations jusqu'au printemps suivant, lorsque ce monsieur fut retiré par la société de l'Eglise Méthodiste qui lui confia son orphelinat sauvage à Morley.

Depuis cette époque l'école fut conduite par le rév. M. German, le missionnaire de l'Eglise Méthodiste au lac du Poisson-Blanc, qui a donné grande satisfaction.

Une seconde maison d'école est actuellement en voie de construction sur la réserve de Pacan au lac du Bon-Poisson, l'ouvrage se faisant entièrement par les Sauvages, qui désirent beaucoup avoir une école en opération parmi eux.

Des arrangements ont aussi été faits pour ouvrir bientôt une école sur la réserve du lac à la Selle, division de la bande de Pacan, et dont la bande de la Plume-Bleue aura aussi le bénéfice lorsqu'elle sera rendue sur sa nouvelle réserve.

Provisions fournies à l'entreprise.

La farine, pour l'exercice courant, a été délivrée dans un état très satisfaisant.

Le bacon et la masse des autres provisions ont aussi été délivrés promptement et d'une manière satisfaisante.

Bêtes à cornes.

Un certain nombre de bêtes à cornes (appartenant principalement aux Sauvages) ayant été abattues, avec le consentement du Commissaire des Sauvages, pour subvenir aux besoins des bandes loyales pendant la rébellion, l'ouverture de la saison du printemps a trouvé presque toutes les bandes assez mal préparées sous ce rapport pour leurs travaux du printemps.

Depuis cette époque, le gouvernement leur a remplacé ces animaux, et avec les récentes livraisons d'animaux qui leur étaient dus comme récompense ou autrement, ils en ont maintenant un nombre considérable et sont en état de poursuivre leurs opérations agricoles sur une bien plus grande échelle qu'auparavant.

Pêches.

Le lac La Biche, ou du Daim-Rouge, le lac aux Castors, le lac du Poisson-Blanc, et le lac La Selle ont, depuis un grand nombre d'années, contribué d'une manière considérable au support des bandes de ce district, ainsi que des Métis établis dans cette contrée.

Il est à craindre cependant que cette somme d'approvisionnement vienne à manquer, parce que les pêches énormes qui ont été faites et se font chaque année dans ces lacs pendant la saison du frai ne peuvent résulter que dans l'extermination du poisson blanc.

Au commencement de l'hiver, la présence du gros gibier comme le renne et le chevreuil, ont offert aux chasseurs les plus experts des bandes du nord un approvisionnement passablement certain de nourriture et de vêtement pour leurs familles, tandis que la présence du lynx et de la loutre en nombre considérable a permis à tous de s'approvisionner de vêtements et des autres nécessités de la vie. Mais, à mesure que l'hiver s'avançait, la neige s'épaississait, et cette source de vie leur fut retirée, excepté à ceux qui avaient les moyens de se procurer des raquettes et autres équipements nécessaires.

Comme preuve de la loyauté inaltérable de ces gens, il m'est agréable de faire rapport de la célébration par la bande de Pacan de la division du lac La Selle, de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, première fête de ce genre célébrée sur les bords de la Saskatchewan.

Un pique-nique auquel prit part toute la bande eût lieu sur la réserve. Le jour se passa en festins, et jeux de toutes sortes, et lorsque les Sauvages rentrèrent chez eux le soir, ils étaient très satisfaits de leur journée.

Je citerais aussi comme exemple de la satisfaction générale qui règne parmi mes sauvages, les discours prononcés par le chef Pacan et autres membres éminents de

sa bande à une assemblée de la bande toute entière dans l'église du lac de Poisson-Blanc au nouvel an, au cours desquels ils exprimèrent leur gratitude au Tout-Puissant pour la force qu'il leur avait accordée de rester fermes et de résister aux tentations et aux menaces qui leur avaient été faites pour les engager à prendre les armes contre la Reine.

Ils comparèrent leur position présente avec celle des Sauvages qui s'étaient jetés dans la rébellion, et c'étaient pour eux une source de grande satisfaction d'être considérés aujourd'hui plus que jamais, comme frères et amis des blancs.

En terminant j'attirerais particulièrement l'attention sur les services précieux rendus au gouvernement, pendant les troubles de 1885, par M. Harrison S. Young, facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson au lac La Biche, et je dirais ici que je suis convaincu que c'est grâce à sa présence parmi les Sauvages de ce district et à son influence pour le bien sur eux, qu'est due en grande mesure l'attitude ferme qu'ils ont conservée contre la rébellion.

Pendant qu'il s'occupait ainsi, M. Young a souffert d'incommodité, de misère et de pertes personnelles. Et tous ceux qui sont au fait de la valeur des services qu'il a rendus, sont d'opinion que le gouvernement et le pays lui doivent des remerciements pour cela.

Je mentionnerais aussi que M. Peter Erasmes, aujourd'hui employé dans cette agence, a matériellement aidé à M. Young dans sa besogne.

Je soumets ci-joint mon état tabulaire annuel, et les inventaires et estimations de district pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

JOHN A. MITCHELL,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES COLLINES DE LA PAIX, 12 août 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

La conduite générale des Sauvages de cette agence pendant le dernier exercice a été très bonne.

Ils ont fait de grands progrès en agriculture, tant sous le rapport d'une étendue croissante de terres cultivables, que de leur manière de travailler ; les Sauvages montrent le désir de réussir.

De juin à novembre 1885, les Sauvages ont bien travaillé, maintenant leurs champs propres, coupant du foin en abondance, récoltant leurs moissons, et labourant leurs terres à l'automne.

Une exception doit être faite pour une bande d'Assiniboines sous la conduite du chef La-Tête-Pointue. Cette bande suivit le conseil de l'instituteur de la mission, M. Nelson, et quitta sa réserve pendant la rébellion. Tous les efforts qu'on a faits pour les ramener sur leur réserve et les faire ensemencer leurs champs, ont échoué. Ils ne voulaient pas labourer. Ils m'ont maintes et maintes fois promis de labourer de nouvelles terres et de faire le labour d'automne sur leurs anciens champs.

Le seul ouvrage fait par cette bande en 1885 a été de couper du foin et construire des maisons.

Immédiatement après l'arrivée de M. Hayter Reid, sous-commissaire, on fit les paiements annuels. Aucun paiement ne fut accordé à ceux qui avaient pris part au pillage du comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la maison de l'instituteur de la mission, M. Glass.

Plusieurs de ceux qui avaient été les plus ardents dans ce pillage et à faire du trouble ont été arrêtés par la police à cheval, commandée par le major Griesbach.

Ces hommes ont été détenus dans les casernes de la police à Edmonton pendant quelque temps, puis ils furent relâchés.

Comme on a beaucoup condamné la politique d'arrêter les hommes qui n'ont pas versé le sang, ou maltraité personne, je dois dire que, dans mon opinion ces arresta-

tions ont eu un bon effet sur les Sauvages, en leur prouvant ce dont ils avaient douté jusqu'à présent, c'est-à-dire le pouvoir du gouvernement d'arrêter et de punir les violateurs de la loi.

Des moissons de l'an dernier, l'orge a donné un rendement raisonnable; les racines sont très bien venues.

L'hiver a été en somme favorable à la chasse et au travail au dehors; janvier a été exceptionnellement froid et tempétueux.

Durant l'hiver tout le grain a été battu, du bois de construction et des perches ont été coupés et tirés du bois pour ceux auxquels on a pu persuader de construire et cultiver, et on a scié beaucoup de bois. La chasse aux animaux à fourrures, surtout le lynx, a été considérable, ce qui a permis aux Sauvages de se vêtir beaucoup mieux que d'habitude.

Le printemps de 1886 commença de bonne heure; les opérations agricoles ont été vigoureusement poussées, la bande de Sampson ayant augmenté leur étendue sous culture de quarante-trois acres et demie. La bande du Taureau Vaseux, sous la conduite de son fils Louis, augmenta de dix-sept acres et demie à cinquante-deux acres et trois quarts.

Le chef Bobtail et plusieurs de sa bande quittèrent le traité, laissant leurs terres incultes, un seul membre de cette bande travailla sur la réserve, bûchant cinq acres.

Grâce à une aide suffisante pendant la saison des semences, elles ont été bien faites et promettent un bon rendement.

Plusieurs fermes nouvelles ont été commencées, et tous ont agrandi leurs champs.

Je n'ai aucun doute que le résultat des opérations agricoles de cette année ne contribuera pas seulement à subvenir aux besoins des Sauvages, mais les encouragera à faire de nouveaux efforts.

Les Assiniboines qui étaient intraitables dans le printemps de 1885, ont passablement bien travaillé ce printemps, et feront bientôt preuve d'un bon travail.

On doit beaucoup aux chefs Sampson et Peau d'Hermine pour l'exemple qu'ils ont montré à leurs hommes et l'aide donnée à leurs instructeurs MM. Symmes et Whitford, qui ont tous deux fidèlement travaillé.

Je regrette d'avoir à enregistrer la mort du Taureau Vaseux, dont j'ai si souvent parlé avec éloges. Après sa mort, son fils prit la conduite de la bande et a montré qu'il était digne d'encouragement et d'appui.

Le chef assiniboine La Tête-Pointue, bien que rempli de bonnes intentions est trop vieux pour exercer une grande influence sur ses hommes.

Cette bande est la plus difficile de cette agence à conduire; son instructeur, M. Norris, a été très patient et très ferme dans ses rapports avec eux, et réussit bien maintenant.

La construction des bâtiments de l'agence sur la réserve de la rivière Bataille, cette année, effectuera une grande économie de travail et d'argent.

Le chef Bobtail et quatre familles de sa bande et quatre familles de Saulteux ont renoncé au traité et prit du scrip de Métis cette année. Plusieurs membres de ces familles ont reçu du scrip en 1885; comme il n'était pas permis à ceux qui ont pris du scrip de vivre avec leurs amis sur les réserves, toutes les familles ont décidé de prendre du scrip.

Les autres bandes n'ont pas voulu renoncer au traité, se déclarant satisfait de la manière dont le gouvernement les traite.

Toutes les bandes dans cette agence, excepté les Assiniboines, sont bien approvisionnés d'animaux et d'instruments de travail. J'ai craint de demander d'autres animaux pour les Assiniboines avant d'être convaincu qu'ils s'établiraient sur leur réserve actuelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAML. B. LUCAS,
Agent des Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES,
EDMONTON, T. N.-O., 24 août 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886, accompagné d'un état tabulaire.

Depuis mon dernier rapport, les Sauvages ont été tranquilles et paisibles.

Au printemps et en été, ils ont bien travaillé sur leurs réserves, en automne et en hiver la plupart d'entre eux se sont livrés à la chasse et à la pêche.

Je fis les paiements annuels en novembre, ce qui était tard dans la saison, et nuisit à leur pêche. Tout s'est bien passé, sans trouble, et chose bien extraordinaire à cette saison de l'année le temps était beau et les chemins secs et bons.

Depuis mon dernier rapport des écoles sauvages ont été ouvertes, une sur la réserve d'Enoch, par un instituteur protestant, une sur chacune des réserves d'Alexander et de Passpasschase avec des prêtres catholiques comme instituteurs. Comme ce sont tous des hommes qui s'en donnent la peine, les enfants ont fait de bons progrès ceux de la réserve d'Enoch étant actuellement les plus avancés parce que cette école a été ouverte la première. La dénomination religieuse des instituteurs sur chaque réserve a été choisie par les Sauvages eux-mêmes, lorsque je leur eûs dit que la chose leur était entièrement laissée en main, et que je refusais de dire quoi que ce fût dans un sens ou dans l'autre.

Les animaux accordés par les traités ont maintenant beaucoup augmenté, les bandes d'Alexander et de Michel en ont le plus, la première ayant quarante-six têtes, et la seconde quarante-cinq, tous de beaux animaux paraissant bien.

Le docteur Munroe qui m'accompagnait, vaccina tous les Sauvages de ce district, et prit toutes précautions pour cette opération,—deux incisions sur le bras de chacun. Je regrette, cependant, de dire qu'elle n'a pas pris du tout; le docteur attribuant cela au fait que la vaccine ne valait rien. Suivant vos instructions, cette opération sera renouvelée lorsqu'arrivera la vaccine fraîche que le docteur Munroe fait venir. Je suis heureux de dire qu'il n'y a aucune apparence de petite vérole.

Les Sauvages ont pris beaucoup d'animaux à fourrures l'hiver dernier, principalement du lynx qui a été très nombreux, et pour lequel ils ont obtenu de bons prix. Cela leur a beaucoup aidé à se procurer des vêtements et des couvertures, dont ils ont grandement besoin.

La récolte de grain et de pommes de terre a été bonne; les navets ont manqué parce que les mouches les ont coupés. Toutes les bandes perdent beaucoup de grain et de foin par les lièvres qui sont très nombreux et qui détruisent beaucoup de foin et de grain après qu'il est coupé et mis en meule.

La santé générale des Sauvages cette année a été passablement bonne. Il y a eu quelques décès causés la plupart par la consomption. Dernièrement plusieurs ont été attaqués de la rougeole, la plupart des cas étant légers et aucun d'eux, j'espère, ne se terminera d'une manière fatale.

Les présents faits par le département aux Sauvages loyaux qui se sont bien conduits et qui ont aidé le gouvernement et les employés du département, paraissent leur avoir fait grand plaisir, et auront je crois un bon effet sur les autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
W. ANDERSON,
Agent des Sauvages.

RÉSERVE DES SARCIS, 6 août 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En septembre 1885, la partie nord du traité n° 7, fut divisée, et je fus nommé agent intérimaire de la moitié ouest, comprenant la réserve des Sarcis et des Assiniboines, avec quartiers généraux sur la première. Il est donc de mon

devoir de vous adresser un rapport annuel. En le faisant je suis heureux de pouvoir constater qu'il s'est fait des progrès considérables sur ces deux réserves. Les Assiniboines ont ouvert une nouvelle école, et lors de mes visites je les ai trouvées bien fréquentées. Cette école était très-nécessaire, attendu que les Sauvages du côté sud de la rivière de l'Arc trouvaient impossible d'envoyer leurs enfants sur le côté nord sans les exposer à de grands risques pendant la plus grande partie de l'année. La nouvelle école se tient à présent dans la maison de Chiniquay, un des chefs, mais nous espérons, pendant la prochaine saison avoir nos troncs d'arbres pour construire une bonne maison d'école.

Une bonne maison d'école a aussi été commencée sur la réserve des Sarcis, mais son achèvement a été retardé par la presse d'ouvrage. J'espère cependant la terminer, aussitôt que les travaux de la moisson seront finis, et les Sauvages promettent qu'alors leurs enfants la fréquenteront. Quelques-uns d'entre eux ont reçu un commencement d'instruction dans la maison de l'instructeur d'agriculture qui a trouvé que les enfants était vifs et obéissants, moins il existe ici une difficulté sérieuse en ce que les enfants ne parlent que la langue Sarcie, et qu'il est difficile de les faire comprendre, lorsqu'il n'y a pas de Sauvage qui comprenne le Sarci et le Cri.

Un missionnaire de l'Eglise d'Angleterre a été nommé ici par Sa Grandeur l'Evêque Anglican, et il remplit actuellement sa mission parmi les Sarcis, mais je crains que ses progrès ne soient lents, parce que ces Sauvages paraissent les moins civilisés du Nord-Ouest.

Les récoltes sur les deux réserves ont été très bonnes l'an dernier, et promettent d'être aussi bonnes cette année. Cela a eu l'effet d'encourager les Sauvages à prendre plus de soin de leurs récoltes, et cette saison a été remarquable par la grande amélioration qui s'est manifestée dans la manière dont les récoltes ont été semées et entretenues depuis.

Les vieilles clôtures pourries et délabrées sur la réserve des Sarcis, ont été remplacées par de bons et solides poteaux et deux fils métalliques, avec une forte perche sur le dessus. Cela a enfin réussi à tenir éloignés les poneys sauvages, mais les chiens sont encore un fléau. Les Sauvages sur ces deux réserves peuvent maintenant se servir eux-mêmes de leurs bœufs, mais ils ont brisé deux ou trois timons de voitures pour apprendre. Les charrettes à foin envoyées cet été y porteront remède en grande partie.

L'usage de blanchir à la chaux a amélioré la condition sanitaire de l'établissement, et a eu en grande mesure pour résultat de ne faire perdre que deux enfants pendant une épidémie de fièvre scarlatine qui a sévi dans cette réserve pendant l'hiver. J'espère établir cette année un meilleur système de ventilation dans les maisons sauvages.

La chasse sur la réserve des Assiniboines n'a pas été aussi bonne qu'autrefois; c'est grandement dû au chemin de fer et à l'avancement de la colonisation. Les Sauvages doivent maintenant parcourir de grandes distances avant de trouver du gibier, et en plusieurs occasions on a dû leur envoyer des secours pour leur aider à revenir, à cause du manque de gibier. Les vieillards, les malades et les infirmes ont dû être régulièrement rationnés de bœuf et de bacon, ainsi que de farine, et un médecin de Calgary les visite tous les mois. Je suis peiné de dire qu'une grande partie de ces Sauvages souffrent de consomption dont est mort le chef Jacob l'automne dernier. Son fils, Etienne, lui a succédé. Jacob s'est toujours distingué par sa loyauté, sa bonté et son jugement sain. On peut lui attribuer une grande partie des progrès faits par ces Sauvages.

Les présents de munitions que le gouvernement a faits à ces Sauvages leur sont bien utiles, mais comme ils ne peuvent se procurer des cartouches à Morley, il leur faut revenir constamment en chercher un nouvel approvisionnement et les empêche ainsi de s'aventurer aussi loin qu'autrefois dans les montagnes.

Le voisinage de Calgary permet aux Sarcis d'avoir des vêtements, couvertures, etc., par la vente du surplus de leurs pommes de terre, etc. C'est leur seul moyen de gagner légitimement de l'argent, parce qu'ils chassent peu et que leur pêche n'est jamais considérable. Ils ont fait des progrès sensibles dans leur conduite générale, et je les trouve attentifs et obéissants aux avis qu'on leur donne. Ils ont été très con-

tents de la visite que leur ont faite le commissaire et le sous-commissaire dans le cours du printemps et de l'été.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. CARNEGY DE BALINHARD,
Agent intérimaire des Sauvages.

AGENCE DES GENS DU SANG, 1er juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Sur la réserve des Gens du Sang, les pommes de terre sont la récolte dont les Sauvages prennent plus de soin, ils les aiment comme nourriture et lorsqu'ils désirent vendre celles qu'ils ont de surplus, ils peuvent en disposer facilement.

La révolte qui a éclaté au commencement de l'année a plus ou moins troublé les Gens du Sang, comme toutes les autres bandes éloignées du théâtre de la rébellion, mais si l'on tient compte des rapports alarmants qui leur étaient envoyés de temps à autre, soit par les blancs, soit par les journaux, ils se sont tenus remarquablement paisibles ; ils ont fait leurs semences et sont restés tranquillement chez eux. Ils ont naturellement toujours désiré apprendre les nouvelles les plus récentes, mais leurs sympathies paraissent être contre les Cris, et je puis dire que pendant toute cette période d'agitation, je ne me suis jamais senti réellement mal à l'aise.

Le printemps cette année a été tardif, bien que l'hiver eût été doux ; le mauvais temps ayant commencé juste à l'époque où l'année précédente nous avions commencé nos travaux. Les Sauvages se sont cependant mis courageusement à creuser des trous pour planter et poser leurs poteaux et leurs clôtures, du moins ceux qui en avaient à construire ; ceux dont les champs étaient déjà clôturés y firent avec soin les réparations nécessaires. Une bande, celle de la Corne de Taureau, commença à creuser ses trous avant que la terre fut dégelée et perça de 16 à 18 pouces de terre gelée.

Quelques unes des clôtures sont aussi bonnes que celles faites par les blancs dans cette contrée. La Grue Courante, un des Sauvages de la Bande de la Corne de Taureau, a érigé des poteaux et des perches aussi proprement finis qu'on pourrait le désirer, et une barrière des plus ingénieuses qu'il a copiée sur une construite par la Compagnie du Ranch Cochrane.

Le labourage commença le 19 avril, un mois plus tard que l'an dernier, mais les Sauvages travaillèrent bien et ceux dont les noms suivent se servirent de leurs propres ponies : Corbeau-Rouge, Chien-Rayé, Chef-du-jour, Gros-Vieillard, Fer, Couche-sur-le-dessus, Cavalier-Blanc, Gros-Serpent, Plusieurs-Poussières, Trois-Taureaux, Gros-Fusil, Pied d'Aigle, Possède-un Couteau, Face-Poilue, Pied-de-Belette.

Peu d'entre eux, cependant, ont des chevaux assez pesants pour faire le labourage, le hersage est à peu près tout ce que les " cayuses " sauvages peuvent faire.

Les semences ont été faites avec succès, les sauvagesses faisant comme d'habitude la plus grosse partie de l'ouvrage.

Comme vous le savez, un accident fatal est arrivé à l'un de nos employés, le distributeur des vivres. Il y a environ six semaines en traversant la rivière Kootenay à gué, il tomba en eau profonde et se noya. L'instructeur qui l'accompagnait ne réussit à flotter jusqu'à l'eau peu profonde que grâce à ses couvertures roulées dans une couverture imperméable.

Le distributeur des vivres, Alexander Hay, bien que nouvellement employé s'était montré un serviteur précieux dont la perte est très sensible pour le département.

Sur la réserve des Piégânes, comme sur celle des Gens-du-Sang, la principale récolte est celle des pommes de terre dont on a récolté deux mille deux cent dix boisseaux. Ces Sauvages ont bien travaillé aussi ; érigeant de nouvelles clôtures et réparant les anciennes, tandis que les suivants firent leur labourage avec leurs pro-

pres chevaux, Hache-du-Nord, le chef la Vache-Blanche, S'assied-dans-le-milieu Chemise-de-fer, Gros-Cygne, Tourpe, Plusieurs-Chefs, la Petite-Plume.

Dans le cours de l'année, le vieux chef Queue-d'Aigle, mourut. Sa santé s'affaiblissait depuis longtemps, et depuis peu il dormait presque tout le temps. Il fallut élire son successeur, et plusieurs candidats rivaux se présentaient devant leurs frères Sauvages pour être élus. Pendant quelque temps le résultat fut douteux, mais finalement la Hache-du-Nord, fils du défunt Queue-d'Aigle, fut approuvé et formellement nommé chef des Piégânes, à la place de son père; je crois que ce sera un bon choix, c'est un jeune homme tranquille qui possède une grande influence sur ceux de son âge. Il n'y a pas d'école sur la réserve des Piégânes; un pasteur de l'église d'Angleterre y célèbre par fois le service religieux, mais ne réside pas sur la réserve, et par conséquent ne peut espérer donner aux Sauvages une bonne instruction morale ou intellectuelle.

Sur la réserve des Gens-du-Sang nous sommes mieux partagés, nous avons deux missionnaires, un anglican et l'autre méthodiste. Le premier n'a pas eu d'école en opération pendant l'année, mais la mission est à construire actuellement une nouvelle maison d'école, et l'on espère qu'elle sera bientôt prête à recevoir des élèves.

Le missionnaire méthodiste, le Rév. John McLean, par suite de difficultés avec son instituteur, n'a pu tenir son école que pendant trois mois, mais il construit aussi une nouvelle école, et sera bientôt en état de la tenir régulièrement en opération.

M. McLean, grâce à sa connaissance de la langue des Gens-du-Sang et de leur caractère, peut faire beaucoup de bien sur la réserve; il a aussi de grandes connaissances en médecine et par ces moyens il attire à lui les Sauvages et soulage beaucoup de souffrances et de maladies parmi eux.

En somme, cependant, la santé des Sauvages sur les réserves de Gens-du-Sang et des Piégânes, d'après les rapports du médecin, a été bonne pendant toute l'année. La statistique vitale aidera à se former une opinion sur ce sujet et je la cite:

	Naissances.	Décès.
Gens-du-Sang	55	70
Piégânes	47	15

La conduite des Gens-de-Sang et des Piégânes en somme a été bonne pendant toute l'année, et les chefs font tout en leur pouvoir pour m'aider dans toute affaire importante pour les Sauvages.

Le paiement des annuités s'est passé d'une manière paisible, et lorsqu'il fallait faire une réduction dans le nombre d'une famille, la chose s'est opérée sans difficulté.

Les approvisionnements de bœuf, farine, et autres provisions ont été fournies conformément au contrat, et il faut féliciter les entrepreneurs sur la manière dont ils ont rempli les divers contrats qui leur ont été accordés.

Je regrette de dire que le département perdra bientôt les services de M. W. F. Parker, instructeur d'agriculture sur la réserve des Piégânes, des affaires personnelles l'obligeant à quitter son poste.

En terminant, je dirai que pendant l'année nous avons reçu plusieurs visiteurs venant de l'Est, Son Excellence le Gouverneur général a eu de longues conférences avec les Gens du Sang et les Piégânes, et il les a quittés hautement flattés de l'attention qu'il avait eue pour eux en venant.

D'autres messieurs ont visité les Sauvages, entre autres des rapporteurs de journaux, mais à aucun d'eux, nonobstant les rapports des journaux, ils n'avaient de plaintes réelles à faire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. POCKLINGTON,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS, 24 juillet 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, avec mon rapport annuel, l'état ci-joint sur la statistique et l'inventaire des propriétés du gouvernement sous mon contrôle dans l'agence des Pieds-Noirs, Traité n° 7, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

Depuis mon dernier rapport annuel, cette agence a été subdivisée, l'agent intérimaire de Ballinhard ayant été chargé des Sarcis et des Assiniboines, ce que je considère une bonne chose, attendu qu'à moins qu'un agent soit continuellement parmi ses Sauvages, il ne peut se familiariser avec tout ce qui a besoin de sa surveillance; tout ce que j'avais à faire avec l'agence des Sarcis ayant été de la visiter et de faire un rapport tous les trimestres, et je l'ai fait. Comme l'agent intérimaire de Ballinhard fera sans doute un rapport complet sur sa division, il ne me sera pas nécessaire d'en parler ici.

Je suis heureux de faire rapport que depuis l'an dernier, le département a fait construire pour l'agence des bâtiments qui sont complets sous tous les rapports, et des arrangements ont été faits pour construire, pour le contre-maître et les autres employés sur les réserves des Sarcis et des Pieds-Noirs, de nouveaux bâtiments qui, lorsqu'ils seront terminés, donneront du comfort à tous. On doit aussi construire une chose bien nécessaire, savoir, des corrals et des abattoirs sur chaque réserve, de sorte que les entrepreneurs devront fournir le bœuf en très bon état. On a aussi creusé des puits, parce que les bâtiments sont loin de la rivière sur un terrain haut, afin de n'être plus exposés aux inondations comme autrefois.

Cette année, dix paires de bœufs de trait ont été délivrés ici pour l'usage des Sauvages. Les animaux étaient propres à cette fin, mais les Sauvages en ont plus ou moins peur, parce qu'ils sont habitués à ne voir que des bœufs sauvages, et il leur faudra un peu de temps pour s'y habituer, bien que quelques-uns d'entre eux s'en soient servis au printemps.

Les Sauvages de cette agence ont cultivé une grande quantité de racines cette année, et avaient un excédant de pommes de terre à vendre, après avoir déduit leur provision d'hiver et leur semence, mais la difficulté est de trouver un marché pour les vendre. Nous avons fourni d'ici une partie des graines de semence des Assiniboines. Je ferai aussi, cette année, une soumission, au nom des Pieds-Noirs, pour obtenir le contrat de la police à cheval.

Ce printemps on a semé une grande quantité de pommes de terre, d'avoine et de pois qui paraissent bien, considérant la longue sécheresse que nous avons eue. Je crois que le projet du département de semer du riz sauvage est bon et mérite d'être essayé, attendu que s'il réussit, il paiera mieux que les pommes de terre, et apportera un changement salutaire sous le rapport de la nourriture.

La même difficulté que l'an dernier existe encore au sujet des feux de prairie, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique en étant la cause principale.

Cela devient très sérieux pour les Sauvages qui habitent le long de la ligne, et il est impossible de faire comprendre à un Sauvage qu'on ne peut empêcher ces feux, et qu'ils n'ont pas droit de recevoir de compensation pour les dommages faits. Il est même difficile de le faire comprendre aux blancs.

Le chef Poundmaker arriva ici le 2 mai, venant du nord, et resta comme visiteur chez Pied-de-Corbeau jusqu'à l'époque de son décès le 4 de ce mois.

Pendant tout le temps qu'il resta ici, il n'y eut rien qui put faire croire que c'était autre chose qu'une visite d'amitié, parce que peu de jours avant sa mort, Pied-de Corbeau reçut un message des Gros-Ventres l'invitant à se joindre à eux contre les troupes des Etats-Unis; et Pied-de-Corbeau et Poundmaker répondirent tous deux qu'ils ne se battraient pas contre les blancs.

On a rapporté deux ou trois cas où des Sauvages avaient tué des bêtes à cornes pendant l'année, mais on ne put découvrir les coupables.

Le docteur Henderson a été nommé médecin et a fait des visites périodiques; il a vacciné environ sept cents Pieds-Noirs, la plus part au-dessous de seize ans, la

majeure partie des Sauvages plus âgés ayant eu la maladie il y a quatorze ans. La santé des Sauvages pendant l'année a été généralement bonne, Pied de-Corbeau étant celui dont la famille a le plus souffert, en perdant ses plus jeunes enfants et en se trouvant constamment en deuil. On a réduit autant que possible les dépenses de rations. Lorsque des Sauvages s'éloignent de leur réserve on arrête leur ration jusqu'à leur retour, et lorsqu'ils ont beaucoup de pommes de terre, on réduit leur ration de farine.

Les Sauvages sont employés aux travaux de ferme autant que possible lorsqu'on a besoin de travailleurs. Quelques-uns des chefs secondaires ont travaillé particulièrement bien pendant le printemps, et se sont servi de leurs chevaux ; leurs champs feraient honneur à des blancs. Le Lièvre Courant, Robe-de-Veau et Trois Tauraux étant des meilleurs. M. Stoken qui est venu d'Angleterre ce printemps pour diriger l'école sur la réserve supérieure à la place du Rév. M. Lewis réussit très bien jusqu'à présent. Le Rév. Père Doucet, sur la réserve inférieure, bien que ne tenant pas une école régulière, a visité les malades et fait tout le bien qu'il pouvait parmi les Sauvages.

La danse du soleil eut lieu comme d'habitude cette année, les baies étaient si abondantes qu'elle dura sept jours, mais je crois que les Sauvages n'y prennent plus autant d'intérêt.

Les paiements cette année se sont passés paisiblement ; la police à cheval rendant, comme d'habitude, de grands services.

L'interprète, M. L'Heureux, est actuellement occupé à préparer un nouveau recensement pour les prochains paiements. Tous les employés de cette agence ont fait tout ce qu'ils ont pu pour m'aider à exécuter les instructions du département.

Le commissaire et le sous-commissaire des Sauvages ont visité plusieurs fois cette agence, ce qui a grandement satisfait les Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
MAGNUS BEGG,
Agent des Sauvages,

ÉCOLE INDUSTRIELLE.

QU'APPELLE, 18 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre n° 67,184, datée d'Ottawa, le 17 septembre, j'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'école industrielle de Qu'Appelle pour l'exercice 1885-86.

Nous avons eu en moyenne trente garçons et dix filles, nous n'avions de place que pour ce nombre.

Je suis heureux de dire qu'à des frais comparativement peu élevés nous avons construit une rallonge qui, avec le grenier, nous permettra de recevoir quatre-vingt-dix élèves ; bien que cette rallonge ne soit pas encore terminée ou meublée, le nombre des élèves atteint déjà cinquante-cinq.

Dans le but d'engager les Sauvages à envoyer leurs enfants à cette institution, j'ai mené tous les garçons un jour de demi-congé, aux collines de la Lime, sur les réserves de Maskaweepeetung et de Piapot. Les Sauvages ont eu bien du plaisir à les entendre chanter et lire et aussi à les voir jouer de si bon cœur.

Mais nous n'avons eu que la promesse de deux élèves. Les objections des Sauvages sont qu'ils n'aiment pas à envoyer leurs enfants au loin, ni à les voir soigner par un médecin, ni travailler, et de plus qu'ils ne veulent pas leur laisser contracter les habitudes des blancs.

Une fille a été envoyée chez ses parents pour mauvaise conduite et une autre à cause de sa condition mentale. Deux élèves ont été retirés par leurs parents pour les mener sur la réserve Pellé où il y a une école locale, et trois autres sans assigner de raisons.

Un garçon, fils du chef Osoup, a été appelé chez lui par son père ; il était ici depuis un an ; avant de venir ici il savait écrire un peu ; il apprit à cette école à lire et à écrire passablement l'anglais. L'inspecteur et l'agent rapportent qu'il travaille et se conduit bien.

Nous avons eu cette année plus de maladie que l'an dernier, et je regrette de dire que nous avons eu à enregistrer cinq décès, mais aucun par maladie contagieuse ; à présent tous les élèves sont bien.

Excepté les samedis et les dimanches les élèves ont cinq heures d'études et deux heures de travail manuel par jour. Pendant l'été nous avons plus de travail manuel et de récréation. Les parents ne peuvent comprendre que les élèves sont ici pour apprendre à travailler aussi bien qu'à lire et à écrire ; nous ne pouvons donc actuellement consacrer trop de temps au travail.

Trois garçons apprennent actuellement le métier de menuisier, mais seulement pendant les heures de travail manuel. Les garçons travaillent sur la ferme, dans le jardin, et la boulangerie et à divers ouvrages dans la maison et au bois. Ils lavent aussi leur propre linge tous les samedis afin d'économiser le travail fait au dehors.

A la Noël dernière, après avoir passé moins d'un an à l'école, douze d'entre eux ont écrit chacun une lettre au commissaire des Sauvages, et aujourd'hui une vingtaine d'entre eux écrivent presque chaque mois à leurs parents. Ils apprennent à lire et à écrire tout aussi vite que les garçons blancs, mais nous avons beaucoup de difficulté à les faire parler anglais, et le fait qu'ils ne comprennent pas suffisamment l'anglais rend l'enseignement difficile.

Je suis heureux qu'on m'ait autorisé à prendre quelques garçons de langue anglaise, bien que la condition de payer $60 par année pour chaque élève soit lourde et même impossible à payer par la pluplart des cultivateurs.

L'enseignement et la tenue des livres ensemble donnent beaucoup d'ouvrage pour un seul homme, et c'est trop pour qu'un homme seul les enseigne convenablement. C'est la raison du changement d'aide, et je n'ai personne maintenant pour surveiller les garçons lorsqu'ils sont hors de l'école. Ayant maintenant une seconde salle d'école, il faudra pour cette seconde division, un nouvel instituteur qui surveillera les garçons.

Nous avons environ 250 boisseaux de pommes de terre et autres légumes en quantité suffisante pour les besoins de l'institution. Le terrain autour de l'édifice a été bien amélioré.

Les parents viennent plus souvent à l'école cette année que l'an dernier voir leurs enfants, à cause de maladie chez ces derniers.

Depuis mon dernier rapport on a construit un four, un hangar pour le charbon, des cabinets pour les garçons et une buanderie.

Il nous faudra aussi des boutiques pour le forgeron et le menuisier.

Je suis heureux de reconnaître le grand intérêt que prennent à cette institution les officiers du département des Sauvages, surtout M. l'inspecteur McGibbon, qui s'efforce de porter à cent le nombre des élèves, et aussi de réduire la dépense moyenne de chaque élève. Il nous faut maintenant un boulanger et un cordonnier.

Le nombre des filles est déjà rendu à vingt, bien qu'elles n'aient qu'un logement bien inférieur dans le grenier. J'espère qu'on construira un bâtiment pour les filles. Plusieurs d'entre elles, après quelques mois passés à l'école, peuvent lire et faire des écharpes, ainsi que des ouvrages à l'aiguille et au crochet, ce qui fait bien plaisir à leurs parents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Y. HUGONNARD,

Principal.

ECOLE INDUSTRIELLE,
BATTLEFORD, 30 juillet 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

En juillet dernier, peu de temps après leur soumission, un certain nombre de garçons qui avaient rejoint leurs parents à l'époque de l'insurrection revinrent à l'école, mais je n'ai pu rouvrir l'institution de suite à cause du mauvais état des bâtiments et du manque de vêtements convenables et autres fournitures. Cependant aussitôt après l'arrivée des fournitures suivant le contrat, je rouvris l'école dans une maison particulière louée à cette fin. Dans l'intervalle la maison d'école se faisait réparer temporairement, parce qu'elle avait été laissée dans une condition très-délabrée, et j'en repris possession de nouveau en septembre, mais en octobre il m'a fallu l'abandonner et la remettre à la Batterie "A" et m'installer dans d'autres bâtiments appartenant au département des Travaux publics qui se trouvaient tout près de là, et j'y suis resté depuis, tout en souffrant beaucoup du désavantage de transporter notre institution d'un endroit à un autre.

En septembre des soumissions ont été demandées pour remettre en parfait état le bâtiment de l'école industrielle, et aussi pour faire un certain nombre d'améliorations dans le plan du bâtiment, ainsi que pour la construction d'entrepôt, étables, buanderie, etc. Le contrat fut adjugé à M. J. G. Oliver, mais vu que la saison était avancée il fut impossible de se procurer du bois et les travaux furent inévitablement remis jusqu'au printemps. Les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie, et j'espère pouvoir en reprendre possession dans une quinzaine de jours ou trois semaines. Lorsque ces réparations et améliorations seront terminées l'établissement pourra facilement loger soixante élèves, trente garçons et trente filles, et j'espère que le nombre de ceux qui la fréquentent augmentera bientôt de beaucoup.

Vu l'exiguité de notre logement actuel je n'ai pu loger confortablement plus de quinze élèves pendant l'année; pendant cette période de temps la présence à l'école a été de neuf à dix-sept, mais aussitôt que je pourrai prendre possession de la bâtisse de l'école, je me propose de faire tout en mon pouvoir pour augmenter l'assistance et si possible la porter à son maximum. Je pourrais dire cependant, que je trouve bien difficile d'avoir des élèves parce que des gens qui auraient dû prendre une attitude différente ont conseillé aux Sauvages de ne pas envoyer leurs enfants à cette institution.

Pendant qu'on faisait subir des réparations à la bâtisse, on a aussi amélioré la ferme; nous avons maintenant environ 60 acres entourés d'une bonne et solide clôture en fil métallique qui a été construite par les employés de l'institution avec l'aide des garçons, ce qui ajoute beaucoup à l'apparence de la propriété.

Le département de l'intérieur a réservé pour l'usage de cette école 640 acres de terre, et en a réservé autant pour la vente, de sorte que nous aurons amplement de terre pour cultiver sur une grande échelle, et pour faire paître nos animaux.

Durant les mois d'hiver, l'école a été enseignée deux fois par jour, et dès l'ouverture du printemps, les garçons passèrent la moitié de la journée à l'école et une demi-journée aux travaux de ferme. Ils ont fait d'excellents progrès dans leurs études, et quelques-uns d'entre eux commencent à y prendre grand intérêt; de fait, ils préfèrent de beaucoup l'école au travail sur la ferme ou dans les ateliers. Ils apprennent les diverses branches d'anglais et quelques-uns d'entre eux comprennent très bien la langue, mais ils tirent de l'arrière et craignent de parler. Pendant les heures d'école et d'ouvrage, on peut les faire parler anglais jusqu'à un certain point, mais pendant la récréation, ils parlent invariablement leur propre langue.

Sur la ferme on a ensemencé vingt et un acres en avoine, orge, pommes de terre et panets et graines de jardin, chaque garçon ayant reçu un acre pour lui-même, et ils y prennent le plus grand intérêt.

La santé des garçons a été très bonne pendant la première année; il n'y a eu que de simples indispositions, comme des rhumes, maux de gorge et autres sem-

blables, excepté deux cas —un de fièvre cérébrale dont la victime est morte en mars, et un de consomption, un neveu du chef Enfant du Tonnerre, qui est mort le 3 juillet. Le rhume qui a provoqué la maladie qui l'a emportée ayant été contracté l'hiver dernier, un soir qu'il déserta de l'école lorsque le thermomètre marquait 40° au-dessous de zéro, et qu'il se rendit à pied jusqu'à la réserve de son oncle, à une distance de dix-huit milles. A l'honneur de l'Enfant du Tonnerre, il est de mon devoir de faire rapport qu'il a ramené de suite l'enfant et me l'a remis.

Les boutiques du forgeron et du menuisier sont maintenant ouvertes; elles ont été construites par les employés et les garçons, et on y travaille maintenant pour les réserves sauvages de cette agence. Les élèves passent maintenant une demi-journée à l'école et une demi-journée dans les boutiques à l'un ou l'autre de ces métiers; et j'espère que dans très peu de temps la boutique du forgeron se suffira partiellement sinon totalement.

Je sais parfaitement que cette intitution a été une source de grandes dépenses pour le gouvernement, mais j'ai confiance que ce temps est fini, et que chaque année qui suivra sera marquée d'une diminution sensible dans les frais d'entretion à mesure que le pays se développera, et les diverses boutiques deviendront une source de revenus plutôt qu'une charge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
T. C. CLARKE,
Principal.

ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT JOSEPH,
RIVIÈRE HAUTE, 25 septembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendent général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel sur l'administration de cette école, tel que demandé par votre lettre du 17 avril, n° 67,184, adressée au principal, le rév. Père Lacombe.

En premier lieu, je dois dire que le révérend principal ayant été obligé de demander un congé d'absence d'un an, le département des Sauvages m'a autorisé à prendre la direction de l'école en qualité de "principal intérimaire" jusqu'à ce jour.

Il n'y avait que trois enfants sauvages à l'école, lorsque je vins ici; tous les autres étaient partis pour des raisons semblables à celles mentionnées dans le dernier rapport annuel du rév. Père Lacombe. De ces trois enfants Pieds-Noirs, l'un fut retiré par son gardien le jour même de mon arrivée, et pour sauver un des deux qui restaient ici, je fus bientôt forcé de renvoyer l'autre. Celui qui resta est encore ici et l'un de nos meilleurs élèves.

Mais malheureusement, remplir l'école d'enfants Pieds-Noirs a été depuis longtemps un problème indéchiffrable, à moins qu'on ne prenne des moyens violents pour forcer les Sauvages à laisser venir leurs enfants à l'école. Bien que j'estime de mon devoir de féliciter très sincèrement ceux qui ont partagé avec nous le trouble de prendre soin des enfants sur les diverses réserves de Pieds-Noirs, si le succès n'a pas correspondu à leurs efforts, leur noms méritent, en tout cas, une mention spéciale. Mentionnons les noms de M. Reid, du département des Sauvages, qui a visité les diverses tribus en février dernier; du rév. Père Lacombe, principal, qui n'a épargné ni temps ni argent, au cours des trois différents voyages qu'il a faits pour chercher des élèves pour l'école, deux fois en octobre 1885, et une fois le printemps dernier; des rév. Pères Legal et Doucet, qui ont essayé plusieurs fois, je dirais tous les jours, à persuader aux Pieds-Noirs d'envoyer leurs enfants à l'école. Depuis il n'y a pas un seul des officiers de cette institution qui n'ait pas fait expressément tout en son pouvoir pour garder quelques enfants des Sauvages passant près de l'école. Tous nos efforts n'ont servi presque à rien, parce que le peu d'enfants que nous pouvions amener un jour, repartaient le lendemain après avoir été bien nettoyés et bien vêtus.

Ces difficultés sont déjà anciennes et bien comprises par le gouvernement qui a certainement employé un des meilleurs moyens d'adoucir graduellement le caractère

orgueilleux des Pieds-Noirs. Ils permirent à d'autres enfants sauvages et à quelques enfants blancs et métis de venir à l'école. Le Rév. Père Lacombe, dont les efforts n'avaient été couronnés d'aucun succès parmi les Pieds-Noirs, a mieux réussi chez les Cris, et revint à l'école le 23 novembre avec 18 enfants cris. Vers le même temps, un autre jeune Pied-Noir augmenta le nombre, mais au bout de six semaines sa mère le retira. Le nombre des enfants varia de 32 à 30 jusqu'à cet automne.

Ces nouveaux élèves étaient plus soumis que la foule des Pieds-Noirs rebelles de l'an dernier, et le succès n'a pas été douteux. Ils subirent l'influence de quelques pensionnaires, et après quelques mois plusieurs d'entre eux pouvaient comprendre l'anglais et le parler assez bien. Leurs progrès dans la lecture, l'écriture et surtout l'arithmétique mentale ont été très rapides. Il y a entre les pensionnaires et les enfants sauvages une telle émulation que, perdre une place dans l'école, être battu par une plus grande rapidité dans le calcul, est une cause de pleurs pour un enfant. Ils ont une réelle ambition de voir leurs noms sur le rôle d'honneur magnifiquement peints dans chaque classe, et de gagner le prix attaché aux meilleures notes dans l'examen mensuel. Ils ont cinq heures de classe, outre une classe d'anglais que j'avais l'habitude de leur donner chaque jour pendant l'hiver. Le reste du jour est employé aux travaux manuels.

Le travail manuel n'a pas été négligé ; je dois dire que j'ai pris un soin spécial de leur en inspirer le goût. Un menuisier a été attaché à cette institution le 1er avril dernier. Les règlements d'été depuis avril jusqu'à cette date ont été une demi-journée d'école et une demi-journée de travail manuel pour les enfants pouvant travailler dehors; quatre ont été régulièrement employés aux travaux de ferme et deux à la menuiserie. Parfois tous ont été employés aux travaux de ferme. Le labour, le hersage, le sarclage, le ratelage et le chargement du foin, le coupage du bois, le nettoyage de l'écurie, le soin des chevaux et des bêtes à cornes, traire les vaches, le lavage de leur linge ; tous ces ouvrages ont été faits sans l'aide de l'extérieur.

Nos enfants paraissent heureux et contents dans notre institution. Ils ont cependant été presque tous malades de la rougeole, ce qui en a fait partir plusieurs qui ont éte retirés par leurs parents aussitôt qu'ils l'ont appris. Mais j'espère les remplacer bientôt ; j'ai déjà pris les mesures nécessaires de recruter de nouveaux élèves.

Les petites filles ne sont pas en arrière des garçons, et sous la bonne et habile direction des révérendes sœurs, elles font des progrès dans les ouvrages domestiques, la couture et le tricot. Quelques-uns de leurs ouvrages à l'aiguille sont assez bien faits pour occuper une place dans notre salon de réception.

Lorsque nous trouvons si difficile d'avoir affaire avec les Pieds-Noirs, je croirais commettre une faute en ne mentionnant pas la conduite intelligente du seul d'entre eux qui tienne à voir son enfant ici. C'est un Piégâne ; son nom est Enishpiomakkan, "Courant parmi les Buffles."

Non seulement il nous a donné librement son enfant, mais il offrit un cheval à n'importe quel homme de sa tribu qui enverrait un enfant à notre école ; il a fait cette offre deux fois, l'automne dernier et ce printemps. Il part aujourd'hui même de l'école, où il est venu voir son enfant pour la première fois depuis deux ans, et je dois dire qu'il s'est conduit ici de la manière la plus intelligente, sans interrompre la régularité des exercices imposés à son enfant pendant les deux jours qu'il a passés ici.

Quelques bâtiments nouveaux ont été construits ce printemps, et on a réparé le drainage. Les greniers ont été transformés en magnifiques dortoirs pour les filles, une glacière, un lavoir, un hangar au charbon, un caveau bâti sous la surveillance de l'architecte du gouvernement, M. Henderson, et de nouveaux cabinets d'aisance pour les garçons ont été faits par notre propre menuisier et les enfants sous ses soins.

Parmi les rares visiteurs qui se sont rendus jusqu'à Rivière-Haute je consigne le nom de Son Honneur E. Dewdney, commissaires des Sauvages, qui prend un si vif intérêt dans nos institutions industrielles, de plusieurs officiers du département des Sauvages, qui font tout en leur pouvoir pour assurer le succès complet de notre école. Tous ont été satisfaits de nos succès.

En terminant, je dois offrir mes plus sincères félicitations aux officiers de cette école, d'abord au Rév. Père Lacombe, principal, qui n'a rien négligé pour assurer les progrès de cette école ; à l'assistant et aux autres employés dont les bonnes et affectueuses manières ont attiré le respect, l'obéissance et la confiance des enfants. Je dois faire une mention spéciale aux révérendes sœurs pour les bons soins qu'elles ont pris des enfants, pour leur avoir inspiré des bonnes habitudes de propreté et d'ordre, mais surtout pour les bons soins qu'elles ont prodigués aux enfants pendant leur longues maladies.

Si nous réussissons à remplir les places vacantes cette automne je n'ai aucun doute que nous continuerons à réussir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. CLAUDE, O.M.I.,
Principal intérimaire.

BUREAU DE L'INSPECTEUR,
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
RÉGINA, 19 novembre 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mon inspection des diverses agences et réserves, ainsi que des écoles industrielles et privées, que j'ai visitées pendant la saison de juin à novembre.

Ma première inspection a été à l'agence des lacs Croches, dont le colonel Macdonald est agent Le 28 juin et les jours suivants, accompagné de ce monsieur, je parcourus toutes les réserves et j'examinai tous les champs. Comme c'était ma première visite je ne puis parler dans un sens comparatif, des progrès faits sur les années précédentes, mais je suis heureux de dire que j'ai trouvé les récoltes en excellent état.

A l'exception de quelques endroits sur un terrain plus élevé, le blé paraissait bien, en certains endroits les épis mesurant plus de quatre pieds ; et je suis heureux de savoir que le rendement a été considérable, et que le grain était de qualité choisie, quelques-uns de leurs échantillons ayant remporté le second prix dans un concours avec les colons blancs à l'exposition de Régina. L'orge et l'avoine n'ont pas été tout à fait aussi beaux que le blé, mais étaient très bons. Les pommes de terre paraissaient bien et la récolte a été très bonne.

Les clôtures autour des champs étaient proprement et solidement faites. Les sillons étaient bien formés et le labourage droit, ce qui indiquait du bon goût et de l'habileté.

La récolte du foin dans quelques parties des réserves était splendide, et les Sauvages allaient couper et mettre en meule tout ce qu'ils pourraient parce qu'il espéraient le vendre un bon prix cette année à cause du manque de cette récolte dans d'autres endroits.

Les bêtes à cornes paraissaient toutes remarquablement bien. Un bon nombre de Sauvages ont de très beaux spécimens de cochons Berkshire. La plupart des Sauvages ont de très jolies cabanes qui paraissent proprement tenues ; plusieurs possèdent des écuries et étables et autres dépendances. Quelques Sauvages montrent un goût réel dans la disposition du terrain autour de leurs maisons ; dans un cas en particulier une avenue avait été faite avec de jolis arbres de chaque côté, et les broussailles enlevées, ce qui faisait une jolie entrée à la maison et au jardin.

Les jardins réussissent passablement et un bon nombre de Sauvages auront des oignons, des betteraves et des carottes, outre les pommes de terre.

J'ai trouvé que plusieurs des Sauvages possédaient en propre, achetés et payés par eux-mêmes, des moissonneuses, des faucheuses et des rateaux mus par des chevaux. Un homme possédait une lieuse automatique et un hangar spécialement construit pour la protéger contre les intempéries.

La bonne apparence des moissons a stimulé les Sauvages à labourer plus de terre pour l'an prochain ; et j'ai été particulièrement heureux de voir des jeunes garçons Sauvages occupés à cette besogne et la faisant bien. Les bœufs, les harnais et les charrues étaient en bon état, et les garçons évidemment fiers de leur occupation. J'en ai trouvé quelques-uns qui travaillaient après neuf heures du soir, et ils m'informèrent qu'ils préféraient travailler ainsi et se reposer pendant la chaleur du jour.

Le blé *Fife* blanc paraissait bien et le colonel Macdonald pensait qu'il mûrirait au moins cinq jours avant le blé rouge ; mais les deux paraissaient bien et n'avaient plus rien à craindre de la sécheresse. Il serait bon que je dise que tout le labourage et le clôturage avaient été fait par le Sauvages eux-mêmes. Les semailles aussi, excepté dans quelques cas où les instructeurs firent l'ouvrage pour des veuves et des vieillards, ont été faites par les Sauvages. En somme j'ai été très satisfait des progrès faits dans la culture et de l'apparence des récoltes. Les Sauvages eux-mêmes sont enchantés de leurs perspectives d'avenir, et il est certain qu'ils se livreront encore plus à l'agriculture l'an prochain.

Un certain nombre de nouvelles cabanes sont en cours de construction, et seront prêtes à être bâties l'hiver prochain. Deux nouvelles maisons pour les instructeurs, deux magasins et écuries ont été construits pendant l'exercice sur ces réserves, la main-d'œuvre pour ces travaux étant fournie par les Sauvages eux-mêmes sous la direction du colonel Macdonald.

En visitant une de ces réserves, j'entrai dans l'école tenue par M. Jordan, sur la réserve de Coweessas. C'était le jour qui précéda la vacance, et il y avait cinq garçons et six filles, total, onze. J'ai entendu lire les élèves, et considérant leur âge, quelques-uns n'ayant pas plus de six ou sept ans, ils vont très bien. Ils ont aussi fait des additions, soustractions, multiplications, et ils étaient généralement corrects, surtout les filles, qui se montraient beaucoup plus vives que les garçons pour apprendre ; mais l'instituteur m'expliqua que les garçons n'assistaient pas aussi régulièrement que les filles, parce qu'ils étaient très souvent retenus à la maison pour aider aux travaux de fermes pendant les semences. L'écriture des enfants était très bonne. L'instituteur trouve qu'il est difficile pour les enfants de venir à l'école en hiver, à cause des distances que quelques-uns ont à parcourir, dans certains cas cinq ou six milles, et lorsqu'ils ne sont pas chaudement vêtus, ils restent à la maison.

Quatre des élèves les plus avancés de cette école avaient été transférés, dans le cours des deux derniers mois, à l'école industrielle du Fort Qu'Appelle. Le nombre total d'élèves sur la liste était de vingt et un.

Je trouvai généralement exact et bien tenu l'inventaire des effets et marchandises en magasin. J'auditai les livres à partir de la dernière inspection, et je les trouvai tenus correctement. Je transmis au commissaire les états complets et les feuilles de balance, avec l'inventaire des effets et marchandises disponibles, les livres et registres tenus au bureau ainsi que les relevés des semences faites et de la terre rompue et mise en culture.

La farine et le lard séché à fournir d'après le nouveau marché de 1886-87, ont été livrés et emmagasinés. Le lard séché était d'excellente qualité et répondait sous tout rapport aux conditions spécifiées dans l'annexe.

La farine avait le poids voulu et était de bonne qualité. Le thé et le sucre étaient conformes à l'échantillon, mais vu l'insuffisance de la tare, il fut fait une réduction sur le thé, à laquelle l'entrepreneur dut consentir. Le tabac était tout aussi bon que l'échantillon.

Après avoir été en contact avec la plupart des Sauvages des réserves, je constatai qu'ils étaient satisfaits et heureux. Tous paraissent de bonne humeur, et sont enchantés de leur bétail et de leurs récoltes.

Une vingtaine des conseillers et des chefs se sont assemblés à l'agence et ont demandé une entrevue avec l'agent, qui naturellement l'a accordée, et on me pria d'y assister.

Le but de leur visite était de savoir comment ils pourraient voir " le grand chef ou grand père " (le très-honorable sir John A. Macdonald) dans son voyage projeté en ce pays. Ils dirent que si sir John ne pouvait venir les voir, ils pourraient tous aller à Broadview pour l'y rencontrer. L'agent leur répondit qu'il communiquerait

leur désir au commissaire. Avant de se séparer, le colonel MacDonald leur demanda s'il leur avait jamais fait une promesse qu'il n'eût pas tenue. Chacun de ceux qui étaient là répondit " non," et là-dessus l'un d'eux fit la remarque que l'accomplissement des promesses ne souffrait pas de difficulté, mais que la difficulté était d'obtenir ces promesses.

Une quantité de nouveaux instruments aratoires venait d'arriver et les employés de l'entrepreneur travaillaient activement à mettre les machines en état de fonctionner, avant d'en faire la livraison. Toutes paraissaient être de première classe ; mais avant de les accepter, le colonel MacDonald et M. Sutherland s'assureront avec soin que tout est complet et parfait dans les détails, et conforme au marché.

Le colonel McDonald paraît bien s'entendre avec les Sauvages, qui lui témoignent beaucoup de respect ; et leurs succès en culture sont dus sans doute à l'influence qu'il exerce sur eux, en leur faisant suivre ses instructions. Je ne dois pas oublier de dire que la chasse et la pêche, ainsi que les menus fruits sauvages qui abondent sur les réserves, aident beaucoup à leur subsistance.

Les champs qui présentaient la meilleure apparence sont ceux où il a été fait des labours d'été l'année précédente.

L'état sanitaire des Sauvages, lors de ma visite, était excellent. L'impression que j'ai reçue de l'ensemble des opérations en cette agence a été favorable. Avec ces magnifiques réserves, si agréablement situées, avec de la bonne eau et du bois de construction en abondance, et une grande partie de la meilleure terre à mettre encore en culture, avec de si beaux pâturages et toujours un rendement abondant de foin, il n'y a pas de raison pour que, dans très peu de temps, si seulement un plus grand nombre de Sauvages se mettent à l'œuvre et s'adonnent à l'élève des bestiaux et à la culture, il n'y a pas de raison, dis je, pour que cette agence ne pourvoie pas presque entièrement à ses besoins, et pour que les frais à supporter par le département ne soient pas réduits à une somme insignifiante.

Il y a dans cette agence, près de la réserve de Kahkewistahan, une école de mission dirigée par le révérend M. McKay, de l'Eglise presbytérienne. On m'a dit qu'elle était fréquentée par un certain nombre d'enfants. Je visitai la mission, mais la trouvai sous clef, et le révérend M. McKay parti pour l'est. Elle est très agréablement située, au pied du lac Rond, dans la vallée de la Qu'Appelle. Le bâtiment semblait bien approprié à une école.

Je me rendis ensuite à l'école industrielle du Fort-Qu'Appelle, le révérend Père Hugonnard, qui en est le principal, y arrivant le 9 juillet. Je commençai aussitôt à faire l'inventaire de tous les biens et effets appartenant au gouvernement ; je parcourus aussi la ferme. Les pommes de terre avaient une bonne apparence, et on en peut attendre un bon rendement. Les jardins donneront un bon approvisionnement de choux, de céleri, de betteraves, d'oignons, de carottes et d'autres légumes. On y voit aussi des melons, des concombres, des citrouilles, des tomates et du maïs. Le jardin fleuriste est fort joliment distribué. Une jolie petite pièce de terre en face du bâtiment principal, est clôturée à l'avenant. Ainsi que le jardin fleuriste proprement dit, elle est bien remplie de belles fleurs, qui rehaussent beaucoup l'aspect du lieu.

Toute la propriété est bien clôturée et tenue en bon ordre. La clôture en fil métallique d'une partie de la ferme était avancée ; le bétail y trouvera des pâturages et cela l'empêchera d'errer dans la prairie. Des dispositions ont été prises pour que le bétail aille s'abreuver au lac, ce qui évite la nécessité de creuser des puits qui entraîneraient des frais considérables, sans compter qu'ils ne répondraient pas aussi bien à l'objet en vue que le plan qui a été adopté.

Les bâtiments à l'est de celui de l'école consistent en un magasin, une écurie et une étable, une laiterie qu'on emploie actuellement comme boutique de charpenterie, une glacière, un four, des cabinets d'aisance, un hangar destiné aux instruments aratoires et une buanderie. Une addition au bâtiment principal était en voie de construction, et quand elle sera terminée, on y pourra loger quarante ou cinquante élèves de plus. Les bâtiments sont tous en bon ordre, bien et proprement tenus.

Treize acres de terre ont été ensemencées de blé, dix d'orge, une de pois, trois et demie de navets, cinq de pommes de terre. Trente acres sont déjà clôturées, et on est à faire des clôtures sur environ 100 acres. Le bétail est en très bon état. Je

trouvai les fournitures généralement bien et soigneusement tenues. J'auditai les livres pour l'exercice expiré le 30 juin. Des états complets et des feuilles de balance ont été envoyés au commissaire.

Le nombre total des élèves, lors de mon inspection, était de trente huit; trente garçons et huit filles; tous étaient en bonne santé, sauf deux petits garçons. L'un avait une congestion de poumon, et l'autre une pleurésie; tous deux étaient consomptifs; l'un mourut pendant que j'étais sur les lieux, et l'autre languit pendant quelques semaines. J'allai souvent les voir, et comme ces pauvres enfants étaient là souffrants, loin de leurs parents, je fus heureux d'apprendre—et leurs parents le seront aussi—qu'ils étaient entourés de tous les soins et de toute la sollicitude possibles par les bonnes religieuses qui en étaient chargées. Nuit et jour, elles étaient à leur chevet, veillant les petits malades. Le docteur Seymour, le médecin d'office, a été également très exact à leur donner des soins.

L'école réussit admirablement. Les garçons font beaucoup de progrès. Outre ce qui leur est enseigné dans l'école, une quinzaine prennent des leçons de culture et de jardinage; trois apprennent le métier de charpentier, et avec succès, car la plus grande partie de la buanderie a été construite par eux; et il était agréable de voir l'adresse avec laquelle ils maniaient leurs outils. Les progrès en lecture et en écriture sont particulièrement remarquables, et quelques-uns ont une connaissance satisfaisante de l'arithmétique. Ils ont fait de grands progrès dans le chant. Leur conduite est tout à fait excellente, ils sont polis et attentifs à leurs professeurs, très sages à table, en prenant leurs repas. Tous paraissent heureux et contents.

Les filles apprennent à faire les ouvrages domestiques, à coudre, à tricoter, et quelques-unes d'entre elles sont particulièrement adroites aux ouvrages de fantaisie. Le révérend Père aimerait qu'il y eût un bâtiment réservé expressément aux filles, et aussi qu'on leur permît de prendre quelques garçons de race blanche. Le département a permis l'entrée de ces derniers; et la construction d'un bâtiment destiné aux filles, est à l'étude. Je remarquai que quand les petits Sauvages sont à jouer, ils parlent généralement le cris; et nul doute que l'introduction parmi eux de quelques enfants blancs, soit un par douzaine, contribuerait beaucoup à leur faire parler l'anglais et à les rendre ainsi familiers avec cette langue.

L'établissement est tenu avec une grande propreté, particulièrement les lits et la literie; et l'ordre et le décorum le plus parfaits règnent partout.

Le principal est très actif, et a l'œil à tout ce qui se passe. Les élèves paraissent avoir pour lui le plus grand respect.

Je trouvai toutes les fournitures de bonne qualité, et conformes aux échantillons ou à l'annexe. La farine restée de l'exercice précédent était fraîche, en bon état, et de bonne qualité. Le thé était conforme à l'échantillon. Les autres approvisionnements étaient généralement satisfaisants.

Quant à l'école pour les filles, je crois qu'elle est nécessaire. Le succès qu'on a obtenu avec les quelques filles auxquelles on donne l'enseignement est une garantie du succès de cette entreprise; et il est évident qu'en ne donnant l'éducation qu'aux garçons, ils retourneraient bientôt à leurs anciennes habitudes, si l'on n'apprenait pas aux filles à coopérer avec eux en vaquant aux travaux du ménage. Je ne crois pas possible que les filles que j'ai vues à l'école, habillées proprement et faisant avec soin les ouvrages domestiques, puissent jamais revenir aux anciennes habitudes des Sauvages. Celles-là deviendront des mères de familles; et il est extrêmement important qu'elles soient convenablement dressées et instruites.

Avant de quitter l'école, les garçons s'assemblèrent devant le bâtiment principal, et chantèrent parfaitement "*God Save the Queen*;" ils finirent par "*Auld Lang Syne*," qu'ils chantèrent très bien; ils avaient appris cette dernière chanson pendant ma visite après les heures régulières de classe, ce qui atteste qu'ils sont capables d'apprendre.

Je les félicitai sur leur bonne conduite, et leur dis de profiter de la magnifique chance qu'ils avaient de s'instruire pour devenir capables de prendre place dans la société; et qu'ils ne pouvaient mieux témoigner leur reconnaissance de pareils bienfaits qu'en prêtant la plus profonde attention aux instructions qui leur sont données de temps en temps. Je retournai ensuite à Régina.

Dans une visite ultérieure à cette institution, le 29 octobre, je trouvai la nouvelle aile achevée, et une augmentation dans le nombre des élèves. qui était alors de soixante-deux: trente-huit garçons et vingt-quatre filles. Dans ce nombre étaient compris trois blancs et deux blanches. Les filles avaient fait des progrès très marqués dans le tricot de luxe, et je suggérai qu'on tînt un bazar aux approches de Noël, pour qu'elles y pussent vendre leurs petits ouvrages. Le projet fut bien accueilli par la matrone, et il sera sans doute mis à exécution. Quelques-unes des dames du Fort-Qu'Appelle ont promis d'aider au succès du bazar. Je trouvai l'école et ses accessoires en bon état, et à en juger par la popularité dont jouit l'institution, il y a tout lieu de croire que le nombre des élèves atteindra la centaine dans quelques mois. Je transmis au commissaire un rapport détaillé sur la régie interne de l'école, avec une liste du personnel et des fonctions de chacun de ceux qui le composent.

Le nombre total des membres du personnel est de onze, y compris le principal, la matrone, les professeurs, les couturières, les cuisiniers, l'instructeur d'agriculture, le boulanger et le charpentier.

Ma visite suivante a été la Traverse des Pieds-Noirs, où j'arrivai le 4 août. Les bâtiments et magasins de l'agence sont très agréablement situés sur les bords de la rivière de l'Arc. Ils sont tous bien clôturés, et tout l'emplacement est un modèle de propreté. Les terrains sont bien fournis d'arbustes qui rehausseront la beauté du lieu.

Je fis un inventaire de tous les approvisionnements, que je trouvai généralement corrects. Les provisions étaient toutes de bonne qualité. La farine était excellente et tout à fait conforme à l'échantillon. Dans quelques cas où le poids n'y était point il fut suppléé à ce qui manquait avant qu'on délivrât les reçus aux fournisseurs. Je vérifiai les livres du 1er juillet 1885 au 31 juillet 1886. Sauf une ou deux entrées faites par erreur par suite du transfert de l'agence du camp sud aux nouveaux bâtiments, erreurs qui ont entraîné un peu de confusion, mais qui ont été bientôt rectifiées, les livres étaient tenus avec soin et avec exactitude.

J'ai inspecté tous les champs en compagnie de M. l'agent Begg. Les Sauvages de ces réserves font des progrès satisfaisants, mais on voit aisément que beaucoup d'entre eux préfèrent errer à cheval plutôt que de travailler sur une ferme. Le progrès dont ils font preuve est encourageant néanmoins et leurs récoltes donneront une bonne moyenne. Les pommes de terre, l'avoine et l'orge avaient une bonne apparence, quelques-unes des pièces d'avoine étaient particulièrement belles. Les carottes, les oignons, les betteraves, etc, donneront nn rendement satisfaisant. Il en sera de même des navets et des pois. La récolte du foin est bonne.

Je trouvai un certain nombre de Sauvages qui travaillaient sur leurs fermes, les uns houant, fauchant, d'autres arrachant les mauvaises herbes, qui paraissaient pulluler, et d'autres charriaient du foin. Les Sauvages vivent tous dans des huttes ou cabanes, mais ils vont habiter leurs maisons à l'automne. Ces maisons paraissent propres et confortables. Elles seront toutes badigeonnées avant d'être occupées.

Au Camp Sud, il y a un grand nombre d'enfants, mais il est très difficile de les faire aller à l'école, quoique le commissaire ait fait tous ses efforts pour obtenir le consentement des parents à cet effet. De nouveaux bâtiments étaient en voie de construction à ce camp, pour l'usage des employés.

J'assistai à la distribution des rations de bœuf et de farine. Il fallut tout le temps compris entre 1 et 6 heures pour pourvoir tous les intéressés. La qualité de bœuf était très belle, de fait il n'en pouvait être donné de meilleur. Les chevaux, les bœufs et les cochons à ce camp étaient tous en bon état.

Je visitai ensuite le Camp Nord. Il y a une école sous la direction du révérend M. Tims, mais ce monsieur était absent, ainsi que l'instituteur, lors de ma visite, de sorte que je n'eus pas le moyen de voir où en étaient les élèves. Les récoltes à ce camp étaient très satisfaisantes. L'agent veillera à ce qu'ils aient les plus hauts prix pour ce qu'ils auront à vendre en fait de grains et de plantes légumineuses.

Des états complets et des feuilles de balance ont été transmis au commissaire. Avec les magnifiques pâturages de ces réserves, les Sauvages devraient pouvoir bientôt élever du bétail pour leurs besoins.

Il y a sur cette réserve une magnifique couche de houille, située au Camp Sud, et qui fournit du combustible aux bâtiments de l'agence et aux maisons des instructeurs d'agriculture. L'extraction de la houille se fait aisément, et les Sauvages ont le bénéfice du charriage. Cette houille étant tout près du chemin de fer Canadien du du Pacifique, on pourrait construire un tramway, et si l'on pouvait induire une compagnie à exploiter ce charbonnage, nul doute que le droit à percevoir serait une source de profits pour les Sauvages, sans compter que cette exploitation leur donnerait de l'ouvrage ainsi qu'à leurs chevaux, outre qu'elle leur fournirait du combustible à bon marché. Ces gisements houillers sont de plus particulièrement précieux, en présence du fait que le bois est presque épuisé sur la réserve. Je crois que la qualité du charbon en question est très bonne, quoique celui qu'on consomme à présent ne provienne que de la surface,

Je me rendis ensuite, par Calgary, à l'agence des Sarcis, et j'y arrivai le 16 août. Je fis l'inventaire de tous les biens et effets; j'auditai les livres depuis la date de la dernière inspection faite par l'inspecteur Wadsworth, et je trouvai exactes les balances telles que portées dans les états.

Le nouveau magasin venait d'être achevé, et la plus grande partie des effets y avait été transportée. La nouvelle maison de l'agent était presque achevée, et celui-ci se proposait de l'occuper au mois suivant.

Les provisions étaient toutes de bonne qualité, et conformes aux échantillons servant de types. Il venait d'arriver un certain nombre de nouveaux instruments aratoires; je les examinai soigneusement, et quand il y en avait qui ne répondaient pas aux conditions spécifiées dans l'annexe, l'agent ne donnait de reçu que sur livraison d'autres instruments convenables.

J'assistai à l'abattage du bétail et à la distribution des rations. Le bœuf était de la meilleure qualité, et bien préparé. Un nouvel abattoir avait été construit, et constituera une amélioration sur l'ancien système. Puis je visitai, avec l'agent, M. de Balinhard, les divers champs en culture. L'avoine était très belle, et on en faisait la récolte; les pommes de terre étaient aussi très belles; les navets étaient magnifiques, et l'orge était très belle. Une pièce de pois d'une étendue de douze acres offrait une apparence tout à fait remarquable; les rabioles, les oignons, les betteraves et les carottes n'ont pas aussi bien réussi que dans les années précédentes.

Les Sauvages de cette agence font des progrès, mais beaucoup d'entre eux sont indolents; quelques-uns travaillent bien cependant, et leurs succès en encourageront d'autres sans doute à suivre leur exemple. En attendant, l'agent ne se propose pas de leur faire rompre beaucoup plus de terres, mais il s'efforcera de leur faire bien exploiter celle mise en œuvre. M. de Balinhard fait de son mieux pour apprendre à ces Sauvages comment ils doivent cultiver leurs fermes, mais il lui faut bien de la patience.

L'agent lui-même est à ériger une maison d'école; on s'est procuré dans les environs les troncs d'arbres et d'autre bois de construction. M. de Balinhard a l'intention de donner l'enseignement aux élèves jusqu'à ce qu'il soit nommé instituteur régulier.

Les Sauvages ici, comme en d'autres endroits, vivent dans des huttes en été, mais ils ont tous pour l'hiver des cabanes propres et d'une apparence confortable.

Leur état sanitaire est bon; la fièvre scarlatine a sévi parmi eux l'hiver dernier, mais il n'y a pas de maladie maintenant. En somme, il me fait plaisir de donner un rapport favorable de leurs travaux; et si l'on considère qu'ils ne s'occupent de culture que depuis peu de temps, leurs progrès sont encourageants. Tout le bétail paraissait être dans le meilleur état. Il a été transmis au bureau principal des états complets du bétail, des instruments aratoires, de l'étendue de terre en culture, des provisions, des recettes et des distributions mensuelles pour l'exercice. Une grande quantité de foin a été mise en meules pour la consommation d'hiver.

Mon inspection suivante a été celle de la réserve des Assiniboines, à Morleyville. J'y arrivai le 23 août. Je trouvai la farine et le lard séché d'une belle qualité. Grand nombre des Sauvages étaient allés à la chasse dans les montagnes, mais ceux que je vis m'ont paru heureux et satisfaits; aucun d'eux n'avait la moindre plainte à faire, bien que leur chasse n'ait pas été fort heureuse jusqu'ici. Il y en a peu qui s'adonnent

à la culture sur cette réserve, mais beaucoup ont des jardins; et tous ont un peu de pommes de terre et d'autres légumes, ainsi qu'un peu de grain. Je visitai un grand nombre de ces jardins; et je ne m'attendais pas à y voir grand progrès, vu que les femmes seules s'en occupent. Quelques-uns étaient suffisamment entretenus, tandis que d'autres étaient remplis de mauvaises herbes. J'assistai à l'abattage du bétail et à la distribution des rations. Le bœuf était de très bonne qualité.

Je visitai l'orphelinat McDougall; c'est un bâtiment construit simplement, et qui semble bien approprié à sa destination, mais pas assez grand si le nombre des élèves augmente. Les chambres à coucher, la cuisine, la classe et le réfectoire étaient tous d'une grande propreté et en bon ordre. Les élèves paraissaient propres et étaient assez bien vêtus; mais le manque d'uniformité dans leurs habillements nuisait un peu à leur apparence. Lors de ma visite, il y avait neuf garçons et neuf filles, d'âges variant de sept à dix-sept ans. On apprend aux filles les travaux domestiques, tels que la cuisine, la boulangerie, la couture, etc. Le pain fait par ces petits Sauvages leur méritait vraiment une bonne note. Les garçons, pendant les heures de travail manuel, font du jardinage, de la clôture, font paître le bétail, traient les vaches, fendent le bois, etc. Tous fréquentent l'école des Sauvages, dont la maîtresse est Mlle Gussie McDougall, qui leur enseigne la lecture, l'écriture l'épellation, la grammaire, l'arithmétique et la géographie; le chant est aussi beaucoup cultivé tant à l'école qu'à l'orphelinat, et ils s'acquittent de cet exercice fort agréablement. Un petit orgue a été installé dans l'orphelinat, et quoiqu'il n'y soit que depuis trois mois, quatre des petits Sauvages et Sauvagesses peuvent jouer quelques mesures simples d'une manière très satisfaisante. Le principal est M. Yeomans, et la matrone, Mme Yeomans; tous deux paraissent s'intéresser beaucoup à leur œuvre. L'institution a été inaugurée en septembre 1883. C'est à quarante milles de Calgary.

On projette l'érection de nouveaux bâtiments sur un bien-fonds situé à trois milles plus à l'est. Cette propriété est de douze cents acres, et sa position est des plus imposantes. Les élèves sont tous de pure race sauvage; l'anglais est la langue généralement parlée. Des vêtements uniformes donneraient une bien meilleure apparence aux élèves. L'école de Mlle McDougall était d'une grande propreté, bien pourvue de pupitres et de bancs, et d'autres accessoires. Il manquait quelques choses auxquelles on a suppléé, à ce que j'apprends. Le nombre d'élèves présents lors de ma visite était de vingt-sept, dont dix sept appartenaient à l'orphelinat. Mlle McDougall paraît s'intéresser vivement à ses élèves, et ils ont assurément fait preuve de progrès dans ce qui leur est enseigné.

Je visitai ensuite la seconde école, au Camp Sud, de l'autre côté de la rivière de l'Arc. Cette école est faite par le révérend M. E. R. Steinhamer, jeune missionnaire de l'église méthodiste. Je constatai la présence de treize filles et de neuf garçons, mais quatre-vingt-quatre noms figurent sur la liste; la plupart de ceux-ci fréquentent l'école quelque temps dans le cours de l'année Il n'a été enseigné jusqu'ici aux élèves que la lecture et le chant, mais l'école n'est guère ouverte que depuis un an, et quant la nouvelle maison d'école sera achevée, cette école promet d'être très prospère, car les parents sur cette réserve tiennent beaucoup à faire instruire leurs enfants.

Le nouvel abattoir est bâti du côté sud de la rivière, mais comme il n'a pas été achevé conformément aux termes du contrat, il n'a pas été accepté. Des états complets des opérations agricoles, du bétail, des recettes et distributions mensuelles, et les feuilles de balance de la farine, du bœuf et du lard séché ont été transmis au commissaire. Les relevés du bétail des Sauvages de cette réserve sont comme suit:—

	Vaches et veaux.
Band de Jacob	148
Bande de la Patte d'Ours	123
Bande de Chiniquy	101
Bœufs de travail prêtés parmi les trois bandes	8
Total	380

Ce nombre ne pouvant être vérifié avant le recensement qui devait se faire à une période ultérieure de la saison.

Les cabanes de cette réserve avaient une apparence passablement négligée, mais l'agent devait tâcher de les faire crépir et badigeonner et de leur faire faire d'autres améliorations avant l'automne. L'agent et l'instructeur résident tous deux à l'agence des Sarcis, et visitent les Assiniboines une fois par semaine.

Il y a sur cette réserve une église méthodiste desservie par le révérend M. John McDougal. C'est un bâtiment simple, mais solide, et qui peut contenir environ 200 personnes. On me dit que bien des fois l'église était comble. On y voit une belle cloche, qui est sur une plateforme à côté de l'église, de sorte que sur ces buttes, au lieu du redoutable cri de guerre qui retentissait à travers ces vallées fertiles quand les Sauvages en venaient aux mains dans quelque combat à mort, on entend le son solennel de la cloche de l'église qui invite l'industrieux colon et l'homme rouge—mais non plus Sauvage—à se réunir pour prier en commun. Il n'y a pas longtemps non plus que le bison errait à travers ces collines par troupeaux innombrables, et paissait les riches pâturages qu'offrent ces collines et ces vallées. Le bison est disparu, mais à sa place paissent maintenant des milliers d'animaux domestiques. Leurs flancs rebondis et leur belle apparence sont la meilleure preuve de la richesse des pâturages qu'offrent ces collines. De même, au lieu d'entendre les clameurs hostiles de guerriers farouches, vous entendez le sifflet de la locomotive, car les trains du chemin de fer Canadien du Pacifique traversent la vallée de la rivière de l'Arc, à l'est et à l'ouest.

Je partis ensuite pour l'école industrielle de la rivière Haute, où j'arrivai le 28 août. J'auditai les livres, fis l'inventaire de tous les approvisionnements, et je transmis avec mon rapport des états complets au commissaire. L'école est tenue en excellent état. Le révérend Père Claude fait les fonctions de principal, et la matrone est la sœur Cleary ; sous leur gestion règne un ordre parfait, et tout l'établissement, de la cave au grenier, est un modèle de propreté. Les provisions sont toutes de bonne quali é. Le bâtiment principal a été amélioré en changeant l'étage supérieur en dortoir pour les filles. On y a ajouté durant l'exercice un four où se cuit du pain de très bonne qualité pour la consommation des internes, une serre à légumes, un hangar à charbon et de nouveaux cabinets d'aisance. Ces constructions ont été faites par le charpentier de l'institution, avec l'aide de quelques-uns des élèves.

Environ vingt-cinq acres de terre étaient en culture, et les récoltes promettaient une bonne moyenne. Les pommes de terre et les plantes potagères étaient très belles, et seront d'une grande utilité à l'institution pendant l'hiver. Le nombre total d'élèves présents lors de ma visite était de vingt-deux : neuf garçons sauvages, quatre métis, deux blancs, quatre filles sauvages, deux métissos, et une blanche. Il est regrettable qu'il ne se présente pas un plus grand nombre d'élèves pour profiter des bienfaits de cette institution. On a lieu de s'attendre cependant que le bâtiment en sera rempli l'hiver prochain. A ce propos, j'ai remarqué que le chef Pied-de-Corbeau a dit, dans le voyage qu'il a fait dans l'Est, que l'homme rouge ne possédait pas les avantages du blanc. Cette assertion est jusqu'à un certain point inexacte, car les Sauvages ont bien des avantages que n'a pas le colon blanc ; car ici se trouve un établissement bien monté sous tout rapport, destiné expressément à l'avancement des garçons et filles sauvages, où ils sont nourris, vêtus et instruits gratuitement, et pourtant il a été presque impossible d'y faire venir des élèves. Maintenant, il est à espérer que le chef Pied-de-Corbeau, ainsi que les chefs des Gens-du-Sang et des Piégânes profiteront de leur voyage dans l'Est, et ne persisteront plus à empêcher les enfants de leurs tribus d'aller à l'école.

Quelques-uns des garçons apprennent la charpenterie, d'autres font du jardinage pendant les heures de travail manuel. Les filles apprennent à coudre et à tricoter, à part les travaux généraux du ménage. Quelques uns des articles confectionnés par ces petites filles leur faisaient honneur. Il a été fait sur la propriété environ trois milles et demi de clôture en fil métallique. Les élèvent chantent fort agréablement, et ils participent de grand cœur aux offices du dimanche. Tous paraissent joyeux et contents. Tous les arrangements de l'école paraissent bien ordonnés et font honneur au révérend M. Claude et à la sœur Cleary ; le seul regret à exprimer c'est, comme

je l'ai déjà dit, qu'il n'y ait pas plus d'enfants sauvages qui jouissent des bienfaits d'une institution si bien montée. Je suis heureux d'ajouter que, d'après les dernières nouvelles, le nombre des élèves a atteint le chiffre de 30, et qu'il y a tout espoir d'une nouvelle augmentation dans ce nombre.

Je me rendis ensuite au fort McLeod, en route pour l'agence des Gens-du-Sang, où j'arrivai le 6 septembre. Comme les paiements à effectuer sous l'opération du traité commençaient ce jour-là, je ne pus faire grand'chose avant qu'ils fussent terminés. J'étais content, toutefois, d'y assister, cela me donnant l'occasion de voir presque tous les Sauvages de l'agence. Les paiements furent conduits avec un ordre parfait; chaque homme ou femme se présentait, et après avoir été payé s'en allait tranquillement, quelques-uns s'amusant à des jeux, d'autres à des courses de chevaux, mais tous s'en retournant chez eux bien paisiblement.

J'assistai plusieurs fois à l'abattage du bétail et à la distribution des rations, le tout a été bien fait. Le tout était de la meilleure qualité. Il a été construit ici un nouveau magasin, bâtiment très commode, mais comme il n'a pas été achevé conformément aux termes du marché, il n'a pas été définitivement accepté.

Je fis l'inventaire de toutes les fournitures, provisions et instruments aratoires. Des états avec des feuilles de balance ont été transmis au commissaire.

J'auditai les livres de l'agence et de l'instructeur d'agriculture, et je les trouvai tenus avec la plus grande exactitude. La farine était de bonne qualité ; le bétail (des bœufs de travail) était aussi en bon état. Cent vingt-cinq tonnes de foin ont été mises en meules pour la consommation d'hiver. Par malheur, environ quarante tonnes avaient été perdues dans des feux de prairie pendant la moisson. D'après les relevés, le nombre des chevaux appartenant aux Sauvages est de 1,500, ce qui accuse une augmentation de 200 sur l'exercice précédent. Le nombre des naissances rapportées et inscrites dans les registres tenus à cet effet, durant l'exercice, est de soixante-treize, et celui des décès, pour la même période, est de 120, vingt-neuf causés par la consomption et quatre-vingt onze par d'autres maladies. Le Dr Girard a fait rapport que l'état sanitaire actuel des Sauvages est bon.

Les récoltes seront médiocres, à l'exception de celle des pommes de terre. Il y aura un bon rendement d'avoine à la hauteur de la ferme du gouvernement, et un peu de plantes potagères, mais les Sauvages récolteront bien peu de quoi que ce soit, sauf des pommes de terre. Il est évident qu'ils ne s'adonnent pas à la culture comme ils devraient le faire, et tant qu'ils seront aussi bien approvisionnés qu'ils le sont à présent, on ne saurait exercer que peu de pression pour les faire travailler. Quelques-uns de leurs champs étaient remplis de mauvaises herbes, et ce n'est qu'avec difficulté que l'agent peut leur persuader de les en débarrasser. Bien entendu que quelques-uns sont de bons travailleurs, mais je parle de la masse. Les Sauvages sont tous dans des huttes, mais ils ont de bonnes cabanes et ils étaient à en construire quelques nouvelles. Les camps ont partout une apparence d'ordre et de propreté. C'est ce qu'on remarque particulièrement au camp d'en haut—celui du Corbeau-Rouge. Les Sauvages eux-mêmes paraissent fort satisfaits. Ils sont très bien vêtus, la plupart d'entre eux ayant de nouvelles couvertures bien propres; ils ont tous de bons chevaux et sont bien pourvus de bonnes selles et de bonnes brides.

Le révérend M. Trivett (épiscopalien) a une école au Camp d'en haut, dans laquelle il célèbre le service divin les dimanches, mais elle a été fermée, faute d'un instituteur. Le révérend M. McLean a une maison d'école au Camp d'en bas; celle, ci a été aussi fermée, faute d'un instituteur. Il est à regretter que ces écoles soient fermées par cette raison, car cette œuvre d'enseignement élémentaire, pour réussir, devrait être poursuivie avec vigueur, et les écoles en question devraient servir à donner des sujets à l'école industrielle. M. McLean m'a dit qu'il faisait tous ses efforts pour induire les Sauvages à envoyer leurs enfants à l'école de la Rivière-Haute, mais il n'a pas obtenu beaucoup de succès à cet égard. En somme, j'ai à faire un rapport favorable sur l'attention et les soins donnés aux Sauvages par M. l'agent Pocklington et ses adjoints. Il se montre très ferme avec eux, mais leur parle de façon à s'en faire respecter, et ils ont la plus grande confiance dans ce qu'il leur dit. Je me suis passablement mêlé aux Sauvages d'ici, et quoique je n'aie pas recherché les entrevues avec eux, les occasions cependant ne leur ont pas manqué de faire des plaintes, s'ils

en avaient eu à m'adresser, mais il ne m'en a pas été fait. Il se trouve aussi de la houille en abondance sur cette réserve, mais jusqu'ici les charbonnages n'ont pas été exploités.

Je retournai ensuite à MacLeod, d'où je partis pour la réserve des Piégânes, où j'arrivai le 14 septembre. Les paiements y commencèrent le 15, et se firent avec autant d'ordre et d'une manière aussi paisible qu'à la réserve des Gens-du-Sang, M. Pocklington s'acquittant de cette fonction dans l'une et l'autre circonstance.

Je fis l'inventaire de tous les approvisionnements, et j'auditai les livres. Je transmis au commissaire les états et les feuilles de balance. Le nombre de chevaux appartenant aux Sauvages d'après les relevés, est de cinq cents. Le nombre de leurs bestiaux ne pouvait être constaté avant le recensement. Les bœufs de travail étaient en très bon état, et charriaient alors des troncs d'arbres à une trentaine de milles des buttes du Porc-Epic. Ces troncs d'arbres étaient destinés à la construction d'une nouvelle étable. La farine disponible était de la même qualité que celle de la réserve des Gens-du-Sang, et d'une bonne qualité. J'assistai à deux reprises à l'abattage du bétail et à la distribution de rations, le tout se fit d'une manière entendue. Le bœuf était de la meilleure qualité, et fut aussi bien préparé ici que dans les autres réserves que comprend le traité. Il a été bâti un nouveau magasin; c'est une très bonne construction et bien approprié à son objet. La serre à légumes a été réparée, et c'est maintenant un bâtiment du premier ordre pour conserver les pommes de terre et autres plantes légumineuses à l'abri de la gelée. Les autres bâtiments sont tous convenables. Cinquante tonnes de foin ont été mises en meules pour la consommation d'hiver.

Les récoltes ici sont à peu près les mêmes qu'à la réserve des Gens-du-Sang, la principale est celle des pommes de terre; et les clôtures sont toutes bien faites. Un Sauvage du nom de "Tonipi" possède un beau troupeau de vaches, de bouvillons et de veaux, ainsi que quelques beaux chevaux. Il a deux jolies maisons, une serre à légumes, et de bonnes écuries et étables. Il paraît être fort intelligent. Il a huit vaches laitières, et elles sont traites par un de ses fils. Les progrès réalisés par cet homme montrent ce que peut faire un peu de travail et d'application. Des centaines d'autres obtiendraient les mêmes succès s'ils voulaient seulement se livrer aux mêmes occupations. M. Cox, le cuisinier et distributeur de rations à la réserve, enseigne aux femmes la fabrication du beurre, qui peut se vendre à un bon prix.

Je n'ai pas entendu de plaintes; les Sauvages paraissent heureux et satisfaits. Comme les Gens-du-Sang, ils étaient bien montés, chacun d'eux ayant un bon cheval. Leur état sanitaire est bon, d'après les rapports. Il y a eu, durant l'exercice, soixante-cinq naissances et dix-huit décès.

Il n'y a sur cette réserve aucune église, et il n'y a pas eu d'école non plus avant cet automne. Les catholiques sont à achever un très joli bâtiment qui servira à la fois d'école et d'église. L'école devait être ouverte au 1er novembre. M. Springett, qui a le contrôle de cette réserve, quoiqu'il n'y soit que depuis quelques mois, a tout mis en bon ordre, et il s'entend très bien avec les Sauvages; il porte la plus grande attention à tous les détails, et paraît s'intéresser vivement à son œuvre.

Je revins ensuite à MacLeod, en route pour Calgary, et de là je partis pour Régina, où j'arrivai le 30 septembre. Je quittai Régina le 18 octobre pour me rendre à l'agence de Muscowpetung, où j'arrivai dans la soirée du même jour. M. Lash est ici l'agent des Sauvages. Les bâtiments de l'agence sont très agréablement situés, et tout atteste à l'agence et dans les réserves une attention soignée et une bonne administration. Je fis un inventaire de tous les approvisionnements, tant ceux contenus dans le magasin de l'agence que ceux en la possession des instructeurs, et je constatai qu'ils correspondaient aux balances portées dans les livres et les états. La farine et le lard séché étaient de la meilleure qualité; et toutes les autres fournitures correspondaient à l'annexe ou aux échantillons. Quelques articles ont été refusés par l'agent, parce qu'ils n'étaient pas conformes aux termes du marché, mais les manquements ont été réparés. J'auditai les livres de l'agence ainsi que ceux des instructeurs; je les trouvai exacts sous tout rapport, et parfaitement tenus. En compagnie de M. Lash, je visitai la réserve de Piapot, dont l'instructeur est M. McKinnon; celle de Pasquah, dont l'instructeur est M. Hocklay, et celle de Muscowpetung, dont l'instructeur est M. McIntosh; je trouvai tout en bon ordre. Les champs et les

clôtures étaient dans le meilleur état. Les maisons des Sauvages sont bien construites et paraissent confortables; les Sauvages eux-mêmes m'ont paru industrieux, beaucoup d'entre eux possédant des voitures de roulage et des traîneaux, qu'ils avaient payés avec le produit de la vente de leur foin à Régina. Les récoltes, cette année, sont au-dessous de la moyenne, mais il y a un bon rendement de pommes de terre, et une grande quantité de foin est parfaitement mise en meules dans la vallée. Ils viennent d'en fournir cent tonnes à la police à cheval du Nord-Ouest, en vertu d'un marché conclu à cet effet, et ils vendront le restant cet hiver, car les prix vont augmenter. Des feuilles de balance du lard séché, du bœuf, du thé, du sucre, de la farine et du tabac ainsi que des états complets du bétail, de la terre rompue et cultivée, des naissances et des décès, des livres de bureau, ont été transmis au bureau central Tout le bétail était en très bon état. Le croît du bétail pour cet exercice est comme suit :—

	Vaches.	Veaux.
Bande de Muscowpetung	13	12
" Piapot	10	10
" Pasquah	25	19
" Bison-Debout	8	6

Augmentation très encourageante, et qui montre que l'industrie de l'élevage du bétail est sûre et rémunérative.

La consomption et la vieillesse ont été les principales causes de la mortalité. L'état sanitaire actuel des Sauvages est bon.

Il y a sur la réserve de Piapot une école sous les soins de Mlle Rose, de la mission presbytérienne. Le bâtiment est très commode et a été bien construit. L'école n'a été ouverte que tout récemment, et on m'a dit que la moyenne des élèves présents était de quinze, quoiqu'il en figure un bien plus grand nombre sur la liste, mais dont l'assistance n'est pas régulière. On y donnait les leçons ordinaires, et la méthode Kindergarten était suivie en partie.

Il était arrivé d'Ontario une grande quantité de vêtements d'occasion, qui peuvent servir aux adultes. A ce propos, je dois dire que c'est se tromper que d'envoyer aux Sauvages des vêtements d'occasion, quelque bonne qu'en soit la qualité. Ils sont prévenus contre les vieux vêtements, et croient qu'ils sont la dépouille de personnes mortes, bien que beaucoup les acceptent mais non pour les porter. Pour les enfants surtout, des vêtements neufs d'un patron uniforme, seraient bien plus convenables. Les Sauvages ne manquent pas de goût, et ils aiment passionnément les couleurs brillantes. Force m'est de dire que je considère qu'un enfant a bien meilleure apparence avec sa couverture sur les épaules qu'avec un habit assez grand pour être porté par son père. L'idée en vue est d'élever le niveau moral du Sauvage et de lui inculquer des habitudes rangées et industrieuses, mais on n'y réussira jamais en leur donnant de vieux vêtements d'occasion. L'aspect des garçons et filles à l'école industrielle fait un contraste marqué, car ils sont tous vêtus d'une manière uniforme, ce qui leur donne une apparence gentille et bien soignée.

Il y a sur la réserve de Pasquah une nouvelle maison d'école qui n'était pas encore entièrement achevée ; mais elle devait être ouverte aussitôt qu'elle serait terminée.

Il y a une bonne école sur la réserve du Bison-Debout. Elle se tenait dans une maison de Sauvage ; l'assistance était de quinze élèves ; l'instituteur est M. Christian Dahm. Un nouveau bâtiment est presque achevé ; ce sera une amélioration.

Cette réserve est du côté nord de la rivière Qu'Appelle. Les fermes et les maisons ont une bonne apparence, et les Sauvages (Sioux) sont vraiment intelligents. Ils vivent des produits de leurs fermes, de la chasse et de la pêche. M. Lash leur fournit des bateaux de pêche que fabrique M. l'instructeur Hockley, et les Sauvages paient le bois de service qui entre dans leur construction. Les munitions et la ficelle à rets sont aussi fournis par le département.

Les instructeurs sur ces réserves ont des maisons confortables, et les magasins, écuries, étables et autres bâtiments étaient dans le meilleur état ; les outils et instruments aratoires étaient soigneusement remises.

Je me rendis ensuite au fort Qu'Appelle, et je visitai l'école industrielle ; de là je partis le 1er novembre pour l'agence des Buttes-du-Tondre ; j'arrivai dans la soirée à la réserve de Muscowequan, où je campai, et je fus à l'agence le lendemain avant-midi. Les bâtiments de l'agence sont situés à peu près au centre des réserves qui composent cette agence, et sont sur la route de Prince-Albert. La maison de l'agent, le magasin, le bureau et les autres bâtiments sont des constructions confortables et sont en bon ordre. Je fis l'inventaire de tous les approvisionnements et je les trouvai généralement corrects et bien tenus. La farine, le lard séché et les autres provisions étaient de bonne qualité et conformes aux conditions du marché. J'auditai les livres à partir de la dernière inspection faite par M. l'inspecteur Herchmer, je les trouvai admirablement tenus et d'une parfaite exactitude. Il a été transmis au bureau principal des états complets de tous les bâtiments du gouvernement dans l'agence, des récoltes de cette année, du bétail, des naissances et décès, du recensement des Sauvages sur les réserves, des employés et des livres du bureau, ainsi que des feuilles de balance de la farine, du lard séché, du thé, du sucre, du bœuf, du tabac et des biscuits, avec un inventaire complet de tous les instruments aratoires et autres effets. L'agent, M. Keith, et le commis, M. Jones, qui remplira les fonctions de l'agent pendant l'absence de celui-ci, ont signé les états et l'inventaire, comme étant un relevé exact des approvisionnements disponibles le 1er novembre courant.

J'allai ensuite à la réserve du Pauvre-Homme, et je fus particulièrement frappé de l'aspect de propreté des maisons des Sauvages. Comme le bois de service y abonde, on se sert pour bâtir de troncs d'arbres équarris, qui donnent aux bâtiments une meilleure apparence que les troncs d'arbres ronds. On couvre aussi les toits en chaume, ce qui est une amélioration sur l'ancien système de les couvrir en terre. Les maisons avaient été badigeonnées, et avaient un aspect pittoresque au milieu des nombreux bouquets d'arbres et des lacs qui abondent dans cette agence.

J'auditai les livres de l'instructeur Fleetham et je les trouvai exacts et bien tenus. Le bétail avait une bonne apparence. Les récoltes étaient assez belles et celle des pommes de terre était bonne. Les Sauvages sont très industrieux, et je remarquai que tous étaient à travailler, les uns coupant et charriant du bois, les autres réparant des clôtures, d'autres s'occupant à arranger leurs maisons et leurs étables ; on voyait dans toute la réserve qu'elle était l'objet de beaucoup de soins. On doit charroyer des troncs d'arbres l'hiver prochain pour construire deux maisons d'école, l'une sur la réserve du Pauvre-Homme et l'autre sur la réserve de l'Etoile-du-Jour. Une grande quantité de foin a été mise en meules pour la consommation du bétail durant l'hiver. La réserve de l'Etoile-du-Jour est aussi sous le contrôle de M. Fleetham, et elle est à peu près dans le même état que celle du Pauvre-Homme.

Je visitai ensuite la réserve de Gordon, et j'y trouvai aussi les champs, les clôtures et les maisons dans les mêmes état que ceux des deux réserves que je venais d'inspecter. Il y a une école faite par M. Owens; elle est sous les auspices de la mission épiscopalienne, et le dimanche, il y célèbre les offices. C'est un bâtiment construit avec solidité et qui est bien pourvu de tous les accessoires en usage pour les fins scolaires. Les élèves avaient une apparence d'ordre et de propreté.

Je partis ensuite pour la réserve de Muscowequan. L'instructeur Gooderham est chargé de cette réserve ainsi que de celle de Gordon et de celles de la Plume-Jaune. J'auditai les livres et fis la vérification des instruments aratoires disponibles, le tout était exact et bien tenu. Les maisons et les champs étaient en aussi bon état que dans les autres réserves. Il y a ici une autre bonne maison d'école. L'école est sous les soins de M. Dennety, de la mission catholique. Il y avait présents sept garçons et trois filles, mais l'assistance moyenne est plus nombreuse que celle-là. Il a été semé sur les bords des lacs une quantité de riz sauvage qui, s'il vient bien, sera un bienfait pour les Sauvages, qu'il servira à nourrir tout en attirant le gibier. Ceux-ci paraissent aussi très industrieux.

M. Keith paraît jouir de la confiance des Sauvages. Il se montre ferme avec eux, mais en même temps il leur parle avec bienveillance, et cela n'est pas sans produire d'effet, car ils peuvent apprécier ; les procédés bienveillants peut-être plus qu'un blanc. Il se fait pas mal de pêche et de chasse sur ces réserves. Voici le nombre et le croît des têtes de bétail que possèdent les Sauvages :—

	Bœufs.	Vaches.	Jeune bétail.	Veaux.	Total.
Bande de l'Etoile-du-Jour.	12	18	22	15	67
" du Pauvre-Homme.	12	13	21	11	57
" de Muscowequan...	21	9	12	7	49
" de George Gordon..	25	8	22	8	63
" de la Plume-Jaune.	7	6	8	6	27
	77	54	85	47	263

Ces chiffres accusent une bonne augmentation, et les magnifiques pâturages de ces réserves, avec du foin en abondance pour la consommation d'hiver, font croire avec raison que l'élève du bétail est une industrie qui prendra sûrement un développement considérable et sera une source de profits pour les Sauvages avant bien des années.

Je retournai ensuite à Qu'Appelle, dans l'intention d'aller aux Buttes-de-la-Lime, mais je reçus un télégramme me mandant de revenir à Régina. J'ai ainsi visité et soigneusement inspecté six agences, dix-huit réserves, deux écoles industrielles, et sept écoles privées de Sauvages.

Avant de finir, je dois remarquer que les échantillons-types d'instruments aratoires envoyés aux différentes agences, sont exclusivement de fabrication canadienne. Je crois qu'il est aussi à propos d'observer que la plupart des agents et des inspecteurs ont été pourvus de logements confortables; et il s'en construit d'autres. Dans toutes mes visites, je n'ai remarqué qu'un cas d'intempérance: c'était un Sauvage et sa femme que je rencontrai sur la route, entre l'agence des Gens-du-Sang et McLeod. Ils étaient allés à ce dernier endroit, après les paiements faits sous l'opération du traité. Je n'avais pas d'interprète dans le moment, car si j'en avais eu un, j'aurais découvert qui leur avait vendu ou donné de la boisson, et j'aurais pris les mesures nécessaires pour faire un exemple des contrevenants. Je n'ai vu de liqueurs d'aucune sorte parmi les agents, les employés et les Sauvages, dans aucune des agences ni des réserves.

Je trouvai tous les fonctionnaires sans exception fort obligeants et soigneux. Ils ont tous à cœur les meilleurs intérêts du Sauvage, et ils portent en même temps l'attention nécessaire à la question d'économie dans les frais d'administration.

Je manquerais à mon devoir si je n'exprimais pas mes remerciements à l'honorable M. E. Dewdney, commissaire des Sauvages, à M. Hayter Reed, sous-commissaire, et à M. Wm. McGirr, le plus ancien commis, pour leurs instructions et leurs conseils, qui m'ont été fort utiles. Nul doute qu'on trouvera des imperfections dans mon travail, car quelques parties en étaient nouvelles pour moi, mais j'ai acquis une expérience qui me servira beaucoup dans mes inspections à venir, et qui sera, je l'espère, de quelque avantage au département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

ALEX. McGIBBON,

Inspecteur des agences et réserves des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
BUREAU DE L'INSPECTEUR, WINNIPEG, 7 décembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information du département, le rapport suivant de mon inspection annuelle des différentes agences et réserves de Sauvages comprises dans les limites de la surintendance du Manitoba.

Je suis heureux de vous informer qu'en général l'état des soixante-cinq bandes de Sauvages sous mon contrôle, est assez satisfaisant, et que leur avancement graduel dans la voie de la civilisation est encourageant. Leurs misérables wigwams, adaptés aux habitudes nomades de la vie sauvage, sont presque partout abandonnés et remplacés par de bonnes et confortables cabanes en troncs d'arbres, ayant portes et fenêtres, et meublées de chaises, de tables, d'ustensiles et de poêle de cuisine, ainsi

que d'autres améliorations modernes. Au lieu des petits jardins autrefois cultivés par les femmes, à l'aide seulement de houes à essarter, on voit, sur beaucoup de réserves, des champs étendus de blé, d'orge et de pommes de terre. Les Sauvages commencent à comprendre l'avantage qu'il y a pour eux d'utiliser le bétail et les instruments aratoires qu'on leur fournit, en cultivant le sol, vu qu'ils peuvent, grâce à cette méthode améliorée de culture, obtenir de plus fortes récoltes avec moins de travail, qu'ils ne le pourraient autrement. Leurs troupeaux de bétail augmentent rapidement en nombre et deviennent un article important pour leur subsistance. L'intérêt croissant qu'ils témoignent en matière d'instruction, offre une agréable preuve que l'influence de la science perce les nuages de l'ignorance et de la superstition qui obscurcissaient leurs entendements depuis des temps dont il n'a pas été conservé souvenir dans les annales de l'histoire.

Je constate avec plaisir que les diverses fonctions qui incombent aux différents agents des Sauvages sont généralement remplies par eux d'une manière satisfaisante. Les paiements d'annuités sont toujours faits avec le plus d'exactitude possible, d'où vient qu'il ne se découvre que rarement des irrégularités en faisant la vérification de leurs bordereaux de paie. Les registres, les livres de correspondance et autres documents officiels des diverses agences sont tenus avec plus d'exactitude et de méthode qu'auparavant.

L'agence de M. Ogletree.

Je partis le 17 juin dernier pour inspecter les réserves que comprend cette agence, et en arrivant à Dominion-City, je louai une embarcation et remontai la rivière aux Roseaux jusqu'aux rapides, où se sont établis un certain nombre de Sauvages, qui y ont bâti quelques maisons et ont plusieurs acres de terre en culture. Comme depuis longtemps les bandes de la rivière aux Roseaux s'occupent particulièrement de la cueillette de la serpentaire sénéca, pour laquelle ils touchent annuellement environ dix mille piastres, ils ne s'adonnent pas beaucoup à la culture. Cette année, ils n'avaient mis eux-mêmes en culture que neuf acres, mais en conformité d'instructions reçues, M. Ogletree fit ensemencer vingt-neuf autres acres. Il a été rompu sur la réserve vingt nouvelles acres de terre pendant la saison dernière, et en conséquence, quarante-neuf acres, clôtures en fil métallique, seront prêtes à ensemencer au printemps. Il ont cinq chevaux et cinquante-cinq têtes de bétail. Une école a été ouverte sur la réserve il y a plusieurs années par la mission presbytérienne, mais il était difficile d'y réunir assez d'élèves pour qu'on pût continuer à bon droit de la tenir, elle fut fermée et n'a été rouverte qu'il y a un an, alors que la mission catholique fit un nouvel effort pour la remettre sur pied et que M. Norbert Nolin fut nommé pour la tenir dans une maison de Sauvage, car il n'existe pas de maison d'école sur la réserve. Des trente enfants de la bande en âge d'aller à l'école, il n'y en a que dix-huit qui la fréquentent, et l'assistance moyenne n'est que de huit environ par jour. Tous les efforts de l'agent et les miens pour engager les Sauvages à construire un bâtiment approprié à cet objet, n'ont abouti qu'à des promesses qui n'ont jamais été remplies. En d'autres temps, il arrivait fréquemment de voir un certain nombre de Sauvages sous l'influence de la boisson, mais grâce à la précaution qu'on a eue d'avoir de bons constables pour accompagner l'agent pendant que se faisaient les paiements cette année, on n'a été témoin d'aucun cas d'ivresse.

Après avoir terminé mon inspection ici, je me rendis par terre à la réserve du Lac-aux-Cygnes. Comme cette bande refusait aussi de demeurer sur la réserve, l'agent n'a pas jugé à propos de faire de nouvelles améliorations avant qu'il ne s'y établisse quelques-uns des Sauvages. Les trente acres qui ont été rompues et entourées d'une très bonne clôture en fil métallique il y a quelques années par M. Ogletree, conformément à des instructions données sur ma recommandation par le département, ont été ensemencées de blé cette année, et promettaient un rendement abondant au commencement de la saison. Aux jardins, près de la traverse de Hamilton, où résident le chef Plume-Jaune et un certain nombre de ses gens, ils avaient vingt acres en culture, qui leur ont donné quatre cents boisseaux de blé, cent boisseaux de pommes de terre, et quarante tonnes de foin. Leurs dix chevaux et leurs dix-sept têtes de bétail sont en excellent état. Ces deux endroits auront cinquante acres prêtes à la culture le printemps prochain.

Je visitai ensuite la réserve de la Longue-Plaine et j'y trouvai cinquante et un acres en culture. L'agent a fait rompre, l'été dernier, vingt-cinq autres acres dans la vallée de l'Assiniboine, parce que la terre cultivée jusqu'ici est située dans les plaines sur les bords de la rivière, et qu'elle est très légère et sableuse, tandis que celle de la vallée est un sol argileux très fertile. Cela, joint à l'étendue de terrain déjà en culture va faire soixante et onze acres prêtes à être ensemencées au printemps prochain. Ce qu'il y a de plus encourageant relativement à ces améliorations, c'est que tous les labours, les clôtures, etc., ont été faits par les Sauvages eux-mêmes sous les ordres de l'agent, qui leur a payé leur ouvrage principalement avec de la farine provenant du blé produit par la réserve. Ils ont mis en réserve quarante tonnes de foin pour les dix chevaux et les vingt-quatre têtes de bétail qu'ils possèdent. Je visitai ensuite le bureau et le magasin de l'agence et trouvai tout minutieusement exact. J'estime que M. Ogletree mérite de grands éloges pour l'énergie infatigable qu'il a déployée en faisant, dans des circonstances défavorables, des améliorations aussi considérables sur les diverses réserves dont il a le contrôle, et s'il persévère encore quelques années dans cette œuvre méritoire, son agence deviendra un modèle de prospérité agricole dans cette intendance.

L'agence de M. Muckle.

J'inspectai une partie de cette agence vers le milieu de juin, et j'en terminai l'inspection le 1er juillet. J'inspectai d'abord le bureau et le magasin, et j'y trouvai tout dans un état satisfaisant. J'inspectai ensuite les cinq écoles qui se tiennent sur la réserve de Saint-Pierre, et je constatai avec plaisir le progrès général qu'ont fait les élèves dans l'étude durant le dernier exercice, surtout ceux qui reçoivent l'habile enseignement des révérends MM. Cochrane et Davis, et de Mlle Tauffenback. Cent quatre-ving-deux enfants ont suivi ces écoles durant l'exercice, avec une assistance moyenne de quatre-vingt quatorze par jour. Ici et ailleurs, les meilleurs instituteurs se sont beaucoup plaints de la médiocrité de leurs appointements comparés à ceux payés aux instituteurs d'écoles élémentaires dans la province. Ils prétendaient qu'il n'était pas raisonnable de s'attendre qu'ils continueraient à tenir des écoles de Sauvages moyennant un traitement d'environ $300 par an en moyenne, tandis que d'autres instituteurs n'ayant pas une instruction supérieure à la leur reçoivent de $500 à $600 par année du bureau provincial de l'instruction publique. Sur cette réserve il y avait en culture dans la dernière saison 630 acres, qui ont donné trente boisseaux de maïs, 1,500 boisseaux de blé, 600 boisseaux d'avoine, 500 boisseaux d'orge et 8,000 boisseaux de pommes de terre. Les Sauvages de Saint Pierre deviennent très prospères et fort à l'aise. Ils ont 263 maisons, 187 granges et étables, 90 charrues, 89 herses, 42 chariots et charrettes, 4 vans, 745 outils et instruments aratoires, 43 chevaux, 459 bêtes à cornes, 50 cochons et 3,200 tonnes de foin. La valeur du poisson pris annuellement s'élève à $10,000, celle des fourrures à $1,200, et d'autres produits industriels vendus, à $5,000. L'hiver dernier, l'agent obtint du département la permission de vendre pour eux le bois sec, et vendit 690 cordes de bois de chauffage qui ont rapporté $1,016 00, laquelle somme fut distribuée aux cinquante-deux personnes intéressées dans l'affaire. Les $2,953.47 provenant d'amendes, de droits perçus sur du bois coupé illégalement et de la vente de lots faisant partie de l'emplacement de ville de Selkirk-Est, le tout placé au crédit de la bande, et les $2,000 avancées par le gouvernement pour le drainage des terrains marécageux de la réserve, ont été dépensées avec la plus grande économie. Il a été fait du drainage sur un parcours de plus de dix milles de la réserve du côté ouest de la rivière Rouge, et des milliers d'acres de la meilleure terre de la province ont été mis en valeur, augmentant ainsi immensément la richesse de la réserve. Les entrepreneurs Sauvages ont enlevé environ 29,000 verges cubes de déblais en faisant ces fossés, dont le fond est d'une largeur moyenne de 2 à 4 pieds. Je fis des arrangements avec l'agent, le chef et les conseillers pour faire rompre 640 acres de terre neuve et les faire clôturer de manière à ne former qu'un champ indivis prêt à être ensemencé au printemps, mais comme un grand nombre des membres de la bande étaient employés à faire du fossé, il ne fut rompu que 40 acres en conformité des mesures prises; cependant les Sauvages ont fait environ 50 acres de labours d'automne dans la vieille terre, de sorte qu'à la pro-

chaine saison 90 acres seront prêtes à être ensemencées, à part ce qu'ils vont préparer au printemps en sus de cela. On se propose de faire rompre une grande étendue de terre à la prochaine saison, et comme le chef et les conseillers sont pleinement convaincus des avantages qu'il y a de cultiver le sol de la réserve sur un plus grand pied, je suis sûr que leurs intentions seront complètement mises à effet.

L'école est habilement dirigée par Alex. Black, à la réserve de la Rivière-de-la-Tête-Ouverte. Il n'y avait que 13 élèves présents lors de ma visite, quoiqu'il y eût 23 noms sur la liste. Les élèves ont fait preuve d'une connaissance approfondie des matières qui leur sont enseignées. Ils connaissent la géographie du Canada mieux que dans toute autre école sous mon contrôle. Le bâtiment de mission dans lequel se tient l'école n'est pas situé dans un endroit central; les Sauvages ont commencé à bâtir une autre maison d'école de 20 pieds sur 25. Ils ont déjà érigé les murs, et comme le département ne leur avait pas donné d'aide pour l'achèvement de la maison d'école de la mission, je fis des arrangements pour leur fournir du bois de service et d'autres matériaux jusqu'à concurrence de $100 pour leur permettre de la finir. Ces Sauvages avancent graduellement dans la voie de la civilisation. Ils ont 41 maisons construites en troncs d'arbres, 18 granges et étables, 37 acres en culture. Ils ont réservé 280 tonnes de foin pour leur 63 têtes de bétail. La valeur du poisson qu'ils ont pris durant l'exercice s'élève à $5,000, celle des fourrures à $1,500, et celle des autres industries à $1,500.

A mon arrivée à Fort-Alexander, j'inspectai l'école des Sauvages, actuellement sous la direction du Père LeBret, mais auparavant tenue avec talent pendant bien des années par le regretté Père Madore. Sa mort prématurée, après avoir joué un si noble et si brillant rôle, est profondément regrettée, et le souvenir de sa mansuétude restera longtemps cher à la mémoire de ses amis affligés.

Cette école, bien que sous la direction du Père LeBret, est faite par Mlle Chevalier, personne parfaitement bien douée, qui a acquis une grande expérience dans la carrière de l'enseignement en la province de Québec. Trente noms figuraient sur le registre, et vingt-huit élèves étaient présents lors de ma visite. Les exercices de lecture, d'épellation, d'arithmétique et de musique furent très remarquables, et donnaient la preuve évidente de l'excellence du mode d'éducation suivi par l'institutrice. L'autre école de la réserve, tenue par M. Kincaid, n'était pas ouverte quand je l'ai visitée, je ne puis donc faire rapport à son sujet, mais on m'informe que les élèves y font des progrès satisfaisants. Cette bande de Sauvages a 85 maisons, 32 granges et étables, et 81 acres en culture. Ils ont pris du poisson pour une valeur de $9,000 et des bêtes à fourrures pour $5,000. Il se tue un grand nombre d'orignaux et de caribous dans les alentours de Fort-Alexander et de la Rivière-à-la-Tête-Ouverte, et partout les Sauvages ont un ample approvisionnement de viande fraîche. A la première de ces réserves il y a 93 têtes de bétail, 57 cochons et 5 chevaux. Les Sauvages de cette agence se plaignent que les Métis qui se sont retirés du traité et qui ont obtenu en conséquence des certificats de terres, refusent à présent de quitter la réserve selon qu'il était convenu, et que de plus, comme ils ne sont pas soumis aux mêmes exigences de la loi, ils apportent chez eux des liqueurs enivrantes qu'ils vendent clandestinement aux Sauvages.

L'agence de M. McPherson.

Je partis le 21 juillet de Winnipeg pour Assabaskashing, et j'y arrivai le 23 du même mois. J'inspectai les bureaux et le magasin récemment construit à l'agence, et je les trouvai bien adaptés à leurs fins, car ils sont commodes et solidement bâtis. Les livres de la correspondance, des recettes, des provisions et les registres sont tenus avec exactitude, mais ils n'ont pas d'index alphabétique comme ils devraient en avoir, pour qu'on puisse les consulter commodément. L'agent me dit qu'il ferait réparer cette omission aussitôt que possible. Les approvisionnements disponibles furent examinés, et je trouvai qu'ils correspondaient à l'inventaire transmis au département. Le lendemain, j'allai, en compagnie de l'agent, au camp des Sauvages du Lac-des-Bois où ils reçoivent leurs paiements annuels. Les chefs et les conseillers ainsi qu'un certain nombre d'autres Sauvages y étaient encore célébrant leurs observances païennes traditionnelles. Après les poignées de main habituelles avant de

commencer leurs discours, ils se dirent fort heureux de me voir, ajoutant que j'étais tout à fait bienvenu à leur assemblée, parce qu'ils désiraient me parler de différentes affaires se rapportant à eux et à leurs réserves. Ils voulaient recevoir leurs annuités au camp comme auparavant, et non à leurs réserves respectives comme on l'avait proposé, car ils prêtendaient que s'il en était autrement, leurs réserves seraient inondées de liqueurs enivrantes pendant que se feraient les paiements, vu qu'il serait impossible d'empêcher cet abominable trafic ou d'arrêter les contrevenants, d'autant plus que plusieurs des réserves sont à proximité de la frontière internationale, tandis que le camp est éloigné de plus de trente milles du territoire des Etats Unis, et en outre sa situation centrale rend plus facile aux diverses bandes du Lac de s'y assembler pour recevoir leurs annuités.

Le paiement des annuités aux Sauvages compris dans les limites de cette agence fut fait, comme d'habitude, avec beaucoup de soin et d'exactitude. Les provisions, la ficelle, les munitions et instruments aratoires distribués à ces Sauvages, l'été dernier, en vertu du marché, étaient pleinement conformes aux échantillons. Il n'y eut pas de vente de boissons au camp lors des paiements, grâce à la vigilance des constables nommés pour faire bonne garde à cet effet, mais un trafiquant américain apporta environ quarante gallons de wisky dans une île située à dix milles du camp, pendant que s'effectuaient les paiements. Quand l'agent fut informé que les Sauvages achetaient du wisky de cet individu, il dépêcha ses bateliers et un constable à sa poursuite, mais il fut probablement averti de leur approche et il s'enfuit par les eaux américaines pour se mettre à l'abri des poursuites sous la protection du drapeau étoilé.

L'automne dernier, les enfants des Sauvages de cette agence ont souffert de la coqueluche et d'autres maladies contagieuses qui en emportèrent un grand nombre. Presque tous les Sauvages appartenant à cette agence et sur qui le vaccin n'avait pas bien pris, ont été vaccinés durant l'été. De grands incendies ont eu lieu d'une extrémité à l'autre du district pendant l'exercice en cours, et une quantité considérable d'excellent bois de construction a été brûlée ou partiellement détruite sur les réserves de la Grosse-Ile et d'Assabaska nos 31*c*, 35*c* et F. La récolte du riz sauvage au bord des baies, des anses et des rivières, a été supérieure, et les Sauvages en ont recueilli des centaines de boisseaux, de sorte qu'il n'y a pas à appréhender de famine pour l'hiver prochain. Les fourrures qu'ils vendent annuellement se montent à plus de $6,000, et ils ont récolté cette année environ trois mille boisseaux de pommes de terre. Cela, joint au poisson qu'ils ont pris, doit suffire à leur subsistance. Ils ont 125 maisons faites en troncs d'arbres, 114 têtes de bétail et environ 87 acres en culture. Ces Sauvages ne s'occupent nullement de faire instruire leurs enfants, sauf à la baie Sabaska, où le chef veut qu'il soit ouvert une école, et promet d'acheter cet hiver un bâtiment destiné à cette fin, et à Islington, où il est établi depuis nombre d'années une école de mission épiscopalienne, qui toujours a été tenue depuis par intervalles par différents instituteurs. M. Ingram, celui qui en est maintenant chargé, n'était entré en fonctions que depuis quelques jours avant mon inspection de son école, et en conséquence je ne puis dire quels progrès feront ses élèves sous sa direction.

L'agence de M. Pither.

Après avoir terminé mon inspection de l'agence ci-dessus mentionnée, je me rendis à celle de Coutcheeching, j'y trouvai tout en bon ordre, et les distributions faites des fournitures reçues régulièrement entrées dans les livres.

Les bandes de la Rivière-La-Pluie font graduellement des progrès en agriculture, mais celles du Lac-La-Pluie, de la Rivière-La-Seine et du Lac-La-Croix n'en font pas beaucoup. Les premières de ces bandes ont une école sur chaque réserve, tandis que les dernières n'ont d'ouverte que l'école de Coutcheeching. Aux réserves de Hungry-Hall, on a entrepris, l'été dernier, la construction d'une maison d'école dans un endroit central pour la commodité des enfants des deux réserves, et des sièges, des pupitres, une porte, un poêle, des fenêtres et du bois de service furent ensuite fournis pour l'achever. M. Kirkland, instituteur capable et expérimenté, avait ouvert provisoirement une école dans un des bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson jusqu'à ce que la maison d'école fût terminée, et il enseigne maintenant, dans la

maison érigée à cet effet, à vingt-six élèves qui n'étaient jamais encore allés à l'école. Il n'y avait qu'environ sept acres en culture sur ces deux réserves dans la dernière saison. Le constable nommé pour accompagner l'agent durant le paiement des annuités, a saisi 14 gallons de wisky qui avaient été apportés sur un remorqueur par un trafiquant de wisky à l'embouchure de la rivière dans le but de les débiter aux Sauvages de l'autre côté de la rivière sur le territoire américain, mais quand le remorqueur se trouva dans les eaux canadiennes, la boisson fut saisie et confisquée. Ça été le seul exemple, lors des paiements en cette agence, où l'on ait tenté de faire ce trafic illégal, et la promptitude des fonctionnaires à l'empêcher, a déconcerté tous autres efforts dans ce sens. Aux réserves du Long-Sault, les Sauvages avaient ensemencé trente acres de maïs, de pommes de terre, d'avoine et d'orge, qui promettaient de donner un rendement moyen. Il y a une école en commun entre les deux réserves. Elle est tenue par M. Miles, qui avait été nommé à cette position après le départ de son prédécesseur, M. Elliott, l'été dernier, parti pour prendre la direction d'une école de mission épiscopalienne dans le district de la rivière McKenzie. M. Miles a trente-huit élèves en classe, qui ont fait des progrès considérables dans l'instruction élémentaire sous l'instituteur précédent. Sur ces réserves il y a vingt-six maisons, neuf étables et seize têtes de bétail. Aux réserves des Rapides-du-Manitou, les Sauvages ont neuf maisons, trois étables, trente-quatre acres et demie en culture, qui ont donné dans la dernière saison trente boisseaux de blé, trente boisseaux d'avoine et mille boisseaux de pommes de terre. Il n'y a pas d'école ouverte sur ces réserves depuis le départ de M. Kirkland, car jusqu'ici tous les efforts faits pour obtenir les services d'un autre instituteur au prix offert pour la tenue d'une école de Sauvages ont échoué.

Ces bandes sont plus industrieuses et plus prospères que toutes les autres de cette agence. A la réserve des Petites-Fourches, les quinze acres rompues et clôturées l'an dernier pour les Sauvages conformément aux instructions du gouvernement, ont été labourées cette année et ensemencées de blé, d'avoine, d'orge et de pommes de terre. L'école est tenue par M. Coates, qui a vingt-quatre élèves dont l'assistance est irrégulière, la moyenne n'étant que de cinq par jour. Aux réserves de Coutcheeching, les Sauvages ne font pas beaucoup de progrès en agriculture. Leurs jardins ne sont pas à beaucoup près aussi bien cultivés qu'autrefois. L'école est tenue par M. O'Keefe, qui fait tout ce dont il est capsble pour l'avancement de ses élèves. Il a quarante-neuf noms sur son registre, mais l'assistance moyenne n'est que de quatorze par jour. Aux réserves de Naicatchewenin, de Niekickesminescan, du Lac-La-Croix et de la Rivière-la-Seine, il y a en culture de cinq à quinze acres sur chaque réserve, et elles n'ont rien produit de grande valeur si ce n'est les pommes de terre, qui ont rapporté de cent à cinq cents boisseaux sur chaque réserve. Ces bandes sont toutes païennes, et n'ont pas d'écoles; elles ne désirent pas non plus qu'il en soit ouvert sur leurs réserves.

L'agence de M. McIntyre.

A mon retour de Fort-Francis au Portage-du-Rat le 30 juillet, je commençai mon inspection de cette agence et je la terminai le 13 août. A mon arrivée à Fort William j'inspectai le bureau et le magasin de l'agence, et je trouvai toutes les affaires s'y rapportant en bon ordre. Les livres de provisions, de correspondance et les registres sont tenus avec propreté et exactitude. La manière dont tout se fait relativement aux entrées dans les livres, aux copies de lettres et aux autres affaires, est irréprochable. L'agent m'accompagna à la réserve du Lac-des-Mille-Lacs, près de la Savane, et après avoir discuté à fond l'à-propos de faire des améliorations à la Pointe-au-Peuplier où plus de cinquante acres de terrain boisé ont été ravagées par le feu il y a nombre d'années, et où le bois qui n'a pas été détruit alors est presque tout tombé depuis, ce qui fait que cette étendue de terre pourrait être aisément défrichée et clôturée par les Sauvages sous les ordres de l'agent si on leur fournissait des vivres tandis qu'ils travailleraient à cette entreprise, je mis la question sur le tapis devant la bande assemblée en conseil, et elle se déclara à l'unanimité en faveur de ma proposition. En conséquence je chargeai l'agent de surveiller en personne les travaux et de distribuer des rations quotidiennes à tout Sauvage qui prendrait part régulièrement à ces travaux. On se mit à l'œuvre quelque temps après. Quoique toute

l'entreprise ne fût pas achevée, elle eut toutefois de bons commencements, et si les huit acres défrichées sont convenablement ensemencées et clôturées à la prochaine saison, il peut être récolté assez de céréales et de plantes légumineuses pour suffire aux besoins actuels de la bande. Elle aura cet hiver à dépendre largement de la pêche et de la chasse pour sa subsistance, car elle n'a récolté que soixante-douze boisseaux de pommes de terre dans la dernière saison. La bande du Lac-Wabegon et du Lac-de-l'Aigle ont construit les murs d'une maison d'école l'été dernier, et il a été fourni pour l'achever, du bois de construction et des meubles. M. Gosling, l'instituteur nommé l'automne passé, fait rapport que le bâtiment est fini, mais que l'assistance est très minime, parce que les parents sont au loin à faire la pêche et la chasse. Le chef et les conseillers m'ont demandé d'exprimer leurs remerciements au gouvernement pour les outils de charpenterie et les instruments aratoires qui leur ont été fournis.

Après avoir terminé mon inspection de cette réserve, je partis pour le Lac-Seul, en passant par la Tête-du-Français, et arrivai à ce dernier endroit, où un des conseillers et un certain nombre de ses adhérents ont une réserve, et opèrent des améliorations considérables grâce à l'énergie et à l'influence de ce Sauvage fort intelligent et industrieux qui a achevé une maison d'école très habilement construite, a construit une maison pour loger les voyageurs; ses champs, bien cultivés, de blé, de pommes de terre, d'orge, de pois, de maïs, de carottes et de citrouilles, sont supérieurs à tous les autres dans l'agence. L'école est tenue par M. Spence, qui lui a fait faire de grands progrès dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique depuis qu'il en a pris la direction il y a environ un an et demi. La cour de l'école était couverte de la variété la plus choisie de fleurs en plein épanouissement. Les graines ont été fournies par l'agent, elles ont été mises en terre et cultivées par l'instituteur. En arrivant au Lac-Seul, j'inspectai l'école tenue depuis nombre d'années par le révérend M. Irvine, et je n'y trouvai que peu d'élèves présents surtout à cause de la distance qu'ont à parcourir beaucoup d'entre eux pour s'y rendre, mais comme une maison d'école est maintenant achevée sur la réserve, il est probable que l'assistance sera plus nombreuse et plus régulière qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

L'instituteur, qui a fait son cours d'étude au collège Saint-Jean ici, est un homme instruit, et nous devons regretter que ses efforts auprès des enfants Sauvages du Lac-Seul n'aient pas eu plus de succès; mais le meilleur maître ne peut réussir si les enfants ne vont pas assidûment à l'école. J'ai fait comprendre aux parents l'absolue nécessité d'y envoyer régulièrement leurs enfants, et ils ont promis de suivre mes recommandations. Ces Sauvages ont un plus grand nombre de maisons confortables que ceux des autres bandes couvertes par le traité n° 3; ils sont aussi très industrieux et prospèrent beaucoup. Aucun d'eux ne se livre au jeu, à la danse et à l'intempérance. Ils possèdent quarante maisons, quarante-deux acres de terre en culture, seize têtes de bétail; ils ont récolté, l'année dernière, 19 boisseaux de blé, 24 d'avoine, 2,865 de pommes de terre, et ils ont capturé pour une valeur de $2,250 de poisson et $5,500 de fourrures. Après avoir terminé l'inspection de cette réserve, je me rendis à Grassy-Narrows, sur la Rivière-aux-Anglais, où résident le chef O'Cheek et une partie de la bande Mattawan. Ils n'ont que de petits jardins et quelques huttes. Leur école est dirigée par M. Blais, et elle ne paraît pas faire beaucoup de progrès. Le chef et les autres membres de la bande sont établis à Sabasking, où une réserve a été arpentée pour eux. Comme les deux réserves se trouvent à une journée de marche l'une de l'autre, ces groupes de la bande demandent qu'on les paye, à l'avenir, sur leurs réserves respectives.

Fait qui mérite d'être noté: Aucune boisson enivrante n'a été introduite dans les réserves de cette agence durant le paiement des annuités, l'été dernier.

Quatre jeunes Sauvages appartenant aux bandes des lacs Seul, Wabegon et de l'Aigle sont allés, l'été dernier, au "Shingwauk Home" du Sault Sainte-Marie pour y apprendre différentes industries. Deux de ces jeunes gens veulent devenir charpentiers, deux maîtres d'école et un cultivateur. Ils y sont allés à l'instigation du Révd. M. Irvine, qui leur en a fourni les moyens.

Agence de M. Mackay.

Le 27 août, je partis de Winnipeg pour aller inspecter cette agence, et j'arrivai à la réserve de la Rivière-Noire le 3 septembre. Je visitai l'école sauvage dirigée par M. Lys et installée provisoirement dans la maison du chef en attendant l'achèvement de la maison d'école alors en cours de construction. Quinze noms étaient inscrits sur le registre, et il y avait présents douze élèves, dont quatre lisaient dans le second livre et les autres apprenaient l'alphabet. J'ai pris des arrangements avec les Sauvages pour qu'ils continuassent de suite les travaux de construction de l'école, et j'ai fait venir de Selkirk, dans ce but, 1,000 pieds de bois pour le plafonnage et le plancher; l'ameublement avait été envoyé de Winnipeg dans une autre occasion. Le chef, qui n'était pas bien depuis qu'il avait été vacciné l'année dernière, me demanda son admission à l'hôpital de Winnipeg, et je lui donnai à cet effet une lettre pour le Dr Kerr, qui l'a soigné jusqu'à parfait rétablissement. A la réserve de la Rivière-Creuse l'école était fermée lors de ma visite, car M. Roberts avait abandonné l'enseignement; Wm. H. Prince, son successeur, ne l'a rouverte que plus tard. Le nombre des enfants inscrits sur le registre était de 30, et la moyenne de l'assistance quotidienne était de 12 élèves. Ce groupe de la bande des îles a bien vécu tant que la scierie de Dick et Banning a pu lui donner de l'ouvrage; mais dès qu'elle eut cessé ses opérations, les Sauvages durent retourner à la pêche et à la chasse pour vivre, car leurs jardins ne leur rapportent que 200 boisseaux environ de pommes de terre. A la réserve du Détroit-du-Huard les Sauvages font des progrès considérables en agriculture et en bâtisses. Le conseiller Thickfoot et ses fils désirent avoir plus d'instruments aratoires afin de pouvoir pousser leurs défrichements plus loin. L'école est dirigée par M. Doucet, et les dix enfants qui la fréquentent ne font pas beaucoup de progrès, d'après ce que j'ai pu voir et d'après les informations que j'ai prises. Les Sauvages de la Rivière-Veine-de-Sang n'ont, sur la réserve, que cinq logements et deux acres de terre en culture. Ils vivent principalement de pêche et de chasse, et on ne peut les décider à cultiver le sol. Leurs animaux étaient en excellente condition lors de ma visite. Le chef se plaint de ce que les membres de sa bande ne veulent pas l'aider à faire du foin pour le bétail. C'est la seule réserve du traité n° 5 qui n'ait pas d'école, et elle n'en aura une que lorsqu'elle sera habitée par un plus grand nombre de Sauvages. A la rivière Fisher, j'ai visité les jardins de la réserve, et il m'a fait plaisir de constater une plus grande étendue de terres en culture: 35 acres étaient semées en blé, orge, avoine et pommes de terre, et elles ont donné 40 boisseaux de grain et 3,000 boisseaux de pommes de terre. Les Sauvages ont 57 maisons, 27 étables et 72 têtes de bétail. J'ai inspecté l'école que dirige Mlle Bond. J'y ai trouvé 61 noms inscrits sur le registre, et constaté une assistance quotidienne de 26 élèves; 30 lisent dans les 2e, 3e ou 4e livres, et les autres dans l'abécédaire ou le 1er livre; 11 apprennent l'arithmétique jusqu'à la multiplication, et tous le chant. Les différentes classes sont remarquablement fortes, ce qui témoigne des peines que se donne mademoiselle Bond, dont les talents supérieurs en font une institutrice modèle. Les Sauvages m'ont dit qu'ils avaient l'intention de confectionner, cet automne, un chemin sur la réserve, de chaque côté de la rivière. Sinclair, le conseiller de la réserve de la Rivière-Tête-de-Brochet, après en avoir obtenu la permission de l'agent, a démoli la maison d'école pour la reconstruire sur le lot qui avait été arpenté comme emplacement d'école et qui est plus central; mais il abandonna le bois et l'ameublement sur le terrain, et refusa de reconstruire sans l'aide du gouvernement. Je lui reprochai sa conduite, et il a fini par promettre qu'il reconstruirait au printemps; en attendant il a mis son logement, une maison neuve, à la disposition de l'école. Comme je n'ai pu m'assurer d'un instituteur, l'école est fermée depuis une couple d'années. Cette bande a fait certains progrès en bâtisses et en agriculture; la réserve renferme 14 maisons et 14 acres qui ont donné l'année dernière 5 boisseaux d'orge et 1,400 boisseaux de pommes de terre. A mon arrivée à l'agence de la Rivière-Beren le 14 septembre, j'inspectai le bureau et le magasin qui venaient d'être terminés; ils sont commodes et suffisent à tous les besoins de l'agence. Comme l'agent était allé à Winnipeg et n'avait pas laissé ses livres et sa correspondance là où j'aurais pu y avoir accès, il m'a été impossible de faire une inspection complète de son bureau. Les

meubles qui avaient été fournis l'année dernière pour la nouvelle école qui devait alors être terminée et la moitié des biscuits fournis cette année ont été emmagasinés. Il est à regretter que la nouvelle école ne soit pas finie. Les murs de la maison, qui ont 20 x 25 pieds, ont été élevés dans le cours de l'été, et j'ai poussé les Sauvages à la terminer le plus tôt possible, mais je ne saurais dire s'ils l'ont fait. J'ai ensuite inspecté l'école si bien conduite par mademoiselle Porkington, une institutrice habile et expérimentée. Le nombre des élèves présents était de 49, bien que l'assistance quotidienne ne s'élève pas plus qu'à 20 élèves. Les exercices de lecture, d'orthographe, d'écriture, d'arithmétique et de musique ont été très bien et ont démontré l'excellence de l'enseignement. J'assistai à un conseil de Sauvages dans le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le 16 septembre, j'arrivai à la réserve de la Rivière-du-Tremble, où est établi un groupe de la bande de la Rivière-Beren. Une école a été ouverte sur cette réserve depuis un an. La maison, qui est en partie terminée, mesure 20 x 30 pieds, et 10 pieds sur sa longueur sont occupés par le logement de l'instituteur. Le registre contient les noms de 51 élèves et constate une assistance quotidienne de 34. Les élèves que j'ai examinés étaient des commençants ; leur maître m'informa que les plus avancés étaient absents. J'ai ordonné à la Compagnie de la Baie-d'Hudson de fournir des clous et des pentures de portes pour la maison d'école, et j'ai fait des arrangements avec elle pour qu'elle leur livre 50 boisseaux de pommes de terre de semence le printemps prochain, car la navigation ouvre trop tard pour qu'on leur en envoie de Winnipeg à temps, outre que les frais de transport s'élèverait à plus du double du prix d'achat. J'arrivai à Norway-House le 21 septembre et je fis les mêmes arrangements avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour fournir à cette bande 75 boisseaux de pommes de terre de semence, et 40 boisseaux à la bande du Lac-la-Croix. Dans l'après-midi, je visitai l'école. Il y avait 46 noms sur le registre, et la moyenne de l'assistance est de 25 élèves. Le maître d'école, Edward Poponikes, un membre de la bande, est un excellent instituteur, dans la mesure de ses connaissances. Grâce à son énergie et à sa persévérance, l'école progresse favorablement. L'enseignement comprend la lecture, l'arithmétique, l'orthographe, l'écriture et la musique. Après l'inspection, j'eus une entrevue avec les Sauvages dans la maison d'école. La réserve renferme 83 maisons, 38 étables et 25 acres de terre en culture. La dernière récolte a rapporté 12 boisseaux d'orge et 2,500 boisseaux de pommes de terre. Les Sauvages possèdent 81 têtes de bétail, et ils craignaient que, vu la sécheresse, leur récolte de foin serait insuffisante.

Agence de M. Reader.

Le 23 septembre, je partis de Norway-House pour Grands-Rapides, où j'arrivai le 28. J'allai pour inspecter l'école, mais la vacance d'été n'était pas encore terminée, et il n'y avait ni maître ni élèves. M. Padmore, l'instituteur, est un Anglais très instruit, qui dirige son école à la satisfaction de tous les intéressés. Un grand nombre de Métis qui appartiennent à cette bande se sont retirés du traité afin d'obtenir des certificats de terres ; par suite, il n'y avait, sur la réserve, que bien peu de terre cultivée. L'année dernière, les Sauvages n'ont récolté que 400 boisseaux de pommes de terre, et 6 tonnes de foin pour leurs sept têtes de bétail. Le 2 octobre, j'arrivai à Chimawawin. L'école est fermée depuis Noël, époque où l'instituteur Lindsay a donné sa démission, et je n'ai pu lui trouver un successeur. Ce groupe de la bande du Lac-de-l'Orignal, vivant principalement de poisson, ne fait pas beaucoup de culture ; il n'a récolté que 150 boisseaux de pommes de terre, l'année dernière. Les membres de la bande établis au Lac-de-l'Orignal désirent beaucoup avoir une école sur leur réserve. Ils ont à peu près terminé la maison, et les meubles qui lui sont destinés avaient été expédiés de Winnipeg aux Grands-Rapides l'automne dernier ; mais la navigation ayant été close de bonne heure, ils n'ont pu parvenir à destination. Ces Sauvages sont plus industrieux que ceux de Chimawawin. Leur principale source de subsistance est la pêche et la chasse, car le sol rocheux de leur réserve ne se prête pas à l'agriculture. Arrivé au Pas le 4 octobre, j'inspectai l'école dirigée par M. Jefferson. Il y avait 50 noms sur le registre et une assistance moyenne de 20 élèves. Les enfants n'ont guère fait de progrès depuis ma visite de l'année dernière. La réserve renferme 53 maisons et 16 étables. L'étendue de terres en culture est de 25 acres qui

ont produit, l'année dernière, 6 boisseaux d'orge et 750 de pommes de terre. Les Sauvages possèdent 56 têtes de bétail, et ils ont récolté 60 tonnes de foin pour hiverner leurs animaux. Un grand nombre de Métis du Pas, de la Rivière-au-Bouleau, de Cumberland et des Grands-Rapides se sont retirés du traité, l'été dernier, pour obtenir des certificats de terre en échange ; par conséquent, ils n'ont pas reçu d'annuités cette année. Après une entrevue avec les Sauvages, j'allai, accompagné de l'agent, inspecter l'école du Grand-Remous dirigée par M. Gow. Depuis que les Métis se sont retirés du traité, le nombre des enfants qui fréquentent l'école a diminué ; par suite, quoique très compétent, l'instituteur Gow n'a pu accomplir autant que son prédécesseur. Je suis heureux de dire que M. l'agent Reader remplit sa charge fidèlement et consciencieusement. Il porte le plus grand intérêt au bien-être des Sauvages confiés à ses soins, et ses efforts sont infatigables.

Agence de M. Martineau.

Je retournai, *viâ* Portage-Moussu, au Lac-Winnipegoosis pour inspecter cette agence, et j'arrivai le 11 octobre à la réserve de la Baie-des-Canards. Comme tous les membres de cette bande s'étaient retirés du traité, sauf quelques familles qui sont allées au Creek-du-Pin, où elles veulent avoir une réserve, les premiers désirent demeurer sur leur réserve, car il ne restait aucun Sauvage pour prendre soin du bétail. Baptiste Chartrand, un des Métis qui s'étaient retirés du traité, s'en était chargé. J'ai envoyé à Quewesum, le conseiller qui demeure au Creek-du-Pin, l'ordre de prendre charge des animaux, et s'il leur arrive quelque chose par suite de sa négligence, il en sera responsable. Les Métis et les Sauvages n'ont porté aucun intérêt à l'agriculture l'année dernière ; par conséquent ils n'ont presque rien récolté, et ils comptent presque entièrement sur la pêche et la chasse pour vivre. Comme il ne reste plus de Sauvages sur la réserve, l'instituteur, M. Adams, a dû fermer l'école, au grand regret des Métis, qui voudraient la voir continuer et qui se sont déclarés prêts à payer une somme raisonnable pour l'instruction de leurs enfants auxquels l'excellent instituteur avait fait faire des progrès considérables depuis deux ans. Le 13 octobre j'arrivai à la réserve de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau, et j'inspectai l'école habilement conduite par M. Adams, qui avait auparavant la direction de celle de la Baie-des-Canards. Le nombre des enfants inscrits sur le registre était de 36, et celui de l'assistance moyenne 32. Les élèves, après avoir lu leurs leçons, les ont traduites en ojibway et en français, tout en indiquant les objets dont il y était question. Le 15, j'inspectai l'école de la Rivière-du-Corbeau, qui est dirigée par M. Storr et qui compte 29 élèves, avec une assistance moyenne de 20. Les aptitudes de ce monsieur sont très limitées, et il n'est employé qu'en attendant qu'on puisse se procurer les services d'un instituteur plus compétent. La bande possède 32 animaux en excellente condition, sauf les bœufs, qui sont devenus inutiles à la suite de blessures reçues. Ces Sauvages entreprenants et industrieux récoltent chaque année une grande quantité de pommes de terre. La moitié environ de la bande de Fairford est composée de Métis qui se sont retirés du traité l'été dernier avant de recevoir leurs annuités. Les Sauvages de cette bande possèdent 29 maisons et 14 étables, 38 acres de terre en culture qui ont donné 17 boisseaux de blé, 50 d'orge et 500 de pommes de terre, 180 bêtes à cornes, 4 moutons et 4 cochons. La réserve renferme deux écoles fort habilement conduites par le Rév. M. Bruce et M. Anderson. Le premier a les élèves les plus avancés de la surintendance, et est l'un des meilleurs instituteurs à l'emploi du département. Les deux bandes du Lac-Saint-Martin ne font pas de progrès appréciables en agriculture et elles ne paraissent pas porter un vif intérêt à l'éducation, car l'école établie sur leur réserve est très peu fréquentée. En arrivant à l'agence au détroit du lac Manitoba, le 17, je fis la visite du bureau et du magasin, où tout était en ordre. J'ai constaté, toutefois, que le livre de copies de lettres était illisible en certains endroits ; mais l'agent m'a dit qu'il n'avait pas de presse, et que c'était la raison de la défectuosité qui m'a frappé. Le lendemain, accompagné de l'agent, je me rendis à la réserve du Lac-Manitoba, et nous arrivâmes au Creek-du-Chien le 19. Depuis que les eaux du lac qui ont inondé la réserve pendant nombre d'années se sont retirées, les Sauvages reviennent à leurs maisons et à leurs jardins qu'ils avaient abandonnés. Ils possèdent un troupeau de 73 bêtes à cornes en excellente condition, pour lesquelles ils ont

récolté 160 tonnes de foin. Un des conseillers a demandé combien d'animaux il leur faudrait élever avec ceux qui leur ont été fournis par le département avant qu'il leur fût permis d'en tuer; il déclara que, pour sa part, il en avait élevé onze et qu'il pensait être en droit d'en consacrer quelques-uns à son propre usage. Cette réserve est très favorable au pâturage, et si on laisse les animaux croître en nombre pendant quelques années encore, les Sauvages, en faisant un peu d'agriculture, pourront vivre à l'aise. Une lutte acrimonieuse a existé pendant plusieurs années entre le chef et ses conseillers au sujet de la position de l'école. Le premier la voulait à la Pointe-de-Sable, où il réside avec ses partisans, et les seconds insistaient pour l'avoir au Creek-du-Chien, à 5 ou 6 milles de là, où ils sont établis avec leurs adeptes. Ils disaient que si l'école était maintenue dans une localité centrale, ils finiraient eux-mêmes une autre maison d'école,—ce qu'ils ont fait l'automne dernier, et l'école a été transférée de la Pointe-de-Sable à l'endroit qui avait été convenu d'abord. Par suite de ces dissensions, l'assistance à l'école est très faible et très irrégulière; aussi, les enfants n'ont guère fait de progrès sous la direction de M. Tweedle, mais on espère de meilleurs résultats lorsque l'harmonie sera rétablie. Comme la moitié de la bande du Flux et Reflux se sont retirés du traité, le nombre des enfants qui fréquentent l'école a diminué, mais ceux qui sont restés profitent de l'excellent enseignement de M. Flett. Il s'est fait peu de culture sur la réserve l'année dernière, car presque tous les Métis avaient abandonné leurs jardins en se retirant du traité, et les Sauvages de la bande n'ont semé que quelques boisseaux de pommes de terre. En arrivant à la réserve de la Baie-de-Sable, le 20, je convoquai une assemblée des Métis qui s'étaient retirés du traité, car les seize Sauvages qui constituent aujourd'hui la bande étaient allés à la Montagne-du-Dauphin, où ils font la chasse pour vivre. J'ai pris connaissance des plaintes qui ont été portées contre l'agent, auquel on a reproché de les avoir incités par de fausses représentations à se retirer du traité; mais les accusateurs n'ont pu établir leurs accusations. Il a produit des lettres par lesquelles les Métis eux-mêmes l'ont supplié à maintes reprises de les libérer des obligations du traité parce qu'ils voulaient obtenir des certificats de terre. George Spence et Petit-Poisson étaient les seuls Métis présents qui prétendirent avoir compris de ce que M. Martineau leur avait dit qu'ils pourraient retenir leurs possessions dans les limites de la réserve après qu'ils se seraient retirés du traité. L'ex-chef et tous les Métis présents s'inscrivirent en faux contre cette assertion et déclarèrent que l'agent, dans l'assemblée tenue à cette fin, leur avait dit qu'ils auraient à sortir de la réserve dès qu'ils se seraient retirés du traité. Il est donc évident qu'ils connaissaient tous les conséquences de leur retrait, et ces prétendus griefs publiés à son de trompette ont été inventés par des intéressés malintentionnés ou par les Métis eux-mêmes qui ont gaspillé le produit de leurs certificats de terre. J'ai fait des arrangements avec Nicolas Spence pour qu'il prît soin des animaux jusqu'à plus amples instructions. L'école a été fermée pendant l'été, car il n'y avait pas d'enfants sauvages pour la fréquenter. A mon arrivée à Totogan le lendemain, Baptiste Metwaywenind vint me voir et me déclara qu'il n'avait jamais demandé à l'agent la permission de se retirer du traité, bien qu'il eût appris qu'un marchand de certificats de terres l'eût fait pour lui. Je trouvai sa croix au bas de sa demande qui est en liasse dans ce bureau, et elle est certifiée par un nommé Garrioch que j'ai vu à ce sujet. Il paraîtrait d'après les recherches que j'ai faites jusqu'ici, que cet individu n'a jamais compris, en faisant sa croix, qu'il demandait à se retirer du traité. Cependant je vais pousser mes recherches plus loin, et j'en ferai rapport plus tard. 5,794 Sauvages établis dans les limites de cette surintendance ont été vaccinés l'année dernière, et tous ceux sur lesquels l'opération n'avait pas réussi la première fois sont maintenant vaccinés, en sorte que nous n'avons pas à craindre une épidémie de petite vérole parmi eux. La rougeole, la scarlatine et la coqueluche ont régné parmi les différentes bandes durant l'été.

Le résumé suivant, compilé avec soin sur les tableaux statistiques ci-inclus, représente approximativement la condition actuelle des affaires des Sauvages dans cette surintendance:—Le nombre total de Sauvages qui ont pris part aux dernier paiement d'annuités est de 8,754, soit sur l'année précédente une diminution de 1,291 qui s'explique par le grand nombre d'absents et par celui des Métis qui se sont retirés du traité pour recevoir des certificats de terres. Le nombre de maisons sur

les réserves est de 1,370, soit une augmentation de 51, et celui des granges et d'étables 550, soit une augmentation de 11 sur l'année dernière, évaluées à 99,870. L'étendue de terres en culture est de 1,547 acres, soit une augmentation de 623 acres, plus 146 acres de terres défoncées cette automne et qui ne sont pas compris dans cette quantité. Le nombre d'instruments aratoires est de 263 charrues, 256 herses, 102 wagons et charrettes, 6 moulins à vanner et 7,141 articles plus petits. Le nombre de chevaux est de 190 et celui des bêtes à cornes 1,770, soit une augmentation de 278 têtes de bétail. Le nombre des moutons est de 4 et celui des cochons 142, soit une augmentation de 52. Le nombre de boisseaux de maïs récolté l'année dernière est de 105, de blé 2,448, d'avoine 755, de pois 25, d'orge 710, de pommes de terre 39,334, et de tonnes de foin 5,571. La valeur du poisson capturé cette année a été de $67,650, et celle des fourrures $80,368.

Il y a, dans les différentes bandes de la surintendance 4,782 enfants, dont 2,606 sont en âge d'aller à l'école. Le nombre de ceux qui la fréquentent est de 1,217, et l'assistance quotidienne est de 619 en moyenne. Il y avait 42 écoles en activité l'année dernière, soit une augmentation de 6, et parmi les instituteurs il y a quinze indigènes. Nonobstant leurs connaissances restreintes, ils font d'excellents maîtres d'école et ils sont très recommandables. L'intérêt que les Sauvages portent à l'éducation s'accuse davantage tous les ans, et les progrès des enfants sont très satisfaisants. Cent soixante et sept rapports scolaires ont été examinés et consignés dans un livre tenu à cet effet.

Quatre-vingt-sept réquisitions de papeterie ont été reçues, les effets demandés ont été fournis, et il en est tenu compte dans le bureau.

Les livres suivants et autres documents officiels sont tenus avec exactitude, et la routine générale du bureau est dans une condition satisfaisante.

1. Un registre dans lequel sont notées les lettres reçues et les réponses. Les lettres reçues sont immédiatement mises en liasse et cataloguées aussitôt qu'une décision a été prise à leur sujet.

2. Les livres de la correspondance sont catalogués tous les jours, indiquant à qui les lettres sont envoyées, le timbre du bureau, la date et le sujet des lettres.

3. Un registre indiquant les provisions auxquelles les différentes bandes de Sauvages de la surintendance du Manitoba ont droit d'après leurs traités, les provisions distribuées jusqu'à date, ce qui leur en reste dû, et les provisions reçues en plus.

4. Un registre indiquant la quantité de provisions distribuées aux Sauvages dénués de ressources.

5. Un registre de pièces justificatives apurées, de réquisitions pour les appointements des instituteurs, de chèques reçus et de leur distribution.

Il a été reçu, durant l'année, 3,252 lettres par le bureau, qui en a écrit 3,260 couvrant 4,950 folios, soit une augmentatation de 510 lettres sur l'année dernière. En outre, l'examen des demandes et la rédaction des libérations par les Métis se retirant des traités, les notes de lettres à écrire, les rapports de comptes, tout cela à constitué une somme d'ouvrage importante. Il a aussi fallu faire de fréquentes et nombreuses recherches de documents et de renseignements au sujet de transactions passées.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. McCOLL,

Surintendant et inspecteur des agences des Sauvages.

INDIAN BROOK, N.-E.,

SHUBÉNACADIE, 7 octobre 1886.

Au Très honorable,

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau statistique concernant les opérations de l'exercice clos le 30 juin 1886.

Il est impossible, à l'heure qu'il est, de donner exactement le chiffre exact de la récolte du grain et des racines, car le grain n'est pas encore battu et les racines ne sont pas encore toutes rentrées; mais je puis le donner approximativement, et c'est ce que j'ai fait dans le tableau, en me guidant sur les informations.

La récolte des pommes de terre dans cette section du pays, chez les Sauvages et chez les blancs, est très médiocre.

La récolte du grain n'est pas aussi bonne qu'elle l'aurait été si les Sauvages avaient employé des engrais.

Celle du foin n'a pas été aussi bonne qu'à l'ordinaire, vu la sécheresse qui a signalé la première partie de la saison.

Un certain nombre de Sauvages de ce district sont très industrieux. En peu de temps ils ont fourni 147 articles de leur fabrication pour l'Exposition coloniale et indienne. A cet égard ils méritent des félicitations, car la plupart de leurs articles étaient très jolis, et ils ont été hautement appréciés par tous ceux qui les ont vus.

L'argent qu'ils en ont retiré leur a été d'un grand avantage. Une autre fois, s'ils étaient avertis à temps, ils pourraient fournir beaucoup plus.

En somme, je crois que la condition des Sauvages de ce district est satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES GASS,

Agent des Sauvages, district n° 6 "A."

PRINCE-ALBERT, T. N.-O., 1er décembre 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai entrepris, au commencement d'avril dernier, l'inspection des agences et réserves, en commençant par Saint-Albert, dont M. Charles Adams était l'agent intérimaire.

A cette occasion, le commissaire m'avait donné instruction de me borner à inspecter le bureau de l'agence. J'ai pris l'inventaire des effets en magasin, et j'ai fait une audition complète des livres. J'ai soumis au commissaire le bilan des différents comptes, ainsi que mon rapport, après l'inspection faite.

Le 21 mai, j'inspectai la réserve des Sarcis et les livres de cette agence.

Je fis l'inventaire des vivres et autres articles qui se trouvaient en magasin, et j'opérai les comptes dont j'avais déjà soumis le bilan. Je constatai que la quantité de farine et de bœuf était conforme à la balance accusée dans les livres. Les provisions étaient de bonne qualité, et les sacs de farine avaient le poids voulu.

Il me fait plaisir d'avoir à dire que cette bande avance constamment dans la voie de la civilisation. A l'époque de ma visite, les semailles étaient à peu près finies, et elles avaient été excessivement bien faites. Presque tous les champs étaient clôturés en fil métallique. La plupart des Sauvages avaient quitté leurs maisons et leurs cours en bon ordre pour vivre sous la tente.

Comme je m'y attendais, le remplacement des chevaux par des bœufs pour labourer la terre a eu plein succès. Les Sauvages avaient déjà semé 35 acres en pommes de terre, 6 acres en avoine, 12 en orge, et ils avaient préparé le terrain pour semer 12 acres en pois, 5 en navets, 5 en betteraves et une dizaine en pommes de terre. L'agent avait semé, pour la consommation de sa maison et les animaux de l'agence, 10 acres en avoine, 1½ acre en pommes de terre; il a un excellent jardin, et il avait eu l'intention de semer 3 acres en navets et rabioles.

Le révérend M. Inkster, un ministre indigène de l'église anglicane, était sur le point d'établir une église et une école de mission. Les Sauvages avaient apporté des billots sur les lieux pour y construire l'école.

Le 4 juin, j'arrivai aux Buttes-de-la-Paix, et j'inspectai de suite cette agence.

Je fis l'inventaire des articles et provisions renfermés dans les différents magasins, et j'apurai les livres de l'agence et des fermes,—état que j'ai transmis au commissaire.

J'ai trouvé les livres de l'agence fort bien tenus. En voici une liste : (*a*) Livre de commandes dans lequel les recettes et les distributions sont entrées ; (*b*) grand livre de reçu et de distribution de tous les effets ; (*c*) registre des instruments aratoires ; (*d*) registre de la distribution de provisions ; (*e*) livre de la correspondance ; (*f*) registre des lettres reçues ; (*g*) registre des commutations et décharges ; (*h*) statistiques vitales ; (*i*) registre des pièces justificatives ; (*j*) livre de commandes ; (*k*) registre des bestiaux ; (*l*) copies des relevés des fermes ; (*m*) feuille de roulage, quadruples des pièces justificatives, copies de relevés d'écoles, états des magasins, listes des rations. Des copies de tous les reçus étaient numérotés et mis en liasses.

BANDES DE PEAU-D'HERMINE.

Les récoltes de cette bande avaient très belle apparence, et les champs étaient bien clôturés. Elle a un troupeau de plus de quarante bestiaux. L'Eglise catholique a construit cette année une maison de mission sur la réserve et elle doit prochainement y construire une maison d'école. La bande de Bœuf-Boueux est une branche de celle de Peau-d'Hermine, mais elle professe la religion méthodiste. Ces Sauvages sont très industrieux et ont hâte de faire des progrès dans l'agriculture. La mort de leur chef, au commencement du printemps dernier, a été une grande perte pour eux. Leurs animaux sont en bonne condition. Ils ont choisi un emplacement sur lequel ils étaient en frais de construire une école.

BANDE DE SAMPSON.

Cette bande a une plus grande étendue de terre en culture qu'elle n'en a jamais eu. Les récoltes promettaient beaucoup, et les champs sont bien clôturés. J'ai visité le troupeau de bêtes à cornes ; il était en bonne condition, bien marqué et bien entretenu.

Ecole.

J'ai visité l'école. Elle est sous le contrôle de M. Glass, de l'Eglise méthodiste, et dirigée par une institutrice. Les enfants ont lu, épelé et récité devant moi ; ils se sont montrés très forts en arithmétique. La classe s'est terminée par le chant d'une hymne.

BANDE DE CHÊEPOOSTEQUAHU.

Cette bande a une grande quantité de terres défoncées et en culture, mais elles sont mal clôturées, et on est obligé de mettre les bestiaux en troupeau. Depuis que j'ai rencontré cette bande au Lac-des-Tourtes en 1879, sa condition s'est merveilleusement améliorée. Alors elle était pauvre et mal vêtue ; aujourd'hui elle paraît à l'aise. Les Sauvages venaient d'arriver d'une chasse heureuse dans laquelle ils ont tué en vingt jours un grand nombre de castors, onze orignaux, quelques lynx, etc. Ils étaient partis aussitôt après les semailles.

Bêtes à cornes.

Leur troupeau était en excellente condition.

Ecole.

J'ai visité l'école que dirige M. Nelson, missionnaire de l'Eglise méthodiste. L'école, qui sert aussi d'église, est spacieuse. Il y avait dix élèves présents. Ils ont fort bien soutenu l'examen, si l'on considère que c'était leur premier jour d'école après une vacance de plusieurs semaines pendant laquelle M. Nelson assistait à une conférence à Moberly et que les enfants faisaient la chasse avec leurs parents.

BANDE DE BOBTAIL.

Le chef et les membres de cette bande, à l'exception d'une famille, étant Métis, se sont autorisés de la section 4, chapitre 27 de l'Acte des Sauvages ; ils ont demandé et obtenu leur décharge du traité ; ils ont remis à l'agent ce qui restait des outils et instruments aratoires, ainsi que le bétail qu'ils avait de temps en temps reçus du département.

Les bâtiments de ferme et d'agence, qui sont en cours de construction dans une localité beaucoup plus avantageuse qu'auparavant, contribueront beaucoup à l'avancement de cette agence.

J'ai fait une inspection minutieuse du bureau de l'agence d'Edmonton. Avec ma lettre du 1er août j'ai envoyé à l'agent les inventaires et les bilans des différents comptes.

J'ai trouvé les livres bien tenus et les comptes régulièrement balancés tous les mois.

Les travaux de l'agence ont été interrompus et les Sauvages jetés dans l'incertitude par la présence du commissaire des certificats de terre. On a cru d'abord que tous se retireraient du traité, car il était évident que la plupart d'entre eux étaient de sang mêlé; mais ils se sont ravisés, et le plus grand nombre sont retournés sur leurs réserves.

J'ai eu le plaisir d'assister à l'examen annuel et aux exercices de clôture de l'école de la mission de Saint-Albert dirigée par les sœurs du couvent Youville. Comme la plupart des enfants du traité (pensionnaires de cette institution) ont demandé et obtenu la permission de se retirer du traité, le département n'y est pas aussi directement intéressé qu'avant. Je n'ai aucun doute que les bonnes sœurs continueront à recevoir les enfants Sauvages comme élèves. Comme toujours, le enfants se sont admirablement acquittés de leur tâche.

Le 17 juillet, je reçus instruction d'accompagner le commissaire des certificats dans le bas de la Saskatchewan. Je partis donc d'Edmonton sans inspecter les réserves.

Tandis que je me trouvais dans le district de Victoria, je fis une inspection complète de cette agence et des réserves; l'agent m'accompagnait.

Je trouvai le bureau de l'agence en excellent ordre. J'ai examiné les livres suivants qui étaient fort bien tenus:—(*a*) Grand-livre des provisions; (*b*) grand-livre des instruments aratoires; (*c*) livre de commandes; (*d*) livre de la correspondance; (*e*) registre des lettres reçues; (*f*) registre des autorisations; (*g*) registre des décharges et demandes de commutations; (*h*) journal des reçus; (*i*) livres des distributions; (*j*) ordres permanents; (*k*) registre des pièces justificatives; (*l*) registre des bêtes à cornes; (*m*) registre des emprunts de bétail; (*n*) registre des instruments aratoires de la bande. Les lettres, copies de connaissements, quadruples de pièces justificatives, copies des reçus, copies des relevés de fermes, relevés scolaires, étaient numérotés, endossés et mis en liasses.

J'ai fait l'inventaire des effets en magasin et j'ai constaté qu'ils correspondaient aux balances accusées dans les livres, sauf une légère diminution de lard fumé qui peut être attribuée aux influences atmosphériques.

J'ai surveillé de près la distribution des substances alimentaires l'année dernière et je me suis convaincu qu'elle était faite d'après les règlements du département.

Ferme 16, *Lac-de-la-Selle.*

J'ai fait l'inventaire des effets en magasin, balancé les comptes et produit les bilans nécessaires.

J'ai constaté que les reçus s'accordaient avec les distributions faites par l'agence à cette ferme; le livre des distributions était régulièrement tenu, et les Sauvages ont reçu une livre de farine et un tiers de livre de lard fumé par jour.

Quatre-vingts acres de cette réserve ont été mises en culture, et divisées entre seize familles; la plus grande étendue d'une ferme a été de seize acres. On n'avait pas encore commencé à battre le grain, mais l'instructeur estimait que le rendement de l'orge serait de 1,200 à 1,400 boisseaux. La bande entière a moins de 5 acres de pommes de terre. Le bétail était en bonne condition. Un certain nombre de Métis qui se sont dernièrement retirés du traité forment un établissement dans les environs.

Les bâtiments de la ferme sont excellents, et ils ont coûté peu de frais au département. Il y a une bonne maison pour le fermier, une étable pour dix chevaux, avec grenier à foin, un grand magasin, un caveau, une étable pour les bêtes à cornes et une maison pour l'interprète.

Sauvages Wahsahenow, bande n° 126.

Cette petite bande continue à s'améliorer lentement. Quelques nouvelles maisons ont été construites depuis ma dernière inspection, et l'étendue des terres en

culture a été augmentée d'une vingtaine d'acres. La bande a maintenant six bœufs, un taureau et trois vaches.

Bande de Plume-Bleue, n° 127.

Cette bande, dans l'attente de son transfert au Lac-de-la-Selle, n'a ensemencé que douze acres. Elle possède maintenant six bœufs.

Bande de James Seenum, n° 128.

Cette bande compte 306 âmes. Quarante familles sont établies sur des terres qui leur appartiennent en propre, et cultivent chacune de 1 à 12 acres. La plupart des champs mesurent 5 ou 6 acres. Trente autres familles cultivent aussi des terres; elles sont établies sur le bord des lacs du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc, et sur les terres qui séparent ces deux lacs. Les gelées hâtives y sont inconnues. On a exprimé l'opinion que les terres arables sont trop limitées et qu'on devrait pousser les Sauvages à aller là où il y a plus de prairies. Je ne partage pas cette opinion; je considère que l'endroit où ils sont est l'un des plus favorables à l'entretien d'une population sauvage dans les Territoires; leurs succès et leur contentement le prouvent. Ils avaient 118 acres en culture, dont la plus grande partie était semée en orge. Il y a 40 maisons et 24 étables sur cette réserve. Ils possèdent 30 bœufs de travail et 11 vaches que le département leur a donnés; à part cela, ils ont un bon nombre de bêtes à cornes.

Ecole.

Il y a une école et un missionnaire méthodiste au Lac-du-Poisson-Blanc, mais l'école était en vacances lors de ma visite.

Bande de Peeaysees, n° 129.

Cette bande ne compte plus que 10 âmes; les autres membres, qui étaient des Métis, ont demandé et obtenu leur décharge du traité.

Bande de Kahquanam, n° 131.

Cette bande, aussi connue sous le nom de "Sauvages du Lac-du-Castor," compte 135 âmes; trente ont demandé et obtenu cette année leur décharge du traité. Les familles restent passablement isolées les unes des autres, sur les différentes îles du lac; elles cultivent peu la terre. On leur avait donné une paire de bœufs, mais elles ne les ont pas fait travailler cet été, et ils sont restés chez Patrick Prudens, où ils avaient hiverné. Le pays abonde en gibier et le lac en poisson. Les Sauvages n'ont guère besoin de semer autre chose que des pommes de terre; alléchés par l'émission de certificats de terres, ils avaient hâte de recevoir leur décharge du traité; mais comme ils ne sont pas suffisamment avancés, on a cru qu'il valait mieux les garder encore sous la tutelle de la Couronne.

Bande Chippewayans, n° 130.

Cette bande compte 82 membres, chasseurs et voyageurs. Ils ont ensemencé environ six acres de pommes de terre; ils ont 3 vaches, 2 bœufs et une douzaine de maisons; ils se déclarent très satisfaits de leur condition.

Me trouvant au Lac-la-Biche, j'ai été beaucoup intéressé et édifié des progrès faits dans leurs études par les élèves des sœurs, en assistant à une séance à laquelle on m'avait invité; j'ai vu là ce que peut faire une bonne direction sur les enfants sauvages.

AGENCE DE FORT-PITT.

Le 11 septembre, je commençai l'inspection de cette agence. Depuis les troubles de 1885, les opérations agricoles ont été restreintes à la réserve du Lac-à l'Oignon, autrefois désignée Ferme n° 14. Les premiers bâtiments de la ferme ayant été détruits, l'agent les a reconstruits, en y employant exclusivement la main-d'œuvre sauvage. Ces constructions comprennent: le magasin de l'agence, 20 x 40 pieds; le magasin de la ferme, 30 x 20 pieds; la maison de l'outillage et des harnais, 18 x 25 pieds; l'étable aux bestiaux, 24 x 40 pieds; la maison de l'interprète, 14 x 18 pieds; la maison de l'agent, 22 x 26 pieds, avec cuisine en rallonge de 14 x 18 pieds; l'ate-

lier, 14 x 18 pieds; le caveau, 12 x 12 pieds. Ces bâtiments sont construits en billots d'épinette équarris sur deux faces, ont un étage et demi de hauteur et une couverture en chaume, car il n'y a pas de bois à bardeaux dans cette partie du pays; les planchers et plafonds sont en bois scié à l'égohine.

A part cela, l'agent a fait construire par les Sauvages, pour eux-mêmes, onze maisons d'un étage et demi, en billots d'épinette, à couverture de chaume, avec planchers en haut et en bas. Il les a aussi encouragés à construire, tout près de leurs maisons, des étables et des corals pour leurs animaux. Toutes ces constructions donnent à chaque propriété une belle apparence de comfort. Il y a maintenant, sur la réserve, 32 maisons et 9 étables.

Lors de ma visite, il y avait sur la réserve 262 Sauvages, dont 100 adultes, parmi lesquels 40 hommes en état de travailler.

Travaux de la ferme.

Près de 300 acres avaient été semés en blé, orge, navets, et pommes de terre. L'agent estimait à 1,000 boisseaux le rendement des pommes de terre. On a récolté 400 tonnes de foin.

Bétail.

Il y a ici 98 têtes de bétail, partagées comme suit: 2 taureaux, 5 veaux d'un an, 33 vaches, 5 génisses et 53 bœufs; plus, 16 chevaux et juments. De plus, il y a sur la réserve, depuis le mois de novembre 1885, quatorze bœufs appartenant à un nommé Riddell. Il ne serait que juste que les Sauvages fussent payés pour l'entretien de ces animaux.

Chippewayans.

Cette bande, établie au Lac-Froid, a fait un peu d'agriculture; elle a semé 15 acres en orge, 2½ acres en pommes de terre et 2 acres en navets. L'orge a manqué, mais les Sauvages s'attendaient à récolter plus de 200 boisseaux de pommes de terre.

J'ai fait l'inventaire des effets et vérifié les livres de l'agence. J'ai profité de l'occasion pour y introduire une nouvelle série de livres. Depuis le 1er août 1885 il a été distribué aux Sauvages de cette agence 900 acres de farine, 21,000 livres de lard, fumé, 28,000 livres de bœuf salé en conserves, 9,000 livres de biscuits, 450 livres de thé et 200 livres de tabac.

AGENCE DE PRINCE-ALBERT.

Je commençai l'inspection de cette agence le 1er du mois dernier.

Accompagné de M. J. M. Rae, l'agent intérimaire, je visitai d'abord la bande de Une-Flèche (n° 95), près de Batoche. Je constatai que ces Sauvages avaient construit de nouvelles maisons, formant deux villages vers le centre de la réserve, tout près d'un lac dont l'eau est excellente. Les maisons sont très petites, mais confortables, et ont des toits de chaume. Il n'y avait que 35 membres de la bande sur la réserve; les autres étaient allés à la chasse.

Les vêtements envoyés par le département leur avaient été distribués.

Leurs récoltes consistaient en pommes de terre et en navets dont ils ont probablement un rendement de 75 boisseaux. Ils étaient à construire deux étables. Ils avaient récolté environ 100 tonnes de foin, mais ont fait très peu de labours d'automne. Ils possèdent 28 têtes de bétail, dont 14 vaches.

Lac-aux-Canards, ferme n° 8.

J'ai pris l'inventaire des provisions, outils et instruments aratoires en magasin, et j'ai fait la vérification des livres, que j'ai trouvés corrects. La nouvelle maison de ferme, qui venait d'être terminée, donnera beaucoup de confort à l'instituteur et à sa famille.

Bétail.

J'ai visité le bétail, que j'ai trouvé en bonne condition et bien marqué. Les Sauvages possèdent en tout 55 bêtes à cornes, et ils ont en grenier 250 tonnes de foin.

Je ne puis quitter cettte réserve sans rendre hommage à la mémoire de l'instructeur, John Tomkins, qui a établi cette ferme et qui a supporté "le poids et la chaleur

du jour." Les Sauvages arrivaient de la plaine, et ils étaient impatients même sous la discipline la plus adoucie. Malgré l'opposition déterminée du chef Barbu, il réussit à en faire de bons travailleurs et cultivateurs; ils subissaient son influence, car ils connaissaient son bon cœur. Malade depuis longtemps, mais ne négligeant jamais son travail, on peut dire qu'il est mort sous le harnais. Par sa mort, le département perd un serviteur fidèle.

Ferme n° 10.

Depuis la mort de l'instructeur Tomkins, M. Chaffee est le seul de ceux qui furent envoyés dans ce pays en 1879, et je n'hésite pas à dire que les progrès des Sauvages qui lui sont confiés dans la civilisation et l'industrie témoignent que le département a été bien inspiré en le choisissant pour ce poste.

J'ai pris l'inventaire des provisions, etc., et j'ai vérifié les livres et fait le bilan des principaux comptes. J'ai trouvé le tout correct.

BANDE MISTAWASIS.

J'ai remarqué des progrès sensibles dans la condition de cette bande depuis ma dernière visite. La réserve est couverte de homesteads confortables. Le droit de la propriété paraît être bien établi parmi ces Sauvages : chaque chef de famille a maintenant un *home* à lui, tout comme chez les blancs. Les maisons étaient préparées pour l'hiver. A chacune d'elles sont attachés une bonne étable, un coral et des meules de foin qui forment une cour. Dans les maisons, on trouve des choses de la civilisation : poêles de cuisine, pendules, lampes à l'huile de pétrole, tables, chaises, lits, etc.

Travaux de la ferme.

Les Sauvages ont fait avec diligence les labours d'automne; ils avaient environ 200 acres en culture, et ils ont eu une récolte abondante. Leur blé est probablement le meilleur qui soit récolté dans le district de Prince-Albert. On estime qu'il donnera 700 boisseaux. A part cela, ils ont récolté 150 boisseaux d'orge, 400 boisseaux de pommes de terre et 400 boisseaux de navets. Ils ont coupé et mis en meules 230 tonnes de foin.

Bétail.

Leur bétail est en excellente condition et bien marqué. Ils ont aussi des moutons, mais à titre d'essai seulement et on verra ce qui en sera au printemps. Leur troupeau se compose comme suit: 28 bœufs, 1 taureau, 28 vaches, 7 jeunes taureaux, 7 génisses, 22 veaux et 37 moutons. En propriété personnelle ils ont 3 bœufs, 4 vaches, 17 jeunes animaux et 20 chevaux.

Ecole.

L'école, attachée à la mission presbytérienne, est conduite par mademoiselle Christina McKay. Le jour de ma visite, il y avait huit filles et neuf garçons présents. Je leur ai fait subir un examen de lecture, d'arithmétique, d'orthographe et de géographie, et j'ai aussi examiné leurs cahiers d'écriture. Ces enfants font des progrès sensibles.

BANDE ATAHKAKOOP.

Ce que j'ai dit de la bande Mistawasis s'applique à celle-ci; la première est probablement dans de meilleures conditions au point de vue agricole. Elle avait plus de 200 acres en culture; le grain, qui était presque tout battu, avait donné 642 boisseaux de blé et 200 d'orge. En outre, elle avait 800 boisseaux de pommes de terre, 400 boisseaux de navets et environ 220 tonnes de foin.

Bétail.

La bande possède 25 bœufs, 20 vaches, 2 taureaux, 7 jeunes taureaux, 5 génisses, 11 veaux et 28 moutons. En propriété personnelle il y a 30 chevaux, 1 bœuf, 11 vaches et 15 jeunes animaux.

Le chef a construit lui-même une maison d'un étage et demi en billots équarris sur deux faces, et la bande a construit en arrière une grange-étable semblable à celle qu'il y a sur la réserve des Mistawasis. La bande possède 31 maisons et 22 étables.

Ecole.

L'école est sous la surveillance du révérend John Hives et dirigée par un jeune Sauvage; elle est à peu près dans la même condition où je l'ai trouvée lors de ma dernière inspection. Il y avait 14 enfants présents, 2 garçons et 12 filles. L'élève la plus avancée, Mary Kakasoo, lit dans la bible couramment et intelligemment; les autres lisent et épellent dans l'abécédaire et le second livre. Il y avait inscrits sur le registre du mois de novembre 16 filles et 5 garçons; âgés, deux de 15 ans, quatre de 13, un de douze, quatre de 11, deux de 10, deux de 9, trois de 8 et trois de 6 ans. La distribution de biscuits a été d'un grand secours pour les écoles.

BANDE PETEQUAKEY.

La plupart des membres de cette bande ayant pris part à la rébellion, ils ne sont pas encore remis des effets de leur conduite. Quelques familles ont travaillé sur l'ancienne ferme, où elles ont eu une excellente récolte de 400 boisseaux de pommes de terre, 500 boisseaux de navets, 50 boisseaux de carottes, etc. Après cela, et après avoir laissé dans le caveau de la ferme une quantité de pommes de terre suffisante pour les semailles de l'année prochaine, elles sont revenues sur leur réserve, près du lac Muskeg, où elles déclarent avoir l'intention de rester à l'avenir.

Ecole.

On devrait établir immédiatement une école en rapport avec la mission catholique pour ces Sauvages.

Bétail.

Ils possèdent 8 bœufs, 3 vaches, 2 génisses et 1 veau. Ils ont récolté 38 tonnes de foin. Ils ont sur leur réserve 10 maisons et plusieurs étables.

BANDE DE WILLIAM TWATT.

Ces Sauvages sont chasseurs plutôt que cultivateurs. Ils avaient 35 acres en culture, mais ils ont très peu récolté parce qu'ils ont semé trop tard. Ils ont toujours porté un grand intérêt à leur troupeau, et ils ont très bien réussi dans l'élevage. Ils possèdent aujourd'hui 8 bœufs, 1 taureau, 6 vaches, 3 jeunes taureaux et 5 veaux. Je n'ai pu connaître le nombre exact des animaux en propriété personnelle; mais ils ont 9 bœufs, 24 vaches et 30 chevaux, plus un certain nombre de jeunes bêtes.

L'agent avait promis de leur envoyer une baratte et des terrines à lait; il s'est exécuté depuis. Ils paraissent contents de leur condition.

Il n'y a jamais eu d'école sur cette réserve; ceux qui l'habitent sont payens pour la plupart. Aucun missionnaire n'a travaillé parmi eux.

BANDE DE JOHN SMITH.

Elle se compose de Sauvages chrétiens et civilisés. Leur pêche a été excellente cette année.

Quinze familles ont battu en grange 206 boisseaux d'orge et 450 de blé. Huit familles n'avaient pas de grain. La bande avait environ 300 boisseaux de pommes de terre et 200 de navets.

Ecole.

J'ai visité l'école que dirige mademoiselle McKenzie. Il y avait 15 filles et 13 garçons présents; ils étaient propres et bien vêtus; leur âge varie de 6 à 15 ans. Le nombre total des enfants inscrits sur les registres est de 14 garçons et 18 filles. La maison d'école est assez confortable et bien éclairée. J'ai examiné les enfants en arithmétique; plusieurs en étaient rendus à la division, et la plupart étaient très forts sur la multiplication. Ils lisaient parfaitement dans leurs livres selon leur classe; ils pouvaient épeler les mots les plus longs et en comprendre la signification; leurs cahiers d'écriture étaient nets et dénotaient beaucoup d'aptitudes.

SAUVAGES DE FORT-À-LA-CORNE.

M. Goodfellow, ancien maître de poste au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a servi d'instructeur agricole à ces Sauvages l'été dernier. La bande de Cumberland a fait des labours d'automne considérables, et elle paraissait bien décidée à travailler au printemps avec un redoublement d'énergie. Elle a construit huit

maisons et une étable. Elle a 6 bœufs, 7 vaches et 5 veaux ; en propriété personnelle il y a une paire de bœufs, 3 génisses et 6 chevaux.

La bande de James Smith possède 6 bœufs, 2 vaches, 4 génisses et 2 veaux ; en outre le chef a 4 bœufs et 2 vaches qui lui ont été donnés par le département pour sa loyauté. La bande Chakastapaysin a 2 bœufs, 2 vaches et 2 veaux.

Récoltes.

La bande de James Smith a 560 boisseaux de pommes de terre et 29 de carottes. La bande de Cumberland a 25 boisseaux de blé, 25 d'orge, 400 de pommes de terre et 50 de navets.

Ecole.

Il y a ici une mission de l'église anglicane sous la charge immédiate d'un prédicant indigène, le révérend John Badger. L'école est dirigée par Thomas Bear. M. Badger m'a dit qu'il était très difficile d'envoyer les enfants à l'école. Je suis d'opinion que l'école est trop éloignée des établissements sauvages pour être fréquentée en hiver : elle se trouve à un grand mille et demi de l'établissement le plus rapproché. Lors de ma visite, les enfants étaient allés à la chasse avec leurs parents, et l'école était fermée.

AGENCE DE PRINCE-ALBERT.

J'ai fait l'inventaire des effets en magasin et vérifié scrupuleusement les livres, connaissements et pièces justificatives, balançant les différents comptes et produisant les bilans. J'en ai adressé un rapport préliminaire au commissaire. J'ai aussi vérifié avec soin la distribution des provisions et noté les différences quand il y en avait. J'ai minutieusement examiné la qualité des articles livrés par les fournisseurs pour l'année courante, et je dois dire que, dans mon opinion, ces articles ne laissaient rien à désirer sous le double rapport du poids et de la qualité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. P. WADSWORTH.

Inspecteur des agences et réserves des Sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-BEREN,

TRAITÉ N° 5, 5 octobre 1886.

Au Très-honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, avec un tableau statistique, mon rapport sur les affaires des Sauvages de mon agence depuis le 1er juillet jusqu'à cette date.

Le 6 juillet, je partis de Winnipeg pour aller payer les annuités aux Sauvages placés sous mon contrôle. Les moyens de transport me furent fournis à Winnipeg par M. l'inspecteur McColl.

A cause du vent, nous fûmes obligés de mettre en panne à l'embouchure de la rivière Rouge durant toute la journée du 7; le 8 nous marchâmes pendant une heure, après quoi nous dûmes nous mettre encore à l'abri. Vers le soir, nous entrâmes dans la réserve de la Rivière-Noire. La bande était réunie et prête à recevoir les paiements, mais je n'eus que le temps de leur distribuer des rations ce soir-là. Elle a défriché et défoncé un quart d'acre de terre nouvelle le printemps dernier. Deux acres restent en disponibilité.

Le 10, je visitai l'école, où je trouvai le maître et dix-neuf enfants. Ceux-ci m'ont fort agréablement surpris lorsque je les ai entendu lire, épeler et chanter aussi bien. Quelques-uns étudient la géographie, la grammaire et l'arithmétique, et presque tous écrivent sur le papier et sur l'ardoise.

Les Sauvages de l'Eau-Creuse sont un groupe des bandes de l'île. Ils reçurent leurs provisions le 10, et le 11 leurs annuités.

Ils avaient semé quatre acres et demi en pommes de terre, défriché et défoncé un quart d'acre, semé un quart d'acre en orge ; il y a un acre et un quart en disponibilité.

Il y a ici une bonne école que je visitai le 11 et où je trouvai 24 enfants. Les élèves ont fait des progrès considérables, vu l'établissement récent de l'école—octobre 1884. La lecture et l'orthographe sont bonnes. Les enfants ne font que commencer à apprendre l'arithmétique et à écrire sur l'ardoise.

J'apprends que deux bœufs, deux vaches et un taureau ont été donnés à la bande depuis le paiement des annuités.

Ils m'ont dit que leur réserve a été arpentée l'automne dernier par M. Green, arpenteur fédéral.

Les Sauvages du Détroit-du-Huard forment un autre groupe des bandes de l'île. Ils ont reçu leurs annuités le 13. Ils ont semé quatre acres en pommes de terre, défriché et défoncé un demi-acre le printemps dernier, et il n'y avait qu'un acre et demi de vieille terre en disponibilité. Comme les autres bandes, celle-ci a reçu à temps, le printemps dernier, une certaine quantité de pommes de terre et de grains de semence.

Il est extrêmement difficile de parvenir à la réserve du Détroit-du-Huard autrement que par une embarcation très petite, ou bateau d'York, car le chenal à l'embouchure du creek est rocheux, étroit, tortueux et peu profond. On peut en dire autant de la réserve Veine-de-Sang.

En ces deux endroits, notre petit bateau à vapeur toucha plusieurs fois; sa force de vapeur était très faible, et nous serions restés longtemps sur les roches, nous y aurions probablement fait naufrage sans l'aide de M. Holloway, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, que, heureusement pour nous, nous avions pris à notre bord; il s'en allait distribuer des provisions aux bandes de Sauvages au sud de Tête-de-Brochet, en exécution du contrat passé avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Je crois qu'ils ont reçu deux bœufs, deux vaches et un taureau peu de temps après le paiement des annuités.

La réserve a été arpentée l'automne dernier par M. Green, A. T., à la grande satisfaction de la bande.

Les Sauvages Veine-de-Sang et les autres groupes des bandes de l'île ont reçu leurs annuités le 14.

Ils ne cultivent jamais beaucoup. Ils avaient semé trois acres en pommes de terre, défriché et défoncé un tiers d'acre, et une acre et deux tiers de vieille terre restaient en disponibilité.

Il n'y a pas d'école sur cette réserve et les Sauvages n'y restent pas assez longtemps pour que l'on puisse on établir une.

Réserve de la Rivière-Fisher.

J'ai été retardé plusieurs heures dans mon voyage par l'eau basse et une estacade de billots qui se trouvait à l'embouchure de la rivière.

Le 15 je commençai les paiements. Les Sauvages de cette réserve paraissent être dans d'assez bonnes circonstances. Ils ont l'avantage de gagner de bons gages en travaillant aux scieries, où ils obtiennent du bois pour construire leurs maisons. Ils ont vingt-cinq acres semés en pommes de terre bien sarclés, hersés et clôturés. Ces tubercules avaient belle apparence lorsque je les ai vus; mais quand on a voulu les récolter, ils étaient très médiocres.

Les Sauvages ont un acre semé en orge et un peu de blé. Ils ont défriché et défoncé cinq acres et demi le printemps dernier. Il y avait treize acres et demi de vieille terre en disponibilité. Ils ont une petite quantité de légumes, mais pas assez. Ils ont construit une nouvelle maison le printemps dernier. Le 18, une belle paire de bœufs a été donnée à la bande. Le reste de leurs bêtes à cornes est en excellente condition. Le chef et le sous-chef veulent n'avoir rien à faire avec le groupe de la bande de Norway-House, et ils demandent qu'on ne permettent plus aux Sauvages de cette dernière réserve de revenir sur celle de la rivière Fraser sans le consentement de la bande et la sanction du surintendant général.

Les Sauvages de la Tête-de-Brochet sont aussi un groupe des bandes de l'île. Ils ont reçu leurs annuités le 20. Ils avaient neuf acres semés en pommes de terre, un tiers d'acre en blé et un autre tiers en orge. Ils ont défriché et défoncé un acre et demi le printemps dernier, et trois acres de vieille terre restent en disponibilité.

Leurs pommes de terre ont été bien houées et sarclées, et elles ont donné un bon rendement. Le conseiller Sinclair, pour sa part, en a récolté plus de 300 boisseaux. La réserve a été arpentée l'automne dernier par M. Green, A. F., et la bande en a été très satisfaite.

Les Sauvages de la Rivière-Beren et de Grands-Rapides ont reçu leurs annuités le 22. Ces derniers, pour recevoir leurs annuités, ont à venir de très loin par des chemins excessivement difficiles, et ce voyage d'aller et retour leur prend généralement de trois semaines à un mois.

Ils avaient six acres en pommes de terre et un acre en orge; ils ont défriché et défoncé un acre de terre nouvelle le printemps dernier et ils ont quatre acres de vieille terre en disponibilité.

Cet automne, la réserve a été arpentée de nouveau et les lignes ont été changées par M. Dufresne, A. F.; les Sauvages en sont contents.

Les Sauvages de la Rivière du-Tremble sont un groupe de la bande de la Rivière-Beren.

Ils ont reçu leurs annuités, cette année pour la première fois, sur leur réserve. Ils avaient quatre acres et demi en pommes de terre. Ils ont défoncé trois quarts d'acre de terre l'été dernier, et il y a un acre et demi de vieille terre en disponibilité.

Leurs pièces de pommes de terre sont bien houées et sarclées. Ils ont eu un assez bon rendement cet automne.

On est à terminer la construction d'une maison d'école. Quelques meubles, des portes et des fenêtres y ont été expédiés cet automne.

On y a envoyé un instituteur qui a ouvert l'école. Les Sauvages en sont très contents.

La bande de Norway-House a reçu ses annuités le 29.

Elle avait 25 acres en pommes de terre, un tiers d'acre en orge, et une petite quantité de blé. Elle a défoncé deux acres de terre neuve l'été dernier. Elle avait 25 acres de vieille terre en disponibilité. Quelques-unes des pièces de pommes de terre étaient bien sarclées et travaillées à la houe. Elles avaient bonne apparence.

Une caisse de médicaments, confiée aux soins du révérend M. J. Simmons, a été donnée à la bande cet automne. Les Sauvages sont très contents d'avoir ces médicaments.

Il y a deux écoles sur cette réserve: une école du gouvernement sur la Rivière-Norway et une école de la mission méthodiste à Rossville.

Au mois de juillet dernier, M. Edward Papunekis a été préposé à la direction provisoire de la première de ces écoles, que j'ai inspectée au mois d'août. Il y avait alors 27 élèves. Le rapport trimestriel de septembre accuse une assistance de 34 et une moyenne de 23.

Faute d'instituteur, le révérend M. Simmons fait la classe lui-même, et il se donne un substitut quand ses devoirs de missionnaire le forcent à s'absenter. J'ai visité cette école au mois d'août dernier. Un indigène, Alexander Kennedy, de la bande de Saint-Pierre, en était le maître provisoire. Il y avait alors 40 élèves. Le rapport de M. Simmons, pour le mois de septembre, accuse une assistance de 79 et une moyenne régulière de 37.

La bande du Lac-la-Croix a reçu ses annuités le 3 août. Elle avait 5 acres en pommes de terre. Elle a défriché et défoncé un acre de terre neuve le printemps dernier, et il y avait 4½ acres de vieille terre en disponibilité. Un huitième d'acre était semé en orge.

Les quelques bêtes à cornes possédées par la bande étaient bien soignées et avaient bonne mine.

La bande vient de terminer la construction d'une très bonne maison d'école. Les Sauvages en sont très satisfaits, et ils s'efforcent d'y envoyer régulièrement leurs enfants.

J'ai visité cette école au mois d'août dernier. Cinquante enfants étaient présents, et ils faisaient bien.

L'acte concernant l'avancement des Sauvages a été expliqué aux différentes bandes de l'agence. Elles ont unanimement exprimé le désir de rester telles qu'elles sont.

Les bandes établies dans les limites agrandies de la province du Manitoba et dans celles de cette agence se plaignent de la loi qui concerne le gibier et réclament exemption, parce que, disent-elles, on leur a promis le privilège de la pêche et de faire la chasse et la pêche en n'importe quel temps et lieu qu'il leur plairait.

Toutes, elles demandent que leurs réserves de pêche soient définies et protégées contre les gens du dehors.

L'hiver dernier, on n'a distribué des provisions aux Sauvages nécessiteux de cette agence que pour une valeur de $160.

Les provisions, outils, instruments, munitions, etc., fournis par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, étaient tous de bonne qualité, et ont été promptement livrés à chaque réserve.

Lors du dernier paiement des annuités, on a fait le recensement des Sauvages de cette agence, ce qui a pris beaucoup de temps et occasionné beaucoup de travail.

Après avoir terminé les paiements, je pris passage à bord d'un bateau d'York pour me rendre à Selkirk. Arrivé à Winnipeg, j'ai été tellement occupé au bureau de l'agence que je n'ai pu revenir ici que très tard, vu l'état avancé de la saison. Voilà pourquoi je n'ai pu faire mon rapport plus tôt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,

Agent des Sauvages.

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

RÉGINA, T.N.-O., 24 décembre 1886.

L'honorable E. DEWDNEY, commissaire des Sauvages,
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du département, le rapport suivant sur les opérations d'arpentages exécutées sous ma direction dans les Territoires du Nord-Ouest durant la dernière campagne.

M. Pontin, A. F., a été chargé des travaux à faire dans les régions couvertes par les traités nos 2 et 4, et son rapport est transmis avec le présent.

Voici une liste des arpentages faits par M. Pontin et le soussigné :—

	N° de la réserve.	Où située.	Travaux exécutés.
Traités nos 2 et 4.	68 et 69....	Montagne-de-l'Orignal....	Une ligne de division entre la bande de "Croupion-de-Faisan" et "l'Homme-de-l'Océan."
	60.....	Montagne-à-la-Tortue.....	Jalonné de nouveau les lignes frontières et subdivisé en lots de 80 acres la réserve de la bande de H'damarie.
	57.....	Embr. du creek Queue-d'Oiseau.....	Subdivisé en lots de 80 acres la partie est de la réserve des Sioux.
	63.....	Creek-d'Argent.....	Subdivisé une partie de la réserve du Joueur.
	81.....	Buttes-de-la-Lime.	Tracé partie de la ligne sud de la réserve de Peepsekusi.
Traité n° 6.	128.....	Lac-du-Poisson-Blanc... ..	Etabli les bornes d'une réserve au Lac-du Poisson-Blanc.
	126.....	Creek-Washatanow.....	Etabli les bornes d'une réserve pour la bande de Muskegwatic.
	128*a*	Lac à-la-Selle.....	Etabli les bornes d'une réserve pour les bandes des chefs Pékan, Petit-Chasseur et Plume-Bleue.

Le 10 juin, M. Pontin reçut ses instructions, et le 12 mon détachement, qui était déjà organisé, reçut ordre de se rendre à Swift-Current par l'ancienne route des charrettes. Je le rejoignis par chemin de fer le 25, et le même jour nous quittâmes Swift-Current pour le lac du Poisson-Blanc.

En route, nous essuyâmes une série de grands vents excessivement chauds, accompagnés d'effroyables tempêtes de tonnerre et de pluie. Dans la plaine l'herbe était sèche et recoquillée.

Nous arrivâmes à Battleford le 5 juillet, et il nous a fallu faire réparer les roues des charrettes et resserrer les bandes des roues en conséquence de la contraction causée par la chaleur intense et les vents desséchants.

Nous partîmes de Battleford le 8 et nous nous dirigeâmes, par la route du sud, vers Fort-Pitt, où nous arrivâmes le 14. Nous avons pris toute la journée du lendemain pour transporter notre équipement sur la côte nord de la Saskatchewan. Le chalan de Pitt est lourd et détérioré.

Le 16, nous continuâmes notre course en passant par la réserve du Lac-à-l'Oignon.

La réserve arpentée pour la bande de Makago, dans les environs du Lac-à-l'Oignon, n'a jamais été habitée. Néanmoins, le département a l'intention de la garder comme terre à foin.

Le temps était toujours excessivement chaud et sec.

A mesure que l'on s'avance vers l'ouest, le pays présente un aspect délicieux. Le sol est riche, l'herbe splendide, l'eau bonne et le bois abondant.

Nous passâmes le Lac-à-la-Selle le 22, et le 23 nous campâmes à la fourche des creeks de l'Argile Rouge et du Sable, à l'intersection de la route allant au Lac-du-Poisson-Blanc.

Ayant appris de quelques Sauvages que leur agent, M. Mitchell, était allé à Edmonton et que le chef Pekan était parti pour Ontario, je quittai mon détachement au camp, et je me rendis de suite à Victoria, et de là à Edmonton, car je désirais connaître l'opinion de Pékan au sujet des arpentages.

J'arrivai à Edmonton le 28, et j'eus une entrevue satisfaisante avec Pékan et deux de ses sous-chefs qui l'accompagnaient. Lorsque je fis connaître à Pékan le nombre de Sauvages sur lequel serait basé le calcul de la superficie de sa réserve, il me répondit qu'un plus grand nombre avait été payé sous lui. Je l'assurai que si c'était le cas, l'affaire serait rectifiée, car M. Mitchell examinerait avec soin les bordereaux.

Pékan m'informa que John Hunter, un des principaux sous-chefs, avait été nommé directeur des affaires au Lac-du-Poisson-Blanc, pour dans le cas où lui-même irait à Ottawa, et qu'à notre arrivée au lac il y serait tenu un conseil dans lequel on fixerait les limites d'une petite réserve. Les Sauvages désiraient prendre une plus grande partie de leur terrain du Lac-à-la-Selle, adjacent à la réserve, pour la bande de Petit-Chasseur.

Relativement à la réserve des lacs du Poisson-Blanc et du Bon-Poisson, les Sauvages la voulaient assez large pour couvrir leurs fermes, leurs améliorations et leurs terres à foin. On m'a appris que Manitoo Rice, alias Thomas Hunter, était autorisé à représenter Pekan et sa bande dans le choix d'une réserve au Lac-à-la-Selle. Je dis au chef que j'aimerais beaucoup le voir lui-même sur la réserve du Lac-à-la-Selle avant de compléter l'arpentage, et que je la garderais pour la dernière. Pékan écrivit alors à John Hunter pour lui dire que les arpenteurs allaient tracer le terrain, et que, quelle que fût notre décision, elle recevrait son approbation ; qu'il avait résolu de partir pour Ontario.

Je retournai alors à mon camp du Creek-de-Sable, où j'arrivai le 28, et le 30 nous atteignîmes le Lac-du-Bon-Poisson.

Je constatai que John Hunter était allé à Victoria pour y chercher des provisions, et, en attendant son retour et celui des sous-chefs qui avaient accompagné Pékan à Edmonton, j'allai arpenter l'établissement sauvage afin de faire connaître la situation des fermes. Cet établissement s'étend à une douzaine de milles le long du sentier et sur les bords des lacs du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc.

John Hunter revint le 7, et un conseil fut tenu le 9; tous les principaux de la bande étaient présents.

Je leur soumis un plan qui indiquait toutes les fermes, maisons, etc, et ils désignèrent le terrain qu'ils voulaient faire inclure dans la réserve. Finalement, il fut décidé de tracer les lignes de séparation telles qu'indiquées sur le plan ci-joint, marqué (*a*).

Les piquets et les monticules désignant les limites de cette réserve se raccorderont aux arpentages des terres fédérales qui seront faits plus tard.

Cette réserve est située sur le côté est des lacs du Bon Poisson et du Poisson-Blanc, sur le sentier conduisant au Lac la-Biche. Elle contient une superficie de 17½ milles carrés. Le pays est en général accidenté, montagneux et couvert de tremble, de saule et de pin rabougri. Il y a çà et là un peu de bouleau, d'épinette rouge et d'épinette blanche. On rencontre quelques terres très propres à la culture, couvertes d'herbes de haute venue, de pois sauvages et de vesces. Il y a abondance de foin dans toute la réserve, et le pays semble admirablement favorable à l'élevage du bétail. Les récoltes se composent d'orge, de blé et de pommes de terre; mais je regrette d'avoir à dire que la manière de cultiver des Sauvages est bien primitive.

A la demande du Rév. M. Germain, nous avons arpenté la propriété de la mission wesleyenne, dans laquelle se trouvent une ou deux maisons et un jardin appartenant à un M. Youmans, ancien instituteur de cette mission.

Le 16 nous terminâmes l'arpentage de la réserve, et nous partîmes pour Washatanow Creek, où nous avions à arpenter une réserve pour la bande de feu Muskegwatic.

Après avoir tenu avec Oreilles-d'Ours un conseil auquel assistait M. l'agent Mitchell, il fut décidé d'établir, pour cette bande, les limites d'une réserve indiquée sur le plan ci-joint (*b*), et j'ai fait l'arpentage en conséquence.

Cette réserve est située à environ 17 milles au-dessus de Fort-Victoria, à Washatanow, ou Hollow Hill-Creek, sur le côté nord de la rivière Saskatchewan. Elle couvre une superficie de 12¼ milles carrés. Sur sa limite septentrionale, le pays est plat et couvert de tremble et de saule de forte venue. Il y a par intervalles des éclaircies de prairies et de marécages. Le sol est composé de loam noir pour la plus grande partie, avec sous-sol argileux. Dans la vallée de la Saskatchewan on trouve de beaux fonds d'alluvion qui offrent de riches pâturages, des bosquets de trembles, de petites collines d'épinette blanche, d'épinette rouge et une variété d'arbustes et de fruits sauvages.

L'arpentage de la réserve Washatanow fut terminé le 2 octobre, puis nous partîmes pour le Lac-à-la-Selle.

Le 5, j'arrivai à la ferme 16, et j'eus une entrevue avec M. Mitchell, ainsi que convenu. Le lendemain il y eut conseil au sujet de l'arpentage de réserves pour les bandes des chefs Pékan, de Petit-Chasseur (maintenant Thos. Hunter) et de Plume-Bleue. Il fut en partie décidé que ces réserves seraient tracées en un seul bloc, sous Pékan, à moins que Plume-Bleue ne s'y opposât. Manitookin, qui représentait Pékan et sa bande, comme je l'ai déjà dit, promit d'être sur les lieux pour assister à l'arpentage et désigner le terrain qu'ils voulaient avoir en réserve.

Alors je traversai les lacs et la rivière, et je commençai à définir les limites.

Quelque temps après ce conseil, Plume-Bleue arriva du Lac-aux-Œufs, au sud de Victoria, où il s'était établi avec sa bande, et il m'informa qu'il avait finalement convenu avec M. Mitchell de s'en aller au Lac-à-la-Selle et de se mettre sous l'autorité de Pékan. Puis il fit à Manitookin, au sujet de l'arpentage, quelques recommandations dont il fut tenu compte.

Lorsque Pékan fut revenu d'Ontario, M. Mitchell lui envoya un message pour le prier d'assister à un conseil qui devait avoir lieu au Lac-à-la-Selle, car on avait jugé à propos qu'il vît par lui-même ce qui avait été fait, et qu'il fixât définitivement la réserve tandis que j'étais sur les lieux.

Au conseil, Pékan fut informé que M. Mitchell avait examiné avec soin les bordereaux—que nous avions avec nous du reste—et que pour calculer la superficie de la réserve qui avait été arpentée, nous avions pris le chiffre maximum des membres de la bande présents à un paiement. Pékan répondit qu'il avait confiance en nous,

que ses sous-chefs lui avaient rapporté ce qui avait été fait au Lac-du-Poisson-Blanc et au Lac-à-la-Selle, et que lui et toute sa bande étaient parfaitement satisfaits.

La superficie de la réserve du Lac-à-la-Selle est de 115 milles carrés :

	Ames.
Bande de Pékan, payée en 1879, sur tous les points (y compris les Sauvages des lacs du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc	486
Absents de la réserve et qui y résident aujourd'hui	12
Bande de Petit-Chasseur, 1886	81
Membres de la bande de Petit-Chasseur aujourd'hui avec Pékan	42
Bande de Plume-Bleue, 1886	40
Total	661
Milles carrés	132·2
Superficie de la réserve du Lac-du-Poisson Blanc	17·5
La superficie de la réserve du Lac-à-la-Selle devrait être	114·7

Je ne saurais trop faire l'éloge de Manitookin et de son frère John Hunter. Ces intelligents Sauvages m'ont donné toute l'aide qu'ils ont pu pendant que j'arpentais la réserve. Manitookin est relativement riche, et il possède un grand nombre de bêtes à cornes. Job Lapotac est aussi un Sauvage du Lac-à-la-Selle qu'on peut dire à l'aise. Il a pu vendre plus de 200 boisseaux de grain aux troupes pendant l'insurrection.

La partie sud-est de la réserve est généralement plate et partiellement couverte de tremble et de saule. Le sol est un riche loam noir, avec sous sol argileux, couvert d'herbes et de pois sauvages. Il y a de vastes prairies, et l'eau des lacs et des creeks est excellente. Le canard abondait et on y a vu quelques oies et quelques outardes. La partie nord-ouest est onduleuse et montagneuse, et en partie recouverte de tremble et de pin rabougri. Il y a çà et là quelques petites collines d'épinette blanche. Le sol est un loam argileux et sablonneux de bonne qualité. Le poisson blanc et le brochet abondent dans le Lac-à-la-Selle. Cette réserve a un pont de 6½ milles sur la Saskatchewan, et dans la vallée on rencontre de grands peupliers, ainsi que des bosquets d'épinette blanche et d'épinette rouge. Il y a aussi de petites pièces de muskeg. Les Buttes du Serpent offrent une particularité topographique remarquable : elles s'élèvent à environ 300 pieds au-dessus de la rivière et contiennent une superficie de 6 milles carrés de pâturages très recherchés

Nous terminâmes l'arpentage le 12 novembre, et le 15 nous arrivions à Victoria.

A cette époque de l'année, la glace qui couvrait la Saskatchewan était assez forte pour nous permettre de traverser cette rivière.

Après une halte de 24 heures sur la rive sud, nous nous remîmes en route pour la station de chemin de fer la plus rapprochée, celle de Calgary, où nous arrivâmes après avoir fait pendant deux semaines la pénible expérience de voyager en charrettes par des chemins que la neige rendait impraticables pour les voitures à roues.

Le 16 novembre, nous arrivions à Régina par le chemin de fer Canadien du Pacifique. John McMullen et Richard McConnell furent retenus quelques jours de plus pour serrer l'équipement, faire l'inventaire et remettre les bêtes de somme à M. l'agent Lash, dans la vallée de Qu'Appelle, où ils devaient passer l'hiver. Je dois ajouter que, le printemps dernier, en organisant la campagne, je dus laisser à l'agence Muscowpetung une mule qui était malade et qui est morte depuis, me dit-on.

Je dois des remerciements à M. Mitchell, qui m'a cordialement aidé à remplir des instructions que j'avais reçues.

Je vous transmets mes comptes jusqu'au 31 décembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN C. NELSON,

Directeur des arpentages des réserves des Sauvages

RÉGINA, ASSA., 21 décembre 1886.

M. J. C. NELSON,
Directeur des arpentages des réserves des Sauvages,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant au sujet de l'arpentage que j'ai été chargé de faire durant la dernière campagne.

Après avoir reçu vos instructions portant la date du 10 juin, je fis une réparation générale de mon équipement, et j'achetai ce qui pouvait y manquer.

Le département retenant pour l'usage de ses agences tous les ponies qui faisaient auparavant partie de mon équipement, à l'exception de la jument que vous aviez prise pour la dernière campagne, le commissaire me donna instruction d'acheter un attelage de chevaux assez gros et assez rompus à la route pour pouvoir être utilisés par le département après mon retour. J'achetai aussi une voiture et un harnais double. Un poney, avec barouche et harnais, fournis par le département, complétaient mon équipement.

Quittant Régina le 22 juin, je me rendis à la Montagne-de-l'Orignal en passant par Indian-Head et l'agence d'Indian-Head, et en traversant le pays à partir de ce dernier point.

Arrivé à la réserve des bandes de Croupion-de-Faisan et d'Oreilles-Rouges, j'y trouvai M. l'agent Markle qui m'attendait. De lui j'appris que le chiffre des bandes, aux paiements des annuités depuis quelques années, était généralement égal. En conséquence, nous décidâmes de diviser également la réserve entre elles.

Je mesurai à partir d'un point 280 chaînes et 51 chaînons, franc nord de la barre de fer à l'encoignure sud-ouest de la réserve, et je projetai une corde à travers la réserve, parallèle aux limites nord et sud.

Cette ligne établit aussi une division assez juste du bois.

Je dois dire que le nombre de membres des deux bandes n'est plus aujourd'hui qu'une faible partie de ceux pour lesquels vous aviez d'abord mesuré la réserve.

Quittant la Montagne-de-l'Orignal le 8 juillet, je me dirigeai vers la Montagne-de-la-Tourte. Cette expédition fut extrêmement fatigante pour les hommes et pour les chevaux, à cause des vents chauds que nous essuyâmes ; en arrivant à la réserve des Sioux, mes chevaux étaient complètement épuisés.

J'avais reçu instruction de subdiviser cette réserve.

Etant allé au bureau des terres fédérales de ce district prendre des renseignements au sujet de la réserve, je fus surpris de n'y rien trouver qui pût indiquer où elle était située. Je me rendis à l'endroit où demeuraient les Sauvages, et je les trouvai en possession de la section 31, township 1, rang 22, à l'ouest du 1er méridien initial.

J'appris du chef H'damani (Bœuf-Marchant) que lui et sa bande résidaient là depuis plus de vingt ans ; mais à part cela, il ne put me dire quand ni de qui ils avaient reçu d'autres titres à la réserve que celui de la possession.

Cependant, je procédai à rétablir les bornes de cette section et à la diviser en lots de quatre-vings acres, établissant les améliorations faites par les différents membres de la bande.

J'ai trouvé les quelques familles établies ici industrieuses et faisant des progrès.

Cette réserve, quoique petite, est bien située, bien arrosée, et son sol est de bonne qualité.

Ayant terminé mes travaux ici, je me rendis à la réserve des Sioux, à l'embouchure du creek Queue-d'Oiseau.

Ainsi que j'en avais reçu instruction, je subdivisai la partie est de cette réserve en lots de quatre-vingts acres, et ayant constaté que les bornes de la réserve n'avaient jamais été établies, je crus devoir m'en occuper et fixer les améliorations faites par les différents membres de la bande afin de prévenir les dissentions que la subdivision aurait pu créer plus tard parmi eux.

Cette bande prétend avoir reçu la promesse d'une réserve de trois milles sur quatre qui devait comprendre l'encoignure sud-ouest du township à l'ouest de la rivière Assiniboine.

Le terrain réclamé est boisé et se trouve sur les rives qui bordent la vallée; il serait d'un grand prix pour eux, car il fournirait un excellent pâturage à leurs nombreux troupeaux.

De ce point, je me rendis à la réserve de Ke-sik oo-wee-wee-ew, dans la Montagne du-Dauphin, pour en rétablir les bornes, ajoutant la moitié ouest de la section 23 au lieu du quart nord-est de la section 8 réclamé par la Compagnie de la Baie d'Hudson, et du quart nord ouest de la section 9 réclamé par la Mission presbytérienne.

Cette réserve est située dans la partie centrale du township 18, rang 21, à l'ouest du 1er méridien initial.

La demi-section ajoutée est de bonne qualité, et je la considère égale, sinon supérieure, à la partie retranchée.

Je joins à ce rapport la lettre que j'ai reçue de l'agent des terres fédérales de ce district en réponse à la demande que je lui faisais si ce terrain était disponible.

La bande m'a prié de signaler à l'attention des autorités la grande quantité de terres qui sont couvertes par l'eau dans la partie ouest de sa réserve. Ceci, avec la vallée de la petite rivière Saskatchewan où le froid est trop grand pour permettre au grain de pousser avec succès, laisse peu d'espace à l'agriculture. Ces Sauvages prétendent aussi qu'on leur a promis d'ajouter à leur réserve quand leur nombre le justifierait, et ils ont exprimé l'intention de donner désormais plus de temps à l'agriculture.

Sur l'invitation du révérend M. Flett, je suis allé à leur église, où un grand nombre de Sauvages et quelques-uns de leurs voisins blancs assistaient à l'office. C'est une bonne fortune pour eux d'avoir M. Flett parmi eux. Je dois des remerciements à ce monsieur pour l'aide et les renseignements qu'il m'a donnés.

De la Montagne-du-Dauphin je me rendis à la réserve du Joueur, au Creek-d'Argent, pour y faire les subdivisions nécessaires. J'ai obtenu de M. Markle les noms de ceux qui cultivent le sol et le nombre de chaque famille.

Cette réserve, avant d'être mise de côté pour cette bande, avait été subdivisée par le département de l'intérieur. J'adoptai l'arpentage déjà fait et rétablis les lignes, subdivisant en lots de quatre-vingts acres aux endroits où il le fallait.

Dans cette visite, j'eus l'occasion d'examiner la réserve plus complètement. J'ai constaté que le sol est généralement de bonne qualité, le bois petit, à l'exception des plus gros arbres qui peuvent servir aux fins de construction et qui sont disséminés sur la réserve.

Il paraît y avoir ici quelques cultivateurs excellents, parmi lesquels Alexander Tanner figure au premier rang.

Ils se plaignent de ce que les terres à faire sont rares. Le seul foin qu'il y ait dans le voisinage immédiat se trouve de l'autre côté de la rivière Assiniboine.

Pendant que j'étais ici, je reçus du commissaire l'ordre de me rendre à l'agence des Buttes-de-la Lime. C'était en réponse à une lettre dans laquelle je demandais de nouvelles instructions au sujet des changements à faire à l'agence du Lac-Croche, changements mentionnés dans les instructions que vous m'avez données.

Après avoir exécuté l'ordre du commissaire de tracer l'extrémité sud-est de la réserve de Pee-pee-keesis, je me rendis directement à Régina, où j'arrivai le 20 septembre. Le même jour, je mis mon équipement en dépôt au bureau des Sauvages et je conjédiai mon détachement.

Je remis le pony et la barouche, ainsi que l'attelage et la voiture au sous-commissaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. W. PONTON,
Arpenteur des terres fédérales.

COMMISSION DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-A., 20 janvier 1885.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, le 22 septembre dernier, je suis allé à Keremens, sur la rivière Similkameen, pour y terminer la réserve sauvage laissée incomplète par l'ancien commissaire.

Les réserves destinées aux Sauvages Keremens furent définies par M. Sproat en 1878, époque où, à part les terres qu'il leur assigna d'une manière absolue (ainsi que dit dans ses minutes de décision), il mit de côté une étendue de terrain sur les deux rives de la Similkameen comme réserve provisoire sur laquelle ils pouvaient choisir des terres à foin et champ pour l'hivernage de leurs animaux.

De ce terrain ainsi réservé, j'ai assigné aux Sauvages 1,920 acres, tels que décrits dans le croquis ci-joint et dans la minute de décisions. Environ 200 acres situés sur le bord de la rivière, quoique sablonneux, pourraient, une fois défrichés, être convertis en terres à foin. Le reste, qui se trouve sur le penchant abrupte de collines, a peu de valeur, mais pourrait servir de champ au bétail et aux chevaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

KEREMENS, C.-A., 22 septembre 1884.

Minutes de décisions—Sauvages Similkameen et Keremens.

Une réserve de 1,900 acres située sur les bords de la rivière Similkameen, neuf milles environ au nord de la frontière internationale.

Commençant à l'encoignure sud-est de l'ancienne réserve sauvage voisine du lot de pré-emption de F. Mendoza et allant à l'est sur 80 chaînes ; de là au sud, 120 chaînes, de là à l'ouest, 160 chaînes ; de là au nord, 120 chaînes ; puis à l'est, 80 chaînes, jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

BAIE-ALERT, C.-A., 20 octobre 1884.

Minutes de décisions—Sauvages Minkeed.

Une réserve de cinquante acres, située sur la baie Alert, île du Cormoran.

Commençant à l'encoignure nord-ouest de la section 4, district de Rupert, et allant au nord sur cinq chaînes, puis à l'est cinq chaînes, puis au sud cinq chaînes, puis à l'est trente cinq chaînes, puis au sud dix chaînes, puis à l'ouest vingt chaînes, puis au sud dix chaînes, puis à l'ouest jusqu'à la mer et suivant ensuite la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

Aussi, un cimetière, couvrant deux acres, commençant à un point sur la baie Alert, trente chaînes franc sud de la limite septentrionale de la réserve et allant à l'est sur cinq chaînes, puis au sud cinq chaînes, puis à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-A., 15 juin 1886.

Au Très-honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre une minute de décisions modifiée et un croquis du terrain que j'ai divisé en lots pour les Sauvages Tsimpsean, demeurant à Fort-Simpson, compris dans la réserve n° 1.

Dans mon rapport du 8 avril 1882, je vous informais que, d'après une convention passée avec le gouvernement impérial, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait mis en lots 100 acres de terre à Fort Simpson, sur la partie ouest de laquelle les Sauvages avaient bâti leur village, et que, à cause de cela je n'avais pu déclarer ce terrain réserve sauvage. En conséquence, j'ai réservé 100 acres de terres immédiatement à l'est du fort, non pas qu'il fût désirable ou nécessaire que les Sauvages eussent ce terrain, mais pour empêcher qu'il fût occupé par d'autres et pour que, une fois mis en réserve, il pût être échangé avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson et que les Sauvages pussent rester en possession de l'emplacement de leur village.

Plus tard, ayant appris de M. Munro que ma proposition serait acceptée par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, je pressai le gouvernement local de confirmer un arrangement à l'effet qu'un nombre d'acres égal à celui qui serait pris pour les Sauvages à l'ouest serait donné à la compagnie à l'est de son premier terrain. Depuis le gouvernement provincial a ratifié cet arrangement par un arrêté du conseil, et 'en ai été notifié par l'honorable commissaire des terres et travaux.

Je vous transmets aussi une minute modifiée des décisions de la réserve n° 2, Sauvages Tsimpsean. Les mesures et bornes de cette pièce de terre sont les mêmes que celles qui vous ont été envoyées le 8 avril 1882; mais il est devenu nécessaire de changer la rédaction de la minute, parce que dans l'original il était dit que le terrain était borné par le lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, tandis que, suivant le présent arrangement, il sera voisin de la réserve n° 1, ainsi qu'on le verra par les croquis ci-inclus. C'est pourquoi je vous prie de ne pas tenir compte de la minute des décisions et du croquis des réserves nos 1 et 2, Sauvages Tsimpsean, qui vous ont été envoyés dans ma lettre du 8 avril 1882, et de leur substituer ceux qui vous sont transmis avec la présente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

N° 1.

Minute de décisions modifiée.—Sauvages Tsimpsean.

VICTORIA, C.-A., 26 février 1884.

Une réserve de 41 acres à peu près, située à Fort-Simpson, au sud-ouest et en partie voisine de la propriété de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Commençant à un poste sauvage, le poste de Legaic, et allant vers le sud sur un espace de sept chaînes jusqu'à l'encoignure sud-ouest de la terre de la Compagnie de la Baie-d'Hudson; de là vers l'est, cinq chaînes; de là au sud, trente-trois chaînes; de là à l'ouest, cinq chaînes; de là au nord, six chaînes; de là au nord-ouest jusqu'à la mer, distance d'environ dix-huit chaînes; et de là, en suivant la côte dans la direction du nord, jusqu'au point de départ.

L'île du Village, qui embrasse dix-neuf acres et se trouve à sept chaînes au nord-ouest de cette réserve, est aussi assignée aux Sauvages.

Toute l'eau qui passe naturellement par cette réserve, est donnée aux Sauvages.

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

N° 2.

Minutes de décision modifiée.—Sauvages Tsimpsean.

VICTORIA, C.-A., 26 février 1884.

Une réserve de 70,400 acres, à peu près, située sur la péninsule Tsimpsean, entre Fort-Simpson et l'extrémité méridionale de l'île Digby.

Commençant à l'encoignure nord-ouest de la réserve n° 1, et allant sud-est (distance d'environ dix-huit chaînes) à l'un des poteaux d'encoignure de la dite réserve; de là au sud, six chaînes; de là à l'est, 320 chaînes; de là au sud, une distance d'environ 22 milles, à un point franc est de l'extrémité sud de l'île Digby, qui couvrira partie de l'île Kaien; de là à l'ouest jusqu'à l'île Digby; puis suivant la côte occiden-

tale de l'île Digby et la côte de la péninsule Tsimpsean (y compris l'île Pike, l'île Shrub et les îles à l'est de celles-ci) jusqu'au point de départ.

Les lots de préemption de George Williscroft et de Joseph Saint-Arnaud, contenant chacun 160 acres, et deux acres sur la pointe de la Mission tenus en fidéicommis par le gouvernement provincial pour la *Church Missionary Society*, ne sont pas inclus dans la réserve ci-dessus.

Toute l'eau passant naturellement dans cette réserve est assignée aux Sauvages sauf le cours d'eau sur lequel est située la scierie de M. Williscroft.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, C. A., 12 juin 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre une minute de décisions modifiée et un croquis de la réserve n° 3, Sauvages de la Fontaine, pour remplacer ceux que je vous ai envoyés le 6 février 1882.

Cette modification est devenue nécessaire parce que le gouvernement provincial a concédé (lot 37, groupe 1) à M. Joseph Levanteur une partie de la réserve que j'ai tracée en 1881. Depuis lors, cependant, les Sauvages de la Fontaine ont acheté de M. Levanteur, le terrain qui lui avait été concédé et qui est indiqué sur le croquis ci-inclus; et quoique, dans le tracé des réserves, les mesures et bornes de son premier lot aient été pleinement reconnues et auraient dû entrer en ligne de compte dans l'arpentage, il se trouve que le présent arrangement donne aux Sauvages une plus grande étendue de terrain que ne leur en accordait une première division.

C'est pourquoi je vous prie d'annuler les pièces que je vous ai envoyées, le 6 février 1882, au sujet de la réserve n° 3.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

Minute de décisions modifiée.—Sauvages de la Fontaine.

N° 3.

VICTORIA, C.-A., 1er mai 1886.

Une réserve de 427 acres située sur le chemin de Lilloet et Clinton, entre la 12e et la 14e borne milliaire, et voisine de la ferme qui appartenait dans ces derniers temps à M. Joseph Levanteur.

Commençant à un sapin qui porte l'inscription "Réserve sauvage" sur la gauche du creek des Quatorze-Milles, et allant à l'est sur un espace de 30 chaînes; de là au sud, quarante chaînes; de là à l'est, trente chaînes; de là au sud quatre-vingt-neuf $\frac{53}{100}$ chaînes; de là à l'ouest jusqu'à la rivière Fraser; puis, en remontant sur la gauche jusqu'à un point franc ouest, puis à l'est du point de départ.

Le lot 37, groupe 1, que la couronne a concédé, n'est pas compris dans cette réserve.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

BUREAU DE LA COMMISSION DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 20 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, suivant vos instructions, je partis de Victoria le 13 septembre, à bord du *Sir James Douglas*, pour aller déterminer les réserves destinées aux différentes tribus de Sauvages établies sur les détroits et les anses entre l'île Vancouver et la côte de la terre ferme.

Je me rendis directement à Fort-Rupert, où je rencontrai M. Blenkinsop, l'ancien agent des Sauvages préposé au district (Kwaw-Kewlths) qui m'est attribué. Ce monsieur m'a communiqué des renseignements très importants. J'ai pu aussi m'assurer des services d'un excellent interprète dans la personne de M. William Hunt, qui est favorablement connu des Sauvages et qui connaît parfaitement leurs stations de chasse et de pêche, ayant accompagné M. Blenkinsop dans ses tournées d'inspection.

Le temps étant exceptionnellement beau, je décidai de m'occuper des Sauvages Nah-witti qui demeurent à l'extrémité nord de l'île Vancouver, dans un endroit exposé borné par le détroit de la Reine-Charlotte.

En conséquence, je me rendis le 16 à l'île Hope, sur laquelle se trouve le principal village des Sauvages Nah-witti. Ici je fus désappointé en constatant que le chef et la plupart de ses gens étaient allés à une fête de potlach à Quatsino, distance de soixante quinze milles sur la côte occidentale de l'île. J'expliquai clairement à ceux qui étaient restés l'objet de ma visite, et je leur demandai de me désigner les différents endroits dont ils désiraient la réserve pour leur usage. Ils déclarèrent qu'ils voulaient avoir toute l'île qu'ils habitaient et dont M. Sproat leur avait promis la propriété.

Après plusieurs entretiens, je crus devoir donner effet à la promesse que M. Sproat leur avait faite, bien que l'île soit plus grande que pour leurs besoins. Elle ne vaut pas grand'chose, sauf qu'elle offre des abris d'où les Sauvages peuvent, lorsque le temps le permet, partir pour leurs expéditions de pêche.

En conséquence, je fis de l'île une réserve ; puis je traçai quatre petites pièces de quelques acres chacune et qui ne sont rien autre chose que des stations de pêche.

N° 1. Ile Hope, située entre le chenal Goletas et le détroit de la Reine-Charlotte, inscrite sur la carte de l'amirauté et couvrant, d'après estimation, 9,225 acres. Elle est en très grande partie rocheuse et couverte de bois de petite venue.

Quoique six ou huit verges paraissent avoir été cultivées autrefois, il ne s'y fait plus aucune culture ; tout près du village, un espace d'un acre, qui est la seule terre visible, pourrait rapporter quelque chose. Les Sauvages disent qu'il existe un marécage en arrière du village et un autre à l'extrémité ouest de l'île ; ils prétendent que ces deux marais pourraient être desséchés.

N° 2. Se-mach, une petite station de pêche couvrant six acres, située dans l'Anse de la Loutre-de-mer, à l'extrémité nord de l'île Vancouver. C'est une anse bien abritée sur une côte exposée, où les Sauvages campent lorsqu'ils font la pêche au flétan.

N° 3. Ouch-tum, une station de pêche favorite, située près du cap Scott, l'extrême pointe nord de l'île Vancouver. Elle couvre douze acres, et elle n'a aucune valeur pour d'autres fins que celles de la pêche. Le flétan, l'achigan, etc., y abondent et sont de bonne qualité.

N° 4. Nah-witti, station de pêche couvrant dix-huit acres, située sur le bord nord-est de l'île Vancouver, au cap Commerell, détroit de la Reine-Charlotte. Elle était autrefois l'emplacement d'un village, mais dans ces derniers temps elle n'est fréquentée que quand les Sauvages font des excursions de pêche. La terre est assez bonne, et si elle était cultivée, quatre ou cinq acres pourraient en être cultivés avec avantage.

N° 5. Glen-gla-ouch, couvre quatorze acres et est située à l'extrémité sud de l'île Balaklava, chenal Goletas. C'est un endroit bien abrité, favorable à la pêche ; quatre acres de cette terre, s'ils étaient cultivés, feraient d'excellents jardins.

D'après le recensement fait par l'agent local, cette tribu compte 101 membres, dont Ko-wa-na-quil-la est le chef. Ces Sauvages se nourrissent principalement de

flétan sec, quoique la morue et l'achigan y abondent aussi. Avec ceux de l'Anse de Knight ils échangent du flétan sec pour de la morue sèche et de la graisse d'oolachan.

Durant les quatre ou cinq semaines que dure la pêche au phoque, ils font quelquefois de $15 à $20 par jour chacun. Quelques-uns travaillent à bord des navires et aux fabriques de conserves.

La tribu décroît rapidement, vu la dégradation de leur sens moral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

Minutes de décisions.—Sauvages Nahwitti.

N° 1.

17 septembre 1886.

Ile Hope, une réserve de neuf mille deux cent vingt-cinq acres située entre le chenal de Goletas et le détroit de la Reine-Charlotte.

L'île connue sous le nom de *Indian-Island* dans *Bull-Harbor*, contenant cinq acres, et le vilage sauvage contenant dix acres sont inclus dans cette réserve.

N° 2.

Se-wack, une réserve de dix acres, située sur la rive sud-est de l'Anse de la Loutre-de-mer, Ile Vancouver.

Commençant à une pruche marquée " Réserve sauvage " et allant à l'est, dix chaînes, de là au nord, dix chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 3.

Ouch-tum, une réserve de douze acres située au cap Scott, extrémité nord de l'île Vancouver.

Commençant à une épinette marquée " Réserve sauvage " et allant à l'est, dix chaînes, de là au nord, dix chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud-est jusqu'au point de départ.

N° 4.

Nah-witti, une réserve de dix-huit acres, située au cap Commerell, sur la côte nord-est de l'île Vancouver.

Commençant à une épinette marquée " Réserve sauvage " et allant à l'ouest, dix chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'est et du sud jusqu'au point de départ.

N° 5.

Glen-gla-ouch, une réserve de quatorze acres située à l'extrémité sud de l'île Balacklava, chenal de Goletas.

Commençant à un cèdre marqué " Réserve sauvage " et allant au nord, dix chaînes, de là à l'est, dix chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord-ouest jusqu'au point de départ.

Minutes de décisions.—Sauvages du village Indien.

29 sesptembre 1886.

N° 1.

Mah-ma-lilli-kullah, une réserve de trois cent trente-trois acres, située sur la rive ouest du village Indien, Passage Elliot.

Commençant à une épinette marquée "Réserve Sauvage," et allant au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

Deux petites îles, immédiatement en avant du village, et qui servent de cimetières, sont comprises dans cette reserve.

N° 2.

Mee-tup, une réserve de dix-huit acres, située à la tête du détroit Viner.

Commençant à une épinette marquée "Réserve Sauvage," et allant à l'est vingt chaînes, de là au nord dix chaînes, de là à l'ouest vingt chaînes, et de là au sud vingt chaînes jusqu'au point de départ.

N° 3.

Ah-ta, une réserve de vingt-sept acres, située à l'embouchure de la rivière Ah-ta, à la tête du détroit Bond.

Commençant à un sapin marqué "Réserve Sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au nord vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la rivière Ah-ta, et de là au sud jusqu'au point de départ.

N° 4.

Kak-we-ken, une réserve de douze acres, située à l'embouchure de la rivière Kak-we-ken, à la tête du détroit Thompson.

Commençant à une épinette marquée "Réserve Sauvage," et allant au nord dix chaînes, de là à l'ouest dix chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord-est jusqu'au point de départ.

N° 5.

Une réserve de soixante-cinq acres, située à la Pointe Morte, sur l'île Harbledown.

Commençant à une épinette marquée "Réserve Sauvage," et allant à l'est trente chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud-ouest jusqu'au point de départ.

BUREAU DE LA COMMISSION DES RÉSERVES SAUVAGES,

VICTORIA, 20 octobre 1886.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Après avoir terminé la division des réserves des Sauvages Nahwitti, je suis retourné à Fort-Rupert, premier camp des Kwaw-kewlths, avec lesquels les débris des autres tribus, les Kwe-ah-kahs et les Waw-lis-kwaw-kewlths, se sont amalgamés depuis plusieurs années et qui sont connus sous le nom de "Sauvages de Fort-Rupert. Ils sont au nombre de 172, et Na-kar-punkum est leur chef. Le village est situé sur l'ancien terrain de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, que celle-ci a dernièrement vendu à M. Robert Hunt. Au cours d'un entretien que j'eus avec ce monsieur, il se montra disposé à abandonner les 4¼ acres de terre que le village occupe, pourvu que les limites de la réserve des Sauvages soient à au moins 16½ pieds de l'encoignure nord-ouest de son jardin. Par l'organe de leur chef, les Sauvages consentirent à cette condition, bien que la limite est de la réserve laisse de côté une maison sauvage et la moitié d'une autre. En vertu du même arrangement, l'école épiscopalienne récemment construite reste sur la propriété de M. Hunt.

J'ai ensuite tracé les sept réserves suivantes, toutes situées sur la côte nord-est de l'île Vancouver.

N° 1. Le terrain sur lequel se trouve le village de Fort-Rupert couvre 4¼ acres; il est très au-dessus du niveau des hautes eaux et mesure dix chaînes de front sur le havre Beaver.

N° 2. Cette réserve, située à environ sept chaînes vers l'ouest de la réserve n° 1, et bornée à l'est par le lot de M. Hunt, contient 33 acres. Le sol est marécageux ; mais une petite partie, sur le front, pourrait être défrichée et cultivée. Cette réserve contient du bois de toutes sortes.

N° 3. L'Ile aux-Coquilles est située à trois quarts de mille au nord de Fort-Rupert, elle couvre environ un demi-acre et sert de cimetière.

N° 4. Tsul-qua-te, bornée au sud par un petit cours d'eau, couvre soixante-huit acres ; elle est située sur la côte ouest de la baie Hardy, détroit de la Reine-Charlotte, et n'a de valeur que comme pêcherie au saumon.

N° 5. La pointe Thomas, une réserve de quarante-cinq acres, renferme quelques pièces de terre d'une acre qui étaient autrefois cultivées. On pourrait en défricher et cultiver dix ou douze acres.

N° 6. Keogh, une petite station de campement et de pêche, contenant six acres, est située à trois milles à l'est de Fort-Rupert.

N° 7. Klick-see-wy, une réserve de cent quarante-sept acres, sur la côte nord de l'île Vancouver et vis-à-vis l'extrémité ouest de l'île Malcolm, détroit de la Reine-Charlotte ; elle est bornée à l'ouest par le lot 9, district de Rupert, le lot acheté de M. W. D. May ; elle a de la valeur pour les Sauvages comme pêcherie à saumon, et parce qu'une grande partie en pourrait être défrichée et cultivée. Le pays est plat et bien boisé. Cet endroit est fréquenté par les Sauvages, qui s'y arrêtent en voyageant entre la baie de l'Alerte et Fort-Rupert.

Ces sauvages se nourrissent presque entièrement de poisson séché et de graisse d'oolachan qu'ils se procurent à l'Anse-de-Knight.

Ils ont la réputation d'être paresseux et dissolus, et leurs vices les font décroître en nombre ; il y a peu d'enfants, et il est évident que la tribu va s'éteindre avant longtemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

Minutes de décisions.—Sauvages de Fort-Rupert.

18 septembre 1886.

N° 1.

Une réserve de quatre acres et un quart, située à l'ouest du jardin de M. Robert Hunt, à Fort-Rupert.

Commençant à une orme marquée "Réserve sauvage," et allant au sud six chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'est jusqu'au point de départ.

Un cimetière entouré d'une clôture, à quatre chaînes à l'est du fort, est aussi réservé à l'usage des Sauvages.

N° 2.

Une réserve de trente-trois acres, située sur le havre Beaver et avoisinant la limite ouest du lot de M. Hunt.

Commençant à la borne d'encoignure de la propriété de M. Hunt, et allant au sud vingt chaînes, de là à l'ouest vingt chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'est jusqu'au point de départ.

N° 3.

L'Ile-aux-Coquilles, couvrant environ un demi-acre et située à trois quarts de mille au nord de Fort-Rupert, est réservée à l'usage des Sauvages.

N° 4.

Tsul-qua-te, une réserve de soixante et huit acres, située sur la côte ouest de la baie Hardy, détroit de la Reine-Charlotte.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant à l'ouest vingt chaînes, de là au sud jusqu'à la rivière Tsul-qua-te, de là descendant la rive gauche de la dite rivière jusqu'à son embouchure, et de là le long de la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

N° 5.

Pointe Thomas, une réserve de quarante-cinq acres, située à la pointe Thomas, environ un mille à l'est de Fort-Rupert.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant à l'ouest vingt chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 6.

Keogh, une réserve de six acres, située à environ deux milles et demi à l'est de Fort-Rupert.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant au sud dix chaînes, de là à l'est jusqu'à la rivière Keogh, de là descendant la rive gauche de la dite rivière jusqu'à son embouchure, et de là le long de la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

N° 7.

Klick-see-wy, une réserve de 147 acres, située sur le détroit de la Reine-Charlotte, à environ douze milles au sud-est de Fort-Rupert et à l'est de la section 9, district de Rupert.

Commençant à l'encoignure nord-est de la section 9, district de Rupert, et allant au sud trente-six chaînes jusqu'à l'encoignure sud-est de la dite section, de là à l'est quarante chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'ouest jusqu'au point de départ.

BUREAU DE LA COMMISSION DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 20 octobre 1886.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, le 20 septembre, j'ai visité les sauvages Minkeest qui demeurent à la Baie-de-l'Alerte, île du Cormoran.

Ces Sauvages tirent leur subsistance principalement de leurs différentes pêcheries. Ils obtiennent de l'ouvrage pendant une partie de l'année, à la fabrique de conserves de la Baie-de-l'Alerte, propriété de MM. Earl et Spencer.

Nos 1 et 2. En consultant mon rapport du 20 janvier 1885, on verra que j'ai visité cette tribu au mois d'octobre 1884, pour prendre des arrangements avec les locataires de l'île du Cormoran au sujet de l'emplacement du village indien, et à cette époque j'ai déterminé les réserves nos 1 et 2. Elles ont été finalement approuvées par le gouvernement provincial.

Dans ma dernière visite, j'ai déterminé trois nouvelles réserves, toutes situées sur la rivière Nimkeesh, île Vancouver, immédiatement en face du village de la Baie-de-l'Alerte.

N° 3. Ches-la-kee est située à l'embouchure de la rivière Nimkeesh. Elle contient 335 acres, dont une centaine, s'ils étaient défrichés et cultivés, produiraient des légumes et des fruits de toutes sortes. Il y a, ici, une excellente pêcherie à saumon qui alimente la fabrique de conserves de la Baie-de-l'Alerte.

N° 4. Arse-ce-wyee, une réserve de quarante-deux acres, située sur la rivière Nimkeesh, à environ deux milles et demi de son embouchure. Elle contient une bonne pêcherie, et les Sauvages l'apprécient à cause de cela.

Elle est assez bien boisée, mais le sol, étant montagneux, a peu de valeur.

N° 5. Otsaw-las, sur la rivière Nimkeesh, à un demi-mille environ du débouché du lac Karmutzen.

C'est un endroit très fréquenté toute l'année par les Sauvages, car la rivière et le lac donnent toujours un bon rendement de saumon et de truite.

Ici les Sauvages ont construit onze maisons et cultivé environ un acre de terre. Le sol est sablonneux, et, une fois défriché, il pourrait être cultivé avec profit.

La *Church Missionary Society*, sous la direction de M. Hall, a construit une église et une école à la Baie-de-l'Alerte. Son œuvre est extrêmement difficile, vu les habitudes dépravées des Sauvages. Quelques-uns de ces derniers, après avoir travaillé à la fabrique de conserves, vont chercher de l'ouvrage à Victoria et aux champs de houblon du Territoire de Washington.

Cette tribu décroît aussi rapidement, par suite de ses habitudes vicieuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

---

21 septembre 1886.

Minutes de décisions—Sauvages Nimkeesh.

N° 1.

La réserve de cinquante acres située à la Baie-de-l'Alerte, île du Cormoran, assignée en partage aux Sauvages le 20 octobre 1884; approuvée par le gouvernement provincial le 2 décembre 1884.

N° 2.

Le cimetière, situé à 30 chaînes au sud de la réserve n° 1 et contenant deux acres, assignée en partage aux Sauvages le 20 octobre 1884; approuvée par le gouvernement provincial le 2 décembre 1884.

N° 3.

Ches-la-kee, une réserve située à l'embouchure de la rivière Nimkeesh, détroit de Broughton, au sud et voisine de la section 6, district de Rupert.

Commençant à la borne d'encoignure de la section 6, district de Rupert, et allant à l'ouest quatre-vingts chaînes, de là au sud cinquante chaînes, de là à l'est jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

N° 4.

Arse-ce-wy-ee, une réserve de quarante-deux acres, située sur la rive gauche de la rivière Nimkeesh, à deux milles et demi environ de son embouchure.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant à l'ouest jusqu'à la rivière Nimkeesh, de là suivant le nord de la dite rivière jusqu'au point de départ.

N° 5.

Otsaw-las, une réserve de cinquante acres, située sur la rive droite de la rivière Nimkeesh, à un demi-mille du débouché du lac Karmutsen.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant au sud vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la rivière Nimkeesh, et de là suivant la rive droite de la dite rivière jusqu'au point de départ.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 26 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai ensuite visité l'île Gilford, à l'extrémité occidentale de laquelle se trouve le village d'hiver des Tsah-waw-ti-neuchs, qui sont au nombre de 148, ainsi que des débris de deux autres tribus: les Ah-kwaw-ah-mich, 69, et les Kwaw-waw-i-nuet, 46,—soit, en tout, 263 Sauvages dont Ha-wil-qua-las est le chef principal. Ce dernier m'a appris que son peuple se nourrit exclusivement de poisson, de racines et de baies, et que, aucun des siens n'a essayé de faire de la culture, parce qu'ils n'ont pas de terres arables. Par la suite, j'ai constaté que cela était vrai, excepté à la tête de l'anse Kingcome et au détroit de Wakeman. Dans toute cette vaste étendue de navigation intérieure, les îles sont rocheuses et stériles. Les Sauvages, cependant, possèdent une quantité illimitée de saumon, de morue, de flétan et de mollusques, tandis que les montagnes de la terre ferme leur fournit la chèvre sauvage, le chevreuil, le castor et l'ours, qu'ils chassent avec succès.

Le chef m'ayant fourni un guide, je m'embarquai avec ce dernier à bord du steamer; avec son aide et suivant d'autres recommandations que j'avais reçues, je déterminai les pièces de terre qui suivent:

N° 1. Qua-ya-stums, une réserve de trente-huit acres, qui a de la valeur pour les Sauvages, car elle est l'emplacement de leur village d'hiver. Elle est rocheuse et stérile, à l'exception de quatre ou cinq acres situés immédiatement en arrière des maisons et qui peuvent être convertis en jardins. Il y a aussi une bonne quantité de bois pour chauffage et autres fins.

A un demi-mille au nord-ouest du village se trouve l'île Sail, à l'extrémité septentrionale de laquelle il y a un certain nombre de tombes. Sur cette pointe j'ai déterminé deux acres pour servir de cimetière.

N° 2. Kanustamis est une station de pêche et de campement située sur la terre ferme de la Colombie-Anglaise, à l'entrée nord de la baie Claydon. Elle couvre quinze acres. Une petite île qui se trouve immédiatement vis-à-vis le village est inclue dans cette réserve.

N° 3. Keogh est située à l'extrémité orientale du détroit Mackenzie et couvre seize acres. Il se prend ici, pour la consommation d'hiver, une grande quantité de poisson de qualité inférieure.

N° 4. Quay, une station de pêche et de chasse dans la baie Nanaïmo, détroit Mackenzie, contient dix acres.

N° 5. La-wauth, une station de pêche à l'embouchure du petit cours d'eau qui se décharge dans la lagune Embley, contient treize acres.

N° 6. Gley-ka, une réserve de neuf acres, comprend deux petits cours d'eau à saumon qui se déchargent dans le détroit Octaeon.

N° 7. Qua-ee. Cette réserve contient 350 acres et est située à la tête de l'anse Kingcome, sur la rivière Tsah-waw-ti-neuch, à deux milles de son embouchure. C'est la réserve la plus importante que possèdent les Sauvages de l'île Gilford, car elle contient du bois en abondance. Le sol, quoique sablonneux, est assez bon, et certaines parties en pourraient être défrichées facilement. La réserve a surtout de la valeur comme pêcherie à l'oolachan et au saumon; quand le premier de ces poissons donne, elle est fréquentée par plusieurs autres tribus que celle pour laquelle elle est réservée.

N° 8. Al-al-co couvre 306 acres à la tête du détroit de Wakeman, à un mille environ de la rivière Ah-kwaw-ah-mish, un bon cours d'eau à saumon; on y prend, au printemps, une petite quantité d'oolachans. Voilà pourquoi les Sauvages l'apprécient beaucoup.

La plus grande partie de cette réserve est exposée aux crues d'eau et elle a peu de valeur, sauf pour le bois qu'elle renferme. Une centaine d'acres est un terrain d'alluvion assez bon.

N° 9. Un cimetière sur la côte orientale du détroit de Wakeman, près de sa tête, couvre trois acres et demi. Il est très exposé aux crues d'eau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

Minutes de décisions—Sauvages de l'île Gilford.

25 septembre 1886.

N° 1.

Qua-ya-stums, une réserve de trente-huit acres, située sur la côte occidentale de l'île Gilford, Passage-de-Retraite.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant à l'est vingt chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord-ouest jusqu'au point de départ.

Un cimetière couvrant deux acres, situé à un demi-mille au sud-ouest de Qua-ya-stums, sur l'extrémité septentrionale de l'île Sail, est inclus dans cette réserve.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

N° 2.

Kunstamis, une réserve de quinze acres, située sur la terre ferme de la Colombie-Anglaise, à l'entrée septentrionale de la baie Claydon.

Commençant à une pruche marquée "Réserve sauvage," et allant au nord dix chaînes, de là à l'ouest vingt chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'est jusqu'au point de départ.

Une petite île située immédiatement vis-à-vis le village est comprise dans cette réserve.

N° 3.

Keogh, une réserve de seize acres, située à l'extrémité orientale du détroit Mackenzie.

Commençant à un cèdre marqué "Réserve sauvage," et allant au nord dix chaînes, de là à l'est vingt chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'ouest jusqu'au point de départ.

N° 4.

Quay, une réserve de dix acres, située sur la côte occidentale de la baie Nanaïmo, détroit Mackenzie.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant au nord dix chaînes, de là à l'est dix chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'ouest jusqu'au point de départ.

N° 5.

La-wauth, une réserve de treize acres, située sur la rive sud de la lagune Embley.

Commençant à une pruche marquée "Réserve sauvage," et allant au sud dix chaînes, de là à l'ouest dix chaînes, de là au nord vingt chaînes, de là à l'est jusqu'à la lagune Embley, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 6.

Gley-ka, une réserve de neuf acres, située sur la côte orientale du détroit Actæon, à environ un demi-mille de son entrée.

Commençant à une pruche marquée "Réserve sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au sud dix chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

N° 7.

Qua-ee, une réserve de 350 acres, située à la tête de l'anse Kingcome, sur la rivière Tsah-waw-ti-neuch, à deux milles de son embouchure.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant à l'est quarante chaînes, de là au nord jusqu'à la rivière Tsah-waw-ti-neuch, et de là suivant la rive gauche de la dite rivière jusqu'au point de départ.

De là à l'ouest trente chaînes, de là au nord quarante chaînes, de là à l'est jusqu'à la rivière Tsah-waw-ti-neuch, et de là suivant la côte en descendant jusqu'au point de départ.

N° 8.

Al-al-co, une réserve de 306 acres, située à la tête du détroit de Wakeman, sur la rivière Ah-kwaw-nish, à environ un mille de son embouchure.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant à l'est trente chaînes, de là au nord soixante et dix chaînes, de là à l'ouest cinquante chaînes, de là au nord soixante et dix chaînes, et de là à l'est vingt chaînes jusqu'au point de départ.

N° 9.

Un cimetière couvrant trois acres et demi, situé sur la côte orientale du détroit de Wakeham, près de son entree.

Commençant à un aune marqué "Réserve sauvage," et allant à l'est cinq chaînes, de là au nord cinq chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud-est jusqu'au point de départ.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 26 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Après avoir terminé le tracé des réserves destinées aux Sauvages de l'île Gilford, j'allai visiter les deux tribus qui habitent l'île du Village, à l'entrée de l'anse de Knight: les Mah-ma-lille-kullah, qui sont au nombre de 165, et les Kwick-so-te-no, qui comptent 50 âmes. Ces Sauvages vivent en commun dans le village, et ont pour chef principal Wy-chas.

Comme tous les Sauvages que j'ai visité sur cette partie de la côte, ils se sont peu intéressés à la répartition du terrain qui leur était destiné. Le fait est que le poisson est si abondant et pris si facilement qu'ils s'occupent fort peu d'autre chose. Ils vivent dans la paresse et la saleté, entourés de poissons en décomposition. Ils ne paraissent pas avoir beaucoup avancé dans la civilisation. A l'occasion de ma visite au village, il y eut un potlach auquel assistaient un grand nombre de Sauvages venus de différentes parties de la côte. J'eus, avec Wy-chas et ses jeunes hommes, un long entretien au cours duquel je leur expliquai clairement que le but de ma visite était de leur assurer certains terrains qui leur donneraient le contrôle de leurs pêcheries.

Je m'étais fait une règle de réserver spécialement les cimetières des diverses tribus, mais il m'a été très difficile de suivre cette règle dans le cas présent, parce que les Sauvages de cette côte ont pour usage de placer leurs morts dans des boîtes qu'ils attachent à des arbres, d'espace en espace, sur les bords de l'eau. Cependant, j'ai réservé pour chaque tribu, dans un endroit central, un terrain qui doit servir de cimetière, et je me suis efforcé de leur faire comprendre la nécessité d'employer, comme les autres tribus, ce terrain à l'objet auquel on le destinait.

Je causai longtemps encore avec le chef, puis, accompagné de quelques membres de la tribu, je déterminai les réserves suivantes :—

N° 1. Mah-ma-lilli-kullah, une réserve située sur la côte occidentale de l'île du Village, contient 333 acres. Pour la plus grande partie elle ne vaut rien, car elle est rocheuse et montagneuse. En arrière des maisons, une petite pièce de terre, qui est défrichée, peut être convertie en jardins ; et tout près de la limite sud de cette réserve, il y a huit ou neuf acres de terre qui peuvent être défrichés et cultivés sans trop de travail.

Deux îles immédiatement en face du village sont comprises dans cette réserve. Elles contiennent plusieurs cimetières.

Cette réserve contient une quantité suffisante de bois pour combustible et autres fins.

N° 2. Mee-tup. Dix-huit acres ont été mis en réserve à la tête du détroit Viner, île Gilford. Cette réserve n'a de valeur que comme pêcherie de saumon.

N° 3. Ah-ta, station de pêche située à l'embouchure de la rivière Ah-ta, à la tête du détroit Bond. Elle contient vingt-sept acres, dont trois ou quatre peuvent être mis en culture. Indépendamment du poisson qu'ils pêchent, les Sauvages récoltent sur la terre comprise dans cette réserve une grande quantité de racines et de fruits sauvages.

No. 4. Kaw-we-ken, à la tête du détroit Thompson. Ici, douze acres ont été mis en réserve comme station de pêche ; sur cette étendue, un acre pourrait être converti en jardin sans trop de travail.

No. 5. Pointe-des-Morts, sur la côte nord de l'île Harbledown, Passage-Beware, contient soixante-cinq acres. Une partie de ce terrain a été défrichée par quelques blancs, et abandonnée depuis plusieurs années. Elle est maintenant occupée par une famille de Sauvages qui en cultive à peu près un demi acre. Vingt acres sont couverts d'aunes et peuvent être facilement défrichés et cultivés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,

VICTORIA, 29 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis arrivé à la tête de l'anse de Knight le 1er octobre, et que j'ai remonté la rivière sur l'espace d'un mille jusqu'au village des Ta-nock-teuch et des Ah-wah-eet-tla-la, qui comptent, les premiers 120 âmes et les seconds 51, et qui ont Ne-gay pour principal chef. Ces Sauvages chassent avec succès le vison, la marte et la loutre ; ils font avec d'autres tribus un échange considérable de graisse d'oolachan pour du poisson séché de différentes espèces. Ils ont pour coutume de placer leurs morts dans des boîtes qu'ils fixent au haut des arbres ; c'est une coutume qu'il est permis de blâmer. J'ai rencontré le chef et la plus grande partie des deux tribus mentionnés plus haut, et après avoir longuement causé avec eux de leurs terres et de leurs pêcheries, je déterminai pour eux quatre réserves, dont la principale est très importante, car on me dit qu'elle est fréquentée au printemps par au moins quatorze tribus différentes qui vont y capturer du oolachan.

La rivière offre une quantité illimitée de saumon pour la consommation d'hiver, et le gibier abonde dans les environs. Dans son discours, le chef déclara qu'ils ne cultivaient pas le sol parce que, en ce faisant, ils chasseraient l'oolachan, et certes l'état intact de la terre démontre qu'ils suivent ce principe.

N° 1. Tsau-watti contient 410 acres qui sont presque tous exposés aux crues d'eau, et quoique ne valant pas grand'chose d'ailleurs, cette réserve est appréciée des

Sauvages à cause de sa pêcherie. Sur toute l'étendue de la réserve, le saumon et l'oolachan sont pris en grandes quantités.

N° 2. Keogh, une réserve de 106 acres, située à la tête de l'anse Glendale, anse de Knight. La rivière qui traverse cette réserve fournit aux Sauvages une grande quantité de saumon pour la consommation d'hiver. Un petit village s'élève à l'extrémité nord de la réserve. La terre n'a de valeur que par le bois qui la recouvre.

N° 3. Kwatse, réserve sur laquelle se trouve le village d'hiver de la tribu, couvre cinquante deux acres et est situé à un mille environ au sud de la pointe de Macdonald, anse de Knight. Ici les Sauvages ont défriché quelques acres, le sol est assez bon, mais il n'ont pas essayé de le cultiver.

N° 4. Un cimetière de trois acres, situé sur la pointe de Macdonald, anse de Knight.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

---

2 octobre 1886.

Minutes de décisions—Sauvages de l'Anse de Knight.

N° 1.

Tsau-watti, une réserve de 410 acres, située à environ un mille de l'embouchure de la rivière qui se décharge à la tête de l'anse de Knight.

Commençant à une épinette marquée " Réserve Sauvage," et allant à l'ouest trente chaînes, de là au sud cent vingt chaînes, de là à l'est cinquante chaînes, de là au nord cent vingt chaînes, et de là à l'ouest vingt chaînes jusqu'au point de départ.

N° 2.

Keogh, une réserve de cent six acres située sur la côte est de l'anse Glendale, anse de Knight.

Commençant à une épinette marquée " Réserve Sauvage," et allant à l'est vingt chaînes, de là au sud quatre-vingts chaînes, de là à l'ouest vingt chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 3.

Kwat-se, une réserve de cinquante-deux acres située à un demi-mille au sud de la pointe de Macdonald, anse de Knight.

Commençant à une épinette marquée " Réserve Sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au sud trente chaînes, de là à l'ouest trente chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

N° 4.

Un cimetière de trois acres situé à la pointe de Macdonald, anse de Knight.

Commençant à une pruche marquée " Réserve sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud-ouest jusqu'au point de départ.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 29 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—A mon retour de l'Anse de Knight, je visitai la tribu de Kloh-wit-sis qui habite la côte sud-ouest de l'île Turnour, Passage-Beware. Elle comptet 107 membres et a pour chef Ke-o-te. Ici les Sauvages m'informèrent qu'ils n'avaiene pas d'autres terrains que celui sur lequel s'élève leur village appelé Kar-luk-wees, que leurs amis auxquels ils s'étaient alliés par des mariages mixtes demeuraient à l'Anse de Knight et qu'ils y exploitaient les pêcheries en commun avec eux. Ils ne cultivent pas et ils ne connaissent pas de terres susceptibles de culture. En conséquence j'ai réservé l'emplacement du village, qui couvre vingt-cinq acres, et je regrette de n'avoir pu le déterminer plus grand, car il est entouré de rochers à pic. Une petite île, située au sud du village et sur laquelle se trouve leur village, est comprise dans la réserve.

Comme les autres Sauvages de la côte, ils vivent entièrement de poisson, et comme eux ils se livrent à des pratiques vicieuses. Avec les Sauvages Nah-witti ils échangent du saumon séché pour du flétan et de la morue. Ils font la chasse au vison et au phoque à fourrures, et ils sont considérés comme de bons chasseurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

Minutes de décisions.—Sauvages de l'île Turnour.

Kor-luk-wees, une réserve de vingt-cinq acres située sur la côte sud de l'île Turnour, Passage-Beware.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant au nord vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud-est jusqu'au point de départ.

Une petite île sur laquelle se trouvent quelques tombes de Sauvages, au sud de cette réserve, est aussi assignée à l'usage des Sauvages.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 30 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le 4 octobre j'ai visité la tribu des Mah-tulth-pe, qui demeure sur la terre ferme de la Colombie-Anglaise, sur le chenal Havannah. La manière de vivre et les habitudes de ces Sauvages ne diffèrent pas du tout de celles dont j'ai parlé dans mes derniers rapports. Ils sont paresseux et vivent dans une sale dégradation. Ils ont en abondance du poisson de toutes sortes pour se nourrir. Ils n'ont pas pris plus d'intérêt à la répartition des terres que les autres tribus que j'ai récemment visitées. Ils sont au nombre de 63, et Sewitti est leur chef. Après une conférence au cours de laquelle je leur fis connaître l'objet de ma visite et le désir du gouvernement que leurs stations de pêche et autres terrains leurs fussent assurés, le chef donna à deux d'entre eux l'ordre de m'accompagner, et avec leur aide je déterminai quatre petites réserves qu'ils ont déclaré être tout ce dont ils avaient besoin.

N° 1. Et-se-kin, une réserve de seize acres sur la rive est du chenal Havannah. Elle ne peut être agrandie avec avantage par la tribu, car elle est entourée de rochers; mais elle a de la valeur pour les Sauvages parce qu'elle est l'emplacement de leur village. En arrière de celui-ci, il y a du sapin, du cèdre et de l'érable en quantité suffisante pour combustible, etc.

Aussi trois îlôts, en avant du village, qui servent de cimetières à la tribu.

N° 2. Cette réserve est située sur Port-Harvey, île Cracroft, et sert seulement de campement. Elle couvre vingt-six acres et est très fréquentée par les Sauvages. Sur la rive on trouve des coquillages en grande quantité.

N° 3. Hay-lah-te est une station de pêche et de chasse de quarante-quatre acres, située sur le bras est de la rivière Adams. Il se prend ici d'immenses quantités de saumon qui forme la principale nourriture des Sauvages en hiver. Le sol a peu de valeur, car il est marécageux et couvert d'arbres rabougris: du sapin et du cèdre.

N° 4. Une réserve située à la tête de Port-Neville et dont la principale valeur est une pêcherie à saumon. Lors de ma visite, les Sauvages étaient à saler une grande quantité de poisson, et d'après les apparences, la rivière peut leur en fournir autant qu'ils en ont besoin.

La réserve couvre quarante-sept acres, dont six sont assez bons et susceptibles d'être convertis en jardins; actuellement elle contient une grande quantité d'aulnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

---

5 octobre 1886.

Minutes de décisions—Sauvages Mah-tulth-pe.

N° 1.

Et-se-kin, une réserve de seize acres située sur la rive est du chenal Havannah et vis-à-vis l'extrémité nord de l'île Hull.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au nord vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord jusqu'au point de départ.

Trois petites îles, dans le chenal Havannah, à l'ouest du village, qui servent de cimetières aux Sauvages, sont comprises dans cette réserve.

N° 2.

Une réserve de vingt-six acres située sur la rive est de Port-Harvey, île Cracroft, vis-à-vis l'extrémité sud de l'île du Brouillard.

Commençant à un arbre marqué "Réserve sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au nord vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 3.

Hay-lah-te, une réserve de quarante quatre acres, située à l'embouchure de la rivière Adams, détroit de Johnstone.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant au sud, vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la rivière Adams, de là descendant la rive gauche de la dite rivière jusqu'à son embouchure, et de là le long de la côte dans la direction du nord-est jusqu'au point de départ.

L'île sur laquelle s'élève l'ancien village et qui se relie au rivage à l'eau basse est comprise dans cette réserve.

N° 4.

Une réserve de quarante-sept acres située sur la côte sud de Port-Neville, à sa tête.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant au nord, vingt chaînes, de là au sud, vingt chaînes, de là à l'est, trente chaînes, de là à l'ouest, jusqu'à la mer, et de là suivant la côte jusqu'au point de départ.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 30 octobre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le 5 octobre et les jours suivants, j'ai visité la tribu des Laich-quil-tach (ou Enclow-tow) dans le but de déterminer les terres pour leur usage.

Cette tribu est divisée en quatre bandes : les Kah-kah-mot-sis, les We-way-a-kum, les Kwe-ah-kah et les We-we-a-kay, qui fesaient ensemble une population de 331. Ils habitent les parties de la côte comprise entre l'anse de Loughboro, le détroit de Johnstone et le cap Mudge, sur le passage de la Découverte.

Il y eut un temps où ces Sauvages étaient constamment en guerre avec l'une ou l'autre des tribus du nord, et ils les craignaient beaucoup; mais dans ces dernières années ils sont devenus plus paisibles, et s'occupent de pêche et de chasse pour vivre ; quelques-uns des jeunes gens sont employés dans les chantiers, les fabriques de conserves et les houblonnières, au sud de la frontière.

Ils n'ont fait aucune tentative de culture; aussi bien le pays qu'ils habitent n'est pas de nature à les tenter sous ce rapport, car à part une faible partie qui ne pourrait être cultivée qu'à grands frais de travail, il est absolument sans valeur.

Je n'ai pu réussir à rencontrer un très grand nombre de membres de la tribu ensemble; néanmoins dans chaque village que j'ai visité, j'en ai vu quelques-uns à qui j'ai expliqué que j'étais chargé par le gouvernement de déterminer les réserves pour leur usage, et je leur ai fait voir les avantages qu'ils en retireraient en ayant virtuellement le contrôle de leurs pêcheries.

Avec leur aide, j'ai tracé les pièces de terre suivantes :

N° 1. Une réserve située à l'embouchure de la rivière au Saumon ; elle contient trois cents vingt-cinq acres, la plupart exposées aux crues d'eau. La pêcherie à saumon s'étend sur toute la longueur de la réserve et est capable de donner un rendement immense de poisson. On me dit que dans ces dernières années elle est un peu fréquentée par la tribu, quoiqu'elle fût autrefois la résidence d'été de la bande Kah-kah wat-sis.

N° 2. Ho way-no, une réserve de trente-sept acres ; elle est située à la tête de la baie Heydon, anse de Loughboro'. La terre ne vaut rien, mais le cours d'eau qui la traverse fournit à plusieurs familles du poisson pour tout l'hiver.

N° 3. Loughboro', une réserve de quarante acres où, durant l'automne et l'hiver, on peut se procurer une petite quantité de poisson.

N° 4. Mat-la ten, village d'hiver de la sous-tribu We-wai-a-kum, qui a construit là plusieurs nouvelles bonnes maisons en bois. Des 108 acres que renferme cette réserve, quarante ou cinquante, qui sont fortement boisés, pourraient être cultivés s'ils étaient défrichés, car le sol est assez bon.

Deux îlôts rocheux, au sud-est du village, sur lesquels il y a quelques tombes sauvages, sont compris dans cette réserve.

N° 5. Ma-tsay-no, située à la tête du Bras de Philippe, chenal Cardero, contient 128 acres.

Les Sauvages désiraient vivement avoir cette terre. Si on parvenait à les décider de la défricher, elle pourrait devenir une excellente ferme, car le sol, quoique très boisé, est bon en très grande partie.

La rivière constitue une pêcherie importante, et le gibier abonde dans les alentours.

N° 6. Sa-ai-youck, une réserve de quarante-sept acres située sur la rive nord du chenal Cardero, à environ un mille à l'ouest des rapides Arran. Immédiatement en arrière du village qui s'élève sur cette réserve, il y a une quarantaine d'acres actuellement couverts d'aune et d'érable, mais qui pourraient être facilement défrichés et cultivés, car le sol en est bon. C'est une commode station pour la pêche au chien de mer.

N° 7. Une station de pêche contenant six acres, située sur l'île Valdès, à la tête de la baie du Village.

N° 8. Une réserve de treize acres située sur la rive ouest de la baie Ouverte, île Valdès. C'est une station de pêche dont deux acres environ, ayant front sur le bord de l'eau et qui sont actuellement couverts d'aunes, pourraient être convertis en jardins.

N° 9. Une réserve sur le havre Drew, île Valdès, et contenant 210 acres, dont les Sauvages se servent surtout quand ils travaillent dans les chantiers voisins. Le sol est pauvre, et le bois, quoique petit, est droit et de bonne qualité.

N° 10. Une réserve de 946 acres située au cap Mudge, sur la rive est du Passage de la Découverte.

Sur cette réserve se trouve le village d'hiver des We-wai-a-kay, la bande la plus considérable de la tribu. En arrière des maisons, quatre acres ont été cultivés autrefois, et à l'extrémité sud de la réserve une pièce d'environ quatre acres est en état d'être cultivée; le sol est sablonneux et de bonne qualité.

Le reste de la réserve est tout couvert de sapin, de baumier et d'érable, quoiqu'il y ait de petites pièces de trois ou quatre acres qui vaudraient la peine d'être défrichés et cultivés.

A part les répartitions dont je viens de parler, j'ai visité la rivière Campbell, où j'appris que les Ew-claw-taws désiraient avoir une terre. Il y a ici une pêcherie de grande valeur, et peut-être une ou plusieurs pièces de terre propres à l'agriculture. J'ai remonté la rivière de quelques milles; mais comme les Sauvages étaient tous absents, j'ai cru devoir retarder le tracé des réserves jusque après leur retour, afin qu'ils pussent m'indiquer les endroits qu'ils voulaient avoir.

Je regrette de n'avoir pu faire ce tracé, car il aurait complété les réserves destinées à la tribu. Il ne m'a pas été possible, non plus, de visiter les tribus des anses de Buta et de Toba, car le steamer *Sir James Douglas* était mandé pour le service du département de la marine. Je décidai donc de m'en revenir à Victoria.

En terminant ce rapport, je ne dois pas oublier de mentionner, avec remerciements, le concours précieux que m'a donné le capitaine Devereux. C'est en grande partie à la promptitude avec laquelle il a mis le steamer à ma disposition que j'ai pu accomplir autant en aussi peu de temps.

Des croquis et minutes de décision des réserves mentionnées plus haut accompagnent mon rapport. Des croquis et minutes semblables accompagnent tous les rapports des réserves que j'ai dernièrement déterminées pour les Sauvages sur la côte de l'île de la terre ferme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves sauvages.

---

8 octobre 1886.

Minutes de décisions.—Sauvages Laich-kwil-tach (Ew-claw-taw).

N° 1.

Une réserve de 325 acres située à l'embouchure de la rivière au Saumon, détroit de Johnstone.

Commençant à la borne d'encoignure sud-ouest du quart sud-ouest de la section trente-deux, township trois, tel qu'indiqué sur le plan officiel de la vallée de la rivière au Saumon, jusqu'à la côte, de là suivant la côte dans la direction de l'ouest et du sud jusqu'à l'embouchure et allant au nord quarante chaînes; de là à l'ouest quarante chaînes; de là au nord jusqu'à la mer; de là remontant le grand chenal de la rivière au Saumon jusqu'à la borne ouest de la section trente-deux; de là au sud jusqu'à l'encoignure sud-ouest du quart sud-ouest de la dite section trente-deux; et de là à l'est quarante chaînes jusqu'au point de départ.

N° 2.

Ho-may-no, une réserve de trente-sept acres située à la tête de la baie Heydon, sur la rive ouest de l'anse Loughboro'.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant à l'ouest dix chaînes, de là au sud vingt chaînes, de là à l'est trente chaînes, de là au nord jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'ouest jusqu'au point de départ.

N° 3.

Loughboro', une réserve de quarante acres située sur la rive est de l'anse Loughboro', immédiatement vis-à-vis la pointe de Williams.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant au nord vingt chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 4.

Mat-la-ten, une réserve de cent huit acres située sur le chenal Cordero, immédiatement vis-à-vis la pointe de Green.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant au nord quarante chaînes, de là à l'est quarante chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction de l'ouest jusqu'au point de départ.

Deux petites îles rocheuses, au sud-ouest du village, sur lesquelles il y a un certain nombre de tombes sauvages, sont comprises dans cette réserve.

N° 5.

Ma-tsay-no, une réserve de cent vingt-huit acres située sur la rive ouest du bras de Phillippe, à sa tête.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant à l'est dix chaînes, de là au nord soixante chaînes, de là à l'ouest jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du sud jusqu'au point de départ.

N° 6.

Sa-ai-yonck, une réserve de quarante-sept acres située sur la rive nord du chenal Cordero, un mille à l'ouest des rapides Arran.

Commençant à une épinette marquée "Réserve sauvage," et allant au nord vingt chaînes, de là à l'ouest vingt chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord et de l'est jusqu'au point de départ.

N° 7.

Une réserve de 10 acres située sur l'île Valdès, sur la côte ouest de la baie du Village, chenal Sutil.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant à l'ouest vingt chaînes, de là au sud dix chaînes, de là à l'est jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord-est jusqu'au point de départ.

N° 8.

Une réserve de treize acres située sur l'île Valdès, sur la côte nord-ouest de la baie Ouverte, chenal Sutil.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant au nord dix chaînes, de là à l'ouest dix chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord-est jusqu'au point de départ.

N° 9.

Une réserve de deux cent dix acres située sur le havre de Drew, île Valdès.

Commençant à la borne d'encoignure sud-est de la section sept, district Sayward, et allant à l'ouest le long de la ligne sud de la dite section sept jusqu'à quarante chaînes à l'est de l'encoignure sud-ouest de la dite section ; de là au sud trente chaînes, de là à l'est jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord et de l'ouest jusqu'au point de départ.

N° 10.

Une réserve de neuf cent quarante-six acres située au cap Mudge, sur la rive est du Passage-de-la-Découverte.

Commençant à un sapin marqué "Réserve sauvage," et allant à l'est quatre-vingts chaînes, de là au sud jusqu'à la mer, et de là suivant la côte dans la direction du nord-ouest jusqu'au point de départ.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES SAUVAGES,
VICTORIA, 8 novembre 1886.

Au Très-honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une lettre que j'ai reçue de l'honorable commissaire en chef des terres et travaux, accusant réception de minute de décisions et de croquis des réserves que j'ai dernièrement déterminées entre la côte orientale de l'île Vancouver et la côte occidentale de la terre ferme de la Colombie-Anglaise, qu'il approuve toutes à l'exception d'une seule : la réserve n° 3 pour les Sauvages de Fort-Rupert, située sur le lot de préemption de M. Robert Hunt et qui reste de côté en attendant que ce monsieur s'en soit désisté. Les circonstances se rattachant à cette réserve ont été exposées dans le rapport que je vous ai adressé le 20 octobre. Je vais prendre immédiatement des mesures pour obtenir de M. Hunt le désistement des quatre acres et demi en question.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages.

VICTORIA, C.-A., 5 novembre 1886.

L'honorable P. O'REILLY,
Commissaire des réserves sauvages,
Victoria, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de vos communications des 27 et 29 du mois dernier renfermant des croquis et minutes de décisions de diverses pièces de terre mises en réserves pour les tribus de Sauvages entre la côte orientale de l'île

Vancouver et la côte occidentale de la terre ferme, ainsi que entre le cap Mudge et le détroit de Johnstone. Il me fait plaisir d'avoir à vous dire que j'approuve le tracé de ces réserves, excepté celui de la réserve n° 3, destinée aux Sauvages de Fort-Rupert et que je vous prie de tenir en suspens jusqu'à ce que M. Hunt se soit désisté par écrit de sa réclamation sur les quatre acres et demi qui se trouvent dans les limites de sa pré-emption.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. SMITH,
Commissaire en chef des terres et travaux.

TABLEAU N° 1,

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1886, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages abandonnées qui n'étaient pas vendues à cette date, dans les provinces d'Ontario et Québec.

PROVINCE D'ONTARIO.

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues.	Observations.
			$ cts.		
Albermarle	Bruce	398	347 25	3,607	
Amabel	do	222	352 50	991	
Eastnor	do	1,100	850 00	3,796	
Lindsay	do	2,389	1,096 00	7,043	
St. Edmund	do	903	1,110 00	32,733	
Adair	do			1,440·50	
Bury	do			1,768	
Hardwick	do			1,111	
Oliphant	do			112	
Southampton	do			336	
Keppel	Grey	519	958 25	3,170	
Wiarton	do			37·80	
Brooke	do	0·25	20 00	9·36	
Bidwell	District d'Algoma.			7,172	
Howland	do			4,190	
Sheguiandah	do			10,329	
Emp. de ville, Sheguiandah	do			322 50	
Billings	do	100	175 00	4,275	
Assiginack	do			6,552	
Campbell	do	100	50 00	10,636	
Manitowaning	do	0·10	200 00	34·90	
Carnarvon	do	103	51 50	8,615	
Tehkummah	do	100	50 00	7,808	
Sandfield	do			5,984	
Empl. de ville, Shaftesbury.	do	5·80	542 90	213·95	
Réserve Mississagua	do			1,228	
Thessalon	do	324	324 00	5,774	
Awers	do			13,584	
Archibald	do			2,900	
Dennis	do			3,509	
Fisher	do			9,602	
Rivière du Jardin	do			15,481	
*Iles de pêche de Saugeen	Lac Huron			1,161	*Ces îles ont été remises en oct. 1885.
*Iles du Cap Hurd	Baie Georgienne			7,702·50	
Herrick	District d'Algoma.			7,427 63	
Havilland	do			3,821	
Kars	do			9,479	
Apaquosh	do			316·91	
Laird	do	400	198 40	12,928·50	
Macdonald	do	253	126 50	3,690·50	
Meredith	do	80	120 00	7,863	
Pennefather	do			18,131	
Tilley	do			12,691	
Tupper	do			2,800	
Fenwick	do	147	73 50	13,244·50	
Vankoughnet	do	186	93 00	10,662	
†Shingcoaicouse	do			269	†Comprend les petites îles.
Allan	do	122	61 00	6,138	
Burpee	do			14,070	
Ile Barrie	do			‡5,964	‡Omis par erreur dans le rapport de l'année dernière.
Gordon	do	186	93 00	3,872	
A reporter		7,638·15	6,892 80	316,596·55	

ETAT N° 1—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues, pendant l'année expirée le 30 juin 1886.—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues.	Observations.
			$ cts.		
Report		7,638·15	6,892 80	316,596·55	
Gore Bay	District d'Algoma.			3	
Mills	do ...	69	34 50	11,182	
Ile Cockburn	do ...	100	50 00	22,842	
Dawson	do ...	945	434 05	31,992	
Robinson	do ...	960	463 00	60,787	
Tolsmaville	do ...	·25	20 00	1,594·75	
Neebing	Baie-du-Tonnerre..			3,778	
Sarnia	Lambton	6·01	2,060 00	11·45	
Anderdon	Essex			344·25	
Seneca	Haldimand			281	
Cayuga	do	·50	35 00	707·41	
Village de Azoff	do			10	
Empl. de ville. Caledonia	do			3·49	
Oneida	do	16·50	66 00	378·50	
Tyendinaga	Ontario (comté)			2,611	
Ile Thora	Lac Simcoe			74	
Brantford	Brant			10·14	
Onondaga	do	*128·78	2,060 48		*Terres reprises revendues.
Bronte	Halton			3·75	
Port-Crédit et partie du township de Toronto	Peel				
Iles dans le fleuve Saint-Laurent	Ontario (province)	27·80	421 00	1,006·50	
Iles dans la rivière Otanabee et ses lacs	Peterboro'	30·00	241 00	3,198	
Deseronto	Hastings			11·05	
		9,921·99	12,777 83	457,525·84	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Réserve Colraine	Colraine			1,800	
Ouiatchouan	Chicoutimi	210	84 00	11,008	
		210	84 00	12,808	

RÉCAPITULATION.

Ontario	9,291·99	12,777 83	457,525·84	
Québec	210	84 00	12,808	
Total	10,131·99	12,861 83	470,333·84	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

WM. PLUMMER,
Commissaire des terres et bois.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

RAPPORT ANNUEL—DIVISION DES VENTES DE TERRES.

L'étendue de terres vendues pendant l'année s'est élevée à 10,131·99 acres, et le montant des ventes à $12,861.83.

L'étendue de terres encore sur le marché est, en chiffres ronds, de 470,334 acres.

Relevés par les agents, examinés et inscrits	234
Nouvelles ventes de terres inscrites	152
Ventes annulées	10
Annulations de ventes révoquées	33
Baux accordés et inscrits	29
Nombre de paiements sur baux, inscrits	566
Nombre de paiements sur les anciennes ventes, inscrits	319

Les perceptions à compte des anciennes et des nouvelles ventes de bois et aussi à compte des loyers, se sont élevées à $18,178.39.

Cessions de terre examinées et inscrites	397
Cessions de terre enregistrées	277
Descriptions de terrains pour lettres patentes, préparées et inscrites	276
Lettres patentes examinées et expédiées	276
Lettres patentes annulées	2
Billets d'établissement examinés et inscrits	76

Le montant total du prix d'achat et de l'intérêt restant impayés sur la vente des terres le 30 juin dernier, se montait à $360,979.24.

Principal	$228,489.42
Intérêt	132,489.82
Total	$360,979.24

L VANKOUGHNET,
Surintendant général adjoint des affaires des Sauvages.

WM PLUMBER,
Commissaire des terres et bois.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1885.

TABLEAU
STATISTIQUE

PROVINCES.	Population sauvage habitant les réserves.	Etendue de terre cultivée.	Terres neuves faites en 1885-86.	Maisons ou huttes.	Granges ou écuries.	Charrues.	Herses.	Charrettes.	Machines à vanner.	Machines à battre.	Autres instruments.	Chevaux.	Vaches.
		Acres	Acres										
Ontario	16470	66242	2289	3344	2122	1497	1143	1261	389	42	4455	2779	2238
Québec	6081	6034	149	712	527	239	206	361	28	19	333	541	526
Nouvelle-Ecosse	2138	1961	56	394	62	30	16	21	1	.....	753	29	79
Nouveau-Brunswick	1576	2240	11	301	92	25	41	19	1	.....	147	32	37
Ile du Prince-Edouard	323	146	11	70	12	6	4	1	.....	.....	60	5	.....
Manitoba	8754	1517	147	2252	550	263	256	102	6	.....	7141	190	574
Territoires du Nord-Ouest	17463	8929	1355	2994	636	727	414	329	37	1	14262	3257	769
Colombie-Britannique	38539	6504	388	2938	793	340	244	118	3	.....	2696	12325	2073
Total	91314	93606	4406	13005	4794	3127	2324	2212	465	62	29847	19158	6296

JOHN MCGIRR,
Commis de statistique.
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.
OTTAWA, 30 juin 1886.

N° 2.

agricole et industrielle.

Moutons.	Porcs.	Bœufs.	Jeune bétail.	Maïs.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Seigle.	Sarrasin.	Pommes de terre.	Foin.	Poisson, valeur.	Fourrures, valeur.	Autres industries, valeur.
				Boiss.	Boiss	Boiss	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.	$		$
1573	5409	702	2856	36200	54201	80233	28101	37874	1178	1848	95459	9078	43920	41200	37774
186	667	130	430	1516	100	21102	7269	1759	20	970	24179	1941	810	43570	105350
121	57	28	86	122	202	941	139	67	4	98	11421	530	6795	5845	18950
28	98	10	86	80	235	3684	40	.....	.....	1550	7610	256	2809	3200	10748
1	8	4	4	2	160	640	2	.....	.....	.....	2620	46	350	8	5600
4	140	424	772	105	2448	755	25	710	.....	.....	39334	5571	67650	80368	14590
89	66	1058	1516	500	14834	3994	678	9957	.....	.....	75151	7994	15326	83620	13809
597	2500	300	2421	217	15666	13124	3048	1735	.....	.....	65436	2972	430707	457876	15850
2599	8945	2656	8171	38742	87846	124473	39302	52102	1202	4466	321210	28388	568367	715687	222671

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages 30 juin.

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où ces écoles sont situées, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO.		$ cts.	
Alderville	Wellington Salt	300 00	Réserve d'Alnwick. Payé sur le fonds des écoles des Sauvages, et par la société des missions méthodistes
Back-Settlement	John Henry	200 00	Rés. de Caradoc. Payé par la bande.
Bear-Creek	Mary Jane Scott	200 00	do do
Buzwah's-Village	Agatha Gabow	200 00	Baie de Manitowaning. Payée sur le fonds des écoles des sauvages
Cap. Croker	Isabella McIver	250 00	Rés. de Nawash. Payée par la bande.
Caradoc	Joseph Fisher	200 00	Réserve de Caradoc do
Ile du Chrétien	Catherine Jackson	250 00	Ile du Chrétien, dans la Baie Georgienne. Fonds des écoles des Sauv. et société des missions méthodistes.
Fort-William, garçons	Thos. F. Stakum	200 00	Rés. de Fort-William. Fonds des E. S.
do filles	Sœur M. Ursula	200 00	do do
do orphelins	Sœur M. Dorithea	300 00	do do
Baie des Français	Alex. Madwayosh	300 00	Reserve de Saugeen. Payé par la bande
Rivière du Jardin, protestante	Rév. J. H. Gallaher	200 00	R. de la riv. du Jardin. B. de la r. du J.
do catholique rom.	Rév. Thos. Ouillet	300 00	do Bande de Batchewana
Ile Georgina	Robert Mayes	300 00	Ile Georgina. Fonds des écoles des Sauvages, et société des miss. méthod.
Gibson	D. Carmichael	250 00	Réserve de Gibson (dist. de Muskoka). Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes
Lac Doré	Catherine Stacke	150 00	Réserve du lac Doré. Fonds des E.S.
Hiawatha	Catherine Maracle	250 00	Réserve du lac au Riz. Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes
Kettle Point	Alma Rogers	250 00	Rés de Sarnia. Chippewas de Sarnia.
Muncey inférieure	Hannah Burdon	200 00	Réserve de Muncey. Fonds des écoles des Sauvages et Eglise d'Angleterre
Mattawa, haut de l'Ottawa	Sœur St. Thecla	100 00	Fonds des écoles des Sauvages.
Miller, Henvey's Inlet	John H. Esquimaux	250 00	Réserve de Henvey's Inlet. Bande et fonds des écoles des Sauvages
Mississagua, New-Credit	Alex. Scott	350 00	Rés de Mississagua. Payé par la bande
do	Mary Cada	250 00	Réserve de la rivière Mississagua. Fonds des écoles des Sauvages
Institut. des Mohawks, et école normale des Sauv., Brantford.	Rév. R. Ashton, principal	.....	Compagnie de la Nouvelle-Angleterre
Morave	Daniel Edwards	350 00	Rés. des Moraves. Payé par la bande.
do mission	Dora Millar	.....	do Payée p. la société des Moraves
Institut. industrielle de Mount-Elgin, Munceytown	Rév. W. W. Shepherd, Principal	3,000 00	*Voir* Observations

N° 3.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 18s6.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
28	17	25	18	25	.....	2	.....	.....	.....	Appoint. payés à même un crédit spécial de la moitié du montant provenant du fonds des écoles des Sauv. à la Société des miss. méthodistes. Leçons pratiques.
28	16	25	17	11	.....	.....	.....	.....	.....	Composition.
21	8	21	14	14	.....	.....	.....	.....	.....	do
18	9	14	10	11	.....	3	3	10	.....	Catéchisme.
25	16	25	21	24	.....	8	.....	.....	.....	Arithmétique mentale.
29	23	29	14	15	3	2	.....	.....	.....	Composition.
31	16	21	16	16	.....	2	.....	.....	.....	*Voir* obs. en regard d'Alderville.
16	11	10	8	9	5	5	.....	.....	.....	Catéchisme.
27	24	27	21	27	12	12	.....	19	19	do
28	25	9	6	7	4	6	.....	9	.....	do
32	14	28	16	16	5	6	.....	.....	.....	Leçons pratiques.
25	6	25	14	14	7	12	.....	.....	.....	
29	17	18	18	29	29	.....	.....	.....	.....	Catéchisme.
23	14	20	19	18	7	12	.....	7	7	*Voir* obs. en regard d'Alderville.
19	12	19	19	19	2	1	1	10	10	do do
17	10	14	6	9	1	3	.....	.....	.....	Catéchisme.
14	6	13	6	7	3	6	.....	4	4	*Voir* obs. en regard d'Alderville.
19	9	18	8	16	4	7	.....	4	4	Dictée.
30	17	30	30	30	30	.....	.....	.....	.....	
26	23	26	17	26	19	17	.....	.....	.....	Catéchisme.
29	14	24	12	13	6	12	.....	.....	.....	Evangile.
32	13	32	13	27	16	16	.....	.....	.....	
13	7	10	9	10	7	2	1	13	13	Catéchisme.
89	89	84	69	69	69	69	31	69	69	
38	21	34	19	14	6	11	1	38	38	Composition et leçons pratiques.
17	10	16	10	13	3	9	14	7	7	
56	53	56	56	56	46	19	10	.....	.....	Ecole d'ind. et pensionnat; $60 par année prises sur le f. des Sauv. pour chacun de 50 élèves. On ens. des métiers et l'agric. aux garç.; la cout. et l'écon. dom. aux filles

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO—*Suite.*		$ cts	
Lac à la Vase	A. McCue	.....	Rés. du lac à la Vase. Cie de la N.-A.
Onéida, n° 1	M. A. Beatty	250 00	Rivière Onéida. Fonds des écoles des Sauv. et soc. des miss. méthodistes.
do 2	John Schuyler.	.....	Reserve Onéida. Eglise d'Angleterre
do 3	E. Sickles	250 00	do Fonds des écoles des Sauvages et missions méthodistes...
Rivière Pic	E. F. Dessaint	250 00	Réserve de la rivière Pic. Lac Supérieur. Fonds des écoles des Sauv.
Port-Elgin	Amelia Jones	250 00	Rés. de Nawash. Payé par la bande.
Rama	S. E. Batty	250 00	Réserve Rama. Fonds des écoles des Sauvages et missions méthodistes..
Red-Line	Annie J. Cross	250 00	Réserve des Six Nations. Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes
Rocher Rouge	James Mackay	250 00	Rés. du Rocher Rouge. Fonds des E S.
Ryerson	Edmund Farrer	250 00	Réserve de l'île Parry. Bande et fonds des écoles des Sauvages
Saugeen	M. S. Spence	300 00	Réserve de Saugeen. Fonds des écoles des Sauv. et soc. des miss. méthod.
Scotch Settlement	John Burr	300 00	Rés. de Saugeen. Payé par la bande.
Rivière du Serpent	Sophie Peltier	250 00	Rés. de la riv. du Serpent. Fonds E.S.
Shawanaga	Christina John	250 00	Réserve de Shawanaga. Bande et fonds des écoles des Sauvages
Sheguiandah	Fred. Sims	300 00	Réserve Sheguianda. Ojibbewas et Ottawas, de l'île Manitouline
Asile Shingwauk	Rév. E. F. Wilson, principal	1,800 00	Rés. de la riv. du Jardin. *Voir* observ.
Baie Sidney	David Craddock	250 00	Rés. de Nawash. Payé par la bande.
Six Nations, n° 2	F. Maracle	2,900 00	Toutes la réserve des Six Nations. *Voir* observations.
do 3	Sarah Davis		
do 5	Emily Goosie		
do 6	Benjamin Carpenter.		
do 7	E. Johnston		
do 8	Maggie Davis.		
do 9	C. Russell		
do 10	John Sickers		
Skene	Bella Johnston	200 00	Rés. de l'île Parry. Payé par la bande
Baie du Sud	Thérèse Akiwens	200 00	Réserve de la Baie Sud. Fonds des écoles des Sauvages
Stone-Ridge	E. Hyndman	250 00	Réserve des Six Nations. Société des missions méthodistes et fonds des écoles des Sauvages
Sainte-Claire	John J. Milliken	250 00	Réserve de Sarnia. Fonds des écoles des Sauv., et soc.des miss méthod.
Thomas	John Miller	300 00	Rés. des Six Nations. Payé par la b.

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1886.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
41	24	41	19	37	16	16	11	41	41	
36	22	26	16	16	6	13	6	16	16	*Voir* obs. en regard d'Alderville.
30	17	30	15	25	15	15	.....	.....	.....	
32	16	29	10	22	2	3	.....	.....	.....	do do
12	9	9	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	
29	15	26	9	19	.....	2	.....	.....	.....	
33	15	28	17	29	.....	11	.....	9	9	do do
25	14	24	22	21	6	10	.....	.....	.....	do do
19	11	17	9	1	7	2	.....	.....	.....	
27	16	28	13	19	12	6	2	10	10	
25	14	25	14	25	5	5	.....	25	25	do do
28	21	28	22	20	25	.....	.....	.....	.....	Composition.
18	13	13	15	10	1	2	.....	11	11	Catéchisme.
17	8	12	7	9	2	.....	.....	.....	.....	Leçons pratiques.
29	14	17	11	16	1	13	.....	18	18	Dictée.
44	39	44	31	44	25	16	4	20	20	Ecole d'industrie ; élèves tous résidents ; $60 par ann. p chacun de 30 élèves, prises sur le fonds des écol. des Sauv. Les garç. apprenn. des métiers, l'agri., etc.
14	9	14	8	14	6	1	.....	6	6	
38	23	32	15	28	15	15	.....	37	37	Les appoint. des institut. de ces huit écoles sont payés à même des crédits spéciaux provenant du fonds des écoles des Sauvages, du fonds des Six-Nations et de la Cie de la N.-Angl. respectiv.,—le prem. fournit $400, le second $1,500 et le troisième $1,000 par année, à cette fin. Ecole n° 6, deux trimestres seulement Leçons pratiques.
46	28	45	23	45	26	26	.....	33	.....	
29	12	29	13	19	9	9	3	10	10	
21	9	14	9	12	2	1	1	.....	.....	
34	19	33	28	24	7	5	1	23	23	
23	15	23	9	22	9	9	3	23	.....	
35	22	34	15	24	15	15	2	2	.....	
48	26	39	22	47	22	22	.....	.....	.....	
14	8	15	11	9	5	8	.....	11	11	Leçons pratiques.
12	8	7	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	Catéchisme.
23	13	19	16	16	13	9	.....	.....	.....	*Voir* obs. en regard d'Alderville.
39	17	39	19	28	6	3	1	.....	.....	do do
37	21	32	17	29	19	17	.....	21	21	

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 jun

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO—*Fin.*		$ cts.	
Tyendinaga, n° 1	Bertha Emmons	150 00	Réserve de Tyendinaga. Mohawks de la baie de Quinté
do n° 2	Maud Baker	250 00	do do ...
do n° 3	Jennie Kerr	150 00	do do ...
do n° 4 mission	M. McCullough	.....	Rés Tyendinaga. Cie de la N.-Ang.
Ile Walpole, n° 1	Joseph Noddie	300 00	Réserve de l'île Walpole. Bande et Eglise d'Angleterre.
do n° 2	William Peters	250 00	Réserve de l'île Walpole. Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes
Asile de Wawanosh	Rév. E. F. Wilson, principal	600 00	Réserve de la rivière du Jardin. Fonds des écoles des Sauvages
Baie Ouest	Jonas Odjik	200 00	Réserve de la baie Ouest. Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline
Lac du Poisson-Blanc	Kate Horrigan	200 00	Réserve du lac au Poisson-Blanc. Payé par le f des écoles des Sauv..
Rivière du Poisson-Blanc	Martha Esquimaux	200 00	Réserve de la riv. au Poisson-Blanc. Payé par le f. des écoles des Sauv..
Wikwemikong, garçons	Thos. F. Scanlon	300 00	Ile Manitouline Payé par le fonds des écoles des Sauvages
do filles	Elizabeth Miller	600 00	do do ...
Wikwemikongsing	Philomène Bernard	200 00	do do ...
Institution industrielle de Wikwemikong	Rév. D. Duronquet, principal	1,800 00	*Voir* observations
Total, Ontario		23,550 00	
QUÉBEC			
Caughnawaga	Ovide Roy	350 00	Réserve Caughnawaga. Fonds E. S.
Chenal	B. E McGee	200 00	Réserve de St-Régis. Payé p. la bande
Ile Cornwall, catholique romain	Lizzie Foy	200 00	do do .....
do protestant	Louis Benedict	240 00	do Fonds d. écol. d Sauv. et société des missions méthodistes.
Lac Saint-Jean	Madame L. E. Otis	150 00	Réserve du lac St-Jean. Fds des E.S.
Lorette	Emilie Bittner	200 00	do Lorette do
Maniwaki	Sœur M. du Sauveur	150 00	do riv. Désert. Payée par la bande
Maria	Margaret Audet	150 00	do Maria. Fonds des E S.
Village de Oka	Timothy Arishon	200 00	do Oka. Fonds des E. S. et société des missions méthodistes
Comté de Oka	Ignace Attonnion	175 00	do do .....
Ristigouche	H. Boudreau	200 00	Réserve Ristigouche Fonds des E S.
Saint-François, protestant	H. L. Masta	250 00	Réserve Saint-François. do
do cathol. romain.	Sœur St-Raphaël	290 00	do do do

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1886.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
20	8	20	10	20	6	1	1	2	2	Composition.
28	11	28	16	28	15	10	7	15	15	do
20	13	20	8	17	7	7	1	.....	.....	do
40	14	40	26	19	14	6	1	.....	.....	do
35	18	27	13	21	9	.....	.....	.....	.....	
54	29	54	24	25	1	11	3	.....	.....	*Voir* observations en regard d'Alderville.
22	20	22	13	22	8	2	.....	.....	.....	
27	17	24	14	19	10	5	.....	23	23	Catéchisme.
19	16	12	14	11	.....	.....	.....	.....	.....	do
17	13	13	12	10	9	.....	.....	11	11	do
35	21	21	17	25	8	9	6	.....	.....	do
48	28	33	31	44	5	5	5	3	3	do
18	10	10	7	10	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Ecole d'industrie et pensionnat; $1,800 par année payées à même le fonds des écoles des Sauvages. Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc.; les filles, la couture, l'économie domestique, etc.
2,000	1,216	1,769	1,133	1,463	653	542	119	559	483	
93	58	82	59	53	3	11	.....	45	45	Catéchisme.
24	14	17	12	9	5	7	5	4	9	do
26	13	19	9	7	1	1	.....	18	18	do
20	8	12	8	2	12	.....	.....	.....	.....	*Voir* observ. en regard d'Alderville
73	29	19	23	14	6	4	6	8	8	Arithmétique mentale.
44	26	31	20	25	12	10	13	.....	.....	Catéchisme.
11	10	10	8	5	1	1	.....	.....	.....	Deux trimestres seulement.
27	9	27	12	27	2	8	11	.....	.....	Composition.
21	12	16	13	14	.....	5	.....	.....	.....	*Voir* observ. en reg. d'Alderville...
16	10	15	7	6	2	2	.....	.....	.....	do do
30	27	24	21	24	4	4	4	.....	.....	Catéchisme.
15	8	13	11	11	4	4	3	13	13	Trois trimestres seulement.
26	20	11	10	7	4	5	5	.....	.....	Dictée.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
QUÉBEC—*Fin.*		$ cts.	
Saint-Régis	Mary Jane Powell	200 00	Rés. de St-Régis. Payé par la bande.
Témiscamingue	John King	250 00	Rés. Témiscamingue. Fonds des E. S.
do catholique rom.	Sœur Sainte-Colombe	100 00	do do do ...
Total, Québec		3,305 00	
NOUVELLE-ÉCOSSE.			
Rivière à l'Ours	T. C. Kerr	264 00	Rés. de la Riv.-à-l'Ours. Fonds des E S.
Eskasoni	R. McMillan	200 00	do Eskasoni do ...
Rivière du Milieu	John A. McEachen	200 00	do la riv. du Milieu do ...
Whycocomagh	John McEachen	200 00	do Whycocomagh do ...
Total, Nouvelle-Écosse.		864 00	
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
Église Brûlée	Flora Campbell	200 00	Rés. de l'Égl. Brûlée Fonds des E. S.
Eel Ground	Michael Flinne	250 00	do Eel Ground do ...
Kingsclear	A. L. Morris	250 00	do Kingsclear do ...
Sainte-Marie	M. H Martin	200 00	do Sainte-Marie do ...
Tobique	Mary J. McCluskey	150 00	do Tobique do ...
Total, Nouveau-Brunswick.		1,050 00	
ILE DU PRINCE-EDOUARD.			
Ile Lennox	John O. Arsenault	200 00	Ile Lennox. Fonds consolidé.

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'année expirée le 1886.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
30	18	24	21	15	1	7	4	.....	.....	Catéchisme enseigné.
30	14	30	12	10	6	.....	.....	.....	.....	do do
27	14	20	15	12	.....	.....	.....	23	23	Deux trimestres seulement.
513	290	370	261	241	63	69	51	111	116	
23	12	23	12	14	5	3	.....	.....	.....	Arithmétique mentale enseignée.
15	6	14	8	5	3	2	2	.....	.....	Catéchisme do
19	7	13	7	7	2	.....	.....	.....	.....	Dictée do
28	11	17	8	9	8	2	.....	.....	.....	Composition do
85	36	67	35	35	18	7	2	.....	.....	
19	13	19	7	16	7	7	.....	.....	.....	Catéchisme enseigné.
18	9	18	8	9	4	.....	.....	14	14	Composition do
29	18	22	18	29	10	2	4	21	21	Arithmétique mentale enseignée.
24	12	16	14	24	24	.....	.....	.....	.....	Dictée enseignée.
24	14	14	11	14	2	1	.....	.....	.....	do do
114	66	89	58	92	47	10	4	35	35	
17	9	14	8	11	11	3	.....	3	3	Catéchisme enseigné.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET TERRITORIES DU NORD-OUEST.		$ cts.	
Alexandre	Rév. Père Blanchet	On paie $300 d'appointements à l'instituteur de chaque école entièrement supportée par le gouvernement, et $12 par année pour chaque élève au-dessus du nombre de 25 et jusqu'à celui de 42; le tout ne devant pas excéder $504 par année. Les instituteurs qui reçoivent de l'aide des sociétés de missions, reçoivent du département en outre de cette aide, la somme de $12 par tête, par année, d'après une moyenne de fréquentation quotidienne ne devant pas excéder 25 élèves, ni $300.	Réserve d'Alexander, district de Edmonton. Traité 6
Mission d'Armadale	Christina J. McKay		Réserve de Mistowasis, agence de Prince-Albert. Traité 6
Assiniboine	James Scott		Réserve d'Assiniboine, agence d'Assinibone. Traité 4
Mission d'Assisippi	Rév John Hines		Réserve d'Ata-ka-koop, agence de Prince-Albert. Traité 6
Mis. de la Riv. à la Bataille.	E. Neelands		Réserve de Sampson, agence des Buttes de la Paix. Traité 6
Rivière Berens	Gussie Parkinson		Réserve de la Rivière Berens. Traité 5
Big Eddy	Louis Ahenakew		do Pas do 5
Queue d'Oiseau (Sioux)	J. G. Burgess		Réserve de la Queue-d'Oiseau, district de Birtle. Traité 4
Pieds-Noirs	H. W. G. Stocken		Réserve des Pieds-Noirs. Traité 7
Rivière Noire	Wm. H. Prince		do de la Riv.-Noire. do 5
Gens-du-Sang	Thos. R. Clipsham		do des Gens-du-Sang. do 7
Rivière de la Tête-Ouverte.	A. K Black.		Rés. de la Riv. de la Tête Ouv. Traité 1
Chemawawin	Chas. A. Lindsay		Réserve de Chemawawin, Traité 5
Coutcheeching	Thos. O'Keefe		do du Lac La Pluie. do 3
Rivière aux Grues	W. H. Anderson		do de la Riv. aux Grues do 2
Lac de la Croix	George Garrioch		do du Lac la Croix. do 5
Crow Stand	C. G. Mackay		Près de Pelly (côté sud de la réserve de Côté), district de Birtle. Traité 4
Cumberland	W. E. Beddome		Reserve de Cumberland. Traité 5
do Mission C. R.	Rév. Jules Teston		do do do 5
Creek du Chien	Wm. Tweddell		do du Lac Manitoba do 2
Baie aux Canards	Wilfred Adams		Réserve de la Baie du Canard. Traité 4 sous l'agent Martineau
Buttes de l'Aigle	Mary Price		Près de la réserve du Faisan-Rouge, district de Battleford Traité 6.
do	Thomas Mitchell		Réserve du Rocher, district de Battleford. Traité 6
Lac du Flux et du Reflux	John Favel		Réserve du Flux et du Reflux Traité 2
Fairford (en haut)	Rév. Geo. Bruce		do de Fairford. Traité 2
do (en bas)	Wm. Anderson		do do do 2
Rivière Fisher	W. T Lyness		do de la Rivière Fisher. Traité 5
Fort-Alexander (Pro.)	Harriett McKenzie		do de Fort-Alexander. do 1
do (C.R.)	Rév. Père Madore		do do do 1
Fort à la Corne	Mary Stevens		do de James Smith, agence de Prince-Albert Traité 6
Tête du Français	J. A. Spence		Réserve du Lac Seul. Traité 3
Le Joueur	Frs. Jordens		Réserve de Cowesess, agence des Lacs Croches. Traité 4
Gordon	Owen Owens		Réserve de Gordon, agence des Buttes du Tondre. Traité 4
Grands Rapides	H. Podmore		Réserve des Grands Rapides. Traité 5
Grassy-Narrows	J. A. Blais		do de la Riv. aux Anglais. do 3
Rivière Creuse	P. T. Roberts		do de la Rivière Creuse. do 5
Hungry-Hall	H. B. Collier		do de Hungry-Hall. do 3

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1886.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
25	17	13	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Un trimestre seulement.
30	28	18	3	8	19	.....	.....	2	2	Tricotage et couture enseignés.
19	6	16	12	2	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
29	26	29	29	29	.....	14	.....	.....	.....	Tricotage et couture enseignés.
23	6	18	10	7	.....	.....	.....	23	23	Trois trimestres seulement.
38	18	36	17	37	5	18	.....	11	11	Composition enseignée.
25	19	23	23	18	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
25	14	22	16	12	1	.....	.....	.....	.....	Dictée enseignée.
65	16	37	33	4	.....	.....	.....	22	22	Deux trimestres seulement.
16	2	9	6	5	.....	.....	.....	.....	.....	Un do do
38	12	38	23	38	.....	.....	.....	.....	.....	Un do do
23	11	19	6	13	.....	9	.....	.....	.....	Composition enseignée.
30	23	25	14	8	.....	.....	.....	.....	.....	Deux trimestre seulement.
39	16	39	16	9	4	.....	.....	.....	.....	Catéchisme enseigné.
28	19	22	13	14	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
34	27	25	9	10	.....	.....	.....	.....	.....	do do
22	12	14	6	4	.....	.....	.....	.....	.....	Deux do
23	19	19	11	12	6	4	.....	.....	.....	Trois do
17	11	8	7	7	5	5	.....	6	6	Trimestre de décembre seulement.
10	6	7	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	Deux trimestres seulement.
26	22	17	11	18	3	3	.....	.....	.....	Catéchisme et le français enseig.
28	19	19	18	15	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
23	18	10	19	3	.....	.....	.....	9	9	Deux do
33	24	26	19	15	3	4	.....	13	13	Dictée enseignée.
51	40	46	39	49	18	14	15	36	36	do
29	15	27	19	15	7	7	2	4	4	do
56	31	56	22	34	5	2	.....	.....	.....	do
22	11	16	13	12	2	.....	.....	9	9	Composition enseignée.
45	22	26	19	14	2	4	.....	6	6	Trois trimestres seulement.
6	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Deux do
34	11	21	9	6	.....	.....	.....	.....	.....	Catéchisme enseigné.
23	11	17	13	11	.....	.....	.....	5	5	do
32	18	22	18	27	4	18	.....	15	15	Deux trimestres seulement.
40	16	27	14	14	.....	.....	.....	.....	.....	do do
25	14	18	12	7	2	2	.....	9	9	Catéchisme enseigné.
28	9	25	11	25	.....	1	.....	.....	.....	do
26	15	7	5	26	.....	.....	.....	.....	.....	Trimestre de juin seulement.

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointement par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST— *Suite.*		$ cts.	
Isle à la Crosse	Sœur Langelier	*Voir page précédente.*	Réserve de Petequakey, agence de Prince-Albert, traité 6
Islington	R. J. Ingram		Réserve Islington, traité 3
Creek du Brochet	Lillie Applegarth		Réserve Moosomin, district de Battleford, traité 6
John Smith	Maria McKenzie		Réserve de John Smith, agence de Prince-Albert, traité 6
Kee-see-kouse (C.R.)	J. R. Thomas		Réserve de Kee-see-kouse, district de Birtle, traité 4
Keys	Rév. S. Agassiz		Réserve Keys, district Birtle, traité 4
Lac Seul	Rév. James Irvine		Réserve du Lac Seul, traité 3
Lac Manitoba	Wm. Sanderson		Réserve du lac Manitoba, traité 2
Lac Saint-Martin	Francis Storr		do du lac St-Martin do 2
Petite Fourche	Geo Holmes		do rivière La Pluie do 3
Petite Saskatchewan	Colin Sanderson		Rés. de la petite Saskatchewan, traité 2
Long Sault	Horace Theker		Réserve de la riv. La Pluie, traité 3
Détroit du Huard	Wm. Dennett		do du Détroit du Huard do 5
Mission de Morley	L. Q. Coleman		Réserve de Morley, traité 7, réserve des Sarcis
Morley	E. R. Steinhaur		Morley (côté sud de la rivière à l'Arc) traité 7
Rapides Manitou	John Kirkland		Réserve des rapides Manitou, traité 3.
Orphelinat et école préparatoire McDougall	Jas. A. Youmans, principal		A Morley, traité 7, réserve des Sarcis.
Creek Netley (C.R.)	Leo Sehanus		Réserve de Saint-Pierre, traité 1
Mission de Norway-House	Rév. J. Semmens		Réserve de Norway-House, traité 5
Norway Crooked Turn	E. Panpanakis		do do do 5
Pas	D. D. McDonald		do Pas do 5
Pass-pass-chase (C.R.)	Rév. Father Lizee		Réserve de Pass-pass-chase, district d'Edmonton, traité 6
Rivière au Peuplier	Geo. Prewer		Rés. de la rivière du Peuplier, traité 5.
Poundmaker	Rév. Father Cochin		Réserve de Poundmaker, district de Battleford, traité 6
Montagne du Dauphin	Isaac H. McDonald		Réserve Kee-see-koo-weenin, agence de Birtle, traité 4
Rivière Rosseau	Norbert Nolin		Reserve de la rivière Rosseau, traité 1
Baie du Sable sur le lac Manitoba	Robert Tweddell		Réserve de la Baie du Sable, traité 1, (au soins de l'agent Martineau)
Stoney Plains	Magnus Anderson		Réserve d'Enoch la Potac, (près d'Edmonton) district d'Edmonton, tr. 6.
Mission C.R. de St-Albert et école d'industrie	Rév. Père Blais, principal		Réserve des Orphelins, district d'Edmonton, traité 6

N° 3—*Suite.*

du Canada, (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1886.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
26	18	21	14	19	2	.....	4	18	18	Catéchisme enseigné.
53	35	42	25	10	.....	.....	.....	.....	.....	Trimestre de juin seulement.
15	9	10	8	10	.....	.....	.....	15	15	Trois trimestres seulement.
33	23	33	26	9	7	.....	.....	.....	.....	Composition enseignée.
25	13	24	12	12	12	.....	.....	19	19	Catéchisme do
42	25	42	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Trimestre de sept. seulement.
17	9	16	10	8	4	.....	.....	.....	.....	Dictée enseignée.
20	5	14	10	4	.....	.....	.....	.....	.....	Deux trimestres seulement.
21	9	16	9	9	.....	.....	.....	.....	.....	Composition enseignée.
24	5	20	10	3	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
25	11	17	16	16	.....	.....	.....	6	6	Dictée enseignée.
26	6	17	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
13	8	1	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
55	23	55	16	15	13	14	.....	17	17	Composition enseignée.
84	23	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
24	12	16	10	11	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
26	26	26	26	13	13	13	.....	.....	.....	Reçoit du gouvernement $700 par année.
19	8	14	12	13	4	5	.....	3	3	
56	32	37	14	19	16	.....	.....	.....	.....	Composition enseignée.
43	25	37	17	26	.....	.....	.....	.....	.....	do do
54	33	39	27	22	1	2	2	.....	.....	Ecriture do
49	13	5	49	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Un trimestre seulement.
53	25	41	30	54	.....	.....	.....	.....	.....	Trois do
31	23	16	28	27	31	.....	.....	16	16	Deux do
19	12	12	3	3	.....	.....	.....	16	16	Trois do
15	13	2	5	2	.....	.....	.....	.....	.....	do do
35	22	29	11	12	.....	.....	.....	.....	.....	Composition enseignée.
31	18	16	31	.....	.....	.....	.....	6	6	
14	14	14	12	14	11	11	11	14	14	L'école est d'une nature industr. Les garçons apprennent l'agriculture, métiers, etc.; les filles toute sorte d'ouvrage à l'aiguille; aussi cardage, filage et tissage. Le gouvern. accorde $30 par année pour chaque 50 élèves.

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin.

Écoles.	Noms des instituteurs	Appointements par année.	Réserves où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*		$ cts.	
Saint-Pierre, Nord	Rév. J. W. Davis	*Voir* les pages précédentes.	Réserve Saint-Pierre, traité 1
do Sud	Rév. H. Cochrane		do do 1
do Est, protest.	James Settee, jeune		do do 1
do do catho. rom	Therese Fauffenback		do do 1
Enfant-du-Tonnerre	John Hope		Réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, district de Battleford, traité 4
Buttes du Tondre	F. W. Dennehy		Réserve de Muscowequahn's. agence des Buttes du Tondre, traité 4
Vermillion, école préparat. à Irène, rivière de la Paix	E. J. Lawrence, principal		District d'Athabasca, en dehors des limites du traité
Rivière à la Poule-d'Eau	Jules Tabouret		Rés. de la Riv. à la Poule-d'Eau, traité 2
Lac au Poisson-Blanc	C. German		Réserve de James Seenums, agence de Victoria, traité 6
Woodville, Creek-du-Loup	John Nelson		Réserve de Chepoostequahns, agence des Buttes de la Paix, traité 6
Total, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest			
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Baie de l'Alerte	Rév. A. J. Hall	$12 *per capita* jusqu'à $300 par année, excepté dans l'éc. de Ste-Marie, laquelle a un octroi spéc. de $500 par année, et celle du Fort-Simpson, $400 par année.	Fonds consolidé. Quelques-uns aussi reçoivent des appoint. provenant d'autres sources.
Bella-Bella	E. A Reinhart		
Cowichan	E. Verbrugghe		
Hesquiaht	Rév. A. J. Brabant		
Kincolith	Rév. W. H. Collison		
Kyuquaht	Rév. Joseph Nicolaye		
Massett	Chas. Harrison		
Rivière Naas	Mary A. Green		
Nanaimo	S. Lawrence		
Port-Essington	D. Jennings		
Port-Simpson	A. A. Miller		
Mission Sainte-Marie	Sœur M. Martin		
Total, Col.-Britannique			

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'année expirée au 1886.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
42	23	39	29	29	14	16	14	.....	.....	
51	27	46	28	28	31	29	31	46	46	
41	23	36	23	8	12	4	5	4	4	
21	11	12	12	9	5	5	.....	13	13	
29	18	23	14	15	.....	.....	.....	20	20	
34	18	34	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	
17	15	17	14	14	11	4	2	.....	.....	Deux trimestres seulement.
36	31	25	18	26	4	6	.....	33	33	Français.
36	21	35	15	28	23	12	.....	35	35	Dictée.
27	10	14	23	12	.....	.....	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
2,356	1,303	1,774	1,189	1,032	300	226	86	451	451	
17	9	10	9	12	.....	7	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
38	12	35	30	34	.....	34	.....	34	34	
44	36	27	23	25	12	19	.....	.....	.....	Deux do
30	29	25	25	25	.....	.....	.....	.....	.....	do do
46	21	43	26	27	1	14	.....	38	38	Trois do
28	27	20	20	28	28	20	.....	28	.....	do do
50	26	25	48	24	2	.....	.....	.....	50	do do
15	12	14	6	12	5	5	.....	13	.....	do do
48	21	35	30	23	.....	.....	.....	.....	.....	do do
65	27	54	54	65	1	.....	.....	.....	.....	Deux do
102	44	69	75	57	12	8	.....	102	102	
27	24	23	23	27	19	19	.....	22	22	
510	288	380	369	359	80	126	.....	237	246	

TABLEAU N° 3, indiquant les conditions dans lesquelles se trouvent les différentes écoles des Sauvages, etc.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Elèves.
Ontario	2,000
Québec	513
Nouvelle-Ecosse	85
Nouveau-Brunswick	114
Ile du Prince-Edouard	17
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	2,356
Colombie-Britannique	510
Total	5,595

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886,

JOHN MCGIRR,
Commis des statistiques.

TABLEAU N° 4.

RECENSEMENT, PAR PROVINCES, DES SAUVAGES DU CANADA RÉSIDENTS ET NOMADES.

PROVINCE D'ONTARIO.

Algonquins de Carleton	26
do du lac Doré	83
do de Renfrew	673
Chippewas et Munsees de la Thames	572
do Ottawas et Pottawattamies de l'île Walpole	821
do de Sarnia, Kettle Point et Sauble	511
do de l'île au Serpent	132
do de Rama	240
do de Saugeen	352
do de Nawash	390
do de Beausoleil	326
Iroquois et Algonquins de Gibson (district de Muskoka)	111
Moraves de la Thames	283
Mississaguas du lac à la Vase	154
do du lac au Riz	90
do de Scugog	45
do d'Alnwick	229
do de New-Credit	239
Mohawks de la Baie de Quinté	1,010
Oneidas de la Thames	770
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn, à—	
Ile Cockburn	40
Sheshegwaning	152
Baie Ouest	251
Creek à la Carpe	104
Sheguiandah	129
Lac à la Carpe	37
Baie du Sud	64
Wikwemikong	820
Wikwemikongsing	151
Obidgewong	19
Ojibbewas du lac Supérieur, à—	
Fort-Wiliiam	429
Rocher-Rouge ou île Hélène	168
Pays-Plat	50
Lac Nipegon	462
Rivière du Pic	257
Lac Long	332
Michipicotin et Grosses-Têtes	306
Ojibbewas du lac Huron, à—	
Rivière Thessalon	176
Maganettawan	166
Rivière des Espagnols	516
Lac du Poisson-Blanc	150
Rivière Mississagua	141
Onewaiegoes	62

Rivière du Serpent	90
Rivière du Français	84
Tahgaiwenene	150
Rivière du Poisson-Blanc	75
Ile Parry	76
Shawanaga	118
Henvy's Inlet	189
Lac Nipissingue	163
Temogamingue	89
Dokis	60
Rivière du Jardin	411
Baie Batchewana	343
Six Nations de la Grande-Rivière	3,282
Wyandotts d'Anderdon	98
Total	17,267

PROVINCE DE QUÉBEC.

Abénakis de Saint-François			319
do	Bécancour		39
Algonquins du Désert			416
do	de Témiscamingue		136
do	Pontiac Sud. }		1,028
do	do Nord. }		
do	Bigelow, Wells, Blake, McGill, comté d'Ottawa		14
do	Beauman, Villeneuve, comté d'Ottawa		1
do	Mulgrave, Derry	do	15
do	Sainte-Angélique	do	6
do	Hartwell	do	25
do	la Nation du Nord	do	11
do	Rivière Rouge, nord	do	31
do	Hull (cité)	do	3
do	Hull	do	5
do	Gatineau (village)	do	1
do	Wright	do	8
do	Egan, Maniwaki	do	225
do	Aumond	do	1
do	territoires non organisés	do	320
do	Argenteuil		24
do	Shefford		2
do	Bagot		1
do	Danville (village)		2
do	Victoriaville		8
do	Saint-Médard		1
do	Mégantic		2
do	L'Islet		21
do	Beauce		2
do	Kamouraska		2
do	Saint-Timothée		2
do	Coteau-Landing (village)		4
do	Saint-Urbain		4
do	la Pointe au-Pic (village)		4
do	Saint-Joachim		1
do	Québec (cité)		5

Algonquins de Québec (comté)		33
do	Champlain	379
do	Montréal (cité)	13
do	Laval	1
do	Rimouski	39
do	Saint Sylvestre	2
do	Trois-Rivières	11
do	Stanstead	10
do	Montcalm	9
do	Joliette	1
do	Berthier	53
do	Iberville	7
do	Maskinongé	18
do	Saint-Maurice	174
do	Compton	10
do	Portneuf	2
Amalicites de Témiscouata		73
do	Viger	110
Hurons de Lorette		265
Iroquois de Caughnawaga		1,591
do	Saint-Régis	1,122
do	et Algonquins du lac des Deux-Montagnes	375
Micmacs de Gaspé		71
do	Maria	105
do	Ristigouche	511
Montagnais de Betsiamits		479
do	Escoumains	57
do	Godbout	39
do	Grande Romaine	319
do	Lac Saint-Jean	407
do	Mingan	171
Naskapees du Saint-Laurent		2,860
Sept-Iles		280
	Total	12,286

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Micmacs d'Annapolis, Digby, Yarmouth et Shelburne		335
do	du comté de King	90
do	de Queen	102
do	de Lunenburg	58
do	d'Halifax	85
do	de Hants	169
do	de Colchester	100
do	de Cumberland	88
do	de Pictou	192
do	d'Antigonish et Guysboro'	180
do	de Richmond	249
do	d'Inverness	127
do	de Victoria	109
do	Cap-Breton	254
	Total	2,138

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs de	Ristigouche	34
do	Gloucester	47
do	Northumberland	436
do	Kent	341
do	Westmoreland	74
Amalicites de	Madawaska	30
do	Victoria	162
do	Carleton	68
do	Charlotte	32
do	Saint-Jean	12
do	York, Sunbury, King et comté de Queen	340
	Total	1,576

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Micmacs	323

PROVINCE DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chippewas et Cris, traité n° 1	2,381
do do do 2	733
do Sauteux do 3	2,651
do do et Cris, traité n° 4	5,913
do do do do 5	2,866
Cris de la Plaine et des Bois 6	7,539
Pieds-Noirs, traité n° 7	6,495
Sioux résidents	2,000
Total	30,578
District de la rivière à la Paix	2,038
do d'Athabasca	8,000
do de McKenzie	7,000
Terre de Rupert de l'Est	4,016
Labrador (intérieur du Canada)	1,000
Côte Arctique	4,000

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Agence de la Côte de l'Ouest.

Ahhousaht	286
Clao-qu-aht	302
Chaic-cles-aht	154
Ehatt-is-aht	152
Emlh-wilh-laht	210
Hosh-que-aht	225
Howchuk-lis-aht	57
Kel-seem-aht	164
Ky-wk-aht	560
Match-itl-aht	80
Mooach-aht	279
Nitten-aht	243

Nooch-alh-laht	136
Oi-aht	232
Opitches-aht	57
Pacheen-aht	73
Too-qu-aht	32
Tsesh-aht	173
Total	3,415

Agence de la Rivière Fraser.

Assylitch	25
Burrard Inlet, réserve n° 3	47
Capitano-Creek	51
Cheam	167
Chehales	127
Co-quit-lum	43
Co-qua-piet	51
Cla-hoose	108
Douglas	95
Ewa-hoos	98
Em-alcom	68
False-Creek	94
Harrison Mouth	57
Scieries Hastings	82
Hope	129
Katsey	100
Klatanars	36
Langley	136
Matsqui	71
Mission—Burrard Inlet	223
Misqueam	145
Scieries Moonyville	57
New Westminster	220
Nicoamen	27
Ohamille	80
Pemberton Meadows	162
Popkum	31
Samamhoo	98
Schurye	26
Sechelt	281
Skokale	46
Skowall	67
Skukem-Chuck	89
Skulteen	51
Semaccom	54
Seymour-Creek	27
Squah	115
Squatils	103
Squamish—How Sound	289
Sliammon	298
Slumagh	52
Squehala	29
Squeam	58
Sumas, n° 1	26
do n° 2	63
do n° 3	40
Syuay	46

Texes Lake	69
To-ylee	50
Tsonassan	89
Havre Wadington	69
Whonock	37
Yak-y-you	56
Yale	262
Total	5,020

Agence de Kamloops.

Chat-a-way	13
Cho-mok	23
Chuk-chu-qualk	130
Ha-la-ha	12
Ha-la-ut	139
Halt-kum	141
Hluk-hluk-a-tan	82
Kamloops	243
Ka-mus	58
Ka-pa-tsi-tsan	44
Ke-ka-lus	23
Kit-tsa-wat	20
Ku-a-ut	77
M-pak-tam	17
Ne-pa	17
Nes-ikeep	38
N-hu-meen	29
Ni-ca-o-min	39
N-wa-ih	2
N-ka-tsam	104
N-kum-cheen	92
N-ky-a	52
N-qua-kin	55
Pas-ka	15
Piminos and Pak-a-ist	53
Sh-ha-ha-nih	90
Siska	43
Skaap	15
Skappa	22
Ski-chis-tan	81
Sku-wha	18
Skuggy	70
S-na-ha-em	22
Spa-ki-um	27
S-pap-tsin	27
Speyam	25
Spuggum	120
Stlahl-iltch	61
Strynne	49
Su uk	20
Tl-kum-cheen	173
Tluh-ta-us	142
T-qua-yaum	139
Ze-ut	9
Total	2,681

Agence de Cowichan.

Che-erno	75
Comea kin	95
Clem-clemalats	160
Comox	51
Discovery Island	9
Esquimalt	30
Galiano Island	13
Hel-lalt	27
Hatch Point	6
Kil-pan-hus	5
Kee-nip-sim	63
Kok-si-lab	26
Kul-leets	86
Ll-mal-ches	25
Lyach-sun	82
Mal-a-hut	17
Mayne Island	11
Nanaimo	176
Pan-que-chin	69
Penel-a-kut	219
Punt-ledge	31
Qua-michan	251
Qual-i-cum	23
Sick a-meen	31
Sno-no-wus	14
Somenos	92
Songhees	134
Sooke	30
Tsar-out	47
Tsart-ilp	88
Tse-kum	34
Tsussic	40
Total	2,060

Agence de Kwawkewlth.

Ah-knaw-ah-mish	69
Ah-mah-oo, Saich-kioil-tachs	32
Ah-wah-eet-tla-la	51
Keope-e-no	20
Kose-kemoe	145
Klah-wit-sis	107
Klass-ki-no	14
Kwawt-se-no	34
Kwaw-she-lah	47
Kwaw-waw-i-nuck	46
Kwaw-kewlch	65
Kwe-ah-kah	59
Kwe-ah-kah, Saich-kioie-tachs	39
Kwick-so-te-no	50
Mah-tee-cetp	63
Mah-ma-lil-le-kullah	165
Na-knock-to	124
Nim-keesh	162

Noo-we-tee	101
Ta-nock-teuch	120
Tsah-waw-ti-neuch	148
Waw-lis-knahkewlth	48
Waw-lit-sum, Saich-kioie-tachs	83
We-wai-ai-kum do	52
We-wai-ai-kai do	125
Total	1,969

Agence de Okanagon.

Chu-chu-way-ha	75
Ker-e-meus	71
Na-aik	124
Nkam-ip	45
Nkam-a-plix	187
Nzis-kat	24
Pen-tic-ton	128
Quin-sha-a-tin	30
Quis-kan-aht	29
Shen-nos-quan-kin	48
Spa ha-min	164
Spal-lam-cheen	63
Zoht	16
Total	1,004

Agence du Lac William.

Alexandria	63
Alkali, Lac	173
Anahim, Tribu de	193
Anderson, Lac	113
Bridge River	91
Canoe-Creek	148
Cayoosh, Creek	39
Cheewack	11
Clinton	50
Colchopa	38
Dog Creek	13
Fountain	217
High Bar	42
Kaninis, Tribu de	98
Kioch, Tribu de	45
Lillooet	100
Pavilion	52
Pashilquia	45
Quesnelle	64
Seton, Lac	99
Soda-Creek	65
Toosey, Tribu de	96
Williams, Lac	113
Total	1,968

Il n'a pas encore été nommé d'agents pour les bandes suivantes :—

Bellacoola } Hiletsuck }	2,500
Hydah	2,500
Kootenay	400
Siccanee	500
Tahelie	1,000
Tsimpsheean	5,000
Bandes non visitées	8,522
Total	20,422

RÉCAPITULATION.

Ontario	17,267
Québec	12,286
Nouvelle-Ecosse	2,138
Nouveau-Brunswick	1,576
Ile du Prince-Edouard	323
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	30,578
District de la rivière à la Paix	2,038
District d'Athabasca	8,000
District de McKenzie	7,000
Terre de Rupert de l'Est	4,016
Labrador (intérieur du Canada)	1,000
Côte Arctique	4,000
Colombie-Britannique	38,539
Total	128,761

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

JOHN MCGIRR,
Commis de la statistique.

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

AGENCE

N° de la ferme.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Total, défonçage.	Ensemencés, 1886.	Ensemencés, 1885.	Cloturés.	Foin coupé.
			GRAIN ET				
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x
61	Kee-se-koo-we-nin	Montagne du Dauphin	108	108	49½	50	80
62	Shap-way-na-tung	Creek de la Queue-d'Ois.	96	96	60	60	100
63	Le Joueur	Silver Creek	141	141¾	150	150	130
64	Côté	Fort-Pelly	160	160¼	94	106	250
65	La-Clef	do	78¾	78¾	72	50	150
66	Kee-see-house	do	94	94¼	63½	70	160
67	Plume-du-Sud	Rivière-qui-Roule	59	59½	46¾	47	20
	Instructeur C. Lawford		.....	.....	.....	.....	.....
68	Croupion de Faisan	Montagne à l'Orignal	120	118	107	.....	.....
69	Homme-de-l'Océan ou Oreilles-Roug.	do	135	122¼	101	.....	.....
	Instructeur A. Campbell		.....	.....	.....	.....	.....
70	Ours Blanc	Montagne à l'Orignal	75	56	85	.....	.....
			LACS				
	Instructeur E. McNeil		1	1	1	.....	23
71	Ou-cha-pow-ace	Lac Rond	177	131¼	91	150	180
	Instructeur J. Nichol.		.....	.....	.....	.....	25
72	Ka-ke-wis-ta-haw	Lac Rond	136	110	69	250	161
	Instructeur J. A. Sutherland		.....	.....	.....	.....	24
73	Cow-e-sess	Lacs Croches	448	346¾	279	700	335
74	Sa-ki-may	do	76	65	28	100	400
73*a*	Ouch-an-ess	Lac Leech	.....	.....	.....	.....	.....
			RÉSERVE DES				
	W. S. Grant, agent et instructeur		.....	.....	.....	.....	.....
76	L'homme-qui-a-pris-l'habit ou Jack	Indian-Head	210	176	134	160	223
			BUTTES DE				
	P. J. Williams, agent et instructeur		5½	5½	1½	12	50
81	Pee-pee-kee-sis	Buttes de la Lime	50	47	28¼	50	100
82	Okanees	do	79	51	27¼	79	80
83	Couverture-Etoilée	do	46	32	30	46	90
84	Petit-Ours-Noir	do	57	55	44¾	70	130
			MUS-COW				
	Instructeur R. McKinnon	Vallée de Qu'Appelle	8	½	½	½	30
75	Pi-a-pot	do	175	117	104	175	350
	Instructeur D. McIntosh	do	4¾	4¾	.....	4¾	50
80	Mus-cow-pe-tung	do	97	76	43¾	84	350
	Instructeur S. Hockley	Lacs Qu'Appelle	10	10	2	10	24
79	Pasquah	do	240	215½	218¼	300	300

RÉSERVES DES SAUVAGES.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

BIRTLE.

Racines semés.								Grain et racines récoltés.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.
10	59	32	6	1	.....	.....	.....	49	1,060	325	100	100
37	21½	12	24½	1	.....	.....	.....	296	256	96	2,450	100
85	14¼	24½	13½	1	.....	3½	.....	924	230	362	1,512	100
6¼	46	90	16	2	.....	.....	.....	67	692	892	1,810	200
7	14	43½	13¼	1	.....	.....	.....	35	134	348	1,180	100
7	18	49½	17¾	2	.....	.....	.....	56	267	396	1,675	200
29	.....	14	16	½	.....	.....	.....	78	.....	30	740	50
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
67	.....	27¾	10½	2¾	.....	.....	.....	453	.....	55	201	70
63¼	.....	44	12	3	.....	.....	.....	458	.....	48	28⅔	33
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18½	.....	28 1/12	9¾	.....	.....	.....	.....	40	.....	92	70	.....
CROCHES.												
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
79¼	½	16½	18¾	13¾	.....	2	½	330	.....	35	868	90
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
46	2	35	12½	11	.....	2¼	1¼	180	25	25	470	110
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
199	44	58	28½	6	.....	5¼	6	1,000	75	25	2,000	50
30	.....	18	8	3	.....	2	4	50	.....	.....	100	10
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
ASSINIBOINES.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
110	.....	15	31	18	.....	.....	2	310	.....	70	1,190	400
LA LIME.												
3	.....	.....	.....	.....	.....	2½	.....	15	.....	.....	.....	.....
20	.....	13	9	2	.....	1	2	25	.....	10	198	.....
27	.....	14½	5¼	2¼	.....	.....	2	40	.....	.....	210	.....
8	.....	7	6	9	.....	.....	2	.....	.....	.....	240	.....
31	.....	6	10	5	.....	1	2	55	.....	10	400	.....
PE-TUNG.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....
33	4	11	31	17	2	5	5	32	.....	.....	245	105
.....	4	.....	½	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....
25	1	11	22	10	.....	.....	7	20	.....	.....	121	.....
.....	8	.....	½	⅛	1/16	.....	1/16	.....	10	.....	30	6
141	4	28	20½	11½	.....	6½	4	42	.....	.....	421	5

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET BUTTES DU

N° de la ferme.	Noms de l'instructeur et des chefs.	Localité.	Grain et				
			Total, défonçage.	Ensemencés, 1886.	Ensemencés, 1885.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Tons.
	Instructeur J. H. Gooderham						
85	Mus-cow-e-quan	Buttes du Tondre	115	112	95	115	150
86	George Gordon	do	158	128	117½	120	350
89	Plume-Jaune	Lac aux Noix	29	17	15⅓	17	50
90	do	Lac La Pêche					
	Instructeur T. I. Fleetham						
87	Etoile-du-Jour	Buttes du Tondre	86	69	44½	65	160
88	Pauv.-homme, ou Tah-we-ke-si-qua-pe	do	97	78	34¼	85	170

PRINCE

	Instructeur Louis Marion						
95	Une-Flèche	Lac aux Canards	4	4		40	50
96	Okemasis	do	204	151	31	600	100
97	Barbu	do	275	270	30	640	150
	Instructeur George Goodfellow						
100	James Smith	Fort à la Corne					
	Sauvages de Cumberland	do					
	Instructeur G. Chaffee						
102	Pe-te-qua-key	Lac Muskeg	105	32		100	40
103	Mistowasis	Plaines aux Serpents	275	212	29	460	230
98	Cre-kas-tay-pay-sin	Division Sud					
99	John Smith	do					
101	William Twatt	Lac à l'Esturgeon					
104	Ah-tah-kah-koop	Lac au Sable	216	216	29½	300	220
105	Ko-pah-a-wa-ke-num	Lac Meadow					
106	Ken-ne-mo-ta-yo	Lac Assiniboine					

BATTLE

	Instructeur James H. Price						
108	Faisan-Rouge	Buttes de l'Aigle	215	151½	40	400	180
	Instructeur Oscar F. Orr						
109	Maringouin	Buttes de l'Aigle	200	148	49	600	175
110	Tête-d'Ours	do					
111	L'Homme-Maigre	do					
	Instructeur Geo. E. Applegarth						
112	Moosomin	Creek au Brochet	134	111	59	500	110
	Instructeur John Fitzpatrick						
113	Herbe-Douce	Rivière à la Bataille	237	200	17	600	180
	Instructeur George D. Gopsill						
114	Poundmaker	Rivière à la Bataille	308	132	17	450	175
116	Petit-Pin	do	97	72½		80	100
117	L'Homme-Chanseux	do					
	Instructeur A. Suffern						
115	Enfant-du-Tonnerre	Creek au Brochet	140	135	75¼	1,510	90
	Napahase	do					

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

TONDRE.

Racines semés.								Grain et racines récoltés.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	25	30	15	4	1	3	1	40	.....	.....	800	50
35	27	25	26	5	2	4	4	40	.....	.....	218	.....
.....	.....	9	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	4	18	14	5	.....	4	1	90	8	41	830	.....
30	5	15	17	6	.....	3	2	59	8	6	235	.....
ALBERT.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	20
75	.....	60	6	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	50
115	.....	130	10	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	50
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	22	4	5	.....	.....	1	.....	.....	50	450	300
119	.....	56	9	20	2	.....	6	700	.....	200	400	400
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	.....	100	300	200
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
136	.....	60	14	5	1	.....	.....	642	.....	200	800	300
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
FORD.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	40	80	9	7	½	.....	4½	100	125	175	202·50	35
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	35	60	20	12	1	.....	6	75	50	.....	500	100
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	41	45	8½	5	1½	.....	.....	33	137	107	200	125
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	60	110	14	4	.....	.....	.....	15	15	40	93	205
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	50	50	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	119	.....
10	17	35	7½	2⅛	.....	.....	⅞	50	40	40	600	200
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	35	56	8	20	4	.....	.....	48	60	69	102	100

AGENCES AGRICOLES DES

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET FORT

N° de la ferme.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et				
			Total, défonçage.	Ensemencés, 1886.	Ensemencés, 1885.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x
	Geo. G. Mann, instructeur et agent...	.....	1¾	1¾	.....	5	100
119	See-kas-kootch	Lac aux Oignons.....	407	308	.....	407	350
121	On-nee-pow-o-ha-yo.....	Lac-Froid	20	30	.....	20	150
							VICT
	Instructeur James E. Ingram	.....	3	3	.....	6	50
125	Pas de chef	Lac à la Selle et Buttes du Serpent	80¾	80¾	.....	85	138
126	Mus-keg-wa-tic.....	Wahsahatanow	22	22	.....	22	35
127	Plume-Bleue.....	Lac-aux-Œufs.....	12	12	.....	12	52
128	Seenum.....	Lacs au Poisson-Blanc et à la Morue.	118	118	.....	119	468
130	Antoine	Lac des Cœurs	6	6	.....	6	25
131	Ka-qua-num.....	Lac aux Castors.....	4	4	.....	4	.....
							EDMO
	Instructeur W. J. O'Donnell.....	.....	15	14¾	10	200	60
132	Michel.....	Rivière-à-l'Esturgeon.....	130	130	110	1,700	100
133	Alexis.....	Lac Sainte-Anne.....	43	43	32	1,000	60
133½	Tête-de-Fer.....	Lac Blanc	16	16	10½	1,000	75
134	Alexander	Rivière-qui-Barre	135	135	125	2,000	150
	Instructeur intérimaire J. Ridsdale..	.....	.....	.....	.....	.....	.....
135	Enoch	Plaine Pierreuse.....	134	115	102	1,800	40
136	Pass-pass-chase	Edmonton	.....	.....	.....	.....	.....
							BUTTES
	S. B. Lucas, agent et instructeur.....	.....	8½	8½	.....	.....	10
137	Peau d'Ermine.....	Buttes de l'Ours	104	88½	43¾	256¾	80
138	Sampson	do	113¾	101½	50	160¼	80
139	Bobtail	do	5	5	31	31½	12
140	Bœuf-Boueux	do	53½	47½	27	82¾	60
141	Chee-poos-te-quahn	Creek du Loup.....	41	37	3	30	40
							RÉSERVE
	William C. De Balinhard, instructeur et agent	.....	.....	.....	.....	.....	.....
142	Patte-d'Ours et Chinniquy.....	Rés. des Assiniboines, près Morleyville	170	100	75½	205	8
143	Jacob.....	do ...					
145	Tête-de-Taureau.....	Réserve des Sarcis, près Calgary.....	112	107½	111½	112½	60

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

PITT.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
.....	.....	.....	¾	½	¼	.....	¼	.....	.....	.....	125	200
14	49	203	21	15	2	.....	4	63	100	153	787	80
.....	.....	15	2½	2	.....	.....	½	.....	.....	.....	200	.....
ORIA.												
.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	1/16	.....	50	.....	8	5
.....	.....	74¾	3¾	.....	.....	.....	2¼	.....	.....	1,055	600	.....
.....	.....	19	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	67	247	63
.....	.....	7½	3½	.....	.....	.....	1	.....	.....	63	281	18
5¾	.....	91⅝	11⅓	.....	.....	.....	6¾	41	.....	365	448	134
.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	.....
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	.....
NTON.												
.....	10	4	¼	¼	.....	.....	¼	.....	50	75	100	200
28	15	67	10	5	.....	.....	5	200	50	1,000	1,500	400
3	.....	15	15	5	.....	.....	5	25	.....	150	3,000	1,000
2	.....	5	5	3	.....	.....	1	15	.....	100	1,500	700
25	10	75	15¼	5	.....	.....	4¾	200	25	797	4,950	640
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	70	10	5	.....	.....	5	200	.....	700	1,001	512
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
DE LA PAIX.												
.....	.....	8	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11¼	.....	65	8¾	.....	.....	.....	3½	167	.....	780	995	175
6¼	2¾	74½	12½	.....	.....	.....	5½	81	5	830	1,235	195
.....	.....	4⅓	⅓	.....	.....	.....	⅓	.....	.....	65	50	.....
8	.....	34½	4¼	.....	.....	.....	¾	72	.....	360	485	70
.....	1½	27¼	7	.....	.....	.....	1¼	.....	10	135	405	.....
DES SARCIS.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	7	10	38	14	7	10	14	.....	140	230	2,500	200
.....	17	15	41½	11	5¼	12	6	.....	340	160	2,075	160

AGENCES AGRICOLES ET

Etat approximatif du grain et

RÉSERVE DES

N° de la ferme.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et				
			Total, défonçage.	Ensemencés, 1886.	Ensemencés, 1885.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x
	Instructeur H. Wheatley	.....	25½	14½	1	25½	50
146*a*	Pied-de-Corbeau	Rés. des Pieds-Noirs Sud.	143¾	123¾	141¾	133¾	50
	Instructeur J. G. Scott	.....	.....	.....	.....	.....	.....
146*b*	Vieux-Soleil	Rés. des Pds-Noirs Nord.	126	119	112	126	95
							RÉSERVE DES
	A. R. Springett, commis	.....	25	25	24½	25	60
147	North Axe, premier chef des Piégânes	Près du Fort-McLeod	107	105	93	99	4
	Instructeur James Wilson	.....	24	20½	51	24	125
148	Corbeau-Rouge, premier chef des Gens-du-Sang	Rivière du Ventre, près du Fort-McLeod	301	131	195	319	.....
							SIO
57	Sioux de la Queue-d'Oiseau	Creek de la Queue d'Ois.	304	239½	304	120	250
58	do de la rivière du Chêne	Rivière du Chêne	260	257½	260	600	300
59	do du lac du Chêne	Lac du Chêne	75	14½	35	.....	60
60	do des montagnes à la Tortue	Montagnes à la Tortue	44¾	28	38	38	30
78	Bison-Debout	Lacs Qu'Appelle	193	146	153	250	115
94	Gens-du-Sang	Bois de l'Orignal	.....	.....	.....	.....	.....

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :

PIEDS-NOIRS.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x	Boiss'x.
.....	10	.....	.....	.....	.....	2	2½	.....	230	.....	188	.....
.....	35¼	7½	51	8	.....	15	7	.....	679	82	3,820	135
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	18½	.....	48½	14	8	14	19½	.....	424	.....	2,875	205
GENS-DU-SANG.												
.....	22	.....	1	½	.....	1	½	.....	.....	.....	10	.....
.....	20	6	48	1	.....	13	10	.....	.....	13	615⅙	.....
.....	18	.....	1½	.....	.....	.....	1	.....	317	.....	75	.....
10	20	7	70	.....	.....	20	4	70	76	.....	1,441	.....
UX.												
197	29	.....	11½	2	.....	.....	.....	1,222	242	.....	960	200
172½	25¼	.....	57½	2	.....	.....	.....	1,320	302	.....	5,060	200
9½	3½	.....	1	½	.....	.....	.....	56	54	.....	100	50
21	.....	.....	6	1	.....	.....	.....	210	.....	.....	565	100
101½	.....	11	20	11	.....	.....	2¼	29	.....	.....	880	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

AGENCES AGRICOLES ET

État approximatif du grain et

AGENCE

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et racines récoltés.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris l'instructeur.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
61	Kee-se-koo-we-nin	Montagnes du Dauphin	Boiss'x.	Boiss.			
62	Shap-way-na-tung	Creek de la Queue d'Oiseau				120	
						110	
63	Le-Joueur	Silver Creek		35		177	
64	Côté	Fort-Pelly				264	
65	La-Clef	do				184	
66	Kee-see-kouse	do				172	
67	Plume-Sud	Rivière qui Roule				103	1
	Instructeur C. Lawford						3
68	Croupe-de-Faisan	Montagne de l'Orignal					
69	Homme-de-l'Océan ou Oreilles-Rouges					86	
		do				92	
	Instructeur A. Campbell						1
70	Ours-Blanc	Montagne de l'Orignal				133	

LACS

	Instructeur E. McNeil						1
71	Ou-cha-pow-ace	Lac Rond		5		265	
	Instructeur J. Nichol						1
72	Ka-ke-wis-ta-haw	Lac Rond		17		170	
	Instructeur J. A. Sutherland						2
73	Cow-e-sees	Lacs Croches		20	50	189	
74	Sa-ki-may	do		5	30	187	
73a	Ouch-an-ess	Lac aux Sangsues					

RÉSERVE

	W. S. Grant, agent et instructeur						2
76	L'homme-qui-a-pris-l'habit ou Jack	Indian Head			30	258	

BUTTES DE

	P. J. Williams, agent et instructeur			5			2

RÉSERVE DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

DE BIRTLE.

Chevaux ou bœufs.				Constructions.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou prêtés.		Propriété privée des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
.....	6	6	.....	1 grange	Navets, carrottes et oignons, une très pauvre moisson cette année à cause de la sécheresse.
.....	18	2	.....	.....	
.....	15	8	.....	.....	
.....	21	12	.....	.....	
.....	8	2	.....	1 maison	
.....	13	6	.....	.....	
.....	4	6	.....	.....	
1 et 1 mule..	.....	.....	.....	.....	
.....	10	4	.....	14 maisons ; 8 étables	
.....	14	2	.....	12 do ; 7 do	
.....	.....	.....	.....	.....	Instructeur pendant 6 mois.
.....	8	4	.....	14 maisons ; 5 étables	

CROCHES.

1	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin	
.....	18	30	2	32 maisons ; 10 étables.....	
1	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin.....	
.....	18	20	1	23 maisons ; 10 étables	
2	.....	.....	.....	.....	
.....	34	68	7	31 maisons ; 29 étables	
.....	16	20	.....	17 do ; 6 do	
.....	.....	.....	.....	.....	Cette bande vit principalement de chasse et ne fait que peu ou pas de culture.

DES ASSINIBOINES.

3	14	.....	.....	.....	
.....	4	45	.....	66 maisons ; 20 étables ; 2 magasins ; 2 serres à légumes ; 1 étable à cochons ; 1 bergerie ; 3 poulaillers..	Le blé est bon, bien que le rendement soit faible.

LA LIME.

3	4	.....	.....	2 maisons ; 3 étables ; 2 serres à légumes.....	Le blé et les pois ont été semés par les Sauvages de la bande Okanees et leur appartiennent.

AGENCES AGRICOLES ET

Etat approximatif du grain et

BUTTES DE LA

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Graines de jardin.	Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris l'instructeur.
			Boiss.	Boiss.			
81	Pee-pee-kee-sis	Buttes de la Lime				108	
82	Okanees	do				61	
83	Couverture-Etoilée	do				70	
84	Petit-Ours-Noir	do				98	

MUS-COW

	Instructeur R. McKinnon	Vallée de Qu'Appelle			30		3
75	Pi-a-pot	do	7	8		339	
	Instructeur D. McIntosh	do					2
80	Mus-cow-pe-tung	do				128	
	Instructeur S. Hockley	Lacs Qu'Appelle			1		2
79	Pasquah	do		½		222	

BUTTES DU

	Instructeur J. H. Gooderham						1
85	Mus-cow-e-quan	Buttes du Tondre	5	10		153	
86	George Gordon	do				159	
89	Plume-Jaune	Lac aux Noix }				311	
90	do	Lac à la Pêche }					
	Instructeur T. I. Fleetham						2
87	Etoile-du-Jour	Buttes du Tondre		15		113	
88	Hom.-Pau. ou Tah-we-ke-si-qua-pe	do		6		158	

PRINCE

	Instructeur Louis Marion						2
95	Une-Flèche	Lac au Canard				92	
96	Okemasis	do	20			105	
97	Le-Barbu	do	10			143	
	Instructeur George Goodfellow						1
100	James Smith	Fort à la Corne	20			144	
	Sauvages de Cumberland	do				62	

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

LIME—*Fin.*

Chevaux ou bœufs. Donnés en vertu du traité ou prêtés. Chevaux.	Bœufs.	Propriété privée des Sauvages. Chevaux.	Bœufs.	Constructions.	Observations.
.....	10	5	.....	14 maisons ; 7 étables	La plus grande partie des pommes de terre semées sur cette réserve n'a pas venue à cause de la sécheresse.
.....	10	5	.....	12 do ; 8 do	Le blé et les pois récoltés sur la ferme appartiennent à cette bande.
.....	6	3	.....	10 do ; 8 do	
.....	12	10	.....	13 do ; 6 do 2 étables à porcs.....	
PE-TUNG.					
3	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin	
.....	26	35	.....	12 maisons ; 12 étables ...	Cette bande a aussi semé 9 acres de betteraves et en ont récolté 15 boisseaux
3	.....	.....	.....	1 maison ; 2 étables ; 1 magasin.....	Les récoltes ont manqué à cause de la sécheresse.
.....	18	34	2	18 maisons ; 13 étables	
2	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 serre aux lég ..	
1	28	21	3	42 maisons ; 15 étables	
TONDRE.					
1	.....	.....	.....	1 maison ; 2 étables ; 1 magasin ; 1 bout. de forgeron	Les récoltes sur toutes les réserves promettaient bien jusqu'au 10 juillet, lorsque la sécheresse continuelle les a presque entièrement détruites. Les pommes de terre sur la réserve de l'Etoile-du-Jour ont été très bonnes, et passables sur les autres réserves.
.....	21	12	2	19 maisons ; 13 étables.....	
.....	25	16	6	37 do ; 17 do	
.....	7	30	3	6 do ; 2 do 2 magasins	
1	.....	.....	.....	1 do ; 2 do	
.....	12	9	.....	14 do ; 6 do	
.....	12	8	.....	22 do ; 11 do 1 magasin.	
ALBERT.					
1	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin	
.....	4	16	.....	11 maisons ; 3 étables.....	
.....	10	2	.....	10 do ; 4 do	
.....	15	30	.....	18 do ; 6 do	
.....	.....	.....	.....	1 do	
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

PRINCE

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Graines de jardins	Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris les instructeurs.
			Boiss.	Boiss.			
	Instructeur G. Chaffee						2
102	Pe-te-qua-key	Lac Muskeg				104	
103	Mistowasis	Plaines aux Serpents	20			174	
98	Che-kas-tay-pay-sin	Division Sud				52	
99	John Smith	do	20			187	
101	William Twatt	Lac à l'Esturgeon				156	1
104	Ah-tah-kah-koop	Lac Sableux	20		2	180	1
105	Ko-pah-a-wa-ke-num	Lac Meadow				58	1
106	Ken-ne-mo-ta-yo	Lac Assiniboine				107	

BATTLE

	Instructeur James H. Price						1
108	Faisans-Rouges	Buttes de l'Aigle				113	
	Instructeur Oscar F. Orr						1
109	Maringouin	Buttes de l'Aigle					
110	Tête-d'Ours	do				180	
111	L'Homme-Maigre	do					
	Instructeur Geo. E. Applegarth						1
112	Moosomin	Creek du Brochet				110	
	Instructeur Joseph Fitzpatrick						2
113	Foin-d'Odeur	Rivière à la Bataille				191	
	Instructeur George D. Gopsill						2
114	Poundmaker	Rivière à la Bataille				220	
116	Petit-Pin	do					1
117	L'Homme-Chanceux	do	10		10	130	1
	Instructeur A. Suffern						1
115	Enfant-du-Tonnerre / Napahase	Creek du Brochet				173	

FORT

	Geo. G. Mann, instructeur et agent		5				2
119	See-kas-kootch	Lac aux Oignons				262	
121	On-nee-pow-o-ha-yo	Lac Froid				121	

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

ALBERT—*Fin.*

Chevaux ou bœufs. Donnés en vertu du traité ou prêtés. Chevaux.	Bœufs.	Propriété privée des Sauvages. Chevaux.	Bœufs.	Constructions.	Observations.
1	.....	.....	.....	2 maisons ; 4 étables.....	
.....	8	.....	.....	10 do ; 9 do	
.....	29	20	3	28 do ; 21 do	
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	Instructeur pour 5 mois.
1	23	30	1	28 maisons ; 17 étables ; 17 serres aux légumes.....	do 2 do Tout le grain battu.
.....	.....	.....	.....	.....	do les mois d'été.
.....	.....	.....	.....	.....	do do

FORD.

3	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin.....	Le grain n'a pas été battu. La sécheresse a été cause que le rendement a été très faible.
.....	24	7	2	18 maisons ; 2 étables.....	
2	.....	.....	.....	1 do ; 1 do 1 magasin.....	
.....	41	.....	.....	28 maisons ; 4 étables ; 2 magasins.....	
2	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 étable à porcs...	
.....	12	8	4	12 maisons ; 4 étables.	
2 et 2 mules.	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin.....	
.....	45	.....	.....	37 maisons ; 9 étables.	
2 et 1 mule.	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin.....	
.....	31	5	.....	22 maisons ; 12 étables.....	
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	17	.....	.....	17 maisons ; 3 étables ; 1 magasin.....	
2	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 2 magasin.....	
.....	21	5	2	6 maisons.....	

PITT.

	.....	.....	.....	3 maisons ; 2 étab. ; 3 mag. ; 1 serre à légumes.....	Les récoltes ont partout manqué à cause de la sécheresse,
.....	53	.....	.....	32 maisons ; 9 étables.....	
.....	1	21	3	15 do ; 10 do	

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

VICT

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Graines de jardins.	Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris les instructeurs.
			Boiss.	Boiss.			
	Instructeur James E. Ingram		4				2
125	Pas de Chef	Lac à la Selle et Buttes aux Serpents				78	
126	Mus-keg-wa-tic	Wahsahatanow				48	
127	Plume-Bleue	Lac aux Œufs				47	
128	Seenum	Lac au Poisson-Blanc et Goodfish				230	
130	Antoine	Lac des Cœurs				82	
131	Ka-qua-num	Lac aux Castors				130	

EDMO

	Instructeur W. J. O'Donnell				25		2
132	Michel	Rivière à l'Esturgeon			100	37	
133	Alexis	Lac Sainte-Anne			50	140	
133½	Tête-de-Fer	Lac Blanc			25	65	
134	Alexander	Rivière-qui-Barre			250	210	
	Instructeur intérim. J. Ridsdale						1
135	Enoch	Plaine Pierreuse			200	140	
136	Pass-pass-chase	Edmonton					

RÉSERVE

	S. B. Lucas, agent et instructeur						4
137	Peau-d'Ermine	Buttes de l'Ours				60	
138	Sampson	do				80	
139	Bobtail	do				15	
140	Bœuf-Boueux	do				30	
141	Chee-poos-te-quahn	Creek Wolf				75	

RÉSERVES DES

	Wm. C. De Balinhard, instructeur et agent						
142	Patte-d'Ours et Chinniquy	Rés. des Assiniboines, près de Morleyville	110	gelée.	169	633	
143	Jacob	do					
145	Tête-de-Bœuf	Réserve des Sarcis, près de Calgary	40	do		341	3

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

ORIA.

Chevaux ou bœufs. Donnés en vertu du traité ou prêtés. Chevaux.	Bœufs.	Propriété privée des Sauvages. Chevaux.	Bœufs.	Constructions.	Observations.
2	1	.....	.....	2 maisons ; 2 étables ; 3 magasins ; 1 hangar pour les instrum. aratoires	
5	11	.....	4	11 maisons ; 9 étables.....	
.....	4	.....	2	11 do ; 3 do	
.....	4	.....	2	9 do ; 3 do	
....	18	.....	4	40 do ; 24 do	
.....	4	.....	.....	12 do ; 1 do 1 magasin.....	
.....	2	.....	.....	13 maisons ; 1 étable.....	

NTON.

2	2	.....	.....	1 étable à cochons.....	Le blé, l'avoine et l'orge ont été endommagés par une temp. de neige au prin.
.....	8	6	.....	2 maisons ; 7 étables ; 2 magasins ; 2 serres à légumes ; 6 étables à cochons	
.....	4	.....	.....	1 maison ; 4 étables ; 1 magasin ; 10 serres à légum.	
.....	2	.....	.....	5 maisons ; 3 étables ; 1 magasin ; 2 serres à légumes	
1	10	2	.....	5 maisons ; 10 étables ; 1 magas. ; 4 serres à légum.	
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	12	.....	.....	3 étables ; 1 magas. ; 5 serres à lég. ; 3 établ's à cochons	
.....	.....	.....	.....	.....	Presque tous ceux qui avait des récoltes sur cette réserve ont laissé le traité, et avec le consentement du commissaire ont gardé leurs propres récoltes.

DE LA PAIX.

.....	.....	.....	.....	.....	Pas de rapport reçu des récoltes.
.....	21	40	.....	13 maisons ; 12 étables.....	
.....	23	204	.....	12 do ; 8 do	
.....	2	30	.....	6 do ; 6 do	
.....	8	30	.....	5 do ; 6 do	
.....	11	60	.....	10 do ; 4 do	

SARCIS ET ASSINIBOINES.

.....	.....	.....	.....	.....	Y compris les bâtiments de l'agence, maison, étable, magasin, etc. Un magasin sur la réserve des Assiniboines n'est pas tout à fait fini.
.....	8	100	365 best.	94 maisons ; 1 magasin ; 10 serres à légumes	
3	8	100	.....	40 maisons ; 2 étables ; 2 magasins ; 12 serres à légumes ; 1 étable à cochons	

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

RÉSERVE DES

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	Grain et racines récoltés.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardins.		
			Boiss'x.	Boiss.			
	Instructeur G. W. Wheatley			25			
146a	Pied-de-Corbeau	Rés. des P.-Noirs du Sud	16	258	8¼	1,168	3
	Instructeur J. G. Scott						
146b	Vieux-Soleil	Rés. des P.-Noirs du Nord	70	193	94	860	2

RÉSERVE DES

	A. R. Springett, commis						6
147	North Axe, principal chef des Piégânes	Près du Fort-Macleod				929	
	Instructeur James Wilson						8
148	Corbeau-Rouge, principal chef des Gens-du-Sang	Rivière du Ventre, près du Fort-Macleod				2,241	

SIO

57	Queue-d'Oiseau, Sioux	C. de la Queue-d'Oiseau				138	
58	Rivière du Chêne, Sioux	Rivière du Chêne				268	
59	Lac du Chêne, Sioux	Lac du Chêne				73	
60	Montagnes de la Tortue, Sioux	Montagnes de la Tortue				32	
78	Bison-Debout	Lacs Qu'Appelle				148	1
94	Bonnet-Blanc	Bois de l'Orignal				86	

Il est impossible d'indiquer le rendement des jardins, vu que les légumes sont mangés aussitôt qu'ils mûrissent. Dans plusieurs cas le grain n'a pas été battu, il est indiqué approximativement. Bien que plusieurs chevaux soient donnés comme étant la propriété privée des Sauvages, cependant ce ne sont que des ponies, et souvent ils sont impropres aux travaux de la ferme.

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Fin.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

PIEDS-NOIRS.

Chevaux ou bœufs. Donnés en vertu du traité ou prêtés. Chevaux.	Bœufs.	Propriété privée des Sauvages. Chevaux.	Bœuf.	Constructions.	Observations.
4	10	.....	.....	3 maisons ; 1 étable ; 3 magasins ; 2 serres à légumes ; 1 étable à cochons.	Pommes de terre récoltées dans le jardin.
.....	.....	616	.....	10 serres à légumes ; 1 boucherie	Carottes do
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	186, 122 poulains	.....	5 maisons ; 1 serre à légumes ; 1 étable à cochons ; 1 boucherie.	

GENS-DU-SANG.

7	12	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 3 magasins ; 3 serres à légum.	L'avoine a été coupée pour du foin ; la récolte a manqué en général ; 1 étable en voie de construction.
.....	.....	465	.....	83 maisons ; 1 étable	
10	15	.....	.....	4 maisons ; 3 étables : 6 magasins ; 2 serres à légum.	La récolte a manqué.
.....	.....	1,500	.....	205 maisons	

Les chevaux du gouvernement sur les réserves des Piégânes et des Gens-du-Sang, ne sont jamais entre les mains des Sauvages. Les bœufs sont prêtés aux Sauvages durant les travaux de printemps et d'automne, mais sont sous les soins de l'instructeur durant les mois d'hiver.

UX.

.....	23	10	.....	.....	Les Sioux n'ont pas cultivé la même étendue de blé-d'inde cette année, vu qu'ils n'avaient que peu ou point de grain de semence ; ceci étant dû à la gelée à bonne heure de l'année dernière et qui détruisit leur blé-d'inde.
.....	26	12	.....	2 maisons ; 1 grange	
.....	7	2	.....	.....	
.....	4	2	.....	.....	
1	14	30	2	45 maisons ; 13 étables	
.....	.....	.....	.....	.....	Rapport non reçu.

WM. McGIRR,
Commissaire des Sauvages.

NOMBRE de Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements en octobre 1886.

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
	TRAITÉ N° 4.							
	Agence de Birtle.							
61	Kee-see-koo-weenin	Montagne du Dauphin	Saulteux	130	.....	130		
62	Shopwaynatung, ci-devant Way-way-see-cappo	C. de la Queue d'Oiseau.	do	110	.....	110		
63	Le-Joueur	Creek d'Argent	do	177	.....	177		
64	Côté	Fort-Pelly	do	260	5	265	.....	Absents, à la chasse.
65	La-Clef	do	do	184	1	185	.....	do
66	Kee-see-konse	do	do	172	.....	172		
67	Plume-Sud	Rivière qui Roule.	do	103	.....	103		
68	Croupion-de-Faisan	Montagne de l'Orignal	Assiniboines et Cris	85	1	86	.....	do
69	Homme-de-l'Océan	do	do	78	.....	78		
70	Ours-Blanc	do	do	85	1	86	.....	Aux Lacs Croches.
	Agences des Lacs Croches.			1,384	8	1,392		
71	Ochapowace	Lacs Croches	Cris	269	13	282	.....	3 à Fort-Qu'Appelle; 1 chez Piapot; 3 aux Buttes du Tondre; 3 aux Buttes du Cyprès.
72	Kakewistahaw	do	do	183	3	186	.....	1 aux Buttes de la Lime; 2 aux Buttes du Cyprès.
73	Cowesess	do	Saulteux	225	4	229	.....	1 chez Pasquah; 3 à la Montagne de la Tortue.
73a	Ouchaness	Lacs aux Sangsues	do	63	.....	63		
74	Sakimay	Lacs Croches	do	126	1	127		1 à Ellice.
				866	21	887		
	Agence de la réserve Assiniboine							
76	L'Homme-qui-a-pris-l'habit, ou Jack	Indian-Head	Assiniboines	258	.....	258		
	Agence des Buttes de la Lime.							
81	Peepeekeesis	Buttes de la Lime	Cris	108	13	121	.....	1 aux Etats-Unis; 1 aux Buttes du Tondre; 11 dans les plaines faisant la chasse.

82	Okanees	do	do	61	8	69		1 à Pasquah ; 7 à la chasse.
83	Ouverture-Etoilée	do	do	70	4	74		4 à la chasse.
84	Petit-Ours-Noir	do	do	98	24	122		3 à la Montagne de la Tortue ; 1 à Fort Qu'Appelle ; les autres ont fait la chasse.
				337	49	386		
	Agence de Muscowpetung.							
75	Piapot	Vallée de Qu'Appelle	Cris	339	47	386		1 à Swift Current.
79	Pasquah	Lacs do	do	222	24	246		1 aux lacs Croches ; 2 à M. de l'Orignal ; 13 aux Buttes du Tondre ; 1 aux Buttes de la Lime ; 3 à Fort Ellice.
80	Muscowpetung	Vallée do	do	128	21	149		2 à la Montagne de la Tortue ; 11 aux Buttes du Tondre ; les autres à la chasse.
				689	92	781		
	Agence des Buttes du Tondre.							
85	Muscowequahn	Buttes du Tondre	Cris	159		159		
86	George Gordon	do	do	171		171		
87	Etoile-du-Jour	do	do	113		113		
88	Tah-we-kesiquape, ci-devant Kah-wah-ka-toose	do	do	168	1	169		1 à Fort Ellice.
89	Plume-Jaune	Lac aux Noix	do	327		327		
90	do	Lac à la Pêche	do					
				938	1	939		
	Total, traité nº 4						4,643	
	TRAITÉ N° 6.							
	Agence de Prince-Albert.							
95	Une-Flèche	Vis-à-vis Batoche	Cris	92		92		
96	Okemasis	Lac au Canard	do	105		105		
97	Le-Barbu	do	do	143		143		
98	Chekastaypaysin	Saskatchewan-Sud	do	52		52		
99	John Smith	do	do	199		199		
100	Jas. Smith	Fort à la Corne	do	305		305		
101	Wm. Twatt	Lac à l'Esturgeon	do	156		156		
103	Petequakey	Lac Muskeg	do	104		104		
103	Mistowasis	Lac aux Serpents	do	186		186		
104	Attackakoop	Lac au Sable	do	180		180		
105	Kopahawakenum	Lac Meadow	do	58		58		
106	Kennemotayo	Lac Assiniboine	do	107		107		
				1,687		1,687		

ETAT indiquant le nombre des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements, en octobre 1886—*Suite.*

N° de la ferme.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvag. dans les bandes.	Nombre total de Sauvag. dans les traités.	Campements des absents.
	TRAITÉ N° 6—*Fin.*							
	* *Agence de Battleford.*							
108	Faisan-Rouge	Buttes de l'Aigle	Cris	118	.....	118		
109	Maringouin	do	Assiniboines					
110	Tête-d'Ours	do	do	180	.....	180	.....	Ces trois bandes ont été fusionnées.
111	L'Homme-Maigre	do	do					
112	Moosomin	Creek du Brochet	Cris	110	.....	110		
113	Foin-d'Odeur	Rivière à la Bataille	do	191	1	192	.....	A la chasse.
114	Poundmaker	do	do	237	.....	237		
115	Enfant-du-Tonnerre	do	do	173	.....	173		
116	Petit-Pin	Battleford	do	130	3	133	.....	A la chasse.
117	Homme-Chanceux	do	do	.....	.....	.....	.....	Les sauvages de cette bande ont été fusionnés dans les autres bandes du district de Battleford, quelques-uns ayant joint les rés. des Buttes de la Paix.
	Agence du Lac aux Oignons.			1,139	4	1,143		
119	Seekaskootch	Lac aux Oignons	Cris	262	.....	262		
124	Kinoosayo	Lac aux Castors	Chippeweyan	123	.....	123		
118	Gros-Ours	Fort Pitt	Cris					
120	Weemisticooseawasis	Lac Pierreux	do					Depuis la rébellion ces Sauvages sont restés dans les bois, se sustentant au moyen de la chasse et de la pêche ; parfois quelques-uns reviennent à l'agence.
121	Oneepowahayo	Lac aux Grenouilles	do	.....	738	738	.....	
122	Puskeahkewenin	do	do					
123	Keeheewin	Lac à l'Orignal	do					
	Agence de Victoria.			385	738	1,123		
125	Petit-Chasseur	Lac à la Selle	Cris	78	.....	78		
126	Muskegwatic	Victoria	do	48	.....	48		
127	Plume-Bleue	do	do	47	.....	47		
128	Seenum	Lac au Poisson-Blanc	do	279	.....	279		
129	Peeaysees	Lac la Biche	do	16	.....	16	.....	Cette bande s'est presque complétement retirée du traité.
130	Antoine	Lac des Cœurs	Chippeweyan	82	.....	82		
131	Kaquanum	Lac aux Castors	Cris	130	.....	130		
				680	.....	680		

	Agence d'Edmonton.							
132	Michel	Rivière à l'Esturgeon	Assiniboines	88	.....	88		
133	Alexis	Lac Assiniboine	do	211	.....	211		
*134	Alexander	Lac la Nonne	do	220	.....	220		
135	Enoch le Potac	Plaines des Assiniboines	Cris	140	.....	140		
136	Paspaschase	Edmonton	do	194	.....	194		
	Tête-de-Fer	Lac Blanc	Assiniboines	.....	.....	.....	.....	Branche de la bande d'Alexis.
				853	.....	853		
	Agence des Buttes de la Paix.							
137	Peau-d'Hermine	Buttes de l'Ours	Cris	172	.....	172		
138	Sampson	do	do	275	.....	275		
139	Bobtail	do	do	101	.....	101		
140	Bœuf-Boueux	Lac aux Tourtes	do	95	.....	95		
141	Cheepoostequahn	Creek du Loup	Assiniboines	200	.....	200		
				843	.....	843		
	Total dans le traité n° 6.	.....	.....	.....	.....	.....	6,329	
	TRAITÉ N° 7.							
	Agence des Sarcis.							
142	Patte-d'Ours	Morleyville	Assiniboines	263	.....	263		
142	Ohinniquy	do	do	136	.....	136		
143	Jacob	do	do	234	.....	234		
145	Tête-de-Bœuf	Calgary	Sarcis	339	2	341		
				972	2	974		
	Agence de la Traverse des Pieds-Noirs.							
146	Pied-de-Corbeau	Rivière de l'Arc, nord et sud	Pieds-Noirs	2,147	.....	2,147		
146	Vieux-Soleil							
	Agence des Gens-du-Sang.							
	Queue-d'Aigle	Rivière du Vieux	Piégânes	929	3	932		
147	Corbeau-Rouge	Rivière du Ventre	Gens-du-Sang	2,235	6	2,241		
148								
				3,164	9	3,173		
	Total dans le traité n° 7.	.....	.....	.....	.....	.....	6,294	

* NOTE.—La grande diminution dans cette agence s'explique par le fait que beaucoup de Sauvages sont absents depuis la rébellion; et d'autres encore sont attachés temporairement à d'autres bandes, ou ont traversé la frontière.

ETAT indiquant le nombre des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements, en octobre 1886—*Suite.*

TRAINARDS.

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
.....	District de Birtle	.....	.....	.....	.....	150		Du Portage.
.....	do Battleford	.....	.....	.....	.....	13		De la bande de Wemisticooseawasis.
.....	do Edmonton	.....	.....	.....	.....	13		
.....	L'Homme-le-plus-en-avant	.....	.....	.....	.....	200		Dans les environs de Médicine-Hat et du Creek à l'Erable.
.....	Sauvages du lac des Buttes du Castor	.....	Saulteux	.....	.....	7		
.....	Orphelins de Saint-Albert	.....	.....	.....	.....	14		
				.....	.....	397		
	Total, traînards	.....	.....	.....	.....	.....	397	

Un certain nombre de traînards ont rejoint leurs différentes bandes, et plusieurs se sont retirés du traité.

SAUVAGES QUI N'ONT PAS SIGNÉ DE TRAITÉ.

.....	Saulteux	.....	Saulteux	58	.....	58		
.....	Ciel-Jaune	.....	do	90	.....	90		
.....	.....	Creek de la Queued'Oiseau	Sioux	138	.....	138		
.....	.....	Rivière du Chêne	do	268	.....	268		
.....	.....	Lac du Chêne	do	73	.....	73		
.....	.....	Montagne de la Tortue...	do	32	.....	32		
.....	Bison-Debout	Lacs Qu'Appelle	do	150	.....	150		Un certain nombre de ces Sioux sont allés au nord rejoindre Bonnet-Blanc.
.....	Bonnet-Blanc	Bois aux Orignaux	do	250	.....	250		
				1,059	.....	1,059		
	Total, Sauvages qui n'ont pas signé le traité	.....	.....	.....	.....	.....	1,059	

Grand total des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest ..... 18,722.

NOMBRE de Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements, en octobre 1886—*Fin*.

RÉCAPITULATION.

—	Nombre qui résident sur les réserves.	Nombre établis, mais à cette date absents des réserves.	Nombre total dans différentes agences.	Nombre total dans différents traités.	—	—
SAUVAGES DANS LES TRAITÉS.						
Traité n° 4.						
Agence de Birtle	1,384	8	1,392			
do des Lacs Croches	866	21	887			
do des réserves des Assiniboines	258	.....	258			
do de Muscowpetung	689	92	781			
do des Buttes de la Lime	337	49	386			
do des Buttes de Tondre	938	1	939			
				4,643		
Traité n° 6.						
Agence de Prince-Albert	1,687	.....	1,687			
do de Battleford	1,139	4	1,143			
do de Fort-Pitt	385	738	1,123			
do de Victoria	680	.....	680			
do d'Edmonton	853	.....	853			
do des Buttes de la Paix	843	.....	843			
				6,329		
Traité n° 7.						
Agence de la réserve des Sarcis	972	2	974			
do de la Traverse des Pieds-Noirs	2,147	.....	2,147			
do de la réserve des Gens-du-Sang	3,164	9	3,173			
				6,294		
Total	16,342	924	.....	17,226		
Nombre de Sauv. qui ont signé le traités, mais non établis sur des réserves...				397		
Nombre total de Sauvages dans les traités n°s 4, 6 et 7....			.....	.....	17,663	
SAUVAGES QUI N'ONT PAS DE TRAITÉ.						
Nombre de Sioux qui sont résidents sur des réserves qui leur ont été données, mais qui n'ont pas signé de traité			911			
Nombre total de Sioux dans les Territoires du Nord-Ouest...			.....	911		
Nombre de Cris et de Saulteux qui n'ont pas de terrain. (Ils ont droit d'entrer en traité, mais ils ne l'ont pas fait)			.....	148		
Nombre total de Sauvages qui n'ont pas signé de traité dans les traités 4, 6 et 7			.....	.....	1,059	
Grand total de Sauvages dans les traités 4, 6 et 7			.....	.....	.....	18,722

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de Birtle, saison de 1886.

RÉSERVE DE LA MONTAGNE DU DAUPHIN, N° 61.

Numéros du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	
13	Kee-see-koo-winin, et David son fils	.....	7	2½	1	.....	.....	.....	.....	70	25	.....	.....	.....	.....	Cette bande a environ 100 boiss. de pommes de terre; la récolte a presque entièr. manqué. Cette bande a environ 100 boisseaux de navets, et un peu de carottes et d'oignons.
5	George Bone	.....	20	10	½	.....	.....	.....	.....	400	100	.....	.....	.....	.....	
2	Antoine Bone	3	12	2½	½	.....	.....	.....	15	240	25	.....	.....	.....	.....	
6	Sandy Bone	3½	.....	.....	1	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
20	James Boyer	3½	20	12	1	.....	.....	.....	17	350	125	.....	.....	.....	.....	
18	Alex, McKay	.....	.....	2½	½	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	
3	Blackbird	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
9	Geo. Flett	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
26	C. Macktor	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	John Bone	.....	.....	2½	½	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	100	100	.....	.....	
	Total	10	59	32	6	1	.....	.....	49	1,060	325	100	100	.....	.....	

RÉSERVE DE WAY-WAY-SE-CAPPO, N° 62.

42	Surguish	.....	3	3	2½	.....	.....	.....	.....	36	24	250	.....	.....	.....	Cette bande a environ 100 boisseaux de navets, et un peu de carottes et d'oignons; la récolte a été petite à cause de la sécheresse.
45	Sickman	5	2	.....	1	.....	.....	.....	40	24	.....	100	.....	.....	.....	
80	Missiquot	6	2½	2	1	.....	.....	.....	48	40	16	100	.....	.....	.....	
	Batici	.....	3	.....	1	.....	.....	.....	.....	36	.....	100	.....	.....	.....	
119	Laundy	5	3½	1½	1	.....	.....	.....	40	40	12	100	.....	.....	.....	
38	To-wa-pit	.....	.....	2½	1½	.....	.....	.....	.....	.....	20	150	.....	.....	.....	
41	As-can-i-got-agen	2	2½	.....	1	.....	.....	.....	16	30	.....	100	.....	.....	.....	
118	Geo. Bird	4	.....	.....	1½	.....	.....	.....	32	.....	.....	150	.....	.....	.....	
56	Brandon	4	.....	1	1	.....	.....	.....	32	.....	8	100	.....	.....	.....	
43	As-ta-ke-sick	5	.....	.....	2	.....	.....	.....	40	.....	.....	200	.....	.....	.....	
116	Manito-wigwam	2	1	.....	1	.....	.....	.....	16	12	.....	100	.....	.....	.....	
33	Otta-ka-ka-win	4	4	.....	1½	.....	.....	.....	32	48	.....	150	.....	.....	.....	

113	As-kan-i-got			1	¾						8	75			
62	M. P. Wa-go-ne-ass				¾							75			
39	Veuve Tomo				1							100			
125	Nackatoo				½							50			
130	Shah-manito-wigwam				1							100			
50	Ka-wat-as-kewit			1	½						8	50			
126	Louis Micas				1							100			
117	Joe Micas				1							100			
1/6	Le Brochet				½							50			
1	Way-way-see-cappo				1½							150			
	Bande					1							100		
	Total	37	21½	12	24½	1			296	256	96	2,450	100		

RÉSERVE DU JOUEUR, N° 63.

54	Vieu Longclaws	5			1				60			110				Cette bande a environ 100 boisseaux de navets; petite récolte, à cause de la sécheresse. Sept acres de blé pris sur la réserve de Tom Tanner, ainsi que 5¾ d'avoine.
125	Alex. Tanner	15	3½	5	2				280	70	75	230				
120	John Tanner	4	2		1				48	40		110				
91	Jandrew Tanner	20		10	2			1	240		150	230			10	
104	Tommie Tanner	14	5¾	2½	2				164		37	230				
105	Bazil	4	3		1			1	24	60		110			10	
130	Billy Longclaws	10		3	½			1½	48	20	40	50			15	
137	Kee-we-cappo	3		4	1				36	40	60	110				
36	Le-Joueur	10			1				24			112				
138	Joe Pierre				1							110				
92	Ap-a-tus				1							110				
	Bande					1							100			
	Total	85	14¼	24½	13½	1		3½	924	230	362	1,512	100		35	

RÉSERVE DE COTÉ, N° 64.

1	Côté				1/10							10				Cette bande a environ 200 boisseaux de navets, ainsi que quelques oignons et des carottes; une petite récolte, due à la sécheresse.
2	Wa-pe-cake-cake		3	5	2					45	75	200				
3	Singmish		4	4	1					60	60	100				
4	Chas. Kusic		3		1 4/10					45		140				
5	John Silverwright		3	2½	1					45	35	100				
	A reporter															

[PARTIE I]

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1886—*Suite.*

RÉSERVE DE COTÉ, N° 64.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	
	Report	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
6	Musso	.....	.....	2	7/10	.....	.....	.....	.....	.....	35	70	.....	.....	.....	
7	John Singuish	.....	2	2½	.....	.....	.....	.....	.....	30	35	.....	.....	.....	.....	
8	Geo. Fiddler	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
9	Jack Friday	.....	.....	.....	3/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	
10	Bin Coté	.....	½	1	4/10	.....	.....	.....	.....	7	15	40	.....	.....	.....	
11	Joe Coté	4	23	25	2 1/10	.....	.....	.....	48	345	375	210	.....	.....	.....	
12	Alex. Coté	.....	.....	1	4/10	.....	.....	.....	.....	.....	15	40	.....	.....	.....	
13	Alex. Caldwell	¼	.....	4	1	.....	.....	.....	2	.....	60	100	.....	.....	.....	
14	Alex. Cook	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
15	Tête-Chauve	1½	3	3½	1 1/10	.....	.....	.....	12	45	50	110	.....	.....	.....	
16	Sid-ass-quash	.....	.....	1	2/5	.....	.....	.....	.....	.....	15	60	.....	.....	.....	
18	Che-at-tim	.....	1½	.....	2/5	.....	.....	.....	.....	25	.....	40	.....	.....	.....	
21	Robert Pelly	½	.....	1	2/5	.....	.....	.....	5	.....	15	60	.....	.....	.....	
22	Manitosh	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
23	Wm. Harvie	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	15	50	.....	.....	.....	
24	Horney	.....	.....	1	2/5	.....	.....	.....	.....	.....	15	60	.....	.....	.....	
27	Wm. Na-mus-ta-goos	.....	.....	½	2/5	.....	.....	.....	.....	.....	7	60	.....	.....	.....	
28	Mussa 1er fils	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
29	Ah-ke-kan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
30	Mme Favel	.....	.....	1	7/10	.....	.....	.....	.....	.....	15	70	.....	.....	.....	
33	Geo. Mucco 2e fils	.....	.....	.....	1/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
34	Fiddler	.....	3	4	1½	.....	.....	.....	.....	45	60	150	.....	.....	.....	
	Total	6¼	46	90	16	2	.....	.....	97	692	892	1,810	200	.....	.....	

RÉSERVE DE LA-CLEF, N° 65.

1	La-Clef	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	10	24	.....	.....	.....	.....	

8	Thos. Brass	.....	3	3½	2	.....	.....	.....	.....	30	28	180	.....	.....	.....	Ils ont chacun de acre de navets, carottes, etc., qui n'ont donné qu'un petit rendement, vu la sécheresse.
4	Wm. Brass	.....	3	3½	1½	.....	.....	.....	.....	30	28	140	.....	.....	.....	
26	John Brass	.....	.....	2	1½	.....	.....	.....	.....	.....	16	140	.....	.....	.....	
3	George Brass	7	3	2½	1¼	.....	.....	.....	35	30	20	120	.....	.....	.....	
34	John Red Lake	.....	1	3	1½	.....	.....	.....	.....	10	24	140	.....	.....	.....	
12	Ka-ka-ko-nape	.....	1	2	2	.....	.....	.....	.....	8	16	180	.....	.....	.....	
38	Son-qua-keesic	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	8	40	.....	.....	.....	
5	Ape-tak-ke-she	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	8	20	.....	.....	.....	
13	Squasis	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
14	Femme des Plaines	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	
27	Peter Brass	.....	1	1	½	.....	.....	.....	.....	8	8	40	.....	.....	.....	
28	William Brass, fils	.....	1	1	¾	.....	.....	.....	.....	8	8	60	.....	.....	.....	
48	Sam Red Lake	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160	.....	.....	.....	.....	
	Total	7	14	43½	13¼	1	.....	.....	35	134	348	1,180	100	.....	.....	

KEE-SEE-KOUSE, RÉSERVE N° 66.

1	Kee-see-kouse	1	1½	2	1¼	.....	.....	.....	8	22	16	125	.....	.....	.....	Cette bande a environ 200 boisseaux de navets entre elle, aussi quelques carottes et oignons ; tous pauvres.
2	Kay-kay-qu-way	.....	.....	2½	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	100	.....	.....	.....	
3	Kitchimoonia	1	3½	8½	1½	.....	.....	.....	8	52	68	150	.....	.....	.....	
35	John LaClair	1	3	4	1¼	.....	.....	.....	8	45	32	125	.....	.....	.....	
5	Ke-we-quinse	1	3½	8	1¼	.....	.....	.....	8	52	64	125	.....	.....	.....	
10	Ku-shonee	1	.....	¾	¼	.....	.....	.....	8	.....	6	50	.....	.....	.....	
9	Kis-ke-tus	.....	.....	¾	½	.....	.....	.....	.....	.....	6	50	.....	.....	.....	
27	Thomas Kennedy	.....	.....	¾	¾	.....	.....	.....	.....	.....	6	75	.....	.....	.....	
11	Louis Contoise	1	1½	4	1¼	.....	.....	.....	8	22	32	125	.....	.....	.....	
19	McLeod	.....	1½	3	1	.....	.....	.....	.....	22	24	100	.....	.....	.....	
69	John Stephens	.....	1½	2	1	.....	.....	.....	.....	22	16	100	.....	.....	.....	
7	Na-ta-wa-sha	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	16	100	.....	.....	.....	
23	Straight Nose	.....	.....	2	1¼	.....	.....	.....	.....	.....	16	125	.....	.....	.....	
63	O-kun-a-ke	.....	.....	¾	1	.....	.....	.....	.....	.....	6	100	.....	.....	.....	
28	Na-cappo	.....	.....	1½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	
30	Little Thunder	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	.....	
20	Young Crain	.....	.....	1½	1¼	.....	.....	.....	.....	.....	12	125	.....	.....	.....	
61	Borrisain	1	2	4	.....	.....	.....	.....	8	30	32	.....	.....	.....	.....	
110	Tom Singuish	.....	.....	1½	½	.....	.....	.....	.....	.....	12	50	.....	.....	.....	
34	Wm. Fiddler	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	
	Total	7	18	49½	17¾	2	.....	.....	56	267	396	1,675	200	.....	.....	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1886—*Suite.*

RIVIÈRE QUI ROULE, RÉSERVE N° 67.

Numéro du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Pois.	
	Ferme	22	.....	10	7	.....	.....	.....	44	.....	20	300	.....	.....	.....	Cette bande a environ 50 boisseaux de navets, et quelques carottes, oignons, etc
8	Ka-ka-pe-mas	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	6	.....	.....	40	.....	.....	.....	La récolte a presque entièrement manqué par l'effet de la sécheresse.
	B. Desjorlais	4	.....	4	2	.....	.....	.....	28	.....	10	100	.....	.....	.....	
	Ta-te-to-be-go-tin	.....	.....	.....	1½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	
	South Quill	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	.....	J. A. MARKLE, Agent.
	South Sun	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	
	F Desjorlais	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	
	Veuves	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	
	Total	29	.....	14	16	½	.....	.....	78	.....	30	740	50	.....	.....	
	RÉSERVE DE CROUPION DE FAISAN, N° 68.															
1	Croupion de Faisan	.....	.....	.....	1¼	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	* Les récoltes de ces Sauvages ont été semées ensemble et partagées parmi ceux qui ont fait l'ouvrage. Une partie de l'orge a entièrement manqué et n'a pas été coupée. Les pommes de terre et les navets sont estimés approximativement.
6	Eton-a-pah	11	.....	17	.....	½	½	.....	66	.....	44	.....	.....	.....	.....	
102	Wa-ke-tha-wiro-kin	4	.....	.....	1	¼	.....	.....	12	.....	.....	12	30	.....	.....	
3	Masundotah	2½	.....	3½	1	¼	.....	.....	9	.....	5	18	.....	.....	.....	
6½	L'homme-qui-tire-seul	5	.....	7	1⅛	¼	.....	.....	18	.....	6	9	.....	.....	.....	
2	Wah-ky-au-dotah	14	.....	.....	1	¼	.....	.....	49	.....	.....	50	20	.....	.....	
*4	Pa-houla pa-na-pa	2½	.....	.....	¾	¼	.....	.....	39	.....	.....	30	5	.....	.....	
*12	Ah-ko-pa-chito	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	39	.....	.....	8	.....	.....	.....	
*111	Buckshot	16	.....	7½	1	¼	.....	.....	39	.....	.....	18	.....	.....	.....	
*16	Na-kaka-tanka	3	.....	.....	¾	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
*10	Eahnopah	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	39	.....	.....	10	7	.....	.....	
*20	Chetaman	3	.....	2¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
*110	John	.....	.....	.....	⅞	¼	.....	.....	39	.....	.....	10	.....	.....	.....	
*15	Petit-Soldat	.....	.....	.....	⅝	⅛	.....	.....	39	.....	.....	12	8	.....	.....	
*64	Grande-Couverture	4	.....	.....	⅝	⅛	.....	.....	39	.....	.....	9	.....	.....	.....	
5	Eah-cha-pa	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	15	.....	.....	.....	
	Total	67	.....	37¾	10½	2¾	½	.....	453	.....	55	201	70	.....	.....	

RÉSERVE DE L'OREILLE-ROUGE, N° 69.

101	Deux Ours-Gris, ou Tom	5			$\frac{5}{8}$							$\frac{1}{2}$	5		
80	Kay-se-cha ou Ogamania	7		$2\frac{1}{2}$	1				83		10	$\frac{1}{3}$	5		
102	Sheasub														
*3	Ka-way-hay-say-it	4		5	$1\frac{1}{2}$				$41\frac{1}{4}$			4	10		
*35	Na-te-sheta								$41\frac{1}{4}$						
*114	Ea-at	4							$41\frac{1}{4}$						
*118	Wechaska Juskin	3			$\frac{5}{8}$				$41\frac{1}{4}$			4			
*13	Kea-na-socko	$1\frac{3}{4}$		7	$\frac{3}{8}$				$41\frac{1}{4}$			$\frac{1}{2}$	3		
*105	Pa-haso								$41\frac{1}{4}$						
*5	Ka-pe-che-cappo	3		2	1				$41\frac{1}{4}$			$4\frac{1}{2}$			
*8	Ehan-kin	$2\frac{1}{2}$							$41\frac{1}{4}$						
*4	May-yah-e-penance	3		2	$\frac{5}{8}$										
*41	Veuve d'Un-Bras	3			$\frac{5}{8}$										
*43	L'Ours	3			$\frac{1}{4}$										
*	Nagin	3			$\frac{1}{4}$										
*107	Wa-pa-he	3			$\frac{1}{4}$										
*44	Ey-a-she-a-man	3			$\frac{3}{8}$										
6	Eatin	4		11	$1\frac{1}{4}$						36	8	5		
51	Oreille-Rouge	4		3	$\frac{1}{2}$				45		2	6	5		
52	Kapasakoot	7		2	1										
42	Tipicut			6	$\frac{1}{3}$										
7	Chan-du-pacha			$3\frac{1}{2}$	$\frac{1}{3}$										
	Fils du n° 51				$\frac{2}{3}$							1			
	Total	$63\frac{1}{4}$		44	12	3			451		48	$28\frac{2}{3}$	33		

Nos 104, 80 et 102 ont cultivé un champ de grain en commun.

* Ces Sauvages avait un grand champ et ont divisé le blé tel qu'indiqué, ceux qui n'ont pas travaillé n'en ont pas reçu.

L'orge a manqué. La plus grande partie enfouie.

Les pommes de terre ont manqué. Les quantités données sont approximatives.

Les navets ont manqué. Quantités approximatives données.

RÉSERVE DE L'OURS-BLANC, N° 70.

60	Pa-pa-mas	6		6	1				20		10	4			
214	Mustashani	$2\frac{1}{2}$		$1\frac{3}{4}$	1				5		10	20			
202	Osaynepinance			3							10				
2	Ka-ka-quat	5		$4\frac{1}{3}$	$1\frac{1}{4}$				5			2			
15	Is-che-was-a-coose	5		4	$\frac{1}{6}$				10						
211	Napashis			5	$\frac{7}{8}$						50	5			
203	Noke-oot				$\frac{5}{8}$							3			
4	Ka-pee-twa-pit			4							12				
215	Mashe-kee-squam				$\frac{1}{2}$							4			
1	Ours-Blanc				$\frac{5}{8}$							5			
5	Okema et fils				$1\frac{1}{8}$							9			
18	Ka-na-pah-shenin, veuve de				$\frac{3}{4}$							4			
13	Kah-na-mah-pah-he-mitic				$\frac{3}{8}$							3			
7	Ka-ha-ke-su-quo				$\frac{5}{8}$							5			
216	Way-way-kee-she-quapin				$\frac{3}{8}$							3			
6	Kah-pah-pah-mi-way-ko-itum				$\frac{3}{8}$							3			
	Total	$18\frac{1}{2}$		$28\frac{1}{2}$	$9\frac{3}{8}$				40		92	70			

Ceci n'est qu'un état approximatif, vu que le grain n'a pas été battu ; une meule en contenant environ 50 boisseaux ayant été brûlée. La dernière fois que la réserve a été visitée, les Sauvages étaient presque tous absents, de sorte que leurs caves n'ont pu être examinées. En sus du manque de récoltes en général cette année dans cette section du pays, une grande partie du grain sur pied a été détruite par leur bétail. Ils ont en général mangé leurs pommes de terre avant qu'elles fussent arrivées à maturité.

J. J. CAMPBELL,
Agent des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés et ensemencés par les Sauvages de l'agence des Lacs-Croches, saison de 1886.

RÉSERVE DE OUCHAPOWACE, N° 71.

Numéro du billet de page.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.									Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Total.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Foin, tonneaux.	Total.	
83	Me-tas-we	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
11	Ka-kwa-ka-wasis	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	10	.....	.....	.....	.....	
61	Keesi-coo-awasis	1½	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	
19	Kau-a-ha-ta-wayo	¾	.....	.....	¼	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	
62	Vieil Anglais	7	.....	.....	¾	1¾	.....	.....	.....	10	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
84	John	4½	.....	.....	¾	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	
5	Ka-ta-wa-coose	7½	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	
55	Na-pa-to-pee-a-soo	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	
12	Bob	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	
53	OKanee	7½	.....	¾	2	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....	.....	
42	Kau-o-was-co-hau	.....	.....	3	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	10	40	10	.....	.....	.....	.....	
43	Pe-qua-sis-ka-me-ta-wat	7½	.....	½	½	½	.....	.....	.....	50	.....	15	30	10	.....	.....	.....	.....	
65	Now-e-keese-e-quape	.....	.....	.....	¾	¼	½	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
29	Mee-cooche-chock	8	.....	.....	1¼	.....	.....	½	.....	50	.....	.....	25	.....	.....	2	.....	.....	
58	Mme Grosse-Voix	.....	.....	.....	1½	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	5	.....	.....	.....	.....	
4	Ouchapowace	7	.....	3	3	3¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	15	.....	.....	.....	.....	
69	Bélanger	10	½	4¼	¾	3	.....	½	.....	70	.....	5	215	30	.....	3	.....	.....	
2	Dos-Barré	18	.....	4	2	½	.....	½	.....	50	.....	5	138	10	.....	.....	.....	.....	
	Total	79¼	½	16½	18¾	13¾	½	2	131¼	330	.....	35	868	90	.....	5	.....	1,318	E. McNeil, Instructeur agricole.

RÉSERVE DE KAKE-WIS-TA-HAW'S, N° 72.

1	Kake-wis-ta-how	9	.....	7	¾	½	.....	½	.....	40	.....	.....	35	6	.....	4	35	.....	
4	Sa-sa-sew	12½	.....	7	1	1	.....	½	.....	40	.....	.....	8	15	.....	.....	20	.....	
2	Wah-sa-case	5½	2	2	1	½	½	½	.....	20	25	.....	80	15	.....	5	10	.....	
15	Aleck or Kaka-awasis	5	.....	7	1	½	¼	¼	.....	30	.....	.....	15	4	.....	5	25	.....	
3	Tu-tu-hay	.....	.....	1	2½	1½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	30	.....	.....	10	.....	

64	Francis	4		4	½	1				10			10				15	
30	Manitoo-wastotin	4		1	½	½	½	¼					12				8	
29	Me-qua-kesic-a-wasis				½	2							30	12			10	
46	Ma-yah-ke-quay				½								7					
11	Me-qua-kao				½	½							20	8			8	
42	Isaac ou Watta				½	½							20					
22	Kaa-sa-wa-sa-mat				½								8				3	
5	Mee-hie-new				½	½							10	4				
13	Sak-a-mow				½								15					
28	Louison	6		1	½	½		¼		40			40	6		3	15	
27	Estamac-le-Chien			3	½	½							15	5				
6	L'homme-qui-parle-à-la-terre			2	¼	½						25	10					
65	Pee-way-pee-coo-e-squao				¼								8					
70	Pee-coo-cheese				¼	½							15	5			2	
12	Ka-na-nat-who-wayo				½								12					
	Total	46	2	35	12½	11	1¼	2¼		180	25	25	470	110		17	161	

JOHN NICOL,
Instructeur, ferme 3 *B*.

RÉSERVE DE COWESESS, N° 73.

21	Isabella Delorme	18	1	1½	1½	¼	½	½		30			150	10				
48	Joseph Lemere				¾	⅛	⅛											
31	Alex. Gaddie	26	12	4	5	1	½	1		222	75	25	500	15				
14	Amicons	7	1	2½	1½					20			70					
10	Es-que-qua-nape	16	1½	5	1¾	1	½	¾		150			150	10	10			
13	Ais-ai-can	16	2½	6	2	¾	1	1		100			120	15	10			
7	Kau-e-sway-we-tung			5	1		⅛						100					
2	Ne-pap-in-ess	24	5	5	1	¼	¼	½		150			100		10			
107	Jacob L'Ours	10	3	2	1		¼			30			120					
4	Louis O'Soup	19	7	4	1¼	½	½			100			260					
5	Ne-quan-ne-quan-ape	10	6	3	1½	½	⅛	¼		20			30					
	Flemand	2			½													
17	Baptiste Henry	14		4	2	½	1	¼		30			150		10	10		
11	Pierre Le-Rat	5	2	2	1	½	⅛	¼		20			70					
37	Francis Le-Rat	9	2	2½	2½	½	½	½		30			20		5			
26	Zac Le-Rat	3		½	½					10			10					
46	Pierre Peltier	4	1	2	½		⅛			10			10					
25	Madeleine Peltier			6	½		⅛						20		5			
35	Le Petit Peltier	7			¾	⅛	⅛			30			10					
47	Angélique Countier	2			¼		1/16			10			20					
58	Ambroise Delorme	5		2	½		1/16	¼		30			60			10		
108	Edward Peltier	2		1	¼					8			20					
	Pap-as-han				½								10					
	Total	199	44	58	28½	6	6	5¼	346¾	1,000	75	25	2,000	50	50	20		3,220

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Lacs-Croches, saison de 1886—*Suite.*

RÉSERVE DE SACKIMAY, N° 74.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés									Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Total.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Foin.	Total.	
21	Veau-Jaune	5	.....	2	½	¼	¼	¼	.....	10	.....	.....	20	.....	10	1	.....	.....	
28	N-way-qui-sa-swape	5	.....	3	¾	¼	⅛	¼	.....	10	.....	.....	25	.....	.....	1	.....	.....	
32	Jimmy Laundry	3	.....	3	¾	⅛	1/16	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
34	Ah-is-pa-sick	2	.....	2	¼	⅛	1/16	....	.....	10	.....	.....	10	5	10	...	.....	.....	
29	Ah-ka-at-ka-wan-sa	2	.....	1	¼	¼	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	
33	Sougwais	2	.....	2	¼	¼	¼	¼	.....	10	.....	.....	10	.....	.....	1	.....	.....	
20	Ke-she-manitou	2½	.....	.....	⅛	⅛	⅛	¼	.....	10	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	
23	Kee-sick-ka-ne-cum-i-coot	3	.....	2	½	¼	¼	¼	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	
17	A-coose	3½	.....	3	¾	¼	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	5	10	1	.....	.....	
25	Kee-che-kee-sic	.....	.....	.....	⅛	.....	⅛	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	
22	Ne-pa-twa-oo-qua-nape	2	.....	.....	¼	⅓	⅛	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	
16	Pa-na-pa-kee-sick	.....	.....	.....	¼	.....	⅛	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
13	Kay-pay-oo-sa-ton	.....	.....	.....	¼	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	
1	Brebis	.....	.....	.....	3	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Total	30	.....	18	8	3	4	2	65	50	.....	.....	100	10	30	5	.....	195	J. S. SUTHERLAND, Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de l'Assiniboine, saison de 1886.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° 76.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
1	L'homme-qui-a-pris-l'habit	20	.....	2	2	1		50	.....	10	330	40	3	
4	Marcheur-Sec	5	.....	.....	½	1		10	.....	.....	20	10	.....	
5	Garry Kettle	5	.....	1	½	1		10	.....	5	80	10	.....	
3	Kosh Goshene	5	.....	.....	1	.....		10	.....	.....	20	.....	.....	
67	L. Mountain	.....	.....	1	1	1		.....	.....	15	20	10	2	
8	Debout-sur-une-pierre	.....	.....	.....	1	.....		.....	.....	.....	20	.....	.....	
79	Arrive-le-premier	.....	.....	.....	1	1		.....	.....	.....	30	30	.....	
31	Ho-par-Kare	5	.....	.....	1	1		10	.....	.....	20	10	.....	
44	Fait-feu-4-fois	10	.....	.....	½	.....		15	.....	.....	20	.....	.....	
32	Peau-de-Lapin	20	.....	2	½	1	2 acres.	60	.....	10	90	80	5	
18	Wes-e-scan	10	.....	1½	½	1		20	.....	5	80	20	5	
12	Hi-way-he	10	.....	.....	½	1		20	.....	.....	30	10	2	
36	Aigle-Rouge	.....	.....	.....	½	1		.....	.....	.....	10	10	.....	
27	Fils de la Jambe-Jaune	5	.....	1½	½	1		25	.....	5	20	20	.....	
30	E-chas-kak-ho	5	.....	.....	1	1		15	.....	.....	10	10	.....	
24	Joli-Bouclier	.....	.....	2	1	1		.....	.....	10	10	20	.....	
7	L. Wolf	.....	.....	.....	1	1		.....	.....	.....	10	.....	.....	Les navets ont manqué.
22	Court-avec-un-autre	5	.....	4	1	½		50	.....	10	20	30	3	
14	E-ork-parsa	5	.....	.....	1	½		15	.....	.....	50	30	5	A. W. TAYLOR, Instructeur,
	Vieilles-Gens	.....	.....	.....	15	3		.....	.....	.....	300	60	5	W. S. GRANT, Agent.
	Total	110	.....	15	31	18	2	310	.....	70	1,190	400	30	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes-de-la-Lime, saison de 1886.

RÉSERVE DES BUTTES-DE-LA-LIME, N° 81.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Boisseaux récoltés. Blé.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Observations.
5	Osky-asis	7	.....	7	1½	½	2 acres pour la bande.	1	25	10	45	Très peu de graines ont sorti ; le peu qui est venu à point a été consommé.	Mangés sur pied.	.....	La plus grande partie des pommes de terre semées sur cette réser. ne sont pas venues à point à cause de la sécher. L'orge ne s'est pas remplie. Le blé mangé par les *gophers*. Le grain n'a pas été tout battu ; le nombre de boisseaux donné est approximatif.
	Kawast	5	.....	.....	½	½		.....	.....	.....	5			.....	
	Peepeekeesis	4	.....	1	1½	¼		.....	.....	.....	45			.....	
	Nokatoos	1	.....	.....	1	.....		.....	.....	.....	8			.....	
	Mequains	1½	.....	5	½	¼		.....	.....	.....	5			.....	
	Seematchkaktoot	1½	.....	.....	½	.....		.....	.....	.....	12			.....	
	Tom Gopher	.....	.....	.....	½	½		.....	.....	.....	5			.....	
	Pas-qua-whisk-achon	.....	.....	.....	¼	½		.....	.....	.....	5			.....	
	Oiseau-Jaune	.....	.....	.....	½	½		.....	.....	.....	5			.....	
	Il-marche-fort	.....	.....	.....	½	.....		.....	.....	.....	5			.....	
	Warekoot	.....	.....	.....	¼	¼		.....	.....	.....	10			.....	
	Kapoosewoo	.....	.....	.....	½	.....		.....	.....	.....	10			.....	
	Pacheek	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....	.....	14			.....	
	Asewot	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....	.....	5			.....	
	Atchoose	.....	.....	.....	½	.....		.....	.....	.....	9			.....	
	O. Waywahahsis	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....	.....	10			.....	
	Total	20	.....	13	9	2	2	1	25	10	198	.....	.....	.....	

RÉSERVE DES BUTTES-DE-LA-LIME, N° 82.

23	Skuohun	2	.....	.....	¾	¼	2 acres pour la bande.	2½	15	L'orge n'a pas épié.	25	Le peu qui est venu à point a été mangé ; à cause de la sécher. les graines n'ont pas sort.	Mangés sur pied.	5	Des pois furent semés sur la ferme par ce Sauvage, et lui appartiennent.
6	Assineeawahsis	3	.....	.....	½	¼		.....	10		25			.....	
15	Moostoosekope	4	.....	.....	½	½		.....	5		25			.....	
16	Manitoo Peasoo	2	.....	1	¼	¼		.....	10		25			.....	
17	Nosil	3	.....	.....	½	.....		.....	15		10			.....	Du blé a été semé sur la ferme par cet homme, et lui appartient.
	Namaysis	2	.....	.....	½	.....		.....	.....		10			.....	
	Tuckwaynow	4	.....	6	½	½		.....	.....		10			.....	
	Askim	4	.....	2	½	¼		.....	.....		10			.....	
	Mistickamoos	.....	.....	2	½	¼		.....	.....		10			.....	
	Skuta Waboo	.....	.....	.....	¼	¼		.....	.....		25			.....	Quelques champs de blé mangés par les *gophers*.
	Okouelo	3	.....	1½	.....	.....		.....	.....		.....			.....	

	Moonecowbuck	.....	.....	2	¼	¼		.....	.....		25			.....	Grain pas encore battu ; boisseaux récoltés donnés approximativement.
	Kessa Manitoo	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....		10			.....	
	Total	27	.....	14½	5¼	2¼	2	2½	55	.....	210	.....	.....	5	
	RÉSERVE DES BUTTES DE LA LIME, N° 83.														
	Couverture-Etoilée	3	.....	.....	½	1	2 acres pour la bande.	.....	Blé mangé par les *gophers*.	La récolte n'a pas murie.	25	Très peu de graines ont poussé à cause de la grande sécheresse, et celles qui ont poussé ont été mangées.	Mangé sur pieds.	.....	Grain pas tout battu ; boisseaux récoltés donnés approximativement.
	Ka-kas-assinee	3	.....	.....	½	½		.....			25			.....	
	Skitchewahsis	2	.....	.....	½	2		.....			25			.....	
	Nistas	.....	.....	2	.....	½		.....			.....			.....	
	Reewayden	.....	.....	5	½	½		.....			25			.....	
	Eskoochase	.....	.....	.....	½	1½		.....			25			.....	
	Natance	.....	.....	.....	½	½		.....			15			.....	
	Mayasses	.....	.....	.....	½	2		.....			25			.....	
	Powaston	.....	.....	.....	½	.....		.....			10			.....	
	Ohoo	.....	.....	.....	½	1		.....			10			.....	
	Seeseekanohun	.....	.....	.....	½	1		.....			30			.....	
	Sakitua	.....	.....	.....	½	.....		.....			10			.....	
	Peasis	.....	.....	.....	½	½		.....			15			.....	
	Total	8	.....	7	6	9	2	.....	.....	.....	240	.....	.....	.....	
	RÉSERVE DES BUTTES DE LA LIME N°, 84.														
2	Le-Corbeau	2	.....	.....	¼	.....	2 acres pour la bande.	.....	5	.....	10	Très peu de graines ont poussé à cause du manque de pluie.	Mangé sur pied.	.....	Comme très peu de battage est fait, les boisseaux récoltés sont données approximativement.
6	Montagne Rocheuse	1	.....	.....	½	.....		.....	5	.....	25			.....	
7	Pollegarde	6	.....	2	1	½		1	15	10	60			.....	
21	Pekanch	10	.....	.....	1½	½		.....	10	L'orge ne s'est pas remplie.	60			.....	
22	Le-Chef (Ohemow)	4	.....	.....	¾	½		.....	5		35			.....	
24	Cha-kope-cha-mosis	7	.....	.....	½	.....		.....	15		55			.....	
	Man-ak-apen	1	.....	.....	½	½		.....	.....		20			.....	
	Sekoose	.....	.....	4	½	.....		.....	.....		25			.....	
	Femme-de-terre	.....	.....	.....	¾	.....		.....	.....		20			.....	
	Big Sky	.....	.....	.....	¼	½		.....	.....		20			.....	
	Kapatasum	.....	.....	.....	½	½		.....	.....		10			.....	
	Peasookapoo	.....	.....	.....	¼	½		.....	.....		10			.....	
	Petnakshane	.....	.....	.....	½	½		.....	.....		10			.....	
	Paschamin	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....		5			.....	
	Femme-de-fer	.....	.....	.....	¼	½		.....	.....		10			.....	
	Kah-che-o-che-hat	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....		5			.....	
	Veuve de l'Ours-Noir	.....	.....	.....	½	½		.....	.....		10			.....	
	Jack	.....	.....	.....	¼	.....		.....	.....		10			.....	
	Total	31	.....	6	10	5	2	1	55	10	400	.....	.....	.....	M. WESTOVER, Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de Muscowpetung, saison de 1886.

RÉSERVES DE PI-A-POT, Nos. 76 ET 75.

Numéro du billde de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.									Foin coupé, ton.	Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves		
1	Pi-a-Pot	6½	.....	1	2	2	½	¼	⅛	½	5	.....	.....	12	20	.....	2	½	2	38	Le grain semé dans la vallée n'a pas épié à cause de la sécheresse. Les légumes ont presque manqué. La terre de la réserve est d'une nature sablonneuse, conséquemment, n'ayant pas eu de pluie cette saison, nos récoltes ont été brûlées, Trop sec pour l'avoine, elle n'a pas poussé. L'orge a complètement manqué à cause de la sécheresse.
2	Askeekasam	5½	.....	.....	2	2	½	½	.....	¾	7	.....	.....	12	6	.....	.....	.....	3	24	
3	Chef-du-Rocher	3½	.....	.....	2	.....	¼	1	½	½	.....	.....	.....	10	.....	.....	1½	1	2	14	
4	Chascopeaysis	4½	.....	.....	2	3	½	1	⅛	¾	.....	.....	.....	10	14	.....	½	½	½	39	
8	Assinipace	4½	.....	2	2	2	¼	¾	⅛	½	.....	.....	.....	6	18	.....	.....	½	½	35	
9	Watawao	.....	.....	.....	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
11	Sentier-du-loup	.....	.....	.....	1	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	16	
16	Mulligan	.....	.....	.....	.....	½	¼	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	½	.....	.....	
26	Manitokea	.....	.....	.....	1	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	2	.....	
28	Kamanitopysquao	.....	.....	1½	1	1	.....	.....	⅛	¼	.....	.....	.....	6	12	.....	.....	½	½	.....	
31	Napasis	.....	.....	1	½	½	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	7	7	.....	.....	.....	½	4	
36	Kahpahecheu	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	½	.....	
44	Mamtawapu	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	4	
54	Big Sky	3½	.....	.....	2	.....	¼	.....	⅛	½	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	½	½	28	
55	Chien-rouge	.....	.....	.....	1	.....	¼	.....	⅛	¼	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
59	Renard-boiteux	5	4	2½	2	3	½	1	¼	½	20	.....	.....	16	6	.....	3	1	½	34	
61	Fils-de-la-Sorcière	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
62	Chowake	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	13	
63	Manitou	.....	.....	.....	1½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
76	Masquah, N° 1	.....	.....	.....	2	2	¼	.....	.....	½	.....	.....	.....	10	8	.....	.....	.....	½	30	
95	Kapamakehat	.....	.....	1½	1½	½	¼	½	¼	¼	.....	.....	.....	18	4	.....	.....	1	.....	25	
98	Musquat, N° 2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
122	Sakapeyacun	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	½	.....	
130	Petit-Vieillard	.....	.....	1½	1	½	¼	.....	⅛	½	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	½	½	.....	
131	Peyacen	.....	.....	.....	1	.....	¼	.....	⅛	½	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	½	.....	13	
	Watrow	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
51	Osowacutcheowos	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	Certifié correct, R. McKINNON, Instructeur agricole.
	Total	33	4	11	31	17	5	5	2	9	32	.....	.....	245	105	.....	8	7	15	350	

RÉSERVE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

	Ferme	.....	4	.....	½	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	Le grain semé sur la ferme n'a rien rapporté.
	Bande Muscowpetung—																			
10	Kitchiauaquad																			
4	Keesic																			
16	Aukusk																			
26	Meschel	5	.....	.....	5	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	40	Le blé, les navets et les légumes n'ont rien reproduit.
35	Okamas																			
29	Oasuncappo																			
34	Ishkotiwabo	....	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	10	Pas de navets.
2	Muscowcappo	5	.....	2	1	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	30	Pas de blé, orge ou navets.
14	Echawas	.....	.....	2	1	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	15	Pas d'orge, navets ou légumes.
25	Pee-too-cappo	2	.....	1	1	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	15	Pas de blé, orge, navets ou légumes
6	Manitou Wasis	2	.....	½	1	¼	¼	.....	.....	.....	10	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	40	Pas d'orge, navets ou légumes.
7	Assinie Musquah	2	.....	½	1	½	½	.....	.....	.....	10	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	30	do do
49	Homme-à-Tête-Blanc'e																			
46	Okemapenesick	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Ni blé ni pommes de terre.
12	Wapapaasso	1	.....	1	¼	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	Pas de récolte.
1	Muscowpetung	3	.....	1	2	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	20	Rien que des pommes de terre.
33	Shenoopeness	....	1	.....	2	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	40	do
54	Keesiequaywescunk	3	.....	1	1½	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	Pas de récolte.
5	Meshakeepeness	.....	.....	2	1¼	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	30	
43	Ouakwad	1	.....	.....	1½	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	Rien.
13	Keicht Eudem																			
31	Machawanook																			
44	1ère femme de Pasung.																			
45	2e do do	...	.....	.....	2	2¼	1¾	....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Rien que des pommes de terre. Ce travail a été fait par l'attelage de la ferme pour les vieilles femmes.
28	Sheewecumecook																			
19	Waboo																			
9	Weyahweyon																			
30	Peeto-keeseecok																			
	Total	25	5	11	22½	10	7¼	.....	.....	.....	20	.....	.....	121	.....	.....	.....	.....	.....	400	

Certifié exact,
D. McINTOSH,
Instructeur agricole.

FERME N° 4*a*, TRAITÉ 4.

	Nom de l'instructeur.																			
	S. Hockley	.....	8	.....	½	⅛	1/16	.....	.....	.....	10	.....	.....	30	6	.....	.....	.....	1	.....

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de Muscowpetung, saison de 1886—*Suite.*

RÉSERVE DE PASQUAH, Nº 79.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.									Foin coupé, ton'x.	Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves		
1	Pasquah	10	.....	1	1	2	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Quatre acres de jardinage divisé parmi la bande.
2	Ka-kee-rie	5	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	Kitche-ma-ma	2	.....	.....	½	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	Esje-coose	17	.....	5¾	¾	½	.....	1¾	.....	.....	4	.....	.....	35	2	.....	.....	.....	.....	.....	
5	Charley Asham	5	.....	2½	¾	¼	.....	.....	.....	.....	1½	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
6	Wy-ma-sug	.....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
7	Wa-pe-cu-ne-wap	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
8	George Asham	13	.....	.....	¾	¼	.....	.....	.....	.....	29⅚	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
48et10	John Asham	6½	.....	1½	¾	¾	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
11	Peter Lubary	6	.....	.....	½	½	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
11	Mme Lubary	4	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
13	John Maloney	3½	.....	1	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
14	Spata	4	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
20	Mantocenin	5	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
21	Masance	2½	.....	1	½	¼	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
22	Assiena-cappo	1¾	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	3	.....	.....	.....	.....	.....	
24	Grosse Marguerite	1¼	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
26	Mme Bicheon	7	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
28	Ne-tow-squitawa	4	.....	.....	½	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
29	Meshel Furney	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
30	Mme Lamac	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
31	Kune-quan-at-uk	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
32	Wa-pe-tonin	.....	.....	.....	⅛	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
39	Pexis	2	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
40	Equa	2	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
41	Margaret Vallie	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
42	Echawesconiquapoo	3	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
45	Albert Asham	3¾	.....	.....	½	¾	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
47	Aux Syere	10	.....	3½	½	⅛	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	½	.....	.....	.....	
54	Auhipy	...	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
55	Alex. Favel																				
74	Shehess																				
64	Tom Somac	2	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

72	Keere-cum-equa				1/8									2					
75	Gotoess	9		2¼	½									14					
76	Chicoose				½														
77	Wm. Lubois				½	½								14					
79	Wa-chin	¾		¼	¼	¼								4					
	Sœur Samac				¾	2								8					
59	Lamer Tamac				1/8									3					
37	Francis Maloney	5		5	¼									3					
81	Susa	½		1	¼	½								8					
50	Mme Horsefall				½	1								8					
49	Joseph Furney			1	¼									5					
	Merecunsemin	1			1/8														
	Etranger				1/8									2					
83	Mme Stevenson	2	4		½									10					
	Tom Daniels			1¼															
	New-nan-e-appo				1/16									2					
62	Vieux-Matou				1/16									3					
47	Nau-chau-guais				1/8									2					
81	Peanrwipe				1/16														
70	Wa-re-curri-cook				1/16														
	Total	141	4	28	20½	11½	4	6½			42⅓			421	5		½		

Certifié,
S. Hockley,
Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes-du-Tondre, saison de 1886.

RÉSERVE DE MUSCOWEQUAHN'S, n° 85.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.								Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	
23	A. Puntur	5	2	4	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Navets, environ 4 acres en tout; 50 boisseaux récoltés; la quantité de terrain à chaque Sauvage étant une fraction ou partie d'un acre Quelques-uns avec des pois. Jardins, environ un acre, rien qu'une petite quantité d'oignons.
21	F. Desjorlais	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	Pinasu	2½	1½	4	1	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	66	.....	.....	.....	.....	
14	Ex. Lemere	3	1¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
20	Wm. Lemere	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
5	Winniquoquess	1	2	2	1	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	51	.....	.....	.....	.....	
1	Chef de la bande	3	3	4	1	4	1	3	.....	.....	.....	.....	40	50	.....	10	.....	
36	Qui-er-gauer	1½	.....	2	1½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	83	.....	.....	.....	.....	
30*a*	W. Peltier	3	2	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
11	P. Lemere	4	2¼	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
10	Moïse	1	1	1	¾	.....	.....	.....	½	15	.....	.....	42	.....	.....	.....	2½	
62	Petoo-way-piness	1	1½	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57	.....	.....	.....	.....	
34	Mahinquiness	2	6	7	1½	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	78	.....	.....	.....	2½	
18	Geo. Bruer	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57	.....	.....	.....	.....	
22	Igeun	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	
63	Shemagan	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	
43	H. Bear	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	
31	I. Desjorlais	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	.....	.....	.....	
6	Skiopias	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	.....	.....	.....	.....	
30	Ben. Desjorlais	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52	.....	.....	.....	.....	
4	Minuen Desjorlais	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	
56	Kah-tay-too-tay-at	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	
25	Petoo	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	
28	Oo-oway-etus-quape	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	
58	Catui	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31	.....	.....	.....	.....	
	Negnape	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	
17	Le-Chasseur	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	.....	.....	
26	Femme-du-Jour	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	
27	Mustooze	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	
	Total	33	25	30	15	4	1	3	1	40	.....	.....	800	50	.....	10	5	

RÉSERVE DE GEORGE GORDON, N° 86.

9	Andrew McNabb	6	6	2	1½			½										Le grain, jusqu'au 30 juin, promettait beaucoup ; aussitôt que la chaleur s'est fait sentir les récoltes ont commencé à souffrir, et vu la terrible sécheresse qui a duré tout l'été, nos récoltes de grain ont toutes été détruites. Environ 5 acres de navets et 6 de carottes et légumes. La grande partie du terrain à navets a été ensemencée deux fois, mais sans résultat. Presque pas de pommes de terre.
6	C. Pratt	2	2	1	¾													
12	Alf. McNabb	1	1½	2	½					10								
34	G. Anderson	2½	1½	2	1¾			¼					10					
26	Oiseau-du-Printemps	1		2	½								2					
21	Couchich	1			½								6					
5	Josiah Pratt	2	1½	1	1			½					12					
38	C. Farell	2	3	2½	1¼			½					19					
25	Francis Seer	4		2	1¼			¾		15			20					
32	Thomas Horsefall	1½	3	2½	1¼								12					
	John Seer	2		2	¼													
15	Oiseau-du-Jour	3		2	1								9					
21	Fisher	½											3					
20	Ka-too-way-kow-chin	½			½								4					
17	Ours-Blanc	½			½								6					
30	Moses Gordon	1½		1	½			½					12					
2	Alex. McNabb	1	1		1													
3	James McNabb		1½		¾			½					10					
4	John Crockrane	3			2			½		15			9					
11	Arch McDonald				1								5					
	Ferme de l'Etat		5		1								12					
18	Eta-way-pion, veuve				¼													
17	Tête-Chauve				¾								5					
28	Asson				½								4					
42	Ben. Gordon		1	1	1								3					
24	Urquan				¾								4					
1	Geo. Gordon pour bande			2	1	5	6						15					
16	Nez-de-butor				½								5					
35	Ah-touse				½								9					
	Veuve Marie				½								4					
33	Kiss-ipiass				1¼								5					
31	Peter Gordon				¼								3					
	Total	35	27	25	26	5	6	4		40			218					

J. H. GOODERHAM,
Instructeur agricole.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes-du-Tondre, etc.—*Suite.*

RÉSERVE DE LA PLUME-JAUNE, N° 84.

N° du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	
38	Awasis, Lac à la Pêche...	.....	.....	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	Pour la bande, Lac à la Pêche
1	Plume Jaune, L. aux Noix	.....	.....	4	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	do Lac aux Noix.
	Total.....	.....	.....	9	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	.....	.....	.....	

RÉSERVE DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, N° 87.

1	Étoile-du-jour.....	10	1	4	2	.....	.....	1	25	6	10	75	.....	.....	5	
4	Bison-Corbeau	.....	.....	2½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	Rien à battre.
5	Moos-toose.....	.....	1½	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	Ne vaut pas la peine d'être
6	Moosomay.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	50	.....	.....	1	battu.
7	Kah-moose-to-we-away-to-ways	2	1½	1½	1	.....	.....	.....	.....	2	3	70	.....	.....	.....	Blé, rien.
8	O che-ka no-sis	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	
9	Nah-pasis.....	2	.....	.....	1	.....	.....	½	.....	.....	.....	100	.....	.....	2	Cette récolte a été ravagée
10	Ek-tay-too-koos.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	avec le chef	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	par des bestiaux.
11	Kewqnan	3	.....	5	1½	.....	.....	1½	20	.....	15	70	.....	.....	5	
12	Ka-kee-we-tee-tin.....	2	.....	1½	½	.....	.....	.....	10	.....	5	35	.....	.....	.....	
14	Morhay	2	.....	1½	½	.....	.....	.....	30	.....	8	20	.....	.....	.....	
17	Ta-pa-sway-ta-tin.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	125	.....	.....	.....	
18	Wis-cha-wat.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	
19	Ko-tes-kin-new	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
20	Pa-pas-sqways	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	2	
21	Bison-debout.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	
22	Ka-nates-kee-now.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	Les navets et les légumes
23	Chic-cas	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	n'ont rien produit.
25	Ma-che-chuk.....	2	.....	.....	½	.....	.....	½	5	.....	.....	25	.....	.....	.....	Ceci était une bonne récolte,
	Total.....	23	4	18	14	.....	.....	4	90	8	41	830	.....	.....	15	mais des bestiaux ont passé parmi les meulons et en ont gâté plusieurs.

RÉSERVE DU PAUVRE-HOMME, N° 88.

1	Chef	8		3	2½	6 acres en tout.	2 acres en tout.	½	18			25	Rien.	Rien.		Orge et pois, rien.
	Ma-chi-qui-ness	5		2½	½				20							do et pom. de terre, rien.
	Ka-wa-ka-toose				1							10				
	Na-na-tay-wa-sin		1		¾			½				10				Avoine et pois do
	Eniniwis				1							5				
	Ke-si-quan			1½	1			½				15			1	Orge do
	Ka-ma-swait	2			1							10				Blé do
	Way-pe-pe-les		1¼	1½	¾					5		15				Orge do
	Me-sash-kee-pee-nes-i win		1½		¾			½		3		10			3	
	Can-da-wike				¼							5				
	Me-ke-wah-pis	5		2½	½			½	10			15			2	do do
	Me-o-ke-kisk	2		1½	½				5		3	25				Avoine do
	Quay-chis				¼							5				
	So-uck-kee-pee-o-soo				¼							5				
26	Cow-we-che-wat	4		1½	½				6			5				Orge do
5	Uway-stuck	1		½	½							15				Blé et orge do
17	Kew-o-sis	1	1		½			½				10				do avoine do
25	Cha-che-kook				½							5				
15	Sa-sa-way-to-skan				½							5				
10	Me-me-na-quah				½							5				
7	Kah-ke-ka-pee				½							5				
9	Kee-ah-kay-way-pis	2			1¼							15				Blé, très peu, détruit par les bestiaux.
8	Kah-ka-see-way-skwat				½							5				
19	Charlie			½	½						3	5				6 acres de navets et 2 acres de jardinage sans récolte.
	Ma-chin-qui-ness, Fils de				¼							5				
	Total	30	5	15	17	6	2	3	59	8	6	235			6	T. J. Fleetham, Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par des Sauvages de l'agence de Prince-Albert, saison de 1886.

RÉSERVE DU LAC AU SABLE, N° 107.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
	John Attakwakoop	18	.....	8	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Souvent les fils et gendres travaillent sur la ferme avec le père; dans ces cas je les compte comme un seul homme. J'arrive au nombre d'acres par le nombre de boisseaux semés, mais je ne pourrais être positif quant au nombre de boisseaux récoltés par chaque individu.
	Jacob Sackamoos	4	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Antoine Menowachakwis	7	.....	3	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Basil Beau-Casque	6	.....	3	¾	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Baptist Ahensken	16	.....	15	1½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Kenekwanasen	3	.....	2	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Peter Meserkapen	16	.....	3	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Mark Natukan	4	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	John Nauckasum	2	.....	1	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Abraham Chakepayo	5	.....	1	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Peter Samiskwapow	2	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Ed. Soneyowewon	6	.....	3	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Peter Kakasoo	10	.....	3	1¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	John Machenaschas	8	.....	3	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Paul Monkman	5	.....	.....	¾	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Simon Apoochim	6	.....	3	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Thos. Yamuskin	6	.....	1	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	William Sawanasin	6	.....	3	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	John J. Fraser	6	.....	3	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Total	136	.....	60	14	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	JOHN HAINES, Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et ensemencés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1886.

RÉSERVE DU FAISAN-ROUGE, N° 108.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	
5	Wattanee	.....	2½	4	½	¼	½	.....	6	10	14·00	5	.....	
	Opasaquascouchum	.....	2½	3	½	½	½	.....	5	15	22·30	2	.....	
10	Pitawis	1	1	5	½	½	¼	5	5	10	2·50	.....	.....	
8	Coopipiquanacit	1	1	6	¾	¼	½	3	4	10	27 00	20	....	
63	Adam	2	6	7½	½	½	¼	70	30	60	4 57	.....	.....	
22	Mistatemocappo	.....	1	5½	½	½	¼	.....	.....	.....	8·31	.....	.....	
	Kapiteanaskis	1	2	5	½	.....	.....	.....	.....	.....	8·46	.....	.....	
36	Misasquot	.....	1	3	½	¼	.....	.....	6	.....	5·30	.....	.....	
44	Kapacekamikamoot	1	2	5	½	½	¼	3	8	15	18·00	2	.....	
19	Papapay	1	3	3	¼	½	¼	.....	.....	.....	6·50	.....	.....	
35	Nipayhat	1	3	4	½	½	¼	4	9	15	8·02	.....	.....	
15	Soonias	.....	1	6	¼	¼	.....	.....	.....	.....	6·02	.....	.....	
9	Kyanmihat	.....	.....	2	¼	.....	.....	.....	.....	.....	2·15	.....	.....	
13	Baptiste	.....	3	3	½	½	¼	.....	15	.....	16·44	.....	.....	
38	Mywyan	.....	3	2	¼	¼	.....	.....	8	.....	6·40	.....	.....	
11	Kinopatch	.....	1	4	½	½	½	.....	8	10	4·34	.....	.....	
37	Jean Baptiste	1	3	3	¼	½	¼	10	5	10	4·12	.....	.....	
56	Ryaisipoat	.....	2	4	¼	.....	.....	.....	8	5	6·09	.....	.....	
2	Piachus	1	2	5	½	½	½	5	8	15	6·02	.....	.....	
	Kanaimihit	.....	.....	.....	½	¼	½	.....	.....	.....	13·16	6	.....	
46	Nancy	.....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	.....	1·13	.....	.....	
	Sakahaato	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	6·26	.....	.....	
	Pasquasuao	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	2·05	.....	.....	
	Total	10	40	80	9	7	4½	100	125	175	202·50	35	.....	J. H. PRICE, Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et ensemencés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1886.—*Suite.*

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, Nos 109, 110 ET 111.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	
B.H. 10	Wat-o-cow	.....	.....	.....	½	1	⅛	.....	.....	.....	23	12	.....	
M. 14	Muzza Churchill	.....	.....	.....	¾	¼	⅛	.....	.....	.....	18	4	.....	
B.H. 3	Oxzelia-we-coat-o-co	.....	.....	.....	¾	¼	¼	.....	.....	.....	16	8	.....	
B H. 75	Deascutlay	.....	.....	.....	¼	¼	⅛	.....	.....	.....	9	4	.....	Pas d'autres grains semés par les Sauvages.
M. 63	Tat-touka-skat	.....	.....	.....	¾	½	¼	.....	.....	.....	45	14	.....	Quantité de légumes.
B H. 28	Ozinchia	.....	.....	.....	¼	¼	¼	.....	.....	.....	23	8	.....	Il a été semé environ 7 acres de navets pour la bande, qui n'en avait pas semés pour elle-même.
M. 8	Pahasie-seechee	.....	.....	.....	¼	¼	¼	.....	.....	.....	30	6	.....	
M. 13	Sheenasappa	.....	.....	.....	½	¼	⅛	.....	.....	.....	20	4	.....	
M. 48	Maccomay	.....	.....	.....	½	¼	⅛	.....	.....	.....	17	4	.....	
	Chunhahegia	.....	.....	.....	½	⅛	⅛	.....	.....	.....	18	3	.....	
M. 70	Shooskooskosskoo	.....	.....	.....	½	⅛	⅛	.....	.....	.....	14	6	.....	
L.M. 1	Homme-maigre	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	13	12	.....	
M. 55	Lukthorne	.....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	.....	24	8	.....	
M. 2	Mumbanhumk	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	21	3	.....	
B.H. 89	Ho-dock-o-dock-o-man	.....	.....	.....	¼	¼	⅛	.....	.....	.....	12	6	.....	
M. 46	Osneepea	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	
B.H. 100	Clustugus	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	
B.H. 80	Stench face	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	
M. 15	Hoskishnee	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	
M. 76	Jew Kesk	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	
M. 4	Tim-au sash	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	
B.H. 21	Tocanna Hoskio	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	
B.H. 35	Wam-be-tunka	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	
M. 83	Whodhim	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	
M. 50	Whoa Cin	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	
B.H. 92	Ohamibin	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	
M. 86	Hoopa-touka	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	
M. 24	Neehassa	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	Veuve.
M. 56	Tis-itk-tato-otta	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	do
	Oshegan	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	do
B.H. 98	Moc-au-shah	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	do
L.M. 11	Monay-nuta	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	do
M. 27	Tan-appa-muzza	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	do

[PARTIE I]

M. 26	See-topa-we-pek	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	
	Ahopa-ha-anne	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	
	Tee-oka-sappa-oxlea	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	Homme.
M. 18	Okapasapno	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	
L M. 37	Dees-weea	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	
M. 41	Tat-tenegon	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	
M. 1	Chapunka	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	
	Total	.....	.....	.....	16⅓	4¾	2	.....	.....	.....	517	102	.....	O. T. Orr, Instructeur.

RÉSERVE DE MOOSOMIN, N° 112.

46	Wabustotin et 81, Josey	1	5	10	1	½	¼	3	22	7	36	.....	.....	
7	Kinarotopato et 8, Sukowkoon	1	4	5	1	½	¼	3	5	2	22	5	.....	
9	Atowakimer, et BB. 27, Kapatoatinral	.....	5	5	1	½	¼	.....	40	8	22	45	.....	
6	Cosnap, et 64, Kookooo	.....	4	5	1	½	¼	.....	.....	26	29	45	.....	
41	Kuakokorhun, et 76, Abraham	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	....	
	Ferme pour les indigents	8	23	20	4	3	½	27	70	64	70	30	.....	
	Total	10	41	45	8½	5	1½	33	137	107	200	125	.....	

RÉSERVE DE FOIN-D'ODEUR, N° 113.

45	Petit-Laboureur	5	20	30	4	1½	.....	5	10	20	26	100	.....	Les quantités d'avoine, de blé et d'orge, ne sont qu'approximatives.
2	Wetchoise	5	13	10	4½	½	.....	.....	.....	.....	41	10	.....	
62	Foin-d'Odeur	1½	27	46	1⅔	½	.....	10	5	20	18	95	.....	
	Semence pour veuves et orp.	.....	.....	24	3¾	1½	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	
139	Metocomp	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Total	12	60	160	14	4	.....	15	15	40	93	205	.....	John Fitzpatrick, Instructeur.

ETAT des grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1886—*Suite.*

RÉSERVE DE POUNDMAKER, N° 114.

N° du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.								Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Carottes.	Betteraves	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Carottes.	Betteraves	
													Lbs.					
4	Couverture de Vase-Jaune	.....	.....	10	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	420	.....	.....	.....	.....	
10	Yeux-Gris	.....	.....	3	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	352	.....	.....	.....	.....	
59	Ewayecan	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
22	Pyacootch	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
68	Mamekeeinees	.....	.....	1	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Meeahchim	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
13	Nayahpiscahpayweein	.....	.....	1½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	.....	.....	.....	.....	
99	Chakees	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
67	Keekapamot	.....	.....	1	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	
48	Job	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
5	Jacab, et 101, Ocheehark	.....	.....	10	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	675	.....	.....	.....	.....	
21	Paymowaystic	.....	.....	4	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	.....	
11	Sheepeequaisquon	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	.....	.....	.....	.....	
67	Omaychow	.....	.....	4	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
31	Nickickowasis	.....	.....	2	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	.....	.....	.....	.....	
95	Eatahmuscumoweein	.....	.....	2	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
38	Wapaways	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
73	B. Favel	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
64	Opinawaywin	.....	.....	2	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	985	.....	.....	.....	.....	
40	Samagaanis	.....	.....	.....	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
103	Antoine	.....	.....	.....	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	Poundmaker	.....	.....	1½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	705	.....	.....	.....	.....	
52	F. Favel	.....	.....	.....	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
52	S. Favel	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
L.P. 99	Ahpistamyhaganis	.....	.....	.....	1/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Keesick	.....	.....	.....	1/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Mme Gros-Ours	.....	.....	.....	1/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
45	Weechaywot	.....	.....	.....	1/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Prêtre-du-Garçon	.....	.....	.....	1/10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

127	Trainards avec Petit-Peuplier — Garçons Sauteux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	840	.....	.....	.....	.....	Geo. D. Gopsill, Instructeur.
	Instructeur	17	50	.....	4¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,103	.....	.....	.....	.....	
	Total	17	50	50	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,140	.....	.....	.....	.....	

RÉSERVE DE L'ENFANT-DU-TONNERRE, N° 115.

	Bande	12	35	36	8	20	4	.....	.....	48	60	66	102	100	.....	.....	.....	A. Suffern, Instructeur.

RÉSERVE DU PETIT-PIN, N° 116.

98 86	Kuskechaywahways / Osamoccassin	.....	.....	3	1	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	20	53	.....	.....	.....	.....	Les quantités de blé, avoine et orge récoltés, ne sont qu'approximatives.
	Par le reste de la bande en commun	10	17	32	6½	2	⅞	.....	.....	50	40	20	547	200	.....	10	10	
	Total	10	17	35	7½	2⅛	⅞	.....	.....	50	40	40	600	200	.....	10	10	Geo. D. Gopsill, Instructeur.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Fort-Pitt, saison de 1886.

RÉSERVE DU LAC AUX OIGNONS, N° 119.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Carottes.	
	Agusta	.....	13	6	½	½	⅛	.....	.....	50	40	40	5	.....	.....	Le faible rendement est dû à la sécheresse du printemps et de l'été. L'orge et l'avoine qui avaient commencé à poussé après les pluies, ont gélé, et ne valaient pas la peine d'être récoltées. Les jardins ont manqué complètement.
	Jonas	.....	.....	4	½	½	⅛	.....	.....	.....	12	15	.....	.....	.....	
	Secovo	.....	.....	6	½	½	⅛	.....	.....	.....	15	20	.....	.....	.....	
	Whitston	.....	.....	5	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	
	Longfellow et Chapall	.....	4	10	½	½	⅛	.....	.....	.....	20	25	.....	.....	.....	
	Antwin et Muskago	.....	11	14	1	½	⅛	.....	.....	50	20	50	.....	.....	.....	
	Wah-wacka-chawau	.....	4	5	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
	Mee-see-how	3	.....	.....	½	½	⅛	.....	12	.....	.....	15	.....	.....	.....	
	Taleel	.....	.....	7	½	½	⅛	.....	.....	.....	10	21	.....	.....	.....	
	Myoasis	2	.....	6	½	½	¼	.....	6	.....	20	30	50	.....	.....	
	Mainstacutchawase	9	.....	.....	1½	½	¼	.....	45	.....	.....	75	.....	.....	.....	
	Jim Cou-Croche et Peater	.....	3	9	1	½	⅛	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	
	Sowago et Johney	.....	.....	11	1	½	⅛	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	
	Man-a-toon-e-kick	.....	.....	5	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	
	Johnny Dressyman	.....	.....	4	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	
	Machell et Pataqui	.....	.....	11	1	½	⅛	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	
	Tonnerre et Uster	.....	4	9	1	½	¼	.....	.....	.....	.....	45	.....	.....	.....	
	Miss-tee-coo-see-wa-siss	.....	.....	12	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	
	Kissain et Woskatratt	.....	4	7	1	½	⅛	.....	.....	.....	.....	33	20	.....	.....	
	Cisayneu et Gut	.....	3	7	1	½	⅛	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
	Pimothyassu et fils	.....	.....	4	½	½	⅛	.....	.....	.....	4	15	.....	.....	.....	
	Irador	.....	.....	7	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	
	Puskachewin et Somehow	.....	.....	9	2	1	⅛	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	
	Tomah et Ours-Jaune,	.....	3	9	2	1½	⅛	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	
	Kissayn and Jobbities	.....	.....	15	½	1	¼	.....	.....	.....	4	20	.....	.....	.....	
	Chueau et Chewayau	.....	.....	12	½	½	¼	.....	.....	.....	8	10	.....	.....	.....	
	Nickawasis	.....	.....	9	½	½	⅛	.....	.....	.....	.....	10	5	.....	.....	
	Récolte de l'agence	.....	.....	.....	¾	½	½	.....	.....	.....	.....	125	200	.....	.....	
	Total	14	49	203	21¾	15½	6½	.....	63	100	153	912	280	.....	5	

CHIPOWAYANS, RÉSERVE DU LAC-FROID, n° 121.

Bande	.....	.....	15	2½	2	½	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	.....	Leur orge a été semée dans 2 champs, et a manqué entièrement, à cause de la sécheresse. Leurs pommes de terre sont grosses, mais ils n'en ont pas beaucoup. Les navets ont manqué; n'ont pas sorti. GEO. G. MANN, Agent int. des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de Victoria, saison de 1886.

RÉSERVE DU LAC-À-LA-SELLE, N° 125.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.					Boisseaux récoltés.						Foin coupé, tonnes.	Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets et légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.		
	Thomas Hunter, C	.....	.....	16·3160	0·3160	*a* 0·428	.....	.....	250	.....	*b*	.....	.....	(*a*) Navets et légumes comptés ensemble. Pas de rapport.
	Andrew Hunter	.....	.....	2·4291	0·429	0.120	.....	.....	*c*	130	.....	.....	25	
	Job Lapotac	.....	.....	14	0·3406	0·2066	.....	.....	210	120	.....	.....	30	(*b*) Rien.
	Moses	.....	.....	3·3484	0 336	.....	.....	.....	52	25	.....	.....	10	(*c*) Gelés.
	Veuve du Petit-Chasseur et Meyon.	.....	.....	3½	0·444	0 276	.....	.....	52	22	.....	.....	.....	
	Mère du Corbeau-Rouge	.....	.....	.....	0·357	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	
	Mme Memminook	.....	.....	3	0·236	0·111	.....	.....	45	10	.....	.....	.....	
	Mr John	.....	.....	5·977	0·2018	0·1814	.....	.....	76	35	.....	.....	15	
	Corbeau-Rouge et Walipawais	.....	.....	4·3071	0·2830	0·1459	.....	.....	70	90	.....	.....	12	
	Louis Whatchocan	.....	.....	11·573	0·1748	0·1681	.....	.....	165	80	.....	.....	18	
	Vieux Whatchocan	.....	.....	.....	0·390	0 69	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	
	Tusishutan	.....	.....	.....	0·280	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	
	Mooswa et Pus-qua-de	.....	.....	1½	0·161	.....	.....	.....	25	3	.....	.....	18	
	Grue et Louison	.....	.....	7·3783	0·1995	0·1460	.....	.....	110	45	.....	.....	10	
	"Ferme"	.....	3	.....	0·75	0·250	.....	50	.....	8	5	*4	50	* Carottes.
	Total	.....	3	74¾	3¾	2¼	.....	50	1,055	608	5	4	188	

RÉSERVE DE WAHSATANOW, N° 126.

	Oreille-d'Ours	.....	.....	4	¼	¼	.....	.....	18	35	.....	*	9	* Pas de rapport. Partiellem. détruits.
	Suckee-mais	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	
	Ah-Timah-kee-kat	.....	.....	2½	⅛	⅛	.....	.....	16	6	.....	†	.....	do do
	Nah-yah wato-ta-tick	.....	.....	1½	¼	1/16	.....	.....	‡	36	11	‡	4	do
	O-see-me-mao	.....	.....	2½	¼	⅛	.....	.....	7	30	15	.....	7	OBSERVATIONS GÉNÉRALES.—La récolte de l'orge a été faible à cause de la sécheresse du printemps. La récolte provenant du labourage d'automne a été bien faible.
	Grand-Homme	.....	.....	1½	½	¼	.....	.....	4	45	20	.....	7	
	Mahtoosk	.....	.....	3½	¼	1/16	.....	.....	16	50	6	.....	6	
	Wah-pee-key-wisk	.....	.....	2½	¼	⅛	.....	.....	6	40	11	.....	2	
	Total	.....	.....	19	2	1	.....	.....	67	247	63	.....	35	

RÉSERVE DU LAC-AUX-ŒUFS, N° 127.

Plume-Bleue, H. M.	...	...	2	3/4	1/4	...	...	20	80	...	...	12
Kusickoowaeis	...	...	1 1/4	1/2	1/4	...	...	6	45	...	...	13
Alexis	...	...	1 1/4	1/2	...	...	...	12	28	...	...	10
Wahpecinew	...	...	2	1	1/4	...	...	18	90	...	...	10
Kah-ku-sin	...	...	1/2	1/2	1/4	...	...	3	20	18	...	6
Jane	...	...	1/2	1/4	...	...	...	4	18	...	...	...
Simon	...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	1
Total	...	...	7 1/2	3 1/2	1	...	...	63	281	18	...	52

RÉSERVE DE JAMES SEENUM, N° 128.

James Seenum	1 1/4	...	2 3/4	3/4	1/4	4	...	6	20	...	...	24	
Samuel Steinhauer	...	...	4 1/2	3/4	1/2	...	...	3	12	...	...	18	
Jacob Hairline	...	...	1 1/3	1/8	1/8	...	...	10	24	...	...	...	
David Seenum	...	...	1/2	1/16	1/16	...	...	8	8	...	*2	20	* Navets et jardinages donnés ensemble.
Charles Stanley	...	...	2	1/4	1/16	...	...	15	14	...	12	30	
Jane Seenum	...	...	3/4	1/8	1/2								
Thos. Sinclair	...	...	6 1/4	1/2	...	...	...	15	16	...	...	11	
Henry Prince	...	...	2 1/4	...	...	...	...	30	...	...	...	8	
John Sinclair	...	...	1 1/4	1/4	1/16	...	...	5	10	...	3	11	
Charles Jackson	...	...	4 1/4	1/4	1/8	...	...	10	20	...	...	15	
Moonayas	...	...	1 1/2	1/4	1/16	...	...	10	5	...	...	7	
Jos. Makookis	...	...	2 1/2	1/2	...	...	...	20	7	...	...	10	
Edward Rose	...	...	1/2	1/4	...	...	...	...	2	...	...	10	
Wm. Stamp	...	...	1 3/4	1/4	1/4	...	...	4	4	...	8	12	
Arthur Steinhauer	2 1/2	...	7 1/2	1	1 1/16	20	...	70	9	...	...	50	
Kumowin	...	...	2 1/4	1/8	1/16	...	...	6	10	...	3	...	
Elijah Seenum	...	...	3 1/2	1/8	1/16	5	...	...	35	...	26	10	
Peter Apow	3/4	...	2 1/4	1/4	1/8								
Neeweekahtahwap	...	...	1/2	1/16	1/16	...	...	...	10	...	15	...	
Baptiste Rose	...	...	...	1/8	...	...	...	...	†	...	...	...	† Rien.
Stewayo	...	...	3	1/8	1/16	...	...	...	10	...	6	1	
Peter Blood	...	...	1/2	1/8	...	...	...	6	2	...	...	8	
Keeoometoweyo	...	...	1	1/8	...	...	...	5	3	...	...	5	
Oospahsayso	...	...	3/4	1/2	1/4	...	...	...	5	...	7	20	
Ahkahmusinees	...	...	2 1/4	1/8	1/16	...	...	...	8	...	8	...	
Gros Serpent	...	...				...	...	...	2	...	18	2	
Samuel Saulteaux	...	...	1 1/2	1/4	1/8	...	...	15	5	...	...	7	
Wm. Baldhead	...	...	1 1/2	1/4	...	...	...	6	6	...	4	10	
Hardisty	...	...	1 1/4	...	...	...	...	12	26	...	4	5	
A reporter	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Victoria, saison de 1886—*Fin.*

RÉSERVE DE JAMES SEENUM, N° 128—*Fin.*

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés. Blé	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets et jardinages.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardinages.	Foin coupé, tonnes	Observations.
	Report	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Ohtowahtees-kee-kwan	....	....	....	¼	1/16	....	....	....	2	....	....	....	
	Simon Baldhead	1	..	2¼	¼	¼	10	....	10	4	...	....	12	
	Paul Yankee	....	...	2	½	....	..	...	20	3	....	....	4	
	John Wahosas	....	...	2	⅛	⅛	...	...	28	13	....	....	8	et Geo. Mahkooke.
	John Half	...	..	¾	¼	⅛	..	....	10	6	....	....	2	
	Eli Seenum	....	....	1½	⅛	....								
	John Hunter, jeune	...	....	1½	⅛	⅛	....	....	....	3	....	....	10	NOTE. — Comparées à celles des
	Kisaynees	¼	....	1⅛	¼	⅛	2	....	4	13	....	....	12	années passées on peut dire que les
	Ahchip	....	....	1¼	....	....	....	....	....	6	....	....	10	récoltes de cette réserve ont complète-
	Kwee-ess-kis	....	....	1	⅛	....	...	....	....	7	....	....	5	ment manqué Les causes sont : 1°
	Myecahtis	....	...	2½	¼	¼	....	....	12	5	....	....	15	Sécheresse au commencement du
	Mataweyo	....	....	½	1	⅛	..	....	....	3	....	....	....	printemps, ce qui a empêché les
	John Whitford	....	....	1⅓	⅛	⅛	....	....	....	9	....	....	7	graines de germer à temps ; 2° Les
	Jacob Jackson	....	....	1½	⅛	⅛	....	....	....	8	...	....	16	ravages du vers gris pendant l'été.
	John Hunter, H.M	....	....	1¼	¼	¼	....	....	10	10	....	....	17	
	Peter Shirt, H.M	....	....	3½	¼	¼	....	....	....	15	....	....	16	
	Moses Jackson (N° 1)	....	..	3	¼	¼	....	....	....	....	....	....	....	
	Matthew	....	....	¾	¼	⅛	....	....	5	10	....	....	7	
	Thos. Jackson	....	....	1½	¼	⅛	....	....	....	8	....	....	12	
	Lecombe	....	....	¼	⅛	⅛	....	....	....	10	....	....	....	
	Enoch Wood	....	....	1	⅛	....	....	....	10	9	....	13	9	
	Kis-kun-oo-kway	....	....	1	⅛	....	....	....	....	5	....	....	....	
	Moses Jackson (N° 2)	....	....	¾	¼	⅛	....	....	....	26	....	5	12	
	Total	5¾	....	91⅝	11¼	6¾	41	....	365	448	....	134	468	

RÉSERVES DES LACS AU CASTOR ET DU CŒUR, Nos 130 ET 131.

	Chipeweyaus, lac du Cœur	....	....	....	6	....	....	....	....	600	....	....	25	On ne peut donner un état détaillé pour ces bandes.
	Kahquanum, lac au Castor	....	...	....	4	....	....	....	....	300	....	....	....	Inconnu.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés pa les Sauvages dans l'agence d'Edmonton, saison de 1886.

RÉSERVE DE MICHEL, N° 132.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
1	Michel	3	5	20	2	1	1	30	50	300	200	25	25	L'avoine n'a pas poussé ; des tempêtes de neige l'ont détruite. La récolte de blé a manqué pour la même cause. Cet homme est rayé du traité.
67	Albert	2	1	10	1	1	1	20	.....	150	100	25	10	
27	Pierre Valade	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	.....	100	25	10	
29	Louis, H. M.	10	5	5	2	1	1	75	.....	100	200	50	10	
25	Louis	3	.....	8	1	¼	¼	25	.....	100	400	25	10	
	Joseph Gladu	8	4	8	1	¼	¼	40	.....	200	200	200	10	
22	Baptiste	2	.....	10	1	.....	.....	10	.....	100	200	25	10	
24	John Felix	.....	.....	6	.....	¼	¼	.....	.....	50	.....	.....	10	do do
33	Pah-pah-amawa	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	100	25	5	W. J. O'DONNELL, Instructeur agricole.
	Total	28	15	67	10	5	5	200	50	1,000	1,500	400	100	

RÉSERVE D'ALEXIS, N° 133.

1	Alexis	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	200	50	2½	
4	Pierre-Tachetée	.....	.....	2	½	¼	¼	.....	.....	20	100	50	2½	
19	Michel	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
24	William	3	.....	5	½	¼	¼	25	.....	50	100	50	2½	
18	Paul	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
20	Masain	.....	.....	3	½	¼	¼	.....	.....	30	100	50	2½	
21	Baptiste	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
25	Etonwahsoowahnape	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
27	Narcisse	.....	.....	3	1	¼	¼	.....	.....	30	200	50	2½	
46	Soosay	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
45	Madlice	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	200	50	2½	
29	Pay-twaw-ahsin	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	200	50	2½	
34	Louison	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
	A reporter	3	.....	13	8¼	3¼	3¼	25	.....	130	1,700	650	32½	

TAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence d'Edmonton, saison de 1886—*Suite.*

RÉSERVE D'ALEXIS, Nº 133—*Fin.*

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
	Report	3	.....	13	8¼	3¼	3¼	25	.....	130	1,700	650	32½	
37	Susan	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
28	Antoine	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
38	Michel	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	200	50	2½	
39	Emma	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	200	50	2½	
40	Baptiste	.....	.....	.....	1	¼	¼	.....	.....	.....	200	50	2½	
41	Rosalie	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
45	Thomas	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	100	50	2½	
	Francis, fils du chef	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	20	200	.....	.....	
47	Lord	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	
	Total	3	.....	15	15	5	5	25	.....	150	3,000	1,000	50	W. J. O'Donnell, Instructeur agricole.

RÉSERVE DE TÊTE-DE-FER, Nº 133½.

5	Tête-de-Fer	1	.....	2	1	½	¼	10	.....	50	500	200	10	
13	Paul	1	.....	1	1	¼	¼	5	.....	25	200	100	.....	
7	Peter	.....	.....	1	½	¼	.....	.....	.....	25	200	100	.....	
8	M. John	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	100	50	.....	
15	M. James	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	100	50	.....	
2	Veuve de Tête-d'Ours	.....	.....	.....	½	1	¼	.....	.....	.....	100	100	5	
13	Pierre	.....	.....	1	1	½	¼	.....	.....	.....	300	100	10	
	Total	2	.....	5	5	3	1	15	.....	100	1,500	700	25	W. J. O'Donnell, Instructeur agricole.

RÉSERVE D'ALEXANDER, Nº 134.

1	Alexander	4	5	2	1½	⅛	.....	125	10	50	400	75	.....	

[PARTIE 1]

24	John Baptist	4	3	2	½			50	10	50	100			
55	Paul	1	2	3	¼	¼	¼	25	5	75	100	100	25	
3	Bâton-Brûlé	5		1	½	¼	¼			10	200	100	25	Le blé a manqué.
13	John			1	¼		⅛			10	150		10	
48	Luke	4		5	½	¼	⅛			75	400	75	10	do
65	Joseph	1		½	¼		⅛			10	100		10	do
44	Tatamas			1	¼					20	100			
58	Benah			2	¼					30	100			
56	Baptiste Loup	6		2	¼					40	100			do
15	Wey-aban-atoo			3	½	¼	¼			75	200	75	10	
5	John Headman			2	½	⅛	⅛			20	600	15	5	
7	Gros Corbeau			1	¼		¼			10	100		10	
8	Esjack			1	¼	¼				10	100	15		
16	Cana-machie			2	¼		⅛			20	100		10	
12	Misnesquaskun			4	¼	¼	¼			25	300	25	10	
19	William			5	½	¼	¼			50	200	10	10	
4	Achecoses			6	½	¼	¼			40	100	10	10	
22	Joseph			4	¼	¼	⅛			25	100	10	10	
49	Michel			4	¼	¼	⅛			25	100	10	10	
51	Themoses			3	¼	¼	⅛			15	100	10	10	
2	Assawauaskeo			7	1	⅛	⅛			40	300	10	10	
21	Antoine			2	1¼	⅛	¼			10	100	10	15	
23	Louis			1	¼	⅛	¼			10	100	10	10	
38	Paul			1	¼	⅛	¼			7	100	20	10	
63	Kisnow-wat-tum			1½	½	¼	⅛			5	100	10	10	
64	Osow-mochosk			3	½	¼	¼			10	100	10	5	
6	Chicascunick			2	½	¼	¼			10	100	10	5	
9	Tolhwood			2	½	¼	¼			10	100	10	5	
36	Sopley				½	¼	¼				100	10	5	
43	Michel			1	¼	¼				10	100	10		
	Total	25	10	75	15¼	5	4¾	200	25	797	4,950	640	250	

RÉSERVE D'ENOCH, N° 135.

	Enoch	3		5	¼	⅛	⅛	24		50	25	25	5	
	William Ward, H.M.	4		6	½	½	½	32		60	50	50	20	
	Lazarus	2		2	1	½	½	16		20	100	50	20	
	Mr Jim			2	½	⅛	⅛			20	25	12	5	
	Kah-kinoos			4	⅛	⅛	⅛			40	13	13	5	
	George Ward	3		6	½	⅛	⅛	24		60	25	12	5	
	Ochekewins	1		1	¼	⅛	⅛	8		10	25	13	5	
	William Ward	3		5	¼	⅛	⅛	24		50	25	12	5	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence d'Edmonton, saison de 1886—*Fin.*

RÉSERVE D'ENOCH, Nº 135—*Fin.*

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
	Lom	1	.....	.....	¼	¼	¼	8	.....	.....	25	25	10	
	Sharloo	1	.....	4	¼	¼	¼	8	.....	40	25	25	10	
	Pied-de-Castor	1	.....	2	¼	¼	¼	8	.....	20	50	25	10	
	Quatre-Ames	1	.....	2	¼	⅛	⅛	8	.....	20	25	13	5	
	Geo. Beaty	2	.....	.....	¼	⅛	⅛	16	.....	.....	25	12	5	
	Mahmmawata	3	.....	6	2	½	½	24	.....	60	200	50	20	
	Yahyahkikoot	.....	.....	2	⅛	⅛	⅛	.....	.....	20	13	13	5	
	Long Tom	.....	.....	2	⅛	⅛	⅛	.....	.....	20	12	12	5	
	Pierre Papin	.....	.....	1½	⅛	⅛	⅛	.....	.....	15	13	13	5	
	Auturnee Big Head	.....	.....	6½	¼	¼	¼	.....	.....	65	50	25	10	
	Johnan	.....	.....	4	¼	⅛	⅛	.....	.....	40	25	12	5	
	Daniel	.....	.....	4	½	⅛	⅛	.....	.....	40	50	13	5	
	Daniel (fils de Tommy)	.....	.....	2	¼	⅛	⅛	.....	.....	20	25	12	5	
	Chac-a-mogan	.....	.....	3	½	⅛	⅛	.....	.....	30	50	13	5	
	Tongue-master	.....	.....	.....	⅛	⅛	⅛	.....	.....	.....	12	12	5	
	Johnan, épouse répudiée	.....	.....	.....	¼	⅛	⅛	.....	.....	.....	25	13	5	
	Otay-no	.....	.....	.....	⅛	⅛	⅛	.....	.....	.....	13	12	5	
	Mary Ann	.....	.....	.....	½	⅛	⅛	.....	.....	.....	50	13	5	
	Nepastans, épouse répudiée	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	
	Abraham	.....	.....	.....	⅛	⅛	⅛	.....	.....	.....	12	12	5	
	Total	25	.....	70	10	5	5	200	.....	700	1,001	512	200	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes de la Paix, saison de 1886.

RÉSERVE DE PEAU-D'HERMINE, N° 137.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
1	Ermineskin, chef	4	.....	13·15	1·50	.....	·90	60	.....	130	200	.....	.....	
16	Crazy Calf	.....	.....	3 10	·70	.....	.....	.....	.....	50	50	10	.....	
11	Kootass et Ermineskin	.....	.....	·64	·25	.....	·11	.....	.....	10	40	.....	.....	Kootass n'a pas été payé ici.
19	Vieille-Fanny	.....	.....	1·67	·58	.....	·43	.....	.....	20	60	25	.....	
35	Joseph Ward	.....	.....	.....	·35	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	
27	Cheveux-Frisé	.....	.....	.....	·67	.....	.....	.....	.....	.....	70	.....	.....	
30	Enfant-du-Serpent-à-Sonnettes	.....	.....	3·88	·68	.....	·56	.....	.....	40	70	20	.....	
7	Headman com	.....	.....	7·87	·45	.....	·45	.....	.....	10	60	20	.....	
46	Joe Rabbit	.....	.....	2·30	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
4	Gros-Joe	.....	.....	4 07	·48	.....	·12	.....	.....	60	65	15	.....	
2	Stoney Paul, com	4 20	.....	14·20	·59	.....	·25	60	.....	200	80	25	.....	
3	Kinnewats, com	1·51	.....	5 68	1·26	.....	·48	22	.....	80	130	30	.....	
24	Sam Baptiste	.....	.....	3·84	·67	.....	·11	.....	.....	50	70	10	.....	Payé avec la bande de Bœuf-Boueux.
5	Twustius Field, com	1 53	.....	4·67	·56	.....	·22	25	.....	20	60	20	.....	
	Total	11·24	.....	65 07	8·69	.....	3 63	167	.....	780	995	175	.....	

RÉSERVE DE SAMPSON, N° 138.

1	Sampson, chef	2·20	.....	12·18	2·01	.....	1·10	30	.....	180	220	20	.....	
46	Gros-Baptiste	.....	.....	3·72	1·07	.....	·43	.....	.....	50	100	15	.....	
18	Sow-ess-coo-poniss }	.....	·40	3·84	1·54	.....	1·15	.....	5	50	150	50	.....	
3	Buffalo Chips, com }													
44	Petit-Crieur	.....	.....	2 25	·45	.....	·27	.....	.....	.....	50	.....	.....	
4	Shusay, H.M	.....	.....	2·76	·49	.....	·22	.....	.....	40	50	20	.....	
69	James Shusay	.....	.....	.....	.....	.....	·54	.....	.....	.....	.....	30	.....	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes de la Paix, saison de 1886.—*Fin.*

RÉSERVE DE SAMPSON, N° 138—*Fin.*

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
33	Brouillard-Blanc	·72	·81	8·24	1·13	.....	·25	15	.....	90	120	20	.....	
77, 32, 25	Petit Baptiste et Frères	1·21	1·66	4·38	1·04	.....	.....	18	.....	65	75	.....	.....	
77	Pierre	.....	.....	·72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
32	Louis	.....	.....	2·39	·68	.....	·34	.....	.....	35	70	10	.....	
16	Tom Reed Deer	.....	.....	5 54	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	Payé sur le billet de sa mère.
38	James Ragged Gut	·89	.....	2·89	·30	.....	·31	.....	.....	40	58	.....	.....	Payé avec la bande de Peau-d'Hermine, n° 38.
76	John Saskatchewan	.....	.....	.....	1·00	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	
42	Pee-tah-quay-how	.....	.....	2 00	25	.....	.....	.....	.....	30	30	.....	.....	
55	Simon	.....	.....	2 56	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	
68	Ohineackase	.....	.....	2 91	50	.....	·10	.....	.....	40	60	.....	.....	
60	Gendre de Taysees	.....	.....	2·16	·32	.....	.....	.....	.....	20	40	.....	.....	
52	Vieux-Taureau	.....	.....	1 89	·20	.....	·10	.....	.....	25	30	.....	.....	
29	James Ward	1·16	.....	4 31	1·16	.....	·79	10	.....	60	60	30	.....	
74	Veuve de Jack	.....	.....	7·14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
49	David Piegan	.....	.....	.....	·20	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	
56	Pretty	.....	.....	·80	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	
69	James Shusay	.....	.....	1·66	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	
	Total.	6·18	2·87	74 34	12·34	.....	5 60	81	5	830	1,235	195	.....	

RÉSERVE DE BOBTAIL, N° 139.

4	Mackino	.....	.....	4 ⅓	·33	.....	·33	.....	.....	65	50	.....	.....	

RÉSERVE DE LOUIS BULL, N° 140.

16	Louis Bull	1 68	.....	11·14	1·26	.....	·48	25	.....	180	150	30	.....	
18	John Bull	1·90	.....	2·52	·90	.....	.....	30	.....	35	100	.....	.....	
17	Paul Bull	1·78	.....	3 56	·90	.....	.....	17	.....	50	100	.....	.....	
	Coude-Luisant	.....	.....	3·54	·22	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	N'a pas été payé ici.
2	Vieux-Paul	.....	.....	·54	·46	.....	·18	.....	.....	.....	50	20	.....	
11	Francis	2 55	.....	6 46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Détruits par la grèle.
70	Jim Salteaux	.....	.....	6 00	·52	.....	·22	.....	.....	95	60	29	.....	
	Total	7·91	.....	34·46	4·26	.....	·88	72	.....	360	485	70	.....	

RÉSERVE DE LA TÊTE-POINTUE, N° 141.

	Vieux Thomas L'Outarde	.....	.....	1·00	·30	.....	·15	.....	.....	10	20	.....	.....	N'a pas été payé ici.
27	Mr John	.....	.....	2·07	·41	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	
30	John Rain	.....	.....	1·71	·30	.....	·16	.....	.....	.....	20	.....	.....	
29	Wm Rain	.....	.....	1 16	·22	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	
7	Veuve de Maison d'Enoch	.....	.....	·79	·23	.....	·26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
31	Noé	.....	.....	·40	·63	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	
25	Enoch Tête-Pointue	.....	.....	2·97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
6	Jeune Thomas L'Outarde	.....	.....	2 33	·50	.....	·17	.....	.....	30	10	.....		
2	Simon	.....	.....	.....	·29	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	
4	Vieille-Tête-Jaune	.....	.....	1·08	·25	.....	.....	.....	.....	20	40	.....	.....	
33	Vielle-Neige	.....	.....	1 04	·57	.....	.....	.....	.....	15	24	.....	.....	
1	Tête-Pointue, chef	.....	.....	1·48	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
40	John Tête-Pointue	.....	.....	·90	·43	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	
	L'Assiniboine-qui-tire	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
24	Wm. Tête-Pointue	.....	.....	·89	·43	.....	.....	.....	.....	10	30	.....	.....	
3	George Champ-de-l'Ours	.....	1·47	7·88	·83	.....	·49	.....	10	30	80	.....	.....	
13	Petit-Paul	.....	.....	·50	·30	.....	·06	.....	.....	.....	20	.....	.....	
27	John Paul, fils de 27	.....	.....	·60	·12	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	
5	Isaac Supee	.....	.....	·45	·06	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	
26	Veuve d'Isaac Tête-Pointue	.....	.....	.....	1·00	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	
	Total	.....	1·47	27·25	6·87	.....	1·29	.....	10	135	405	.....	.....	

SAMUEL B. LUCAS,
Agent des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Sarcis, saison de 1886.

RÉSERVE DES SARCIS, N° 145.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets	Légumes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets et carrottes	Légumes.	Pois.	
A 1	Tête-de-Bœuf	.....	4	.....	2	.....	.....	2	.....	80	.....	100	.....	pet. gr.	Gelés.	Les petites graines représentent les choux, les pois de jardin, citrouilles et autres graines de jardin.
2	Gros-Corbeau	.....	.....	2	1	½	1	.....	.....	.....	20	50	5	.....		
3	Corbeau-Chef	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....		
4	Belette-Noire	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....		
5	Buttes-qui-Roule	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....		
8	Tête-de-la-Nouv.-Prairie	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	25	3	.....		
9	Sarcis	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	25	3	.....		
11	Côte-de-l'Aigle	.....	.....	.....	2	¼	.....	.....	.....	.....	.....	100	5	.....		
12	Petit-Veau	.....	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	50	1	.....		
14	Feu-il-y-a-longtemps	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....		
22	Tire-juste	.....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	20	3	.....		
31	Deux-Fusils	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....		
32	Plusieurs-Cygnes	.....	.....	.....	1	1½	1	.....	.....	.....	.....	50	13	Pet. gr.		
33	Un-Tacheté	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	25	2	.....		
35	Toney	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....		
B 1	Robe-d'Aigle	.....	.....	.....	½	¼	.....	2	.....	.....	.....	25	3	.....		
3	Vieillard-Tacheté	.....	.....	.....	¼	½	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....		
7	Plusieurs-Blessures	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....		
8	Queue-de-Renard,	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....		
10	La-Loutre	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....		
C 1	Plusieurs-Chevaux (veuve)	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	10	50	.....	.....		
2	Petit-Ours	.....	.....	.....	1½	1½	1	.....	.....	.....	.....	75	13	pet. gr.		Les tubercules ont été détruits par les bestiaux.
3	Charrieur-de-Loup	.....	.....	.....	1½	1½	.....	.....	.....	.....	.....	65	11	.....		
4	Rude-Crinière	.....	.....	5	1	1¼	.....	.....	.....	.....	50	40	.....	.....		
6	Pêcheur-qui-courre	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	25	3	.....		
8	Tête-hors-de-l'eau	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	30	2	.....		
11	Bison-Assis	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	25	4	.....		
13	Plusieurs-Boucliers	.....	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	45	3	.....		
14	Plusieurs Coups	.....	.....	2	1	½	.....	.....	.....	.....	20	50	5	.....		
15	Peau-de-Chien	.....	.....	.....	1½	½	.....	.....	.....	.....	.....	60	4	.....		
16	Le-Cavalier	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	40	3	.....		

D 1	Loutre-peinte	.....	3	.....	3	½	.....	2	.....	60	.....	150	4	.....	Gelés.
12	Deux-Coupures	.....	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	50	3	.....	
42	Grand-Couteau	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	30	2	.....	
E 1	Grande-Plume	.....	3	.....	1½	½	.....	.....	.....	60	.....	70	6	.....	
2	Collier de-Corbeau	.....	.....	.....	1	¼	.....	.....	.....	.....	.....	50	3	.....	
6	La Pierre à-fusil	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	
7	Habit-de-Loup	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	25	2	.....	
8	Frappe-Premier	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	
25	Couteau-Blanc	.....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	7½	1	.....	
F 1	Gros-Loup	.....	.....	5	1	1½	1	2	.....	.....	60	50	10	petits grains	
3	Loup-Enfant	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	3	.....	
4	L'Momme qui-se-cache	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	
5	Grosse-Tête-de-Praierie	.....	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	50	5	.....	
6	Allant aux Cris	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	30	2	petits grains	
7	Allant à la Guerre	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10½	.....	.....	
9	Tête de Belette	.....	.....	.....	½	¼	1	.....	.....	.....	.....	27	2	.....	
11	Courant au-Milieu	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	
	Ferme	.....	7	.....	1¼	1¼	1	4	.....	140	.....	75	71	.....	
	Total	.....	17	15	41¼	16¼	6	12	.....	340	160	2,075	200	.....	.....

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, Nos 142-3.

A 1	Bear Paw	.....	½	2½	1	¼	½	¼	.....	10	38	66	4	8	Gelés.	Les betteraves et carrottes sont compris dans le produit des légumes.
2	James Rider	.....	½	.....	½	¼	.....	¼	.....	10	.....	33	3	.....		
3	James Dixon	.....	.....	½	¼	¼	¼	.....	.....	.....	12	16	3	4		
5	John Bear Paw	.....	½	¼	½	¼	¼	½	.....	10	11	33	4	4		
12	Wm. Ear	.....	½	.....	1½	¼	¼	.....	.....	10	.....	45	3	3		
13	Susie Dixon	.....	.....	.....	½	¼	¼	½	.....	.....	.....	33	4	4		
15	Joseph George	.....	½	.....	½	¼	¼	¼	.....	10	.....	33	4	4		
19	James Dixon	.....	.....	.....	¼	¼	½	.....	.....	.....	.....	16	3	8		
21	Enoch Bear Paw	.....	¼	.....	½	¼	½	¼	.....	5	.....	30	3	7		
22	Peter Hunter	.....	.....	.....	½	¼	½	¼	.....	.....	.....	36	4	7		
26	John Baptiste	.....	.....	.....	½	¼	½	.....	.....	.....	.....	33	3	.....		
27	David Ear	.....	.....	.....	¼	¼	¼	½	.....	.....	.....	15	3	3		
25	Stephen Rider	.....	.....	.....	¼	¼	¼	.....	.....	.....	.....	16	4	4		
28	Parcel Rider	.....	.....	¼	¼	¼	.....	¼	.....	.....	15	15	3	.....		
32	Simon	.....	.....	.....	½	¼	½	½	.....	.....	.....	33	4	8		
36	Abraham Dixon	.....	.....	¼	½	¼	¼	.....	.....	.....	5	35	3	3		
38	Wm. Mountain	.....	.....	.....	1½	¼	.....	¼	.....	.....	.....	76	4	.....		
43	Stephen Joseph	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	33	3	.....		
	A reporter	.....	2¾	3¾	10	4½	4½	3¾	.....	55	81	597	62	67	.....	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sarcis, etc.—*Fin.*

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, Nos 142-3—*Fin.*

Numéro du billet de paie.		Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	
	Report	.....	2½	3¾	10	4½	4½	3¾	.....	55	81	597	62	67		
44	Amos Jonas	.....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	.....	.....	16	4	.....		Les betteraves et carottes sont compris dans le produit des légumes.
45	Thomas Deux-Jeunes-H.	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	.....	33	3	4		
57	John Bigman	.....	.....	.....	¼	.....	½	¼	.....	.....	.....	20	.....	8		
63	A. Crawler	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8		
75	Wm. Dixon	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....		
79	Joseph	.....	¼	¼	¼	.....	¼	.....	.....	5	6	15	.....	3		
83	Jane Miater	.....	.....	.....	¼	.....	½	.....	.....	.....	.....	15	.....	7		
86	John	.....	.....	.....	¼	.....	½	.....	.....	.....	.....	16	.....	8		
B 6	Hector Nimrod	.....	.....	.....	1½	¼	¼	¼	.....	.....	.....	78	4	4		
9	Ben Red Fox	.....	.....	½	1½	¼	¼	¼	.....	.....	12	90	3	4		
10	George Ear	.....	.....	½	½	¼	½	.....	.....	.....	12	36	4	8		
13	Job Beaver	.....	1	.....	½	¼	¼	¼	.....	20	.....	33	3	4		
18	Stephen Jacob	.....	.....	1	1½	.....	¼	1½	.....	.....	23	100	.....	4		
B 17	John Abraham	.....	.....	½	½	½	½	.....	.....	.....	12	33	7	8	Gelés.	
19	Thomas Plain Stoney	.....	½	.....	1¼	.....	½	¼	.....	10	.....	78	.....	8		
23	Luke Big One	.....	.....	.....	¼	½	½	.....	.....	.....	.....	16	7	8		
24	William Big Stoney	.....	.....	¼	1¼	.....	½	¼	.....	.....	11	75	.....	8		
29	Mary Beaver	.....	.....	.....	¼	½	¼	¼	.....	.....	.....	26	8	4		
43	William Hand	.....	.....	.....	½	¼	¼	¼	.....	.....	.....	33	4	4		
39	Emma House	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	.....	.....	.....	63	4	3		
34	John Tallman	.....	½	.....	½	¼	¼	.....	.....	10	.....	33	3	4		
52	Thomas Hand	.....	.....	.....	½	½	¼	.....	.....	.....	.....	33	8	4		
54	William Soldier	.....	.....	¼	½	¼	½	.....	.....	.....	5	36	4	8		
53	John Big Stoney	.....	.....	.....	1¼	.....	¼	¼	.....	.....	.....	80	.....	4		
62	Isaac Beaver	.....	.....	.....	¾	¼	¾	.....	.....	.....	.....	48	3	6		
63	John Westley	.....	.....	.....	1¼	¼	½	.....	.....	.....	.....	80	3	8		
64	Peter Westley	.....	.....	.....	¾	¼	½	¼	.....	.....	.....	50	3	8		
55	Peter Soldier	.....	.....	.....	½	¼	¾	¼	.....	.....	.....	33	4	6		
C 1	I. Chiniquay	.....	1½	.....	1½	½	½	½	.....	30	.....	100	3	4		

2	Geo. Deux-Jeunes-Gens..	.....	.....	¾	1½	½	½	¼	.....	.....	16	90	3	8		
5	George Hunter.....	.....	.....	¼	½	¾	½	.....	....	.....	5	33	10	4		
6	Jonas Deux-Jeunes-Gens.	.....	.....	¾	½	½	¼	.....	.....	.....	5	63	7	4		
12	Isaac Chiniquay	.....	.....	½	1¼	¼	1	¼	.....	.....	12	80	4	8		
22	Maria Grosse Assiniboine.	.....	.....	.....	½	½	1	.....	.....	.....	.....	30	3	7		
17	Mark Homme-Sauvage....	.....	.....	¼	1½	¼	1½	½	.....	.....	5	90	3	12		
35	James Swampey.....	.....	½	.....	1¼	½	½	¼	.....	10	.....	82	17	8		
45	Paul Deux-Jeunes-Gens..	.....	.....	1	1½	½	½	¼	.....	.....	25	150	9	4		
	Total	.....	7	10	38	14	21	10	.....	140	230	2,500	200	279	.....	

W. C. DE BALINHARD,
Agent des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de la Traverse des Pieds-Noirs, saison de 1886.

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU SUD, N° 146*a*.

N° du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemensés									Boisseaux récoltés.									Observations.
		Oignons.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes	Pois.	Carottes	Betterav	Oignons.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves	
A 1	Pied-de-Corbeau	.....	2	.....	1¼	1½	1¼	1	.....	.....	.....	57	.....	107	15	1	25	2½	.....	Les carottes ont poussé dans les jardins, le reste des jardins en oignons.
A 31	Pas Bon	.....	1	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	26	.....	85	....	.....	5	.....	.....	
A 14	Corne-de-Fer	.....	1	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	26	....	82	.....	.....	5	.....	.....	
A 29	Soulier-de-Médicine	.....	1	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	26	.....	82	.....	.....	15	.....	.....	
A 47	Bouclier-de-Fer	.....	1	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	26	.....	84	.....	.....	5	.....	.....	
A 66	Alla-conter	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	85	.....	.....	.....	.....	.....	
B 1	Trois-Taureaux	.....	2	2	1¼	1	¼	1	.....	.....	.....	57	24	107	10	1	20	2½	.....	
B 3	Nourriture de l'Homme-Blanc	.....	1	1	1	¼	.....	¾	.....	.....	.....	26	12	85	2½	...	15	.....	.....	
B 6	Tête de Prairie	.....	1	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	26	.....	82	.....	.....	5	.....	.....	
B 2	Dernier-Taureau	.....	1	1	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	26	12	82	.....	.....	5	.....	.....	
B 13	Aigle-Noir	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	.....	84	.....	.....	.....	.....	.....	
B 4	Loutre	.....	1	.....	1	¼	.....	¼	.....	.....	.....	26	.....	85	2½	2	5	.....	.....	
C 1	Veau-Belette	.....	1	1	1¼	¾	½	¾	.....	.....	.....	17	12	115	15	½	18	1	.....	
C 2	Loup-Courant	.....	¼	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	5	.....	90	.....	.....	5	.....	.....	
C 4	Corps-Rouge	.....	¾	.....	1	.....	.....	½	.....	.....	.....	12	.....	90	.....	.....	12	.....	.....	
C 35	Pacificateur	.....	½	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	8	.....	90	.....	.....	5	.....	.....	
C 46	Grue-d'Ours	.....	½	.....	¾	.....	.....	¼	.....	.....	.....	8	.....	65	.....	.....	5	.....	.....	
H 1	Bouclier-de-Médicine	.....	1	1	1¼	½	¼	½	.....	.....	.....	16	12	115	10	¾	12	1	.....	
H 4	Pauvre-Aigle	.....	½	.....	½	.....	.....	¼	.....	.....	.....	10	.....	45	.....	.....	6	.....	.....	
H 6	Gratter-Haut	.....	½	.....	½	.....	.....	¼	.....	.....	.....	10	.....	45	.....	.....	6	.....	.....	
H 21	Fièvre-Noire	.....	½	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	65	.....	.....	.....	.....	.....	
D 1	Lapin-Courant	.....	1½	.....	1½	½	½	½	.....	.....	.....	21	.....	85	11	½	9	1¼	.....	
D 2	Veau-Taché	.....	½	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	57	.....	.....	.....	.....	.....	
D 43	Veau-Taureau	.....	½	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	6	.....	57	.....	.....	4	.....	.....	
D 33	Vieille-Femme-à-la-Guerre	.....	½	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	6	.....	57	.....	.....	4	.....	.....	
D 25	Chapeau-d'Ours	.....	½	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	57	.....	.....	.....	.....	.....	
D 10	Soulier-de-Loup	.....	½	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	57	.....	.....	.....	.....	.....	
D 49	Vache-Blanche-Assise	.....	.....	.....	1	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	57	.....	.....	4	.....	.....	
F 1	Robe de Veau Blanc	.....	1	1½	1¼	¼	¼	¼	.....	.....	.....	13	10	72	4	½	4	¾	.....	
F 21	Loup-Blanc	.....	½	.....	1	.....	.....	¼	.....	.....	.....	6	..	59	.....	.....	4	.....	.....	
F 38	Taureau-qui-descend	.....	½	.....	¾	.....	.....	¼	.....	.....	.....	5	.....	42	.....	.....	4	.....	.....	
G 1	Côte d'Aigle	.....	1	.....	1½	¾	½	¾	.....	.....	.....	13	.....	134	18	½	9	2	.....	
G 2	Mauvais-Vieillard	.....	½	.....	1	.....	.....	½	.....	.....	.....	7	.....	90	.....	½	3	.....	.....	

G	33	Mauvaise-viande-séchée		½		¼			¼			6		112		½	3			
G	46	Bouclier-d'Ours		1		¼			¼			13		114			3			
J	1	Lapin-Messager		½		½	¼	½	¼			7		45	7	½	3	1		
J	9	Appelant-de-près		½		½			¼			6		45			3			
P	1	Aigle-Blanc		1		1¼	¼	1½	¼			14		84	5	½	4½	1		
P	9	Corne-de-Taureau				1			¼					6			2¼			
Q	5	Bison-Egaré		1		1¼	½	½	½			14		84	10	½	4½	1		
Q	11	Trois-Aigles		½		1			¼			7		65			2¼			
Q	36	Mauvais-Garçon, n° 1		½		1						7		65						
Q	38	Le-Casseur, n° 1				1			¼					65			2¼			
Q	14	Pesant-Coureur				1								65						
Y	1	Mauvais-Garçon, n° 2		1		1¼	½	½	½			14		84	10	½	4½	1		
Y	4	Queue-sans-poil				1								65						
Y	5	Loup-Enfant		½		1						7		65						
S	1	Aigle-Assis		1		1¼	¾	½	½			14		79	15	½	4½	1		
S	44	Loup-Messager				1			¼					62			2¼			
S	63	Rassades-Bleues		½		1						7		62						
		Total		35¼	7½	51	8	7	15			679	82	3,820	135	8¼	258	16		

MAGNUS BEGG,
Agent.

E. H. WHEATLEY,
Contre-maître.

[PARTIE I.]

TRAVERSE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 1465.

E	1	Vieux-Soleil	¼			1	½		2	¼	¼	3			25	8		25	1	7
E	4	Vieux-Cuivre				2	1			¾	½				50	17			2	14
E	25	L'Aigle				1					¼				25					7
E	20	Le-Renard				1		1			¼				25					7
E	26	La-Clef				1									25					
O	1	Grande-Plume	¼	5		2	3½		3	1	½	1¼	115		120	38		17	5	5
O	9	Vieux-Cris	¼			¾						1¼			60					
O	79	Chien-barré-sur-le-dos				¼									20					
O	63	Cheval-Gras				½									40					
O	5	Chef-Pesant				½									40					
O	11	Suif-Puant				¼									20					
O	24	Taureau-Pesant				¾									60					
O	3	Plusieurs-Têtes	¼			¾						1¼			60					
O	12	Corne-de-belette				¼									20					
O	69	Le-Veau				¼									20					
L	20	Ne-s'assied-pas				¼									18					
L	22	Peddish Gun				½					¼				36					2
L	23	Loup-Messager				¾									54					
L	26	Garçon-Noir				¼									18					
L	34	Coupe-Nez	¼			¼						1½			18					

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de la Traverse des Pieds-Noirs, saison de 1886—*Fin.*

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 148—*Fin.*

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.									Observations.
		Oignon.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves	Oignon.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Carottes.	Betteraves	
L 39	Essaie-de-voler-mais-ne-peut	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	
R 22	Tirer-Souvent	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	2	
R 1	Belette-Enfant	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	
R 2	Elan-Blanc	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	
R 24	Taureau-de-Fer	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	2	
R 28	Marcheur-en-Raquette	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	
R 38	Bon-Jeune-Homme	¼	1	.....	1	¼	4½	1	½	½	1	34	.....	72	2½	.....	20	3	2	
M 1	Enfant-Seul	¼	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	1¼	.....	.....	36	2½	.....	.....	.....	.....	
M 44	Chef-Soleil	.....	.....	.....	2½	½	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	172	5	.....	.....	.....	.....	
M 26	Vieillard-Rouge	.....	.....	.....	3¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	.....	.....	.....	.....	.....	
O 68	Aigle-Jaune	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
O 85	Soulier-de-Corbeau	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	
N 1	Elan	¼	2½	.....	1½	2	.....	1	1	½	1¼	60	.....	100	22	.....	6	5	5	
N 10	Hache-du-Nord	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
N 11	Soleil-Courant	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
N 17	Vieux-Corbeau	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	
N 33	Mangeur-Cru	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	
N 47	Maître-Coureur	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	
N 49	Direction-d'Ours	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
N 15	Robe-jaune-à-l'extérieur	.....	.....	.....	1¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	
L 1	Petit-chien-blanc	½	5	.....	3	3	.....	4	1½	¼	3	150	.....	216	30	.....	80	9	2	
L 4	Grand-Chemin	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	
L 5	Aigle-Tacheté	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	.....	.....	.....	.....	.....	
L 6	Boss Rib Medicine	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	
L 7	Taureau-Tiré	¼	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	1½	.....	.....	54	.....	.....	.....	.....	.....	
K 1	Basse-Corne	¼	5	.....	½	¼	.....	.....	¼	.....	1½	65	.....	45	7½	.....	.....	2½	.....	
K 6	Crooked-meat-stay	¼	.....	.....	½	¼	.....	.....	¼	.....	1½	.....	.....	40	7½	.....	.....	2½	.....	
K 9	Tête-de-Loup	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
K 10	Oreille-de-Loup	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	
K 12	Bonne-Robe	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	
K 14	Jeune-renard-courant	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	40	7½	.....	.....	.....	4	

[PARTIE I]

K	15	Appelle-Corbeau	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....
K	28	Lièvre-Courant	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....
K	32	Taureau-Soleil	.....	.....	.....	½	¼	1½	.....	½	½	.....	.....	.....	40	7½	.....	.....	3	4
J	1	Enfant-Ours	¼	.....	.....	3	1	.....	3	½	½	1¼	.....	.....	165	26	.....	45	8	3½
J	7	Bonne-Cuisse	½	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	.....	1¼	.....	.....	110	12	.....	.....	.....	.....
J	25	Porte-d'Ours	¼	.....	.....	2	.....	.....	.....	½	.....	1¼	.....	.....	110	.....	.....	.....	8	.....
J	44	Hache-du-Nord	¼	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	1¼	.....	.....	50	.....	.....	.....	19	.....
J	30	Vieilles-Baies	.....	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	65	12	.....	.....	.....	3½
		Total	4¼	18½	.....	48½	14	10	14	8	5¼	24	424	.....	2,875	205	.....	193	70	70

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de la réserve des Gens-du-Sang, saison de 1886.

RÉSERVE DES PIÉGANES, N° 147.

N° du billet de paie.	Nom du sauvage.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Observations.
A 9	Hache-du-Nord	.....	4	3	14	.....	2	3	.....	Couper pour du foin.	6	32 2/3	Manqué.	Manqué.	Manqué.	
44	Belette-Noire	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	36 2/3				
31	Médecine Antilope	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	25 2/3				
4	Enfant-Chien	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	23 2/3				
B 1	Plume du matin	.....	.....	.....	9	.....	1	2	.....		.....	22 1/6				
29	Corbeau-Rond	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	30 5/6				
28	Corbeau-Rouge	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	30 1/3				
C 1	Gros Cygne	.....	5	.....	10	1	2	2	.....		.....	50 5/6				
12	Towipee	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	75 1/2				
8	Plusieurs chefs	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	45				
18	Joli Visage	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	24 1/6				
4	Chef de la Vache Blanche	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	8 1/3				
D 1	Loup-Courant	.....	1	.....	5	.....	1	2	.....		.....	52				
18	Essieu-Pointu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	26 2/3				
10	Aigle du matin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	18 1/3				
4	Pris-le-fusil-le-dernier	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	36 2/3				
1	Aigle-Corbeau	.....	10	3	10	.....	4	4	.....		7	18 2/3				
2	Mauvais-garçon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	37 1/3				
11	Gras de dos	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		.....	20				N.B.—Le grain et les céréales ont presque tous manq. à c. de la sécher. A. R. SPRINGETT, Commis en charge.
	Total	.....	20	6	48	1	10	13	.....	.....	13	615 1/6				

RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, No. 148.

A	Bande de Corbeau-Rouge—															
	Corbeau-Rouge	.....	.....	.....	3	.....	1/4	1/2	.....	Couper pour du foin.	Manqué.	60	.....	Manqué.	Manqué.	
	Lièvre-Courant	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....			25	.....			
	Poisson-Courant et Chef du Jour	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....			40	.....			

	Corbeau-Rouge, Chien-Barré et Morceau-d'Aigle	.....	1	.....	3	.....	½	1	.....	Couper pour du foin.		65			
	Corbeau-Rouge	.....	1	.....	1	.....	¼	½	.....			18			
	L'Homme-qui-rem.-ses-jamb.	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....			38			
	Trois-Taureaux	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....			20			
D	Bande de la Tête-d'Aigle	.....	.....	½	1	.....	.....	½	.....			15			
E	Bande de la Vieille-Pied-Noir	.....	3½	.....	5	.....	½	1	.....	26		120			
F	Bande de Allant-à-l'Ours	1	.....	1	7	.....	.....	1½	3			130			
G	Bande d'Une-Tache—														
	Une-Tache	.....	½	.....	1	.....	.....	.....	.....			23			
	Gros Vieillard	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....			25			
	C'est-bon-que-je-l'aie-vu	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....			20			
	Sarci-Mort	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....			13			
H	Bande-de-la-Vieille-Lune	1	1	1	6	.....	½	2	5			135			
I	Bande du Loup-Courant—														
	Loup-Courant	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....			27			
	Loup-Courant	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....			18			
	Gros-Serpent	.....	.....	.....	1	.....	.....	½	.....			22			
J	Bande du Dernier-Taureau														
	Dern.-Taureau et Taur.-Loup	.....	.....	.....	3	.....	.....	½	.....			65			
	Grue-Courante	.....	.....	½	2½	.....	.....	½	.....			63			
K	B. de Gras-de-Dos-de-Taureau	.....	1	.	5	.....	½	1	.....			65			
L	B. du Loup-se-tenant-debout														
	Bouclier-de-Taureau	2	.....	2	8	.....	½	2	5			115			
	Gras-de-Belette	.....	.....	...	.....	1½	.....	.....	.....			37			
M	Bande du Chien-Barré														
	Chien-Barré	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....			.....			
	Chien-Barré	.....	.....	½	1	.....	¼	2	.....			20			
	Taureau-votre-Homme	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....			15			
	Plusieurs-Poussières	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....			27			
P	Bande du chef Button														
	Chemise-de-Veau	.....	.....	.....	2	.....	¼	1	.....			48			
	Canon-pesant	1	2	½	1	.....	.....	1	5			30			
Q	Bande de Boucliers-de-Taureau	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....			22			
R	Bande de Boucliers-pesants	1	.....	.....	½	.....	.....	1	2			13			
S	Bande du Veau-Blanc—														
	Chapeau-d'Ours	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....			15			
	Veau-Blanc	4	6	.....	1	.....	.....	1	50	50		17			
V	Bande de Cornes-de-Taureau														
	Possède-un-Couteau et Soulier-de-Belette	.....	2	.....	.....	.....	.....	½	.....	Couper pour du foin.		.....			
	Corne-de-Taureau	.....	.....	.....	2½	.....	½	1	.....			75			
	Total	10	20	7	70	.....	4	20	70	76	.....	1,441			

Manqué. Manqué. Manqué. Manqué.

JAMES WILSON,
Instructeur.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sioux, saison de 1886.

RÉSERVE DES SIOUX DE LA QUEUE-D'OISEAUX, No 57.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
	Gros Chasseur	5	4		½			42	48		50			Cette bande a environ deux cents boisseaux de navets et un peu de carottes et d'oignons, qui ont donné un faible rendement à cause de la sécheresse.
	Pierre Chasseur	11						88						
	Henry Enoch	5			½			74			50			
	Mme Benjamin	24						123			50			
	James Eastman	14	8		½			45	60		50			
	Charles Hauska	11			½			88			50			
	Eli	14½			½			62			40			
	Jaska Bin	12			½			56			40			
	Ha-du-donka	10			½			44			25			
	Daniel	3			½			46			25			
	Sunn	5	1		½			25	12		50			
	Pascada	5			1			25			100			
	Jack	12	1½		½			59	15		20			
	Wa-her-ke-ga	½			½			4			25			
	Sunkaho	5			½			35			20			
	Bohpa	17	6		½			*105	*48		20			* Grain brûlé en meule.
	Moses Bunn	5	5		½			96	40		20			
	Awitchan	3	3½		½			16	19		50			
	Mac-pea-decta	1			½			5			20			
	Ben	11			½			65			50			
	Bahiuda	5			1			40			75			
	Tonnerre	7			1			14			75			
	Isaac	6			½			35			40			
	Enoch	5			½			30			40			
	Paul				1						75			
	Bande					2						200		
	Total	197	29		11½	2		1,222	242		960	200		

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DU CHÊNE, N° 58.

Wa-sue-die	3			1			24			80			Cette bande a environ 200 boisseaux de navets, et une petite quantité de carottes et d'oignons, qui ont donné un faible rendement à cause de la sécheresse.
Saga dush-a	12	4		1¾			96	48		140			
Ta-chunk-wash-ta													
O-pow-wa-ka				⅜						60			
Yed-cot-e-do-tahe				1¾						140			
She-oh	3			1			24			80			
Wa-ba-di-e-choga	3			1¼			24			120			
We-ca-su-na-tonkia													
Ho-to-ena	4½			1¾			36			140			
Chaska Antoine	8			½			64			40			
Ma-za-ka-go	5			1¼			40			120			
Jim Young, chef	8	1¾		1¾			64	20		140			
John Young, frère du chef	5			½			40			40			
Bott Young do				1¼						100			
Dowan		2		1				24		80			
Charlie Dowan	20	4		¾			160	48		60			
O-ne-ha	7	2½		1¼			56	30		120			
Wa-ba-de	2½	1		¾			20	12		60			
No-pa-he-de-na-haze				½						40			
Shasta				2½						200			
Wa-sioux-ke-a				½						40			
Cha-kea				1						100			
Wa-ca-e-da-ke-a	10			2½			80			200			
Wa-can-chon-e	8	2½		1			64	30		80			
Mas-pea-ski	12	1		4			96	12		320			
Cha-ha-da-eki-tupe	3½			¾			28			60			
Wa-chun-ta	5	1					40	12					
John Sioux				¼						20			
Frank	4						32						
Antoine	4	2		2½			32	24		200			
Pa-ho-ke-sni	36	1		2			228	12		160			
John Noel	9	2½		1½			72	30		120			
Ho-koh													
Jeunes hommes et femmes dont les noms n'ont pas été trouvés				20						2,000			
Bande											200		
Total	172½	25¼		57½	2		1,320	303		5,060	200		

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sioux, saison de 1886—*Suite.*

RÉSERVE DU LAC DU CHÊNE, N° 59.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
	Ta-ta-guag-e-ne-ye	2	1	.....	.....	.....	.....	12	15	.....	.....	.....	.....	Cette bande a environ cent boisseaux de pommes de terre en commun. Elle a environ 50 boisseaux de navets. Les légumes ont presque complètement manqué à cause de la sécheresse.
	To-ho-tunka	2	1	.....	.....	.....	.....	12	15	.....	.....	.....	.....	
	Te-pe-was-ta	2	¾	.....	.....	.....	.....	12	12	.....	.....	.....	.....	
	Tu-wi-ak-sa	2	¾	.....	.....	.....	.....	12	12	.....	.....	.....	.....	
	Sunk-a-waste	1½	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	50	.....	
	Total	9½	3½	.....	1	½	.....	56	54	.....	100	50	.....	

RÉSERVE DE LA MONTAGNE DE LA TORTUE, N° 60

	Ku-dam-o-ne	5	.....	.....	2	.....	.....	50	.....	.....	200	.....	.....	Cette bande a environ 100 boisseaux de navets en commun, aussi une petite quantité de carottes, oignons, etc. Les légum. ont presque compl. manq. à cause de la sécher. *Muswa a eu le malheur de perdre ses meules de grains par des feux de prairie. J. A. MARKLE, Agent.
	Bo-ho-eca	6	.....	.....	½	.....	.....	60	.....	.....	65	.....	.....	
	*Muswa	3	.....	.....	1	.....	.....	30	.....	.....	100	.....	.....	
	Ah-pa	2	.....	.....	½	.....	.....	20	.....	.....	40	.....	.....	
	Sun-ka-is-know	3	.....	.....	½	.....	.....	30	.....	.....	60	.....	.....	
	We-ua	2	.....	.....	½	.....	.....	20	.....	.....	40	.....	.....	
	Ta-tan-ka-nape	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	
	Total	21	.....	.....	6	1	.....	210	.....	.....	565	100	.....	

RÉSERVE DU BISON-DEBOUT, N° 87.

	Bison-debout	5	.....	5	¾	2	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	
	Datapaha	7½	.....	.....	1¼	.....	.....	.....	.....	.....	80	.....	.....	

My-ca-new-han	2			½	¼					80			
Lasuriss	22			¼	1		4						
Ca-ha			1	½	¾					9			
Epa-chessa	5			¼	¾		7			9			
Me-in-e-tapa	3			¼	¾					13			
Chun-can-hoo	5			¾	1		5			13			
Ah-hask-haw-es-can	1½			½						13			
Ene-te-dota	5			1¾	1		1			100			
Ah-haka-doja (famille)	9½			1	1					112			Pommes de terre données à My Zotu.
Ma-pe-wy-chista	2			¼			1			4			
Wa-zoata	2												
O-can-o-pe	1			¼						5			
Ne-hap-shan	2			½			1			10			
Chopa-soo	2			¾	¾					22			
Chun-dupa-wasta	2			¼	⅛					4			
Ma-tim-a-chunka	2			¼	⅛					4			
Humpa-nirhedota	2			1	⅛		2			60			
Wa-chunka-dota	3			½						57			
Tun-eacea	5			¼									Données à Che-te-rurta (pommes de terre).
Wy-chunka-wasta	1	½		1						12			
Ma-to-ke-e-pe	2			¾	⅛					50			
Tom Buffalo (femme)	¾			¼						30			
Mata-mussa	1½	½		¼						6			
Cha-tun-dota		1½		½	⅛					20			
Aboona		½		½	1					20			
Sha-ca		1		¾	⅛					6			
Mosies		1											
Susa Patrut	8			½	¼		8			30			
Da-tunka-o-suche				¾	¼					30			
James				½						12			
Obe-de-custoka				½						6			
Man-dee				½						8			
My-ocea				¼						6			
Shun-do-seeche				½						19			
Shunka-tomony				½						10			
Total	101¾		11	20	11	2¼	29			880			

Certifié correcte,
S. Hockley,
Instructeur agricole.

PARTIE II.

TABLEAU A (1)

LISTE des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

BUREAU CENTRAL

Emploi.	Nom.	Traitement annuel.	Quand nommé dans cette division.	Par qui nommé.	Date de la nomination. dans le service civil.	Observations.
		$				
Surintendant général..	Le Très-honorable sir J. A. Macdonald, C.C.B., G.C.M.G...	.....	.....	.....	.....	Remplit cette fonction conjointement avec celle de président du Conseil.
Sous-surintendant général.....	L. Vankoughnet.....	3,200	13 février 1861...	Gouverneur en conseil.	13 février 1861...	
Premier commis et comptable	R. Sinclair..	2,200	1er juin 1873...	do ...	15 avril 1859...	
Commissaire des terres et des bois des Sauvages.....	Wm. Plummer.....	1,800	— mai 1868...	do ...	— mai 1868...	
Arpenteur et premier dessinateur	W. A. Austin.	1,700	7 juin 1883...	do ...	7 juin 1883...	
Inspecteur des agences et réserves	A. Dingman.....	1,550	22 juillet 1882...	do ...	22 juillet 1882...	
Solliciteur	Geo. W. Burbidge....	400	1er juin 1882..	do ...	1er juin 1882...	
Traducteur français	J. V. deBoucherville	1,400	1er juillet 1868...	do ...	— mai 1865...	
Commis de la correspondance	A. N. McNeill.	1,400	1er do 1874...	do ...	1er juillet 1874...	
Sous-comptable..	F. W. Smith	1,350	1er sept. 1873...	do ...	13 octobre 1870...	
Commis	T. F. S. Kirkpatrick	1,350	6 août 1873...	do ...	6 août 1873...	
Sténographe.....	J. D. McLean.	1,300	25 octobre 1876...	do ...	25 octobre 1876...	
Teneur de livres	D. C. Scott.....	1,200	1er do 1880...	do ...	6 juillet 1879...	
do	R. G. Dalton.....	1,200	— juillet 1871...	do ...	— do 1871...	
Commis..	M. Benson.....	1,150	22 avril 1876...	do ...	22 avril 1876...	
Commis des archives	S. Stewart	1,150	1er juillet 1879...	do ...	1er juillet 1879...	
Commis de la statistique.....	John McGirr	1,100	1er août 1877...	do ...	1er août 1877...	
Aide de l'arpenteur	Samuel Bray.....	1,000	14 juin 1884...	do ...	14 juin 1884...	
Aide du teneur de livres.....	H. J. Brook.....	900	3 avril 1882...	do ...	1er janvier 1871...	
Copiste	J. Delisle	800	23 juin 1880...	do ...	8 juillet 1879...	
Aide du prép. à la vente des terres	Thos. Coffey.....	700	17 juillet 1878...	do ...	17 do 1878...	
Sténographe.....	H. C. Ross.....	750	10 janvier 1883...	do ...	10 janvier 1883 .	
Copiste	H. G. Maingy.....	700	1er juillet 1879...	do ...	1er juillet 1879...	
Aide du teneur de livres....	H. McKay	580	1er mars 1884...	do ...	9 do 1880...	
Commis, ...	J. W. Shore	600	24 do 1884...	do ...	24 mars 1884...	
do	W. A. Orr.....	650	24 nov. 1883...	do ...	24 nov. 1883...	

do	A. E. Kemp	700	1er fév. 1884	do	1er fév. 1884	
Commis des index	F. Yielding	600	3 avril 1882	do	3 avril 1882	
Commis	C. Reiffenstien	500	24 nov. 1883	do	24 nov. 1883	
do	D. C. F. Bliss	600	10 mars 1885	do	10 mars 1885	
do	W. A. Hunton	450	11 mai 1885	do	11 mai 1885	
do	John Austen	500	1er juillet 1885.	do	1er juillet 1885.	
Commis surnuméraire	F. R. Ross					$1.50 par jour.
do	L. A Dorval					do
do	I. H. Wison					do
do	Rév. Wm. Scott					do
Gardien	T. Starmer	460	1er juillet 1883	Gouverneur en conseil.	1er juillet 1883.	
Messager	J. Slocombe	360	30 sept. 1883	do	30 sept. 1883	
Messager surnuméraire	F. R Byshe					$1.00 do

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU A (2)

LISTE des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Noms.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts		
J. T. Gilkison	Surintendant	1,610 00	Brantford	Avec $140 pour frais de voyage et $200 par année pour loyer de maison et de bureau.
H. Andrews	Commis	900 00	do	
J. C. Phipps	Surintendant	1,200 00	Manitowaning	Avec $100 par année pour frais de voyage et 3 pour 100 sur ventes de coupes de bois et de terres.
McGregor Ironsides	Commis et interprète	720 00	do	
Thos. Walton, M.D.	Surintendant	900 00	Parry-Sound	Avec frais de voyage, $60 par année pour loyer de bureau, 5 pour 100 de commission sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur perceptions au-dessus de ce montant.
Wm. Van Abbott	Agent	700 00	Sault-Sainte-Marie	Avec $68.50 pour loyer de bureau et combustible.
T. G. Pile	Agent des terres des sauvages		Deseronto	5 pour 100 de commission sur ventes de terres. Pas d'autre rémunération.
Thos. Gordon	Agent	600 00	Strathroy	Avec 3 pour 100 sur droits de coupes de bois.
J. P. Donnelly	do	600 00	Prince-Arthur's-Landing	Avec $130 par année pour loyer, éclairage et combustible
Mathew Hill	do	500 00	Shannonville	
A. B. Cowan	Agent des terres des sauvages	250 00	Gananoque	Avec $100 pour frais de voyage.
J. F. Day	do		Bruce-Mines	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur perceptions au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
Wm. Simpson	do		Wiarton	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
C. B. Savage	do	400 00	Baie Gore	Avec $120 pour loyer de bureau.
B. W. Ross	do	400 00	Ile Cockburn	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à $2 000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
John Beattie	Agent	400 00	Highgate	
James Paul	do	60 00	Eganville	
J. W. Jermyn	do	500 00	Cap Croker	Avec habitation gratuite.

J. T. Conaway	do	500 00	Saugeen	do
John Wallace		25 00	Sur les îles	Gardiens des îles dans le Saint-Laurent.
A. Root		25 00		
J. L. Thompson		25 00		
John Thackeray	Agent	500 00	Roseneath	
J. R. Stevenson	do	500 00	Georgina	
E. Harris	do	500 00	Gore's Landing	
H. H. Thompson	do	500 00	Pénétancouchine	
D. J. McPhee	do	500 00	Uptergrove	
G. B. McDermott	do	150 00	Scugog	
A. McKelvey	do	500 00	Wallaceburg	
A. English	do	500 00	Sarnia	
E. Watson	Agent des terres des sauvages		do	5 pour 100 sur perceptions.

QUÉBEC.

A. LeBel, jeune	Agent	150 00	Rivière-du-Loup	5 pour 100 de comm. sur ventes de terres jusq. $2,000, et 2½ sur toutes percept. au-dess. de ce montant.
Robert Tyre	do		Saint-Régis	10 pour 100 de commission sur perceptions, et 2½ pour 100 sur déboursés. Pas d'autre rémunération.
James Martin	do	600 00	Maniwaki	$50 par année pour loyer de bureau.
L. E. Otis	do	300 00	Pointe Bleue	
A. Brosseau	do	400 00	Caughnawaga	Avec $60 par année pour loyer de bureau.
L. F. Boucher	Surintendent	400 00	Betsiamits	Avec $100 pour loyer, éclairage et combustible.
Rév. J. Gagné	Agent	50 00	Maria	
Rév. Charles Guay	do	200 00	Ristigouche	
H. Vassal	do	200 00	Pierreville	Avec 10 pour 100 sur perceptions, et 2½ pour 100 sur déboursés.
A. A. Hudon	Poursuivant	100 00	Roberval	
F. H. O'Brien	do	100 00	Tadoussac	

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MISSIONNAIRES recevant des rémunérations du département des affaires des sauvages pour services rendus aux sauvages, jusqu'au 30 juin 1886.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Noms.	Adresse	Appointements annuels.	Religion.	Observations.
		$ cts.		
Rév. T. Quinn	Pierreville	235 00	Catholique romain	Abénakis de Saint-François.
Rév. John Tucker	do	140 00	Protestant	do do
Rév. M. Mainville	Saint-Régis	303 32	Catholique romain	Iroquois de Saint-Régis. $100 de ce montant et $25 en sus pour combustible sont payées par les Iroquois de Saint-Régis.
Rév. A. G. Smith	Munceytown	400 00	Protestant	Chippewas de la Thames.
Rév. John Jacobs	Baby's Point	400 00	do	do l'île Walpole.
Rev. G. Giroux	Lorette	225 96	Catholique romain	Hurons de Lorette.
Rév. G. A. Anderson	Tyendinaga	400 00	Protestant	Payé par les Mohawks de la Baie de Quinté.
Rév. N. V. Burtin	Caughnawaga	225 96	Catholique romain	

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MÉDECINS employés par le ministère des affaires des sauvages, jusqu'au 30 juin 1886, indiquant les tribus qu'ils visitent.

Nom.	Nom de la tribu qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
		$ cts.	
P. H. Spohn	Chippewas de Beausoleil	150 00	Payé par la tribu.
G. H. Corbett	do Rama	150 00	do
W. S. Scott	do Saugeen	260 00	do
A. Edmison	Mississaguas d'Alnwick	200 00	do
P. E. Jones	do Credit	250 00	do
A. McLaren	Mohawks de la Baie de Quinté	250 00	En partie payé par le fonds d'administration.
J. Newton	do do	250 00	do do
R. H. Dee	Six-Nations	1,780 00	Les services du médecin résident sont donnés exclusivement à la tribu ; ce montant comprend les médicaments.
A. Thompson	do	.....	
R. J. McKinnon	do	500 00	Payé par la tribu.
V. J. A. Vennor	Micmacs de Ristigouche	100 00	Appoint. payés à même le fonds des sauv. de la pr. de Québec.
R. M. Stephen	Tribus de l'Ile Manitouline	1,000 00	Appointements payés à même le fonds d'administration. $150 allouées en sus pour loyer.
Oronhyatekha	Onéidas de la Thames	300 00	Appointements payés à même le fonds d'administration.
F. F. Bell	Wyandotts d'Anderdon	80 00	Payé par la tribu
N. E. Roy	Micmacs de Gaspé	80 00	Appoint. payés à même le fonds des sauv. de la pr. de Québec.
H Wigle	Chippewas de Nawash	350 00	do par la tribu.
D. Sinclair	do Thames	200 00	do do
J. A. Reid	Rivière-du-Jardin et bandes de Batchewana	200 00	do do
J. M. Shaw	Mississaguas du lac Rice	150 00	do do

TABLEAU A (?)—LISTE des officiers et employés du départem. des affaires des sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	bservations.
		$ cts.		
I. W. Powell, M.D	Surintendant-visiteur	3,000 00	Victoria	Avec frais de voyages.
H. Moffat	Sous-surintendant.	1,800 00	do	
W. H. Lomas	Agent	1,200 00	Cowichan	
H. Guillod	do	1,200 00	Côte Ouest	
R. H. Pidcock	do	1,200 00	Kwawkewlth	
P. McTiernan	do	1,000 00	Rivière Fraser	
J. W. Mackay	do	1,200 00	Kamloops	
do	do	600 00	Okanagan (nommé provisoirement)	
W. L. Meason	do	1,200 00	Lac Williams	
J. C. Hughes	do	1,800 00	Côte Nord-Ouest	
A. C. Elliott	Magistrat stipendiaire, Metlahkathla	2,600 00	Port-Simpson	

NOUVELLE-ÉCOSSE.

G. Wells	Agent	50 00	Annapolis	District nº 1 "a," pour les comtés d'Annapolis et Shelburne.
F. McDormand	do	50 00	Rivière-à-l'Ours	do 1 "b," Yarmouth et Digby.
J. E. Beckwith	do	25 00	Canning	do 2, pour le comté de King.
Rév. Thos. Butler	do	37 50	Caledonia	do 3, pour le comté de Queen. do 4, pour le comté de Lunenberg.
Rév. A. P. Desmond	do	33 33	Bedford	do 5, pour le comté d'Halifax
James Gass	do	16 66	Shubénacadie	do 6 "a," pour le comté de Hants.
Dr D. H. Muir	do	16 66	Truro	do 6 "b," pour le comté de Colchester.
Dr A. T. Clark	do	33 33	Parrsboro'	do 7, pour le comté de Cumberland.
Rév. R. McDonald	do	100 00	Pictou	do 8, pour le comté de Pictou.
Rév. Joseph Chisholm	do	100 00	Antigonish	do 9, p. les comtés d'Antig. et Guysboro'.
Rév. J. McDougall	do	100 00	Ile Rouge	do 10, pour le comté de Richmond, C.-B.
Rév. D. McIssac	do	50 00	Rivière-des-Habitants	do 11, pour le comté d'Inverness.
Rév. R. Grant	do	50 00	Grand-Narrows	do 12, pour le comté de Victoria.

Rév. M. McKenzie	do	100 00	Ile Christmas	do 13, pour le comté de Cap-Breton.
M. A. Macdonald, M.D.	Médecin	100 00	Sydney	do 13, pour le comté de Cap-Breton.
J. McMillan, M D	do	42 00	Pictou	do 8, pour les sauv. de Pictou et des environs.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Charles Sargeant	Surintendant-visiteur	400 00	Chatham	Surintendance du Nord-Est.
James Farrell	do	300 00	Frédéricton	do du Sud-Ouest.
Moses Craig	Agent	2 0 00	Perth	Agent pour les comtés de Victoria et Madawaska.
Rév. J. J. O'Leary	Missionnaire	100 00	Tobique	
Rév J. C. McDevitt	do	200 00	Frédéricton	
Rév. P. W. Dixon	do	100 00	Newcastle.	
Rév. W. Morrisey	do	1'0 00	Pointe-du-Chêne	
Rév. E. J. Bannon	do	100 00	Grande-Anse	
Rév. L. C. D'Amour	do	40 00	Edmundston	
Rév. J. F. Carson	do	100 00	Kingston	Comté de Kent.
J. Macdonald, M D	Médecin	100 00		do Northumberland.
H. A. Fish, M.D	do	100 00		do do
J. P. Lamothe, M.D	do	20 00		do Kent.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault	Agent	500 00	Ile Lennox	Appointements comme agent.....$200 00 do instituteur.... 200 00 Allocation pour frais de voyages..... 100 00

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

	BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.		
L'hon. M. Edgar Dewdney	Commissaire des sauvages	3,200 00	Régina
Hayter Reed	Sous-commissaire des sauvages	2,000 00	do
T. P. Wadsworth	Inspecteur des fermes et des agences dans les territoires du Nord-Ouest.	1,800 00	
Alex. McGibbon	do do	1,800 00	Régina
W. McGirr	Commis	1,400 00	do
J. C. Nelson	Arpenteur	2,190 00	do

TABLEAU A (2)—Liste des officiers et employés du départem. des affaires des sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
	BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.	$ cts		
F. H. Paget	Commis	900 00	Régina	
H. L. Reynolds	do	900 00	do	
J. W. Jowett	do	900 00	do	
R. G R Eden	do	720 00	do	
J. J Campbell	do	720 00	do	
A. W. L. Gompertz	do	720 00	do	
W. Peart	Messager	240 00	do	
J. Coventry	Gardien	360 00	do	
P. Hourie	Interprète	900 00	do	
H. Pratt	do	480 00	do	
	BUREAU DU SURINTENDANT, WINNIPEG.			
E. McColl	Inspecteur des agences des sauvages, surintendance du Manitoba	2,200 00	Winnipeg	
L. J. A. Leveque	Commis	1,100 00	do	
A. B. McIntosh	do	1,100 00	do	
E. Jean	do	520 00	do	
J. Hourigan	Garde-forestier, traité n° 3	700 00	Portage-du-Rat	
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.			
	Traité n° 1.			
F. Ogletree	Agent	800 00	Portage-la-Prairie	
A. M. Muckle	do	900 00	Saint-Pierre	
	Traité n° 2,			
H. Martineau	Agent	1,000 00	Manitoba-House	

	Traité n° 3.			
R. J. N. Pither	Agent	1,000 00	Fort-Francis	
G. McPherson	do	1,000 00	do	
J. McIntyre	do	900 00	Prince Arthur's Landing	Enseigne aussi l'agriculture.
N. Chastellaine	Interprète	250 00	Fort Francis	
	Traité n° 5.			
A. McKay	Agent	1,000 00	Grands Rapides	
J. Reader	do	800 00	Le Pas	
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
	Traité n° 4.			
A. McDonald	Agent	1,200 00	Lacs-Croches	
J. B. Lash	do	1,200 00	Réserve de Muscowpetung	
Hilton Keith	Agent intérimaire	900 00	Buttes-du-Tondre	
P. J. Williams	do	730 00	Buttes-à-la-Lime	
W. S. Grant	do	720 00	Réserve de l'Assiniboine.	
J. A. Markle	do	900 00	Birtle	
S Swinford	Commis	720 00	Lacs-Croches	
S Geddes	Interprète	480 00	do	
H. R. Halpin	Commis	720 00	Rés. de Muscowpetung	
J. Jenkinson	Conducteur d'attelage	360 00	do	
A. J. McNeill	Commis	600 00	Buttes-du-Tondre	
W. Daniels	Interprète	240 00	Buttes-à-la-Lime	
W. Graham	Commis	600 00	Birtle	
J. Nicol	Instruct. d'agriculture, réserves nos 71, 72, 73, 74	480 00	Lacs-Croches	
S. Hockley	do réserve n° 79	480 00	Qu'Appelle	
D. McIntosh	do do 80	420 00	do	
T. J. Fleetham	do réserves nos 86, 87, 88	600 00	Buttes-du-Tondre	
J. H. Gooderham	do réserves nos 85, 89 90	600 00	do	
R. McKinnon	do réserve n° 75	720 00	Indian-Head	
C. Lawford	do réserves nos 68, 69, 70	600 00	Montagne-de-l'Orignal	
Rév. Father Hugonard	Principal, école industrielle	1,200 00	Qu'Appelle	

TABLEAU A (2)—Liste des officiers et employés du départem. des affaires des sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886 —*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
	Traité n° 6.	$ cts.		
Rév. J. W. MacKay	Agent	1,200 00	Battleford	
J. M. Rae	do	1,200 00	Prince-Albert (a servi jusqu'au 30 avril 1886)	
W. Anderson	do	1,200 00	Edmonton	
S. B. Lucas	do	1,200 00	Buttes-de-la-Paix	
Rév. T. Clarke	Principal, école industrielle	1,200 00	Battleford	
J. A. Mitchell	Agent intérimaire	900 00	Victoria	
G. G. Mann	do	720 00	Lac-aux-Grenouilles	
J. Carney	Garde-magasin et commis	720 00	Battleford	
W. Laurie	Aide-commis	720 00	do	
J. Tomkins	Interprète	480 00	do	
C. W. H. Saunders	Commis	720 00	Prince-Albert	
J. V. Kildahl	Garde-magasin	520 00	Edmonton	
S. Whitford	Interprète	600 00	do	
S. Edmundson	Commis	600 00	Victoria	
P. Erasmus	Garde-magasin et interprète	520 00	do	
J. D. Molson	Commis	720 00	Buttes-de-la-Paix	
D. Whitford	Interprète	520 00	do	
C. Symnes	Garde-magasin	520 00	do	
J. Tomkins	Instr. d'agriculture, réserves nos 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101	730 00	Lac-aux-Canards	
G. Chaffee	do réserves nos 102, 103, 104, 105, 106.	730 00	Carlton	
C. M. Daunais	do réserves nos 108, 109, 110, 111	600 00	Battleford	
J. Fitzpatrick	do réserve n° 113	600 00	do	
A. Mannix	do do 114	600 00	do	
G. D. Gopsill	do do 116	600 00	do	
A. Sufferin	do do 115	600 00	do	
G. Applegarth	no do 112	600 00	do	
C. Carson	do réserves nos 126, 127, 128, 129, 130, 131	600 00	Victoria	
W. J. O'Donnell	do réserves nos 132, 133, 134, 135	600 00	Edmonton	

J. W. Shields	do réserve n° 136	540 00	do
J. Lee	do réserves n°s 137, 140	540 00	Buttes-de-la-Paix
J. Norris	do réserve n° 141	540 00	do
J. Aylwin	do réserves n°s 138, 139	540 00	do
	Traité n° 7.		
W. Pocklington	Agent	1,200 00	Réserve des Gens du Sang
M. Begg	do	1,200 00	Traverse des Pieds-Noirs.
W. C. DeBalinhard	Agent intérimaire	720 00	Réserve des Sarcis
F. X. Girard	Surintendant médical	1,200 00	Fort-Macleod
Rév. E. Claude	Principal intérim. de l'école industrielle.	1,200 00	Grande Rivière
A. R. Springett	Commis	900 00	Réserve des Gens du Sang
F. C. Cornish	do	720 00	Traverse des Pieds-Noirs.
G. H. Wheatley	Instructeur d'agriculture, ferme n° 20*a*.	720 00	Réserve de Pied de Corb.
J. M. Scott	do do 20*b*	600 00	do du Vieux Soleil.
W. Parker	do do 21...	720 00	do des Piégânes....
H. M. Cottingham	do do 22...	520 00	do des Gens du Sang

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

ÉTAT des opérations se rattachant à ce fonds, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1886.

—	$ cts.	$ cts.
Balance au crédit de ce fonds le 30 juin 1885		3,260,115 52
Allocations du gouvernement	35,524 74	
Perceptions à compte de ventes de terres, droits sur bois coupés, droits sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et honoraires pendant l'exercice	106,873 53	
Mandats d'entrées créditant ce fonds de diverses sommes	387 60	
Intérêt échu pendant l'exercice sur les fonds entre les mains du gouvernement fédéral	159,268 00	
		302,053 87
		3,562,169 39
Dépenses pendant l'exercice		281,019 58
		3,281,149 81

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B. N° 1.

DT. BANDE DE SAUVAGES DE BATCHEWANA, en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	6,667 36	187 41
Traitement du chef Nubenagooching		100 00	Ventes de terres et de bois de construction	357 83	
J. A. Reid, M.D., appointements		84 44	Loyers, etc		238 85
Rév. Thos. Ouillett, instituteur, appointements		275 00	Intérêt sur capital placé		274 20
			Balance, 30 juin 1886		100 05
Divers paiements.					
Médicaments		56 89			
Renouvellement de permis de pêche		10 00			
Transfert au fonds d'administration du quatrième versement avec intérêt jusqu'au 31 décembre 1882, des sommes avancées en différents temps pour aider à la const. de chemins, ponts, etc.	2,902 04				
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	35 78	14 33			
Distribution des intérêts		259 85			
Balance, 30 juin 1886	4,087 37				
	7,025 19	800 51		7,025 19	800 51
Balance, 30 juin 1886		100 05	Balance, 30 juin 1886	4,087 37	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU *B—Suite.* N° 2.

DT. CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL, en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—					
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
P. H. Spohn, M.D., appointements pour 9 mois.	.....	112 50	Balance, 30 juin 1885	55,820 14	600 86
Noah Assance, chef	.....	50 00	Ventes de terres et de bois de construction	225 56	
Rév. Wm. Elias, secrétaire	.....	25 00	Loyers, etc	.....	36 20
			Transfert de l'intérêt à compte de l'emprunt pour l'achat d'une machine à battre	180 00	
Pensions.			Intérêt sur capital placé	.....	2,737 00
Thos. Sky	.....	20 00			
John Assance	.....	15 00			
Veuve Assance	.....	17 50			
Nancy Shingwakouse	.....	7 50			
Divers paiements.					
Transfert au capital à compte de l'emprunt pour l'achat d'une machine à battre	.....	180 00			
Distribution des intérêts	.....	2,274 41			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	22 56	2 17			
Balance, 30 juin 1886	56,203 14	669 98			
	56,225 70	3,374 06		56,225 70	3,374 06
			Balance, 30 juin 1886	56,203 14	669 98

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 3.

DT. CHIPPEWAS DE NAWASH, on compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
H. Wigle, M.D., médecin		350 00
Peter Elliott, instituteur, 3 mois		75 00
Isabella McIver do 12 do		250 00
David Craddock do 12 do		250 00
Amelia Jones do 5 do		104 18
Wm. B. McGregor, chef		150 00
Wm. Angus do		75 00
Abner Elliott do		50 00
F. Lamorandière, secrétaire et interprète		150 00
William Waukay, conseiller		30 00
Jas. Toman do		30 00
John Akiwenzie do		30 00
Jos. Wahbezee do		30 00
Louis Johnson, messager		20 00
Daniel Elliott, garde-forestier		40 00
Peter Wahbezee, gardien		30 00
John Snake, sacristain		25 00
F. Onahjiwon do		12 48
Pensions.		
John Wahbadick		37 48
Thos. Sky		20 00
Mme John Smith		20 00
Thos. Koseyah, aîné		20 00
Mme Jas. Nawash		20 00
Mme Luke Snake		20 00
Mme B. Onahjiwon		20 00
Mme A. Ashkiwie		20 00
Mme Munodogwewiss		20 00
A reporter		1,899 14

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	315,551 08	2,867 71
Ventes de terres et de bois de construction	9,429 55	
Loyers		26 00
Remboursement d'intérêt à compte d'emprunt pour paiement de dettes	3,991 44	
Intérêt sur capital placé		14,516 12
A reporter	328,972 07	17,409 83

TABLEAU B—*Suite.* N° 3.

DT. CHIPPEWAS DE NAWASH, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		1,899 14	Report	328,972 07	17,409 83
Divers déboursés.					
Fournitures d'école		15 07			
Réparer les chemins		350 00			
Frais de messagerie sur les fournitures d'école		1 05			
Coût des pointes de vaccin		4 50			
Coût de l'égoût pour l'école de la baie de Sidney					
Coût de l'égoût pour la maison de l'agent		17 00			
Renouvellement de permis de pêche		15 00			
Coût du matériel pour la construction d'un hangar		25 00			
Inspection des écoles		127 50			
Octroi pour les indigents		40 40			
Assurance sur l'église et la maison du conseil		9 00			
Coût de la construction des latrines pour les maisons d'école		49 50			
		115 00			
Distribution des intérêts		11,742 06			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	956 36	1 56			
Balance, 30 juin 1886	328 015 71	2,998 05			
	328,972 07	17,409 83		328,972 07	17,409 83
			Balance, 30 juin 1886	328,015 71	2,998 05

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 4.

DT. CHIPPEWAS OF RAMA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
G. H. Corbett, médecin		150 00	Balance, 30 juin 1885	51,557 72	365 63
J. B. Naningishkung, chef		75 00	Ventes de terres et bois de construction	215 45	
Jas. B. Naningishkung, conseiller		4 00	Loyer		13 53
John Kenice do		4 00	Intérêt sur capital placé		2,582 12
Sampson Ingersoll do		4 00			
Joseph Kenice, secrétaire		12 00			
John Wesley, gardien		16 50			
Pensions.					
Wm. Bigwind		12 00			
Jacob Shilling		12 00			
Peter Jacobs		12 00			
Divers déboursés.					
Secours		35 00			
Coût des travaux sur école et maison du conseil	44 54				
Frais d'inhumation		74 50			
Distribution des intérêts		2,039 88			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	21 54	0 81			
Balance, 30 juin 1886	51,707 09	509 58			
	51,773 17	2,961 27		51,773 17	2,961 27
			Balance, 30 juin 1886	51,707 09	509 58

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 5.

DT. CHIPPEWAS DE SARNIA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
F. A. Pollock, instituteur, Kettle Point, 9 mois.	.....	187 50	Balance, 30 juin 1885	184,199 52	2,244 30
Wilson Jacobs, chef do	.....	100 00	Ventes de terres et de bois de construction	8,231 43	
Jas. Manasse do do	.....	30 00	Loyers	.....	48 00
Eliza George, institutrice do	.....	30 00	Amendes	.....	25 00
Jabez Nahmabin, instituteur do	.....	30 00	Remboursement de l'intérêt à compte de l'emprunt pour l'achat de graine de semence	.....	615 24
Silas Wahbemong do do	.....	30 00	Intérêt sur capital placé	.....	8,781 72
Adam Sappah do do	.....	30 00			
John Johnston do do	.....	30 00			
Jas. Plain do do 9 mois.	.....	22 50			
E. Jacobs, économe de chapelle, 9 mois	.....	11 25			
J. Johnston do	.....	15 00			
Adam Shawano do	.....	15 00			
Jeffery Bresette do	.....	15 00			
Solomon Jackson do et messager	.....	33 75			
Wm. Wawanosh, interprète et secrétaire	.....	200 00			
A. Rodgers, instituteur, 3 mois	.....	62 50			
Albert Root, chef, 3 do	.....	7 50			
Pensions.					
Mme Wawanosh	.....	125 00			
Antoine Rodd	.....	24 00			
Mme D. B. Wawanosh	.....	100 00			
Veuve J. Kashagance	.....	24 00			
Thomas Nayahnoquod	.....	24 00			
Veuve Bird	.....	12 00			
Geo. Ashquagonaby	.....	12 00			
Veuve Chippegan	.....	12 00			
Andrew Nageeshig	.....	12 00			
Veuve Pike	.....	12 00			
do Kahbayah	.....	12 00			
do Cotterill	.....	12 00			
do Nawang	.....	12 00	A reporter	192,430 95	11,714 26

do Sappah		12 00			
Omazenah		12 00			
Veuve Lighthouse		12 00			
do Shagutchewaqa		12 00			
do Petahney		12 00			
do Crow, 6 mois		6 00			
do Kahgayah		12 00			
Mahcahdenequa		12 00			
Mme Moses Henry		12 00			
Wm. Wawanosh		150 00			
Divers déboursés.					
Coût de construction de chemin	4,617 49				
Amélioration et drainage au lot 13, concession 9, Orford	150 00				
Secours aux Sauvages indigents		112 00			
Médecins et médicaments		665 22			
Frais de funérailles		133 52			
Frais en rapport avec les poursuites de boisson		51 30			
Assurance		24 00			
Inspection des écoles		45 61			
Provisions aux Sauvages faisant le chemin		62 25			
Fournitures d'école		28 06			
Réparations aux chemins, ponts et clôtures		71 54			
Réparations à la maison du conseil		90 00			
Coût d'une jambe artificielle pour Robert George		60 60			
Pointes de vaccin		4 50			
Bois pour l'école de la Pointe Kettle		14 00			
Clous, etc., pour les écoles		10 05			
Nettoyer la maison du conseil, etc		9 50			
Frais de voyages de John Johnston, pour assister aux assemblées du conseil		3 00			
Huile pour la maison du conseil		3 20			
Bois de service fourni à la veuve Lighthouse		3 76			
Distribution des intérêts		7,178 95			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	822 95	4 38			
Balance, 30 juin 1886	186,840 51	1,643 82			
	192,430 95	11,714 26		192,430 95	11,714 26
			Balance, 30 juin 1886	186,840 51	1,643 82

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 6.

DT. CHIPPEWAS DE SAUGEEN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Pensions.		
W. S. Scott, M.D., médecin		260 00
John Burr, instituteur		300 00
Alex. Madwayosh, instituteur		250 00
H. H. Madwayosh, chef		150 00
John Kadahgegwon do		150 00
John George, conseiller		25 00
David Root do		25 00
John Kewaquom do		25 00
S. Quakageshig do		25 00
John Madwishmind, conseiller		25 00
Ed. J. Madwishmind, sacristain		50 00
Luke Kewaquom, sacristain		30 00
Joshua Nicodemus, messager		15 00
Matthew George do		15 00
Wm. Walker, interprète, 6 mois		50 00
Alex. Madwayosh do 6 do		37 50
Cephas Kah-bege do 3 do		12 50
Pensions.		
Thos. Nawahqua		12 00
John Waubishkaukuming		12 00
Chas. Mazhukewawedong		12 00
F. Wahbezee		12 00
John Ataugay		12 00
Wm. Nagum		12 00
Jane Wegwoss		25 00
Eliza Madwishmind		12 00
Veuve Shingoonce		12 00
Veuve Maishequongai		12 00
Charlotte Sanigwobs		12 00
Veuve Mukadamowa		12 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	253,511 62	2,386 90
Ventes de terre et de bois de construction	7,679 41	
Loyers		26 00
Remboursement de l'intérêt à compte d'emprunt pour payer les dettes	2,107 96	
Intérêt, capital placé		11,928 76

Nancy Nageeshig		2 00			
Mary S. Manidowaub		6 00			
Robinson S. Manidowaub		6 00			
Eliza George		12 00			
Mme John Martin		16 00			
Divers déboursés.					
Pointes de vaccin		18 00			
Dépenses se rattachant à la cession des îles de la baie Georgienne		4 70			
Fournitures d'école		11 55			
Réparations à l'église		130 00			
Frais d'inhumation		20 48			
Inspection des écoles		44 60			
Coût d'inspection des fonds de pêche		4 75			
Distribution des intérêts		9,885 14			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	781 34	1 56			
Balance, 30 juin 1886	262,517 65	2,566 88			
	263,298 99	14,341 66		263,298 99	14,341 66
			Balance, 30 juin 1886	262,517 65	2,566 88

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 7.

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE AUX SERPENTS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	24,331 74	277 94
			Ventes de terres et bois de construction	110 57	
Chas. Bigcanoe, chef		80 00	Loyers		107 58
John Johnson, gardien		25 00	Intérêt sur capital placé		1,220 60
Divers déboursés.					
Inspection des écoles		39 10			
Vaccination des sauvages		25 00			
Pointes de vaccin		14 45			
Médicaments et médecins		193 00			
Abonnement au journal *Indian*		4 00			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	11 06	6 45			
Distribution des intérêts		989 79			
Balance, 30 juin 1886	24,431 25	229 33			
	24,442 41	1,606 12		24,442 31	1,606 12
			Balance, 30 juin 1886	24,431 25	229 33

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
INCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 8.

Dt. CHIPPEWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
D. Sinclair, médecin		200 00
Joseph Fisher, instituteur		200 00
John Henry do		200 00
Mary Jane Scott do		250 00
John Henry, chef		12 00
Ed. French do		12 00
Nelson Beaver, conseiller		12 00
Joseph Fisher do		12 00
Joseph Fox do		12 00
John French do		12 00
Joseph Fisher, secrétaire		20 00
Abel Waucaush, interprète		12 00
Ephriam Turner, messager		31 25
Noah Fox do 3 mois		6 25
Wm. French, jun. do 9 do		18 75
Wm. Whiteloon do 9 do		18 75
Pensions.		
Tom, chef		20 00
George Knotman		20 00
Jacob Shemogan		20 00
Divers déboursés.		
Soins du médecin à John Simons		3 00
Inspection des écoles		54 50
Distribution des intérêts		3,401 48
Vaccin		9 00
Répar. à la maison d'école de Back Settlement		60 00
Fournitures d'école		46 50
A reporter		4,663 48

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, le 30 juin 1885	69,083 48	728 93
Loyers et amendes		3,762 88
Transfert au capital du coût du pont de Hog Creek		400 00
Remboursement de l'intérêt des deniers provenant des abonnements au journal *Indian*		12 00
Intérêt sur le capital placé		3,532 88
A reporter	69,083 48	8,446 69

TABLEAU B—*Suite.*

DT. CHIPPEWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		4,663 48	Report	69,083 48	8,446 69
Les paiements suivants :—					
Divers déboursés—Fin.					
Frais d'inhumation		108 81			
Bois de service pour ponceaux		7 32			
Dépenses d'une députation à Strathroy		3 00			
Dépenses d'une délégation à Ottawa		163 00			
Secours		65 00			
Réparer la clôture d'une fosse		6 50			
Instruction aux enfants		17 00			
Service du connétable John McKay *re* empiètement sur réserve		2 50			
Allocation aux syndics d'école		12 00			
Bois pour les écoles		25 43			
Paiement à Samuel Clark à compte de construction d'une maison pour Wm. King		25 50			
Dépenses de Jno. Henry à Londres en rapport avec l'exécution d'un titre		2 50			
Pension et allocation à Jacob Shemogan		20 00			
Abonnements au journal *Indian*		12 00			
Transfert de l'intérêt du coût de construction d'un pont sur Hog Creek	400 00				
Distribution des intérêts		1,787 42			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		225 77			
Balance, 30 juin 1886	68,683 48	1,299 46			
	69,083 48	8,446 69		69,083 48	8,446 69
			Balance, 30 juin 1886	68,883 48	1,299 46

DÉPARTEMENT DER AFFAIRES DES SAUVAGERS,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* Nº 9.

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
James Potquahong, chef, 9 mois		22 50
James Saugee, conseiller, 9 do		15 00
J. S. Kiyoshk do 9 do		15 00
John Mokewenah do 12 do		20 00
Henry Knaggs do 9 do		15 00
James Elgin, secrétaire, 12 do		50 00
John Peters, messager, 12 do		48 00
Wm. Stout, instituteur, 5 do		83 33
James Noddie do 4 do		66 67
Jos. Osahgee, conseiller, 3 do		5 00
Michael Aultman do 3 do		5 00
Johnston Piudannon, 3 do		5 00
James Saugee, chef, 3 do		7 50
Pensions.		
Veuve Pengeesmoqua		8 00
do Kewakadoqua		8 00
do Aizhoe		8 00
do Munedoqua		4 00
do Kewadenoqua		8 00
do Keweteh		2 00
do Kenewabmequa		8 00
Vieil Ecossais		30 00
Veuve Shawanoo		8 00
do Shinquamoqua		8 00
do A. Johnston		8 00
do Quasijiwonoqua		8 00
do Kiyoshk		8 00
do Wauseonoquodt		8 00
do Petwegeshig		8 00
Nancy Buckwheat		2 00
A reporter		492 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1885	69,224 03	932 48
Ventes de terres et de bois de construction	141 18	
Loyers		766 66
Intérêt sur capital placé		3,256 68
A reporter	69,365 21	4,955 82

TABLEAU B—*Suite.*

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		492 00	Report	69,365 21	4,955 82
Pensions—Fin.					
Veuve Tomcah		4 00			
do Meshakadoqua		2 00			
do Nanoqua		2 00			
do Mahcahdenoqua		2 00			
Divers déboursés.					
Réparations à la maison de Vieil Ecossais		6 75			
Pointes de vaccin		8 75			
Dépenses des délégués au grand conseil		15 00			
Vaccination des sauvages		167 00			
Abonnement au journal "Indian"		3 00			
Creuser une fosse		14 00			
Frais d'inhumation		76 30			
Réparations de ponts		2 50			
Services de cantonniers		27 00			
Secours d'indigents		48 25			
Bois pour les écoles		5 60			
Inspection des écoles		32 09			
Fournitures d'écoles, etc.		15 50			
Distribution des intérêts		2,945 15			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	14 12	46 00			
Balance le 30 juin 1886	69,351 09	1,040 43			
	69,365 21	4,955 82		69,365 21	4,955 82
			Balance le 30 juin 1886	69,351 09	1,040 43

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 10.

DT. BANDE DE FORT-WILLIAM, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	13,006 30	131 29
Frais du médecin		20 00	Ventes de terres et bois de construction	1,017 01	
Secours aux Sauvages indigents		2 00	Loyers perçus		9 00
Services de cantonnier		8 00	Intérêt sur capital placé		525 48
Bois, etc., pour l'école		18 05	Balance, 30 juin 1885		86 98
Coût des bœufs et des instruments aratoires		209 30			
Coût pour construire des ponts et faire des fossés	239 19				
Distribution des intérêts		495 40			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	101 70				
Balance, 30 juin 1886	13,682 42				
	14,023 31	752 75		14,023 31	752 75
Balance, 30 juin 1886		86 98	Balance, 30 juin 1886	13,682 42	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 11.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES FRANÇAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1886	.....	3 61	Balance, 30 juin 1885	887 86	
Médicaments	.....	26 66	Intérêt sur capital placé	.....	35 36
Balance, 30 juin 1886	887 86	5 09			
	887 86	35 36		887 86	35 36
			Balance, 30 juin 1886	887 86	5 09

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 12.

Dr. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU JARDIN, en compte avec le département des affaires des Sauvages Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	apital.	Intérêt.
Les paiements suivants,—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	31,133 06	414 35
J. A. Reid, M.D., médecin		96 76	Vente de terres et de bois de construction	726 55	
Chef Augustin		100 00	Loyers et amendes		263 55
do Pequetchenene		60 00	Intérêt sur capital placé		1,261 88
Rev. J. H. Gallagher, instituteur		200 00			
Divers déboursés.					
Remboursement à H. Walker du montant payé pour emplacement de mine	393 91				
Réparations à la maison d'école		15 00			
Assurance		10 00			
Médicaments		67 13			
Bois pour les écoles		10 50			
Distribution des intérêts		1,015 63			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	34 12	15 81			
Balance, 30 juin 1886	31,431 58	348 95			
	31,859 61	1,939 78		31,859 71	1,939 78
			Balance, 30 juin 1886	31,431 58	348 95

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 13.

DT SAUVAGES DE HENVEY'S-INLET, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants,—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	6,008 87	62 05
Henry Schutt, instituteur, 3 mois	.....	25 00	Ventes de terres et de bois de construction	1,355 81	
Isaac Wickemanchie, chef	.....	14 80	Loyers perçus	.....	38 00
Jas. Ahsahwasagai do	.....	8 36	Intérêts sur capital placé	.....	242 84
John Esquimaux, instituteur, 3 mois	.....	50 00			
Divers déboursés.					
Fournitures d'école	.....	5 95			
Coût de la résidence de l'instituteur	15 00				
Distribution des intérêts	.....	180 35			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	135 58	2 28			
Balance, 30 juin 1886	7,214 10	56 15			
	7,364 68	342 89		7,364 68	342 89
			Balance, 30 juin 1886	7,214 10	56 15

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 14.

DT. SAUVAGES DU LAC NIPISSINGUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
Jacob Cochai, chef, 6 mois		25 00	Balance, 30 juin 1885	19,220 13	200 61
Semo Commanda do 6 mois		10 00	Perçu sur bois de construction	3,228 18	
			Remboursement d'honoraires de constables		26 15
Divers déboursés.			Remb. de la somme avancée à Angus Anderson		10 00
			Loyers perçus		108 00
Secours aux Sauvages indigents		2 69	Intérêt sur le capital placé		776 84
Prêté à Cado Wahmenonne p. l'achat d'un fusil		12 00			
Fournitures, etc., pour l'école		72 15			
Bois pour l'école		8 25			
Pour hâler le bois coupé sans permis		15 60			
Abonnements au journal *Indian*		21 00			
Coût de la construction d'une école	225 00				
Distribution des intérêts		723 75			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	322 81	6 48			
Balance, 30 juin 1886	21,900 50	224 68			
	22,448 31	1,121 60		22,448 31	1,121 60
			Balance, 30 juin 1886	21,900 50	224 68

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 15.

DT. SAUVAGES DE L'ILE MANITOULINE (partie non concédée), en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	.....	61 24	Balance, 30 juin 1885	1,060 66	
Les paiements suivants			Perçu sur bois de construction	44 90	
Coût des médicaments	.....	190 74	Amendes perçues	.....	21 00
Fret sur médicaments	.....	9 10	Intérêt sur le capital placé	.....	39 96
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	4 49	1 26	Balance 30 juin 1886	.....	201 38
Balance, 30 juin 1886	1,101 07				
	1,105 56	262 34		1,105 56	262 34
Balance, 30 juin 1886	.....	201 38	Balance, 30 juin 1886	1,101 07	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 16.

Dr SAUVAGES MAGANETTEWAN en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1886	510 32	49 85	Balance, 30 juin 1885	510 32	28 33
			Intérêt sur capital placé		21 52
	510 32	49 85		510 32	49 85
			Balance, 30 juin 1886	510 32	49 85

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 17.

DT MISSISSAUGUAS D'ALNWICK en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Mitchell Chubb, chef	.....	24 00
Allen Salt, conseiller	.....	9 00
Joshua Blaker do	.....	12 00
E. Comigo do	.....	12 00
Peter Crow do	.....	9 00
Geo. Blaker, secrétaire	.....	24 00
Mary A. Crow, organiste	.....	20 00
Wm. Lukes, sacristain	.....	45 00
Francis Beaver, conseiller	.....	3 00
Thos. Marsden do	.....	3 00
J. Tobico, sacristain	.....	15 00
L. E. Day, M.D., médecin (jusqu'au 18 novembre)	.....	126 65
A. Edmigon, M.D, do 3 mois	.....	50 00
Pensions.		
Veuve Andrews	.....	12 00
Veuve James	.....	12 00
Harriet Jacobs	.....	9 00
Divers déboursés		
Moitié du coût des réparations à la maison de la mission	.....	37 49
Creusement de fosses	.....	22 00
Distribution des intérêts	.....	4,710 77

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	72,198 71	908 40
Vente de terres et de bois de construction	618 25	
Loyers et amendes perçus	.....	1,584 74
Remboursement du montant des intérêts à compte de l'emprunt du capital pour payer les dettes	1,036 08	
Intérêt sur le capital placé	.....	3,842 68

Transfert au fonds d'administration du troisième paiement à compte du remboursement de l'emprunt pour payer les dettes	2,701 65				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	61 83	95 08			
Balance, 30 juin 1886	71,089 56	1,084 83			
	73,853 04	6,335 82		73,853 04	6,335 82
			Balance 30 juin 1886	71,089 56	1,084 83

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin, 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 18.

Dr. MISSISSAUGUAS DE CREDIT en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
P. E. Jones, M.D., médecin		250 00
P. E. Jones, chef		200 00
C. Herchmer do		100 00
Jos. Laform, sacristain		18 75
Jas. A. Wood, messager		25 00
Jas. Tobico, gardien		25 00
Wm. Stirling do		6 25
Chas. Tobico do		6 25
Wm. Elliott, sacristain		6 25
Alex. Scott, instituteur		350 00
Pensions.		
David Sawyer		100 00
Veuve Herchmer		25 00
do Chechock		25 00
do Young		25 00
do Wilson		25 00
do Secord		25 00
Divers déboursés.		
Services de garde-forestier		9 00
Dépenses de D. Lafleur à l'hôpital		5 25
Pour réparer les chemins		22 00
Instruments, etc., pour la fanfare		70 00
Plantation d'arbres		5 50
Matériaux pour réparations à la maison d'école		3 23
Avance à H. Tobico		10 00
Entretien de D. Laform à l'hôpital de Toronto		26 40

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance 30 juin 1886	186,906 06	2,668 49
Vente de terres	272 88	
Remboursement du montant avancé pour les funérailles de Samuel Hill		5 00
Intérêt sur capital placé		9,135 00

Fournitures d'école		31 08			
Inspection des écoles		6 00			
Réparation aux chemins et ponts		5 00			
Gardien du lot "Mike."		22 50			
Cercueils et frais d'inhumation		137 57			
Fournitures d'église, etc		13 43			
Réparation à la mission		12 20			
Bois de service		29 24			
Médicaments et soins médicaux		6 00			
Papeterie, etc		11 40			
Montant payé à Wm. Mike pour amélioration sur le lot n° ½ 6, con. 1, township d'Oneida	350 00				
Divers paiements		66 07			
Distribution des intérêts		8,378 70			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	27 29				
Balance, 30 juin 1886	186,801 65	1,725 42		187,178 94	11,808 49
	187,178 94	11,808 49	Balance, 30 juin 1886	186,801 65	1,725 42

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRS DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 19.

DT. MISSISSAUGUAS DU LAC AU RIZ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
M. G. Paudaush, chef		25 00
Jos. Lukes, messager		30 00
Robert Soper, conseiller		4 00
Jeremiah Crow do		4 00
Daniel Cow do		4 00
L. E. Day, M.D., médecin (jusqu'au 18 nov.)		95 00
J. M. Shaw, M.D. do		55 00
Pensions.		
Susan Culbertson		10 00
Catherine Muskrat		10 00
Sarah Anderson		10 00
Betsy Simon		7 50
Divers déboursés.		
Pointes de vaccin		2 13
Réparations à la maison d'école		41 33
Quote-part du coût de l'arpentage des îles du lac Pierreux, etc.	62 59	
Distribution des intérêts		731 14
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	8 38	1 50
Balance, 30 juin 1886	21,336 19	197 63
	21,407 16	1,228 23

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	21,323 40	160 39
Ventes de terres	33 76	
Amendes perçues		25 00
Intérêt sur le capital placé		1,042 84
	21,407 16	1,228 23
Balance, 30 juin 1886	21,336 19	197 63

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* Nº 21.

DT. MISSISSAGUAS DU LAC A LA VASE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	35,615 76	406 10
			Ventes de terres	141 20	
			Intérêt sur capital placé		1,771 00
Joseph Whetung, chef		25 00			
John Taylor, messager		20 00			
Divers déboursés.					
Octroi pour soins aux malades, etc.		40 00			
Vaccination		10 00			
Livres d'école		11 60			
Soins médicaux, Mme Johnston		8 00			
Frais funéraires do		2 00			
Quote-part du coût de l'arpentage des îles du lac Pierreux, etc.	107 49				
Distribution des intérêts		1,630 44			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	14 12				
Balance, 30 juin 1886	35,635 35	430 06			
	35,756 96	2,177 10		35,756 96	2,177 10
			Balance, 30 juin 1886	35,635 35	430 06

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 21.

DT. MISSISSAUGUAS DE SCUGOG en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
John Johnston, chef		50 00	Balance, 30 juin 1885	10,921 09	403 74
Grains de semence		297 50	Ventes de terres	38 54	
Avoine et foin		149 98	Remboursement de l'intérêt sur l'argent dû aux marchands		102 36
Vaccinations		24 00	Loyers		751 93
Réparations aux étables		3 65	Intérêt sur capital placé		531 36
Abbs et Patterson, à compte		59 32	Balance, 30 juin 1886		132 98
Brown et Currie do		43 04			
Dépenses se rattachant à l'achat de chevaux, etc	73 64				
Annonces		2 50			
Quote-part du coût de l'arpentage des îles du lac Pierreux, etc	29 92				
Distribution des intérêts		1,247 26			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	3 85	45 12			
Balance, 30 juin 1886	10,852 22				
	10,959 63	1,922 37		10,959 63	1,922 37
Balance, 30 juin 1886		132 98	Balance, 30 juin 1886	10,852 22	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 22.

DT MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
Sampson Green, chef		38 00
A. Culbertson do		24 00
Wm. Green do 9 mois		18 00
C. Maracle do 9 do		18 00
J. Johnston do 12 do		24 00
Geo. Maracle, gardien		18 00
Isaac Powles, chef, 3 mois		6 00
Salomon Loft do 3 do		6 00
A. McLaren, M D., médecin		100 00
J. Newton, M.D. do		100 00
Geo. Gunyon, constable (dep. le 12 mars 1885)		310 48
Susan Loveless, institutrice, 9 mois		112 50
Annie Hicks do 9 do		112 50
Maggie Clans do 3 do		62 50
Martha Waterbury do 6 do		125 00
Jeannie Kerr do 3 do		37 50
Bertha Emmons do 3 do		37 50
Rév. E. H. M. Baker, missionnaire, 6 mois		200 00
Rév. G. A. Anderson do 6 do		200 00
Joseph John, secrétaire, 3 mois		2 00
Peter Hill, sacristain		30 00
Nelson Maracle, sacristain		18 00
Pensions.		
Mme Denis Sero		24 00
Abram Maracle		24 00
Peggy Brant		24 00
Milo Maracle		24 00
A reporter		

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, le 30 juin 1885	121,368 40	4,049 04
Ventes de terres	4,604 37	559 75
Loyers perçus		5,858 64
Remboursement sur loyers, à compte du montant avancé pour faire des améliorations aux clôtures.	4,817 01	
Amendes pour ventes de liqueurs		50 00
Remboursement du montant des chèques tirés en 1883-84 et encore en circulation		8 00
Intérêt sur capital placé		6,186 56
A reporter	130,789 78	16,711 99

TABLEAU B—*Suite.*

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report			Report	130,789 78	16,711 99
Les paiements suivants :—					
Pensions—Fin.					
Adam Brant		24 00			
John D. Green		24 00			
Henry Maracle, aîné		24 00			
Divers déboursés.					
Coût des améliorations sur le lot 22, ½ E., concession A, Tyendinaga		48 60			
Services pour affermage de terres		42 00			
Usage de la salle pour affermage de terres		24 00			
Vêtement pour le constable		20 00			
Coût de déplacement et réparations à la grange sur le lot 22, concession A, Tyendinaga		225 00			
Gratification et dépenses pour services d'homme de loi au Rév. E. H. M. Baker		275 00			
Pointes de vaccin		10 45			
Réparations à la maison du conseil		17 50			
Montant avancé pour l'achat d'un bateau-passeur à vapeur pour Wm. Powles	1,630 00				
Distribution des loyers		3,344 43			
Améliorations des clôtures, etc	10,469 00	675 00			
Dépenses, poursuites pour la vente des liqueurs		65 19			
Combustible pour écoles et allumer les feux		15 00			
Frais d'inhumation		5 00			
Frais de délégations à Ottawa		32 00			
Octroi pour secours		10 00			
Assurance de la maison d'école		4 50			
Nettoyer l'église		4 00			

Vitres, etc., pour l'église		2 00			
Impressions		1 00			
Distribution des intérêts		4,034 05			
Remboursement au capital sur loyers à compte des avances faites pour amélioration de clôtures		4,817 01			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	460 44	375 54			
Balance 30 juin 1886	118,230 34	896 74			
	130,789 78	16,711 99		130,789 78	16,711 99
			Balance, 30 juin 1886	118,230 34	996 74

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 23.

DT MORAVES DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	157,082 03	1,046 14
John Lewis, chef		60 00	Ventes de terres	1,742 74	
Joshua Jacobs, conseiller		20 00	Remboursem des intérêts sur le compte de Mason	35 43	
Isaac Hill do		20 00	Intérêt sur capital placé		6,787 12
Jas. Pheasant do		20 00			
Jonas Noah, secrétaire		50 00			
Samuel Lacelle, fossoyeur		12 00			
Daniel Edwards, instituteur		350 00			
Divers déboursés.					
Plans et devis pour un pont sur le Creek Noah		9 00			
Pointes de vaccin		4 25			
Pour impression d'affiches		1 75			
Bois pour clôturer les terrains de l'école		79 04			
Abonnements au journal *Indian*		19 00			
Réparations de ponts et ponceaux		22 08			
Inspection des écoles		30 50			
Cercueils		72 00			
Coût du pont sur le Creek Noah	200 00				
Compensation à F. Halloran pour dommages faits aux améliorat. sur le lot B, township de Zone.	10 00				
Montant payé à diverses personnes pour améliorations faites sur le lot B, township de Zone	320 07				
Distribution des intérêts		5,528 61			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	174 27				
Balance, 30 juin 1886	158,155 86	1,535 03			
	158,860 20	7,833 26		158,860 20	7,833 26
			Balance, 30 juin 1886	158,155 86	1,535 03

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 24.

DT. MUNSEES DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Distribution des intérêts	.....	107 88	Balance le 30 juin 1885	2,670 24	26 97
Balance le 30 juin 1886	2,670 24	26 97	Intérêt sur capital placé	.....	107 88
	2,670 24	134 85		2,670 24	134 85
			Balance le 30 juin 1886	2,670 24	26 97

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 25.

DT. OJIBBEWAS ET OTTAWAS DE L'ILE MANITOULINE en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Charles D. L. Sims, instituteur	.....	75 00
C. Amadjewegigig do	.....	50 00
Frederick W. Sims do	.....	225 00
James Odjick do	.....	100 00
Divers déboursés.		
Dépenses pour transporter les Sauvages à l'hôpital à Toronto	.....	26 10
Dépenses se rattachant à la saisie de bois de construction à l'île Cockburn	.....	136 50
Prêt à George Obbetossaway pour achat d'un cheval	.....	40 00
Achat de graines	.....	250 00
Abonnement au journal "Indian"	.....	14 00
Frais de poursuite pour vente de liqueurs	.....	58 05
Livres d'école, etc	.....	11 45
Pointes de vaccin	.....	8 50
Secours aux indigents	.....	8 00
Frais de vaccination	.....	12 75
Médicaments	.....	190 74
Fret sur médicaments	.....	9 10
Inspection de terrains, etc	.....	34 00
Tansfert au fonds d'administration du 4e paiement du montant prêté en différents temps ouvrir les chemins, compléter les arpentages, etc	9,652 21	
Distribution des intérêts	.....	3,500 79

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1885	98,266 30	246 48
Ventes de terres et de bois de construction	11,769 51	
Loyers, amendes, etc	.....	917 75
Remboursement par Leitilt et Ransom des frais de saisie de bois de construction	.....	468 00
Remboursement du montant avancé à James Waindubence	.....	10 00
Remboursement par George Obbetossaway à compte d'emprunt	.....	14 22
Intérêt sur capital placé	.....	3,938 92

Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1,177 91	58 25			
Balance, 30 juin 1886	99,165 69	787 14			
	109,995 81	5,595 37		109,995 81	5,595 37
			Balance, 30 juin 1886	99,165 69	787 14

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 26.

DT. OJIBBEWAS DU LAC HURON, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	48,000 00	1,813 89
Annuités payées en vertu du traité Robinson		12,096 00	Octroi législatif		9,260 78
Avances aux Sauvages de la rivière du Jardin pour l'achat de graines		110 27	Remboursement des annuités à compte des avances p. l'achat d graines, etc, au printemps de 1885		138 00
Avances aux Sauvages de Batchewana		38 45	Intérêt sur capital placé		2,472 56
Octrois pour les indigents		40 00			
Frais de voyages durant le paiem. des annuités		115 78			
Balance, 30 juin 1886	48,000 00	1,284 73			
	48 000 00	13,685 23		48,000 00	13,685 23
			Balance, 30 juin 1886	48,000 00	1,284 73

L VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 27.

DT. OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	40,000 00	3,220 94
			Octroi législatif		6,327 22
Annuités aux Sauv. en vertu du traité Robinson		8,616 00	Intérêt sur capital placé		2,128 84
Frais du paiement des annuités		570 22			
Balance, 30 juin 1886	40,000 00	2,490 78			
	40,000 00	11,677 00		40,000 00	11,677 00
			Balance, 30 juin 1886	40,000 00	2,490 78

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* Nº 28.

Dt. Ojibbewas de la rivière Mississagua, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants—	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Partie du coût des médicaments	.....	26 65	Balance, 30 juin 1885	4,244 67	19 03
Secours au chef Bouckeosh	.....	4 00	Ventes de terres	30 00	
Coût de la vaccination	.....	17 50	Loyers	.....	15 50
Distribution des intérêts	.....	157 64	Intérêt sur capital placé	.....	170 56
Commissions sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	3 00	0 93	Balance, 30 juin 1886	.....	1 63
Balance, 30 juin 1886	4,271 67				
	4,274 67	206 72		4,274 67	206 72
Balance, 30 juin 1886	.....	1 63	Balance, 30 juin 1886	4,271 67	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin, 1886.

Robert Sinclair,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 29.

DT. ONEIDAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	611 10	107 67
			Loyer perçu		70 00
Frais de délégation au Grand Conseil		21 00	Intérêt sur capital placé		28 72
Loyer aux héritiers de feu Elias Sickles		64 64	Balance, 30 juin 1886		55 45
Inspection des écoles		20 25			
Construction d'égoûts		118 50			
Réparations aux ponts et ponceaux		28 25			
Cercueil pour feu John Sickles		5 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		4 20			
Balance, 30 juin 1886	611 10				
	611 10	261 84		611 10	261 84
Balance, 30 juin 1886		55 45	Balance, 30 juin 1886	611 10	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 30.

DT. SAUVAGES DE L'ILE PARRY, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	41,876 04	190 67
			Perceptions sur bois de construction	263 77	
Peter Megiss, chef		50 00	Intérêt sur capital placé		1,682 64
Pabbamawatong, chef		20 00			
Solomon James do		20 00			
Amelia Chechock, institutrice, 9 mois		75 00			
Eliza Jones do 3 do		50 00			
Ellen Canning do 6 do		100 00			
Bella Johnston do 3 do		50 00			
Edward Farrar, instituteur 3 do		25 00			
Divers déboursés.					
Octroi à Pabbamawatong pour support de son petit-fils		16 00			
Meubles peur la maison de l'instituteur		19 70			
Loyer de la maison de l'instituteur		5 00			
Coût des latrines pour l'école Skene		25 00			
Fournitures d'école		34 46			
Blanchissoirs		0 90			
Services de messagers		10 00			
Distribution des intérêts		1,064 12			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	134 24				
Balance, 30 juin 1886	42,005 57	308 13			
	42,139 81	1,873 31		42,139 81	1,873 31
			Balance, 30 juin 1886	42,005 57	308 13

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* Nº 31.

Dt. POTTAWATTAMIES DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts		$ cts	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	6,165 17	110 41
Ashkebee, chef		10 00	Perçu sur bois de construction	47 06	
John Jackson		5 00	Loyers		233 34
Wm. Peters, secrétaire		4 00	Intérêt sur capital placé		251 00
Pensions.					
Patgoshing		4 00			
Saugutchewaqua		4 00			
Divers déboursés.					
Pour l'achèvement de la nouvelle église		70 00			
Faire des cercueils		16 00			
Creuser des fosses		3 50			
Bois de service pour cercueils		5 00			
Services de cantonnier		4 00			
Abonnement à un journal *Indian*		2 00			
Distribution des intérêts		259 91			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	4 71	14 00			
Balance, 30 juin 1886	6,207 52	193 34			
	6,212 23	594 75		6,212 23	594 75
			Balance, 30 juin 1886	6,207 52	193 34

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 32

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU SERPENT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Fournitures d'école		8 50	Balance, 30 juin 1885	2,261 33	32 26
Coût des poursuites pour vente de liqueurs		30 32	Loyers perçus		40 00
Matériaux pour réparations à la maison d'école		6 40	Intérêt sur capital placé		91 76
Frais de vaccination		14 50			
Coût des médicaments		26 66			
Distribution des intérêts		55 05			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		2 40			
Balance, 30 juin 1885	2,261 33	20 19			
	2,261 33	164 02		2,261 33	164 02
			Balance, 30 juin 1886	2,261 33	20 19

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 33.

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.			
Appointements.			Balance, le 30 juin 1885	838,073 22	8,717 32
			Ventes de terres et de bois de construction	2,689 54	
			Loyers		150 00
R. H. Dee, médecin		1,780 00	Remise à compte d'un montant avancé à certains Sauvages pour les mettre en état de retourner aux Etats-Unis		11 75
R. J. McKinnon, médecin		500 00	Transfert d'une partie de l'emprunt fait pour payer des dettes	10,000 00	
A. G. Smith, interprète		400 00	Intérêt sur capital placé		46,376 32
David Hill, gardien		50 00			
Josiah Hill, secrétaire		100 00			
Wm. Wage, garde-forestier		130 00			
Moses Turkey do		130 00			
John Miller, instituteur		300 00			
L J. Mothersill, médecin-adjoint		50 00			
Peter H. Martin do		200 00			
Alex. Thompson do		300 00			
Pensions.					
Abram Isaac		50 00			
John Gibson, jeune		50 00			
Peter Leaf		25 00			
Samson Green		25 00			
Simon Harris		25 00			
Jacob Simons		25 00			
Mary Hill		25 00			
Lawrence Thomas		25 00			
Wm. Jack		25 00			
Elizabeth Brant		25 00			
Peter John		25 00			
Solomon Nash		25 00			
Mme J. Longfish		12 00			
Cath. Sky		13 00			
Cath. Buck		25 00			
A reporter		4,340 00	A reporter	850,762 76	55,255 39

TABLEAU B—*Suite.*

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt	——	Capital.	Intérêt.
Report		4,340 00	Report	850,762 76	55,255 39
Les paiements suivants:—					
Pensions—Fin.					
John Hill, aîné		25 00			
Betsey Dixon		12 00			
Jacob Green		25 00			
Peter Young		25 00			
Thos. Roundsky		25 00			
Mme Jas. Claus		25 00			
Mme Peter Nash		25 00			
Veuve Aughawaga		25 00			
Veuve Mary Johnson		25 00			
Wm. Curley		25 00			
Nancy Gibson		25 00			
Ellen Powles		25 00			
Elizabeth Turner		6 25			
Divers déboursés.					
Transport de provisions à la maison de détention		6 00			
Allocation de pension au chef		800 00			
Octroi aux écoles		1,500 00			
Approvisionnements aux malades et indigents		352 86			
Payé à Peter Newhouses pour signific. d'avis		12 50			
Papeterie, frais de port, etc		38 77			
Payé pour pension d'Isaac Lewis à l'hôpital de la cité d'Hamilton		112 50			
Payé Hannah Silversmith pour la moitié d'un acre de terre pour fosse à gravier		6 00			
Payé Hannah Silversmith pour la moitié d'un acre de terre pour Squire Davis		6 00			
Frais de surveillance d'un emplacement pour la résidence des médecins à Oshweken		10 32			
Prix d'agriculture et de labour		270 00			

Coût des rép. au pont sur le creek en face du lot 25	.....	85 00
Dépenses en rapport avec la célébration de la tempérance	.....	50 00
Don accordé pour la fête païenne	.....	10 00
Services spéciaux de Josiah Hill	.....	70 00
Payé à David Plewis pour inspection de moulins à moudre et de scieries	.....	7 50
Coût pour protéger le pont contre la glace	.....	5 00
Soins médicaux à Mme Doxtater	.....	50 00
Coût du terrain pour la résidence du médecin	.....	20 00
Dépenses en rapport avec le déménagement de Mme Latham, de sa prop vendue à J. R. Marti	.....	32 70
Coût du rapport sur le chemin de la Rivière et la rue MacDonald, Cayuga	.....	6 00
Services de A. G. Smith en rapport avec l'audition des comptes	.....	75 00
Payé à Mme E. Martin pour repas fournis aux délégués	.....	2 25
Dép. pour la célébration de l'ann de sa Majesté	.....	116 74
Payé à Mme P. Hill pour serv. comme g.-malade	.....	10 00
Réparations à la maison d'école de Stone Ridge et Red Lane	.....	81 60
Loyers payés pour la famille Russell	.....	25 00
Coût de la résidence du médecin	1,000 00	
Services d'homme de loi et dépenses	.....	75 65
Impression et reliure	.....	15 00
Abonnememt à l'*Indian*	.....	22 50
Fournitures d'école	.....	17 09
Arpentages	.....	20 00
Bois de service pour travaux publics	.....	168 72
Réparations aux clôtures	.....	6 00
Faire un fossé et réparer les routes	.....	48 50
Réparations à la levée du pont de Styer's Creek	.....	90 00
do au pont de Mount Pleasant	.....	50 99
do do Delaware	.....	39 95
Dépenses de funérailles	.....	6 30
Inspecter les écoles	.....	94 00
Diverses personnes pour services sur comités	.....	67 00
Octroi pour venir en aide à l'éducation Jas. Miller	.....	150 00
do do F. Loft	.....	200 00
Div. pers. pour comp. pour pertes sub. par le feu	.....	153 50
Assurance	.....	144 50
Services du bureau des écoles	.....	28 00
Services de constables	.....	59 30
Transfert au capital de la partie de la somme avancée pour le remboursement de l'emprunt à compte de la dette	.....	10,000 00
A reporter	1,000 00	19,854 99

A reporter	850,762 76	55,255 39

TABLEAU B—*Suite.*

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Report	1,000 00	19,851 99
Les paiements suivants :—		
Divers déboursés—Fin.		
Transfert au fonds des écoles de la balance du montant imputé par erreur comme octroi aux écoles	.....	375 00
Transfert au compte indéterminé du montant retenu sur les intérêts disponibles pour la distribution dans l'automne de 1885, et le printemps de 1886, à cause de dettes envers les marchands	.....	1,900 00
Distribution des intérêts	.....	24,074 88
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	268 95	9 00
Balance, 30 juin 1886	849,493 81	9,041 52
	850,762 76	55,255 39

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Report	850,762 76	55,255 39
	850,762 76	55,255 39
Balance, 30 juin 1886	849,493 81	9,041 52

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 35.

Dr. SAUVAGES DE SHAWANAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants:—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1885	7,504 10	15 55
			Ventes de terres et bois de construction	694 53	
			Loyers perçus		8 00
Solomon James, chef		50 00	Intérêts sur capital placé		300 80
Christian John, instituteur		91 67			
Divers déboursés.					
Charrue		17 50			
Prendre soin des bœufs		8 00			
Livres d'école		0 45			
Deux douzaines de houes		9 15			
Distribution des intérêts		115 03			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	69 45	0 48			
Balance, 30 juin 1886	8,129 18	32 07			
	8,198 63	324 35		8,198 63	324 35
			Balance, 30 juin 1886	8,129 18	32 07

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 35.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	.....	72 44	Balance, 30 juin 1885	2,962 72	
			Vente de terre et de bois de construction	88 47	
			Intérêt sur capital placé	.....	115 60
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1886	.....	279 36
Avance pour secourir les Sauvages indigents	.....	150 00			
Proportion du coût des médicaments	.....	133 22			
Dépenses de vaccination	.....	13 75			
Frais de poursuite pour vente de liqueurs	.....	25 55			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	8 85				
Balance, 30 juin 1886	3,042 34				
	3,051 19	394 96		3,051 19	394 96
Balance, 30 juin 1886	.....	279 36	Balance, 30 juin 1886	3,042 34	

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 36.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE THESSALON, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Pointes de vaccin	.....	4 50	Balance, 30 juin 1885	11,591 86	104 58
Frais de saisie de bois coupé illégalement	.....	5 50	Ventes de terres et de bois de construction	810 06	.....
Partie du coût des médicaments	.....	26 66	Intérêt sur capital placé	.....	467 88
Distribution des intérêts	.....	451 47	Remise à compte de l'avance pour l'achat de graines, etc.	.....	4 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	81 48	.....			
Balance, le 30 juin 1886	12,320 44	88 33			
	12,401 92	576 46		12,401 92	576 46
			Balance, 30 juin 1886	12,320 44	88 33

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 37.

DT. TOOTOOMENAI ET SA BANDE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
J. A. Reid, médecin, appointements	.....	18 80	Balance, 30 juin 1885	900 00	13 59
Médicaments	.....	7 20	Intérêt sur capital placé	.....	54 56
Distribution des intérêts	.....	33 21			
Balance, 30 juin 1886	900 00	8 94			
	900 00	68 15		900 00	63 15
			Balance, 30 juin 1886	900 00	8 94

DÉPARTEMENT DER AFFAIRES DES SAUVAGERS,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 38.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
			Balance, 30 juin 1885	3,656 85	1 62
John Nowgabbow, chef, appointements		47 50	Ventes des terres et bois de construction	43 60	
Fournitures d'écoles		10 00	Intérêt sur le capital placé		146 32
Médicaments		26 64			
Distribution des intérêts		63 05			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	0 56				
Balance, 30 juin 1886	3,699 89	0 75			
	3,700 45	147 94		3,700 45	147 94
			Balance, 30 juin 1886	3,699 89	0 75

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Cumptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 39.

DT. WYANDOTTES D'ANDERDON, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	29,943 90	400 52
F. F. Bell, médecin, appointements	.....	80 00	Ventes des terres et bois de construction	3,231 10	
Frais d'examen de la ½ sud du lot 9, concession 7, Anderdon	.....	6 00	Intérêt sur le capital placé	.....	1,527 28
Part du capital payée aux sauvages émancipés.					
Joseph Clark	3,106 13				
Randolph G. H. Clark	776 54				
Geneviève Warrow	776 54				
Israël Spiitlog et sa femme	1,553 07				
Peter D. Clark	776 54				
Victoria Maguire	776 54				
Sarah J. Clark	776 54				
Joseph Jerôme Clark	776 54				
Catherine H. Clark	776 54				
Elmira Clark	776 54				
Lewis Warrow	776 54				
Thos. Warrow	776 54				
Distribution des intérêts	.....	1,672 20			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	323 11				
Balance, 30 juin 1886	20,427 29	169 60			
	33,175 00	1,927 80		33,175 00	1,927 80
			Balance, 30 juin 1886	20,427 29	169 60

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 40.

DT. ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Interêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885		90 10	Balance, 30 juin 1885	3,689 74	
Coût des pointes de vaccin		8 50	Loyers perçus		262 83
Secours		30 00	Intérêt sur capital placé		150 16
Réparer les chemins et les clôtures		52 65	Balance, 30 juin 1886		8 06
Loyer pour les représentants de feu Ignace Gill		17 50			
Bois, etc., pour la maison du conseil		6 53			
Distribution des intérêts		200 00			
Commission sur perceptions, portés à l'avoir du fonds d'administration		15 77			
Balance, 30 juin 1886	3,689 74				
	3,689 74	421 05		3,689 74	421 05
Balance, 30 juin 1886		8 06	Balance, 30 juin 1886	3,689 74	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 41.

DT. ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :					
Vêtements pour les enfants de l'école	.....	50 00	Balance, 30 juin 1885	686 30	48 72
Coût pour la construction d'une grange	100 00		Intérêt sur capital placé	.....	29 40
Honoraire pour recherches dans le bureau d'enregistrement à Nicolet	.....	5 20			
Frais d'inhumation	.....	2 50			
Balance, 30 juin 1886	586 30	20 42			
	686 30	78 12		686 30	78 12
			Balance, 30 juin 1886	586 30	20 42

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 42.

DT AMALÉCITES DE L'ILE VERTE ET VIGER, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants:—			Balance, 30 juin 1885	5,304 50	321 08
Eusèbe Reeve, deniers de rachat *re* lot 19, rang 5, Durham	83 33	134 82	Intérêt sur le capital placé		225 04
Remise à Alex. Marquis du montant surpayé sur le lot 36, concession 2, Viger	79 53		Deniers en mains	26 33	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	2 63				
Balance, 30 juin 1886	5,165 34	411 30			
	5,330 83	546 12		5,330 83	546 12
			Balance, 30 juin 1886	5,165 34	411 30

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 43.

DT. SAUVAGES DU LAC DORÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1886	18 43	1 30	Balance, 30 juin 1885	18 43	0 54
			Intérêt sur le capital placé		0 76
	18 43	1 30		18 43	1 30
			Balance, 30 juin 1886	18 43	1 30

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 44.

DT. HURONS DE LORETTE en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Dépenses se rattach. à l'arpentage de la réserve.	.....	44 85	Balance, 30 juin 1885	119 05	243 16
Services d'hommes de loi et frais de poursuite, Bastien *vs.* Martel	.....	307 00	Intérêt sur le capital placé	.....	14 48
Balance, 30 juin 1886	119 05		Balance, 30 juin 1886	.....	94 21
	119 05	351 85		119 05	351 85
Balance, 30 juin 1886	.....	94 21	Balance, 30 juin 1886	119 05	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 45.

DT IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885		2,068 61
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Moïse Lefort, constable		365 00
P. Tirvirati, gardien de barrière		24 00
L. Ornoakete do 6 mois		12 00
Jos. Ornoakets do do		12 00
Louis Shatekaienton, organiste		50 00
Pierre Murray, secrétaire		50 00
Pensions.		
Jos. Saionnsakeron		4 00
Divers déboursés.		
N. V. Burtin, commutation au lieu d'approvisionn.		251 25
Toiser de la pierre		118 93
Fournitures pour funérailles		3 60
Services d'hommes de loi et frais de poursuite pour vente illégale de liqueurs		66 74
Coût de la vaccination		113 27
Main-d'œuvre sur chemins		40 79
Réparations aux clôtures		19 00
Secours aux indigents		15 00
Uniformes, etc., pour constable		64 85
Dépenses de la police fédérale à l'exposition agricole.		62 40
Services de diverses personnes se rattachant à la subdivision des terres		60 00

—	Capital.	I
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	11,745 56	
Droits sur pierre	300 00	
Loyers		78 04
Amendes		105 00
Intérêt sur le capital placé		407 84

Services de crieur public		10 00			
Coût de transport de Mme Dear et J. Saionnsakeron		7 95			
Réparations et matériel pour ponts		81 50			
Dépenses relatives à l'épidé. de la petite vérole		140 95			
Coût de la vaccination		25 00			
Bois pour école		32 00			
Dépenses de L. Thokosom de Chicago à Caughnawaga		20 00			
Combustible, etc., pour la maison de détention		7 25			
Bois de service pour trottoirs		10 00			
Construire et élargir une maison de détention	55 00				
Coût relatif à l'arpentage de la réserve	2,000 00				
Commission sur perceptions, portés à l'avoir du fonds d'administration	30 00	10 98			
Balance, 30 juin 1886	9,960 56		Balance, 30 juin 1886		3,156 19
	12,045 56	3,747 07		12,045 56	3,747 07
Balance, 30 juin 1886		3,156 19	Balance, 30 juin 1886	9,960 56	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 46.

DT. IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885		2,751 00
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Rév. M. Maiville, missionnaire, 9 mois		75 00
C. J. McGee, instituteur, 6 mois		100 00
B. E. McGee do		200 00
L. M. Foy do 9 mois		200 00
Mary J. Powell, institutrice, 6 mois		75 00
George Thomas, chef		10 00
A. Thompson do		10 00
John Isaac do		10 00
Loran Jacobs do		10 00
Thos. White do		10 00
John Sowates do 9 mois		7 50
Thos. Lazar do 3 do		2 50
Loran Pike, secrétaire		10 00
Nancy Pike, organiste		20 00
Pensions.		
Loran Solomon		10 00
Divers déboursés.		
Allocation au rév. M. Mainville pour bois		18 75
Provisions fournies au chef T. White		10 00
Matériel et main-d'œuvre se rattachant à la maison d'école de Chenail		44 53
Inspection des écoles		19 25

—	Intérêt.	Capital.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1886	29,662 44	
Loyers et amendes		1,241 88
Intérêt sur capital placé		1,596 48
Balance, 30 juin 1886		1,176 36

Combustible pour l'école du Chenail		39 00			
Poêle, etc., pour l'école de Saint-Régis		22 34			
Fret sur poêle pour l'école catholique romaine		5 85			
Combustible pour l'école de l'île Cornwall		16 25			
Secours aux indigents		69 00			
Charriage de charbon pour les écoles		1 55			
Réparations aux chemins		60 00			
Frais judiciaires		60 49			
Distribution des intérêts aux membres protestants de la bande		72 20			
Coût du matériel pour l'édifice de l'école	142 97				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		74 51			
Balance, 30 juin 1886	29,519 47				
	29,662 44	4,014 74		29,662 44	4,014 72
Balance, 30 juin 1886		1,176 36	Balance, 30 juin 1886	29,519 47	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 47.

DT. SAUVAGES DU LAC SAINT-JEAN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	.....	197 54	Balance, 30 juin 1885	1,309 14	
			Ventes de terre	99 00	
Les paiements suivants :—			Amendes	.....	27 50
Réparations aux chemins	.....	17 55	Intérêt sur capital placé	.....	44 44
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	9 90	1 65	Balance, 30 juin 1886	.....	144 80
Balance, 30 juin 1886	1,398 24				
	1,408 14	216 74		1,408 14	216 74
Balance, 30 juin 1886	.....	144 80	Balance, 30 juin 1886	1,398 24	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 48.

DT. SAUVAGES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, en compte avec le département des affaire dses Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	1,131 75	50 78
Loyer de la maison d'école		36 00	Intérêt sur le capital placé		54 20
Secours aux indigents		42 45			
Coût du vaccin		23 63			
Balance, 30 juin 1886	1,131 75	2 90			
	1,131 75	104 98		1,131 75	104 98
			Balance, 30 juin 1886	1,131 75	2 90

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général dss affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 49.

DT. NIPISSINGUAS DU HAUT DE L'OUTAOUAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants:—					
D. McLaren, appointements de constable	.....	577 50	Balance, 30 juin 1885	2,345 96	638 37
Matériaux pour pupitres pour la maison d'école	.....	8 32	Amendes perçues	.....	125 00
Coût des poursuites pour ventes de liqueurs	.....	26 81	Intérêt sur capital placé	.....	119 36
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	7 50			
Balance, 30 juin 1886	2,345 96	262 60			
	2,345 96	882 73		2,345 96	882 73
			Balance, 30 juin 1886	2,345 96	262 60

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 50.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	33,387 63	208 35
			Perceptions sur bois de construction	704 53	
			Loyers		499 62
Appointements.			Intérêt sur capital placé		1,406 44
A. P. DeClements, constable		75 00			
Jos. Comeau, médecin		62 50			
Peter Tetese, chef		40 00			
John McDougal, interprète		25 00			
Sœur M. du Sauveur, institutrice		150 00			
Pensions.					
Veuve Pussissiwan		72 00			
Divers paiements.					
Secours aux indigents		139 00			
Réparations aux chemins		50 00			
Coût pour brûler les broussailles, etc, au pont du creek Congo		10 00			
Coût relatif à la construction du chemin Bitobee sud		75 00			
Coût du vaccin		8 75			
Vacciner des Sauvages		34 75			
Loyer aux représentants de feu le chef Pikanawatick		61 00			
A reporter		803 00	A reporter	34,092 16	2,114 41

TABLEAU B—*Suite.*

Dt. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		803 00	Report	34,092 16	2,114 41
Les paiements suivants:—					
Divers paiements—Fin.					
Coût relatif pour prévenir la petite vérole		20 00			
Distribution des intérêts		1,020 44			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	70 45	29 98			
Balance, 30 juin 1886	34,021 71	240 99			
	34,092 16	2,114 41		34,092 16	2,114 41
			Balance, 30 juin 1886	34,021 71	240 99

L. VANKOUGHNET.
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable

TABLEAU B—*Suite.* N° 51.

DT. SAUVAGES SONGHEES (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts		$ cts.
Les paiements suivants :—			
Charrue pour les Sauvages de Nicaomin	25 00	Balance, 30 juin 1885	10,079 79
Harnais et instruments aratoires pour les bandes de la Barre Kanaska et Siska	70 00	Perçu sur bois de construction	35 00
Provisions pour les Sauvages indigents	65 23	Loyers	265 00
Frais judiciaires, etc	50 00	Intérêt	403 16
Approvisionnements, etc, pour les fêtes	125 92		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	19 40		
Balance, 30 juin 1886	10,427 40		
	10,782 95		10,782 95
		Balance, 30 juin 1886	10,427 40

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 52

DT. SAUVAGES COWICHAN (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1836	101 74	Balance, 30 juin 1886	97 82
		Intérêt pour l'année	3 92
	101 74		101 74
		Balance, 30 juin 1886	101 74

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 53.

DT. BANDE DE MUSQUEAN DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1886	48 44	Balance, 30 juin 1885	46 48
		1 année d'intérêt	1 96
	48 44		48 44
		Balance, 30 juin 1886	48 44

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin, 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 54.

DT. BANDE DE SQUAMI-H DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Montant payé pour harnais et instruments aratoires	85 00	Balance, 30 juin 1885	158 62
Balance, 30 juin 1886	79 94	1 année d'intérêt	6 32
	164 94		164 94
		Balance, 30 juin 1886	79 94

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 55.

DT. BANDE HARRISON, COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
A transférer du compte des Sauvages Songhees, le montant payé pour une charrue	25 00	Balance, 30 juin 1885	52 14
Balance, 30 juin 1886	29 22	1 année d'intérêt	2 08
	54 22		54 22
		Balance, 30 juin 1886	29 22

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 56.

DT. BANDE DE QUEMICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1886	10 36	Balance, 30 juin 1885	9 96
		1 année d'intérêt	0 40
	10 36		10 36
		Balance, 30 juin 1886	10 36

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 57.

Dr. BANDE DE CHEMAINES, COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Montant payé pour		Balance, 30 juin 1885	254 42
Pommes de terres de semence	53 45	Payé pour le renouvellement de permis de recherche	50 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	5 00	Intérêt pour l'année	10 20
Balance, 30 juin 1886	256 17		
	314 62		314 62
		alance, 30 juin 1886	256 17

DÉPARTEMENT DER AFFAIRES DES SAUVAGERS,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 58.

DT. BANDE DE CHILLIHERTZAS, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts
Balance, 30 juin 1886	39 32	Balance, 30 juin 1885	37 84
		Intérêt pour l'année	1 48
	39 32		39 32
		Balance, 30 juin 1886	39 32

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 59.

DT. BANDE DE SAINT-PIERRE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Les paiements suivants :—			
Transport de vivres	19 30	Balance, 30 juin 1885	2,953 47
Prendre les niveaux, etc., et main-d'œuvre pour égoût	529 84	Amendes pour vente illégale de liqueurs	190 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	11 40	Intérêt pour l'année	118 12
Balance, 30 juin 1886	2,701 05		
	3,261 59		3,261 59
		Balance, 30 juin 1886	2,701 05

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 60.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA TÊTE-OUVERTE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Frais dans les poursuites pour vente de liqueurs	7 20	Balance, 30 juin 1885	49 35
Balance, 30 juin 1886	44 11	Intérêt pour l'année	1 96
	51 31		51 31
		Balance, 30 juin 1886	44 11

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 61.

DT. BANDE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1886	471 31	Balance, 30 juin 1885	453 19
		Intérêt pour une année	18 12
	471 31		471 31
		Balance, 30 juin	471 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 62.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE ROSSEAU, MANITOBA, en compte aves le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1886	344 00	Balance, 30 juin 1885	330 76
		1 année d'intérêt	13 24
	344 00		344 00
		Balance, 30 juin 1886	344 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 63.

DT. BANDE DU FORT ALEXANDRE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1885	62 85	Balance, 30 juin 1886	65 37
Une année d'intérêt	2 52		
	65 37		
Balance, 30 juin 1886	65 37		65 37

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 61.

DT. BANDE DE ASSABASKASING, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1886	2,047 24	Balance, 30 juin 1885	1,968 48
		Une année d'intérêt	78 76
			2,047 24
	2,047 24	Balance, 30 juin 1886	2,047 24

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 65.

DT. SAUVAGES DU LAC DES BOIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts
Balance, 30 juin 1885	503 33	Balance, 30 juin 1886	573 25
Frais de poursuites pour ventes de liqueurs	49 80		
Intérêt	20 12		
	573 25		573 25
Balance, 30 juin 1886	573 25		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 66.

DT. SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Services d'homme de loi et autres dépenses, McLean *vs.* McIsaac.	371 97	Balance, 30 juin 1885	425 60
Arpentage de la réserve de la rivière du Milieu	101 90	Intérêt pour l'année	17 04
Remise à D. McQuarrie sur paiement pour terrain à la rivière du Milieu	27 00	Balance, 30 juin 1886	58 23
	500 87		500 87
Balance, 30 juin 1886	58 23		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 67.

DT. SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Les paiements suivants :—		Balance, 30 juin 1885	4,180 95
		Ventes de terres et de bois de construction	1,060 81
Dépenses se rattachant aux poursuites pour la vente de liq	27 34	Loyers	16 00
Frais de voyages du chef Tom Joseph, d'Ottawa à Richibouctou	16 90	Intérêt pour l'année	167 24
Réparations à l'église de la Grande-Anse	150 00		
Commission sur perceptions, portées au crédit du fonds d'administration	107 04		
Balance, 30 juin 1886	5,123 72		
	5,425 00		5,425 00
		Balance, 30 juin 1886	5,123 72

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 63.

DT. SAUVAGES DE TOBIQUE, C.-B, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts
Les paiements suivants :—			Balance 30 juin 1885	5,829 95	53 66
10 p. 1¢0 sur bois de construction, distribués	65 40		Ventes de terres et de bois de construction	740 63	
Distribution des intérêts		112 49	Intérêt sur capital placé		235 36
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	74 06				
Balance, 30 juin 1886	6,431 12	176 53			
	6,570 58	289 02		6,570 58	289 02
			Balance, 30 juin 1886	6,431 12	176 53

DÉPARTEMENT DER AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 69.

DT. LES SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
*Balance, 30 juin 1886	33 98	Balance, 30 juin 1885	32 66
		Une année d'intérêt	1 32
	33 98		33 98
		Balance, 30 juin 1886	33 98

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 70.

DT. J. B. CLENCH, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Balance, 30 juin 1886	725 06	610 18	Balance, 30 juin 1885	725 06	558 82
			Une année d'intérêt		51 36
	725 06	610 18		725 06	610 18
			Balance, 30 juin 1886	725 06	610 18

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 71.

DT. NANCY MAIVILLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Une année d'intérêt sur capital placé	.....	101 00	Balance	2,500 00	25 25
Balance, 30 juin 1886	2,500 00	25 25	Une année d'intérêt	.....	101 00
	2,500 00	126 25		2,500 00	126 25
			Balance, 30 juin 1886	2,500 00	25 25

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 72.

DT. JAMES MANACE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Une année d'intérêt		60 60	Balance, 30 juin 1885	1,500 00	15 15
Balance 30 juin 1886	1,500 00	15 15	Une année d'intérêt		60 60
	1,500 00	75 75		1,500 00	75 75
			Balance, 30 juin 1886	1,500 00	15 15

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 73.

DT. WM. WABBUCK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Balance, 30 juin 1886	2,000 00	228 72	Balance, 30 juin 1885	2,000 00	143 00
			Une année d'intérêt.....	.....	85 72
	2,000 00	228 72		2,000 00	228 72
			Balance, 30 juin 1886	2,000 00	228 72

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 74.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885		8,519 39	Balance, 30 juin 1885	49,766 30	
			Octroi législatif		4,200 00
Les paiements suivants:			Amende pour vente de boissons		25 00
			Intérêt sur capital placé		2,149 16
Appointements.			Balance, 30 juin 1886		13,580 65
L. F. Boucher, surintendant		395 00			
L. E. Otis, agent		296 25			
H. Vassal do		197 50			
A. A. Hudon, poursuivant		100 00			
N. E. Roy, médécin		80 00			
Rév. J. Gagné, agent		50 00			
V. J. A. Venner, médecin		100 00			
F. H. O'Brien, poursuivant		100 00			
Rév. Chas. Guay, agent		200 00			
J. B. Claveau, constable, du 15 mai 1885 au 31 août		214 00			
A. Tremblay, constable, du 8 juin 1885 au 31 août		170 00			
V. Verreau, garde-malade à l'hôpital, 9 mois		45 00			
E. Morrison, constable, du 1er mai 1885 au 31 juillet		184 00			
O. Penn, constable, depuis mai 1885		61 00			
Octroi pour grain de semence.					
Micmacs de Gaspé		105 00			
Montagnais du haut du Saguenay et du Lac Saint-Jean		200 00			
Sauvages de la Rivière Désert		250 00			
Sauvages du Lac Doré		50 00			
Micmacs de Maria		150 00			
Micmacs de Ristigouche		250 00			
Abénakis de Bécancour		150 00			
Hurons de Lorette		75 00			

Amalécites de la Pointe-Lévis		50 00			
Sauvages du Lac des Deux-Montagnes		100 00			
Iroquois de Caughnawaga		100 00			
Micmacs de Bonaventure		24 00			
Abénakis de Saint-François		200 00			
Sauvages Oka de Gibson		36 78			
Octrois pour secours.					
Sauvages Huron du township de Spalding		100 00			
Sauvages de Hunter's Lodge		124 00			
Micmacs de Gaspé		50 00			
Montagnais du haut du Saguenay et du Lac Saint-Jean		200 00			
Micmacs de Ristigouche		250 00			
Amalécites de Rimouski		100 00			
do Cacouna		100 00			
do la Pointe-Lévis		50 00			
Abénakis de Bécancour		200 00			
do Saint-François		150 00			
Sauvages du Lac Doré		50 00			
Iroquois de Caughnawaga		100 00			
Sauvages du Lac des Deux-Montagnes		100 00			
Sauvages de la rive nord du Saint-Laurent, savoir :—					
Sauvages de Godbout	$150 00				
Montagnais de Betsiamits	500 00				
Moisie, Mingan et Sept-Iles	550 10				
		1,200 10			
Sauvages de la Barrière		39 20			
Sauvages du Grand-Lac		126 00			
Micmacs de Maria		100 00			
Veuve de feu le chef Vincent		50 00			
Sauvages de Témiscamingue		150 00			
Sauvages Winewago		125 00			
Diverses dépenses.					
Frais de voyages de la délégation depuis Ottawa jusqu'à Betsiamits		99 80			
Munitions, etc., pour les Sauvages de Betsiamits		94 98			
Services de l'interprète et du guide pour le Dr McConnell		61 25			
Transport d'un aliéné à l'asile de Québec		67 75			
Ficelle, etc, pour réparer les rets à pêche à Ristigouche		109 42			
A reporter		16,250 42	A reporter	49,766 30	19,954 81

TABLEAU B—*Suite.*

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Report		16,250 42	Report	49,766 30	19,954 81
Diverses dépenses—Fin.					
Allocation au rév. Chas. Guay pour bois		40 00			
Services de constable à Ristigouche		97 00			
Pavillon pour les Sauvages de Lorette		19 50			
Allocation au surintendant Boucher pour loyer, éclairage et combustible		100 00			
Frais de voyages du surintendent Boucher		655 39			
Approvisionn. pour l'hôpital de la Pointe Bleue		567 94			
Clôturage et réparations à do		94 01			
Coût de la grange et de la cave, Pointe Bleue		195 00			
Approvisionnements aux indigents		146 09			
Frais funéraires		30 00			
Service de médecin		549 57			
Pointes de vaccin		24 70			
Frais de vaccination des Sauvages		902 51			
Services d'homme de loi, etc		90 00			
Transport des approvisionnements		52 00			
Frais de la distribution des secours		36 03			
Vêtement pour les constables		92 00			
Matériel d'école		1 40			
Déductions d'appointements des agents transférées au compte du fonds de retraite		11 25			
Balance, 30 juin 1886	49,766 30				
	49,766 30	19,954 81		49,766 30	19,954 81
Balance, 30 juin 1886		13,580 65	Balance, 30 juin 1886	49,766 30	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 75.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885		43,229 63
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
J. T. Gilkison, surintendant et commissaire		1,467 79
H. Andrews, commis		882 00
Thomas Gordon, agent		588 00
John Beattie do		395 00
Thomas S. Walton do		882 00
Wm. Van Abbott do		686 00
J. C. Phipps, surintendant		1,176 00
A. M. Ironside, commis		705 60
A. B. Cowan, agent		246 88
B. W. Ross do		395 00
J. P. Donnelly do		588 00
Matthew Hill do		493 75
John Thackeray do		493 75
J. R. Stevenson do		493 75
Edwin Harris do		493 75
D. J. McPhee do		493 75
A. McKelvey do		493 75
A. English do		493 75
A. Brosseau do		395 00
James Martin do		588 00
J. W. Jermyn do		493 75
G. B. McDermott do		150 00
R. M. Stephen, médecin		980 00
J. T. Conoway, agent, depuis le 9 juin 1885		523 18
H. H. Thompson, agent		452 60
A. Lebel do		112 50
A. Root do		25 00
J. L. Thompson do		25 00
John Wallace do		25 00
Dr Oronhyatekha, médecin		300 00
A reporter		58,768 93

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	127,483 13	
Octroi législatif		1,600 00
Honoraires		468 58
Quatrième rembours. par diverses tribus à compte d'emprunts faits en différents temps pour aider à faire des arpentages, chemins, ponts, etc.	8,883 49	6,372 41
Intérêt sur capital placé		5,055 24
Commission chargée à diverses tribus pour perc. à compte de terres et bois de construction		7,492 48
Balance, 30 juin 1886		50,994 41
A reporter	136,366 62	71,983 12

TABLEAU B—*Suite.* N° 75.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Report		58,768 93	Report	136,366 62	71,983 12
Les paiements suivants :—					
Appointements—Fin.					
James Paul, agent		60 00			
A. McBride, gardien		50 00			
John Pierre, constable		36 00			
A. McLaren, médecin		150 00			
J. Newton do		150 00			
Dépenses contingentes des différentes surintendances et agences.					
J. T. Gilkison :—					
Loyer de bureau		240 00			
Frais de voyages		100 00			
Thomas Walton :—					
Loyer de bureau		60 00			
Commission sur perceptions		445 82			
Dépenses de voyages		132 47			
Frais de port		9 99			
Divers		9 56			
Wm. Van Abbott :—					
Loyer de bureau et combustible		74 48			
Dépenses de voyages		285 03			
B. W. Ross :—					
Loyer de bureau		60 00			
Commission sur perceptions		90 93			
Frais de port		10 11			
Divers		60 24			
J. P. Donnelly :—					
Loyer de bureau, éclairage et combustible		130 00			
Dépenses de voyages		69 88			
Divers		12 31			

James Martin :—		
Loyer de bureau		50 00
John Creighton :—		
Frais de voyages		22 20
J. C. Phipps :—		
Commission sur perceptions		220 59
Frais de voyages		119 00
Frais de port		52 76
Divers		24 43
L. E. Otis :—		
Frais de voyages		48 00
E. Harris :—		
Frais de voyages		35 06
E. Watson :—		
Commission sur perceptions		364 77
Frais de voyages		54 10
Frais de port		5 90
Divers		56 95
H. Vassal :—		
Frais de voyages		15 65
Wm. Simpson :—		
Commission sur perceptions		686 80
Frais de port		30 50
Frais de voyages		70 75
Divers		103 19
T. G. Pile :—		
Commission sur perceptions		11 09
Frais de port		2 04
J. F. Day :—		
Commission sur perceptions		33 33
A. B. Cowan :—		
Frais de voyages		100 00
R. M. Stephen, M.D. :—		
Loyer de bureau		150 00
John Beattie :—		
Frais de port		2 80
Divers		7 80
A. English :—		
Frais de voyages		182 50
Frais de port		5 87
Thomas Gordon :—		
Frais de port		12 49
Divers		27 45
O. B. Savage :—		
Frais de port		31 57
Divers		53 20
A reporter		63,586 14

A reporter	136,366 62	71,983 12

TABLEAU B—*Suite.* N° 75.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		63,586 14	Report	136,366 62	7',983 12
Les paiements suivants :—					
Dépenses contingentes, etc.—Fin.					
A. McKelvey :—					
Frais de port		4 32			
Divers		2 58			
J. W. Jermyn :—					
Frais de voyages		11 00			
Divers		19 51			
A. Brosseau :—					
Loyer de bureau		60 00			
Frais de voyages		8 25			
Robert Tyre :—					
Commission		173 97			
Frais de port		4 63			
D. J. McPhee :—					
Frais de voyuges		23 60			
L. F. Boucher :—					
Frais de voyages		52 78			
Arpentages, inspection et évaluation des terres, etc.					
Evaluation de l'île du Nuage Blanc		64 50			
Inspect. des terres dans la Péninsule de Saugeen		1,075 80			
do sur l île Manitouline		1,050 00			
Pour services en rapport avec l'arpentage de la réserve de Lorette		70 92			
Pour cartes, tracés, etc		12 00			
Annonces.					
Gananoque "Journal"		3 20			
"Le Canadien"		25 60			

[PARTIE II.]

Cie d'imprimerie du "Mail"		194 20
Cie d'imprimerie du "Citizen"		24 00
"Times," Port-Hope		4 16
Cie du "Herald"		19 20
"Herald," Guelph		25 95
"Dispatch," Hull		3 20
"La Minerve"		24 00
"The Man"		4 80
"Le Monde"		28 40
"Times," Brockville		19 84
"Messenger," Prescott		4 16
"Intelligencer," Belleville		19 84
Cie d'imprimerie de la "Gazette"		51 00
"Monitor," Brockville		3 84
"Sentinal Star," Cobourg		4 16
"Star," Montreal		41 60
"Times," Bothwell		4 25
"Publisher," Palmerston		6 24
"Times," Owen-Sound		6 24
"Review," Kincardine		7 80
"Advance," Northern		3 60
"Herald," Bruce		3 60
"Echo," Wiarton		6 44
"Daily News," Kingston		24 00
"Enterprise," Collingwood		4 20
"Military Law"		20 00
"World," Toronto		22 50
"Spectator," Hamilton		19 20
"Free Press," Forest		5 40
"Times," Peterborough		8 10
"Chronicle," Quebec		21 60
"News" Parkdale		4 50
"Guide" et "News," Waterford		3 60
"National," Toronto		4 50
"Free Press," London		20 25
"Packett," Orillia		4 50
Cie d'imprimerie du "Canada"		5 40
"Advocate," Mitchell		4·50
"Shareholder"		4 50
Canadian "Sportsman"		9 00
Divers.		
Pour la protection du bois :—		
Robert Davis, péninsule de Saugeen		383 46
M. Belrose do		100 25
Wm. Haner, île Manitouline		101 07
H. May do		5 83
A reporter		67,536 08

A reporter	136,366 62	71,983 12

TABLEAU B—*Suite.* N° 75

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		67,536 08	Report	136,366 62	71,983 12
Les paiements suivants :—					
Divers—Fin.					
Pour la protection du bois :					
Jos. Lesage, agence de Van Abbott		9 77			
Frederick Tilley do		8 14			
Louis Beaucage, agence de Walton		141 09			
Henry Schutt do		29 25			
S. James do		53 84			
Peter Megiss do		83 50			
Diverses personnes pour services et dépenses.		73 70			
Frais de messagerie		18 75			
Frais judiciaires *re* réserve de l'ancienne Lorette		358 15			
Devis pour bois de construction		42 70			
Frais judiciaires, Régina *vs.* McMullen		327 10			
Services de M. Benedict, interprète		15 00			
Frais de voyages, chef P. Chabot		11 00			
F. Lamorandière, service comme agent		33 34			
Ameublement de bureau pour l'agent Ross		31 80			
Pointe de vaccin		222 17			
Coût des répar. à l'arm. de sûr. de l'ag. Savage		74 55			
Couvertures pour distribution		1,311 72			
Inspection des couvertures		5 00			
Fret sur couvertures		73 10			
Services de l'encanteur à la vente des îles dans le fleuve Saint-Laurent		20 00			
Moitié du coût des p. de terre de sem., p. les ban. de la riv. Pic, Rocher Rouge et Fort-William		131 22			
Charrue donnée comme prix aux Six Nations		38 00			
Impressions		55 85			
Papeterie		227 95			
Pour services concernant la vente des terres dans les townships de Zone et Orford		24 90			

Pour extraits de titre, etc.		8 20			
Vaccination des sauvages		234 65			
Pour services relatifs aux loyers de l'île dans le fleuve Saint-Laurent		72 46			
Pour services d'un encanteur à la vente des bois de construction, péninsule de Saugeen		10 00			
Secours aux Sauvages indigents		11 25			
Instruments aratoires, etc., pour les Sauvages de la rivière Pic		11 75			
Frais de perception des loyers à Caughnawaga		103 50			
Dépenses d'une députation des Sauvages de Saugeen et Nawash		243 35			
Services d'homme de loi, La Reine *vs.* Roberts		37 50			
Services d'un encanteur à la vente des bois de construction, réserve de Sarnia		10 00			
Dépenses d'une députation de Sauvages de Michipicoten		22 20			
		5 55			
Billet de ch. de fer pour 3 Sauvages de Cornwall.					
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		255 04			
	136,366 62				
	136,366 62	71,983 12		136,366 62	71,983 12
Balance, 30 juin 1886		50,994 41	Balance, 30 juin 1886	136,366 62	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 76.

DT. COMPTE INDÉTERMINÉ en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Secours aux sauvages indigents	.....	29 46
Services payés à diverses personnes comme voyageurs dans l'expédition du lac Mistassini	.....	1,104 22
Coût d'instruments aratoires pour les Sauvages du lac Témiscamingue	.....	26 46
Coût d'instruments aratoires pour les Sauvages Népigon	.....	146 41
Montant payé aux marchands à compte de dette des Six-Nations	.....	3,000 00
Boni de 10 pour 100 sur le droit de coupe de bois, réserve de la Pointe Grondine, pour distribuer aux Sauvages	411 60	
Transfert au compte des Sauvages de la Pointe Grondine, de droits de coupe de bois, loyer de terrain et intérêt	3,976 70	147 71
Balance, 30 juin 1886	6,058 15	8,284 10
	10,446 45	12,738 36

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	8,054 55	807 87
Vente de terres et de bois	2,391 90	
Loyers et amendes	.....	529 00
Remboursement de l'intérêt de la bande des Six-Nations pour dettes	.....	9,306 60
Paiement par le département de l'intérieur, "Division de la Commission géologique," d'un montant pour faire face aux dépenses et services des voyageurs au lac Mistassini	.....	1,483 65
Remboursement du montant avancé au surintendant Phipps dans l'automne de 1885, pour secourir les Sauvages indigents	.....	250 00
Remboursement d'une somme envoyée pour être distribuée aux Sauvages de la Pointe Grondine	.....	6 72
Intérêt sur le capital placé	.....	354 53
	10,446 45	12,738 36
Balance, 30 juin 1886	6,058 15	8,284 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 77.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885		11,181 97
Les paiements suivants :—		
Appointements des missionnaires.		
Rév. T. Quinn		235 00
Rév. M. Maiville		152 49
Rév. A. G. Smith		400 00
Rév. A. Jamieson		200 00
Rév. G. Giroux		225 96
Rév. John Tucker		105 00
Rév. P. N. Birtz		70 00
Rév. J. Bearfoot		200 00
Rév. John Jacobs, 3 mois		100 00
Appointements des instituteurs—Ontario.		
Amelia Chechock		112 50
Christina John		137 50
Mary Schutt		37 50
Josephine Martin		75 00
Mary Nagle		50 00
Thos. Penasse		50 00
James McKay		237 50
Stephen Dufresne		225 00
Lucy Haessly		75 00
Agatha Gabow		200 00
Teresa Akiwenzie		200 00
Martha Esquimanx		150 00
Sophia Peltier		237 50
Mary Cada		237 50
C. F. Stack		150 00
Sœur St. Thécla		100 00
Kate Hourigan		174 17
Elizabeth Miller		450 00
A reporter		15,769 59

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	141,222 83	
Octrois législatifs		13,615 62
Sauvages des Six Nations, transfert du neuvième et dernier paiement de $3,000, porté à ce compte par erreur comme un crédit pour les écoles		375 00
Intérêt sur capital placé		5,645 68
A reporter	136,366 62	71,983 12

TABLEAU B—*Suite.* N° 77.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts
Report		15,769 59	Report		
Les paiements suivants :—					
Appointements des instituteurs—Fin.					
Ontario—Fin.					
Sœur M. Francis		200 00			
Sœur M. Ursula		175 00			
Thos. F. Stackum		150 00			
D. Carmichael		31 25			
Philomène Bernard		100 00			
John Esquimaux		75 00			
E. F. Dessaint		125 00			
E. Farrar		37 50			
Thos. F. Scanlon		75 00			
Québec.					
E. R. A. Fletcher		125 00			
H. Bodreau		200 00			
Sœur Sainte-Colombe		100 00			
H. L. Masta		250 00			
Louis Roy		258 58			
Marguerite Audet		150 00			
Madame L. E. Otis		150 00			
John King		200 00			
Josephine Dubeau		50 00			
Emile Bittner		150 00			
Ovide Roy		175 00			
Sœur Saint-Raphaël		31 42			
Nouveau-Brunswick.					
Mary Jane McClusky		150 00			

Michael Flinne		250 00
Flora Campbell		200 00
M. H. Martin		200 00
A. E. Morris		250 00
Nouvelle-Ecosse.		
T. C. Kerr		264 00
John McEachen		200 00
A. Johnson		133 33
R. McMullin		50 00
John A. McEachen		200 00
Octrois.		
Ecoles dirigées par la société des Missions Méthodistes		1,918 95
Asile de Shingwauk		1,800 00
do Wawanosh		600 00
Institution industrielle de Mount-Elgin		3,000 00
Ecole do Wikwemikong		1,650 00
Ecoles des Six-Nations		400 00
Missionnaires de la rive Nord du fleuve Saint-Laurent		500 00
Institut Mohawk		250 00
Ecole Muncey		50 00
Livres d'école, cartes géographiques, etc.		
Ecole de Ristigouche		11 20
do du Rocher Rouge		8 60
do du lac au Poisson-Blanc		5 05
do d'Apohaqui, N.-B.		2 03
do de Temiscamingue		1 35
do de Kingsclear, N.-B		14 32
do d'Oneida		17 40
do de Maria		4 05
do de Sheguindah		8 26
do de Wikwemikong		25 50
do de Caughnawaga		15 98
do du Fort-William		68 86
do de Wawanosh		13 75
do de Sainte-Marie		2 40
do de Whycocomagh		6 30
A reporter		30,949 [illegible]

A reporter	141,222 83	19,636 [illegible]

TABLEAU B—*Suite.* N° 77.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		30,949 87	Report	141,222 83	19,636 30
Les paiements suivants :—					
Livres d'école, cartes géographiques, etc.—Fin.					
Ecole de Saint-Régis		7 20			
do de la Rivière Pic		14 55			
do du Chenail		3 45			
do de Buzwahs		8 27			
do de Saint-François		41 94			
do de la Rivière du Milieu		4 88			
do de Muncey		13 45			
do de la Rivière-à-l'Ours		1 60			
Inspection des écoles.					
Ecoles de la Nouvelle-Ecosse		40 00			
do de l'île Cornwall		14 00			
do de Caughnawaga		4 00			
do d'Oneida		41 50			
do de Sainte-Marie, N.-B.		6 00			
Institutions de Mount Elgin et Muncey		18 00			
Ecole du Lac d'Or		6 00			
Ecoles catholiques romaines dans Ontario		223 15			
do de Saint-Thomas de Pierreville		25 00			
do Chicoutimi		15 00			
do Maria et Ristigouche		26 00			
Combustible pour écoles.					
Ecole de Whycocomagh, N.-E		10 00			
do de Saint-François		20 00			
do de la Pointe-Bleue		12 50			
do du lac au Poisson-Blanc		20 00			
do de Sainte-Marie, N.-B.		13 10			
do de Kingsclear		13 25			
do d'Eskasoni		11 00			

Ecole du Rocher Rouge		12 00			
do de la Rivière à l'Ours		41 32			
do de l'île Cornwall		11 25			
do de Saint-Régis et Chenail		6 50			
do de la rivière au Serpent		7 50			
Divers.					
Transport du matériel d'école		7 30			
Réparat. à l'institution indust. de Mount-Elgin		600 00			
Reconstruire l'école industrielle de Wikwemikong		4,000 00			
Réparations à l'école indust. de Kingsclear, N.-B		45 00			
do de Saint-François		6 80			
do du Chenail		1 50			
do du Lac Doré		112 30			
do de la Riv. à l'Ours, N. E		22 68			
do de Gibson		30 00			
do de la rivière du Pic		9 00			
do d'Eskasoni, N.-E.		20 00			
Pupitres, etc., pour l'école indust. de Buzwahs.		66 97			
Prix pour l'école industrielle de la Pointe Bleue		17 65			
Fournitur., pour l'éc. ind. de la riv. aux Habitants		15 00			
Const. un hang. à bois, éc. ind. de Ste-Marie, N.-B.		30 00			
do Kingsclear, N.-B		35 00			
Prime d'assurance sur l'institution industrielle de Mount-Elgin		140 00			
Prime d'assurance sur les écoles de Sainte-Marie et Kingsclear		12 00			
Poêles, etc., pour l'école du lac au Poisson Blanc		42 72			
Bois de service pour répar. à do		54 91			
Cloche et horloge pour l'école de Caughnawaga		3 00			
Assurance sur l'école de Whycocomagh		4 00			
Const. un hangar à bois, école de Fort William.		60 25			
Loyer de la maison d'école de Témiscamingue		10 00			
Poêle pour l'école de la rivière du Pic		10 50			
Instruction de 3 enfants sauv. à Yarmouth, N.-E.		27 00			
Papeterie pour diverses écoles		27 10			
Balance, 30 juin 1886	141,222 83		Balance, 30 juin 1886		17,417 66
	141,222 83	37,053 96		141,222 83	37,053 96
Balance, 30 juin 1886		17,417 66	Balance, 30 juin 1886	141,222 83	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 78.

DT. COMPTE DES ARPENTAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	.....	521 12	Octroi législatif	.....	521 12
			Balance, 30 juin 1886	.....	784 07
Les paiements suivants :—					
Frais se rapportant à l'arpentage des réserves du Pays Plat, Népigon, Pic et Michipicoton	.....	596 19			
Coût d'arpent. de la réserve n° 11, Wahnapatae.	.....	167 00			
Intérêt	.....	20 88			
	.....	1,305 19		.....	1,305 19
Balance, 30 juin 1886	.....	784 07			

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 79.

DT. COMPTE DU FONDS DE RETRAITE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1885	.....	5,329 68	Montant des déductions sur les appointements des agents pour le fonds de retraite	.....	329 62
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1885	.....	6,464 61
F. Talfourd, allocation de retraite	.....	400 00			
W. R. Bartlett do	.....	716 35			
Charles Skene do	.....	135 00			
Intérêt	.....	213 20			
	.....	6,794 23		.....	6,794 23
Balance, 30 juin 1886	.....	6,464 61			

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 80.

Dr. SAUVAGES DE LA POINTE GRONDINE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1886	3,976 70	147 71	Dus sur bois de construction	3,976 70	
			Loyers perçus		16 00
			Intérêt sur capital placé		131 71
	3,976 70	147 71		3,976 70	147 71
			Balance, 30 juin 1886	3,976 70	147 71

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif pour 1885-86—48 Vic., c. 2				6,032 00
		Dépenses.				
		Appointements.				
48 Vic., c. 2	G. Wells	Appoint. comme agent, district 1*a*, 1 an terminé le 30 juin 1886		50 00		
	F. McDormand	do do 1*b* do do		50 00		
	J. E. Beckwith	do do 2 do do		25 00		
	Rév. T. Butler	do do 3 et 4 do do		75 00		
	Rév. A. P. Desmond	do do 5 do do		33 33		
	J. Gass	do do 6*a* do do		16 66		
	D. H. Muir, M.D.	do do 6*b* do do		16 66		
	A. T. Clarke, M.D	do do 7 do do		33 33		
	Rév. R. McDonald	do do 8 do do		100 00		
	John Chisholm	do do 9, 6 mois terminé le 31 déc. 1885		50 00		
	Rév. Joseph Chisholm	do do 9, dep. 11 fév. jusq. 30 juin 1886		38 61		
	Rév. J. McDougall	do do 10, 1 an terminé le 30 juin 1886		100 00		
	Rév. D. McIsaac	do do 11 do do		50 00		
	Rév. R. Grant	do do 12, 6 mois		25 00		
	Rév. M. McKenzie	do do 1 an terminé le 30 juin 1886		100 00		
					763 59	
		Soins médicaux et médicaments.				
	A. Robinson, M.D.	District 1*a*	26 75			
	J. A. Sponagle, M.D.	do	12 75			
	F. P. Smith, M.D.	do	20 50			
				60 00		
	C. J. Fox, M.D	do 1*b*	60 50			
	R. J. Ellison, M.D	do	170 05			
				230 55		
	W. B. Moore, M.D	do 2		15 70		
	G. A Smith, M.D	do 3 et 4	16 50			
	G. A. Pickles, M.D	do	21 00			
	W. H. Cole, M.D	do	18 00			
				55 50		
		A reporter		361 75	763 59	6,032 00

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts	$ cts.	$ cts	$ cts
		Report		361 75	763 59	6,032 00
		Soins médicaux et médicaments—Fin.				
	J. W. Reid, M.D.	District 5	35 50			
	W. Pearson, M.D.	do	54 75			
	N. F. Cunningham, M.D.	do	13 55			
				103 80		
	C. J. Margeson, M.D.	do 6*a*	48 65			
	J. W. Reid, M.D.	do	17 00			
				65 65		
	Dr. Adlington	do vaccination		32 35		
	D. H. Muir, M.D	do 6*b*	59 10			
	J. R. Smith, M.D.	do	3 00			
	J. L. Peppard, M.D	do	13 00			
				75 10		
	W. D. McKenzie, M.D.	do 7	11 75			
	A. T. Clarke, M.D	do	55 25			
	H. P. Clay, M.D.	do	51 25			
				118 25		
	J. McMillan, M.D.	Appointements pour 1 an, jusqu'au 30 nov. 1885	42 00			
	W. Fraser, M.D.	District 8	25 00			
				67 00		
	J. C. McKinnon, M.D.	do 9		67 95		
	H. J. Fixott, M.D.	do 10		26 50		
	John Mcintosh, M.D	do 11		34 39		
	J. L. Bethune, M.D.	do 12	75 20			
	J. G. A. Mackeen, M.D.	do	5 50			
				80 70		
	M. A. McDonald, M.D.	do 13 appointements, 1 an, jusqu'au 20 juin 1886		100 00		
	Copeland et Cie	Médicaments, district 13		15 10		
	H. A. Martin et Fils	do et vaccin, district 8		18 00		
	do	do do do 6*a*		6 37		
	do	do do do 9		5 10		
					1,178 01	
		Dépensé par les agents et autres pour l'achat de provisions et de grain de semence dans les proportions suivantes.	Aliments, etc.	Grain de semance.		
	G. Wells	District 1*a*	102 72	52 51		
	F. McDormand	do 1*b*	178 64	107 00		

J. E. Beckwith	District 2	65 00	20 40		
Rév. T. Butler	do 3 et 4	174 44	127 96		
Rév. A. P. Desmond	do 5	123 00	65 00		
J. Gass	do 6*a*	112 00	60 00		
D. H. Muir, M.D	do 6*b*	64 00	15 00		
A. T. Clarke, M.D	do 7	91 00	35 00		
Rév. R. McDonald	do 8	192 36	103 00		
John Chisholm	do 9	155 00			
Rév. J. Chisholm	do 9		83 00		
Rév. J. McDougall	do 10	224 00	120 00		
Rév. D McIsaac	do 11	102 36	53 00		
do	do 12	54 00			
Rév. R. Grant	do 12		72 00		
Rév. M. McKenzie	do 13	225 22	135 00		
		1,866 74	1,048 87	2,915 61	
Newell Jeddore	Octroi pour secours		25 00		
A Elliott	Approvisionnements pour les Sauvages indigents, district 13		14 43		
J. Gass et Cie	1 charrue Empire pour les Sauvages, district 6*a*		12 00		
F. Andrews	Octroi pour aider à l'érection d'une maison		10 00		
P. Prosper	do payer pour un cheval		10 00		
				71 43	
	Dépenses pour faire un chemin à l'Ile de la Chapelle.				
John J. Robertson	Tracer la ligne du chemin		64 75		
Duncan Langley	Travaux exécutés		250 20		
Allen McDonald	do		396 78		
J. McVean	Tracer un plan de quai		15 00		
				726 73	
	Divers.				
M. McDougall	Deux peaux pour mocassins, district 13		5 10		
W. E. Veinot	Un cercueil		5 00		
W. Graham, C.R.	Services d'homme de loi, La Reine *vs.* Gillis		249 15		
J. Lane	Inspection des réserves à la rivière Ingram		48 50		
Bureau de la papeterie	Papeterie pour agents		9 80		
				317 55	
	Total, dépenses				5,972 92
	Balance non dépensée				59 08

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 2.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif, 1885-86, 48 Vic., c. 8				5,090 00
		DÉPENSES.				
		Appointements.				
48 Vic., c. 2, Vote 155	J. Farrell	Appointements comme agent, pour, un an, jusqu'au 31 mars 1886		300 00		
	C. Sargeant	do do do		400 00		
	M. Craig	do do do		175 00		
	Rév. E. J. Bannon	do missionnaire, pour un an, jusq. 31 mars 1886		100 00		
	do J. C. McDevitt	do do do		200 00		
	do J. J. O'Leary	do do do		100 00		
	do W. Morrisey	do do do		100 00		
	do P. W. Dixon	do do do		100 00		
	do L. C. D'Amour	do do do		40 00		
	do F. X. Cormier	do do 9 mois do		75 00		
					1,590 00	
		Soins médicaux et médicaments.				
	J. McDonald, M.D	Appointements comme médecin, pour 9 mois, jusqu'au 31 mars 1886, comté de Northumberland		75 00		
	H. A. Fish, M.D	Appointements comme médecin, pour 9 mois, jusqu'au 31 mars 1886		75 00		
	J. B. Lamothe, M.D	Appointements comme médecin, pour 9 mois, jusqu'au 31 mars 1886, comté de Kent		15 00		
	A. P. Laundry, M.D	Appointements comme médecin dans le comté de Kent, trimestre de septembre 1885		12 50		
	J. A. Lêger, M.D	Soins médicaux, Shédiac, comté de Westmoreland		109 00		
	E. Moore, M.D	do comté de Westmoreland		28 77		
	J. H. Barker, M.D	do Sainte-Marie		54 00		
	J. Z. Currie, M.D	do Kingsclear		21 00		
	B. Coburne, M.D	do do		90 30		
	R. R. Ross, M.D	do Saint-Stephen		10 05		
	G. M. Duncan, M.D	do Bathurst		61 05		
	J. E. Church, M.D	do Fort-Foley et Dorchester		70 50		
	G. H. Coburn, M.D	do Sainte-Marie		1 00		

A. P. Laundry, M.D	do do Kent		237 55		
R. Wiley, M.D	do Tobique		32 30		
S. T. Gore, M.D	Vaccination des Sauvages dans l'agence de M. Farrell		5 00		
W. G. Disbrou, M.D	Soins médicaux, rivière à l'Anguille		26 50		
J. F. Brine, M.D	do comté de Kent		44 66		
J. McDonald, M.D	Vaccination des Sauvages		90 50		
J. T. Hodgson, M.D	do		7 80		
J. W. Burnett, M.D	do		4 25		
D. R. Moore, M.D	Soins médicaux, comté d'York		7 63		
J. N. Smith, M.D	do do King		23 00		
S. F. Wilson, M.D	do dans l'agence de M. Farrell		8 00		
Davis, Staples et Cie	Médicaments		26 20		
G. H. Davis	do		8 14		
J. M. Wiley	do		44 94		
W. Tilley	do		48 71		
H. A. Martin et fils	Vaccin		67 50		
				1,305 84	
	Dépensé par les agents à l'achat de nourriture et de grains de semence.	Nourriture.	Grains de semence.		
J. Farrell	Dans l'agence du Sud-Ouest	439 97	296 14		
C. Sargeant	do Nord-Est	842 00	600 00		
M. Craig	Comtés de Victoria et de Madawaska	100 00	136 80		
		1,381 97	1,032 94		
				2,414 91	
	Divers.				
J. Farrell	Loyer de bureau, une année jusqu'au 31 mars 1886		50 00		
J. D. Hanlon	Deux cercueils pour Sauvages		8 00		
O. Sharkey	Coton pour l'inhumation d'un Sauvage		1 41		
S. Paul	Planches pour cercueil		3 00		
J. Barclay	do		5 20		
Bureau de la papeterie	Papeterie pour agents		3 93		
				71 54	
	Total, dépenses				5,382 29
	Balance dépensée en sus				292 29

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C 3.—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif, 1885-86, en vertu de 48 Vic., c. 2				2,000 00
		Dépenses.				
48 Vic., c. 2, crédit 156	John O. Arsenault	Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1886		200 00		
	do	do instituteur, 9 mois, jusq. 31 mars 1886		150 00		
	do	Allocation pour frais de voyages		100 00		
					450 00	
	do	Octroi pour achat de grain de semence			100 00	
	Hôpital de Charlottet'wn	Pension et soin de Sauvages malades		25 00		
	J. Gaffney	Approvisionn. pour les Sauvages indigents, d'après contrat		4 20		
	J. Barclay	do do do		159 61		
	T. H. Pope	do do do		292 10		
	J. M. Forbes	do do do		564 84		
	T. Glover	do do		31 25		
	Blake Frères	do do		3 52		
					1,080 52	
	J. F. Gillies, M.D.	Soins médicaux		4 75		
	A. E. Long, M.D.	do		107 00		
	A. McNeill, M.D.	do		14 00		
	P. Conroy, M.D.	do		18 50		
	Dr H. A. Martin et fils	Vaccin		2 13		
	Dr. Darroch	Médicaments		5 37		
	W. R. Watson	do		10 35		
	J. A. Gourlie	do		10 85		
					172 95	
	H. Brown	1 bœuf pour Sauvages		20 00		
	J. Arbuckle	Inspection de l'école de l'Ile Lennox		15 00		
	Fanny Stevens	Livres pour école		5 83		
	J. Arsenault	Bois do		10 50		
	Protestant Union Pub. Co	Annonces pour soumissions		7 50		
	Cie d'imprim. "Herald"	do do		8 50		
	"Examiner" de Charlottetown	do do		6 75		
	D. C. Ramsay, J.P.	Frais de poursuite pour vente de liqueurs		5 00		
	P. Louis	Mettre un train à une charrue		1 00		
	J. O. Arsenault	Travail exécuté sur la réserve		37 05		

G. W. Sharp	Labourage sur la réserve de l'Ile Lennox		9 00		
N. McArthur	do do		4 50		
J. Barclay	Planches pour un cercueil		2 50		
J. M. Forbes	Transport		0 97		
J. O. Arsenault	Balance due sur un cheval pour les Sauvages		38 00		
J. Yeo	Frais d'inhumation		13 06		
Imprimeur de la reine	Compte d'impression		3 90		
Bureau de la papeterie	Papeterie pour les agents		3 16		
				192 22	
	Total de la dépense				1,995 69
	Balance non dépensée				4 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Octroi législatif, 1885-86, en vertu de 48 Vic., c. 2 :—				
		Sauvages de la Colombie-Britannique en général				26,780 00
		Arpentages				9,000 00
		Commission des réserves				9,500 00
		Crédit supplémentaire, en vertu de 49 Vic, c. 2 :—				
		Pour payer une réclamation pour douaire de la part de la veuve de feu A. S. Bates, certaines terres de sa succession ayant été achetées pour une réserve sauvage au Lac William			1,345 00	
		Pour pourvoir à l'achat, du ministère des Chemins de fer et des Canaux, d'un bâtiment pour être employé comme bureau des Sauvages à Kamloops			700 00	
		Pour pourvoir à une moitié des appointements d'une institutrice adjointe pour l'école des Sauvages au Fort-Simpson			166 67	
						2,211 67
						47,491 67
		Dépenses.				
		Sauvages de la Colombie-Britannique en général.				
		Appointements et gages.				
48 Vic., c. 2, Crédit 157	I. W. Powell		3,000 00			
	H. Moffatt	Appoint. comme surintendant, une année jusqu'au 30 juin 1886.	1,800 00			
	A. C. Elliott	do commis do do				
		do magistrat stipendiaire à Metlakahtla, une	2,599 92			
	W. Bryce	année, jusqu'au 30 juin 1886	500 00			
	L. P. Lewis	Gages comme messager, 10 mois, jusqu'au 30 avril 1886				
		do constable sur la réserve des Songees, 10 mois,	400 00			
	M. E. Dansereau	jusqu'au 30 avril 1886	609 00			
	T. Carter	Services, transcription des minutes des décisions	7 00			
	E. Brentzen	Gages comme interprète	2 00			
		do for Mr. Elliott		8,917 92		
		Soins médicaux et médicaments.				
	G. L. Milne, M.D.	Soins médicaux	427 75			
	Langley et Cie	Médicaments	324 45			
	T. Shotbolt	do	439 47			
	Moore et Cie	do	32 42			

A. W. Smith	do	0 50	1,224 59		
	Frais de voyages.				
I. W. Powell	Frais de voyages	291 25			
A. C. Elliott	do	765 00			
Steamer "Boscovitz"	Transport de M. Elliott	79 00			
Gray et Dumbleton	Louage de vapeur	13 00			
G. Winter	Louage de voiture	15 50			
J. Van Bramer	Louage de vapeur	10 00	1,173 75		
	Aide aux marins et indigents.				
H. Saunders	Approvisionnements aux indigents	93 25			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Vêtements	33 10			
L. Goodacre	Viande	8 24			
A. N. Smith	Provisions pour le chef sauvage	5 75	140 34		
	Outils, instruments aratoires et graines.				
Marvin et Tilton	Outils fournis aux Sauvages	43 48			
Jay et Cie	Graines	68 05	111 53		
	Ecoles.				
S. M. Lawrence	Appoint. comme instituteur à Nanaimo, pour les quartiers de mars, juin et décembre 1885, et le quartier de mars 1886	295 59			
A. N. Miller	do Port-Simpson, quartiers de décembre 1885, et quartier de mars 1886	214 86			
A. Martin	do Sainte-Marie, quartiers de mars, juin, sept. et décembre 1885	500 00			
M. A. Green	do Rivière Naas, quartier de déc 1884, et les quartiers de mars, sept. et déc. 1885, et le quartier de mars 1886	251 46			
C. Harrison	do Massett, quartier de déc. 1884, et les quart. de mars et juin 1885.	300 00			
W. H. Collison	do Kincolith, quartiers de sept. et déc. 1884, et les quartiers de mars, juin, sept. et décembre 1885	387 32			
	A reporter	1,949 23	11,568 13		47,491 67

TABLEAU O. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	1,949 23	11,568 13	.....	47,491 67
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ecoles—Fin.				
	J. Nicolaye	Appoint. comme instituteur à Kyakaht, quartier de septembre 1884, et quartiers de mars et juin 1885	212 67			
	Mme Kate Ondoward	Appoint. comme aide-instituteur à Port-Simpson, depuis le 1er septembre 1885, jusqu'au 30 juin 1886	83 34			
	A. J. Brabant	Appoint. comme institut., à Hesquiaht, quartier de déc. 1884, et quartier de mars 1885	170 76			
	A. J. Hull	do Baie de l'Alerte, quartiers de juin, septembre et décembre 1885	85 14			
	W. B. Cuyler	do Bella Bella, quartier de juin, 1885.	22 62			
	E. A. Reinhart	do Bella Bella, quartiers de septembre et décembre 1885, et quartier de mars 1886	110 70			
	D. Jennings	do Port-Essington, quartier de déc. 1885, et quartier de mars 1886	150 00			
				2,784 46		
		Divers.				
	Rév. W. Duncan	Dépenses d'une députation des Sauvages à Victoria	240 00			
	Wells, Fargo et Cie	Frais de messageries	4 85			
	Cie de messag. Dominion	do	12 05			
	Cie canad. de messageries	do	4 15			
	Vapeur "Boscovitz"	Passage des Sauvages	129 75			
	Vapeur "Yosemite"	do	3 00			
	W. Monks	Pension et logement pour deux Sauvages	8 00			
	Allsop et Mason	Loyer de bureau	405 00			
	T. N. Hibben et Cie	Timbres de poste	80 24			
	do	Papeterie	19 15			

"Daily Colonist"	Abonnement	75			
"Daily Standard"	do	9 75			
"Mainland Guardian"	do	5 00			
P. M. Victoria	Loyer de tiroir, bureau de poste	4 50			
A. A. Green	Frais de messagerie	1 25			
Service du télégraphe et des signaux	Télégrammes	11 20			
Cie de navig. du Pacif. C.	Passage des Sauvages	31 00			
W. Monks	Pension et logement du chef	3 50			
M. Venn	Compensation pour perte d'un cheval à l'émeute de Metlakhtla	50 00			
R. T. Williams	Livres et reliure	30 25			
Mathews, Richards et Tye	Menottes	6 00			
T. Storey	Cercueils fournis pour les chefs et les Sauvages	21 00			
Steamer "Amelia"	Transport de quatre Sauvages	5 00			
Aqueduc de Victoria	Eau fournie	9 00			
Cie de la Baie-d'Hudson	Charbon et bois pour le bureau du magistrat, Fort Simpson	38 00			
T. Johnson	Bois pour le do do	47 00			
E. Dennis	Nettoyage du do do	72 00			
T. W. Spencer	Frais, courtage et entreposement	3 15			
Central Coal Yard	Huit tonnes de charbon	61 50			
H. Simlow	Ouvrage de vidangeur	9 00			
"The Colonist"	Impression de pièces justificatives	24 00			
J. E. McMillan	Servir un mandat	5 00			
S. A. Roberts	Rapport sur les terres de Metchoosin	25 00			
H. Saunders	Pétrole et lampe	2 50			
L. P. Lewis	Transport en canot	5 00			
A. W. Wilson	Réparations aux tuyaux à l'eau	2 50			
Ministère des chemins de fer et canaux	Achat d'un bâtiment à Kamloops	700 00			
T. Carter	Pain pour les Sauvages	3 50			
E. B. Marvin	Deux pavillons pour les chefs	20 00			
Caroline J. Harrison	Pour payer une réclamation pour douaire de la part de la veuve de feu A. S. Bates, certaines terres de sa succession ayant été achetées pour une réserve sauvage au lac William, C.B.	1,345 00			
			3,466 54		
	Agence de Cowichan.				
W. H. Lomas	Une année d'appointements comme agent, jusqu'au 30 juin 1886	1,200 00			
Joe	Gages	160 00			
T. Shotbolt	Médicaments	46 25			
W. W. Walkem, M.D	Soins médicaux	25 00			
J. H. Robertson, M.D	do	102 85			
J. H. Robotham, M.D	do	88 85			
W. H. Lomas	Frais de voyages	400 00			
G. B. Ordano	Approvisionnements pour les indigents	98 50			
	A reporter	2,121 45	17,819 13	.....	47,491 67

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	2,121 45	17,819 13	.....	47,491 67
		Dépenses—*Suite.*				
		Agence de Cowichan—Fin.				
	J. C. Henderson	Un harnais pour les Sauvages de Pemberton	35 00			
	W. P. Jaynes	Approvisionnements pour les indigents	111 96			
	W. Beaumond	Couvertures	3 00			
	Jay et Cie	Grains de semence	130 30			
	T. N. Hibben et Cie	Papeterie	22 63			
	do	Timbres-poste	15 00			
	M. Skinner	Télégrammes	5 52			
	W. H. Lomas	Dépenses de bureau	5 00			
	W. Lemon	do	5 00			
	Tomo	Couper et charrier du bois	8 00			
	J. B. Ferguson	Presse aux lettres	11 00			
	W. P. Jaynes	Pétrole et lampe	3 50			
				2,477 36		
		Agence de Kamloops et Okanagan.				
	J. W. McKay	Une année d'appointements comme agent, jusqu'au 30 juin 1886	1,800 00			
	Langley et Cie	Médicaments	11 62			
	H. E. Langlis	Soins médicaux	25 00			
	A. E. Howse	Médicaments	3 00			
	Moore et Cie	do	107 05			
	J. Murray	do	3 25			
	J. W. McKay	Frais de voyage	800 00			
	A. E. House	Approvisionnements aux indigents	24 37			
	do	Grains de semence	1 50			
	Jay et Cie	do	360 86			
	J. W. McKay	Timbres-poste	2 00			
	T. N. Hibben	Papeterie	16 99			
	D. O'Hara	Timbres-poste	10 00			
				3,165 64		

	Agence du lac William.				
W. L. Meason	Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1886	1,200 00			
J. Twan	Services comme constable	105 00			
Sauvages	Chaloupe	25 00			
A. Balma	Servir des avis	5 00			
A. W. Smith	Médicaments	56 91			
J. Louther	do	43 75			
P. C. Dunlevy	do	35 45			
W. L. Meason	Frais de voyages	457 50			
J. Tinker	Pension, logement et nourriture pour cheval	70 00			
W. L. Meason	Dépenses encourues pour le recensement	154 00			
W. Adams	Farine	35 00			
A. W. Smith	Approvisionnements aux indigents	75 25			
P. C. Dunlevy	do	301 00			
F. Norris	Harnais fournis aux Sauvages de Chilicotin	140 00			
Jay et Cie	Graines	66 70			
F. W. Foster	Instruments aratoires	160 00			
Marvin et Tilton	do	88 37			
P. C. Dunlevy	do	194 00			
E. Bell	Moulin à vanner	63 57			
A. D. McInnes	Servir des sommations	6 00			
A. LeBourdais	Timbres-poste	10 00			
M. C. Boswell	do	10 00			
			3,302 50		
	Agence de Fraser.				
P. McTiernan	Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1886	1,200 00			
T. Shotbolt	Médicaments	16 17			
Coulter et Cie	do	104 25			
C. N. Trew	do	177 00			
E. Pimbury et Cie	do	74 05			
J. H. Robertson, M.D	Soins médicaux	11 25			
D. McLean, M.D	do	22 50			
Moore et Cie	Médicaments	32 60			
A. Peele	do	23 49			
P. McTiernan	Frais de voyages	300 00			
L. H. Webb	Engins de pêche pour les Sauvages	60 00			
J. Cunningham et Cie	Instruments aratoires	32 00			
Jay et Cie	Graines	109 00			
W. J. Armstrong	Dépenses pour faire déguerpir les Chinois de la réserve	54 75			
T. N. Hibben et Cie	Timbres-poste	7 50			
			2,224 56		
	Agence de Kwahkewlth.				
G. Blenkinsop	Appoint. comme agent, 8 mois, jusqu'au 28 février 1886	800 00			
G. Hunt	Gages comme interprète	4 00			
	A reporter	804 00	28,989 19	.....	47,491 67

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	804 00	28,989 19		47,491 67
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Agence de Kwahkewlth—Fin.				
	G. Blenkinsop	Frais de voyages	200 00			
	R. Hunt	Approvisionnements pour les indigents	34 36			
	do	Loyer de chambre p. distrib. les médic., éclairage et combust.	84 50			
	T. N. Hibben	Papeterie	4 75			
			1,127 61			
		MOINS—Montant provenant de la vente d'un canot	40 00			
				1,087 61		
		Agence de la Côte Ouest.				
	H. Guillod	Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1886.	1,200 00			
	T. Swett	Construire une cheminée, maison de l'agence	26 00			
	A. M. Carpenter	Gages comme constable, maison de l'agence	148 75			
	Moore et Cie	Médicaments	140 75			
	H. Guillod	Frais de voyages	200 00			
	W. P. Sayward	Bois de service	31 75			
	Spring et Cie	Approvisionnements pour les Sauvages indigents	32 00			
	W. Adam	Tenir une cour à Soda Creek	9 00			
	A. M. Carpenter	Une presse d'établi	1 25			
	Spring et Cie	Transport de A. M. Carpenter	10 00			
	do	Bois de service pour la maison de l'agent	32 00			
	do	Bois	8 00			
	H. Guillod	Pension de A M. Carpenter pour 14 semaines	42 00			
				1,881 50		
		Total de la dépense sur le compte général			31,958 30	
		ARPENTAGES.				
		Dépenses sous W. S. Jemmett.				
	W. S. Jemmett	Appointem. comme inspecteur, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1886.	1,650 00			
	J. A. Richard	Gages comme porte-chaîne en chef	324 19			

A. McDonald	do porte-chaîne	258 06			
Jim	do bûcheron	240 00			
G. Hume	do do	258 06			
J. Douglas	do do	120 00			
Peter	do do	249 00			
Sam	do cuisinier	126 44			
William	do canotier	52 50			
Tamsquaret	do do	11 25			
J. Douglas	do do	6 66			
Richard	do do	11 25			
Tunsing	do cuisinier	143 22			
Joseph	do do	35 48			
Stephen	do do	112 90			
Charlie	do do	59 35			
Tim	do do	8 75			
W. S. Jemmett	Rations pour le parti	1,247 40			
G. Tuttle	Pension du parti	12 00			
H. B. Dart	do	6 00			
G. Baillie	do	8 00			
L. H. Wilton	Tentes	43 00			
E. G. Prior	Haches	5 25			
Sam	Transport	2 50			
H. B. Dart	Enlèvement de camp	35 00			
Tum Sing	do	12 75			
L. Hunter	do	30 00			
Joseph	do	28 50			
Dick	do	12 00			
W. Billy	do	20 50			
J. R. A. Richards	do	4 50			
J. Hunter	do	10 00			
J. Pearson	do	35 00			
Cie de Navigation P. C.	Transport	28 25			
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	50 50			
W. S. Jemmett	Dépense de l'avance pour frais de route et autres dépenses du parti	250 00			
			5,508 26		
	Dépenses sous E. M. Skinner,				
E. M. Skinner	Appointem. comme arpenteur, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1886	1,650 00			
F. H. Prince	Gages comme premier porte-chaîne	273 33			
L. Dansereau	do deuxième do	218 66			
A. Monk	do bûcheron	218 66			
William	do do	122 66			
R. Donaldson	do cuisinier	85 16			
Ah. Sing	do do	133 49			
E. Webb	do bûcheron	245 75			
	A reporter	2,947 71	5,508 26	31,958 30	47,491 67

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	2,947 71	5,508 26	31,958 30	41,491 67
		Arpentages—*Fin.*				
		Dépenses sous E. M. Skinner—Fin.				
	Joe	Gages comme bûcheron	47 99			
	D. F. Jones	do canotier	6 00			
	Maelon	do facteur	5 00			
	E. M. Skinner	Rations pour le parti	793 45			
	Fergusson et Newland	Pension du parti	15 00			
	J. Campbell	do	9 50			
	A. Clemens	do	17 50			
	G. Baillie	do	24 00			
	G. Corder	do	7 50			
	Johnny	Enlever le camp	37 50			
	J. Beddard	do	118 75			
	Billy	do	11 25			
	Charlie	do	17 75			
	Whypalse	do	13 75			
	Onderonk	Transport	40 21			
	Steamer "Peerless"	do	149 50			
	D. F. Jones	do	8 00			
	J. Campbell	do	40 00			
	Maelon	Louage de chaloupe	5 00			
	M. Klynn	Passage d'eau	16 00			
	Cie de Navigation P. C.	Transport	63 00			
	T. Hibben	Papeterie	44 62			
	E. M. Skinner	Menus déboursés	33 00			
	A. Corvan	1 poêle et tuyaux	12 75			
	Cie de chem. de fer C. P.	Transport	82 40			
				4,567 13		
		Total, dépenses pour les arpentages			10,075 39	
		Commission des réserves.				
	P. O'Reilly	Appointements comme commissaire, du 1er avril 1885 au 31 mars 1886	3,499 92			

A. H. Green	Appointements comme arpenteur, depuis le 1er avril 1885 jusqu'au 31 mars 1886	1,800 00			
J. Hunton	Gages comme porte-chaîne	50 00			
W. Wild	do bûcheron	50 00			
A. H. Green	Allocation de pension du 1er juillet 1885 jusqu'au 31 mars 1886.	342 50			
Barnes et Evans	Pension et logement pour M. Green, durant le mois de mai	21 50			
G. Baillie	do	4 40			
J. Hunton	Transport	25 00			
Godard et Frozier	1 cheval	225 00			
Cie du ch. de fer C. du P.	Transport	13 25			
Vapeur "Rithet"	do	39 50			
Dépt. de la marine	Nolisement du vapeur "Sir James Douglas"	58 60			
C. Pennie	Entretien de 2 chevaux	111 00			
A. H. Green	Menues dépenses	9 23			
	Total de la dépense, commission des réserves			6,250 00	
	do en la Colombie-Britannique.				48,283 69
	Balance du surplus dépensé				792 02

RÉCAPITULATION.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Crédit pour fins générales	26,780 00		
Crédit supplémentaire	2,211 67		
	28,991 67		
Dépenses	31,958 30		
Excédant de la dépense		2,966 63	
Crédit pour arpentages	9,000 00		
Dépenses	10,075 39		
Excédant de la dépense		1,075 39	
			4,042 02
Crédit pour la commission des réserves	9,500 00		
Dépenses	6,250 00		
Balance non dépensée			3,250 00
Excédant de la dépense sur le total du crédit			792 02

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU C. 5.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—COMPTE GÉNÉRAL.

Avec 16 états subsidiaires qui suivent.

CRÉDITS.	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Annuités, en vertu de 48 Vic., c. 2	.....	173,900 00
Instruments aratoires, en vertu de 48 Vic., c. 2	28,962 68	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	6,912 33	
		35,875 01
Outils, en vertu de 48 Vic., c. 2	.....	8,606 44
Bestiaux, en vertu de 48 Vic., c. 2	20,510 00	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	17,203 85	
		37,713 85
Grain de semence, en vertu de 49 Vic., c. 2	.....	24,129 72
Munitions et ficelle, en vertu de 48 Vic., c. 2	5,514 00	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	2,352 28	
		7,866 28
Provisions pour paiements d'ann., en vertu de 48 V., c. 2.	.....	23,577 52
Prov. pour les Sauvages indigents, en vertu de 48 V., c. 2,	215,056 83	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	281,550 74	
		496,607 57
Vêtements, en vertu de 48 Vic., c. 2	.....	7,767 44
Ecoles, en vertu de 48 Vic., chap. 2	.....	30,654 50
Ecoles industrielles, en vertu de 48 Vic., c. 2	31,901 79	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	4,767 82	
		36,669 61
Arpentages, en vertu de 48 Vic., c. 2	8,000 00	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	874 13	
		8,874 13
Gages de la ferme, en vertu de 48 Vic., c. 2	.....	37,016 00
Entretien de la ferme, en vertu de 48 Vic., c. 2	17,862 87	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	4,382 73	
		22,245 60
Sioux, en vertu de 48 Vic., c. 2	2,000 00	
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2	1,570 41	
		3,570 41

DÉPENSES.	Etat.	Total.
		$ cts.
Annuités	A	135,918 00
Instruments aratoires	B	35,875 01
Outils	C	5,486 29
Bestiaux	D	37,713 85
Grain de semence	E	24,129 72
Munitions et ficelle	F	7,866 28
Provisions pour paiements	G	20,766 99
Provisions pour les Sauvages indigents	H	541,825 26
Vêtements	I	6,326 22
Ecoles	J	29,572 81
Ecoles industrielles	K	36,669 61
Arpentages	L	8,874 13
Gages de la ferme	M	34,965 75
Entretien de la ferme	N	22,245 60
Sioux	O	3,570 41
Dépenses générales	P	146,128 12
Total des dépenses	.....	1,097,934 05
Balance non dépensée	.....	3,268 15

Dépenses générales, en vertu de 48 Vic., c. 2.....	72,255 13				
Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2.....	55,872 99				
Autre crédit par mandat de Son Excellence le gouverneur général en conseil du 18 juillet 1886.....	18,000 00				
		146,128 12			
		1,101,202 20			1,101,202 20

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Annuités en vertu de traités.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c, 2				173,900 00
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
47 Vic., c. 2	Diverses personnes	9 chefs, $15 chacun		225 00		
		33 commandants 15 do		495 00		
		3,063 Sauvages 5 do		15,315 00		
		Arrérages		505 00		
		Commutation d'annuité :—				
		Anne Favel, commutation d'annuité et arrérages pour 1881, 1882 et 1883		65 00		
					16,605 00	
		Traité n° 2.				
		7 chefs		175 00		
		28 commandants		420 00		
		1,081 Sauvages		5,135 00		
		Arrérages		65 00		
					5,795 00	
		Traité n° 3.				
		29 chefs		725 00		
		84 commandants		1,260 00		
		2,537 Sauvages		12,685 00		
		Arrérages		605 00		
		J. B. Jourdain, arrérages pour lui et sa famille de 3 (1873-74)		51 00		
		John Jourdain do 7 do		119 00		
		Simon Jourdain do 8 do		136 00		
		Francis Mainville do 8 do		136 00		
		Joseph Jourdain do 6 do		97 00		
		Joseph Guinard do 8 do		136 00		

Louis Jourdain do 3 do		51 00		
Nicholas Chatalaine do 3 do		51 00		
Catherine Mainville do		17 00		
			16,069 00	
Traité n° 4.				
22 chefs		550 00		
84 commandants		1,260 00		
4,692 Sauvages		23,460 00		
Arrérages		2,965 00		
Commutation d'annuité :—				
Teresa Breland, bande du Petit-Enfant		50 00		
Sarah Fisher, fille du n° 37, bande de Miscowpetung		50 00		
Mary Thomas do do		50 00		
Susie, sœur du chef Jack		50 00		
Mary McDonald, n° 13, bande Keeseekouse		50 00		
			28,485 00	
Traité n° 5.				
9 chefs		225 00		
25 commandants		375 00		
3,238 sauvages		16,190 00		
Arrérages		155 00		
Commutation d'annuité :—				
Mary Jane Boukette, n° 82, bande de la Rivière Creuse		50 00		
			16,995 00	
Traité n° 6.				
38 chefs		950 00		
129 commandants		1,935 00		
7,371 Sauvages		36,855 00		
Arrérages		534 00		
MOINS—Montant retenu des sauvages rébelles, paiement de la valeur de la propriété détruite du printemps de 1885 :—		40,274 00		
District de Battleford	8,825 00			
do Pitt	6,785 00			
do Victoria	1,340 00			
do Edmonton	20 00			
do Buttes de la Paix	925 00			
do Prince-Albert	3,625 00			
		21,520 00		
Commutation d'annuité :—		18,754 00		
Mary Decoteau, n° 33, bande du Faisant Rouge		50 00		
Emilie Vivier, n° 55, bande Seekaskootch		50 00		
			18,854 00	
A reporter			102,803 00	173,900 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
		Report			102,803 00	173,900 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 7.				
		8 chefs		200 00		
		47 commandants		705 00		
		6,368 Sauvages		31,840 00		
		Arrérages		370 00		
					33,115 00	
		Total, dépenses				135,918 00
		Balance non dépensée				37,982 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

B.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Instruments aratoires.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				28,962 68
		Autre crédit en vertu de 49 Vic., c. 2				6,912 33
						35,875 01
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2; 49 Vic., c. 2	Cie de la Baie-d'Hudson.	Instruments aratoires livrés d'après contrat		508 78		
	do	Instruments aratoires		16 85		
	R. Coulter	Une moissonneuse		45 00		
	L. Cockburn	Instruments aratoires		4 55		
	F. Ogletree	Payé pour réparations aux instruments aratoires		21 65		
	D. Maxwell	Un semoir		40 00		
	Frost et Wood	Six charrues		84 00		
					720 83	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Chaînes de traité		3 00		
	do	Travail de forgeron		11 83		
	do	Instruments aratoires		305 20		
	G. Bone	Transport		2 30		
	G Armitage	Travail de forgeron		4 50		
					326 83	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Instruments aratoires		878 34		
	do	Transport		3 85		
	Cie de ch. de fer C. P.	do		1 51		
	H. F. Holmes	Instruments aratoires		23 25		
					906 95	
		A reporter			1,954 61	35,875 01

En vertu de quelle autorité	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			1,954 61	35,875 01
		Dépenses—*Suite.*				
		Traité n° 4.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Instruments aratoires livrés d'après contrat		7,622 20		
	do	do do		36 90		
	J. A. Kerr	do do		293 37		
	N. L Piper et Fils	do do		93 30		
	I. G. Baker et Cie	do do		129 90		
	Smith et Ferguson	do do		9 60		
	S. et H. Borbridge	Harnais		56 00		
	W. Rowell	Travail de forgeron		3 50		
	O W. Evans	do		62 90		
	G. A. McKay	do		30 90		
	J. Galloway	do		76 75		
	D. Switzer	do		5 50		
	D. Tulloch	do		14 75		
	T. Yeandle	do		32 40		
	W. Moulding	do		61 40		
	J. McCurdy	do		3 75		
	R. Bligh	Ajuster une moissonneuse		2 00		
	R. B. Rook	Travail de forgeron		1 20		
	J. Roseborough.	do		5 25		
	J. Y. Gilmour et Cie	Couloirs pour le lait livrés d'après contrat		4 50		
	R D. McNaughton	Instruments aratoires		49 20		
	J. A. McCaul	Bois de construction pour voitures		6 91		
	Crawford et Robertson	Instruments aratoires		10 20		
	Richardson et Lepper	do etc		50 65		
	W. Johnston	2 boîtes pour scieur de long		2 50		
	C. Hamilton	1 timon de wagon		5 00		
	J. A. Kerr	2 balances-bascules		49 00		
	do	Instruments aratoires		70 52		
	F. G. Lewis	Fourches à foin		15 40		
	E. H. Irish	Boucles et rivets		1 95		
	Cie manufact. de Watson	Moissonneuses		157 30		
	Vanallen et Augur	Voitures à foin et roues		1,046 00		

do	Socs de charrue		96 00		
Westbrook et Fairchild	Harnais		30 00		
L. Cockburn	Instruments aratoires		7 50		
Sutherland et Atherton	Câble, etc		14 20		
C. McCusker	Faucheuses, rateau et volées		239 75		
H. Hassard	1 rouleau		50 00		
J. Hanna	2 licous		1 50		
L'Homme-qui-a-pris-l'habit	Réparer un traineau		3 00		
J. Clementson	Boulons		5 40		
S. R. Edwards	Réparer les charrues		39 00		
J. Brown	Ouvrage de forgeron		11 80		
F. K. Herchmer	Semoir et cultivateur		14 00		
A. W. Wright	Harnais		13 25		
J. A. Martin et Cie	1 moulin à moudre		60 00		
Diverses personnes	Fret		331 36		
	Traité n° 5.			10,927 46	
Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments aratoires livrés d'après contrat		1,314 37		
do	1 assortiment de herses		20 35		
	Traité n° 6.			1,334 72	
Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments aratoires livrés d'après contrat		8,512 88		
do	Charrettes do do		84 50		
N. L. Piper et Cie	Corde do do		261 75		
J. Y. Gilmour et Cie	Seaux, etc. do do		52 15		
S. et H. Borbridge	Harnais do do		934 67		
I. G. Baker et Cie	Instr. aratoires do do		4,819 10		
A. Macdonald	Faulx		15 00		
C. Thompson	Ouvrage de forgeron		1 25		
Sanderson et Looby	do		28 00		
A. McKenzie	do		3 00		
W. Latour	do		3 20		
J. Walter	do		18 40		
do	1 train de charrue, et manchons		6 50		
Cie manufact. de Massey	Renouveler des parties de la moissonneuse		40 50		
J. Wright et Cie	Plein montant de la balance du contrat		2 4 03		
Van Allen et Augur	Wagon, charrettes et roues		2,047 50		
C. McCusker	5 rateaux		175 00		
J. A. Kerr	Ajustages pour faucheuses, coffre d'outils et chaînes à billot		351 75		
H. Richardson	4 couteaux de faucheuse		12 00		
P. Erasmus	Varlope		2 00		
E. Lyons	12 rondelles et chevilles		12 00		
	A reporter		17,605 18	14,216 79	35,875 01

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report		17,605 18	14,216 79	35,875 01
		Dépenses—*Fin.*				
		Traité n° 6—Fin.				
	E. et C. Gurney et Cie	1 monture de faucheuse		13 00		
	D. M. McDougall	8 peaux de bœuf		8 00		
	Diverses personnes	Fret		327 31		
					17,953 49	
		Traité n° 7.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments délivrés d'après contrat		2,049 47		
	S. et H. Borbridge	Harnais do do		172 82		
	N. L. Piper et Fils	Barattes do do		27 78		
	I. G. Baker et Cie	Instr. aratoires do do		751 55		
	do	Licous, cordes, etc		8 50		
	S. J. Hogg et Cie	3 wagons		270 00		
	J. A. Kerr	2 coffres d'outils		140 00		
	G. Murdoch	Harnais		135 00		
	Vanallen et Augur	Socs de charrue		28 00		
	Westbrook et Fairchild	Chaînes de charrue		16 00		
	J. D. Quail	1 essieu de wagon		8 00		
	J. B. Rivet	Réparer un wagon		8 00		
	Blondin et Gallion	Divers pour harnais		44 00		
	Diverses personnes	Fret		45 61		
					3,704 73	
		Total des dépenses				35,875 01

Département des affaires des sauvages,
Ottawa, 30 juin 1886.
Robert Sinclair,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

C.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
		Outils.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				8,606 44
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat			414 96	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat		485 53		
	A. Bone	Transport		0 82		
					486 35	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat			9 53	
		Traité n° 4.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat		386 62		
	J. A. Kerr	do do		482 95		
	N. L. Piper et Fils	do do		97 45		
	Smith et Ferguson	do do		22 04		
	I. G. Baker et Cie	do do		35 81		
	Fishleigh et Dillon	1 bidon à l'huile		0 25		
	Diverses personnes	Transport		49 85		
					1,074 97	
		Traité n° 5.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat		323 96		
	T. J. Agnew	1 godendard		12 00		
					335 96	
		A reporter			2,321 77	8,606 44

C.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report			2,321 77	8,606 44
		Dépenses—Fin.				
		Traité n° 6.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat		1,421 60		
	I. G. Baker et Cie.	do do		334 65		
	N. L. Piper et Fils	do do		171 90		
	W. Latour	Fers à marquer		7 00		
	A. M. McKenzie.	do		2 50		
	A. Macdonald	1 niveau		2 00		
	Brown et Curry	Manches de haches		5 00		
	E. Lyon	Cous de cygnes et boulons		20 00		
	M. Cromarty	Limer des scies		15 00		
	Diverses personnes	Transport		10 49		
					1,990 14	
		Traité n° 7.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils fournis d'après contrat		551 76		
	I. G. Baker et Cie	do do		594 75		
	N. L. Piper et Fils.	do do		18 00		
	Martin, Frères	Carvelles		9 50		
	Diverses personnes	Transport		0 37		
					1,174 38	
		Total de la dépense				5,486 29
		Balance non dépensée.				3,120 15

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1886.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Robert Sinclair,
Comptable.

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Bestiaux.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				20,510 00
		Autre crédit en vertu de 49 Vie., c. 2				17,203 85
						37,713 85
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2 et 49 Vic., c. 2	G. F. Munroe	2 taureaux et 7 vaches livrés d'après contrat		590 00		
	R. Roe	1 bœuf		67 50		
					657 50	
		Traité n° 2.				
	G. F. Munroe	2 bœufs livrés d'après contrat			210 00	
		Traité n° 3.				
	G. F. Munroe	2 vaches livrées d'après contrat		160 00		
	Penrose et Rocan	1 taureau et du foin		109 10		
					269 10	
		Traité n° 4.				
	S. Adams	2 bœufs		150 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	4 do		370 00		
	J. Eastman	2 do		140 00		
	E. Mahpeyah	1 do		65 00		
	Davidson et Mulholland	15 génisses		600 00		
	P. Ryan	2 bœufs		160 00		
	Masterman, Bose et Cie	1 do		80 00		
	do	18 do livrés d'après contrat		1,440 00		
	T. Leeper	2 do		160 00		
		A reporter		3,165 00	1,136 60	37,713 85

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,165 00	1,136 60	37,713 85
		Dépenses—Fin.				
		Traité n° 4—Fin.				
	G. F. et J. Galt	Conduire des bestiaux		13 50		
	S. Adams	Nourriture de bestiaux		2 75		
	A. McNab	Conduire des do		10 00		
	Indians	Pâturer des do		39 00		
	C. Favel	Conduire des do		10 00		
	Mike	do do		12 00		
	R. P. Easson	Inspection de do		1 00		
	T. Hislop	1 taureau		55 00		
	W. Riddell et Cie	42 bœufs livrés d'après contrat		3,780 00		
	do	50 moutons do		400 00		
	T. A. Brown	49 vaches et 7 taureaux livrés d'après contrat		1,829 00		
	do	3 vaches		158 00		
	do	1 taureau		59 00		
				9,534 25		
		Moins—Retenue sur les annuités des Sauvages rebelles pour bestiaux tués aux Buttes de la Lime		625 00	8,909 25	
		Traité n° 5.				
	G. F. Munroe	11 bœufs, 2 taureaux et 2 vaches livrés d'après contrat		1,500 00		
	do	Avance sur exécution partielle de l'entreprise pour bestiaux		2,000 00		
	A. Sutherland	2 bœufs		200 00		
	W. J. Barker	do		195 00	3,895 00	
		Traité n° 6.				
	G. F. Munroe	16 vaches et 14 bœufs livrés d'après contrat		3,014 00		
	H. Kelly	2 bœufs		125 00		
	J. Fidler	2 do		200 00		
	A. Peterson	2 do		210 00		

L. Parenteau	2 do		300 00		
O. Byrnes	2 do		215 00		
J. Fidler	1 do		80 00		
Norris et Carey	13 do		1,360 00		
Riddell et Cie	30 do		3,675 00		
do	2 vaches		160 00		
J. Ibester	2 bœufs		190 00		
Sauvage	Pâturer du bétail		6 00		
H. Kelly	do		6 00		
F. Singer	Soin et nourriture du bétail		50 00		
O. Bellrose	1 bœuf		100 00		
N. Cust	2 bœufs		200 00		
D. M. McDougall	2 do		200 00		
Masterman, Bose et Cie	87 do avec jougs, livrés d'après contrat		8,265 00		
MacArthur et Knowles	5 do		500 00		
T. Mackay	4 do		400 00		
				19,256 00	
	Traité n° 7.				
I. G. Baker et Cie	44 bœufs, livrés d'après contrat		3,520 00		
do	9 cochons		90 00		
T. A. Brown	4 vaches, livrées d'après contrat		252 00		
S. W. Shaw	4 bœufs		450 00		
Masterman, Bose et Cie	2 do		200 00		
P. Beaupré	Usage de chaloupe		5 00		
				4,517 00	
	Total des dépenses				37,713 85

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Grain de semence.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2.				24,129 72
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2	J. Flett	Maïs		2 75		
	J. Cameron	Orge		8 00		
	Morkill et Scott	Pommes de terre		7 00		
	Sauvage	do		7 00		
	J. E. King	do		10 50		
	R. W. Moore	do		33 75		
	J. McKercher	Blé et orge		46 25		
	Diverses personnes	Transport		31 38		
					146 63	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Blé, orge, pomme de terre et avoine		76 60		
	R. R. Keith et Cie	Graines de jardin		24 17		
	do	Orge et fèves		110 50		
	Diverses personnes	Transport		77 81		
					289 08	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Grain de semence et pommes de terre		269 65		
	R. R. Keith	Graines de gardin		212 51		
	W. Quinn	Pommes de terre		125 00		
	W. Bryant	do et sacs		270 35		
	Diverses personnes	Transport		77 88		
					955 39	
		Traité n° 4.				
	W. Davy	Orge et avoine		154 00		

H. Kippan	Orge et avoine		20 00		
C. Deiter	do		75 00		
A. J. Thorburn	do		58 00		
W. Chambers	do et blé		224 60		
J. Batcher	do		42 24		
G. Wild	do		81 25		
O. Inman	do		122 80		
Marshallsay et Knowles	do		75 00		
L. W. Chambers	Grain		154 10		
G. McPhee	Avoine		5 60		
Sibbald et Lindsay	do orge et pois		182 50		
G. Smellie	do		75 00		
Brown et Anderson	do		130 00		
T. Hislop	do		13 80		
R. R. Keith et Cie.	Graines de jardin		317 38		
L. May	Pois		109 12		
J. Clementson	do		35 00		
J. Bellegard	Pommes de terre		3 00		
A. Campbell	do		77 25		
P. Munroe	do		6 40		
G. Favel	do		4 20		
Cie de la Baie-d'Hudson	do		4 80		
J. Asham	do		3 00		
H Favel	do		2 40		
Indians	do		21 00		
H. Kippan	do		296 39		
J. McMahon	do		64 00		
E. Evans	do		105 00		
J. Harper	do		10 00		
M. Morrison	do		8 75		
A. Tanner	do		54 00		
W. LeMere	do		3 00		
J. Anderson	do		57 90		
Sutherland et Atherton	do		320 00		
C. Deiter	do		150 00		
J. McLennan	do		141 80		
R. Hillhouse	do et avoine		129 16		
G. Anderson	do		120 00		
J. W. Stewart	do		175 00		
N. Ducharme	do		8 88		
Sibbald et Lindsay	do		1,070 00		
Andrew	Blé		13 35		
A. Campbell	do		12 50		
E. Blight	do		10 00		
A. McNab	do		2 40		
Pasquash	do		15 00		
Sibbald et Lindsay	do		169 70		
	A reporter			1,391 10	24,129 72

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ ts.	$ cts.	$ cts.
		Report		4,934 27	1,391 10	24,129 72
		Traité n° 4—Fin.				
	P. Williams	Blé		217 36		
	J. Findlay	do		101 00		
	G. Anderson	do		230 00		
	R. H. Lymburne	do		215 00		
	J. McLaurier	do		60 90		
	Indian	do		104 00		
	J. Clementson	do		94 40		
	N. Ducharme	do		10 00		
	J. G. Turiff	do		187 50		
	G. Strong	do		37 50		
	P. Bélanger	do		13 70		
	A. Gaddie	do		44 00		
	J. Davison	Couperose		9 90		
	Dawson, Bole et Cie	do		6 70		
	Colonization Store Co	Graines		7 50		
	Sibbald et Lindsay	do		3 00		
	Sauvages	Arracher et mettre les pommes terre en sacs		13 00		
	Diverses personnes	Transport		697 15		
				6,986 88		
		Moins—Valeur de 4 boisseaux de pommes de terre gelées sur le chemin pour la réserve Keesekouse		5 20		
					6,981 68	
		Traité n° 5.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Blé et pommes de terre		551 30		
	N. Baulf	Orge		123 00		
	R. R. Keith et Cie	Graines de jardin		27 40		
	Diverses personnes	Transport		391 63		
					1,033,33	
		Traité n° 6.				
	J. McDonald	Orge		120 00		
	Sauvages	do		199 00		

Norris et Carey	do		13 00		
G. Spence	do		41 00		
G. Sinclair	do		105 00		
S. P. Whitford	do		35 00		
J. A. Carson	do		344 37		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do et blé		662 81		
E Anderson	do		60 50		
W. Whitford	do		10 00		
Sibbald et Lindsay	do		418 80		
M. Cromarty	do		23 00		
A. Emeline	do		17 42		
F. Gabriel	do		25 92		
J. Wanell	do		8 50		
Sauvage	do		45 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Sacs		95 40		
A. H Clarke et Cie	Graines		4 12		
A. Hodgson	Sacs		2 00		
T. et J. F. Smith	Pommes de terre et grain de semence		1,745 66		
G. L Garnett	Chaux		4 00		
Norris et Carey	Pommes de terre		180 00		
Sampson	do		9 00		
Sauvages	do		178 43		
J. Duncan	do		6 00		
J Macdonald	do		40 00		
G. F. Smith	do		300 00		
J A. McLachlan	do		100 00		
J. M. Rae	do		5 83		
G. Thompson	do		63 12		
L. Calliboo	do		24 00		
J. Gladieu	do		35 25		
W. Miller	do		171 02		
G. Tait	do		42 79		
A. McDonald	do		37 50		
W Craig	do		137 50		
C. Gervais	do		50 00		
A. Cameron	do		74 81		
G. E. Carter	do		169 83		
G. S. Reid	do		15 00		
D Cameron	do		62 50		
J. Keenan	do		31 25		
W. J. Barker	do		125 00		
J. Hines	do		10 00		
C. McKinnon	Blé		59 67		
T. Williams	do		112 97		
J. Shore	do		102 12		
W. Plasten	do et orge		173 61		
I. G. Baker et Cie	Avoine livrée d'après contrat		1,608 00		
	A reporter		7,907 70	9,466 11	24,129 72

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report		7,907 70	9,466 11	24,129 72
		Traité n° 6.				
	J. LaBoucane	Avoine livrée d'après contrat		75 65		
	J. Ashen	do do		30 00		
	R. R. Keith et Cie	Graines de jardin		421 00		
	Diverses personnes	Transport		4,428 37		
					12,862 72	
		Traité n° 7.				
	I. G. Baker et Cie	Avoine		70 98		
	J. Cox	do		34 00		
	F. Pace	do		93 90		
	Sibbald et Lindsay	do et pois		308 75		
	Sauvage	Pommes de terre		40 00		
	Parish et Cie	do et orge		124 60		
	D. McLeod	do		134 40		
	R. M. Parkinson	do		97 78		
	D McDougall	Graine de navet		7 50		
	R. R. Keith et Cie	Graines de jardin		302 71		
	J. Bannerman	Grain de semence		317 39		
	Diverses personnes	Transport		265 88		
					1,800 89	
		Total de la dépense				24,129 72

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Munitions et Ficelle.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				5,514 00
		Autre crédit en vertu de 49 Vic., c. 2				2,352 28
						7,866 28
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2, et 49 Vic., c. 2...	Cie de la Baie-d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat			2,025 00	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson..	Munitions et ficelle fournies d'après contrat			580	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat			1,479 00	
		Traité n° 4.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat		334 61		
	J. A. Kerr	do do do		406 83		
	Diverses personnes	Fret		32 02		
					773 46	
		Traité n° 5.				
	Cie de la Baie-d'Hudson..	Munitions et ficelle fournies d'après contrat			1,768 60	
		Traité n° 6.				
	Cie de la Baie-d'Hudson..	Munitions et ficelle fournies d'après contrat		843 86		
	do	do do pour paiements à Prince-Albert, 1884		75 34		
		A reporter		919 20	6,626 06	7,866 28

F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		919 20	6,626 06	7,866 28
		Dépenses—*Fin.*				
		Traité n° 6—Fin.				
	I. G. Baker et Cie	Munitions et ficelle fournies d'après contrat		294 80		
	Norris et Carey	Capsules		9 00		
	Diverses personnes	Fret		17 22		
					1,240 22	
		Traité n° 7.				
		Pas de dépenses				
		Total des dépenses				7,866 28

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1886.

Robert Sinclair,
Comptable.

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Provisions à distribuer lors du paiement des annuités.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				23,577 52
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2.	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés d'après contrat			3,032 87	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat			1,008 93	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat			4,160 07	
		Traité n° 4.				
	Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché livré d'après contrat		367 14		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements do		935 95		
	J. Y. Gilmour et Cie	Thé do		154 00		
	I. G. Baker et Cie	Tabac do		435 94		
	P. Barclay	Farine do		175 95		
	G. Anderson	2 bœufs pour la boucherie		180 00		
	R. Green	1 bœuf do		90 00		
	P. Breland	Conduire des bestiaux		6 00		
	S. Geddes	Bœuf		50 05		
	Diverses personnes	Fret		113 67		
					2,508 70	
		A reporter			10,710 57	23,577 52

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts.
		Report			10,710 57	23,577 52
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Traité n° 5.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat			4,862 84	
		Traité n° 6.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat		867 40		
	Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché et sucre do		1,160 94		
	J. Y. Gilmour et Cie	Tabac do		348 14		
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements do		1,690 96		
	E. Laboucane	Thé et sucre		25 20		
	D. McLeod	1 bœuf pour la boucherie		100 00		
	Diverses personnes	Fret		198 04		
					4,390 68	
		Traité n° 7.				
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements livrés d'après contrat			802 90	
		Total de la dépense				20,766 99
		Balance non dépensée				2,810 53

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Approvisionnements pour les sauvages indigents.				
		Octroi législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				215,056 83
		Autre crédit en vertu de 49 Vic., c. 2				281,550 74
						496,607 57
		Dépense.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2, et 49 Vic., c. 2	Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements		208 66		
	R. H. Gillhuly	Médicaments		2 00		
	W. J. Mitchell	do		39 58		
	Trott et Mitchell	do		9 50		
	G. H. Couch	Couper du grain au lac du Cygue		42 50		
	J. Cameron	Labourage et semence au lac du Cygne		199 83		
	D. G. et R. W. Dick	Approvisionnements pour la bande de la rivière Rosseau		73 10		
	R. A. Watson	Battage de blé, Longue Plaine		53 72		
	T. A. Newman	Approvisionnements		38 82		
	Cie d. Moulins du Portage	Fleur de farine		24 00		
	Dick, Banning et Cie	Bois de construction		8 75		
	J. E. McGinnis	Foin		12 00		
	R. W. Dick	Farine et lard		58 02		
	Morkill et Scott	Approvisionnements		22 43		
	D. McLean	Transport		20 34		
					813 25	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements		276 27		
	W. J. Mitchell	Médicaments		105 76		
					382 03	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements		46 85		
	W. J. Mitchell	Approvisionnements		16 56		
		A reporter		63 41	1,195 28	496,607 57

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report		63 41	1,195 28	496,607 57
		Dépenses—*Suite.*				
		Traité n° 3—Fin.				
	Penrose et Rocan	Foin et fret		48 56		
	P. Cyre	Battage		10 63		
	W. Irvin	Planches		4 00		
					126 60	
		Traité n° 4.				
	Cie des moul. du Portage	959 sacs de farine livrés d'après contrat		2,603 25		
	Cie de culture de la Vallée de Qu'Appelle	2,591 do do		5,932 25		
	J. Y. Gilmour et Cie	Thé livré d'après contrat		160 50		
	P. Barclay	475⅔ sacs de farine, livrés d'après contrat		1,165 55		
	J. A. Kerr	Munitions		318 76		
	do	Corde		5 40		
	J. G. Turriff	Lard séché		207 91		
	C. Hency	do		36 57		
	R. Robson	Bœuf		2 40		
	J. Tanner	do		15 00		
	I. G. Baker et Cie	Hameçons et tabac		70 04		
	Tinning et Hoskins	Thé et tabac		84 60		
	do	Etoffe		191 51		
	W. Logan et Fils	Couvertures		763 05		
	J. M. Garland	Flanelle livrée d'après contrat		536 12		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Pantalons et mitaines		1,053 75		
	do	2,459 sacs de fleur, livrés d'après contrat		7,146 73		
	do	25,605 lbs de lard séché do		3,283 86		
	do	Divers approvisionnements		744 72		
	Lyon, McKenzie et Powis	159,245 lbs lard séché, livrés d'après contrat		20,404 93		
	G. Wild	Foin		7 00		
	H. Kippen	do		12 00		
	Cie d'ap. de colonisation	Thé et tabac		3 50		
	G. Anderson	2 bœufs		160 00		

L. Cantin	Cartouches		12 50		
F. F. Tims	Lard séché et farine		14 55		
R. D. McNaughton	Farine		478 95		
C. H. Bayne	Approvisionnements		43 71		
Taylor Frères	Bœuf		8 46		
T. Almack	Farine		119 00		
D. Sinclair	2 bœufs pour la boucherie		170 00		
T. Hislop	Lard séché		105 00		
J. P. Wallens	Viande		17 57		
J. Taylor	1 peau		2 00		
W. G. Pettingell	Médicaments		498 58		
J. Dawson	do et bouteilles		116 10		
J. H. Morrison, M.D.	do		15 55		
W. Hall, M.D.	Vaccin		107 84		
Sutherland et Atherton	Thé		1 20		
T. Carlton	2 bœufs pour la boucherie		135 00		
J. Savard	Pension de Sauvages		5 00		
Sauvages	Faire des rets		27 00		
J. D. Gillies et Cie	Farine		33 10		
T. N. Davis	Lard		107 63		
Ferrier et Blyth	Cuir à mocassin		1,292 75		
A. C. Sewell	Lard		28 90		
R. L. Ceasar, M.D.	Services professionnels		10 00		
S. Adams	Lard		77 66		
Sibbald et Lindsay	Son		16 16		
W. A. Heubach	Thé de bœuf et tabac		48 75		
W. P. McCormack	Pension de Sauvages		13 00		
J. S Michaelson	1 bœuf pour la boucherie		60 00		
G. Harper	Battage de grain et chaux		23 00		
Axford, Joyner et Richard	Moudre du blé		6 80		
G. F. et J. Galt	1 bœuf pour la boucherie		60 00		
Crawford et Robertson	Bœuf		62 90		
C. Holmes	2 bœufs pour la boucherie		140 00		
Hingston Smith Arms Co.	5 fusils de chasse		30 40		
Muskoka Lumber Co.	Bois de construction		11 50		
G. T. Dunn	Foin et établer		22 26		
Sauvages	Labourage et autres services		160 00		
A. McNab	do		7 50		
J. Cochrane	do		6 00		
W. Dubois	do		3 00		
J. Redlake	Ensemencement		15 00		
H. Rear	Labourage		27 50		
J. Cyr	do		10 00		
R. P. Bligh	Moissonner		32 37		
R. Greenlaw	Couper le blé		19 50		
D. McDougall	Battre le grain		58 00		
Coy et Ennis	do		246 00		
	A reporter		49,467 09	1,321 88	496,607 57

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		49,467 09	1,321 88	496,607 57
		Dépenses—*Suite.*				
		Traité n° 4—Fin.				
	Chambers et Clark	Battage de grain		25 50		
	P. R. Davey	do		60 00		
	Grant Frères	Moudre du blé		22 69		
	T. W. Steel	do		30 00		
	Cruthers, Tregent et Cie	Labourage		3 00		
	X. Dubois	do		3 50		
	J. Taylor	Plantation		73 50		
	P. Thomas	Faire un cercueil		3 00		
	Jackson et Tolton	Bœuf		274 77		
	W. D. Perley	Lard et bœuf		473 67		
	J. A. Gill	Farine		174 00		
	J. H. Thornton	2 bœufs pour la boucherie		160 00		
	Sibbald et Lindsay	Farine		12 60		
	MacCaul, Nicol et Reilly	do		715 00		
	W. M. Childs	Bœuf		330 38		
	Masterman, Bose et Cie	9 bœufs		720 00		
	J. Jermyn	Farine		16 00		
	H. Enoch	1 joug à bœuf		120 00		
	C. H. Jones	do		130 50		
	Diverses personnes	Fret		2,949 61		
				55,764 81		
		Moins—Valeur des provis. fournies pour la police à cheval du N.-O., aux Buttes-du-Tondre		78 36		
					55,686 45	
		Traité n° 5.				
	A. McLean	Médicaments		6 25		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements aux indigents		1,340 77		
	C. Thompson	Médicaments		2 50		

Cie de la Baie-d'Hudson.	do		20 02		
W. J. Mitchell	do		56 57		
Diverses personnes	Fret		1 88		
				1,427 99	
	Traité n° 6.				
Gallagher et Clink	Bœuf		97 76		
J. M Carmen	Foin		30 00		
S. Appichan	do		30 00		
Kelly et Cust	Battage		193 20		
Hingston Smith Arms Co	Fusils de chasse		61 00		
J. Leader	Poisson		168 75		
W. Demarais	Foin		6 00		
G. Tait	do		18 00		
M. Couland	do		36 00		
R. M. Ibester	do		18 00		
J. Driver	do		12 00		
Rév. Père Coutlin	Dépenses se rattachant à l'élargiss. des Sauvages prisonniers		14 25		
A Foulds	1 paire de bœufs		200 00		
J. McDonald	Foin		35 00		
T. Loucier	do		7 00		
G. Spence	1 bœuf pour Plume-Bleue, récompense pour loyauté		100 00		
C. Adams	1 coq pour Okemasis		1 00		
Connell et Burke	Transport des prisonniers élargis		12 25		
Cie de la Baie-d'Hudson.	59,432 lbs. de lard séché livrées d'après contrat		11,378 68		
do	3,758 sacs de farine livrés d'après contrat		23,656 05		
do	Munition et ficelle		2,756 37		
do	Vêtements		2,951 56		
do	Divers approvisionnements		2,524 09		
J. Y. Gilmour et Cie	300 lbs. de thé livrées d'après contrat		106 50		
do	273 lbs. de tabac do do		124 40		
Brown et Curry	75 sacs de farine		412 50		
J. M. Garland	Flanelle		1,277 84		
Cie de fermiers de la Vallée de Qu'Appelle	599 sacs de farine		4,045 25		
Ferrier et Blyth	Cuir à mocassins		1,027 39		
I. G. Baker et Cie	1,353 sacs de farine livrées d'après contrat		6,481 40		
do	Munitions		1,195 60		
do	Thé, tabac		1,206 50		
H. C. Wilson, M.D	Médicaments		10 65		
J. Dawson	do		278 50		
T. E Jackson	do		15 00		
W. G. Pettingell	do		239 11		
Dawson, Bole et Cie	do		84 84		
Colonization Store Co	Couvertures		7 00		
Walters et Baker	Farine, 250 sacs		1,997 50		
	A reporter		62,816 94	58,436 32	496,607 57

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Repor.		62,816 94	58,436 32	496,607 57
		Dépenses—*Suite.*				
		Traité n° 6—Suite.				
	Lyon, McKenzie et Powis	105,384 lbs. de lard séché livrées d'après contrat		16,534 24		
	W. Cust	Bœuf		1,902 56		
	do	9,241 lbs. de farine		471 07		
	J. A McDougall et Cie	158 sacs de farine		859 50		
	A. Macdonald et Cie	35 do		137 50		
	Norris et Carey	512 do		625 00		
	do	Canards		30 30		
	F. F. Tims	6,623 lbs. de lard séché		1,059 68		
	do	300 sacs de farine		2,100 00		
	do	Divers		3 75		
	A. Macdonald	32 sacs de farine		224 00		
	do	Divers		93 45		
	J. Ashen	Farine		71 50		
	M. McCauley	Bœuf		42 75		
	W. P. Beaupré	Moudre du blé		8 40		
	H. Mitchell	Farine		250 00		
	L. St. Germain	1 bouvillon		100 00		
	J. Carson	1 taureau		350 00		
	Sauvages	Approvisionnements		400 90		
	J. Ward	Pommes de terre		18 00		
	J. Lee	1 bouvillon		100 00		
	E. Laboucane	1 taureau		500 00		
	A. Emelin	do		340 00		
	J. Laboucane	do		425 00		
	J. Norris	do		190 00		
	J Kelly	Farine		206 47		
	Tinning et Hoskins	Tiretaine		286 92		
	W. P. McCormick	Pension et logement		16 00		
	Stewart Frères	Mocassins		2 00		
	L. W. Herchmer	Repas pour les Sauvages		8 00		
	Colonization Store Co	Divers		74 15		
	W. P. Beaupré	Farine		246 00		

Mahaffy et Clinkskill	Nerfs		15 00		
Z Sinclair	Bétail		190 00		
Diverses personnes	Transport		9,866 36		
			100,565 44		
	MOINS—Valeur des provisions fournies aux Buttes de la Paix	172 31			
	Valeur des provisions fournies à la batterie d'Alberta, stationnée à la Rivière-Bataille	1,477 48			
			1,649 79		
				98,915 65	
	Traité n° 7.				
	Réserve des Pieds-Noirs—Réserve des Pieds-Noirs Nord.				
Portage Milling Co	878 sacs de farine	2,493 52			
Cie de la Baie-d'Hudson	50 do	156 25			
Cie de fermiers de la Vallée de Qu'Appelle	400 do	954 31			
Cie de fermiers de la Vallée de Qu'Appelle	650 do	1,788 46			
I. G. Baker et Cie	457,445 lbs. bœuf $52,606 14				
	MOINS—358 peaux vendues à l'entrepreneur, à $2 chacune 716 00				
		51,890 14			
do	Thé et tabac	93 48			
W. P. Beaupré	Tabac	16 00			
			57,392 16		
	Réserve des Pieds-Noirs Sud.				
Portage Milling	867 sacs de farine	2,462 28			
Cie de fermiers de la Vallée de Qu'Appelle	750 do	1,788 47			
I. G. Baker et Cie	676,921 lbs de bœuf $77,845 89				
	MOINS—531 peaux vendues à l'entrepreneur, à $2 chacune 1,062 0				
		76,783 89			
do	Thé et tabac	93 48			
Sibballd et Lindsay	100 boisseaux d'avoine	45 00			
			81,173 12		
	Réserve des Pieds-Noirs en général.				
J. W. Smith	19,930 lbs. de fil de fer pour clôture	1,444 92			
R. G. Macdonald	Thé et tabac à Pied-de-Corbeau et Vieux-Soleil	52 00			
Rév. A. Lacombe	Argent présenté à Pied-de-Corbeau par le commissaire	20 00			
Rogers et Grant	Clous, etc., pour clôture	23 25			
	A reporter	1,540 17	138,565 28	157,351 97	496,607 57

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	1,540 17	138,565 28	157,351 97	496,607 57
		Dépenses—*Suite.*				
		Réserve des Pieds-Noirs en général—Fin.				
	Cie de Baie-d'Hudson	200 lbs. de sucre présentées par le gouverneur général	24 00			
	G. O. King et Cie	50 chemises et 41 couvertures présentées par le gouv. général	198 00			
	Colonization Store Co	500 verges de coton, récompense pour loyauté	48 75			
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements donnés par le gouverneur général	135 00			
	Macdonald et Tupper	Vêtements do	25 00			
	J. Walker	12,000 pieds de bois de service, récompense pour loyauté	300 00			
	J. A. McCaul	20 poêles, châssis, etc., do	527 09			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Tabac	4 03			
	J. M Garland	Flanelle fournie d'après contrat	250 25			
	A. Henderson, M.D	Soin au fils de Pied-de-Corbeau	8 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	150 paires de pantalons	225 00			
	I. G. Baker et Cie	Thé et tabac	182 20			
	J. Arcota	1 chemise	2 00			
				3,469 49		
		Réserve des Sarcis.				
	I. G. Baker et Cie	176,823 lbs. bœuf $21,218 76				
		Moins—164 peaux vendues à l'entrepreneur, à $2 chacun 328 00				
			20,890 76			
	Cie de la Baie-d'Hudson	548⅔ sacs de farine	1,730 59			
	The Portage Milling Co	24 do	63 60			
	D. H. McMillan et Cie	100 sacs de farine $ 285 00				
		Moins—15 centins par sac à déduire, vu que la farine n'était pas égale à l'échantillon 15 00				
			270 00			
	J. Walker	Bois de service	50 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Vêtements et tabac	157 00			
	F. Dick	Châssis et portes	46 50			
	J. Dawson	Médicaments	61 72			
	Smith et Ferguson	Fil de fer pour clôture	324 00			

J. M. Garland	Flanelle		81 01			
G. C. King et Cie.	Approvisionnements		159 13			
E. et C. Gurney et Cie	6 poêles de cuisine		97 80			
				23,932 11		
	Réserve des Assiniboines.					
D. McDougall	142,284 lbs de bœuf, fournies entre mai 1885 et le 31 mai 1886	$16,672 17				
	MOINS—90 peaux vendues à l'entrepreneur, à $2 chaque	180 00				
			16,492 17			
Cie de la Baie-d'Hudson.	107⅘ sacs de farine		431 20			
MacCaul, McNicol & Rielly	100 do		285 00			
Sibbald, Lindsay et Lyn.	306 do		774 18			
Sibbald et Lindsay	245 do		619 85			
Cie de la Baie-d'Hudson.	3,822 lbs de lard séché		599 74			
Masterman, Bose et Cie	8 bœufs pour remplacer ceux abattus pour la boucherie		800 00			
I. G Baker et Cie	Munitions et ficelle (à l'entreprise)		306 00			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Poudre et plomb à tirer		82 11			
D. McDougall	Thé et tabac		5 00			
J. Dawson	Médicaments		61 73			
J. M. Garland	Flanelle		81 00			
				20,537 98		
	Réserve des Gens-du-Sang.					
I. G. Baker et Cie	1,130,635 lbs de bœuf, fournies entre le 1er avril 1885 et le 31 avril 1886	$130,023 01				
	MOINS—887 peaux vendues à l'entrepreneur, à $2 chaque	1,774 00				
			128,249 01			
do	2,339 sacs de farine		9,472 95			
J. A. Kerr	20,487 lbs de fil métallique pour clôture		2,253 02			
D. J. Cochrane	Avoine et labourage		286 00			
Rogers et Grant	Chevilles pour clôture en fil métallique		145 12			
W. G. Pettingell	Vaccin et médicaments		132 51			
T. Botterill	1 poêle, présenté par le gouverneur général pour loyauté		25 00			
A. Scott	20 paires de cadres de châssis, pour loyauté		42 50			
I. G. Baker et Cie.	Argent à Corbeau-Rouge, donné par le gouv. gén. pour loyauté		50 00			
do	Approvisionnements donnés par le gouverneur général		919 65			
do	Thé et tabac		235 75			
J. M. Garland	Flanelle		260 13			
Success. de Winder et Cie	Couvertures présentées par le gouverneur général		80 50			
Cie de la Baie-d'Hudson	Pantalons et mitaines		269 00			
P. McLaren	1,159 pds de bois de service donné à Corbeau-Rouge		23 18			
				142,444 32		
	A reporter			328,949 18	157,351 97	496,607 57

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		328,949 18	157,351 97	496,607 57
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Réserve des Piegânes.				
	I. G. Baker et Cie.	446,402 lbs. de bœuf, fournies entre le 1er mai 1885 et le 31 avril 1885 $ 51,336 22				
		MOINS—356 peaux vendues à l'entr. à $2 ch. 712 00	50,624 22			
	do	120 sacs de farine	510 00			
	Cie de moul. du Portage	1,200 do	4,320 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	27 do	114 75			
	P. McLaren	2,999 pds de bois de service donné par le gouverneur général	59 98			
	W. Quail	Confection d'un cercueil pour un chef	17 00			
	I. G. Baker et Cie	Thé et tabac	123 62			
	do	Approvisionnements donnés par le gouverneur général	631 09			
	W. G. Pettingell	Vaccin	12 00			
	A. F. Grady	Ecopes à farine	1 00			
				56,413 66		
	Diverses personnes	Transport		782 07		
		MOINS—Chaînes de trait refusées à Edmonton	29 60	386,144 91		
		Valeur des peaux vendues en mai	479 60			
		do d'un sac de farine perdu par le C.F.P.	3 04			
		do de 6,855 lbs de lard séché v. à Macleod.	1,087 20			
		do $6\frac{12}{100}$ sacs de farine livrés à la réserve des Assiniboines	15 48			
		do provisions émises pour la P.C N.-O., à la Traverse des Pieds-Noirs	56 70			
				1,671 62		
					384,473 29	
		Total de la dépense				541,825 26
		Excédant de la dépense				45,217 69

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Vêtements.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic., c. 2				7,767 44
		Dépenses.				
48 Vic., c. 2	Préfet du pénitencier de Kingston	Fourniture triennale de vêtements pour les chefs et commandants en vertu du traité n° 3		2,469 48		
	do	Fourniture triennale de vêtements pour les chefs et commandants, en vertu du traité n° 6		3,645 95	6,115 43	
	Diverses personnes	Transport, traité n° 3		56 25		
	do	do 6		154 54	210 79	
		Total de la dépense				6,326 22
		Balance non dépensée				1,441 22

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1886.
Robert Sinclair,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Ecoles.				
		Crédit législatif, en vertu de 48 Vic., c. 2				30,654 50
		DÉPENSES.				
		ÉCOLES DU JOUR.				
		Traité n° 1.				
48 Vic., c. 2	Rév. H. Cochrane	Appoint. comme instituteur à Saint-Pierre-Sud, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		340 00		
	do	Second prix pour l'école la mieux conduite		80 00		
	W. H. Prince	Appointements comme instituteur de l'école protestante à Saint-Pierre-Est, trimestre de mars 1883		75 00		
	J. Settee	Appointements comme instituteur de l'école protestante à Saint-Pierre-Est, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		247 00		
	Teressa Tauffenbach	Appointements comme instituteur de l'école catholique à Saint-Pierre-Est, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		128 25		
	do	Quatrième prix pour l'école la mieux conduite		40 00		
	R. Tweddell	Appoint. comme instituteur à la Baie-de-Sable, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1883		351 00		
	A. K. Black	App. comme instituteur à la Rivière à la Tête-Ouverte, trimestres de juin, sept. et déc. 1885, et trimestre de mars 1886		298 00		
	Harriet McKenzie	Appointements comme instituteur de l'école protestante, au Fort-Alexandre, trimestres de juin et septembre 1885		150 00		
	W. H. Prince	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Nord, trimestres de juin et septembre 1885		201 00		
	Rév. J. Allard	Appointements comme instituteur de l'école catholique, à Saint-Pierre-Est, trimestre de mars 1883		51 00		
	C. Smith	Appoint. comme instituteur à Netley-Creek, trim. de juin 1885		18 00		
	Rév. J. Allard	do do do sept. '85		24 00		
	Rév. J. Madore	Appointements comme instituteur de l'école catholique, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		254 81		

J. W. Davis	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Nord, trimestre de déc. 1885, et trimestre de mars 1886		119 50		
L. Schamns	Appointements comme instituteur à Netley-Creek, trimestre de décembre 1885, et trimestre de mars 1886		60 00		
N. Nolin	Appointements comme instituteur à la rivière Rosseau, trimestre de décembre 1885, et le trimestre de mars 1886		97 50		
Jonasson, Frederickson et Walkley	Bois de service et bardeaux pour l'école C.R. à St-Pierre-Est		65 43		
F. Robinson	do et châssis do do		34 57		
E. et C. Gurnay et Cie	Poêles et tuyaux pour l'école de la Rivière-Rosseau		18 19		
do	do l'école Saint-Pierre		14 74		
J. Henderson	Achèvem. de la maison d'école protest. de Fort-Alexandre		100 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Gages payés aux hommes travail. à la mais. d'éc., Sandy-Bay		26 25		
W. Sifton	Châssis et serrure		14 50		
Fanny Stevens	Livres pour les écoles dans la surintendance du Manitoba		838 65		
G. C. Mortimore	Livres, ardoises et encre pour les écoles dans la surintendance du Manitoba		27 01		
P. Thomas	Tableau et dépendances pour l'école de Saint-Pierre-Sud		35 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Biscuits fournis d'après contrat pour les écoles		979 35		
S. Stevenson	Transport		15 36		
Chemin de fer C. P.	do		22 14		
			4,726 25		
	MOINS—Montant payé aux enfants en dehors des traités pour assistance à l'école de Saint-Pierre-Sud		7 25	4,719 00	
	Traité n° 2.				
J. Tabouret	Appointements comme instituteur à l'école de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		270 00		
do	Troisième prix pour administration de l'école		60 00		
W. Sanderson	Appointements comme instituteur au Lac-Manitoba, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		225 00		
Rev. G. Bruce	Appointements comme instituteur à Fairford (en haut), trim de juin, septembre et décembre 1885, et trim. de mars 1886		489 00		
do	1er prix pour administration de l'école		100 00		
W. Anderson	Appointements comme instituteur à Fairford (en bas), trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et tr. de mars 1886		288 75		
Caroline Asham	Appointements comme instituteur au Lac du Flux et du Reflux, trimestres de juin et septembre 1885		189 00		
J. Sinclair	Appoint. comme instit. au village Manitoba, trim. de juin '85		10 50		
W. Henderson	Appointem. comme instituteur à la Rivière-aux-Grues, trim. de septembre 1885, et trimestres d mars 1886		286 00		
F. Storr	Appointem. comme instituteur au Lac-Saint-Martin, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trim. de mars 1886		231 25		
	A reporter		2,149 50	4,719 00	30,654 50

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,149 50	4,719 00	30,654 50
		Traité n° 2—Fin.				
	C. Sanderson	Appointements comme instituteur à la Petite-Saskatchewan trimestres de juin septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		236 25		
	W. Tweddell	Une année d'appoint comme institu.—trimestre de mars 1886		19 67		
	J. Favel	Appointements comme instituteur au Lac du Flux et du Reflux, trimestre de décembre 1885, et trimestre de mars 1886		148 75		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Biscuits, d'après contrat pour les écoles		1,296 00		
	H. Martineau	Frais de transport de J. Tabouret et W. Adams à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau et la Baie-du-Canard		74 45		
	G. C. Mortimore	Livres d'école, ardoises, etc		15 15		
	J. H. Ashdowm	Divers pour les écoles du Lac-Saint-Martin, de la Petite-Saskatchewan et de Fairford (en bas)		25 65		
	S C. Gurney et Cie	Trois poêles et tuyaux		59 58		
	W. Sifton	Provisions pour les hommes et approvisionnements pour la maison d'école du Lac-Manitoba		53 62		
	do	Provisions pour les hommes travaillant à la maison d'école de la Petite-Saskatchewan		8 75		
	do	Provisions pour les hommes travaillant à la maison d'école du Lac-Saint-Martin		7 12		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Bois de serv. p. la maison d'école, rés. de la Mont.-du-Dauphin		8 44		
	G. Bone	Bois de service, clous, etc., rés. de la Montagne-du-Dauphin		17 43		
	Diverses personnes	Transport		6 75		
					4,127 11	
		Traité n° 3.				
	Rév. J. Irvine	Appointements comme instituteur au Lac-Seul, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trim. de mars 1886		290 00		
	T. O'Keiffe	Appointements comme instituteur à la Rivière-aux-Anglais, trimestres de juin, sept. et déc. 1885, et trim. de mars '86		287 50		
	G. Holmes	Appointements comme instituteur aux Petites-Fourches, trimestre de sept. et déc. 1885, et trimestre de mars 1886		221 25		

J. W. Ellington	Appointemenis comme instituteur au Long-Sault, trimestres de septembre et décembre 1885		150 00		
T. Spence	Appointements comme instituteur à la Tête-du-Français, trimestres de juin, septembre et décembre		251 00		
J. Kirkland	Appointements comme instituteur aux Rapide-du-Manitou, trimestre de décembre 1885, et trimestre de mars 1886		122 50		
Rév. J. Marcoux	Appoint. comme inst. à Coutcheeching, trim. de juin 1885		55 96		
A. Kennedy	Boîtes		1 20		
G. C. Mortimore	Ardoises et encre		14 20		
R. J. W. Pither	Clous pour la maison d'école des Rapides-du-Manitou		5 25		
Brown et Rutherford	Ameu. p. les écoles des Rapides-du-Manitou et de la Riv.-Berens		61 85		
do	Ameublement pour la maison d'école du Long-Sault		39 50		
E. et C. Gurney et Cie	Deux poêles et des tuyaux pour les écoles du Long-Sault et des Rapides-du-Manitou		34 18		
P. McGrath	Charrier poêle et tuyaux à Coutcheeching		4 00		
Dick, Banning et Cie	Bois de service pour la maison d'école des Rapides du Manitou		45 72		
E. McColl	Pour compléter la maison d'école à la Tête-du-Français		100 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Biscuits pour les écoles, à l'entreprise		1,565 40		
Diverses personnes	Fret		43 12		
				3,292 63	
	Traité n° 4.				
W. Adams	Appointements comme instituteur à la Baie-des-Canards, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		234 00		
F. Jordans	Appointements comme instituteur à la réserve du Joueur, trimestre de juin 1885, et trimestre de mars 1886		117 85		
J. R. Thomas	Appointements comme instituteurs à la réserve de Keesee Konse, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		368 08		
J. G. Burgess	Appointements comme instituteur à Middle-Hill, trimestre de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		300 00		
do	Troisième prix pour l'école la mieux conduite		60 00		
C. Pratt	Appoint. comme instit. à la rés. de Gordon, trim. de juin 1885		75 00		
O. Owens	do do de mars 1886		75 00		
Rév. S. Agassiz	Appointements comme instituteur à la réserve de La-Clef, trimestre de septembre 1886		78 00		
M. J. Pâquette	Appoint. comme inst. au lac Muskeg, trimestre de mars 1885		75 00		
F. Jordan	Appointements comme instituteur à la réserve du Petit-Enfant trimestres de septembre et décembre 1885		138 46		
Isaac McDonald	Appointements comme instituteur à la réserve d'Okaneese, trim. de juin, septembre et déc. 1885, et trim. de mars 1886		190 38		
C. J. McKay	Appoint. comme instituteur à la réserve de Côté, trimestre de septembre 1885		27 84		
J. Scott	Appointements comme instituteur à la réserve des Assiniboines, trimestre de décembre 1885, et trimestre de mars 1886		92 30		
F. W. Dennehy	Appoint. comme instituteur à la réserve de Muscowpetung, trimestre de mars 1886		25 00		
	A reporter		1,856 91	12,138 74	30,654 50

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		1,856 91	12,138 74	30,654 50
		Traité n° 4—Fin				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement de biscuits, à l'entreprise		702 00		
	do	Loyer de maison d'école sur la réserve de Muscowequam		20 00		
	Fanny Stevens	Livres d'école		712 68		
	Fishleigh et Dillon	Poêle et tuyaux pour l'école de la réserve des Assiniboines		14 80		
	do	1 poêle carré pour la réserve du Petit-Enfant		13 00		
	Cie Agricole de la Vallée Qu'Appelle	10 boiss. de chaux pour l'école de la réserve des Assiniboines.		4 00		
	T. Howard	Lampe et bidon à huile pour l'école de la réserve la La Clef		1 80		
	T. H. Bunting	Pupitres et sièges pour l'école de la réserve des Assiniboines		25 00		
	Murray et Brooks	Clous, peinture et bois de service		58 70		
	J. O'Neil	Tuyaux de poêle		8 40		
	F. G. Lewin et Cie	Lampes, cheminées, etc., réserve de La Clef		7 20		
	W. G. Atkinson	Réparations à la maison d'école, réserve d'Okanasis		15 00		
	R. D. McNaughton	Achèvement de la maison d'école sur la réserve 69		57 60		
	do	Approvisionnement de matériaux pour l'achèvement de la maison d'école sur la réserve des Oreilles-Rouges		200 00		
	Shannon et Hartman	Provisions pour hommes travaillant à la Baie-des-Canards		22 50		
	W. Brass	Construire une allonge à la maison d'école, réserve n° 65		30 00		
	J. LaClaire	do do do n° 66		27 00		
	Rév. S. Agassiz	Pupitres et réparations, réserve de La-Clef		9 00		
	W. G. Pettingell	Ardoises		18 50		
	Chemin de fer C. du Pac.	Frais d'entreposage de biscuits		57 80		
	Diverses personnes	Fret		83 77		
					3,945 66	
		Traité n° 5.				
	Lydia L. Settee	Appointements comme institutrice au Lac-de-l'Orignal, trimestre de décembre 1883		75 00		
	C. Lindsay	Appointements comme instituteur à Chemawawin, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		221 25		
	D. D. McDonald	Appointements comme instituteur à Le-Pas, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		412 00		
	Père Marcoux	Appointements comme instituteur à Grassy-Narrows, trimestres de septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886.		215 12		
	E. Papariakis	Appointements comme instituteur à Norway-House, trimestres de septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886.		246 00		

H. Podmore	Appoint. comme instit. aux Grands-Rapides, trim. de déc. '85.		12 00		
Rév. J. Teston	Appointements comme instituteur à Cumberland (école catholique romaine), trimestre de décembre 1885		33 00		
W. E. Beddome	Appointements comme instituteur à Cumberland (école protestante), trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		255 95		
W. Dennett	Appointements comme instituteur aux Détroits-du-Huard, trimestre de décembre 1885, et trimestre de mars 1886		127 75		
G. Prewer	Appoint. comme inst. à la Rivière-du-Peuplier, trim. de déc. '85		81 00		
D. Allen	Appointements comme instituteur à Rossville-Mission, Norway-House, trimestre de mars 1886		75 00		
D. Prince	Appoint. comme instit. à la Rivière-Noire, trimestre de juin '85		39 00		
W. H. Prince	do do trimestre de déc. 1885		8 75		
P. T. Roberts	Appointements comme instituteur à la Rivière-Creuse, trimestre de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		300 00		
L. Ahenaken	Appointements comme instituteur à Big Eddy, réserve du Pas, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		264 34		
J. Lemmens	Appointements comme instituteur à Rossville-Mission, Norway House, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		199 65		
W. T. Lyness	Appointem. comme instituteur à la Rivière-Fisher, trimestres de juin, septembre et déc. 1885, et trimestre de mars 1885		293 70		
Gussie Parkinson	Appointements comme instituteur à la Rivière-Beren, trimestres de septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		203 64		
A. A. Macdonald	Appoint. comme instit. à Norway-House, trimestre de juin 1886		75 00		
G. Garrioch	Appointements comme instituteur au Lac-la-Crosse, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		261 00		
J. Settee, jeune	Appoint. comme instituteur à Jack-Head, trimestre de juin 1884		21 00		
T. Bear	Appointements comme instituteur à la Rivière-du-Peuplier, trimestres de mars et juin 1885		150 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Biscuits fournis d'après contrat		2,672 40		
G. C. Mortimore	Livres et ardoises		12 90		
E. et C. Gurney et Cie	Poêle et tuyaux pour la maison d'école de la Rivière-Beren		16 89		
Brown et Ruthford	Meubles pour les écoles des Rapides-du-Manitou		95 55		
Cie de la Baie-d'Hudson	Div. p. les écoles des Grands-Rapides et de la Riv.-au-Bouleau		83 25		
do	do l'école de Chemawawin		75 78		
J. Reader	Nourriture donnée aux élèves le Jour de l'An		14 00		
J. H. Ashdown	110 lbs. de clous pour l'école de la Rivière-Beren		5 00		
A. Kennedy	Livres et ardoises		42 75		
Cie de la Baie-d'Hudson	Savon, peignes et brosses pour l'école de la Tête-du-Français et Grand-Narrows		5 68		
H. Budd	Avance pour la maison d'école de Cumberland		25 00		
D. Cook	Achever la maison de l'instituteur à Big-Eddy		50 00		
Diverses personnes	Transport		55 87		
				6,725 22	
	A reporter			22,809 62	30,654 54

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			22,809 62	30,654 50
		Traité n° 5—Fin.				
	J. A. Youmans	Appointements comme instituteur au Lac-du-Poisson-Blanc, trimestres de juin et décembre 1885		113 13		
	J. A. Youmans et C. Germain	Appointements comme instituteur au Lac-du-Poisson-Blanc, trimestre de mars 1886		62 43		
	C. J. McKay	Appointements comme instituteur à la réserve de Mistawasis, trimestres de mars, septembre et décembre, et trimestre de mars 1886		336 00		
	Sœur Senay	Apooint. comme instit. à l'Ile-à-la-Crosse, trimestre de mars '85		75 00		
	Sœur Langelier	Appointements comme instituteur à l'Ile-à-la-Crosse, trimestres de juin, sept. et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		270 00		
	Rév. J. Hines	Appointements comme instituteur à Atakacoop, trimestres de mars, juin, sept et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		353 00		
	do	Quatrième prix pour l'école la mieux conduite dans le T.N.-O.		40 00		
	Katie G. Clink	Appoint. comme instit au Creek-du-Brochet, trim. de mars '85		45 00		
	Evêque de Saint-Albert	Octroi à l'école de la Mission, trimestres de juin, septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886		536 25		
	Robena McGregor	Appointements comme instituteur à la réserve de J. Smith, trimestres de juin, septembre et décembre 1885		245 00		
	M. McKenzie	Appointements comme instituteur à la réserve de J. Smith, trimestre de mars 1886		50 00		
	J. Nelson	Appointements comme instituteur à Woodville, trimestre de septembre 1885, et trimestre de mars 1886		52 77		
	E. B. Glass	Appoint. comme institut. à la Rivière-Bataille, trim. de déc. '85		15 36		
	Evêque Bompas	Octroi à l'école préparatoire, Vermillon, trimestre de décembre 1884, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1885		500 00		
	Rév. C. Quinney	Appoint. comme inst. au Lac-à-L'Oignon, trimestre de mars '85		42 00		
	E. Neeland	Appoint. comme inst. à la Rivière.-Bataille, trim. de mars '86		20 40		
	B. Clark	Appointements comme instituteur à la réserve du Faisan-Rouge, trimestre de déc. 1885, et trimestre de mars 1886		138 46		
	Lillie Applegarth	Appointements comme institutrice au Creek-du-Brochet, trimestre de décembre 1885, et trimestre de mars 1886		121 15		
	J. Hope	Appointements comme instituteur à la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, trimestre de déc. 1885, et trimestre de mars 1886		126 92		

M. Anderson	Appointements comme instituteur aux Plaines-Rocheuses, Edmonton, trimestre de mars 1886		75 00		
Rév. L. Cochin	Appointements comme instituteur sur la réserve de Poundmaker, trimestre de 1886		63 50		
T. Mitchell	Appoint. c. institut. aux Buttes-de-l'Aigle, trim. de mars 1885		66 00		
Lyon, McKenzie et Powis	Biscuits délivrés d'après contrat		1,060 55		
Cie de la Baie-d'Hudson	do do		650 62		
do	Bois p. const. l'école sur la réserve des Assiniboines des Plaines		100 00		
A. Macdonald et Cie	Poêle et tuyaux, école des Assiniboines des Plaines		25 80		
do	Ardoises, etc		12 18		
do	Poêle et tuyaux, réserve des Assiniboines, Battleford		37 25		
S. Morin	Faire des tableaux		30 00		
J. A. Youmans	Octroi pour const. la maison d'école du Lac-au-Poisson-Blanc		100 00		
J. Nelson	Bois de service et bardeaux pour la maison d'école, réserve des Assiniboines, Buttes-de-la-Paix		100 00		
Diverses personnes	Fret		25 40		
				5,489 17	
	Traité n° 7.				
R. Clipsham	Appointements comme instituteur à la réserve de Gens-du-Sang, trimestres de juin et décembre 1885		105 38		
G. W. Betts	Appointements comme instituteur à Morley, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1885		258 54		
do	Premier prix pour l'école la mieux conduite dans les T.N.-O.		100 00		
J. W. Tims	Appointements comme instituteur à la réserve des Pieds-Noirs, trimestre de décembre 1885		39 00		
do	Deuxième prix pour l'école la mieux tenue dans les T. du N.-O.		80 00		
T. A. Coleman	Appoint c. instituteur à Morley, n° 1, trimestre de mars 1886		75 00		
E. R. Steinhauer	do do do		69 18		
H. W. Gibbonstocken	Appointements comme instituteur à la réserve des Pieds-Noirs, trimestre de mars 1886		63 00		
Rév. J. W. Tims	Octroi p. ériger la mais. d'école sur la réserve des Pieds-Noirs		100 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Biscuits délivrés d'après contrat		153 75		
do	Savon et essuie-mains		8 96		
I. G. Baker et Cie	Biscuits délivrés d'après contrat		168 56		
Diverses personnes	Fret		52 65		
				1,274 02	
	Total de la dépense				29,572 81
	Balance non dépensée				1,081 69

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Ecoles industrielles.				
		Crédit législatif en vertu de 48 Vic, c. 2				31,901 79
		Octroi en vertu de 49 Vic., c. 2				4,767 82
						36,669 61
		Ecole industrielles de Qu'Appelle.				
		Appointements et gages.				
Créd. 48 Vic, c. 2.	Rév. J. Hugonnard	Appointem. comme principal, une année, jusqu'au 30 juin 1886	1,200 00			
do 49 do	W. B. Crosbie	do adjoint du principal do do	799 92			
	T. Redmond	do instructeur de ferme do do	720 00			
	Sœur Lalumière	Gages comme directrice do do	399 96			
	Rosine Trudeau	Gages pour juillet 1886	20 00			
	Sœur Geneviève	do pour 11 mois, jusqu'au 30 juin 1886	220 00			
	A. Noseda	do comme charpentier, depuis le 12 octobre 1885 jusqu'au 30 juin 1886	523 89			
	A. Bouffard	do	15 00			
	S. Turcot	do	11 00			
	J. Desnomine	do pour charrier de la glace	12 00			
	Eliza Brabant	do pour confectionner des vêtements	21 60			
	G. Goffie	do pour jardinage	26 00			
	A. Noseda	do comme charpentier	24 75			
	M. Desjarlais	do pour ouvrage en général	12 50			
	H. Denneby	do comme jardinier	135 00			
	A. Breland	do pour clôturer	73 00			
	Dr Collinge	Extraction de dents	5 00			
	H. Dodd, M D.	Soins médicaux	10 00			
	M. M. Seymour, M.D.	do	118 75			
				4,348 37		
		Aliments.				
	J. Zinkan	Approvisionnements d'aliments	55 36			
	Russell et Davis	Bœuf 2,755 lbs	400 20			
	J. Sanoe	do 1,067 do	127 03			
	M. Gervais	do 470 do	65 80			
	J. Carier	do 480 do	105 00			

Lyon, McKenzie et Powis.	Lard séché fourni d'après contrat	184 75			
J. R. Meehan	Bœuf, 455 lbs	45 50			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat.	1,195 96			
do	do do	9 75			
C. Oleman	766 lbs. de bœuf	68 94			
T. McGuire	1,150 do	97 75			
Sutherland et Atherton	Aliments	19 07			
E. Lyster	940 lbs. de bœuf	79 90			
L. Langer	250 do	20 00			
R Longpré	440 do	35 20			
C. Boucher	496 do	39 68			
P. Lecirs	610 do	48 80			
M. Vallée	420 do	33 60			
G. Gelinas	210 do	16 80			
G. Russell	224 do	17 92			
H. Boucher	235 do	18 80			
D. McKinnon	115 do	9 20			
J. P. Beauchamp	Divers approvisionnements	55 00			
S H. Caswell	do	40 44			
L. T. Miquelon	199 lbs. de bœuf	15 92			
J. T. Stilburn	286 do	20 02			
P. Lafontaine	365 do	29 20			
J. Y. Gilmour et Cie	401 lbs. de thé livrées d'après contrat	103 26			
W. R Motherwell	215 lbs. de bœuf	15 05			
O. Stickland	104 do	8 32			
C. E. Downing	269 do	20 17			
J. Smith	450 do	36 00			
R. Kelly	477 do	47 70			
M. M. Camus	285 do	29 90			
W. McKay	254 do	20 64			
		3,136 63			
	MOINS—Remis par le pénitencier du Manitoba pour la pension de 12 prisonniers sauvages pour 7 jours	50 40			
			3,086 23		
	Habillements.				
Sutherland et Atherton	Approvisionnements	30 65			
W. Carter	Habillements livrés d'après contrat	168 75			
J. M. Garland	do do	445 19			
J. Y. Gilmour et Cie	do do	449 04			
I. G. Baker et Cie	do do	576 99			
R. J. Whitla	Indienne	10 75			
S. et H. Borbridge	Bottes sauvages	73 92			
J. Zinkan	4 paires de caleçons	3 00			
	A reporter	1,758 29	7,434 60		3,669 61

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	1,758 29	7,434 60		36,669 61
		Habillements—Fin.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Mitaines	18 75			
	S. H. Caswell	Laine filée	1 20			
	Finnerty et Moore	Brogues	37 50			
				1,815 74		
		Equipement, etc.				
	Fishleigh et Dillon	Réservoir à l'eau et fournitures	31 45			
	N. L. Piper et fils	Poêles, plats, etc	96 24			
	J. W. Smith	Clôture en fil de fer	86 49			
	S. H. Caswell	1 tordeuse	5 50			
	Sutherland et Atherton	Houes et approvisionnements	37 25			
	P. Poitras	1 vache	50 00			
	Westbrook et Fairchild	1 wagon	75 00			
	J. Weidman	1 machine à coudre	52 00			
	Fanny Stevens	1 globe	15 00			
	J. B. Dauphinais	1 vache et son veau	75 00			
	W. Riddell et Cie	2 bœufs avec jougs livrés d'après contrat	180 00			
	W. Carter	Divers livrés d'après contrat	41 93			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments aratoires livrés d'après contrat	293 61			
	J. M. Garland	70 paires de couvertures de laine et divers livrés d'après contrat	393 59			
	J. Y. Gilmour et Cie	Courtes-pointes et divers fournis d'après contrat	96 27			
	I. G. Baker et Cie	Divers fournis d'après contrat	308 83			
	J. A. Kerr	1 joug à bœuf et divers	11 62			
				1,849 78		
		Frais d'administration.				
	W. Sutherland	Timbres-poste	3 96			
	Sutherland et Atherton	do	8 50			
	Cie de ch. de f. Can. du P.	Transport	7 25			
	Rév. J. Hugonnard	Frais de voyages	15 50			
				35 21		
		Diverses fournitures et services.				
	Thomson et Nelson	Bois de construction	176 55			
	J. Zinkan	Divers	20 55			
	do	1 lanterne magique et glissoires pour amuser les élèves	79 40			
	Sutherland et Atherton	Divers	160 31			

O. W. Evans	Ouvrage de forge	31 10			
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers	107 06			
Diverses personnes	Transport	47 27			
W. Carter	1 caisse	1 00			
W. G. Pettingell	Médicaments	6 75			
R. R. Keith et Cie	Treillis en fil métallique	30 00			
S. De Gerlais	Perches, piquets et main-d'œuvre	14 00			
J. Zinkan	Dépenses se rattachant à la réception du gouverneur général	41 04			
L. Boucher	15 tonnes de foin	90 00			
do	Indemnité pour dommage fait par des bœufs	5 00			
F. W. Dennehy	6 tonnes de foin	36 00			
A. Laroque	3¼ do	19 50			
J. V. Farrell	5 do	30 00			
J. Stevens	1¾ do	11 35			
J. Bellegarde	½ do	3 00			
O. Strickland	Blé	15 00			
Joyner et Atherton	Avoine	2 30			
G. H. V. Bulyea	do	25 02			
T. L. Hobbs	do	19 42			
J. Lymburner	Orge	24 25			
J. LeClerc	1 paire de ponies et harnais	200 00			
J. Nixon	Entraves	7 35			
M. M. Camus	Blé	4 10			
J. Y. Gilmour et Cie	Fournitures	2 90			
A. A. Wright	1 wagon, etc	6 75			
I. G. Baker et Cie	30 tonnes de charbon et 55 boiss'x de chaux livrés d'ap. contrat	712 50			
Riddell et Cie	50 cordes de bois fournies d'après contrat	200 00			
Fishleigh et Dillon	Théière, etc	9 89			
W. Whitehead et Cie	20 bouteilles de médicaments	11 40			
J. H. Ashdown	1 poinçon en acier	1 50			
Finnerty et Moore	Lieous, etc	5 45			
J. P. Beauchamp	Divers approvisionnements	37 93			
S. H. Caswell	do	4 65			
N. L. Piper et Fils	Pétrole fourni d'après contrat	52 00			
W. Hall, M. D.	Médicaments	7 40			
Dawson, Bole et Cie	do	18 24			
F. Azur	Poteaux de clôture	30 00			
J. Blondeau	do et perches	33 00			
Fanny Stevens	Livres	15 00			
R. R. Keith et Cie	Graines de jardin et de fleurs	21 17			
Cruthers, Tregent et Cie	Bois de service	60 84			
L. Nault	9 cordes de bois	20 25			
Sauvage	½ corde de bois	3 75			
Finnerty et Moore	Divers approvisionnements	35 55			
J. Pelletier	15 cordes de bois	33 75			
L. Flammand	3 do	18 00			
A. Noseda	Faire un autel pour une chapelle	25 00			
	A reporter	2,574 24	11,135 33	.....	36,669 61

K—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	2,574 24	11,135 33	.....	36,669 61
		Divers fournitures et services—Fin.				
	A. Noseda	Confection de couvercles et cadres	50 50			
	M. Vallée	Transport des élèves	64 50			
	A. Sayer	do do	3 00			
	W. Thompson	Battage de blé	15 00			
	A. Breland	Creuser une fosse	3 00			
	Sauvage	Transport des élèves	15 00			
	P. Hourie	Dépenses dans le transport des élèves	10 00			
	Cie du ch. de fer C. P.	Transport des élèves	11 75			
				2,746 99		
		Total des dépenses, école industrielle de Qu'Appelle	.....	.....	13,882 32	
		ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.				
		Appointements et gages.				
	Rév. T. Clarke	Appoint. comme principal, pour l'année, jusqu'au 30 juin 1886	1,200 00			
	Alice S. Clark	do directrice, 6 mois, jusqu'au 30 juin 1886	199 99			
	M. H. Meredith	Gages comme instructeur et main-d'œuvre	45 00			
	J Mewhart	do forgeron	53 65			
	H. Jefferson	do instructeur de la ferme	100 00			
	Jennie Spears	do couturière	105 00			
	C. Smith	do	120 00			
	E. Todd	do	17 00			
	Sackaman	do	12 00			
	Antoine	do	33 00			
	J. Wright	do cuisinier	240 00			
	J. Potter	do tailleur	32 25			
	C. Ballendine	do confection d'habillement	3 50			
	A. Spence	Soin d'un cheval	1 00			
	S. Baptiste	Blanchissage et repassage	243 25			
	W. Smart	Faire un pupître	6 00			
	C. Ballendine	Confection d'habillements	4 00			
	Sauvage	Soin d'un élève malade	4 00			
				2,419 64		

	Nourriture.				
A. Macdonald	Approvisionnements	114 57			
Cie de la Baie-d'Hudson.	do	34 20			
do	do d'après contrat	526 33			
do	do 250 sacs de farine	1,587 50			
Lyon, McKenzie et Powis	1,500 lbs. de lard séché d'après contrat	240 00			
R. Wyld	150 lbs. de bœuf	21 00			
Mahaffy et Clinkskill	Approvisionnements	32 20			
Wyld et Bourke	2,967 lbs. de bœuf	472 17			
Tinning et Hoskins	Légumes évaporés	55 08			
J. Daniels	150 lbs. de poisson	12 00			
M. Warden	109 do beurre	30 52			
			3,125 57		
	Habillements.				
Mahaffy et Clinkskill	Approvisionnements	19 55			
W. Carter	do d'après contrat	99 13			
A. Macdonald	do do	4 00			
J. Y. Gilmour et Cie	do do	78 78			
J. M. Garland	do do	101 32			
S. et H. Borbridge	Bottes sauvages do	31 68			
W. Stobart et Cie.	Habillements	17 30			
Stewart Frères	Mocassins	3 50			
			355 26		
	Meubles, appareils, etc.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements	14 64			
do	1 coffre d'outils	72 00			
do	Couvertures, faïencerie, etc	383 25			
J. A. Kerr	Balances de comptoir	16 00			
A. Macdonald	Approvisionnements	68 58			
J. Longmore	Tente	15 00			
Mahaffy et Clinkskill	Approvisionnements	32 70			
W. Carter	do	10 50			
A. J. Prongua	1 vache	80 00			
W. Smart	Meubles	129 00			
J. Y. Gilmour et Cie	Approvisionnements, d'après contrat	31 03			
Tinning et Hoskins	Machine à tricoter	68 88			
do	Draps de lits et couchettes	278 74			
Masterman, Bose et Cie	1 paire de bœufs	190 00			
do	1 wagon	75 00			
			1,465 32		
	A reporter		7,365 79	13,882 32	36,669 61

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
		Report		7,365 79	13,882 32	36,669 61
		Ecole industrielle de Battleford—*Suite.*				
		Frais de gestion.				
	Cie de mess. du Canada.	Messageries	6 70			
	Rév. T. Clarke	Frais de voyage $88 00 Moins—Remboursé 56 75	31 25			
	A. Macdonald	Papeterie	4 90			
	P. G. Laurie	Impressions et annonce	11 55			
	H. Richardson	Frais de port	29 21	83 61		
		Divers.				
	A. Macdonald	Divers approvisionnements	75 23			
	Diverses personnes	Transport	189 77			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements	175 65			
	G. H. Parker	20 tonnes de foin	220 00			
	W. G. Pettingell	Médicaments	75 18			
	H. J. Parker	Barouche et harn. empr. et perdu dans la riv. lorsq. s'en servait.	37 00			
	do	Labourage	60 00			
	A. Taylor	Louage d'attelage	5 00			
	D. Lavally	Ferronnerie	3 50			
	J. Longmore	Louage d'attelage	5 00			
	Mahaffy et Clinkskill	Divers approvisionnements	51 65			
	R. C. Macdonald	Messageries	22 96			
	N. Smart	Loyer pour la maison d'école	60 00			
	L. C. Baker	Messagerie	7 55			
	W. Carter	1 canistre	1 00			
	P. Ballendine	50 cordes de bois	682 39			
	C. H. Macdonald	Hersage	10 00			
	H. Parker	Labourage	100 00			
	J. Nolin	6 tonnes de paille	57 00			
	J. Y. Gilmour et Cie	Emballage	0 75			

J. G. Oliver	Plâtrer et réparer des bâtiments	88 37			
J. M. Garland	Divers	2 98			
W. Latour	Ouvrage de forgeron	10 50			
J. A. Kerr	Clôture en fil métallique	328 44			
Cie d'armes de Hingston	Crosses pour élèves	7 05			
P. C. Pambrun	40 cordes de bois	160 00			
J. H. Ashdown	1 poinçon	1 50			
Sackaman	Transport d'élèves	24 00			
Sibbald et Lindsay	1 boisseau de pois	2 05			
Prince Frères	1 charge de paille	8 00			
J. A. Simmons	Faire un cercueil	2 00			
J. Mewhart	Transport	20 00			
E. Arcand	Foin	68 50			
J. F. Smith	Graine	106 30			
Chemin de fer C. P	Transport d'un agent	6 15			
J. M. Skelton	Perches et piquets de clôture	160 00			
		2,835 47			
	MOINS—30 cordes de bois pour l'usage des troupes	105 00	2,730 47		
	Total des dépenses, école industrielle de Battleford			10,179 87	
	ECOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE.				
	Appointements et gages.				
Rév. A. Lacombe	Appoint. comme principal, pour 10 mois, jusqu'au 31 mars 1886	1,000 00			
Rév. E. Claude	do do 2 do 31 mai 1886	200 00			
J. Little	do aide-principal 12 do do	799 92			
L. Slattery	do instructeur-agricole, pour 10 mois, jusqu'au 31 mars 1886	600 00			
Sœur Guénette	do directrice, pour 2 mois, jusqu'au 31 juillet '86	66 66			
Sœur Cleary	do do 10 do 31 mai 1886	333 30			
Sœur Thiffault	Gages comme cuisinier, 2 do 31 juillet 1886	40 00			
Sœur Mongrain	do 10 do 31 mai 1886	200 00			
E. L. Picard	do 2 do do	80 00			
M. Lepage	do 2 do do	120 00			
J. L. Hereux	Gages	50 00			
Mission C. R., Calgary	do payés	37 50			
Mme Reed	Confection d'habillements	45 00			
Amelia Druais	Gages pour 2 mois, jusqu'au 31 mai 1886	30 00			
Rosine Turcot	do do	30 00			
			3,632 38		
	A reporter		3,632 38	24,062 19	36,669 61

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,632 38	24,062 19	36,669 61
		Ecole Industrielle de la Rivière Haute—*Suite.*				
		Nourriture.				
	Cie de moul. du Portage..	250 sacs de farine	840 00			
	A. C. Sparrow	9,256 lbs de bœuf	1,236 52			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat	272 43			
	I. G. Baker et Cie	do do	447 39			
	do	1,000 lbs de lard séché	127 50			
	A. Begg	427 lbs de mouton	55 51	2,979 35		
		Habillements.				
	W. Carter	Approvisionnements livrés d'après contrat	98 60			
	J. M. Garland	do do	494 15			
	I. G. Baker et Cie	do do	1,155 04			
	J. Y. Gilmour et Cie	do do	457 30			
	Mission C. R., Calgary...	do do	1 00			
	S. et H. Borbridge	Bottes et souliers sauvages livrés d'après contrat	75 96	2,282 05		
		Ameublement et équipement.				
	Evêque Grandin	Fournitures pour la chapelle	164 00			
	M. O'Keefe	1 tableau et un chevalet	7 50			
	W. Carter	Approvisionnements, d'après contrat	29 68			
	G. E. N. Pratte	1 harmonium	60 00			
	J. C. Wilson	2 cochons	45 00			
	J. H. Ashdown	1 grand chaudron pour l'usage des cultivateurs	23 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements, d'après contrat	115 13			
	N. L. Piper et Fils	do do plats	28 74			
	J. M. Garland	do do couvertures	372 02			
	Rogers et Grant	Couteaux et fourchettes, etc	15 65			

I. G. Baker et Cie	Approvisionnements, d'après contrat	356 72			
G. Murdock	Selle, fouet, etc	74 25			
J. Y. Gilmour et Cie	Approvisionnements, d'après contrat (couvrepieds)	97 36			
Mission C. R., Calgary	Approvisionnements	13 45			
A. Begg	12 poulets	12 00			
W. Thompson	2 vaches	140 00			
			1,554 50		
	Frais d'administration.				
Cie de messag. Dominion	Frais de messagerie	0 90			
Rév. A. Lacombe	Frais de voyages	176 50			
Cie de ranche Stewart	Transport	15 00			
J. C. Linton	Etampes et encre	22 25			
Mission C. R., Calgary	Transport	5 00			
Ligne de la malle royale	do	15 00			
		234 65			
	MOINS—Remboursement de frais de télégrammes	1 89			
			232 76		
	Divers.				
Diverses personnes	Fret	165 33			
R. A. Begg	10 tonnes de foin	60 00			
W. Carter	1 caisse	1 00			
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements	11 05			
do	Approvisionnements d'après contrat	32 10			
J. M. Garland	Emballage	5 15			
I. G. Baker et Cie	Charbon, pétrole et chaux (à l'entreprise)	1,025 00			
J. B. Rivet	Ouvrage de forge	59 20			
P. Ducharme	Cueillir des pommes de terre	28 00			
Mission C.R., Calgary	Pension des enfants	9 50			
W. McLean	Construction d'un four	40 00			
Rév. A. Lacombe	Payé pour prendre soin des élèves	12 00			
T. Lavord	Transport des élèves	52 00			
R. Ferguson	do	28 00			
Martin Frères	Approvisionnements	32 65			
S. Parrish et Cie	Avoine	38 52			
S. W. Trott	Médicaments	13 88			
Rogers et Grant	Approvisionnements	35 80			
Fanny Stevens	Leçons sur le tableau	2 75			
J. H. Ashdown	1 poinçon	1 50			
Morris et Carey	Equipement et approvisionnements se rattachant au transport des élèves depuis Edmonton	172 10			
	A reporter	1,825 53	10,681 04	24,062 19	36,669 61

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report	1,825 53	10,631 04	24,962 19	36,669 61
		Ecole industrielle de la Rivière-Haute—*Fin.*				
		Divers—Fin.				
	F. Dick	Bois de construction	10 65			
	Calgary "Herald"	Annonces pour perte de la malle	3 00			
	Noah L. Piper et Fils	Pétrole livré d'après contrat	35 00			
	J. Bannerman	1 tonne de son et d'avoine	50 20			
	S. A. Ramsay	Huile de spermacéti	2 00			
				1,926 38		
		Total de la dépense, école industrielle de la Rivière-Haute			12,607 42	
		Total, dépense				36,669 61

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1886.

Robert Sinclair,
Comptable.

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Arpentages.				
		Crédit législatif, en vertu de 48 V., c. 2				8,000 00
		Autre crédit, en vertu de 48 V., c. 2				874 13
						8,874 13
		Dépenses.				
48 Vic., c. 2, et 49 Vic., c. 2	J. C. Nelson	Appoint. comme arpenteur, 1 année, jusqu'au 30 juin 1886		2,190 00		
	T. D. Green	do aide-arpenteur, depuis le 1er mai 1885 jusqu'au 31 mai 1886		975 00		
	do	Frais de voyages		4 00		
	A. W. Ponton	Appointements comme aide-arpenteur, 206½ jours, jusqu'au 31 mars 1886		1,032 50		
	Ch. de fer Can. du Pacifi.	Fret		3 70		
	Cie d. Moulins du Portage	Avoine		5 60		
	Piepot	Pâturer des animaux		2 00		
	Awakawad	do		30 00		
	Ministère de l'intérieur	Equipement de photographe pour Mr Nelson		53 15		
	H. Ross	Gages en 1880, pour le parti d'arpenteurs de Mr Patrick, traité 4.		149 33		
	A. Stevenson	do do do		40 87		
	Veau-Jaune	do do do		58 46		
					4,539 61	
		Traité n° 4.				
	A. W. Ponton	Items antérieurement refusés			73 55	
		Traité n° 5.				
	Ministère de l'intérieur	Coût de l'arpentage de la réserve de la Rivière-Beren			797 92	
		A reporter			5,411 08	8,874 13

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			5,411 08	8,874 13
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Traité n 6.*				
	Chemin de fer C. P.	Fret		323 97		
	J. C. Nelson	Frais d'arpentages des réserves de Bobtail, Sampson, Peau-d'Hermine et Tête-Pointue—				
		Allocations	65 00			
		Bordereaux et rations	1,181 15			
		Transport	127 33			
		Equipement de camp	9 15			
		Diverses	118 41			
		Allocation de pension de Mr Green	55 20			
				1,556 24		
	do	Frais d'arpentage sur la réserve de Pécan—				
		Bordereaux	260 15			
		Transport	279 26			
		Equipement de camp	21 35			
		Frais de voyages	3 60			
		Diverses	21 20			
				585 56		
	A. W. Ponton	Services personnels et allocations	460 40			
		Equipement de camp	164 68			
		Bordereaux	65 30			
		Transport	306 90			
				997 28		
					3,463 05	
		Total, dépenses				8,874 13

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Gages des fermiers employés sur les réserves des Sauvages.				
		Octroi législatif, en vertu de 48 Vic., c. 2				37,016 00
		Dépenses.				
		Ferme n° 3, Lacs-Croches —Réserves des Sauvages n°s 71, 72, 73, 73a, 74.				
48 Vic., c. 2	P. J. Williams	Appointements comme instructeur, 2 mois, jusqu'au 31 août 1886		161 66		
	J. Nicol	Appointements comme instructeur, 10 mois, jusqu'au 30 juin 1886		400 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		1,036 07		
					1,597 73	
		Ferme n° 4, Qu'Appelle.—Réserves des Sauvages n°s 79 et 80.				
	S. Hockley	Appointements comme instructeur, réserve 79, une année, jusqu'au 31 août 1886		480 00		
	D. McIntosh	Appointements comme instructeur, réserve 80, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1886		380 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		1,095 34		
					1,955 34	
		Ferme n° 5, Buttes-de-la-Lime.—Réserves des Sauvages n°s 81, 82, 83, 84.				
	J. Nicol	Appointements comme instructeur, 2 mois, jusqu'au 31 août 1886		80 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		477 28		
					557 28	
		Ferme n° 6, Buttes-du-Tondre.—Réserves des Sauvages n°s 85, 86, 87, 88, 89 et 90.				
	L. Couture	Appointements comme instructeur, réserves n°s 86, 87 et 88, 10 mois, jusqu'au 31 mars 1886		500 00		
		A reporter		500 00	4,110 35	37,016 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		500 00	4,110 35	37,016 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme n° 6—Buttes-du-Tondre—Fin.				
	T. J. Fleetham	Appointements comme instructeur, réserves n°s 86, 87 et 88, du 9 avril au 31 mai		90 38		
	J. H. Gooderham	Appointements comme instructeur, réserves 85, 89 et 90, une année, jusqu'au 30 juin 1886		460 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		411 43		
					1,461 81	
		Ferme n° 7, Indian-Head.—Réserve des Sauvages n° 76.				
	W. S. Grant	Appointements comme instructeur, 3 mois, jusqu'au 31 août '86		150 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		589 98		
					739 98	
		Ferme n° 8, Lac-aux-Canards.—Réserves des Sauvages n°s 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101.				
	J. Tomkins	Appointements comme instructeur, une année, jusq. 30 juin 1886		729 96		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		535 00		
					1,264 96	
		Ferme n° 9.—Réserve de Pis-a-pot n° 75.				
	R. McKinnon	Appointem. comme instructeur, une année, jusq. 30 juin 1886		720 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		653 54		
					1,373 54	
		Ferme n° 10, Carlton.—Réserves des Sauvages n°s 102, 103, 104, 105, 106.				
	G. Chaffee	Appointements comme instructeur, une année, jusq. 30 juin 1886		729 96		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		656 91		
					1,386 87	

	Ferme n° 11, Buttes-de-l'Aigle.—Réserves des Sauvages n°s 108, 109, 110, 111.				
C. M. Daunais	Appoint. comme instructeur, 10 mois, jusqu'au 31 mars 1886		500 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		408 81		
				908 81	
	Ferme n° 12, Rivière-Bataille.—Réserves des Sauvages n°s 113, 114, 116.				
J. Fitzpatrick	Appointements comme instructeur, réserve n°s 113, 10 mois, jusqu'au 30 avril 1886		450 00		
A. Mannix	Appointements comme instructeur, réserve n° 114, 7 mois, jusqu'au 30 avril 1886		340 00		
J. Craig	Appointements comme instructeur, réserve n° 116, pour le mois de mai, et du 1er novembre jusqu'au 23 mars 1886		278 07		
G. D. Gopsill	Appointements comme instructeur, réserve n° 116, du 23 mars au 30 avril 1886		65 38		
Diverses personnes	Travaux exécutés		703 45		
				1,836 90	
	Ferme n° 13, Creek-au-Brochet.—Réserves des Sauvages n°s 112 et 115.				
A. Sufferin	Appointements comme instructeur, réserve n° 115, 10 mois, jusqu'au 30 avril 1886		500 00		
G. Applegarth	Appointements comme instructeur, réserve n° 112, 9 mois, jusqu'au 31 mars 1886		450 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		262 00		
				1,212 00	
	Ferme n° 14, Lac-aux-Oignons.—Réserve des Sauvages n°s 119.				
G. G. Mann	Appoint. comme instructeur, 14 mois, jusqu'au 31 mars 1886		700 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		652 68		
				1,352 68	
	Ferme n° 15.—Lac-aux-Grenouilles.				
Diverses personnes	Travaux exécutés			265 00	
	Ferme n°s 16, Lac-à-la-Selle.—Réserves des Sauvages n°s 126, 127, 128, 129, 130.				
C. Carson	Appoint. comme instructeur, 11 mois, jusqu'au 22 mars 1886		536 55		
J. E. Ingram	do pour le mois d'avril 1885		50 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		336 15		
				922 70	
	A reporter			16,835 60	37,016 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			16,835 60	37,016 00
		Ferme n° 17, Rivière-qui-Barre.—Réserves des Sauvages n°s 132, 133, 134, 135, 136.				
	W. J. O'Donnell	Appointements comme instructeur, réserves n°s 132, 133, 134 et 135, 9 mois, jusqu'au 31 janvier 1886		450 00		
	J. N. Shields	Appointements comme instructeur, réserve n° 136, 7 mois, jusqu'au 30 avril 1886		315 38		
	Diverses personnes	Travaux exécutés		823 29		
					1,588 67	
		Ferme n° 18, Buttes-de-la-Paix.—Réserves des Sauvages n°s 137 138, 139, 140, 141.				
	J. Lee	Appointements comme instructeur, réserves n°s 137 et 140, 7 mois, jusqu'au 30 novembre 1885		315 00		
	J. Morris	Appointements comme instructeur, réserve n° 141, 11 mois, jusqu'au 31 mars 1886		495 00		
	J. Aylwin	Appointements comme instructeur, réserves n°s 138 et 139, 10 mois, jusqu'au 31 mars 1886		450 00		
	Diverses personnes	Travaux exécutés		690 54		
					1,950 54	
		Ferme n° 19, réserve des Assiniboines.—Réserves des Sauvages n°s 142 et 144.				
	W. Grier	Appointements comme instructeur, du 18 avril au 7 septembre 1886			248 06	
		Ferme n° 20, réserve des Pieds-Noirs.—Réserves des Sauvages n°s 146 et 156.				
	G. H. Wheatley	Appointements comme instructeur, camp de Pied-de-Corbeau, 13 mois, jusqu'au 30 avril 1886		630 00		
	J. M. Scott	Appointements comme instructeur (camp de Vieux-Soleil), du 1er avril au 14 décembre 1885		395 76		
	J. G. Scott	Appointements comme instructeur (camp de Vieux-Soleil), 4 mois, jusqu'au 30 avril 1886		180 00		
	Diverses personnes	Travaux exécutés		2,465 40		
					4,671 16	

	Ferme n° 21, Réserve des Piégânes.—Réserve des Sauvages n° 147.				
W. F. Parker	Appointements comme instructeur agricole, du 13 avril 1885 au 30 avril 1886		754 60		
Diverses personnes	Travaux exécutés		1,603 18		
				2,357 78	
	Ferme n° 22—Réserve des Gens-du-Sang, n° 148.				
R. Whitney	Appointements comme instructeur agricole, du 1er avril au 30 novembre 1885		360 00		
H. M. Cottingham	Appointements comme instructeur agricole, du 1er décembre 1885 au 31 mars 1886		180 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		3,768 61		
				4,308 61	
	Ferme n° 25, Montagne-de-l'Orignal.—Réserves des Sauvages n°s 68, 69 et 70.				
C. Lawford	Appointements comme instructeur agricole, réserves n°s 68 et 69, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1886		550 00		
A. Campbell	Appointements comme instructeur agricole, réserve n° 70, 6 mois, jusqu'au 30 septembre 1885		300 00		
				850 00	
	Ferme n° 26.—Réserve des Sarcis n° 145.				
P. Brown	Appoint. comme instr. agricole 2 mois, jusq. 31 janvier 1886		160 00		
W. C. DeBalinhard	do do 7 do 30 sept. 1886		420 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		1,205 33		
				1,725 33	
	Rivière-qui-Roule.—Réserve n° 67.				
P. Couture	Appointements comme instructeur agricole, du 4 avril 1885 au 30 avril 1886		410 00		
P. LaPlatte	Aide-moissonneur		20 00		
				430 60	
	Total de la dépense				34,965 75
	Balance non dépensée				2,050 25

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Approvisionnements pour les fermiers et journaliers employés sur les réserves des Sauvages.				
		Octroi législatif, en vertu de 48 Vic., c. 2				17,862 87
		Autre octroi, en vertu de 49 Vic., c. 2				4,382 73
						22,245 60
		Dépenses.				
		Ferme n° 3.—Lacs Croches.				
48 Vic., c. 2, et 49 Vic., c. 2	Joe Clementson	Timbres-poste		1 01		
	Sibbald et Lindsay	Avoine		9 76		
	Lyon, McKenzie et Powis.	Approvisionnement de lard, à l'entreprise		226 80		
	A. G. Thorburn	Rivets		1 50		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement de farine, à l'entreprise		153 04		
	do	Divers approvisionnements		1 90		
	do	1 cheval		150 00		
	Diverses personnes	Fret		106 48		
	J. Dawson	Acide carbolique		1 25		
	N. L. Piper et Fils	Approvisionnement de pétrole, à l'entreprise		9 75		
	J. Y. Gilmour et Cie	Thé		17 85		
	W. Moulding	Ouvrage de forgeron		9 85		
	Sauvage	Foin		75 00		
	A. Cuddie	do		75 00		
	Sutherland et Atherton	Plats		8 00		
	D. Tulloch	Réparations aux faucheuses et moissonneuses		126 85		
	R. Hillhouse	Avoine		14 00		
	W. Wood	Ouvrage de forgeron		2 25		
	W. P. West	Repas et logement		6 60		
	W. W. Wright	Ouvrage de charpentiers à des maisons sur les réserves de Chapowace et Kakewistahaw		60 75		
	Broadview Lumber Co	Bois de service pour des maisons sur les réserves de Chapowace et Kakewistahaw		229 30		
	Muskoka Lumber Co	Bois de service pour des maisons sur les réserves de Chapowace et Kakewistahaw		34 05		
	Marshallsay et Knowles	Divers pour les réserves de Chapowace et Kakewistahai		17 19		
	J. O'Neill	2 poêles de cuisine et tuyaux		74 00		
	Smith et Ferguson	Pétrole		10 50		

R. Brennan	Etabler et nourrir des chevaux		8 80		
P. Bélanger	Couper des billots		20 00		
G. A. Mackay	Ouvrage de forgeron		4 85		
J. Clementson	Clous et vis		2 75		
T. Mackinnian	Concasser du grain		11 00		
				1,470 08	
	Ferme n° 4.—Qu' Appelle.				
Garnett et Glenn	Etabler des chevaux		1 90		
W. P. McCormick	Pension et logement		1 50		
J. A. Kerr	Balances et approvisionnements		69 30		
R. S. Smith	Avoine		8 25		
Sibbald, Lindsay et Lynn	do		22 41		
do	1 barouche		65 00		
Sibbald et Lindsay	Avoine		59 50		
Sauvages	do		6 00		
Cie de Moulins du Portage	do		16 80		
J. Doolittle	Droits de fourrière		3 50		
Sauvages	Services		70 75		
O. W. Evans	Ouvrage de forgeron		14 30		
James Harris, M.V	Services professionnels		20 00		
N. L. Piper et Fils	Pétrole fourni d'après contrat		9 75		
C. H. Bayne	Rations		3 49		
Diverses personnes	Fret		88 82		
Lyon, McKenzie et Powis	1,800 lbs. de lard séché fournies d'après contrat		192 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Farine do do		147 09		
J. Y. Gilmour et Cie	Thé do do		17 37		
T. E. Martin	Bois de service et châssis pour le magasin et l'établissement, réserve de Muscowpetung		150 14		
J. A. MacCaul	Bois et bardeaux pour la réserve de Muscowpetung		81 17		
Smith et Ferguson	Etrilles, etc., fournis d'après contrat		19 14		
D H. Gillespie	Etabler les chevaux		7 20		
Grundy Frères	Pension des hommes et nourriture des chevaux		13 75		
Finnerty et Moore	Chevilles		1 20		
J. McConnell	Doubles-traîneaux		32 00		
C. R. Saffery	Pension des hommes		6 50		
W. H. Hamilton	Etabler des chevaux		1 60		
D. A. Macdonald	Ouvrage de forgeron		4 00		
J. R. Marshall	do		4 50		
Tinning et Hoskins	Farine et provisions		155 38		
Tompson et Nelson	Bois de service pour la maison de l'instructeur		64 13		
Fishleigh et Dillon	2 capuchons de cheminées		2 50		
E. Syere	1 roue de wagon		4 00		
C. H. Sheppard	2 couvertures de chevaux		8 00		
J. A. Kerr	Bois de service et chevilles		18 36		
	A reporter		1,391 30	1,470 08	22,245 60

N.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		1,391 30	1,470 08	22,245 60
		Dépenses—*Fin.*				
		Ferme n° 4.—Qu'Appelle—Fin.				
	Jackson et Tilton	Bœuf		4 50		
	J. Macrae	Plats et ferblanterie		5 00		
	W. M. Childs	Avoine		6 50		
					1,407 30	
		Ferme n° 5, Buttes-de-la-Lime.				
	W. Sutherland	Timbres-poste		2 00		
	A. McBeath	do		3 78		
	Lyon, McKenzie et Powis	1,000 lbs de lard séché		126 00		
	Cie de la Baie-Hudson	Farine fournie d'après contrat		109 84		
	J. Y. Gilmour et Cie	Thé		15 55		
	Diverses personnes	Fret		6 84		
	A. Wheeler	Orge		22 50		
	C. R. Saffery	Pension des hommes à Qu'Appelle		27 50		
	A. Kennedy	Médicaments donnés à un cheval		2 00		
					316 01	
		Ferme n° 6, Buttes-du-Tondre.				
	T. McNab	Billots		17 50		
	Sauvages	do		36 00		
	W. Slater	do		21 00		
	Crawford et Robertson	Bois de service et bardeaux		212 90		
	Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché		243 00		
	J. Taylor	Louage de cheval		26 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		217 26		
	A. J. Osment	Bois de service		51 74		
	N. L Piper et Fils	Pétrole délivré		7 80		
	J. Brown	Ouvrage de forgeron		5 75		
	J. A. Kerr	2 poêles de cuisine		60 00		
	Diverses personnes	Fret		177 03		
	A. McNab	Construire une maison sur la réserve de Muscowequan		20 00		

P. Brown	Guide aux lacs de pêche		5 00		
Sauvages	Creuser une cave, réserve du Pauvre-Homme		20 00		
W. A. Heubach	Avoine		112 50		
I. G. Baker et Cie.	Sucre livré d'après contrat		20 40		
A. McNab	Chaux		10 00		
N. Hogg	Travail à la nouvelle maison		16 00		
E et C. Gurney et Cie	2 balances-bascules		37 25		
G. Harper	Chaux		3 50		
A. Esplin	Transport de M. Fleetham		36 00		
S. H. Caswell	Fer pour forgeron		32 09		
				1,388 72	
	Ferme n° 7.—Indian-Head.				
Garrett et Glen	Etabler des chevaux		1 50		
J. Bunnell	Avoine		33 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés d'après contrat		188 93		
J. Dawson	Médicaments		1 50		
J. Brown	Travail de forgeron		22 95		
C. H. Sheppard	Harnais réparés		3 25		
J. Younsley, C.V.	Services professionnels		19 50		
J. P. Dill	Câble et chaînes		31 80		
Diverses personnes	Fret		9 35		
Murray et Brooks	Bois de construction pour étable		31 30		
C. R. Saffery	Pension d'hommes		15 50		
S. H. Caswell	Avoine		17 50		
G. Pollock	do		12 00		
				388 08	
	Ferme n° 8.—Lac-aux-Canards.				
Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements		123 65		
do	do livrés d'après contrat		171 80		
J. R. McPhail et Cie	Ustensiles de cuisine		18 49		
C. Thompson	Travail de forgeron		42 75		
J. B. Lash	Pension de charretier		4 50		
S. et H. Borbridge	1 tente livrée d'après contrat		21 77		
Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché do		285 47		
S. J. Donaldson	Nourriture pour chevaux		3 00		
P. Tomkins	Usage d'une tente		16 50		
Diverses personnes	Fret		18 07		
J. Y. Gilmour et Cie	Approvisionnements livrés d'après contrat		53 55		
T. J. Agnew	Pétrole		1 25		
Noah L. Piper et Fils	do et cuves		43 25		
J. D. Tomkins	Louage de cheval		90 00		
S. G. Miller	Etabler et foin		3 00		
J. A. Kerr	1 balance		9 42		
				906 47	
	A reporter			5,876 66	22,245 60

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			5,876 66	22,245 60
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ferme n° 9—Réserve de Pie-a-pot.				
	Sibbald, Lindsay et Lynn	Avoine		29 70		
	C. H. Bayne	Rations		9 61		
	J. A. Kerr	Approvisionnements		23 25		
	D. H. Gillespie	Etabler des chevaux		30 55		
	Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché livré d'après contrat		115 20		
	J. Dawson	Huile		0 25		
	Dawson, Bole et Cie	Poudres de condition		2 00		
	Sibbald et Lindsay	Avoine		84 53		
	D. A McDonald	Travail de forgeron		2 40		
	J. Y. Gilmour et Cie	Thé livré d'après contrat		9 93		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionn. do		118 60		
	W. P. McCormick	Repas et logement		12 00		
	Diverses personnes	Fret		16 50		
	C. J. McCusker	Houille		9 98		
	Welland Frères	Fouet		1 25		
	T. Martin	Bois de construction		55 54		
	Cie d. Moulins du Portage	Avoine		25 20		
	Tinning et Hoskins	Approvisionnements		124 28		
	Jackson et Tilton	Bœuf		4 50		
	W. M. Childs	do		6 09		
					681 36	
		Ferme n° 10.—Carlton.				
	H. Mitchell	Foin		100 00		
	Stewart Frères	Ustensiles de cuisine		16 95		
	Chester Thompson	Travail de forgeron		35 60		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		210 74		
	do	do livrés d'après contrat		171 80		
	J B Lash	Payé pour pension		3 00		
	T. Mucherhoo	Pour chercher des bestiaux		4 00		
	Lyon, McKenzie et Powis	Sucre fourni d'après contrat		7 80		
	Diverses personnes	Fret		8 82		

L. J. Johnson et Cie	Carabine et munitions		36 65		
J. Y. Gilmour et Cie	Approvisionnements livrés d'après contrat		53 55		
H. Pierce	Bois de construction		40 00		
J. Letellier	Transport de l'instructeur		15 00		
J. A. Kerr	Balances		9 43		
				713 34	
	Ferme n° 11.—Buttes-de-l'Aigle.				
A. Macdonald	Approvisionnements		42 56		
W. Latour	Ouvrage de forge		121 00		
Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché		115 20		
F. F. Tims	Approvisionnements		11 85		
Enfant-du-Tonnerre	Faire une roue de wagon		5 00		
F. F. Tims	Transport des effets de M. Orr		51 08		
J. A. Kerr	1 poêle de cuisine		27 50		
O. F. Orr	Frais de voyages		21 75		
Cie du chem. de fer C. P.	Transport et fret		24 15		
I. G. Baker et Cie	Pétrole livré d'après contrat		2 28		
				422 37	
	Ferme n° 12.—Rivière-Bataille.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements		35 15		
do	Approvisionnements livrés d'après contrat		1,473 96		
do	Transport de J. McKay		50 00		
Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché fourni d'après contrat		440 40		
A. Macdonald	Ustensiles fournis		42 15		
do	Divers approvisionnements		147 80		
J. Y. Gilmour et Cie	Essuie-mains, couvertures, etc		112 41		
W. Latour	Ouvrage de forge		45 40		
Mahaffy et Clinkskill	Ustensiles de cuisine		17 25		
I. G. Baker et Cie	Sucre et pétrole fournis d'après contrat		182 99		
Diverses personnes	Fret		11 51		
E. et C. Gurney et Cie	3 balances		18 86		
N. L. Piper et Fils	Lampes livrées d'après contrat		9 45		
A. P. Forget	1 cheval		90 00		
				2,677 33	
	Ferme n° 13.—Creek-du-Brochet.				
W. Latour	Ouvrage de forge		68 35		
A. McKenzie	do		14 00		
Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché fourni d'après contrat		158 40		
A. Macdonald	Divers approvisionnements		80 00		
S. Morin	Châssis		12 00		
A. Macdonald	Ustensiles fournis		28 30		
	A reporter		361 05	10,371 06	2,245 60

N.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		361 05	10,371 06	22,245 60
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ferme n° 13.—Creek-du-Brochet—Fin.				
	I. G. Baker et Cie	Poêles, huile de charbon, etc., fournis d'après contrat		249 10		
	Mahaffy et Clinkskill	Poêle de cuisine, etc		39 10		
	E. et O. Gurney et Cie	1 balance		9 42		
	Cie de la Baie-d'Hudson	2 paires de couvertures		16 00		
	Diverses personnes	Transport		3 26		
					677 93	
		Ferme n° 14.—Fort-Pitt.				
	A. Macdonald	Rations et approvisionnements		110 93		
	J. Y. Gilmour et Cie	Divers fournis d'après contrat		1 57		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés d'après contrat		1,439 45		
	Diverses personnes	Fret		39 98		
					1,591 93	
		Ferme n° 15.—Lac-aux-Grenouilles.				
	H. T. Quinn	Ouvrage de forge		67 40		
	J. Longmore	Fret		35 43		
	A. Macdonald	Pétrole		10 00		
					112 83	
		Ferme n° 16.—Lac-à-la-Selle.				
	D. Ross	Repas pour l'instructeur		10 00		
	E. Anderson	Approvisionnements pour juillet		17 80		
	J. A. McDougall et Cie	do		33 37		
	J. Y. Gilmour et Cie	Essuie-mains, couvertures et thé fournis d'après contrat		67 15		
	A. Macdonald et Cie	Ustensiles et approvisionnements		7 70		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		464 37		
	I. G. Baker et Cie	Fleur de farine fournie d'après contrat		90 90		
	N. L. Piper et Fils	Pétrole do		10 40		
	Diverses personnes	Fret		6 13		

Brown et Ourry	Equipement		72 15		
E. McGillvray	Thé		7 50		
J. A. Carson	Louage d'un cheval		30 00		
do	Avoine		75 00		
Sanderson et Looby	Ouvrage de forge		24 50		
Cie de la Baie-d'Hudson	Barouche		105 00		
Nisses	Foin		15 00		
L. Thompson	Thé		3 75		
P. Erasmus	Foin		4 00		
				1,044 72	
	Ferme n° 17.—Rivière-qui-Barre.				
Sanderson et Looby	Ouvrage de forge		39 25		
M. McCauley	Bœuf		29 60		
Lyon, McKenzie et Powis	do		126 40		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		33 96		
do	do livrés d'après contrat		164 95		
I. G. Baker et Cie	Fleur de farine do		215 70		
Diverses personnes	Fret		7 69		
J. Looby	Couvertures de chevaux		15 00		
W. J. O'Donnell	Approvisionnements		23 55		
Ross Frères	2 conduits de cheminée		24 00		
J. Y. Gilmour et Cie	Essuie-mains et couvertures livrées d'après contrat		62 00		
				742 10	
	Ferme n° 18.—Rivière-de-la-Paix.				
Diverses personnes	Transport		53 49		
Mackine	Foin		30 00		
Sauvages	Bois		50 00		
Kinewatis	Foin et pommes de terre		42 00		
D. Whitford	Orge		8 75		
Sampson	Pommes de terre		3 00		
Sauvages	Main-d'œuvre pour préparer le bois des nouvelles bâtisses		94 59		
D. Whitford	do do		57 68		
Ross Frères	Plats		13 35		
J. Paul	Bois		13 00		
S. Nancy	do		12 00		
Baptiste	Foin		4 00		
Tête-Pointue	do		30 00		
M. McCauley	Bœuf		1 95		
I. G. Baker et Cie	Ferronnerie, etc		13 00		
do	Approvisionnements livrés d'après contrat		395 55		
Cie de la Baie-d'Hudson	do do		290 83		
Lyon, McKenzie et Powis	do do		183 00		
J. Y. Gilmour et Cie	do do		38 70		
	A reporter		1,344 89	14,540 57	22,245 60

N.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		1,334 89	14,540 57	22,245 60
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ferme n° 18.—Rivière-de-la-Paix—Fin.				
	Peau-d'Hermine	Foin		16 00		
	S. et H. Borbridge	Toile à voile		9 99		
	Norris et Carey	Poudre à levain et orge		25 32		
					1,386 20	
		Ferme n° 19.—Morleyville.				
	Cie du ch. de fer C. P.	Transport		2 67		
	D. McDougall	Bœuf		6 00		
					8 67	
		Ferme n° 20.—Réserve des Pieds-Noirs du Nord et du Sud.				
	I. G. Baker et Cie	Bœuf		636 12		
	do	Lard séché		113 03		
	do	Thé et sucre		134 80		
	do	Avoine et foin		48 20		
	Diverses personnes	Transport		21 02		
	McQuarrie et O'Mara	Ouvrage de forgeron		28 75		
	Cie d. Moulins du Portage	Fleur de farine		156 20		
	S. et H. Borbridge	Sangle		10 40		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		376 70		
	N. L. Piper et Fils	Pétrole livré d'après contrat		36 25		
	J. Y. Gilmour et Cie	Couloirs à lait		0 45		
	Sauvages	Avoine et pommes de terre		41 00		
	Hogg et Cie	Bois de construction		17 65		
	J. Walker	do		25 00		
	J. H. Cummings	Etabler et nourrir un cheval		24 00		
				1,669 57		
		MOINS—Remboursement de la valeur des approvisionnements livrés à la P. à C. N.-O.		18 07		
					1,651 50	

	Ferme n° 21.—Réserve des Piégânes.				
I. G. Baker et Cie	Farine et approvisionnements		509 41		
do	Viandes		414 21		
do	1 barouche à		82 50		
R. Payne	Ouvrage de forgeron		24 37		
G Vissard	do		46 00		
Quail et Scott	do		2 25		
M. Sullivan	Passage d'eau		6 50		
P. McLaren	Bois de construction		105 20		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		188 25		
Sauvages	Pommes de terre		13 00		
D. Allison	Avoine		26 40		
W. Cross	Pompe		28 75		
A. F. Grady	Réparations au chaudron		0 25		
Malle royale	Frais de messagerie		1 40		
Cie houillère et de navigation du Nord-Ouest	do		46 00		
				1,494 49	
	Ferme n° 22.—Réserve des Gens-du-Sang.				
I. G. Baker et Cie	Viandes		651 10		
do	Approvisionnements		620 00		
F Whear	Miner 50 tonnes de charbon		200 00		
J. A. Burton	Pension, établer et nourrir un cheval		9 75		
Cie C. C. P.	Transport		23 55		
J. G. Macdougall	Bâtir une nouvelle maison pour la distribution des rations		300 00		
F. Pace	Billots pour la maison des rations		160 00		
Sauvages	Charriage de bois de service		34 00		
R. Payne	Ouvrage de forgeron		54 10		
G. Lossom	do		7 50		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements		188 25		
J. D. Quail	Ouvrage de forgeron		2 00		
N. L. Piper et Fils	Etrilles livrées d'après contrat		0 60		
D. Wanamangher	Battre du grain		29 28		
Sauvages	Avoine		32 33		
W. Cross	3 pompes		86 25		
Levasseur et Stedman	Nourrir un cheval		1 00		
	MOINS—Rembours. de la valeur des chevaux vendus		2,399 71		
			248 97		
				2,150 74	
	Ferme n° 25.—Montagne-de-l'Orignal.				
Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché et sucre livré d'après contrat		94 81		
R. D. McNaughton	Un niveau et une bouilloire		13 55		
Diverses personnes	Transport		3 30		
	A reporter		111 66	21,232 17	22,245 60

En vertu de quelle Autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		111 66	21,232 17	22,245 60
		Dépenses—*Fin.*				
		Ferme n° 25.—Montagne-de-l'Orignal—Fin.				
	R. D. McNaughton	Ouvrage de forgeron		6 00		
	E. Sayer	Trouver un cheval égaré		15 00		
	P. Barclay	Farine livrée d'après contrat		24 75		
	N. L. Piper et Fils	Pétrole livré d'après contrat		6 50		
	J. McCurdy	Ouvrage de forgeron		1 00		
	A. G. Hamilton	Transport		10 13		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés d'après contrat		91 67		
	J. Dawson	Remède pour un cheval		16 35		
	T. Hislop	Avoine		35 00		
	J. A. Kerr	1 clef de tuyau de poêle		0 75		
	I. G. Baker et Cie	Thé		7 14		
	E. H. Irish	Couvertures de cheval		14 60		
	A. McArthur	Planchéier la maison de la ferme		10 00		
					350 55	
		Ferme n° 26.—Réserve des Sarcis.				
	I. G. Baker et Cie.	Viande		427 74		
	do	Divers		3 50		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Farine livrée d'après contrat		51 66		
	R. Riddell, C. V.	Services professionnels		20 00		
	G. O. King et Cie.	Approvisionnements		104 93		
	Diverses personnes	Transport		3 30		
	F. Dick	Bois de service		38 00		
					649 13	

		Rivière-qui-Roule.				
	L. Cockburn.....	Farine.....	.....	8 75		
	R. Greenlaw.....	Chaux	.....	5 00		
					13 75	
		Total de la dépense.....	.....	.....	.....	22,245 60

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Sioux.				
		Crédit législatif, en vertu de 48 Vic., c. 2				2,000 00
		Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2				1,570 41
						3,570 41
		Dépenses.				
		Creek de la Queue-d'Oiseau.				
48 Vic., c. 2, et 49 Vic., c. 2	Lyon, McKenzie et Powis	Lard séché		25 80		
	J. P. Wallens	Bœuf		7 83		
	J. Roseborough	Ouvrage de forgeron		7 25		
	N. L. Piper et Fils	Ferronnerie fournie d'après contrat		16 15		
	I. G. Baker et Cie	Instruments aratoires do		83 78		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do		264 80		
	do	do do		9 75		
	J. Broadly	Réparations à une moissonneuse		2 00		
	T. Yeandle	Ouvrage de forgeron		11 25		
	N. L. Armstrong	do		63 70		
	J. H. Morrison, M.D	Soins médicaux		24 35		
	R. P. Esson	Nourriture de moutons		4 50		
	R. R. Keith et Cie	Graines de jardin pour distribution		49 43		
					570 59	
		Lac-du-Chêne.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Munitions		15 30		
	Leask et Rose	Instruments aratoires		7 66		
	Rév. W. A. Burman	Impression de permis pour port d'armes		1 50		
	Cie du ch. de fer C. du P.	Transport		6 63		
					30 99	
		Rivière-du-Chêne.				
	Lindsay et Cie	Clôture en fil de fer		22 13		
	Leask et Rose	Instruments aratoires		33 50		
	W. A. Burman	Farine		18 82		
	Dawson, Bole et Cie	Médicaments		23 99		
					98 44	

	Montagne-de-la-Tortue.			
Jack	Un bœuf		43 00	
	Qu'Appelle.			
R. May	Gages comme instructeur	120 00		
R. Hockley	do	54 21		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements d'après entreprise	345 04		
do	Blé	105 26		
Smith et Ferguson	Capsules de fusil fournies d'après contrat	6 00		
Lyon, McKenzie et Powis	Lard sêché do	256 00		
I. G. Baker et Cie	Approvisionnements do	32 80		
Tinning et Hoskins	do	486 36		
O. W. Evans	Ouvrage de forge	29 97		
Axford, Joyner et Rickard	Orge	6 50		
A. M. McLean	do	38 00		
H. Dodd, M D	Soins médicaux	50 00		
M. M. Seymour, M.D	do	13 50		
Diverses personnes	Transport	38 38		
R. R. Keith et Cie	Graines de jardin	10 19		
D. H. Gillespie	4 bœufs	320 00		
Sibbald et Lindsay	200 boisseaux de pommes de terre	200 00		
Masterman, Rose et Cie	1 bœuf	80 00		
			2,192 21	
	Bande du Bonnet-Blanc.			
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements	104 83		
C. H. Bayne	Lard sêché	1 30		
M. M. Seymour, M.D	Soins chirurgicaux aux Sauvages blessés à la Coulée-des-Poissons	30 00		
Masterman, Bose et Cie	1 paire de bœufs	160 00		
Axford, Joyner et Rickard	Fleur de farine	33 75		
Sutherland et Atherton	Chaînes à billots et approvisionnements	9 40		
Cie manuf. de Chatham	1 wagon	75 00		
W. Sanderson	Transport	132 75		
Cie du ch. de fer Can. P.	do	0 65		
W. E. Jones	Dépenses pour équiper le parti de Bonnet-Blanc	12 50		
R. Wishart	Pommes de terre et orge	75 00		
			635 18	
	Total de la dépense			3,570 41

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
		Dépenses générales.				
		Crédit législatif, en vertu de 48 Vic., c. 2				69,501 38
		Autre crédit, en vertu de 49 Vic., c. 2				54,872 99
		do d'un mandat du gouverneur général du 13 juillet 1886				18,000 00
		Octroi au Rév. Père Lacombe pour services pendant la rébellion, en vertu de 49 Vic., c. 2				1,000 00
		Balance non dépensée de 1884-85, transférée				2,753 75
						146,128 12
		Dépenses.				
		Appointements, gages et soins médicaux.				
	L'hon. E. Dewdney	Appoint. comme commissaires des Sauvages, une année, jusqu'au 30 juin 1886		3,200 00		
	H. Reed	do sous-commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,599 96		
	E. McColl	do inspecteur en chef de la surintendance du Manitoba, une année, jusq. 30 juin 1886		2,200 00		
	T. P. Wadsworth	do inspecteur de la surintendance du Nord-Ouest, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,800 00		
	L. W. Herchmer	do inspecteur de la surintendance du Nord-Ouest, une année, du 1er juillet au 31 mars 1886.		1,164 52		
	W. McGirr	do commis au bureau du commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,400 00		
	W. Pocklington	do agent à la réserve des Gens-du-Sang, 13 mois, jusqu'au 30 avril 1886		1,300 00		
	W. Anderson	do do Edmonton, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,200 00		
	J. M. Rae	do do Battleford, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,125 00		
	F. Ogletree	do do au Portage-la-Prairie, une année, jusqu'au 30 juin 1886		800 00		
	M. Begg	do do à la Réserve des Pieds-Noirs, une année, jusqu'au 28 février 1886		1,200 00		
	F. X. Girard, M.D.	do médecin à McLeod, 13 mois, jusqu'au 30 avril 1886		1,250 00		

S. B. Lucas	do	do	aux Buttes-de-la-Paix, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1886		912 98		
H. Keith	do	do	provisoire aux Buttes-du-Tondre, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1886		825 00		
P. J. Williams	do	do	aux Buttes-de-la-Lime, 10 mois, jusqu'au 30 juin 1886		608 30		
W. Grant	do	do	provisoire de la réserve des Assiniboines, 9 mois, jusqu'au 30 avril 1886		480 00		
J. A. Mitchell	do	do	à Victoria, 13 mois, jusq. 30 juin 1886		1,020 00		
J. B. Lash	do	do	de la réserve de Muscowpetung, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,125 00		
W. C. DeBalinhard	do	do	provisoire de la réserve des Sarcis, 7 mois, jusqu'au 30 avril 1886		420 00		
J. P. Wright	do	do	à Battleford		10 54		
J. W. MacKay	do	do	do depuis le 23 février jusqu'au 30 juin 1886		421 43		
C. Adams	do	do	à Prince-Albert, depuis le 22 février jusqu'au 31 mai 1885		243 75		
R. J. N. Pither	do	do	au Fort-Francis, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,000 00		
H. Martineau	do	do	à Manitoba-House, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,000 00		
G. McPherson	do	do	à Assabaskasing, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,000 00		
A. Mackay	do	do	à Norway-House, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,000 00		
A. McDonald	do	do	à Indian-Head, une année, jusqu'au 30 juin 1886		1,200 00		
W. Chastellaine	do		interprète, une année, jusqu'au 30 juin 1886		250.00		
A. M. Muckle	do		agent à Saint-Pierre, une année, jusqu'au 30 juin 1886		900 00		
J. Reader	do	do	à La-Passe, une année, jusqu'au 30 juin 1886		799 92		
J. McIntyre	do	do	à Savanne, une année, jusqu'au 30 juin 1886		900 00		
J. Hourigan	do		garde-forestier, une année, jusq. 30 juin 1886.		699 96		
J. P. Wright	do		commis à Winnipeg		858 30		
J. A. Markle	do	do			900 00		
L. J. A. Lévêque	do	do			1,100 00		
F. H. Paget	do	do	au bureau du commissaire		900 00		
A. E. Lake	do	do	do		120 00		
R. G. R. Eden	do	do	do		720 00		
J. J. Campbell	do	do	do		720 00		
H. L. Reynolds	do	do	do		883 55		
H. G. Forsyth	do	do	do		520 65		
T. Brown	do	do	do		545 80		
			A reporter		40,324 66		146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		40,324 66		146,128 12
		Dépenses—*Suite*.				
		Appointements, gages et soins médicaux—Suite.				
	C. B. Rennick	Appoint. comme commis au bureau du commissaire		188 00		
	A. W. L. Gompertz	do do do		383 00		
	W. H. Pringle	do do do		48 39		
	G. F Hinck	do do do		112 26		
	T. J. Fleetham	do do do		31 35		
	E. Jean	do do au bureau de Winnipeg		547 50		
	A. B. McIntosh	do do do		1,038 11		
	A. R. Springett	do do		690 00		
	W. Shearwood	do do		240 00		
	C. W. H. Sanders	do do		746 00		
	F. C. Cornish	do do		720 00		
	J. A. Macrae	do do		903 00		
	J. D. Molson	do do		600 00		
	E. C. Stewart	do do		4 00		
	G. W. Gardner	do do		17 00		
	R. Marvin	do do préposé aux paiements		59 00		
	H. R. McIntyre	do do do		76 00		
	J. H. Pillet	do do do		72 00		
	T. Spence	do do do		80 00		
	W. A. Jowett	do do do		56 00		
	E. Paradis	do do do		25 00		
	J. M. Wright	do do do		103 50		
	B. H. Lyod	do do do		134 00		
	J. W. Jowett	do do do		184 75		
	T. Edmundson	do do do		36 00		
	W. E. Jones	do premier expéditionnaire		120 00		
	W. P. Sharp	do commis		8 00		
	J. W. Jowett	do do		568 32		
	D. S. Clemens	do do		396 18		
	G. H. Gibson	do do		48 00		
	W. Laurie	do do		582 58		
	J. D. Hannapin	do do		5 00		
	J. A. Johnston	do do		102 50		

C. Symmes	do	commis et garde-magasin		408 97	
J. D. Hutton	do	do		71 03	
A. J. McNeill	do	do		342 00	
R. J. Pritchard	do	do		316 57	
W. Graham	do	do		300 00	
H. R. Halpin	do	do		383 23	
G. D. Gopsill	do	do		32 00	
H. A. Carruthers	do	commis au bureau du commissaire		106 00	
A. Hodgson	do	do		23 75	
S. Edmundson	do	do		100 00	
O. C. Edwards, M.D	Services professionnels			247 00	
L. Munroe, M.D	do			460 50	
E. H. Rouleau, M.D	do			320 00	
H. Dodd, M.D	do			814 50	
J. Kerr, M.D	do			792 20	
H. C. Wilson, M.D	do			26 00	
S. Scovil, M.D	do			45 00	
A. Henderson, M.D	do			553 05	
J. Tofield, M.D	do			423 50	
T. Edmundson, M.D	do			67 75	
J. H. O. Lambert, M.D.	do			433 50	
A. E. Porter, M.D	do			43 00	
S. T. Macadam	do			93 00	
W. Hall, M.D	do			249 00	
M. M. Seymour, M.D	do			90 00	
J. A. Duncan, M.D	do			372 00	
A. McLean	Distribution de médicaments aux Grands-Rapides			75 00	
C. Thompson	do	à Le-Pas		90 00	
J. Flett	do	à la Rivière-Berens		120 00	
J. Tabouret	do	do de la Poule-d'Eau		60 00	
Rév. G. Bruce	do	à Fairford		120 00	
A. W. Ross	do	à la Rivière-Fisher		105 00	
Rév. J. Semmens	do	Norway-House		90 00	
J. McDonald	do	au Lac-à-l'Orignal		45 00	
G. Symnes	Gages comme garde-magasin			40 00	
J. Carney	do	do		720 00	
J. V. Kildahl	do	do		530 00	
G. H. Gibson	do	do		42 61	
E. Gilbert	do	do		118 33	
J. Jenkinson	do	do		196 14	
F. Otton	do	do		6 00	
J. Carr	do	do		31 00	
J. Daniels	do	interprète		235 00	
S. Geddes	do	do		440 00	
J. Morin	do	do		50 00	
B. Déroche	do	do		100 00	
H. Pratt	do	do		197 31	
		A reporter		59,775 04	146,128 12

P.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		59,775 04		146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Appointements, gages et soins médicaux—Suite.				
	P. Hourie	Gages comme interprète		752 50		
	W. Tomkins	do do		350 00		
	S. Whitford	do do		564 00		
	E. Anderson	do do		16 87		
	A. Genaille	do do		4 00		
	Ben	do do		20 00		
	S. Desjardin	do do		90 00		
	D. Whitford	do do		450 00		
	R. Pratt	do do		400 00		
	P. Taylor	do do		6 00		
	J. Pritchard	do do		127 75		
	A. Flammant	do do		53 93		
	do	do do		12 00		
	P. Erasmus	do do		290 78		
	H Bear	do do		67 60		
	P. Tomkins	do do		90 00		
	F. Ogletree	Montant payé do		5 00		
	P. Graisseaux	do do		2 00		
	J. Leclaire	Gages comme do		160 71		
	Jack	do do		26 00		
	L. McNab	do do		130 00		
	E. McColl	Payé do		2 00		
	J. McIver	Gages comme do		48 96		
	A. Hayden	do do		15 00		
	H. Enoch	do do		8 00		
	W. Daniels	do do		40 00		
	R. Phair	do do		2 50		
	J. Tomkins	do charretier		217 41		
	G. Favel	do do		28 00		
	F. Munroe	do do		20 00		
	R. McCormack	do do		36 00		
	P. Blondin	do do		45 00		
	C. Dozios	do do		3 50		

G. Kiskawasis	do do		17 00		
M. Baldhead	do do		3 00		
S. Anderson	do do		54 00		
J. Craig	do do		10 00		
C. R. Leamy	do do		42 60		
J. Erasmus	do do		9 00		
R. Erasmus	do do		5 00		
C. Pratt	do do		8 00		
J. Pratt	do do		7 00		
B. Wilson	do do		48 46		
W. Whitford	do do		24 00		
C. R. Leamy	do do		220 00		
M. Elliott	do do		160 00		
J. Peltier	do do		10 00		
J. Kelly	do do		166 00		
S. McGillvray	do do		12 00		
G. A. Watson	Services d'hommes de loi		5 00		
P. Taylor	Chercher des bestiaux égarés		6 00		
Otton et Gopsill	Charriage de bois		2 00		
D. Whitford	Transport de dépêches		3 00		
Mme H. Pruden	Nettoyage de bureau		1 50		
R. Watson	Inspection d'échantillon		15 00		
C. Delter	Dompter trois taureaux		15 00		
C. Mair	Ouvrage dans le magasin		3 00		
M. Laundrie	Nettoyage de bureau		1 50		
A. L. T. Burton	Services comme agent de police secrète		21 00		
A. Gaddie	Labourage		3 50		
J. Douglas	Construction d'une clôture		30 00		
W. Grier	Voyage de perches		8 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Argent et provisions pour messagers		44 75		
W. McDonald	Journaliers pour faire du bois de service à la Rivière-Bataille		20 70		
D. Villebrun	Messager		10 00		
A. Mackay	Gages payés		24 00		
E. McCoskrie	Inspection des bâtiments		242 85		
Sarah Geddes	Nettoyage de bureau		2 50		
T. W. Orr	Services		26 00		
J. Legatt	Inspection de moutons		2 00		
J. A. Markle	Gages payés		3 00		
L. Petit	Faire une glacière		6 80		
Mme Trothier	Nettoyage de bureau		1 50		
J. Secord	Services d'hommes de loi		39 12		
A. W. Brown	Traduction		5 00		
Aikens, Culver et Hamilton	Services d'hommes de loi		138 98		
A. C. McKenzie	Services dans le magasin		2 00		
J. G. Inkster	do		2 00		
C. Quinter	Services comme messager		13 00		
	A reporter		65,355 40	.....	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		65,355 40		146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Appointements, gages et soins médicaux—Suite.				
	E. Seenum	Gages pour conduire des bestiaux		15 00		
	C. Peltier	do charrier des perches		9 90		
	R. Buchanan	Inspection de grain		2 00		
	S. Cruthers, J.P	Prendre des déclarations		1 00		
	T. McKay	Services en allant au Lac-Vert pour trouver des Sauvages impliqués dans la rébellion		73 00		
	H. Bear	Gages dans le magasin		1 00		
	C. Cameron	Gardien des effets au débarcadère		26 50		
	E. Gilbert	Gages comme aide dans le magasin		24 00		
	L. Short	Recherche pour un parti de Sauvages		12 00		
	J. A. Markle	Gages payés		6 00		
	W. Inkster	Couper du bois de construction, Rivière-Bataille		19 23		
	J. Reader	Gages payés		66 00		
	do	do lors des paiements		412 50		
	B. Wilson	Soin des effets		19 00		
	L. Latoop	Pâturer des bestiaux		8 00		
	H. Martineau	Gages payés lors des paiements		195 50		
	R. J. N. Pither	do		13 75		
	J. A. Markle	do		8 00		
	G. McPherson	do		184 75		
	R. Taylor	Couper le grain sur la réserve de la Petite Fourche		17 00		
	P. Spence	do do do		18 00		
	P. Fiddler	Gages comme garde-magasin		1 50		
	Brown et Curry	Porter un message		6 00		
	A. Tanner	Messager		10 00		
	P. Prudén	Services au Lac-au-Castor		2 00		
	C. Favel	Transport de la malle		2 00		
	P. Ballendine	Appointements pour services spéciaux		375 00		
	W. Mavor	Gages pour charrier du bois pour les bâtim. de la Riv.-Bataille.		81 00		
	Elise	Nettoyage de bureau		2 50		
	F. Hutchings	Escorte		4 00		
	W. Cimamon	do		4 00		
	H. Cimamon, jeune	do		4 00		

H. Cumamon, aîné	do		4 00		
T. Forsyth	do		4 00		
G. Gibson	do		4 00		
G. W. Gairdner	do		4 00		
W. L. Kelton	do		4 00		
D. Smith	do		4 00		
S. H. Riswell	Faire la cuisine		10 37		
J. G. Ormsby, C.V.	Services professionnels		3 00		
H. Keith	Gages payés		12 00		
M. McDougall	Nettoyer le bureau de Winnipeg		144 00		
L. Hawk	Messager		3 00		
J. Hourigan	Gages payés		57 50		
G. Tait	Conduire le bétail		5 00		
T. Mitchell	Gages pour aide dans le magasin		8 75		
T. Barton	Inspection des bâtiments		66 00		
P. Linklater	Constable spécial		10 00		
G. Gagnon	do		6 00		
F. Ogletree	Gages payés lors des paiements		94 82		
G. Favel	do comme messager		2 00		
A. Gladeau	do do		1 00		
C. E. Denny	Compensation pour services dans la contrée des Pieds-Noirs durant les troubles		500 00		
L. W. Herchmer	Gages payés		9 00		
J. McIntyre	do aux chaloupiers, etc		56 37		
H. A. Mainwaring	do à l'éclaireur		5 00		
W. H. Elliott	Messager spécial		4 00		
W. Peart	Gages comme messager, bureau des commissaires		240 00		
J. Savard	Gages comme gardien do		150 00		
J. Coventry	do do		210 00		
M. Begg	Gages payés aux Sauvages		70 50		
Sauvage	Services		479 80		
Muscowpetung	Nettoyer les bâtiments		5 00		
H. Martineau	Gages payés pour enquête dans les causes de ventes de liqueurs		30 00		
B. Delorme	Nettoyer le bureau		7 00		
Sauvage	Préparer du bois de constr. pour les bâtim. de la Riv.-Bataille.		384 27		
A. M. Muckle	Gages payés lors des paiements		212 00		
R. Hodson	Gages pour aide dans le magasin		8 75		
				69,798 66	
	Frais de voyages, etc.				
L'hon. E. Dewdney	Frais de voyages		692 54		
W. Anderson	do		692 20		
H. Martineau	do		935 90		
J. A. Mitchell	do		819 50		
A. M. Muckle	do		274 75		
T. P. Wadsworth	do		516 10		
	A reporter		3,930 99	69,798 66	146,128 12

P.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,930 99	6,798 66	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Frais de voyages, etc.—Suite.				
	W. McGirr	Frais de voyages		77 00		
	J. B. Lash	do		347 50		
	I. Reader	do		662 95		
	A. Mackay	do		812 15		
	R. J. N. Pither	do		267 65		
	J. A. Markle	do		906 65		
	H. L. Reynolds	do		312 10		
	J. Hourigan	do		69 00		
	C. Adams	do		127 15		
	J. D. Molson	do		128 00		
	J. P. Wright	do		134 50		
	P. J. Willlams	do		119 00		
	W. S. Grant	do		84 70		
	J. A. Macrae	do		380 75		
	F. Ogletree	do		393 30		
	J. M Rae	do		500 70		
	G. McPherson	do		313 38		
	J. McIntyre	do		448 53		
	L. W. Herchmer	do		1,175 00		
	F. X. Girard	do		1,424 50		
	W. Pocklington	do		514 00		
	T. P. Wadsworth	Frais, tournée d'inspection, saison de 1885		1,326 48		
	W. Shearwood	Frais de voyages		66 00		
	J. A. Mackay	do		82 25		
	H. Reed	do		1,397 47		
	M. Begg	do		245 00		
	F. C. Cornish	do		34 00		
	H. Keith	do		970 00		
	C. W. H. Saunders	do		148 50		
	A. McDonald	do		884 25		
	J. W. Jowett	do		189 50		
	R. Marion	do		47 45		
	T. Spence	do		82 45		

H. R. McIntyre	do		93 30		
W. A. Jowett	do		42 00		
J. H. Pillett	do		56 55		
B. H. Lyod	do		107 20		
J. M. Wright	do		138 00		
W. E. Jones	do		23 90		
T. Burton	do		108 00		
H. R. Halpin	do		8 00		
W. Laurie	do		8 25		
A. B. McIntosh	do		11 50		
R. G. R. Eden	do		52 20		
W. C. DeBalinhard	do		261 50		
A. R. Springett	do		333 25		
E. McColl	do		413 83		
do	Avance pour frais de voyages		1,000 00		
S. B. Lucas	Frais de voyages		404 00		
P. Hourie	do		57 70		
E. McCoskrie	do		43 50		
C. E. Denny	do		61 50		
C. Symmes	do		14 25		
L. J. A. Leveque	do		4 50		
Rev. T. Clarke	do		8 00		
W. Vanabbott	Provisions pour les chaloupiers		51 23		
J. A. Kerr, M.D	Frais de voyages		6 60		
T. McKay	do	jusqu'au Lac Vert	130 00		
E. C. Stewart	do		5 50		
A. L. T. Burton	do		17 05		
A. W. Ross	Transport du Dr Kerr		43 50		
T. Edmundson	Frais de voyages		15 00		
G. Favel	Pension		21 00		
P. R. Neal	Repas		1 00		
A. W. Taylor	Pension		16 00		
J. Dickie	Repas		2 00		
N. P. McCormack	Pension		6 00		
A. Mills	Repas		3 00		
J. B. Lash	Logement		8 00		
H. Taylor	Repas		4 00		
L. Couture	Pension		3 50		
C. Pratt	do		6 00		
J. Pratt	do		5 25		
P. Hourie	do		20 65		
P. Pruden	do		2 00		
J. Peltier	do		7 50		
Rév. Père Scollen	Pension des chefs		30 00		
J. Jenkinson	Repas		5 45		
C. R. Leamy	do		13 50		
J. Oram	do		12 00		
	A reporter		22,289 51	69,798 66	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		22,289 51	69,798 66	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Frais de voyages, etc.—Suite.				
	M. Begg	Payé pour pension des hommes		23 10		
	C. R. Saffery	do		15 00		
	W. R. Boyd	do		9 15		
	T. West	do		2 25		
	I. G. Baker et Cie	Avoine		347 92		
	Sibbald, Lindsay, et Lynn	do		44 85		
	S. J. Donaldson	do		13 96		
	Sibbald et Lindsay	do		130 70		
	O. E. Hughes et Cie	do		33 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do		28 13		
	A. Luper	do		5 00		
	M. A. Groat	do et orge		18 78		
	Lavasseur et Stedman	Nourriture pour chevaux		120 00		
	Sauvages	Foin		267 60		
	J. Mackay	do		175 00		
	Leeson et Scott	Avoine, foin et établer		20 87		
	D. H. Gillespie	Etabler des chevaux		25 60		
	A. L. Lunan	do		9 00		
	F. F. Tims	do		23 30		
	D. F. Jelly	Foin		30 00		
	P. Richard	do		10 50		
	R. Hay	do		12 00		
	W. C. Mackay	Nourriture pour chevaux et établer		125 00		
	M. MacCauley	do do		11 75		
	A. Macdonald			0 40		
	D. Ross	Foin et établer		2 00		
	E. C. Stewart	Avoine		11 20		
	Cie des Moul. du Portage.	do		64 68		
	Garrett et Glenn	Etabler des chevaux		3 05		
	P. Erasmus	do		5 50		
	J. Glenn	do		6 75		
	A. Douglas	do		46 40		

Norris et Carey	do		86 88		
G. A. Simpson	do		40 40		
C. B. Rouleau	Foin		7 00		
P. Hourie	Etabler un cheval		1 25		
Garrett et Glenn	Mener l'agent McDonald		4 00		
D. McDougall	Transport de fonctionnaires		22 00		
Ligne de la malle royale	do		65 00		
Bain Frères	do		7 00		
H. Mitchell	do		37 00		
Smith, Joyner et Atherton	do		10 00		
Chemin de fer du P.C.	do		2,548 05		
E. T. Galt	do		50 00		
G. S. Whittaker	Louage d'un yacht pour M. Mackay		190 00		
J. Brennan	Affrêter un transport		7 00		
F. F. Tims	do		75 00		
G. F. Goldie	do		12 00		
V. Lawrence	do		45 00		
S. J. Donaldson	do		6 00		
W. H. Hamilton	do		13 50		
M Sullivan	Passages d'eau		11 50		
Leeson et Scott	do		2 85		
J. Walters	do		17 42		
Cie de la Baie-d'Hudson	Transport des fonctionnaires		507 50		
Leeson et Scott	do do		79 50		
Vapeur "Thistle"	do Sauvages		36 00		
R. Pritchard	do do		40 00		
J. W McLellan	do do		3 00		
R. Brennan	do do		11 00		
A. Hay	Billets de diligence et repas		10 00		
A. Mannix	Transport, du Courant-Rapide à Battleford		25 00		
W. Sifton	do d'un agent		8 00		
J. Newall	Louage d'un cheval		10 00		
L Mullholland	Louage de chevaux et un wagon		30 00		
H. A. Manwaring	Louage d'un cheval		5 00		
Sayers Frères	do		55 00		
Field et Barnatt	do		10 00		
Cummings et Dunn	do		4 00		
S. Desjardin	do		10 00		
S. J. Donaldson	do		70 00		
A L. Lunan	do		16 00		
D. H Gillespie	do		61 00		
J. Cummings	do		17 00		
A. Macdonald	do		6 00		
W. Whitford	do		16 00		
J. D. Tomkins	do		8 00		
S. Stevenson	do		28 00		
		A reporter	28,256 80	69,798 66	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		A reporter		28,256 80	69,798 66	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Frais de voyages, etc—Suite.				
	A. M. Muckle	Louage d'un cheval		69 00		
	J. Pellissier	do		15 00		
	P. Erasmus	do		32 00		
	V. Charbonneau	do		2 50		
	W. D. Creighton	do		112 00		
	W. D. Perley	do		3 00		
				28,490 30		
		Moins—Valeur d'un canot vendu par M. McColl		50 00		
					28,440 30	
		Annonces, impressions, papeterie, télégrammes et frais de port				
	Toronto "World"	Annonces		61 00		
	Ottawa "Citizen"	do		30 50		
	Richmond Hill "Herald"	do		8 54		
	St. Mary's "Journal"	do		9 76		
	Toronto "Sentinel"	do		21 35		
	Strathroy "Despatch"	do		12 20		
	Milton "Sun and Halton News"	do		11 59		
	Morrisburgh "Courier"	do		31 81		
	Hamilton "Spectator"	do		37 20		
	Collingwood "Enterprise Messenger"	do		12 20		
	Brantford "Witness"	do		18 30		
	Hull "Despatch"	do		8 54		
	Ottawa "Evening Journal"	do		10 98		
	Montréal "Journal of Commerce"	do		36 60		
	Waterloo "Canadian Farmers' Friend"	do		10 98		

Smith's Falls "Independent"	do		15 25		
Montréal, "Le Monde"	do		53 07		
"Canadian Mining Review"	do		12 20		
Winnipeg "Evening News"	do		110 00		
Minnedosa "Tribune"	do		80 00		
Medicine Hat "Times"	do		89 20		
Rapid City "Standard"	do		60 00		
"Canadian Militia Gazette"	do		42 90		
Portage la Prairie "Tribune Review"	do		81 16		
Sarnia "Canadian"	do		17 36		
St Thomas "Times"	do		12 40		
Toronto "Merchant and Manufacturer"	do		45 95		
Petroleum "Advertiser"	do		7 44		
Stratford "Herald"	do		15 50		
"L'Echo des Laurentides"	do		8 06		
Kingston "News"	do		21 70		
Brockville "Monitor"	do		11 16		
London "Free Press"	do		80 37		
North Sydney "Herald"	do		6 20		
Arnprior "Chronicle"	do		7 44		
Galt "Reporter"	do		11 16		
Edmonton "Bulletin"	do		42 05		
"Stock Journal Co," Hamilton	do		9 30		
Prince Albert "Times"	do		64 25		
Thunder Bay "Sentinel"	do		4 96		
Calgary "Herald"	do		212 99		
Winnipeg "Manitoban."	do		379 90		
Birtle "Observer"	do		82 70		
Moosomin, "Courier"	do		21 60		
Regina "Leader"	do		182 20		
Rapid City "Standard."	do		27 89		
Brandon "Mail"	do		130 30		
Welland Printing and Publishing Co	do		6 20		
Macleod "Gazette"	do		188 63		
Qu'Appelle "Vidette"	do		91 75		
Winnipeg "Siftings"	do		9 69		
Brant "Review"	do		24 60		
		A reporter	2,589 08	98,238 96	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,589 08	98,238 96	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Annonces, impressions, etc.—Suite.				
	St. Boniface, "Le Manitoba"	Annonces		26 94		
	Pembroke "Standard"	do		7 40		
	Winnipeg "North-West Review"	do		111 86		
	Québec "Chronicle"	do		64 00		
	L'Orignal "Advertiser"	do		13 52		
	Qu'Appelle "Progress"	do		75 00		
	"Nouvelles Soirées Canadiennes"	do		24 40		
	"Le Canada"	do		30 50		
	Mount Forest "Representative"	do		8 54		
	Toronto "Irish Canadian"	do		36 60		
	Parkdale "News"	do		15 25		
	Markham "Sun"	do		15 25		
	Meaford "Mirror"	do		14 03		
	Whitby "Gazette"	do		15 25		
	Hagersville "Indian"	do		11 59		
	Portage la Prairie "Reporter"	do		12 20		
	Peterboro' "Canadian Agriculturist"	do		15 25		
	Lucan "Enterprise"	do		7 32		
	Toronto "Mechanics' and Milling News"	do		9 15		
	Windsor "Clarion"	do		9 76		
	Halifax "Critic"	do		12 20		
	Calgary "Tribune"	do		26 00		
	St. Thomas "Times"	do		10 98		
	Peterboro' "Review"	do		18 30		
	St. Catharines "Visitor"	do		21 35		
	Stratford "Times"	do		15 25		

Thornbury "News"	do			11 59		
Thornbury "Union Standard"	do			11 59		
Stratford "Herald"	do			15 25		
Toronto "Mail"	do			109 80		
Toronto "National"	do			36 60		
Watford "Guide News"	do			12 20		
Toronto "Standard"	do			14 64		
Aylmer "Times"	do			7 93		
Welland "Telegraph"	do			8 54		
Windsor "Essex Review"	do			9 76		
Lévis, "Quotidien"	do			13 42		
Goderich "Star"	do			6 71		
Saskatchewan "Herald"	do			75 25		
Owen Sound "Times"	do			14 03		
Oshawa "Vindicator"	do			10 98		
Napanee "Beaver"	do			15 25		
Orillia "Packet"	do			7 93		
Napanee "Standard"	do			15 25		
Mitchell "Advocate"	do			7 32		
London "Catholic Record"	do			21 35		
Exeter "Times"	do			15 25		
Port Arthur "Herald"	do			21 35		
Eganville "Enterprise"	do			17 08		
Dundas "Standard"	do			15 25		
Cornwall "Reporter"	do			15 25		
Cobourg "Sentinel Star"	do			15 25		
Carleton Place "Central Canadian"	do			15 25		
Chatham "Planet"	do			18 30		
Bradford "Courier"	do			18 30		
Brantford "Telegram"	do			7 93		
Berlin "News"	do			18 30		
Belleville "Intelligencer"	do			18 30		
Guelph "Herald"	do			21 35		
"Aurora Borealis"	do			10 98		
Seaforth "Sun"	do			15 25		
St. Catharines "Journal"	do			21 35		
Port Hope "Times"	do			15 25		
Caledonia "Grand River Sachem"	do			6 10		
Picton "Gazette"	do			10 98		
Sarnia "Canadian"	do			17 08		
Prescott "Messenger"	do			15 25		
		A reporter		3,971 76	98,238 96	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,971 76	98,238 96	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Annonces, impressions etc.—				
	Peterboro' "Canadian Lumberman"	Annonces		18 30		
	Pembroke "Standard"	do		12 20		
	Almonte "Times"	do		15 25		
	Gananoque "Journal"	do		10 98		
	Brockville "Times"	do		18 30		
	Hamilton "Stock Journal"	do		9 15		
	St. Johns "News"	do		15 25		
	Sherbrooke "Gazette"	do		15 25		
	Québec, "Nouvelliste"	do		20 74		
	Montreal "Shareholder"	do		36 60		
	Montréal "Minerve"	do		53 07		
	Peterboro' "Times"	do		18 30		
	Cie d'impress. Prairie	do		17 46		
	"Canadian Sportsman"	do		12 20		
	Winnipeg "Times"	Impressions de reçus		5 00		
	P. G. Laurie	do et reliure		8 00		
	J. Henderson	Almanach des adresses du Manitoba et du Nord-Ouest		5 00		
	Winnipeg "Manitoban"	Impressions de circulaires		2 00		
	Imprimeur de la reine	do		1,058 76		
	A. Macdonald	Papeterie		10 10		
	A. Kennedy	do		2 50		
	Pritchard et Mingard	Estampe en caoutchouc		2 50		
	J. C. Linton	Papeterie		3 00		
	Thomson Frères	do		5 25		
	T. N. Campbell	do		12 35		
	W. G. Pettingell	do		6 60		
	J. Clementson	do		8 89		
	G. C. Mortimore	do		9 60		
	R. D. Richardson	do		12 36		
	Sutherland et Atherton	do		2 70		

A. G. Thorburn	do		1 25		
C. H. Black	do		54 40		
Brown et Curry	do		8 50		
I. G. Baker et Cie.	do		1 00		
Mahaffy et Clinkshill	do		0 80		
Crawford et Robertson	do		1 65		
H. F. Ross	do		1 25		
Bureau de la papeterie	do		1,584 80		
Service du télégraphe et des signaux	Télégrammes		139 38		
H. Reed	do		10 02		
Cie du télég. C. du P.	do		2,807 33		
Cie du télég. G.N.-O.	do		158 95		
H. Richardson	do		1 24		
A. Van Lundeburgh	do		3 07		
J. A. Markle	do		5 06		
H. L. Reynolds	do		4 19		
A. R. Springett	do		1 10		
J. A. Mitchell	do		2 87		
Cie houillère et de navigation du Nord-Ouest.	do	payés	10 45		
E. McCoskrie	do		0 72		
L'hon. E. Dewdney	do		1 60		
Sutherland et Atherton	Timbres-poste		15 00		
H. Richardson	do		57 00		
J. Reader	do		5 75		
Direct. de poste, P.-Albert	do		9 00		
A. B. Wood	do		42 25		
D. J. Campbell	do		10 00		
A. M. Muckle	do		19 04		
P. Beaupré	do		19 00		
S. H. Caswell	do		3 00		
L. G. Henderson	do		25 00		
H. Wood	do		11 00		
E. McCoskrie	do		8 99		
W. Dargrave	Loyer d'un tiroir au bureau de poste.		3 00		
R. Crawford	Timbres-poste		24 20		
F. Ogletree	do		29 11		
Direct. de poste, Calgary.	do		5 00		
D. W. Creighton	do		39 00		
J. Bannerman	do		1 25		
H. Martineau	do		6 26		
Direct. de poste, McLeod.	do		40 00		
J. C. Irving	do		610 00		
A. M. Muckle	do		8 85		
A. D. Osborne	do		16 50		
Direct. de poste, Battlef'd	do		6 00		
		A reporter	11,243 25	98,238 96	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report		11,243 25	98,238 96	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Annonces, impressions, etc.—Suite.				
	J. B. Lash	Timbres-poste		3 00		
	J. Henderson	do		162 00		
	R. J. N. Pither	do		8 10		
	A McBeth	do		29 02		
	Direc.de poste, Edmont'n	do		55 53		
	R. B. Way	do		6 00		
	J. Clementson	do		54 35		
	W. Sutherland	do		2 69		
					11,563 94	
		Loyer, éclairage et combustible.				
	L. W. Herchmer	Loyer de bureau		200 00		
	J. P. Wright	do		50 00		
	A. M. Muckle	do		150 00		
	F. Ogletree	do		150 00		
	H. Martineau	do		150 00		
	G. McPherson	do		150 00		
	R J. N. Pither	do		150 00		
	J. McIntyre	do		150 00		
	A. Mackay	do		150 00		
	J Reader	do		150 00		
	W. Walley	Loyer de l'entrepôt, Birtle		120 00		
	G. T. Brown	do bureau, Prince-Albert		42 00		
	T. McKay	do l'entrepôt		210 00		
	Rév. J. McDougall	do do réserve des Assiniboines		250 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do bureau, Winnipeg		600 00		
	do	do l'entrepôt, Pelly		30 00		
	do	do do Victoria		90 00		
	do	do do Edmonton		110 00		
	J. A. Mitchell	do bureau, Victoria		150 00		
	W. A. Heubach	Emmagasinage aux Buttes-du-Tondre		16 00		

W. Anderson	Loyer de bureau et emplacement pour magasin		125 50		
N. Millette	Loyer de la maison de l'inspecteur, Régina		31 00		
Sauvage	do do Buttes-du-Tondre		5 00		
Wyld et Bourke	Loyer de l'entrepôt, Battleford		45 00		
I. G. Baker et Cie	Pétrole		54 25		
N. L. Piper et Fils	do		64 10		
Sutherland et Atherton	do		2 00		
J. H. Ashdown	do		2 25		
Smith et Ferguson	do		21 84		
Brown et Curry	do		10 00		
J. L. Johnson et Cie	do		0 75		
T. J. S. Daymond	Bois pour bureau, Régina		6 00		
A. Ormiston	do do		9 00		
J. Little	do do		14 00		
Smith et Ferguson	Charbon, do		565 08		
A. Esplin	Bois do		12 00		
A. Hay	do do		5 00		
G. LeRat	do pour les Lacs-Croches		9 00		
A. G. Thorburn	Charbon pour le bureau des Lacs-Croches		34 16		
Sauvage	Bois do		56 00		
B. Tanner	do do		6 00		
B. Hervy	do do		4 50		
A. DeLorme	do do		13 50		
Murray et Brooks	do pour le bureau principal des Sauvages		60 00		
A. McLennan	do pour le bureau de Winnipeg		18 75		
Cie houill. et de transport du Canada	Charbon		100 00		
J. A. Mitchell	Bois pour le bureau de Victoria		20 00		
H. Reed	do		1 00		
Riddell et Cie	Bois pour le bureau de Birtle		120 00		
T. Howard	Charbon do		61 80		
I. G. Baker et Cie	do pour la réserve des Gens-du-Sang		240 00		
Sauvage	Bois pour le bureau des Buttes-du-Tondre		40 00		
A. McNab	do do		17 50		
F. Syre	do do		13 00		
F. Le Mere	do do		26 00		
D. Anderson	do do		9 00		
E. LeMere	do do		12 00		
Sauvages	do pour le bureau des Buttes-de-la-Paix		25 00		
W. Makoos	do pour le bureau do Battleford		3 50		
T. Stewart	do pour le bureau d'Edmonton		26 25		
Riddell et Cie	do pour la réserve de Muscowpetung		240 00		
W. T. Ramsay	Charbon pour la réserve des Sarcis		80 00		
Moore et MacDowall	Bois pour le bureau de Prince-Albert		100 00		
Sauvages	do des Buttes-de-la-Lime		76 50		
				5,457 23	
	A reporter			115,260 13	146,128 12

En vertu de quelle autorité	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report			115,260 13	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Dépenses de bureau.				
	Mowat Frères	Divers pour le bureau de Régina		12 10		
	Tinning et Hoskins	do		1 68		
	W. G. Pettingell	do		5 90		
	R. D. Richardson	4 exemplaires du code Slater		11 56		
	S. et H. Borbridge	Sac de malle		5 00		
	Rice et Eddy	Plâtrage		7 00		
	E. B. Read	8 évaporateurs		8 00		
	Sprague et Scarlett	Divers		2 10		
	J. R. Reilly	Casiers et réparations		46 30		
	R. B. Ferguson	1 table		5 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers		4 59		
	Smith et Ferguson	do		32 20		
	Cie de mag. pour la Col.	Natte et divers		37 32		
	Cie de mess. du Canada	1 cyclostyle		8 25		
	J. A. Kerr	Poêles, tuyaux et mesures		84 00		
	P. G. Laurie	Abonnement au "Saskatchewan Herald"		9 00		
	Winnipeg "Free Press"	Abonnement		10 00		
	C. H. Bayne	Faïencerie		2 25		
	Toronto "Globe"	Abonnement		7 00		
	Toronto "Mail"	do		7 00		
	A. Macdonald	Divers pour le bureau de Battleford		31 05		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do		4 81		
	I. G. Baker et Cie	2 poêles et seaux		60 70		
	Mahaffy et Clinkskill	Lampe		3 50		
	N. L. Piper et Fils	do		1 05		
	I. G Baker et Cie	Divers pour McLeod		4 00		
	Brown et Curry	do Buttes-de-la-Paix		24 10		
	Ross, Frères	1 poêle pour le bureau des Buttes-de-la-Paix		17 75		
	R. B. Ferguson	Chaînes et lampe, bureau de Muscowpetung		17 80		
	Cie de la Baie-d'Hudson	1 presse à lettre do		9 35		
	J. B. White	1 presse à copier, bureau du Pas		20 00		
	G. C. Mortimore	1 balance à lettre do		6 00		
	J. Reader	Balais do		1 00		
	F. R. Turgg	Meubles pour le bureau des Gens-du-Sang		65 00		

A. H. Grady	Tuyaux de poêle do		2 37		
I. G. Baker at Cie	Divers do		2 25		
R. T. Barker	Chaises et tables do		22 00		
J. Brown	Réparations au poêle, Lacs-Croches		1 50		
Cie de la Baie-d'Hudson.	2 balais do		0 40		
Fishleigh et Dillon	1 poêle de		19 00		
J. O'Neill	Poêle et tuyaux do		31 96		
Mullholland, Frères.	do do		37 49		
Smith et Ferguson	do do		74 40		
Stewart, Frères	Lampe pour le bureau de Prince-Albert		5 00		
Knox et Barker	1 table do		5 00		
J. L. Johnson et Cie	Divers do		9 20		
T. J. Agnew	1 poêle et tuyaux do		58 25		
A. Mackay	Presse à copier pour le bureau de la Rivière-Beren		13 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers, do d'Edmonton		11 71		
Brown et Curry	Balais, do do		0 90		
M. Cromartz	Ameublement, do de Victoria		53 00		
Brown et Curry	Poêle, tuyaux et divers pour le bureau de Victoria		34 10		
Cie de la Baie-d'Hudson.	1 presse à lettres do		10 27		
J. A. Kerr	Poêle pour le bureau des Buttes-du-Tondre		16 50		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Presse à lettres		9 29		
A. J. Osment.	Poêle et ustensiles de cuisine		74 00		
W. G. Pettingell	1 bol et brosse		1 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers pour le bureau de Birtle		0 42		
R. D. Richardson	1 code pour les ouvreurs, pour le bureau de Birtle		3 03		
H. Wood	Loyer d'une boîte au bureau de poste. do		0 25		
Roger et Grant	1 poêle et des lampes pour le bureau de la réserve des Sarcis.		59 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	1 presse à lettres, do		10 27		
A. E. Shelton et Cie	Table et chaises do		14 50		
Martin Frères	2 poêles à charbon do		53 71		
N. L. Piper et Fils	1 poêle, pour l'agence du Lac-aux-Oignons		40 00		
Fishleigh et Dillon	Poêle et tuyaux pour l'agence des Assiniboines		47 10		
Cie de la Baie-d'Hudson.	1 presse à lettres do		9 29		
do	do pour le bureau des Buttes-de-la-Lime		9 30		
G. E. Carter	3 chaises pour le bureau de Prince-Albert		13 50		
R. Crawford	Loyer d'une boîte au bureau de poste, d'Idian-Head		3 50		
E. et C. Gurney et Cie	Poêles et tuyaux pour le bureau de la Traverse-des-Pieds-Noirs		75 01		
McIntyre et Davidson	3 horloges do do		20 00		
Rogers et Grant	Divers do do		6 51		
J. O'Neill	Tuyaux de poêle, Lacs-Croches		3 95		
E et C. Gurney et Cie	do et poêle pour le bureau de Winnipeg		31 66		
T. H. Scott.	Chaises et table do		10 00		
J. H. Ashdown	Réparations do		26 15		
Turner et Bleau.	1 lampe do		3 30		
W. Hargrave	Loyer d'un tiroir au bureau de poste do		3 00		
T. W. Taylor	Monter des cartes do		11 50		
				1,519 90	
	A reporter			116,780 03	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			116,780 03	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Equipement et réparations.				
	I. G. Baker et Cie.	Divers articles d'équipement		2 00		
	L. Mullholland	1 paire de palonniers		5 00		
	C. Howson	1 barouche pour le sous-commissaire		75 00		
	J. C. Nelson	1 paire de harnais pour l'interprète Hourie		30 00		
	Cie de messag. Dominion	do le sous-commissaire		25 35		
	J. Campbell	1 barouche pour M. Wadsworth		109 75		
	S. F. Hutchings	2 paires de harnais pour M. Rae		80 00		
	D. H. MacDowell	1 cheval pour l'agent Rae		130 00		
	H. Fisher	1 paire de chevaux pour J. A. Macrae		325 00		
	J. M. Campbell	do pour l'agence de Prince-Albert		425 00		
	P. R. Neale	1 jument pour le bureau de Régina		150 00		
	I. G. Baker et Cie	1 wagon pour l'agence des Gens-du-Sang		187 00		
	T. J. Agnew	Equipement de camp		3 25		
	J. B. Lash	do		5 10		
	A. Macdonald	Divers		25 40		
	Willard, Frères	Divers approvisionnements		100 00		
	Colonization Store Co.	Draps en caoutchouc		22 00		
	Sibbald, Lindsay et Lynn	Tente		9 50		
	J. A. Kerr	Divers		40 80		
	J. McIntyre	Payé pour 2 canots		86 52		
	Cie de la Baie-d'Hudson	1 tente et des couvertures		48 00		
	Quail et Scott	Piquets de tente		1 50		
	S. et H. Borbridge	Divers approvisionnements		192 71		
	J. Y. Gilmour et Cie	do		54 08		
	N. L. Piper et Fils	Fournitures de camp		165 90		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements		209 80		
	J. Reader	Toile cirée et articles d'équipement		54 10		
	H. Reed	Articles d'équipement		18 25		
	M. MacCauley	1 robe		12 00		
	R. Hardisty	Tente et poêle de camp		25 25		
	J. A. Macrae	Robe et couvertures		14 50		
	H. L. Reynolds	Articles d'équipement		20 25		

Mahaffy et Clinkskill	Sleigh et robe pour l'agence de Battleford		105 00		
C. Davis	1 robe		15 00		
C. H. Sheppard	1 harnais		28 00		
C. Howson	1 barouche pour M. Pocklington		65 00		
T. Howard	1 wagon pour l'agence de Battleford		40 00		
T. H. Bunting	1 sleigh		28 00		
A. H. Henry	Selle et bride		54 50		
Winder et Cie	Drap imperméable		2 00		
F. Strong	1 cheval pour l'agence des Gens-du-Sang		150 00		
I. G. Baker et Cie	Couvertures		9 32		
Brown et Curry	do		8 00		
E. Nevison	Harnais		19 50		
J. A. Duncan	1 attelage pour l'agence de Battleford		400 00		
A. McNab	1 brancard		5 00		
J. M. Rae	1 barouche pour l'agence de Prince-Albert		60 00		
J. R. Marshall	1 timon, palonniers et joug		12 00		
T. E. Martin	1 selle		21 00		
Sutherland et Atherton	Couvertures		11 00		
E. Dewdney	1 sac pour la correspondence, etc		10 00		
R. Payne	Ouvrage de forge		57 25		
D. D. Macdonald	do		42 10		
H. Reed	do		8 50		
C. Thompson	do		14 50		
A. Robinson	do		9 30		
H. F. Quinn	do		44 25		
A. McKenzie	do		19 50		
W. Latour	do		79 50		
C. J. McCusker	do		16 65		
T. Yeandle	do		0 25		
J. Shannon	Réparer une boîte		1 00		
Sanderson et Looby	Ouvrage de forge		51 75		
E. Lyons	do		4 00		
O. W. Evans	do		2 50		
A. Robinson	do		15 50		
W. C. Ramsay	do		18 90		
G. Lossard	do		21 00		
J. D. Quail	do		2 50		
J. Stemshorn	Réparations à l'horloge		0 75		
R. H. Bratnober	do au harnais		12 75		
R. Jennings	do à la pompe		4 00		
J. R. Marshall	do à une barouche		1 00		
J. B. Rivet	do au wagon et ouvrage de forge		73 45		
R. Sweet	do au harnais		1 95		
			4,199 18		
	MOINS—Valeur de chevaux réformés vendus à Edmonton.		55 00		
				4,144 18	
	A reporter			120,924 21	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			120,924 21	146,128 12
		Dépenses—*Suite.*				
		Divers.				
	R. Pratt	Frais de fourrière		2 00		
	W. McDonald	Provisions pour les hommes trav. aux bât. de la RivièreBataille		103 04		
	J. Tanner	Louage de faucheuse et de rateau, réserve du Joueur		15 00		
	Ross, Frères	Ustensiles de cuisine pour hommes, bât. de la Rivière-Bataille.		8 94		
	C. E. Denny	Diverses dépenses dans le traité nº 7 durant les troubles		232 87		
	H. Reed	Payé pour soin d'un cheval malade et divers.		25 85		
	H. Leduc	Soin à l'hôpital de Saint-Albert		28 40		
	H. Keith	Payé pour tabac pour les Sauvages		3 75		
	Sauvage	Creuser une cave		6 00		
	R. Scott	Châtrer des veaux		12 00		
	L. Arnold	Battre du blé		10 00		
	Sauvages	Prix à l'exposition agricole		76 00		
	A. Van Lundeburg	Creuser une cave aux Buttes-du-Tondre		16 00		
	C. Deiter	Châtrer des veaux		6 00		
	Prince, Frères	Bois de service		7 70		
	E. McColl	Diverses dépenses en voyage		242 00		
	J. Gibson	Chaux		1 00		
	J. Boyd	Enlever l'entrepôt de Indian-Head		235 00		
	W. Fawcett	Faire un pupître et des tablettes		22 00		
	C. J. Mickle	Prendre des affidavits		4 00		
	W. G. Pettingill	Pointes de vaccin		60 00		
	Sibbald et Lindsay	Fil métallique		1 84		
	J. Reader	Divers approvisionnements		7 37		
	A. St. Pierce	Trouver un cheval perdu.		1 00		
	Grant, Frères	Services d'un verrat		4 00		
	J. C. Phipps	Avance à A. Mandowassing pour construction de chaloupe		50 00		
	A. Mandowassing	Balance due sur constr. de chaloupe pour l'agent Mackay		150 00		
	do	Transport de chaloupe		20 00		
	G. McPherson	Dépenses pour transport de la malle		46 50		
	Mme T. Delaney	Avance pour frais de voyages		50 00		
	Banque des Marchands	Frais de transfert		83 54		
	J. Nicol	Frais *in re* prisonnier sauvage		3 50		
	J. Cameron	Clôturage sur la réserve du Lac-du-Cygne		154 70		

C. Sproatt	Plans et devis pour l'école industrielle		120 00		
S. Adams	Repas pour les prisonniers sauvages		2 25		
J. P. Donelly	Dépenses pour le transport d'un yacht		33 00		
C. McKay	Services et dépenses comme constable		25 00		
W. H. McKay	Transport des prisonniers à Winnipeg		22 15		
J Gagnon	Réparer les portes et tables, Battleford		5 00		
D. J. Campbell	Loyer d'une boîte au bureau de poste		5 00		
C. McKillop	Services dans l'arrestation et poursuite de Sauvages enivrés		27 45		
J. Taylor	Charrier, couper et mettre le foin en meule, Buttes-du-Tondre		135 00		
L. Hawk	Réparer un wagon au Lac-Bystone		15 00		
L. C. Buttler	Passage de Mme Gowanlock et M. Delaney de Battleford au Courant-Rapide		50 00		
M. J. Carson	Couper du blé à la réserve des Assiniboines		20 00		
E. C. Stewart	Usage d'une faucheuse et rateau, Buttes-de-la-Lime		26 00		
Fishleigh et Dillon	6 bidons à l'huile		5 00		
I. G Baker et Cie	Divers approvisionnements		5 85		
do	Chaux, son et approvisionnements		799 09		
E. A. Nash	1 carabine		31 00		
G. Constantine	1 trépied		2 50		
J. M. McDonald	10 caisses d'emballage		10 00		
J. A. Kerr	Balances et approvisionnements		99 75		
A. Macdonald	Divers do		31 85		
J. P. Wright	Menus déboursés		10 00		
L. J. A. Lévêque	do		28 80		
J. Dawson	Divers approvisionnements pour le bureau de Régina		0 25		
T. H. Scott	12 boîtes pour l'argent des annuités		18 00		
G. Reiffenstein	Extincteurs Babcock, etc		137 20		
Rogers et Grant	Divers		20 90		
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements		117 22		
W. Carter	Approvisionnements d'après contrat		9 58		
J. Y. Gilmour et Cie	Balances et approvisionnements		97 49		
J. B. Smith et Frères	Chevilles et vis		3 60		
N. L. Piper et Fils	Courroies et boîtes		13 50		
Colonization Store Co	Divers approvisionnements		3 57		
R. C. W. McCuaig	Grenades		37 50		
S. et H. Borbridge	Echantillon d'harnais pour bœuf		16 00		
Mahaffy et Clinkskill	2 carabines pour la défense des fréteurs		49 60		
J. Saneteaux	47 tonnes de foin, Buttes-de-la-Paix		235 00		
J. A. MacCaul	Cadres de châssis et bois de construction pour les maisons des instructeurs sur les réserves Kakewistahaw et Ochapowace		276 57		
do	Bois de construction		1 54		
R C. Macdonald	Réparations au magasin		30 00		
Ministère de l'intérieur	Moitié du prix du coût d'enq. sur réclamat. de terre, St-Pierre		82 28		
G. O. Woodman	Commission sur traite		1 68		
Sauvages	Divers pour l'exposition des colonies		1 00		
T. Dick	Bois de construction pour entrepôt		100 14		
Cie de la Baie-d'Hudson	3 assortiments de balances		99 00		
	A reporter		4,551 31	120,924 21	146,128 12

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		4,551 31	120,924 21	146,128 12
		Divers—Suite.				
	Fishleigh et Dillon	Bidon à l'huile et boîte d'emballage		2 30		
	Broadview Lumber Co.	Bois de service pour un porche		17 50		
	S. B. Lucas	Dépenses se rattachant au transport des familles pendant les troubles		110 70		
	A. McBeth	Prendre une déclaration sous serment		1 00		
	J. Cook	Louage de main-d'œuvre et chevaux pour machine à battre		10 50		
	J. Brown	Construire une étable aux Buttes-du-Tondre		40 00		
	R. H. Williams	Réparations aux bureaux de Régina		13 00		
	A. McBean	Mettre les châssis doubles, do		2 50		
	J. H. Ashdown	Poinçons en acier et fers à marquer		134 05		
	J. A. MacCaul	Châssis doubles pour le bureau du Lac-à-la-Tortue		30 30		
	S. Morin	Confection d'un cercueil pour le corps de l'instructeur Payne		12 00		
	H. A. J. Macdougall	1 traîneau double pour H. Bear, présenté pour services pendant les troubles		43 00		
	T. Barton	Balance de comptes pour dépenses de l'inspection des bâtim'nts		100 70		
	P. Hourie	2 chevaux donnés à Gros-Ours pendant le temps qu'il signait le traité		200 00		
	Westbrook et Fairchild	1 traîneau double		32 00		
	Sauvages	Divers services		83 00		
	Brown et Curry	do approvisionnements		2 75		
	J. L. Johnston et Cie	Bidon à l'huile et mesure		2 50		
	Cie houillère et de navigation du Nord-Ouest	Planchéiage et bois de construction		95 67		
	Rév. J. B. Doyle	Honoraires de prescription payés au lieu du terrain amélioré pris par lui pour l'école industrielle, Qu'Appelle		400 00		
	A. B. Wood	Loyer d'une boîte au bureau de poste		0 25		
	Mahaffy et Clinkskill	Divers approvisionnements		112 25		
	C. Thomson	Médicaments		0 50		
	Chef Mickeseese	Montant payé pour permis de coupe de foin		100 00		
	Cie du téléphone Bell	Loyer de téléphone, Winnipeg		25 00		
	J. D. Gillies	Plaque découpée, encre et brosse		6 70		
	Reid, Clark et Cie	Déchargement d'un bateau		4 00		
	A. Macdonald et Cie	Serrure		2 00		
	C. H. Bayne	Approvisionnements donnés aux Sauvages		15 97		
	C. M. Robinson	Nouvelles batteries et réparations aux fils métalliques		20 00		

Frothinghamet Workman	Echantillons d'outils		199 01		
J. M. Garland	do d'effets d'après contrat		17 61		
Fox	Récompense pour faux emprisonnement		15 00		
A. Miller	Ramener et prendre soin d'une vache		10 00		
P. Hourie	Divers pour les Sauvages		3 75		
P. McLaren	Bois de service pour réparations		95 86		
do	do les sauvages, donné par Son Excellence le Gouverneur Général		140 02		
G. Cloutier	Dépenses relatives aux prisonniers		15 00		
J. Cameron	Ensemencer et labourer la réserve du lac du Cygne		74 25		
C. Favel	Châtrer des veaux		6 00		
C. E. Denny	Avance pour dépenses de services spéciaux dans le traité n° 7.		500 00		
P Chiniquy	Perches de clôture		121 20		
F. Pace	1 chaloupe pour la traverse des Pieds-Noirs		60 00		
Mary Inkster	Curiosités indiennes pour l'Exposition Coloniale		15 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		6 00		
J. S. McDonald	do do		30 50		
B. Bruce	do do		12 00		
C. Lepine	do do		55 00		
M. Roseth	do do		10 00		
W. Calder	do do		25 00		
A. R J. Bannatyne	do do		30 00		
Aikens, Culver et Hamilton	Dépenses d'hommes de loi		50 00		
Vieux-Soleil	Gratuité pour reconnaître sa loyauté		50 00		
Pied-de-Corbeau	do do		100 00		
A. Macdonald et Cie	Outils pour Pied-de-Corbeau pour reconnaître sa loyauté		16 75		
D. H. Gillespie	1 paire de bœufs do do		160 00		
Nepapeniss	Gratuité pour reconnaître sa loyauté		80 00		
Frappe-le-dans-le-dos	do do		63 00		
W. White	Services et avis d'hommes de loi		145 50		
J. Secord	Dresser des contrats et des obligations		20 00		
T. J. Tait	Copies des documents et de la preuve		6 70		
D. O'Connor	Avance sur frais Régina *vs.* McDonald et Shields		200 00		
do	do do Stewart		100 00		
Rév. C. Scollen	Services spéciaux durant les troubles aux Buttes-à-l'Ours		150 00		
Rév. A Lacombe	Compensation pour services et dépenses durant la rébellion		1,000 00		
A. Gaddie	Gratuité pour reconnaître sa loyauté		63 00		
Nocatoos	do do		28 15		
Cie de la Baie-d'Hudson.	1 poêle de cuisine do		60 00		
F. Parent	2 mois de pension d'un garçon sauvage		10 00		
R. H. Williams	Erection de bâtiments d'après contrat aux Buttes-à-la-Lime		2,400 00		
R. H. Williams	Erection de bâtiments d'après contrat, rés. des Assiniboines		2,500 00		
J McCrae	do do traverse des Pieds-Noirs		7,065 00		
M. P. Zindord	do do rés. des Gens-du-Sang.		1,000 00		
Chef W. Prince	Dépenses pendant qu'il était à Winnipeg		5 00		
Chef du jour	Récompense pour avoir donné des informations		25 00		
	Report		22,910 75	120,924 21	146,128 12

En vertu de quelle autorité	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		22,910 75	120,924 21	146,128 12
		Dépenses—*Fin.*				
		Divers—Fin.				
	M. P. Zindord	Barils à l'eau, échelles, etc		25 19		
	J. McNab	Const. une maison en bois rond p. l'int. aux Buttes-du-Tondre		15 00		
	Norris et Carey	Tabac pour les Sauvages qui travaillent		3 00		
	J. Clementson	Clous, etc		0 65		
	National Manufacturing Co	6 pavillons anglais pour les chefs		51 75		
	J. S. Michaelson	Hangar en bois et latrine, réserve d'Assiniboine		63 00		
	P. Stringer	Inspection des vêtements		22 32		
	J. Morin	Repas et lits pour sauvages		2 00		
	T. Halpenny	Poser les châssis doubles, bureau de Winnipeg		1 50		
	R. B Ferguson	1 échantillon de coffre de camp		15 50		
	N. Laurent	5 peaux de bœufs		5 00		
	T. McKay et Cie	Rapport sur échantillons de farine		160 00		
	M. McMillan	Gages pour septembre 1882		30 00		
	Checias	Achat de construction, réserve de l'Etoile-du-Jour		15 00		
	J. Louis	Chaux		8 00		
	J. T. Thomson et Cie	Cercueil pour un Sauvage		20 00		
	Connell et Bourke	Transport d'un Sauvage décédé		10 00		
	Mullholland Frères	Plaques découpées et brosses		67 50		
	E. et C. Gurney et Cie	1 balance, traverse des Pieds-Noirs		28 57		
	J. Connor	Dépense pour déplacer la maison de Scott, Battleford, pour l'école industrielle		50 00		
	N. Bate	Examiner les échantillons d'épiceries		15 00		
	Diverses personnes	Fret		1,289 55		
	A. Macdonald et Cie	1 pour 100 de commission sur avances		28 40		
	A. Macdonald	do do		151 25		
	Diverses personnes	do do		563 31		
	Crawford et Robertson	do do		4 06		
	T. Howard	do do		10 92		
	Norris et Carey	do do		12 35		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do		116 78		
	S. H. Caswell	do do		39 29		
	I G. Baker et Cie	do do		340 58		

Brown et Curry	do	do		49 19		
Mahaffy et Clinkskill	do	do		4 97		
Cruthers, Tregent et Cie	do	do		25 34		
				26,185 72		
	Moins—Valeur de 52 tonnes de charbon, ainsi que le transport, transféré à la police à cheval du Nord-Ouest.		924 31			
	Valeur du grain vendu sur la réserve au Lac du Cygne		20 00			
	Moitié des frais pour l'usage d'un bateau, par la police à cheval du Nord-Ouest, à Fort-Pitt		37 50			
				981 81		
					25,203 91	
	Total de la dépense					146,128 12

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1886.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.